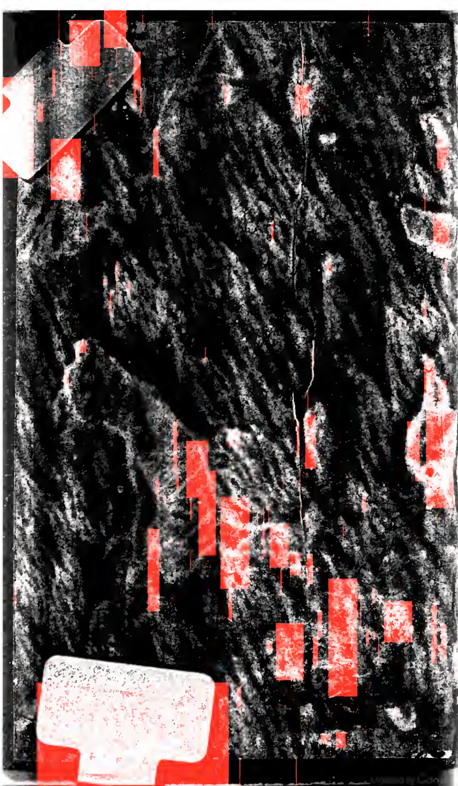









NAPOLI

HISTOIRE
DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU
TESTAMENT,
ET DES JUIFS,

POUR SERVIR D'INTRODUCTION
à l'Histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé FLEURY.

Par le R. P. D. AUGUSTIN CALMET,
Religieux Bénédictin, Abbé de Senones.

Nouvelle Edition, revûe & corrigée.

TOME TROISIEME.





A PARIS, RUE SAINT JACQUES,

Chez
- GABRIEL MARTIN, à l'Etoile.
- J. B. COIGNARD, à la Bible d'Or.
- PIERRE-JEAN MARIETTE, aux Colonnes d'Hercule.
- HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN, à Saint Thomas d'Aquin.

M. DCC. XLII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



HISTOIRE
DE L'ANCIEN
TESTAMENT.

LIVRE SIXIE'ME.



L arriva sous le regne de Manassé, pendant ou après sa prison, un grand évenement dans la Judée, qui n'a que très peu de liaison avec les autres faits, que nous connoissons par l'Histoire Sacrée de ce tems-là. C'est l'histoire du siége de Béthulie (a), & la mort d'Holofernes tué par Judith. Voici ce que l'Ecriture nous en apprend. Arphaxad Roi des Médes ayant assujetti plusieurs peuples à son empire, bâtit une Ville très forte qu'il appella Ecbatanes. Celui que les Livres Saints appellent Arphaxad, est apparemment le même que Phraortés fils de Déjocés second Roi des Médes, dont parle Herodote. (b) Cet auteur nous décrit Ecbatanes comme une merveille.

CHAPITRE I
Histoire de Judith, An du Monde 3347. & avant J. C. 653. avant l'Ere vulg. 657.

Arphaxad Roi des Médes bâtit Ecbatanes.

(a) *Judith* 1. 1.
(b) *Herodot. l.* 1. *c.* 97. 98. & 102.

AN. DU M 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

Il dit qu'elle fut bâtie par Déjocés. Ce Prince l'avoit apparemment commencée, mais Phraortés l'acheva & l'embellit. La ville avoit sept enceintes de murailles. La premiere étoit blanche, la seconde noire, la troisiéme rouge, la quatriéme bleuë, la cinquiéme d'un rouge plus chargé que le vermillon, la sixiéme étoit argentée, & la septiéme dorée.

Phraortés se croyoit invincible par la force de sa ville, par le nombre & la valeur de ses troupes, & par la multitude de ses chariots.

Nabuchodonosor vainqueur d'Arphaxad.

Mais Nabuchodonosor Roi d'Assyrie, qui regnoit dans la grande ville de Ninive, fit la guerre la douziéme année de son regne à Arphaxad, & le vainquit. Ce Nabuchodonosor n'est autre que Saosduchin Roi d'Assyrie, successeur d'Assaradon, connu dans les Livres Saints. Phraortés fut vaincu dans les plaines de Ragau, ou de Ragés dans la Médie, près de l'Euphrate & du Tigre, & du Jadason, dans la campagne d'Erioch Roi des Eliciens, ou peut-être des Elimiens.

Par cette victoire Saosduchin, ou Nabuchodonosor, devint le plus puissant Monarque de l'Orient. Il prétendit que tous les peuples d'Asie devoient reconnoître son empire, & il envoya de toutes parts des Ambassadeurs, pour les sommer de lui rendre leurs hommages comme à leur Monarque. Il envoya en particulier dans la Syrie, dans la Cilicie, dans la Judée, dans l'Egypte, & jusqu'aux confins de l'Ethiopie.

Nabuchodonosor déclare la guerre aux peuples de l'Asie, qui ne le reconnoissoient

Mais tous ces peuples d'un commun accord renvoyerent ces Ambassadeurs sans leur accorder ce qu'ils demandoient, & ils les traiterent même avec mépris. Nabuchodonosor fut étrangement irrité de cette résistance, à laquelle il ne s'attendoit point, & il jura par

son Trône & par son royaume, qu'il se vengeroit de toutes ces Nations. Ainsi la treiziéme année de son regne, & le vingt-deuxiéme du premier mois qui répond à Mars & à Avril, on tint conseil dans son Palais, (*a*) sur le dessein qu'il avoit de se venger. Il assembla les plus anciens de sa Cour, ses Généraux & ses principaux Officiers, & leur declara que son dessein étoit d'assujettir toute la terre à son empire. Ce qui ayant été approuvé de tous, il ordonna à Holofernes Général de son armée d'aller faire la guerre à tous les peuples d'Occident ; c'est-à-dire, à ceux qui sont à l'occident de l'Euphrate, & de réduire sous son obéïssance tous ceux qui avoient méprisé ses commandemens.

pas. An du monde 3348. avant J. C. 652. avant l'Ere vulg. 656.

Préparatifs & conquêtes d'Holofernes.

Holofernes assembla donc une armée choisie de six-vingt mille hommes de pied, & de douze mille Archers à cheval ; il fit marcher devant son armée une multitude innombrable de chameaux qui portoient des provisions pour l'armée, & il commanda que dans toute la Syrie sur sa route on préparât du bled pour la nourriture de ses troupes ; il prit aussi avec lui des sommes immenses d'or & d'argent, passa l'Euphrate & s'avança vers la Cilicie. Il arriva à Bectilet vers le Mont-Argée. Il prit la ville de Mallos, & celle de Tharse, & ravagea tout ce païs. Delà il repassa l'Euphrate, & réduisit à l'obéïssance toute la Mesopotamie : il porta la terreur dans la Syrie de Damas & dans le païs de Madian ; de sorte que les Rois & les Villes (*b*) de la Syrie, de la Mesopotamie, de la Cilicie & de la Libye, venoient en foule

(a) *Judith.* II.
(b) *Judith.* III.

An. du M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

se rendre à lui, & reconnoître la domination du Roi Nabuchodonosor. Aussi-tôt qu'Holofernes approchoit d'une Ville, les Princes & les Peuples sortoient en foule au devant de lui, avec des couronnes & des lauriers, en dansant au son des tambours & des flûtes.

Toutes ces soûmissions ne pûrent adoucir la cruauté de ce fier vainqueur. Il détruisit les Villes de ces Nations, coupa par le pied leurs bois sacrez, parce que Nabuchodonosor lui avoit commandé d'exterminer tous les Dieux de la terre, afin qu'il fût seul reconnu Dieu par toutes les Nations qu'Holofernes devoit assujettir. Enfin il vint dans la terre d'Israël, & se campa dans la vallée d'Esdrelon, ou de Jesraël, entre Gabaa, & Scythopolis. Alors les enfans d'Israël, qui habitoient dans la terre de Juda, furent saisis d'une grande frayeur, (a) craignant qu'Holofernes ne fit à Jerusalem, & au Temple du Seigneur, ce qu'il avoit fait aux autres Villes, & aux autres Temples. C'est pourquoi ils resolurent de lui fermer l'entrée de leur païs, & de lui résister autant que Dieu leur en donneroit le moyen & les forces. Ils se saisirent donc des hauteurs & des défilez, firent réparer leurs murs, amasserent des provisions, & le Grand-Prêtre Eliacim écrivit aux Israëlites qui étoient à Esdrelon & dans le grand Champ, de se saisir des montagnes & des défilez qui conduisoient à Jerusalem, afin d'en empêcher l'approche à l'Armée Assyrienne. Pendant ce tems les Prêtres & le peuple crierent au Seigneur avec grande instance, ils humilierent leurs ames dans le jeûne; les Prêtres se couvrirent de cilices, on prosterna les enfans mê-

(a) *Judith.* iv.

mes devant le Temple de Dieu, & on couvrit d'un cilice l'Autel du Seigneur. Le Grand-Prêtre alloit dans les Villes du païs exhorter les peuples au jeûne & à la priere, en leur promettant le secours du Ciel, s'ils perseveroient dans ces pratiques.

AN. DU M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

Holofernes ayant été un mois entier dans la plaine d'Esdrelon, en décampa & s'avança vers Béthulie, ville située dans la Tribu de Simeon, entre Geth & Gaza, sur le chemin de l'Egypte. Comme il s'avançoit, il trouva que les montagnes & les défilez étoient occupez par les Israëlites, (*a*) & il demanda aux Princes des Moabites & des Ammonites, qui s'étoient rendus à lui, & qui suivoient son armée avec leurs gens comme troupes auxiliaires; il leur demanda, dis-je, qui étoit ce peuple qui osoit lui resister? Quelles étoient ses forces, & qui étoit leur Général? Achior Chef des Ammonites lui expliqua qui étoient les Hébreux, quelle étoit leur origine, de quelle sorte ils étoient sortis de l'Egypte, & quels prodiges Dieu avoit faits en leur faveur; comment ils s'étoient rendus maîtres du païs de Canaan. Il ajouta que ce peuple étoit invincible, tandis qu'il étoit fidéle à Dieu; que depuis peu de tems s'étant éloignez de la fidelité qu'ils devoient au Dieu qui les protegeoit, ils avoient été emmenez captifs en une terre étrangere. Il veut parler de Manassé Roi de Juda, qui avoit été conduit à Babylone par les gens d'Assaradon Roi d'Assyrie; mais, ajoute Achior, étant depuis peu retournez au Seigneur, ils sont revenus de cette captivité, & demeurent dans ces montagnes. Maintenant donc, mon Seigneur,

Achior déclare à Holofernes, qui sont les Israëlites.

(*a*) *Judith.* v.

AN. DU M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

informez-vous s'ils ont offensé leur Dieu, & si cela est, allez les attaquer; parce que leur Dieu vous les livrera entre les mains; mais s'ils ne sont point coupables devant le Seigneur, nous les attaquerons en vain; le Dieu qu'ils adorent les défendra, & nous deviendrons l'opprobre de toute la terre.

Holofernes arrive à Béthulie.

Ce discours d'Achior irrita étrangement contre lui & Holofernes (*a*), & tous les Grands qui étoient dans son armée. Dans le transport de leur colere, ils le vouloient tuer; mais Holofernes le fit arrêter par ses gens, & leur ordonna de le mener à Béthulie, & de le livrer aux enfans d'Israël, disant qu'après qu'il les auroit réduits par les armes, il lui montreroit qu'il n'y avoit point d'autre Dieu que Nabuchodonosor, & que le Dieu des Hébreux ne pourroit le garantir de ses mains, ni lui, ni ce peuple dont il lui avoit parlé. Quand nous aurons fait tomber Israël sous le fer, vous périrez, dit-il, avec eux, & vous éprouverez la vanité de leur esperance & de la vôtre.

Les gens d'Holofernes conduisirent donc Achior à côté de la montagne où étoit située Béthulie, & le lierent à un arbre. Alors ceux de la Ville étant sortis contre eux, ils se retirerent, & laisserent Achior entre leurs mains. Achior fut mené dans Bethulie, & étant au milieu de l'assemblée du peuple, il leur raconta ce qu'il avoit dit à Holofernes, & ce qu'on lui avoit fait. Alors tout le peuple se prosternant le visage contre terre, adora le Seigneur, & lui adressa son humble priere, en lui demandant qu'il humiliât l'orgueil de leurs ennemis, & qu'il prît la

(a) *Judith* VI.

défenſe de ceux qui mettoient en lui toute leur confiance. Après cela ils conſolerent Achior, & Ozias le principal de la Ville, le prit chez lui,& en eut ſoin,& tout le peuple paſſa la nuit en prieres dans la Synagogue, demandant au Dieu d'Iſraël qu'il vînt à leur ſecours.

An du M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg 657.

Chapitre II.

Siége de Béthulie.

Le lendemain Holofernes forma le ſiége de Béthulie (a), ſon armée étoit de ſix vingt mille hommes de pied, & de vingt-deux mille hommes de cavalerie, ſans compter les troupes auxiliaires qu'il avoit reçûës dans ſa marche. Béthulie étoit ſituée ſur une haute montagne de difficile accès, & n'avoit point d'autre eau que celle de quelques citernes & de quelques réſervoirs d'eau qui étoient dans la Ville, & de quelques ſources qui étoient hors de ſes murailles. Le Général Aſſyrien ayant remarqué ces ſources, mit cinquante hommes à cheval pour les garder, eſpérant par-là obliger les habitans à ſe rendre faute d'eau. A peine fut-on vingt jours en cet état, que toute l'eau qui étoit dans la Ville étant épuiſée, tout le peuple, hommes, femmes & enfans, vinrent trouver Ozias, & lui dirent: Que Dieu ſoit Juge entre vous & nous; car c'eſt vous qui avez attiré ſur nous tous ces maux, en ne voulant pas traiter de paix avec les Aſſyriens. C'eſt pourquoi ſongez à faire notre compoſition avec Holofernes afin que nous nous rendions à lui; car il vaut mieux vivre captifs, que de mourir ainſi, & devenir l'opprobre de tous les hommes.

Judith veuve de Manaſſé. Ses exercices.

Ozias leur répondit: Qu'ils euſſent patience encore cinq jours; que ſi dans ce tems-là le Seigneur ne leur envoyoit point du ſecours, ils ſe rendroient aux Aſſyriens. Ces paroles d'O-

(a) *Judith* VII.
(b) *Judith* VIII.

An du M. 3347.
Avant J. C. 653
Avant l'Ere vulg. 657

zias furent rapportées à Judith (*b*) fille de Merari, & veuve de Manassé, de la Tribu de Simeon, mort dans Béthulie trois ans & demi auparavant. Depuis tout ce tems Judith étoit demeurée dans le veuvage & dans les exercices de la pénitence ; elle s'étoit fait au haut de sa maison une chambre secrette, où elle demeuroit avec les filles qui la servoient ; & ayant un cilice sur les reins, elle jeûnoit tous les jours de sa vie, hors les jours de Sabbat, les premiers jours du mois, & les Fêtes de la Maison d'Israël. Elle étoit d'une grande beauté, & son mari lui avoit laissé de grandes richesses, grand nombre de serviteurs, & plusieurs héritages, où elle avoit de nombreux troupeaux de bœufs & de moutons. Elle étoit fort estimée de tout le monde, & il n'y avoit personne qui dit la moindre parole à son désavantage, parce qu'elle avoit une grande crainte du Seigneur.

Ayant donc appris qu'Ozias devoit livrer la Ville dans cinq jours, elle envoya querir Chabri & Charmi Anciens du peuple, & leur dit : Comment donc Ozias a-t-il promis de rendre la Ville dans cinq jours, s'il ne nous venoit point de secours de la part du Seigneur ? Et qui êtes-vous pour tenter ainsi le Tout-puissant ? Ce n'est pas là le moyen d'attirer sa miséricorde, mais plûtôt d'irriter sa colere. Etoit-ce à vous à prescrire au Seigneur le terme de sa miséricorde? Mais à présent faisons pénitence de cette faute, implorons sa clémence, humilions-nous devant lui, & attendons avec une humble soumission le tems de sa visite & de sa consolation. Elle ajoûta : J'ai conçû un dessein pour délivrer la Ville, je ne puis pas vous le découvrir ; mais priez le Seigneur qu'il le benisse & l'affermisse. Vous vous tiendrez cette nuit à la porte de la Ville, & j'en sortirai avec ma servante ; &

pendant mon abſence qu'on rédouble les prieres pour le ſuccès de mon entrepriſe, & pour le ſalut du peuple. Les principaux de la Ville qu'elle avoit fait venir, louerent ſa ſageſſe, l'encourageront, lui ſouhaitant toute ſorte d'heureux ſuccès, & ſe retirerent.

AN DU M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

Alors Judith (*a*) entra dans ſon Oratoire, & ſe revêtant d'un cilice, elle ſe mit de la cendre ſur la tête, ſe profterna devant le Seigneur, & lui adreſſa cette priere : Seigneur, Dieu de mon pere Simeon, qui lui avez mis l'épée entre les mains, pour ſe venger des Sichimites, qui tranſportez d'une paſſion impure, avoient violé une vierge, & l'avoient couverte de confuſion en lui faiſant outrage ; qui avez expoſé leurs femmes en proye, qui avez rendu leurs filles captives, & qui avez donné toutes leurs dépoüilles en partage à vos ſerviteurs, qui ont brûlé de zéle pour vous. Judith loüe ici l'action de Simeon & de Levi, que Jacob a deteſtée au lit de la mort (*b*). Mais cette ſainte femme ne conſidere cette action que ſelon ce qui paroît la rendre loüable, & ſuppoſant que Simeon & Levi avoient été animez d'un bon zele. Elle continua ſa priere, en demandant inſtamment à Dieu ſon ſecours dans l'exécution du deſſein qu'elle méditoit. Faites, Seigneur, que la tête de ce ſuperbe ſoit coupée de ſa propre épée, & qu'il ſoit pris par ſes propres yeux comme par un piége, en me regardant, & frappez le par l'agrément des paroles qui ſortiront de ma bouche. Donnez-moi aſſez de courage dans le cœur pour le mépriſer, & aſſez de force pour le perdre. Ce ſera un monument glorieux pour votre Nom, qu'il périſſe par la main d'une fem-

(a) *Judith* IX.

(b) *Gen.* XLIX. 6. 7. & XXXIV. 30.

An du M. 3347.
Avant J. C. 653.
Avant l'Ere vulg. 657.

me ; car vôtre puissance n'est point dans la multitude des hommes, ni dans la force des chevaux, mais vous avez toûjours reçû favorablement les prieres de ceux qui sont humbles de cœur.

CHAPITRE III.

Judith va au camp d'Holofernes.

Judith ayant achevé sa priere, descendit du haut de sa maison (*a*), entra dans sa chambre, ôta son cilice, quitta ses habits de veuvage, se lava, s'oignit d'un parfum précieux, mit ses cheveux en tresses, se para d'une coëffure magnifique, se revêtit de ses habits de fête, prit une chaussure très-riche, des brasselets, des carquans, des pendans d'oreilles, des bagues, & se para enfin de tous ses ornemens. Dieu donna encore un nouvel éclat à sa beauté, afin de la faire paroître aux yeux de tous avec un lustre incomparable. Elle donna ensuite à sa servante un panier rempli de provisions pour sa nourriture, du vin, un vase d'huile, de la farine, des figues séches, du pain & du fromage, & partit ainsi. Etant arrivée à la porte de la Ville, elle y trouva Ozias & les Anciens du peuple qui l'attendoient. Ils furent frappez d'étonnement en la voyant, & ne pouvoient assez admirer son extraordinaire beauté. Ils ne lui firent néanmoins aucune question ; mais ils la laisserent passer, en lui souhaitant toute sorte de bénédictions & d'heureux succès.

Comme elle descendoit de la montagne vers le point du jour, les gardes avancées des Assyriens la rencontrerent, l'arrêterent, & la conduisirent à Holofernes. Dès qu'elle parut devant lui, il fut aussi-tôt pris par les yeux, & les Officiers qui étoient présens, ne purent assez admirer sa beauté. Holofernes étoit assis sous

(a) *Judith.* 10.

An du M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

un pavillon de pourpre en broderie d'or, relevé d'émeraudes & de pierres précieuses. Judith étant entrée dans ce pavillon, se prosterna en terre, & ses gens la releverent aussi-tôt par le commandement de leur maître. Holofernes la rassûra (*a*), & lui dit que si son peuple ne l'avoit point méprisé, il n'auroit point tourné ses armes contre lui; qu'il n'avoit jamais eu intention de faire du mal à personne, sinon à ceux qui refusoient de se soumettre au Roi Nabuchodonosor. Il ajoûta : Dites-moi pourquoi vous avez quitté cette ville pour venir vous rendre à nous ? Elle lui répondit d'une maniere ingénieuse, en le comblant de grands éloges, & en lui disant qu'elle avoit des choses très-importantes à lui dire : Que le Dieu des Hébreux extrêmement irrité des péchez de son peuple, leur avoit fait dire par ses Prophétes, qu'il les livreroit entre les mains de leurs ennemis. Elle ajoûta : Les Israëlites sont saisis de frayeur, ceux de Béthulie sont tellement extenuez par la faim & par la soif, qu'ils sont résolus de tuer leurs bestiaux pour en boire le sang, qui est une chose très-expressément défendue par leur Loi. (*b*) ; & de convertir à leur usage des fruits qui sont consacrez au Seigneur & à ses Ministres. Elle dit de plus, que Dieu lui avoit inspiré de venir pour lui déclarer toutes ces choses, & pour le conduire jusques dans Jerusalem, sans que personne osât s'opposer à son passage.

Holofernes & ses Officiers admirerent la sagesse de Judith, & ce Général lui dit : Si votre Dieu fait en ma faveur ce que vous me promettez, je le reconnoîtrai pour mon Dieu, vous

(a) *Judith.* XI.
(b) *Gen.* XII. 4. *Levit.* XVIII. 10. & *Deut.* XII. 15.

An du M. 3347.
Avant J. C. 653.
Avant l'Ere vulg. 657.

serez grande dans la maison de Nabuchodonosor, & votre nom sera illustre dans toute la terre. Alors il ordonna qu'on lui donnât un logement dans ses tentes (a), & qu'on lui fournît à boire & à manger des mets de sa table. Elle répondit que sa loi lui défendoit l'usage de ces choses qu'il daignoit lui offrir; mais qu'elle avoit apporté avec elle dequoi manger. Lorsqu'on l'introduisit dans la tente qui lui étoit assignée, elle demanda qu'il lui fût permis de sortir la nuit pour aller hors du camp, faire sa priere, & invoquer son Dieu; & on le lui permit. Elle sortoit donc toutes les nuits, & alloit dans la vallée de Béthulie, où elle se lavoit dans une fontaine, comme pour se purifier des souillures qu'elle avoit contractées dans le camp d'un peuple étranger & idolatre.

Judith coupe la tête à Holofernes.

Quatre jours après l'arrivée de Judith au camp, Holofernes fit un festin à ses Officiers, & il dit au premier de ses Eunuques d'aller voir cette femme Israëlite, & de lui persuader de le venir trouver. Judith répondit qu'Holofernes lui faisoit beaucoup d'honneur de penser à elle, & qu'elle feroit ce qu'il souhaiteroit. Elle se para de ses plus beaux ornemens, & étant entrée dans la tente, Holophernes la voyant, fut frappé au cœur, parce qu'il brûloit de passion pour elle. Il l'excita à boire & à manger, & à se réjoüir, & lui-même fut tellement transporté de joye, qu'il but plus de vin qu'il n'en avoit bû en sa vie: il en prit jusqu'à perdre la raison; & étant accablé de sommeil, on le mit dans son lit, & on laissa Judith dans sa tente avec lui (b). Alors Judith dit à sa servante de se tenir dehors devant la tente, & d'y demeurer comme en sen-

(a) Judith. XII.
(b) Judith. XIII.

tinelle, en attendant qu'elle exécutât ce qu'elle vouloit faire. Alors s'adressant à Dieu par une fervente priere, elle lui demanda l'esprit de force & de courage, & déliant le sabre qui étoit attaché à la colomne qui soutenoit le rideau, elle porta la main gauche aux cheveux d'Holofernes, & de la droite elle le frappa deux fois sur le coû, & lui coupa la tête. Puis détachant le rideau du lit, elle en enveloppa sa tête, & sortit promptement.

AN DU M. 3347
Avant J. C. 653.
Avant l'Ere vulg. 657.

Etant venuë trouver sa servante, elle lui donna ce qu'elle portoit, le mit dans un sac, & sortant ensemble du camp comme pour aller prier, selon leur coûtume, elles s'avancerent jusqu'à la porte de Béthulie. Alors Judith dit de loin à ceux qui faisoient garde sur les murailles : Ouvrez la porte, parce que Dieu est avec nous, & qu'il a signalé sa puissance dans Israël. En même-tems les portes furent ouvertes, & tout le peuple s'étant assemblé autour d'elle avec des flambeaux, elle monta sur un lieu élevé, & les exhorta à rendre graces au Seigneur, qui les avoit délivrez de leurs ennemis; & tirant du sac la tête d'Holofernes, elle la leur montra, & leur dit que l'Ange du Seigneur l'avoit heureusement conduite, & n'avoit point permis qu'elle fût soüillée dans tout son voyage. Ozias Prince du peuple, & tous les Anciens de la Ville la comblerent de bénédictions, & rendirent à Dieu de grandes actions de graces d'un bienfait si extraordinaire, & si peu attendu.

On fit ensuite venir Achior, à qui l'on fit voir la tête d'Holofernes que Judith avoit coupée. Achior saisi d'étonnement, tomba le visage contre terre, & s'évanoüit; puis étant revenu de son évanoüissement, il se jetta aux pieds de Judith, & lui dit; Vous êtes benie du Seigneur

An du M. 3347. Avant J. C. 651. Avant l'Ere vulg. 657.

dans toute la maison de Jacob, parce que le Dieu d'Israël sera pour jamais glorifié en vous parmi tous les peuples. Depuis ce tems Achior quitta toutes les superstitions païennes, il crut en Dieu, fut circoncis, & fut reçû dans l'assemblée du peuple d'Israël.

Chapitre IV.

Sortie des habitans de Béthulie. Les Assyriens prennent la fuite.

Alors Judith dit à tout le peuple (a), de prendre la tête d'Holofernes & de la suspendre au-dessus des murailles de la Ville. Elle ajoûta: Aussi-tôt que le soleil sera levé, faites une sortie sur les ennemis, sans toutefois descendre jusqu'au bas de la montagne, mais seulement feignant de les attaquer. Alors il faudra qu'on aille éveiller le Général, afin qu'il donne ses ordres: & quand ils le trouveront sans tête, & nageant dans son sang, la frayeur les saisira, & lorsqu'ils commenceront à fuir, vous les poursuivrez hardiment; car le Seigneur vous les livrera entre les mains. Aussi-tôt donc que le jour parut, on exécuta tout ce que Judith avoit dit. Les Bourgeois de Béthulie firent une sortie avec de grands cris. Les Assyriens coururent à la tente d'Holofernes; mais comme ils n'osoient ni entrer, ni frapper à sa porte, ils tâchoient de l'éveiller en faisant du bruit autour de sa tente. Enfin voyant qu'il ne s'éveilloit pas, les Officiers de l'armée dirent à ses gens d'entrer, & de lui annoncer que ces rats sortis de leurs trous, avoient eu la hardiesse de les défier au combat.

Alors le premier Eunuque étant entré dans sa tente, se tint devant le pavillon, & frappa des mains, s'imaginant qu'il dormoit avec Judith; mais s'approchant de plus près, & tirant le rideau, il vit le corps mort d'Holofernes étendu

(a) *Judith.* XIV.

par terre, sans tête, & tout couvert de sang. Aussi-tôt il jetta un grand cri, & déchirant ses vêtemens, il courut à la tente de Judith; & ne l'ayant point trouvée, il sortit de la tente, & dit aux Officiers, que cette femme du peuple Hébreu avoit mis la confusion dans l'armée, & avoit coupé la tête à Holofernes. Les Chefs de l'armée déchirerent leurs vêtemens, jetterent de grands cris, & incontinent tout le camp retentit de clameurs effroyables. Au milieu de ce tumulte, & de la frayeur qui les avoit saisis (a), ils ne songerent qu'à prendre la fuite. Les Israëlites profitant de ce désordre, tomberent sur eux avec impétuosité, & en bon ordre, sonnant des trompettes, & faisant de grands cris; ils les poursuivirent, & taillerent en pieces tout ce qu'ils en rencontrerent.

An du M. 3347.
Avant J. C. 653.
Avant l'Ere vulg. 657.

En même tems Ozias envoya des couriers dans toutes les Villes du païs, pour leur donner avis de ce qui étoit arrivé, & pour les exhorter à donner sur les ennemis dans leur retraite précipitée. Chaque Ville envoya après eux ce qu'elle avoit de plus braves soldats, on les poursuivit jusqu'aux extrémitez du païs. Ceux de Béthulie qui n'avoient pas été à la poursuite des Assyriens, sortirent de la Ville, & entrerent dans leur camp, où ils trouverent une très-grande quantité de butin, qu'ils remporterent à Béthulie, & ceux qui avoient battu les ennemis y revinrent aussi tout chargez de richesses & de dépoüilles. Le Grand-Prêtre Joachim vint de Jerusalem à Béthulie avec tous les Anciens, pour voir Judith, & pour la congratuler sur les grandes choses que le Seigneur

(a). Judith. XV.

An du M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

avoit faites par son moyen. Ils la benirent tout d'une voix, & lui dirent: Vous êtes la gloire de Jerusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de votre peuple, vous avez été remplie de force & de courage, parce que vous avez aimé la chasteté, & que vous n'avez point songé à un nouveau mariage, après avoir perdu votre époux.

Trente jours suffirent à peine au peuple d'Israël pour recüeillir toutes les dépouilles des Assyriens. Tout ce qu'on put reconnoître avoir été possedé par Holofernes en or, en argent, en habits, en pierreries & en toute sorte de meubles, fut donné à Judith, en reconnoissance de ce qu'elle avoit fait. Et Judith pénétrée de reconnoissance envers Dieu, composa un Cantique d'actions de graces & de victoire, où elle releve la puissance du Seigneur, l'insolence d'Holofernes, & les circonstances de cette action merveilleuse, où la beauté & le courage d'une femme furent cause de la défaite entiere de l'armée des Assyriens.

Après cette victoire tout le peuple vint à Jerusalem adorer le Seigneur, lui rendre leurs vœux, & lui offrir leurs holocaustes. Judith ayant pris les armes d'Holofernes, & le rideau dans lequel elle avoit enveloppé la tête de ce Général, elle les offrit au Temple du Seigneur, pour conserver la mémoire d'une faveur si signalée. Tout le peuple fut dans la réjoüissance pendant trois mois; Judith acquit une gloire immortelle dans son païs; elle demeura veuve jusqu'à la fin de sa vie, pratiquant la vertu, & ne paroissant point en public, sinon les jours de Fêtes. Elle vécut cent cinq ans, & après avoir donné la liberté à sa servante, elle mourut, & fut enterrée à Béthulie auprès de son mari, & tout le peuple la pleura pendant sept jours.

Tout le reste de sa vie, & plusieurs années après sa mort, Israël joüit d'une profonde paix ; on institua une fête en mémoire de la victoire de Judith, & on la célébra assez long-tems parmi les Hébreux.

AN DU M. 3347. Avant J. C. 653. Avant l'Ere vulg. 657.

Dans toute cette Histoire il n'est pas fait mention du Roi Manassé, soit que ce Prince fût encore en captivité du tems de Saosduchin, ou Nabuchodonosor, soit qu'étant délivré de prison, ce qui est bien plus croyable, il ne se mêlât pas beaucoup du gouvernement. Il mourut à Jerusalem après cinquante-cinq ans de regne, âgé de soixante-sept ans. Il fut enterré dans les jardins du Palais Royal, & non pas dans les sépulchres des Rois de Juda (a). Son Histoire avoit été écrite par le Prophéte Isaïe, & on la voyoit aussi dans les Annales des Rois de Juda. On y lisoit l'Oraison qu'il fit à Dieu dans sa prison ; mais elle étoit différente de celle que nous avons aujourd'hui, qui ne se trouve point en Hébreu, & qui passe pour apocryphe.

CHAPITRE V.

Mort de Manassé. An du M. 3361. avant J. C. 639. avant l'Ere vulg. 643. Amon lui succede.

Amon son fils lui succeda. Il avoit vingt-deux ans lorsqu'il commença à regner, & il regna deux ans à Jerusalem. Sa mere s'appelloit Messalemeth, fille de Harus de Jeteba. Il fit le mal devant le Seigneur, comme avoit fait Manassé son pere au commencement de son regne. Il rétablit le culte des fausses Divinitez que Manassé avoit premierement adorées, & ensuite renversées. Il abandonna le Seigneur, & n'imita point la pénitence de Manassé. Il enchérit sur ses crimes, sans penser à retourner à Dieu comme avoit fait son pere. Ses Officiers formerent contre lui une conspiration, & le tuerent

Mort d'Amon Roi de Juda. An du M. 3363. avant J. C. 637. avant l'Ere vulg. 641. Josias lui succede.

(a) *Vide* 2. *Par*. XXXIII. 20. & 4. *Reg*. XXI. 18.

An du M. 3347 Avant J. C. 653 Avant l'Ere vulg. 657.

dans sa maison. Mais le peuple vengea sa mort, fit mourir ceux qui l'avoient assassiné, & établit en sa place Josias son fils. On ne sait rien des autres actions du regne d'Amon. Les Annales de Juda qui en étoient chargées, ne sont point venuës jusqu'à nous. Il fut enterré comme son pere dans les jardins du Palais Royal, dans le jardin d'Oza, où il avoit apparemment fait creuser son sépulcre.

Josias avoit huit ans lorsqu'il commença à regner (*a*), & il regna trente-un ans à Jerusalem. Sa mere s'appelloit Idida, & étoit fille de Hadaia de Besecath. Il fit ce qui étoit agréable au Seigneur, & marcha dans les voïes de David son pere, sans s'en détourner ni à droit ni à gauche. Les commencemens de son regne se ressentirent des désordres du regne précedent. Sophonie qui vivoit en ce tems-là, invective fortement contre l'idolatrie de Juda, & contre l'injustice des Magistrats. On adoroit dans le païs le Dieu Baal, & cette fausse Divinité y avoit ses Prêtres & ses Ministres (*b*). On y rendoit des honneurs divins aux Astres & à la Milice du Ciel, & on leur dressoit des Autels sur le toît des maisons. Le nom du Seigneur n'y étoit pas entierement oublié, on juroit en son nom, mais en même-tems on juroit au nom de Melchom. Le peuple ne suivoit point le Seigneur, & ne se mettoit point en peine de le trouver. Sophonie accuse les Prêtres de faire du Temple un lieu de commerce, d'injustice, & de tromperie. Il menace Jerusalem de punir tous ces crimes dans la derniere rigueur; ce qui s'exécuta dans la prise de cette Ville par les Caldéens. Il dit (*c*), que les Princes de Jé-

Prophéties de Sophonie.

(*a*) 4. *Reg.* XXII. 1. 2. 3. *Par.* XXXIV. 1. 2. 3. &c.

(*b*) Voyez *Sophon.* 1.

(*c*) *Sophon.* III. 3. 4. 5.

Jerusalem sont au milieu de Jerusalem comme des lions rugissans, & ses Juges comme des loups affamez, qui dévorent leur proye au soir, sans rien laisser pour le lendemain; que ses Prophétes sont des extravagans, des hommes sans foi, des prévaricateurs; que ses Prêtres ont soüillé les choses saintes, & ont violé la Loi par leurs injustices.

AN DU M. 3370. Avant J. C. 630 Avant l'Ere vulg. 634.

CHAPITRE VI.

Josias travaille à réformer les abus de son Roïaume. An du M. 3370. avant J. C. 630. & suiv. avant l'Ere vulg. 634.

Voilà quel étoit le royaume de Juda avant que Josias l'eût réformé, & qu'il l'eût purgé des désordres qui y regnoient. Dès la huitiéme année de son regne, qui étoit la seiziéme de son âge, il commença à chercher le Seigneur; & la douziéme année de son regne, qui étoit la vingtiéme de son âge, il purifia Juda & Jerusalem des hauts lieux (*a*), des bois profanes, des Idoles, & des figures superstitieuses qui y étoient adorées. Il fit détruire en sa présence les Autels de Baal, & briser ses Idoles. Il démolit les enclos consacrez au Soleil, où l'on entretenoit un feu éternel; il extermina les augures qui avoient été établis par les Rois d'Israël: & ceux qui offroient de l'encens à Baal, au Soleil, à la Lune, & aux Astres, & en particulier aux Etoiles de la partie méridionale du Ciel (*b*). Il fit ôter de la Maison de Dieu l'Idole d'Asera, ou d'Astarte, & ordonna qu'on la jettât hors de Jerusalem dans la vallée de Cédron, où elle fut brûlée & réduite en cendres, & les cendres jettées sur les tombeaux du menu peuple, qui lui avoit offert de l'encens. Il ruina les maisons des hommes consacrez à une honteuse prostitution, & les tentes que les femmes leur faisoient au métier, en l'honneur d'Asera ou d'Astarte.

(*a*) Voyez 2. *Paral.* XXXIV. 5. & 4. *Reg.* XXIII. 5. 6. 7. & *seq.*

(*b*) L'*Heb.* מזלות *Vide Job.* XXXVIII. 9. & 32.

AN DU M 3370 Avant J. C. 630. Avant l'Ere vulg 634.

Il profana tous les hauts lieux où les Prêtres de la race d'Aaron avoient sacrifié contre l'ordonnance du Seigneur, qui avoit déclaré que Jerusalem étoit le lieu où il vouloit qu'on lui rendit ses adorations. Il abolit les Autels consacrez à Trivia ou à la Lune, qui étoient aux portes de la Ville, & à la porte de Josué Prince de Jerusalem, & dans d'autres endroits de la Ville (*a*). Cette Déesse Trivia étoit considérée comme la Déesse des Portes. Depuis ce tems le Roi ne permit plus que les Prêtres, qui avoient eu la foiblesse d'aller offrir de l'encens au Seigneur sur les hauts lieux, servissent à l'Autel des holocaustes; il leur permit seulement de faire d'autres fonctions moins importantes, & de recevoir leur subsistance des revenus du Temple.

Josias souilla aussi le lieu de Topheth, qui est dans la vallée des fils d'Hennon, en y répandant des immondices. Ce lieu est à l'orient méridional de Jerusalem. On dit qu'on y adoroit particulierement le faux Dieu Moloc, & qu'on y immoloit dans les flâmes, ou entre les bras de cette cruelle Divinité, de jeunes enfans, au bruit des tambours, afin qu'on n'entendit pas les cris de ces malheureuses victimes. La statuë de Moloc étoit, dit-on, creuse par dedans, & on y allumoit du feu jusqu'à la rendre toute brûlante, après quoi on mettoit les enfans entre ses bras. Quelques-uns disent que le feu étoit allumé devant la statuë, & que les enfans que l'on mettoit sur ses bras étendus & penchans, tomboient d'eux-mêmes dans les flâmes. Mais ces particularitez ne sont pas bien assurées. Ce qui est certain, c'est que l'on brûloit des enfans en l'honneur de Moloc.

(*a*) Voyez *Isaï*, LV. 11. & LVII. 8.

Josias ôta aussi les chariots & les chevaux, que les Rois de Juda avoient consacrez au Soleil à l'entrée de la porte du Temple du Seigneur, & auprès de la maison de l'Eunuque Nathan-Melech, qui demeuroit près la sale des Gardes du Temple; soit que ces chevaux fussent en sculpture & en relief, ou qu'ils fussent des chevaux réels employez à tirer les chariots, dont il est ici question; Josias brûla les chariots, & fit ôter les chevaux qui étoient à l'entrée de ce saint lieu. Il détruisit aussi les Autels qui étoient sur le toît, ou sur la terrasse faite en platteforme de la maison d'Achaz; ces Autels étoient principalement consacrez à la Milice du Ciel, aux Astres, & à la Lune. Il démolit de plus les Autels que Manassé avoit bâtis dans les deux parvis du Temple du Seigneur. Manassé les avoit déja démolis; mais apparemment qu'Amon les avoit rétablis au même lieu. Il en répandit les cendres & la poussiere dans le torrent de Cédron, pour en abolir, autant qu'il pouvoit, jusqu'à la mémoire.

AN DU M. 3370. Avant J. C. 630. Avant l'Ere vulg. 634.

Enfin le Roi profana les hauts lieux qui étoient à Jerusalem, sur le mont des Oliviers, au côté méridional. Salomon étoit le premier qui y eût bâti des Autels. Manassé & Amon les y avoient rétablis. Ils subsisterent pendant la minorité de Josias; mais en ayant reconnu l'abus, il les démolit, & y ruina le culte impie que l'on y avoit rendu à Astarte Déesse des Sidoniens, à Chamos Dieu de Moab, & à Moloc Dieu des Ammonites. Il en brisa les statuës, abbattit les bois, & remplit ces lieux d'ossemens de morts. De-là il alla à Bethel, où étoit le premier Autel qu'avoit bâti Jéroboam fils de Nabat. Il ruina cet Autel & ce haut lieu; il mit le feu au bois sacré, il réduisit en cendres tout ce qui avoit servi au culte sacrile-

An du M. 3370 Avant J. C. 630. Avant l'Ere vulg. 634

ge des veaux d'or; & comme il retournoit de cette hauteur, ayant vû les sépulcres des Prêtres de ces fausses Divinitez, il fit déterrer leurs ossemens, les brûla sur les Autels où ils avoient sacrifié, afin que désormais personne ne s'avisât de vouloir sacrifier dans les lieux ainsi soüillez. Alors on vit admirablement l'exécution de la menace que le Seigneur avoit faite par un Prophéte envoyé à Jéroboam (a), en ces termes: Autel, Autel, voici ce que dit le Seigneur: Il naîtra un fils de la race de David qui s'appellera Josias, & qui immolera sur toi les Prêtres des hauts lieux, qui brûlent aujourd'hui de l'encens sur toi, & qui te profanera en brûlant sur toi des ossemens d'hommes morts.

Le Roi ayant remarqué un certain tombeau que l'on avoit épargné, en demanda la raison, & on lui dit que c'étoit le sépulcre de l'homme de Dieu, qui étoit venu de Juda, & qui avoit prédit à Jéroboam tout ce qui venoit d'être exécuté par ses ordres. On lui en raconta toute l'histoire, & il ordonna qu'on le laissât au même lieu sans y toucher, non plus qu'aux os de l'autre Prophéte de Bethel, qui avoit voulu être enterré auprès de lui.

Josias ne borna pas son zéle aux Villes de ses Etats. Il résolut d'exterminer tous les restes de l'Idolatrie, même des Villes du Royaume d'Israël, qui étoient alors presque toutes désertes, depuis la transmigration des dix Tribus, arrivée premierement sous Teglatphalasar, & ensuite sous Salmanasar. Il parcourut donc tous ces lieux, en détruisit les Autels, renversa les Idoles, abbatit les Bois profanes, fit mourir les Prêtres qui entretenoient un culte impie, profana ces lieux en y brûlant sur les Autels des os

(a) 3. Reg. XIII. 2.

d'hommes morts. Après tout cela il revint à Jerusalem (*a*).

AN DU M. 3370. Avant J. C. 630. Avant l'Ere vulg. 634.

CHAPITRE VII.

Histoire de Jeremie. Il commence à prophétiser.

Jeremie parut dans le même tems. Il commença à prophétiser de fort bonne-heure, & n'étant encore, pour ainsi dire, qu'un enfant, en la treiziéme année de Josias (*b*). Ce Prophéte étoit d'Anathot, bourgade à l'orient de Jerusalem, environ à trois milles de cette Ville. Il ne rédigea ses prophéties par écrit que la quatriéme année du regne de Joachim. Jusqu'alors il s'étoit contenté de faire des discours de vive voix. Il continua à prophétiser jusqu'après la prise de Jerusalem, & la transmigration de Juda. Lorsque Dieu commença à lui adresser sa parole, il lui dit : Je vous ai connu, & destiné à l'emploi sacré de la prophétie, avant que vous fussiez né, & avant même que vous fussiez formé dans le sein de votre mere ; & je vous ai établi Prophéte des Nations étrangeres, pour leur annoncer ce qui doit leur arriver. Jeremie lui répondit : Helas! hélas! Seigneur, vous voyez que je ne puis parler, parce que je ne suis qu'un enfant. Le Seigneur repliqua : Ne dites pas, je ne suis qu'un enfant ; car vous irez partout où je vous envoyerai, & vous porterez mes ordres où je vous dirai de les porter. Ne craignez point de paroître devant ceux à qui je vous envoyerai ; car je suis avec vous pour vous défendre. Alors le Seigneur étendit sa main, toucha la bouche de Jeremie, & lui dit : Je vais mettre mes paroles dans votre bouche : je vous établis aujourd'hui sur les nations & sur les Royaumes, pour arracher & pour détruire, pour perdre & pour dissiper, pour édifier & pour planter.

L'an du M. 3392.

(*a*) *Vide* 4. *Reg* XXIII. 18. 19. 20. & 2. *Paral.* XXXIV. 6. 7.

(*b*) *Jerem.* XXV, 3. 4. 5.

An du M. 3370. Avant J. C. 630. Avant l'Ere vulg. 634.

Tout cela se passa apparemment en vision ; & quand le Seigneur lui dit, qu'il l'envoye pour arracher, & pour planter, cela ne veut dire autre chose, sinon : je vous envoye pour annoncer à Juda la résolution que j'ai prise de l'arracher de son païs, de ruiner sa Monarchie, & après cela de le rappeller & de le planter, pour ainsi dire, dans son païs, lorsqu'il se sera converti, & que je le ramenerai de sa captivité. Le Seigneur lui fit voir ensuite une branche d'amandier qui commençoit à fleurir. L'amandier est un des premiers arbres qui fleurissent. Dieu vouloit marquer par-là à son Prophéte, qu'il étoit tout prêt d'exécuter les menaces qu'il avoit faites contre son peuple. Il lui montra encore en vision une chaudiere boüillante remplie de chair, & souflée par un grand vent venant du Nord ; pour lui faire connoître, que la Judée & Jerusalem désignée par cette chaudiere, seroit soufflée, & que la chair qui y étoit, seroit cuite & consumée par les Caldéens, qui devoient venir dans ce païs du côté du Septentrion. C'étoit-là comme le précis de tout ce que Jeremie avoit à annoncer aux Hébreux dans toute la suite.

Le Seigneur ajoûta : Allez donc trouver mon peuple, ce peuple ingrat qui m'a abandonné pour sacrifier aux Dieux étrangers, & pour adorer les ouvrages de leurs mains ; dites-leur tout ce que je vous commande, & n'apprehendez point de paroître devant eux, parce que je vous rendrai intrépide en leur présence. Je vous établis aujourd'hui comme une Ville forte, comme une colomne de fer, comme un mur d'airain, contre tout Juda, contre ses Rois, ses Princes, ses Prêtres & son peuple. Ils vous attaqueront, mais ils ne prévaudront point contre vous, parce que je suis avec vous pour vous défendre.

Après

Après cela Jeremie par l'ordre du Seigneur commença à invectiver contre les crimes de Juda. Il dit que le Seigneur avoit autrefois pris Israël comme une épouse, dans le tems qu'il fit alliance avec leurs peres à Sinaï; mais que cette épouse, lui avoit bien-tôt manqué de fidelité. Dieu demande à son peuple : Quelle injustice, quel sujet de plainte vos peres ont-ils trouvé en moi, pour s'abandonner ainsi à l'idolatrie, au préjudice de mon culte? Je vous ai fait entrer dans une terre de délices, & après cela vous l'avez soüillée par vos abominations. Les Prêtres qui devoient être les dépositaires de la Loi, n'ont point connu le Seigneur. Les Pasteurs ont été les premiers violateurs de mes Loix; les Prophétes ont prophétisé au nom de Baal, & ont adoré les Idoles.

AN DE M. 3370. Avant J. C. 630. Avant l'Ere vul. 634.

Il ajoûte : Passez aux Isles de Cethim, allez au païs de Cédar, & voyez s'il s'y est rien fait de semblable à ce qui se passe parmi mon peuple. Ces Nations n'ont point changé leurs Dieux, ni leur Religion, toute fausse qu'elle fût; & mon peuple a changé sa gloire contre une Idole. O cieux ! fremissez d'étonnement : Portes du Ciel, pleurez & soyez inconsolables; car mon peuple a fait deux maux. Ils m'ont abandonné, moi qui suis une source d'eau vive, & ils se sont creusé des citernes entr'ouvertes, & qui ne peuvent tenir l'eau. Israël, ce peuple si cheri, a été exposé en proye. Des lions se sont jettez sur lui, sa terre a été réduite en un désert, ses Villes ont été brûlées. Les étrangers l'ont outragé de la plus sanglante maniere; & d'où tout cela lui est-il arrivé, sinon de ce qu'il a abandonné le Seigneur son Dieu? Vous avez brisé mon joug dès le commencement, & vous avez dit : Je ne serai point assujetti. Vous vous êtes prosti-

AN DU M. 3370. Avant J. C. 630. Avant l'Ere vulg. 634.

tué comme une femme impudique, sur toutes les collines élevées, & sous tous les arbres chargez de verdure. Je vous avois planté comme une vigne choisie, & vous êtes devenu pour moi une plante bâtarde. Les Chapitres 2. 3. 4. 5. 6. sont à peu près de même stile. Ils renferment de violens reproches contre les crimes de Juda, & une vive exhortation à se convertir, & à quitter leurs désordres. Nous croyons que tout cela fut prononcé vers la treiziéme année de Josias.

Vers l'an du M. 3376. avant J. C. 624. avant l'Ere vulg. 628.

Ce fut apparemment après la purification du Temple, & après qu'on eut rétabli le culte public du Seigneur, que Jeremie reçut ordre d'aller à la porte du Temple, & de dire à tout le peuple (*a*) : Voici ce que dit le Seigneur : Redressez vos voyes, & corrigez votre conduite, & j'habiterai avec vous. Ne mettez point vainement votre confiance en ces paroles : C'est le Temple du Seigneur, c'est le Temple du Seigneur, c'est le Temple du Seigneur; car si vous continuez à voler, à tuer, à commettre l'adultére, à jurer faussement, à sacrifier à Baal, à adorer des Dieux étrangers, vous ne trouverez dans ma Maison aucun secours. Mon Temple est-il une caverne de voleurs? Allez à Silo, au lieu qui m'étoit autrefois consacré, & considerez comme je l'ai traité à cause de la méchanceté du peuple d'Israël. Je traiterai ce Temple comme j'ai traité Silo, si vous continuez à m'irriter, & je vous chasserai loin de moi, comme j'ai chassé vos freres les enfans d'Ephraïm, qui ont été emmenez captifs au-delà de l'Euphrate. Ne voyez-vous pas ce que fait ce peuple dans

(*a*) *Jerem.* VII. VIII. IX. & X.

Jerusalem, & dans toutes les villes de Juda? Les enfans ramassent le bois, les peres allument le feu, & les femmes pétrissent des gâteaux à la Reine du Ciel, à la Lune. L'on adoroit principalement cette Divinité sur les plateformes du toit des maisons.

An du M. 3376. Avant J. C. 624. Avant l'Ere vulg. 618.

Après cela le Prophéte dénonce à son peuple toutes sortes de malheurs, il leur prédit la destruction de Topheth, qui est dans la vallée d'Hennon près de Jerusalem, où l'on immoloit des enfans à Moloc. Il menace de remplir ce lieu de corps morts, & de faire cesser à Jerusalem les cris de joïe, & les cantiques usitez dans les cérémonies des mariages. Il s'éleve contre les Rois, les Princes, les Prêtres & les Prophétes de Juda. Il dit qu'il viendra un tems où l'on tirera des sépulcres les os des Rois & des Princes de Juda, & qu'on les jettera sans aucun respect sur la terre comme du fumier. On vit en effet tout cela après la mort de Josias, & après la prise de Jerusalem par les Caldéens. Dieu les menace encore de la guerre, & de la famine; il dit qu'il envoyera contre eux des serpens, des basilics dont la blessure sera mortelle, & ne pourra être guérie par aucun secret des enchanteurs. Autrefois il y avoit des gens qui faisoient métier de guérir les playes par des enchantemens.

Le Prophéte fait une peinture affreuse des crimes qui regnoient dans Juda: ce n'étoit que violement de la Loi, que mensonge, que fourberie, qu'injustice, que tromperie, que médisance. Il dit que le Seigneur fera de Jerusalem un amas de ruines, une caverne de bêtes venimeuses; que la terre & les villes de Juda seront réduites en solitude; qu'il nourrira son peuple d'absinthe, qu'il l'abreuvera de fiel; qu'il les disperscra parmi les Nations, & qu'il

An du M. 3376. Avant J. C. 624. Avant l'Ere vulg. 628.

les poursuivra avec l'épée jusqu'à ce qu'ils soient exterminez. Après ces prédictions contre Juda, le Prophéte s'éleve contre l'Egypte, contre l'Idumée, contre les enfans de Moab, & ceux d'Ammon, & il dit que le tems s'approche que le Seigneur fera éclater sa colere contre tous ces peuples; contre ceux qui sont circoncis, comme contre ceux qui ne le sont pas; puisque si ces Nations n'ont pas la circoncision du corps, ceux de Juda n'ont pas celle du cœur, qui est la seule qui rend l'homme agréable à Dieu. Il montre après cela la vanité de l'idolatrie, entrant dans le détail de la maniere dont les hommes se fabriquent des Idoles. Enfin il releve la grandeur de Dieu, par la consideration des effets merveilleux de sa puissance.

CHAPITRE VIII.

Le Grand Prêtre Helcias trouve le Livre de la Loi dans le Temple, l'an du M. 3380. avant J. C. 620. avant l'Ere vulg. 624.

Josias la dix-huitiéme année de son regne (*a*), qui étoit la vingt-sixiéme de son âge, envoya Saphan Secretaire du Temple, avec Maasia Prince de la Ville, & Joha fils de Joachas, vers Helcias Grand-Prêtre, pour lui dire de faire fondre & mettre en masse & en lingots tout l'or & l'argent que le peuple avoit offert au Temple depuis le tems que le Roi y avoit rétabli l'exercice du culte du Seigneur, & de le donner aux entrepreneurs qui devoient faire travailler aux réparations de la Maison du Seigneur, & d'en employer aussi une partie à l'achat des bois & des pierres nécessaires pour tous ces ouvrages. Le Roi avoit de plus commandé qu'on ne distribuât point cet argent par compte aux entrepreneurs, mais qu'on s'en rapportât à leur bonne foi; afin peut-être que l'on travaillât à cet ouvrage de meilleur cœur, &

(*a*) 2. *Par.* XXXIV. 8. 9. & 10.

qu'on n'y épargnât rien. D'ailleurs on avoit choisi des entrepreneurs d'une probité & d'une fidelité reconnuës, qui étoient tous Lévites, du nombre de ceux qui joüoient des instrumens dans le Temple.

An du M. 3380. Avant J. C. 623. Avant l'Ere vulg. 624.

Comme on ramassoit l'argent qui avoit été mis dans le trésor du Temple, pour le mettre en billons ou en lingots, le Grand-Prêtre Helcias trouva le Livre de la Loi du Seigneur, écrit de la main de Moïse. Il y a toute apparence que quelque Prêtre avoit caché ce Livre si ancien & si vénérable en cet endroit, pour le sauver des mains des Rois impies, qui avoient ôté du Temple l'Arche d'Alliance, à côté de laquelle Moïse (*a*) avoit ordonné de mettre une copie de la Loi, c'est-à-dire, de l'alliance qui avoit été faite à Horeb, & renouvellée dans les plaines de Moab.

Anciennement lorsqu'on faisoit un contrat, pour l'ordinaire on en mettoit l'original cacheté dans un lieu sûr, & on en gardoit une copie ouverte, pour y avoir recours dans le besoin. (*b*). Le Décalogue étoit le contrat d'alliance faite entre Dieu & son peuple. Les Tables de pierre écrites de la main de Dieu étoient l'original de ce contrat. Elles furent mises dans un coffre d'une sainteté inviolable. La copie de ce contrat & les ratifications furent mises au dehors, & à côté de ce coffre sacré. Toutes les circonstances que l'Ecriture nous rapporte de ces évenemens, nous prouvent que ce furent les Chapitres 28. 29. 30. & 31. du Deuteronome qui furent trouvez alors ; car il n'y a proprement que ces quatre Chapitres que

(*a*) *Deut.* XXXI. 26.

(*b*) *Jerem.* XXXII. 12. 13. 14.

An du M. 3380. Avant J. C. 620. Avant l'Ere vulg. 624.

Moïse ait ordonné de mettre à côté de l'Arche, & ils renferment des menaces & des malédictions, de même que ce qui fut lû devant Josias.

Helcias ayant donc trouvé ce Livre, en donna avis à Saphan, afin qu'il en rendît compte au Roi. Saphan étant venu trouver Josias, lui dit qu'on avoit exécuté ses ordres au sujet de l'argent qui s'étoit trouvé dans les coffres du Temple. Il ajoûta qu'Helcias lui avoit donné le Livre de la Loi qui avoit été trouvé dans le Temple. Le Roi ordonna qu'on lui en fit la lecture. Saphan le lut, & Josias l'ayant entendu, déchira ses vétemens, & fit venir le Grand-Prêtre Helcias, Ahicam fils de Saphan, Abdon fils de Micha, Asaïas Officier du Roi, avec le Secretaire Saphan, & leur dit : Allez, & priez Dieu pour moi, & pour ce petit reste de Juda & d'Israël, afin que le Seigneur ait pitié de son peuple, & consultez le Seigneur sur ce qu'il demande de moi & de mon peuple, dans cette circonstance où l'on a découvert ce Livre, dont on me vient de faire la lecture : car je vois bien que la colere du Seigneur s'est allumée contre nous, parce que nos peres n'ont point écouté les paroles de cet écrit, & qu'ils n'ont point obéï à ce que le Seigneur demandoit d'eux.

Ces députez allerent donc trouver la Prophétesse Holda femme de Sellum, qui demeuroit à Jerusalem dans la seconde ville, bâtie ou fermée de murailles par Manassé, & ils la consulterent sur ce que le Roi leur avoit dit (*a*). Holda leur répondit : Voici ce que dit le Sei-

(*a*) *Vide* 2. *Par.* XXXIII. 14. & le Comment. sur le 4. *Reg.* XXII. 14.

gneur : Dites à l'homme qui vous a envoyé vers moi : Je vais faire tomber sur ce lieu & sur ses habitans tous les maux que le Roi de Juda a entendu lire dans le Livre de la Loi, parce qu'ils m'ont abandonné, & qu'ils ont sacrifié à des Dieux étrangers ; c'est pourquoi ma colere s'est allumée contre eux, & rien ne la pourra éteindre. Et à l'égard de Josias qui vous a envoyé, vous lui direz : Parce que vous avez écoûté avec humilité & avec frayeur les paroles de ce Livre, que vous avez redouté mes menaces, que vous avez déchiré vos vêtemens, & pleuré devant moi, j'ai écouté votre priere, dit le Seigneur ; je veux vous faire miséricorde ; vous ne verrez point les maux que je dois faire tomber sur cette Ville, & vous regnerez en paix avec vos peres.

An du M. 3381. Avant J. C. 619. Avant l'Ere vulg. 623.

Le Roi ayant oüi ces paroles, fit assembler tous les Anciens de Juda & de Jerusalem, les Prêtres, les Lévites, les Prophétes, & tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, & les ayant fait venir dans le Temple, il monta à sa tribune, & lut debout devant tout le peuple les paroles de l'alliance, qui étoient contenuës dans le Livre qui venoit d'être trouvé dans la Maison du Seigneur. Après cette lecture, le Roi proposa à tout le peuple de renouveller l'alliance avec le Seigneur, & de s'engager de nouveau à observer toutes ses ordonnances, à marcher dans ses voyes, & à lui jurer une fidélité éternelle, en conformité de ce qui étoit contenu dans le Livre dont il venoit de leur faire la lecture. Tout le peuple consentit de tout son cœur à la proposition du Roi. Alors Josias renouvella l'alliance avec le Seigneur, & il ordonna au Grand-Prêtre Helcias, & aux autres Prêtres inférieurs, & aux Lévites qui gardoient les portes de la maison de Dieu,

AN DU M. 3381.
Avant J. C. 6[2]0.
Avant l'Ere vulg. 623.

de jetter hors du Temple tous les vaisseaux qui avoient servi à Baal, à Astarte, & à toute la Milice du Ciel. Il fit brûler dans la vallée de Cédron, qui est à l'orient de Jerusalem, toutes les figures idolatres, & tous les instrumens qui avoient été employez à l'idolatrie dans le Temple, il les fit réduire en cendres dans cette vallée, qui étoit un lieu soüillé, & comme la voirie de Jerusalem, & en fit porter les cendres à Bethel, où avoient été les veaux d'or, afin de soüiller ce lieu, que la superstition des peuples avoit jusqu'alors regardé comme sacré. Ainsi il bannit de Juda, & de tout ce qui étoit resté d'Israël, toute sorte d'idolatrie, & tant qu'il vécut, son peuple demeura attaché au service du Seigneur, du Dieu de leurs peres.

CHAPITRE IX.

Jeremie vient à Jerusalem, & exhorte le peuple à la fidélité au Seigneur.

Ce fut selon toutes les apparences, dans ce même tems que Jeremie reçut ordre du Seigneur d'aller à Jerusalem, & de dire au peuple qui y étoit assemblé (*a*): Voici ce que dit le Seigneur: Malheur à l'homme qui n'écoutera point les paroles de cette alliance que je fis autrefois avec vos peres, lorsque je les tirai de l'Egypte, & que je leur dis: Ecoutez ma voix, & obéïssez à mes ordres, & je serai vôtre Dieu, & vous serez mon peuple. Je suis disposé à exécuter aujourd'hui tout ce que je promis alors à vos peres, pourvû que vous accomplissiez l'alliance que je fais aujourd'hui avec vous. Je n'ai rien omis pour porter vos peres à demeurer dans mon obéïssance. Je leur ai envoyé mes serviteurs & mes Prophétes, qui les ont conjurez en mon nom de revenir à moi. Mais ils n'ont point voulu m'écouter. Je les ai frappez de toutes les plaïes dont je les avois

(*a*) *Jerem.* XI.

An du M. 3381. Avant J. C. 619. Avant l'Ere vulg. 623.

menacez, lorsque je fis alliance avec eux : mais cela ne les a pas rendus meilleurs, ni plus dociles. Ceux d'aujourd'hui ont imité leurs peres. Ils m'ont abandonné pour courir après des Dieux étrangers ; ils ont violé l'alliance que j'avois faite avec eux. C'est pourquoi je les accablerai de tous les maux dont je les ai menacez. Après cela qu'ils aillent crier aux Dieux qu'ils ont choisis, pour voir s'ils les secoureront.

Les habitans d'Anathot (*a*), patrie de Jeremie, vouloient l'empêcher de prophétiser, & le menaçoient de le faire mourir ; mais voici ce qu'il leur dénonça de la part du Seigneur : Je visiterai dans ma colere les habitans d'Anathot ; leurs jeunes hommes mourront par l'épée, leurs fils & leurs filles périront par la famine ; ils seront exterminez jusqu'au dernier, parce que je ferai fondre sur eux les effets de ma colere au tems destiné à leur châtiment. A l'occasion des persécutions & des menaces que ceux d'Anathot lui avoient faites, Jeremie se plaint à Dieu du bonheur des méchans (*b*), & de la prospérité des impies, pendant que ses amis & ses fidéles serviteurs étoient accablez de malheurs, haïs & persécutez de tous côtez. Mais le Seigneur lui déclare qu'il va livrer la terre de Juda & son Temple à ses ennemis ; que les étrangers y porteront le ravage & la désolation par tout ; & qu'après cela il exercera sa vengeance contre ceux qui auront persécuté son peuple, qu'il les arrachera de leur païs ; & qu'enfin il ramenera les Israëlites dans leur patrie, & les traitera avec sa clémence ordinaire, à moins que par leurs ingratitudes, ils ne le

(*a*) *Jerem.* XI. 21 *& seq.* XII. [illegible] 3. *& seq.*

(*b*) *Jerem.* XII. 1, 2. *&c.*

An du M. 3381.
Avant J. C. 619.
Avant l'Ere vulg. 613.

forcent de nouveau à les faire périr entierement de dessus la terre.

Jeremie reçut aussi ordre du Seigneur d'acheter une de ces larges ceintures, qui couvroient les reins & une partie des cuisses, & de la mettre sur ses reins, avec défense de la laver & de la faire blanchir. Après qu'il l'eut portée quelque tems, le Seigneur lui ordonna de l'aller cacher dans une caverne sur le bord de l'Euphrate. Jeremie y alla, & revint en Judée. Quelque tems s'étant passé, le Seigneur lui commanda d'aller tirer cette ceinture du lieu où il l'avoit cachée; il y fut, & trouva sa ceinture toute pourrie. Alors Dieu lui dit: C'est ainsi que je ferai pourrir l'orgüeil de Juda, & la vanité de Jerusalem. Tout ce peuple corrompu, qui court après les Idoles pour les adorer, sera réduit au même état que cette ceinture, qui n'est plus propre à aucun usage. Je les ai portez sur moi comme on porte une ceinture; mais je veux les quitter, & les rejetter loin de moi.

La même année, dix-huitiéme de Josias, le quatorziéme jour du premier mois de l'année Sainte, Josias fit célébrer une Pâque solemnelle (*a*). Il ordonna d'abord aux Prêtres de faire purifier tout le Temple, & de lui apprendre ce qu'il devoit faire pour participer à la victime Pascale; il leur dit ensuite de remettre dans le Sanctuaire du Temple l'Arche d'Alliance, qui en avoit été ôtée par les Rois impies ses prédécesseurs. Car, ajouta-t-il, vous ne la porterez plus désormais d'un lieu à un autre, comme vous avez fait jusqu'ici, elle demeurera fixe dans le saint Lieu; & pour vous, déga-

(*a*) 2. *Par.* xxxv. 1. 2. *&c.* & 4. *Reg.* xxiii. 21. *&c.*

gez de tout autre soin, vous ne vous appliquerez plus qu'à servir le Seigneur votre Dieu, & à lui présenter les offrandes & les victimes de son peuple d'Israël. Au reste on pourvoira à votre subsistance par les prémices, les décimes & autres choses que la Loi du Seigneur vous assigne.

An. du M. 3381. Avant J. C. 619. Avant l'Ere vulg. 623.

Il leur dit aussi de regler le nombre & l'ordre des Lévites pour les fonctions du sacré ministere, suivant ce qui avoit été ordonné autrefois par David & par Salomon; afin que dans la solemnité de la Pâque tout se passât sans confusion, & sans embarras. Pour fournir aux frais de cette assemblée, le Roi donna trente mille, tant moutons que chevreaux, pour la Pâque, & outre cela trois mille bœufs. Les Officiers de la Cour donnerent aussi un grand nombre de victimes, ainsi qu'ils s'y étoient obligez à l'exemple du Roi. Le Grand-Prêtre, & les deux autres Princes des Prêtres, fournirent pour leur part aux autres Prêtres inférieurs, deux mille six cens moutons, & trois cens bœufs. Les six principaux Chefs des Lévites donnerent aux autres Lévites d'un moindre rang, pour célébrer la Pâque, cinq mille moutons & cinq cens bœufs. Les moutons servirent pour la victime Pascale, & les bœufs furent offerts les uns en holocauste, d'autres pour le péché, & d'autres en sacrifices pacifiques. On immola donc toutes ces victimes, & les Prêtres & les Lévites distribuez par bandes remplirent toutes leurs fonctions; les Laïques égorgeoient les victimes Pascales, & ils en offroient le sang aux Prêtres, qui le versoient au pied de l'Autel.

CHAPITRE X.

Pâque solemnelle célébrée par Josias & par tout son peuple. C'étoit sur la fin de la dix-huitiéme année du regne de Josias.

Dans cette occasion les Lévites dépoüillerent les holocaustes, ce qui réguliérement n'étoit permis qu'aux Prêtres. Mais au milieu

An du M. 3381.
Avant J. C. 619
Avant l'Ere vulg. 623.

de cette multitude de victimes, on fut obligé de passer pardessus les loix ordinaires. Et pour ce qui est des hosties pacifiques, on en fit cuire les chairs dans des pots & dans des marmites, pour les distribuer promtement au peuple; de sorte que les Lévites occupez à cuire ces victimes, n'eurent pas le loisir de préparer à manger, ni pour eux-mêmes, ni pour les Prêtres qui avoient été employez jusqu'à la nuit à offrir le sang & la victime Pascale, les holocaustes & les graisses des autres hosties; ils ne purent prendre de la nourriture ce jour-là que fort tard. Mais enfin tout se passa dans le plus bel ordre du monde. Le peuple observa l'abstinence du pain levé, comme elle est ordonnée par la Loi, pendant sept jours; jamais Pâque ne fut célébrée avec tant d'appareil, de solemnité & de magnificence; on n'avoit rien vû de pareil depuis le tems de Samuël jusqu'alors.

Réforme que Josias fait des abus de son Royaume.

Josias pour achever l'ouvrage qu'il avoit si heureusement commencé, extermina de tout le païs de Juda & de Jerusalem, tous les Devins, les Magiciens, les Enchanteurs, les Teraphims, & autres figures superstitieuses; les impuretez & les abominations qui y avoient été souffertes ou tolerées jusqu'alors. Il n'y avoit point eu de Roi qui lui ressemblât en zele & en piété, & qui soit retourné comme lui au Seigneur de tout son cœur, de toute son ame & de toute sa force. Mais la colere de Dieu qui s'étoit allumée contre Juda, & qui avoit été jusqu'alors comme suspenduë par la piété de ce saint Roi, ne put être entierement appaisée; le Seigneur protesta qu'il rejetteroit Juda, comme il avoit fait Israël, & qu'il abandonneroit Jerusalem, cette Ville qu'il avoit choisie, & le Temple, ce lieu si auguste & si privilégié,

qu'il les abandonneroit & les livreroit aux Gentils; c'est ce qui arriva en effet après la mort de Josias, ainsi que nous le verrons ci-après.

An du M. 3381. Avant J. C. 619. Avant l'Ere vulg. 623.

Nous croyons que c'est sous le regne de Josias que Joël parut, & qu'arriva la stérilité, la famine & les autres fléaux dont il nous parle dans sa prophétie (*a*). Il dit qu'on n'en avoit jamais vû de pareille; que la sauterelle avoit mangé les restes de la chenille; le bruchus & le hanneton, le reste de la sauterelle, & les nielles les restes du hanneton. Ce Prophéte décrit la chûte des sauterelles sur la Judée, comme l'irruption d'une armée ennemie; il dit que ces insectes mangerent l'écorce, & les feüilles des vignes & des figuiers, & qu'elles firent mourir les branches de ces arbres; que le bled fut gâté, les oliviers, & les autres arbres fruitiers dépoüillez; que les animaux domestiques, & les bêtes mêmes de la campagne ne trouvoient plus de nourriture. Les peuples allarmez à la vûë de ces fléaux, accoururent au Temple du Seigneur pour implorer sa clémence. Ils s'humilierent dans le sac & dans la cendre; ils confesserent leurs iniquitez, & le Seigneur se laissa fléchir à leurs pleurs; il leur promit de leur envoyer du bled, du vin & de l'huile en abondance, & de faire périr ces insectes qui ravageoient leur païs.

Le Prophéte après cela (*b*) s'éleve à de plus grands objets; il promet que le Seigneur répandra son esprit sur toute chair; que les jeunes & les vieux, les hommes & les femmes prophétiseront, & auront des visions surnaturelles; que

(*a*) *Joël.* I. 11.

(*b*) *Joël.* II. 28. & *seq.* III. 1. 2. 3. &c.

ANNÉE INCERTAI.

Dieu fera paroître des prodiges dans le ciel & ſur la terre; que le Soleil ſera couvert de ténébres, & la Lune teinte en ſang, avant que le grand & terrible jour du Seigneur arrive; & qu'alors quiconque invoquera le nom du Seigneur ſera ſauvé. On voit bien que tout cela regarde le tems de l'Evangile, & l'effuſion de l'Eſprit-Saint ſur les Fidéles & les Apôtres au jour de la Pentecôte. Il ajoûte: Lorſque le Seigneur aura ramené de Babylone les captifs de Juda & de Jeruſalem, il aſſemblera dans la vallée de Joſaphat les peuples qui les ont perſécutez, & il entrera en jugement avec eux, & vengera ſur eux les injures qu'ils ont faites à ſes ſerviteurs.

Nous croyons que l'exécution littérale de cette prophétie regarde la défaite de Cambyſe au pied du Mont-Carmel, & dans un ſens plus relevé, le jugement dernier, dans lequel Dieu doit juger les vivans & les morts, & rendre à chacun ſelon ſes œuvres. Après tout cela Dieu promet à ſon peuple une proſpérité & une abondance de tout bien. Ces promeſſes ſont ſi magnifiques, qu'on n'en a jamais vû l'accompliſſement hiſtorique dans l'état des Juifs, mais ſeulement dans l'Egliſe Chrétienne, qui a poſſedé éminemment & d'une maniere infiniment parfaite, tout ce que les Prophétes ont annoncé de plus grand & de plus pompeux en faveur des Juifs. Quant à la perſonne de Joël, l'on ne nous en apprend rien de certain, qui puiſſe entrer dans le corps de cette hiſtoire.

CHAPITRE XI.

Prophéties fâcheuſes de Jeremie contre Juda.

Jeremie continua de prophétiſer dans Juda durant tout le regne de Joſias, depuis la treiziéme année du regne de ce Prince. Le Seigneur défendit à ſon Prophéte d'épouſer une femme (*a*) & d'avoir des enfans dans ſa patrie.

(*a*) *Jerem.* XVI.

Car, ajoûta-t-il, voici ce que dit le Seigneur contre les peres & les meres, & contre les enfans qui se trouveront en ce lieu : Ils mourront de divers genres de maladies ; ils ne seront ni pleurez ni ensevelis ; ils périront par l'épée & par la famine ; leurs corps morts seront jettez sur la terre comme le fumier, & ils serviront de pâture aux oiseaux du ciel, & aux bêtes carnacieres. Le Seigneur lui dit aussi : N'entrez point dans une maison de deüil ; parce que j'ai retiré de ce peuple ma miséricorde, & ma paix ; ils mourront grands & petits, & on ne leur rendra point les devoirs de la sepulture. On ne fera point de deüil pour eux, on ne se coupera point les cheveux, & on ne se fera point d'égratignures & d'incisions, comme on en fait d'ordinaire aux funerailles des morts. On ne donnera point à manger, & on ne présentera point à boire à ceux qui seront dans le deüil. Le mal sera tel ; il sera si grand, qu'il n'y aura personne qui pense à pleurer le malheur des autres. Il dit de plus : N'entrez point dans une maison de festin & de joye, pour y boire & manger ; car je ferai cesser à vos yeux & en vos jours les cris de joye & les chants de rejoüissance, les cantiques de l'époux, & les chansons de l'épouse. En effet Jeremie fut témoin des derniers malheurs de Juda, & de l'accomplissement de ses propres prophéties.

ANN'EE INCERTAI.

Prophéties de Jèremie.

Le Seigneur ajoûta : Lorsque vous annoncerez tout ceci à mon peuple, ils vous diront : Pourquoi le Seigneur a-t-il résolu de nous traiter avec tant de rigueur ? Et vous leur répondrez : C'est parce que vos peres m'ont abandonné, & qu'ils ont couru après les Dieux étrangers, & que vous avez encore encheri sur leurs crimes ; chacun de vous suit les égaremens & la corruption de son cœur, & ne veut

AN DU M. 3394. Avant J.C. 606. Avant l'Ere vulg. 610.

point obéïr à ma voix. Je vous chasserai dont de ce païs, & je vous ferai passer dans une terre étrangere, où vous serez assujettis à des maîtres cruels, qui ne vous donneront aucun repos ni jour, ni nuit. Mais après cela je vous rappellerai dans vôtre païs, lorsque vous aurez expié vos iniquitez : & à vôtre retour vous ne jurerez plus par le Seigneur, qui vous a tirez d'Egypte; mais par celui qui vous aura fait revenir du païs de l'Aquilon, & de delà l'Euphrate. Et pour vos persécuteurs, ils auront leur tour, & je les punirai suivant la grandeur de leurs crimes, & de leur injustice.

C'est ainsi que Dieu faisoit prédire par tous les Prophétes la ruine de Jerusalem & du Temple, le transport de Juda au-delà de l'Euphrate, & le retour de la captivité, mêlant toûjours des prédictions consolantes aux menaces & aux invectives contre son peuple, pour leur montrer qu'il cherchoit moins à contenter sa vengeance, qu'à leur procurer le tems & les moyens de quitter leurs désordres, & de retourner à lui par la pénitence. Josias cependant étoit comme un mur, qui suspendoit les effets de la colere de Dieu, & qui arrêtoit le déluge des maux qui devoient inonder tout Juda. Un peuple aussi corrompu n'étoit pas digne de posseder long-tems un si bon Prince. Dieu permit qu'il fût enlevé du monde à la fleur de son âge, n'ayant encore que trente-neuf ans; & voici l'occasion qui le fit perdre à Juda.

CHAPITRE XII.

Expédition de Nechao Roi d'Egypte, contre la ville de Carchemise.

Mort de Josias.

Nechao Roi d'Egypte, autrement Nechos, fils de Psammitichus, qui regna seize ans en Egypte, selon Herodote (*a*), résolut de por-

(*a*) *Herodot. l.* 2. *c.* 17 18. 25.

ter la guerre en Asie, & d'attaquer Nabopolassar Roi d'Assyrie. L'Histoire ne nous a point appris les causes de cette guerre; & l'Ecriture nous dit simplement, qu'il alla attaquer Carchemise sur l'Euphrate. Cette Ville est la même que *Cercutium*, ou *Circeium*, située dans l'angle que forment le Chaboras & l'Euphrate à leur jonction. Josias voulut s'opposer à son passage sur les terres de Juda, & marcha avec une armée contre lui. Nechao lui envoya des Ambassadeurs, qui lui dirent de sa part : Quel differend y a-t-il entre vous & moi, Roi de Juda ? Ce n'est pas à vous que je veux faire la guerre; c'est à un autre Prince, à une autre Maison, contre laquelle Dieu m'a commandé de marcher en diligence. Cessez donc de vous opposer aux desseins de Dieu, qui est l'auteur de mon entreprise, de peur que le Seigneur ne punisse votre opiniâtreté. On croit (*a*) que Jeremie, ou quelqu'autre Prophéte, avoit ordonné à Nechao de la part de Dieu, de marcher contre l'Assyrie. Quoi qu'il en soit, Josias ne voulut point s'en retourner, & ne se rendit point à ce que lui dit Nechao. Il s'opiniâtra à lui livrer bataille. Le combat se donna dans la campagne de Mageddo, au pied du Mont-Carmel; Josias y fut blessé dangereusement par les Archers de l'armée de l'Egypte. Il dit à ses gens de le tirer du combat. On le fit passer du chariot où il étoit, sur un autre chariot qui le suivoit à la maniere des Rois, & on le mena à Jérusalem, où il mourut.

An du M. 3394. Avant J. C. 606. Avant l'Ere vulg. 610.

Herodote (*b*) veut parler apparemment de

(*a*) 3. *Esdr.* I. 28. *Ieronym. epist. ad Ctesiphont. Hebrai*, &c.

(*b*) *Herodot. l.* 2. *c.* 159.

AN DU M. 3394. Avant J. C. 606. Avant l'Ere vulg. 610.

cette bataille, lorsqu'il dit que Nechao ayant attaqué les Syriens près de Magdolum, remporta sur eux une grande victoire, & prit ensuite la ville de Cadytis, qui est une des plus grandes de Syrie. Il a mis *Magdolum*, pour Mageddo, & *Cadytis* pour Cadés ville fameuse dans la Tribu de Nephtali, ou pour Jerusalem nommée par les Juifs Cadytis, ou *Cadischa*, la Ville sainte. Nechos put se rendre maître de Cadés de Nephtali, en s'avançant vers l'Euphrate; mais pour Jerusalem, il ne la prit qu'au retour de son expedition.

Tout Juda & Jerusalem pleurerent Josias; & le Prophéte Jeremie composa à cette occasion des lamentations, qui se chanterent pendant un long tems parmi les Musiciens & les Musiciennes, & cette coûtume étoit comme passée en loi dans Israël. On en avoit fait un recüeil, que l'on conserva long-tems. Il y en a qui croyent, que ce sont celles que nous avons encore aujourd'hui, sous le nom de Lamentations de Jeremie: mais nous croyons que celles qui furent composées à la mort de Josias, sont perduës, & que celles qui nous restent, regardent la prise de Jerusalem, & la captivité de Sedecias & du peuple de Juda. Josias ne pouvoit assez être regretté par ses peuples. On ne vit jamais un Prince plus pieux, & plus sage (*a*). Jesus fils de Sirach (*b*) fait son éloge en termes pompeux: La mémoire de Josias, dit-il, est comme un parfum de la composition du plus habile Parfumeur. Son nom sera toûjours aussi doux que le miel, dans la bouche de tous ceux qui en parleront; aussi agréable

(*a*) 4. *Reg.* xxii. 20.

(*b*) *Eccli.* xlix. 1. 2. & *seq.*

qu'une musique dans un festin, à tous ceux qui en entendront parler. Dieu le destina pour rappeller son peuple à la pénitence. Il renversa les abominations de l'impiété, & conduisit son cœur vers le Seigneur. Tous les Rois ont commis le peché, excepté David, Ezéchias, & Josias.

AN DU M. 3395. Avant J. C. 606. Avant l'Ere vulg. 610.

Après la mort de Josias, le peuple de Juda choisit Joachas, autrement Sellum, & il fut sacré & établi Roi en la place de Josias son pere. Joachas n'étoit pas l'aîné des enfans de Josias, & on ne sait pas bien ce qui engagea les Juifs à le préférer à ses autres freres. Il n'avoit que vingt-trois ans lorsqu'il commença à regner, & il ne regna que trois mois à Jerusalem. Sa mere se nommoit Amital, & étoit fille de Jeremie de Lobna. Joachas mit, dit-on, (a) une armée sur pied, & alla à la rencontre de Néchao, qui revenoit victorieux de son expédition contre Carchemise. Il se crut apparemment obligé à venger la mort de son pere. Ezéchiel nous parle de Joachas sous l'idée d'un jeune lionceau: Jerusalem *votre mere*, dit-il (b), *est une lionne qui couche au milieu de ses lionceaux qu'elle a nourris. Elle a pris un de ses lionceaux, & il est devenu lion. Il a appris à prendre sa proye, & à dévorer les hommes.* (C'est la peinture de Joachas.) *Les Nations en ont été averties, & elles l'ont pris dans leurs rets, non pas toutefois sans répandre bien du sang, & l'ont conduit enchaîné en Egypte.* Tout cela insinuë que ce Prince fut pris les armes à la main par les Egyptiens; soit que Ne-

CHAPITRE XIII.

Joachas, autrement Sellum, est établi Roi en la place de Josias.

(a) *Vide Sanctium ad 4. Reg. XXIII. & Munst. ibid.*

(b) *Ezechiel. XIX. 2. 3.*

An du M. 1395. Avant J.C. 605. Avant l'Ere vulg. 609.

chao l'ait fait attaquer dans Jerusalem, ou que Joachas ait été lui livrer le combat à son retour de Carchemise.

Joakim est établi Roi à la place de Joachas. L'an du M. 3395 avant J.C. 605. avant l'Ere vulg. 609.

Ce qui est certain, c'est que ce Prince fut pris par les Egyptiens, & conduit à Reblata, qui est dans le païs d'Emath, ou d'Emese dans la Syrie (*a*). Nechao le chargea de chaînes, lui ôta le Royaume, condamna le païs à payer cent talens d'argent (*b*) & un talent d'or (*c*). Et étant venu à Jerusalem, il y établit Roi Eliacim, à qui il donna le nom de Joakim. Ce changement de nom étoit une marque de servitude & d'assujettissement de la part d'Eliacim, & d'empire de la part de Nechao. Ce Prince lui imposa une rançon de cent talens d'argent, & de dix talens d'or, & pour ramasser cette somme, Joakim fut obligé de faire de grosses impositions sur son peuple, exigeant de chaque particulier à proportion de son bien. Joachas fut mené en Egypte, où il mourut, suivant la prédiction de Jeremie (*d*): *Ne pleurez point celui qui est mort*, disoit-il aux habitans de Jerusalem, ne versez point de larmes sur Josias, *mais pleurez celui qui est sorti, parce qu'il ne reviendra plus en ce lieu, & qu'il mourra au lieu où il a été transporté, & il ne reverra plus ce païs.* L'Ecriture (*e*) nous représente Joakim comme un méchant Prince, qui se soüilla par les mêmes crimes qu'avoient fait les plus corrompus de ses peres, & qui commit toutes sortes d'excés dans le peu de tems qu'il regna.

(*a*) 4. *Reg.* XXIII. 31. 32. 33. *&c.*

(*b*) Cent talens d'argent font environ 486715 livres.

(*c*) Un talent d'or vaut 69531. livres 5. s.

(*d*) *Jerem.* XXII. 11. 12.

(*e*) *Reg* XXIII. 32. *&* *Ezech* XIX. 2. 3. *&* *Jerem.* XXII. 9 10.

AN DU M. 3395. Avant J.C. 605. Avant l'Ere vulg. 609.

Prophéties de Jeremie contre Jerusalem.

Nous croyons qu'il faut rapporter au tems de Joachas une circonstance que nous lisons dans Jeremie (*a*) : Le Seigneur ordonna à ce Prophéte de se transporter dans la boutique d'un potier de terre. Y étant allé, il trouva le potier qui travailloit sur sa roüe, & qui faisoit un vase d'argile. Ce vase se rompit entre ses mains, & aussi-tôt il en fit un autre de la même masse d'argile. Alors le Seigneur parla à Jeremie : Maison d'Israël, dit le Seigneur, ne pourrai-je pas faire de vous ce que le potier fait de son argile ? Car vous êtes dans ma main, comme la terre est dans la main du potier. Et quand j'aurai menacé un Royaume d'une perte entiere, si ce Royaume fait pénitence, je lui pardonnerai. Que si j'ai fait des promesses avantageuses à un autre Royaume, & qu'il se rende indigne de mes faveurs par ses infidélitez, je révoquerai mes promesses, & je le traiterai selon ses mérites. Dites donc maintenant aux habitans de Juda & de Jerusalem : Voici ce que dit le Seigneur : Je vous ai fait plusieurs menaces, mais vous êtes demeurez endurcis & incorrigibles. Vous m'avez abandonné, moi qui suis pour vous une source abondante & intarissable, pour chercher des eaux bourbeuses, & des citernes desséchées. C'est ce qui a attiré (*b*) sur vous les terribles effets de ma vengeance.

Jeremie rapporta tout cela au peuple assemblé ; mais au lieu d'en profiter, & de penser à se convertir, ils se disoient entre eux : Venez, formons des desseins contre Jeremie, dressons-lui des piéges, perçons-le des traits de notre langue, accablons-le par nos calomnies, n'ayons

(*a*) *Jerem.* XVIII. 1. 2. & *seq.*

(*b*) *Jerem.* XVIII. 18. 19. &c.

AN DU M. 3395.
Avant J C. 605.
Avant l'Ere vulg. 609.

aucun égard à ses discours, car il ne cessera jamais de nous faire des reproches, il nous fatiguera éternellement par les conseils de sa prétenduë sagesse, & par ses fâcheuses Prophéties. Jeremie s'en plaignit au Seigneur, & lui en demanda justice. Est-ce ainsi, lui dit-il, que l'on rend le mal pour le bien; ils m'ont creusé une fosse pour m'y faire tomber, pour récompense de tout le bien que je leur ai fait. Souvenez-vous, Seigneur, combien de fois je me suis présenté devant vous pour vous prier de leur faire grace, & pour détourner votre colere de dessus leur tête; mais à présent faites tomber sur eux le poids de votre vengeance.

En même-tems Dieu lui dit : Allez acheter un vase d'argile, & prenez avec vous des anciens du peuple & des anciens des Prêtres, & conduisez-les dans la vallée desenfansd'Hennon, & là vous leur direz ce que je vous mettrai dans la bouche. Jeremie obeït au Seigneur, & lorsqu'il fut arrivé à la vallée d'Hennon, à l'orient de Jerusalem, il dit à ceux qui l'accompagnoient : Voici ce que dit le Seigneur : (a) Je ferai tomber sur Jerusalem de si grands maux, que quiconque en entendra parler, en sera étourdi comme d'un coup de tonnerre; le tems approche que cette vallée ne sera plus appellée la vallée de Tophet, mais la vallée de carnage, par le grand nombre d'hommes qui y périront. Je rendrai Jerusalem l'objet de la risée de ses ennemis, & de l'étonnement de tous les hommes. Je nourrirai les habitans de cette Ville de la chair de leurs propres enfans. L'ami mangera la chair de son ami, tant la famine sera excessive. En même-tems Jeremie

(a) *Jerem.* XIX. 1. 2. 3.

rompit le vaſe qu'il tenoit en main, & il dit : *Je briſerai ce peuple comme ce vaſe vient d'être briſé, ſans qu'il puiſſe être rétabli. La vallée de Tophet ſera ſoüillée, elle deviendra le cimetiere des Juifs. Jeruſalem elle-même ſera le tombeau de ſes propres habitans.*

AN DU M. 3395 Avant J.C. 605. Avant l'Ere vulg. 609.

Après cela Jeremie monta au Temple, & dit à tout le peuple aſſemblé. Voici ce que dit le Seigneur: *Je ferai tomber ſur cette Ville tous les malheurs dont je l'ai menacée.* A ces diſcours Phaſſur (*a*), qui étoit Capitaine ou Intendant des troupes de Lévites qui gardoient le Temple, & qui en cette qualité avoit droit d'arrêter les faux Prophêtes, & tous ceux qui cauſoient quelque tumulte dans le Temple, fit arrêter Jeremie, le frappa, le fit lier, & le mit dans les ceps, ou les entraves qui étoient dans la priſon du Temple vers la porte de Benjamin. Ces entraves étoient deux gros ais percez de diſtance en diſtance, qui s'emboitoient l'un dans l'autre. On faiſoit paſſer les jambes des priſonniers dans les trous de ces ais, les priſonniers étoient couchez ſur le dos, ayant les jambes fort éloignées l'une de l'autre, & dans une ſituation fort gênée. Le lendemain au point du jour Phaſſur tira Jeremie de cette priſon : mais le Prophéte lui dit : *Vous ne vous appellerez plus* **Phaſſur**, *mais* **Magur Miſſabib**, c'eſt-à-dire, fraieur de toute part. *Car le Seigneur vous accablera de maux. Vos amis périront par l'épée, & vous le verrez de vos propres yeux. Je livrerai tout Juda entre les mains du Roi de Babylone ; il en fera mourir la plus grande partie par l'épée, & emmenera le reſte en captivité. Vous ſerez du nombre des*

(*a*) *Jerem. xx.*

captifs. Vous irez à Babylone, & vous y mourrez.

An du M. 3395. Avant. J. C. 605. Avant l'Ere vulg. 609.

CHAPITRE XIV. Regne de Joakim Roi de Juda.

Joakim Roi de Juda avoit vingt-cinq ans lorsqu'il commença à regner, & il regna onze ans à Jerusalem. Sa mere s'appelloit Zebida, & étoit fille de Phadaïa de Rama (*a*). Ce Prince fut aussi corrompu que les plus mauvais Rois de Juda. Il fit le mal devant le Seigneur, & ni l'exemple de la disgrace de son frere Joachas, ni les menaces des Prophétes ne furent capables de réprimer ses mauvais penchans. Jeremie (*b*) reçut ordre vers le commencement du regne de ce Prince, d'aller au Palais & de parler à Joakim en ces termes: Ecoutez la parole du Seigneur, Roi de Juda, qui êtes assis sur le Trône de David; & vous Officiers, qui entrez dans ce Palais, voici ce que dit le Seigneur: Agissez selon l'équité & la justice; délivrez de l'oppression celui qui est accablé injustement, n'affligez point l'étranger, l'orphelin, & la veuve, & ne répandez point le sang innocent. Si vous faites cela, on verra encore des Rois de la race de David, qui s'asséeront sur son Trône, & des Officiers de ses troupes qui entreront dans ce Palais. Que si vous n'écoutez point mes paroles, je jure par moi-même que ce Palais sera détruit & abandonné. Ne pleurez point le Roi mort, ne faites point pour Josias le deuil ordinaire; pleurez celui qui est sorti de cette Ville, & qui n'y retournera plus. Il parloit de Joachas.

Il ajoûta en parlant à Joakim: Malheur à celui qui bâtit sa maison dans l'injustice, & qui se fait de grands appartemens propres à prendre le frais

(*a*) 4. *Reg.* XXIII. 36. & 2. *Par.* XXXVI. 5.

(*b*) *Jerem.* XXII.

le frais, qui opprime injustement son prochain, & qui ne rend point à ses ouvriers la récompense de leur travail; qui dit : Je veux faire bâtir un Palais vaste & somptueux; & qui peint sa maison avec du vermillon & du rouge éclatant. Prétendez-vous avoir un long & heureux regne, parce que vous vous logez dans une maison de cédre? Votre pere n'a-t'il pas vêcu heureusement en suivant l'équité & en rendant la justice; & tout ne lui a-t'il pas réussi à souhait? Mais pour vous, vos yeux & votre cœur ne sont attentifs qu'à satisfaire votre avarice, à répandre le sang innocent, à inventer des calomnies, à courir au mal; c'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : On ne pleurera point Joakim, & on ne fera point son deüil à l'ordinaire : les Princes de sa maison ne diront point : Hélas, mon frere! ils ne diront point à la Reine : Hélas, ma sœur! On ne le plaindra point en criant : Ah, Prince malheureux! hélas, mon Seigneur! Il sera jetté à la voirie, & aura la sépulture d'un âne : Il pourrira sur la terre hors les portes de Jerusalem. Voilà ce que dit Jeremie. Nous verrons bien-tôt l'exécution de ces menaces.

An du M. 3395. Avant J. C. 605. Avant l'Ere vulg. 609.

Ce fut aussi au commencement de Joakim que le Seigneur ordonna à ce Prophéte (*a*) d'aller au Temple, & de se tenir à la porte du Temple, & de dire à tous ceux qui y entroient ces paroles : Si vous n'écoutez mes paroles, & si vous ne faites ce que je vous dis, en observant mes loix, & en suivant les avis des Prophétes, que je vous envoye, je réduirai ce Temple au même état que Silo, & je rendrai

(*a*) *Jerem.* XXVI.

An du M. 3395. ou 96 Avant J. C 605. ou 604. Avant l'Ere vulg. 609. ou 608.

cette Ville l'exécration de tous les peuples du monde. Aussi-tôt qu'il eut dit ces paroles, les Prêtres, les Prophétes & le peuple qui l'entendirent, se saisirent de lui en disant : Il faut qu'il meure ; pourquoi a-t'il osé dire que ce Temple seroit détruit comme Silo, & que cette Ville seroit déserte & abandonnée ? Les Princes de Juda vinrent de la maison du Roi au Temple pour juger cette affaire. On l'accusa d'avoir dit ce que l'on vient de rapporter. Jeremie ne s'en défendit point : mais il soûtint qu'il avoit été envoyé par le Seigneur ; & continua de leur dire que la colere de Dieu étoit prête de fondre sur eux, à moins qu'ils ne se convertissent. Au reste, ajoûta-t'il, je suis entre vos mains ; faites de moi ce qu'il vous plaira : sachez néanmoins que je suis innocent, & que je n'ai fait qu'obéir au Seigneur.

Jeremie est accusé de parler contre le Lieu saint. Il évite la mort.

Alors les Princes & le peuple qui s'étoient assemblez dans la sale, répondirent : Cet homme n'est point digne de mort, puisqu'il n'a parlé que par l'ordre du Seigneur. Et quelques-uns rapporterent l'exemple de Michée de Morasthi, dont on a parlé, lequel ayant prédit que Sion seroit labourée comme un champ, & Jerusalem réduite en un monceau de pierres, & que la montagne du Temple seroit couverte de bois comme une forêt, ne fut pas pour cela condamné par Ezéchias Roi de Juda. Mais d'autres rapporterent l'exemple d'Urie fils de Semeï, qui ayant prophétisé contre Jerusalem toutes les mêmes choses que Jeremie, il fut résolu par Joakim & par les Princes de sa Cour, qu'on le feroit mourir. Urie en ayant eu avis, se sauva en Egypte. Mais le Roi envoya après lui, le tira de l'Egypte, le fit mourir par l'épée, & voulut que son corps fût enseveli sans honneur dans les tombeaux des derniers du peuple,

Toutefois Jeremie évita ce danger; Ahicam fils de Saphan ayant puissamment pris son parti contre ceux qui vouloient le condamner à mort.

AN DU M. 3395. ou 95. Avant J. C. 605 ou 604. Avant l'Ere vulg. 609. ou 608.

Nous mettons au commencement de Joakim les Prophéties d'Abacuc. Ce Prophéte, qui étoit, dit-on, de la Tribu de Simeon, invective avec des termes très-forts (*a*) contre les désordres & les injustices qu'il remarquoit dans Juda. Dieu lui révéla que bien-tôt il en tireroit une terrible vengeance, en livrant le païs aux Caldéens. Abacuc prédit ensuite (*b*) les conquêtes de Nabuchodonosor, sa métamorphose en taureau, & sa mort. Comme ce Prophéte étoit scandalisé de tant de prospéritez qui étoient promises à Nabuchodonosor, Dieu lui fit voir que ce Prince, ou ses successeurs, seroient un jour exposez à la raillerie des autres peuples, & qu'ils deviendroient la proie de ceux qu'ils avoient dépoüillez. A l'égard de Joakim, dont les injustices & les violences avoient aussi été un sujet de douleur à Abacuc, ce Prophéte lui annonce que tous ses vastes projets seront dissipez. Il parle ensuite contre le Roi de Tyr, & contre celui d'Egypte. Il désigne le premier sous le caractere d'un Prince qui bâtit sa ville dans le sang & dans l'iniquité; & le second, sous l'idée d'un homme qui enyvre malicieusement son ami, pour lui faire découvrir sa nudité. Pharaon avoit engagé Sédécias dans la révolte contre Nabuchodonosor, & lui avoit promis un secours qu'il ne lui donna pas. Abacuc fut témoin de la ruines de Jerusalem, & de la captivité de Juda; mais

Prophéties d'Abacuc.

(*a*) *Abac.* 1. v. 2. 3. 4. *&c.*

(*b*) *Abac.* 1. v. 7. 8. 9. 10. 11. 12.

AN DU M. 3399. Avant J. C. 601. Avant l'Ere vulg. 605.

il eut l'avantage de l'éviter. Il demeura dans le païs, &fut transporté miraculeusement à Babylone, pour porter à manger à Daniel exposé aux lions, comme nous le dirons ci-après.

CHAPITRE XV Prophéties d. Jeremie contre les peuples étrangers.

Cependant Joakim continuoit à vivre dans le désordre, & mettoit le comble à ses iniquitez & à celles de ses peres. Jeremie, qui avoit été destiné pour annoncer aux Nations étrangeres les ordres & les menaces du Seigneur, commença à prophétiser contre elles, avant la quatriéme année de Joakim. Il prédit que l'armée que Nechos avoit laissée à Carchemise sur l'Euphrate (*a*), seroit défaite par les Caldéens. C'est ce qui arriva en effet la quatriéme année de Joakim. Nabopolassar Roi de Babylone ayant associé son fils Nabuchodonosor à l'Empire, l'envoya à la tête d'une puissante armée attaquer la ville de Carchemise, que Nechos Roi d'Egypte avoit prise quatre ans auparavant, & où il avoit laissé garnison. La Ville fut prise, la garnison taillée en piéces, & les troupes qui venoient à son secours, furent dissipées & défaites. De-là Nabuchodonosor marcha contre le Satrape de Syrie qui s'étoit révolté, & contre Joakim Roi de Juda, qui jusqu'alors avoit été tributaire du Roi d'Egypte.

En ce tems-là Jeremie prophétisa contre tous les peuples qui devoient être enyvrez les uns après les autres, du calice de la colere de Dieu; savoir, les Egyptiens, les Philistins, les Tyriens, les Sidoniens, Moab, Ammon, l'Idumée, Damas, Asor, Cedar, &c. On ne

(*a*) *Jerem.* XLVI. 1. 2. 3. *&c. apud Joseph. l.* X. *c.* 11. *Antiq. Confer Berof. l.* 3. *rerum Chaldaïc.*

fait rien de particulier de toutes ces guerres, que ce que Jeremie nous en a appris. On y voit que Nabuchodonosor devoit porter la désolation par tous ces païs, ravager les campagnes, détruire les villes, emmener les peuples captifs ; mais en même tems ce Prophéte prédit à la plûpart des Nations dont on a parlé, que le Seigneur les rétabliroit dans leur païs. En effet Cyrus étant monté sur le Trône de Caldée, permit aux peuples qui avoient été emmenez captifs au-delà de l'Euphrate, sous les regnes précédens, de s'en retourner chacun dans leurs terres.

AN. DU M. 3399. Avant J. C. 601. Avant l'Ere vulg. 605.

Le Prophéte parla en particulier au peuple de Juda la quatriéme année de Joakim, & lui dit (*a*) : Il y a vingt-trois ans que je vous annonce la parole du Seigneur, que je vous parle jour & nuit, & vous ne m'avez point écouté. Il avoit prophétisé dix-neuf ans auparavant sous Josias, & quatre ans sous Joakim. Le Seigneur s'est hâté de vous envoyer ses Prophétes, & vous leur avez fermé vos oreilles. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Je ferai venir contre vous tous les peuples d'Aquilon avec Nabuchodonosor mon serviteur ; ils marcheront contre ce païs, & contre les Nations qui l'environnent, & je les ferai passer au fil de l'épée. Cette terre sera réduite en un désert affreux, & toutes les Nations qui sont autour de vous, seront assujetties au Roi de Babylone pendant soixante & dix ans. Et lorsque les soixante & dix ans seront finis, je visiterai dans ma colere le Roi de Babylone & son peuple, & je réduirai son païs en d'éternelles solitudes.

(*a*) *Jerem.* xxv. 1. 2. *& seq.*

An du M. 3399 Avant J. C. 601 Avant l'Ere vulg. 605.

Le Seigneur ajoûta en parlant à Jeremie : Prenez de ma main cette coupe de vin de ma fureur, & vous en ferez boire à tous les peuples ausquels je vous envoyerai. Ils en boiront, & en seront enyvrez. Ils seront comme hors d'eux-mêmes à la vûë de l'épée que j'envoyerai contre eux. Tout ceci se passoit apparemment en songe, & en vision. Le Prophéte prit donc de la main de Dieu une coupe dont il fit boire à Jerusalem, aux villes de Juda, à leurs Princes ; à Pharaon, à ses Princes, à tout son peuple ; aux peuples de la terre de Hus, ou de l'Ausite, dans l'Arabie déserte ; aux Philistins, à Ascalon, à Gaza, à Accaron, à Azot, à l'Idumée, à Moab, aux enfans d'Ammon, aux Rois de Tyr & de Sidon, aux Isles de de-là la mer, à Dedan, à Thema, à Buz, & à tous les Arabes, qui se font couper les cheveux en rond ; aux Arabes Scénites, qui demeurent sous des tentes ; aux Rois de Zambrie & de l'Elymaïde, & à tous les Rois de l'Aquilon. On assure que Nabuchodonosor porta ses conquêtes dans toute l'Asie, dans l'Afrique, & même dans l'Europe (*a*), & qu'il avoit des flottes sur la Mediterranée (*b*). Le Prophéte ajoûte, que le Roi de Sesac ou de Babylone en boira après tous les autres. En effet Babylone fut à son tour enyvrée du calice de la colere de Dieu, par les armes des Perses & des Médes, qui ruinerent l'Empire des Caldéens.

Nabuchodonosor vint dans la Judée la quatriéme année de Joakim, assiégea Jerusalem (*c*),

(*a*) *Megasthen. apud Joseph. Anti. l.* x. *c.* 11.
(*b*) *Ezech.* xxx. 9.
(*c*) 4. *Reg.* xiv. 1. & 2. *Par.* xxxv. 6. 7.

prit la Ville, fit mettre le Roi dans les liens, avec la résolution de l'envoyer à Babylone; mais il changea d'avis, il le remit en liberté, & le laissa à Jerusalem avec le titre de Roi, sous la charge de lui payer un gros tribut. Nabuchodonosor emporta avec lui les vases les plus précieux de la maison du Seigneur, & les mit dans son Palais, d'où il les transporta dans le Temple de son Dieu. Il emmena aussi plusieurs captifs des principaux du païs, qu'il garda comme en ôtage de la foi du Roi de Juda. Entre ces captifs furent Daniel & ses compagnons, dont on aura occasion de parler plus au long dans la suite.

AN DU M. 3399. Avant J.C. 601. Avant l'Ere vulg. 605.

CHAPITRE XVI.

Siége de Jerusalem par Nabuchodonosor

La même année le Seigneur ordonna à Jeremie d'écrire toutes ses Prophéties; car jusqu'alors il n'avoit encore rien écrit: Dieu vouloit les lui faire lire devant tout le peuple, afin de rendre les Israëlites entiérement inexcusables, & pour voir s'ils reviendroient enfin de leur endurcissement. Jeremie se tenoit alors caché, & n'osoit paroître en public: il fit donc venir Baruc son disciple & son serviteur, & lui dicta tout de suite ce que le Seigneur lui avoit ordonné de prédire à son peuple. Quand Baruc eut écrit, Jeremie lui dit: Je suis enfermé, & je n'ose entrer dans le Temple; mais prenez ce que vous venez d'écrire, & allez dans la Maison du Seigneur, & vous y lirez tout ce que je vous ai dicté. Ce jour étoit un jour de jeûne solemnel (a), & tout Juda étoit assemblé dans le Temple. Baruc exécuta ce que Je-

Jeremie commence à écrire ses Prophéties.

(a) *Jerem.* xxxvi. 6. 9. On ne sait si c'étoit le jour de l'expiation solemnelle qui étoit jour de jeûne, ou si c'étoit un jeûne extraordinaire publié par le Roi. Ce dernier sentiment nous paroît plus probable. Voyez *Jerem.* xxxvi. 22.

An du M. 3399. Avant J. C. 601. Avant l'Ere vulg. 605.

remie lui avoit ordonné. Il lut ses Prophéties à la porte neuve du Temple, près la salle où demeuroit Gamarias fils de Saphan. Michée fils de Gamarias, ayant entendu cette lecture, alla au Palais dans la sale du Secretaire, où les gardes & les premiers Officiers du Roi étoient assis, & il leur rapporta ce que Baruc avoit lû. Aussi-tôt ils envoyerent querir Baruc, & lui ordonnerent d'apporter avec lui le livre qu'il venoit de lire. Baruc vint, & le lut de nouveau en leur présence.

Ils furent frappez d'étonnement après avoir oüi cette lecture, & ils dirent à Baruc : Il faut que nous donnions avis au Roi de tout ceci. Ils lui demanderent comment il avoit recüeilli toutes ces paroles de la bouche de Jeremie. Baruc leur répondit : Il me les dictoit de sa bouche comme s'il les eût lüës dans un livre, & moi je les écrivois avec de l'encre. Les Princes lui dirent : Allez, & cachez-vous, vous & Jeremie, & que personne ne sache où vous êtes. Ils laisserent le Livre en dépôt dans la chambre d'Elisama Secretaire, & allerent trouver le Roi, qui étoit dans le vestibule du Palais, & lui rapporterent ce qu'ils avoient entendu. Le Roi ordonna qu'on fit de nouveau la lecture du livre en sa présence.

Or Joakim étoit alors assis avec ses principaux Officiers, dans son appartement d'hyver, au neuviéme mois, & il y avoit devant lui un brasier plein de charbons ardens. Judi fils de Nathanias en ayant lû trois ou quatre pages, le Roi prit le livre, le coupa avec le canif du Secretaire, & le jetta dans le brasier, où il le laissa consumer. Elnathan, Dalaïas, & Gamarias s'opposerent au Roi, & voulurent empêcher que le livre ne fût brûlé ; mais on ne les écouta point. Le Roi & ses Officiers entendirent

la lecture de ce livre sans en être touchez. Ils ne furent point saisis de peur, & ne déchirerent pas leurs habits. Et le Roi commanda à ses principaux Officiers d'arrêter Jeremie & Baruc son Secretaire. Mais Dieu ne permit pas qu'ils tombassent entre leurs mains.

AN DU M. 3399 Avant J. C. 601. Avant l'Ere vulg. 605.

Or après que le Roi eut brûlé le livre que Baruc avoit écrit, le Seigneur ordonna à Jeremie d'écrire dans un autre livre les mêmes choses qui étoient dans le premier, & de dire de sa part au Roi Joakim : Vous avez brûlé ce livre, parce qu'il contenoit des menaces de la venuë du Roi de Babylone contre cette Ville; mais voici ce que dit le Seigneur contre Joakim : Il ne sortira point de lui un Prince qui soit assis sur le Trône de David (*a*), & son corps sera jetté sans sépulture, & sera exposé au froid de la nuit, & à la chaleur du jour. Je m'éleverai contre lui, contre sa race, contre ses Officiers, & je ferai tomber sur eux & sur les habitans de Juda & de Jerusalem tous les maux que je leur ai prédits. Jeremie dicta donc un nouveau livre à Baruc, & y ajoûta beaucoup de choses, qui n'étoient pas dans le premier.

Le Roi Joakim après avoir demeuré trois ans assujetti à Nabuchodonosor, se révolta contre lui. Nabuchodonosor étoit alors à Babylone, occupé à régler d'autres affaires plus importantes. Il ne put, ou ne daigna pas marcher en personne contre Joakim : mais il envoya dans la Judée des troupes de Coureurs de Caldée, de Syrie, de Moab, & d'Ammon, qui firent le

Joakim se révolte contre Nabuchodonosor. An du M. 3401. avan J. C. 599 avant l'Ere vulg. 603.

(*a*) Jéchonias son fils lui succéda, & fut assis sur son Trône; mais il ne regna que trois mois & dix jours. Un regne si court est compté pour rien.

C v

AN. DU M. 3402. Avant J. C. 598. Avant l'Ere vulg. 602.

dégât dans le païs (*a*), & qui emmenerent à Babylone trois mille vingt-trois captifs. Les Réchabites de peur de tomber entre les mains des ennemis, se retirerent dans Jerusalem, & s'y dresserent des tentes, pour ne pas désobéir au précepte de leur pere, qui leur défendoit de bâtir des maisons. Alors le Seigneur dit à Jeremie (*b*) : Allez dans la demeure des Rechabites, & vous les ferez entrer dans la Maison du Seigneur, dans une des chambres où l'on garde les provisions, & vous leur présenterez du vin à boire. Jeremie obéït, mena les Réchabites au Temple, & leur servit du vin. Mais ils n'en voulurent point boire, disant que Jonadab leur pere, fils de Réchab, leur avoit défendu l'usage du vin, & leur avoit dit de ne point bâtir de maison, & de ne point semer de champs.

Le Seigneur dit donc à Jeremie : Allez parler aux habitans de Jerusalem, & aux peuples de Juda, & vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur : N'obéirez-vous jamais à mes paroles, & ne vous corrigerez-vous jamais de vos iniquitez ? Jonadab fils de Rechab a eu assez d'autorité pour se faire obéir par ses enfans, & moi je vous ai envoyé mes Prophétes, qui vous ont déclaré mes ordres, & vous n'avez pas daigné les écouter ; c'est pourquoi je vais faire tomber sur vous tous les maux dont je vous ai menacez. Et en s'adressant aux Réchabites, il leur dit : Puisque vous avez obéi au précepte de Jonadab votre pere, il y aura toûjours des hommes de votre race qui serviront en ma présence. En effet on connoît des Ré-

(*a*) 4. *Reg.* XXIV.

(*b*) *Jerem.* XXV. 1. 2. 3. &c.

chabites (*a*) qui étoient Chantres & Portiers dans le Temple, après le retour de la captivité de Babylone.

An du M. 3402. Avant J. C. 598. Avant l'Ere vulg. 602.

Tant de disgraces ne furent pas capables de contenir Joakim dans le devoir. A peine avoit-il demeuré quatre ans tributaire du Roi de Caldée, que s'étant lassé de cet assujettissement, il se soûleva de nouveau la onziéme année de son regne. Nabuchodonosor étant venu l'assiéger dans Jerusalem, le prit, le fit mourir, & le jetta à la voirie, suivant la prédiction de Jeremie (*b*), qui avoit dit qu'il n'auroit que la sépulture d'un âne.

Joakim se révolte contre Nabuchodonosor An du M. 3409. avant J. C. 591 avant l'Ere vulg. 595.

On assure (*c*) que l'on trouva sur le corps de Joakim après sa mort des stigmates, qui montroient qu'il s'étoit dévoüé au démon Codonazer. Ce qui n'est fondé que sur ces paroles (*d*) : *Le reste des actions de Joakim, les abominations qu'il a faites, & ce qui s'est trouvé sur lui, est écrit dans les Annales des Rois de Juda.* Eupoleme (*e*) raconte aussi qu'un jour Joakim ayant été surpris par Jeremie comme il sacrifioit à Baal, ce Prophéte lui prédit les maux qui lui étoient préparez. Mais le Roi voulut le faire brûler vif. Jeremie sans s'étonner lui dit, qu'il seroit un jour obligé de faire la cuisine aux Babyloniens, avec le bois dont il le vouloit brûler. Quelque temps après Nabuchodonosor ayant prié le Roi des Médes de venir avec lui, ils marcherent ensemble con-

(*a*) 1. Par. II. 55. *Vide & titul. Psalm.* LXX. *Psalmus David filiorum Jonadab, & priorum captivorum.*

(*b*) *Jerem.* XXII. 18. 19. XXXVI. 30.

(*c*) *Anth. tradition. Heb in lib. Paralip. Hist. Scolast. Tostat.*

(*d*) 2. *Par.* XXXVI. 8.

(*e*) *Eupolem. apud Euseb.*

AN DU M. 3406. Avant J. C. 594. Avant l'Ere vulg. 598.

tre Jerusalem, la prirent, pillerent le Temple, & donnerent l'Arche & les Tables à Jeremie. Ces particularitez qui ne sont point dans l'Ecriture, sont fort suspectes de fausseté.

Nabuchodonosor ayant fait mourir Joakim, fit mener en Babylone trois mille vingt-trois captifs de Juda (*a*). Il laissa pour Roi à Jerusalem Joakim, autrement Jechonias (*b*) fils de Joakim. Ce Prince avoit dix-huit ans lorsqu'il commença à regner, & il ne regna que trois mois dix jours à Jerusalem. Sa mere s'appelloit Nohesta, fille d'Elnathan de Jerusalem. Il fit le mal devant le Seigneur, & commit les mêmes crimes que son pere. Jeremie invective fortement contre lui (*c*): Quand Jéchonias feroit comme un anneau dans ma main, dit le Seigneur, je l'en arracherois. Je te livrerai à tes ennemis, dont tu crains la vûë, je te livrerai à Nabuchodonosor & aux Caldéens. Je t'envoyerai toi & ta mere dans un pays étranger, où vous mourrez, sans pouvoir jamais revenir en cette terre, qui est l'objet de tous vos desirs. Jechonias n'est-il pas un vase d'argile tout brisé, un vase sans beauté & sans prix? C'est pourquoi il sera rejetté dans une terre étrangere. Terre, terre, terre, écoute la parole du Seigneur : Ecrivez que cet homme sera stérile, & que rien ne lui réüssira dans toute sa vie ; car il ne sortira jamais de lui des Rois qui s'asséïent sur le Trône de David, & qui ayent l'autorité sur Juda.

Il est certain que Jéchonias eut des enfans

(*a*) *Jerem.* LII. 30.
(*b*) 4. *Reg.* XXIV. 8. 9. & 2. *Par.* XXXVI. 9.
(*c*) *Jerem.* XXII. 24. 25. & *seq.*

AN DU M. 3405. Avant J. C. 594. Avant l'Ere vulg. 598.

(*a*); ainsi ce que dit Jeremie : *Ecrivez que cet homme sera stérile*, ne doit pas s'entendre d'une stérilité absoluë & totale; mais simplement, qu'il ne verra pas sa posterité assise sur le Trône de ses peres. Salathiel son fils est connu dans la généalogie de notre Sauveur. Jéchonias est apparemment ce lionceau dont parle Ezéchiel (*b*), qui étant devenu grand, a appris à dévorer sa proye, à manger des hommes, à faire des veuves, à réduire les villes en solitude, à effraïer les hommes par ses rugissemens. Les peuples se sont assemblez de toutes les provinces pour le perdre. Ils ont tendu leurs filets, ils l'ont pris & ils l'ont blessé. Il a été enfermé dans une cage, & a été envoyé à Babylone, afin qu'on l'y mît en prison, & qu'on n'entendît plus sa voix dans le païs. C'est en effet ce qui arriva à Jéchonias. Les Généraux de Nabuchodonosor (*c*) assiégerent Jerusalem pendant quelque tems, & Nabuchodonosor vint enfin lui-même avec le reste de son armée pour s'en rendre maître. Jéchonias ne pouvant lui résister, se rendit, & fut conduit au camp du Roi de Babylone, avec sa mere, ses Officiers, ses Princes & les Eunuques de son palais (*d*).

Jéchonias est pris & mené à Babylone.

Nabuchodonosor emporta tous les vases d'or qui se trouverent dans le Temple, & tous les trésors qui étoient dans la maison du Roi. Baruc (*f*) dit même que le Roi de Babylone mit le feu au Temple; mais ou il fut bien-tôt

(*a*) *Vide Jerem.* XXII. 28. *&* 1. *Par.* III 17. 18. *Matt.* I. 12. *Ezech.* XVII. 24 *Ieronym. Theodor. & alii plures.*

(*b*) *Ezech.* XIX. 5. 6.

(*c*) 4. *Reg.* XXIV. 10. 11. 12. *&c.*

(*d*) *Baruc.* I. 1. 2.

(*e*) *Jerem.* XXIV. 1. 2. 3. *&c.*

An du M. 3406. Avant J. C. 594. Avant l'Ere vulg. 598.

éteint, ou il n'y fit pas beaucoup de dégât; car on continua à y faire le service comme auparavant. Nabuchodonosor brisa les vases les plus précieux qui avoient été faits par Salomon, & que la guerre avoit épargnez jusqu'alors : Il transporta tout cela à Babylone, avec tous les Princes & les plus vaillans de l'armée de Juda, au nombre de dix mille hommes. Il emmena aussi en captivité mille ouvriers en argent, en fer, en cuivre, & en bois, & sept mille autres habitans du païs: il transfera le Roi, la Reine sa mere, ses épouses, ses Eunuques & les Juges du païs, & ne laissa à Jerusalem que les plus pauvres du peuple. Du nombre des captifs furent Ezéchiel & Mardochée, dont on parlera ci-après.

Nabuchodonosor établit en la place de Jéchonias, Mathanias son oncle, frere de Joakim. Il lui changea son nom, pour marque d'assujettissement, & lui donna le nom de Sédécias. Il avoit vingt-un ans lorsqu'il commença à regner, & il regna onze ans à Jerusalem. Sa mere s'appelloit Amital, & elle étoit fille de Jeremie de Lobna. Sédécias fit le mal devant le Seigneur, & commit les mêmes crimes que Joakim son frere.

Peu de tems après le transport de Jéchonias dans la Caldée, Dieu fit voir à Jeremie deux panniers pleins de figues devant le Temple. L'un des deux paniers étoit rempli d'excellentes figues, & l'autre de mauvaises figues. Les premieres marquoient les Juifs qui avoient été emmenez captifs, & que Dieu devoit ramener de leur captivité; les autres désignoient ceux des Juifs qui étoient demeurez dans le païs de Juda, ou qui s'étoient sauvez dans l'Egypte, & dont Dieu avoit résolu la perte. Vers le même tems ce Prophéte écrivit aux

AN DU M. 3406. Avant J. C. 594. Avant l'Ere vulg. 598.

captifs de Juda, assemblez à Reblata pour être conduits à Babylone, une longue lettre, dans laquelle il leur prédit leur retour dans leur païs, & les précautionne contre l'idolatrie qu'ils devoient voir dans la Caldée; il leur fait une peinture des Idoles, & du culte qu'on leur rend, tout-à-fait propres à leur en inspirer du mépris & de l'éloignement.

Jeremie menace plusieurs Rois de les réduire en captivité.

Au commencement du regne de Sédécias, le Seigneur ordonna à Jeremie (*a*) de faire des jougs & des timons de bois, & d'en porter un sur son cou, & d'en donner aux Ambassadeurs des Rois d'Edom (*b*), de Moab, d'Ammon, de Tyr & de Sidon, qui étoient venus à Jerusalem, en apparence pour complimenter Sédécias sur son nouvel avénement au Royaume, & en effet pour comploter avec lui des moyens de se soustraire à la domination du Roi de Babylone. Jeremie fit donc présent d'un joug à tous ces Ambassadeurs, afin qu'ils le portassent à leurs Maitres, avec ordre de leur dire, que le Seigneur comme Maître absolu de tout le monde, avoit abandonné à Nabuchodonosor leur païs & leur peuple, & que tous lui seroient soumis, & à son fils, & au fils de son fils, jusqu'à ce que le tems de la vengeance qui doit être exercée contre lui & contre sa postérité, fût arrivé; que si quelque Royaume ne veut pas se soûmettre à Nabuchodonosor, le Seigneur dit, qu'il le visitera par l'épée, par la famine, par la peste, & qu'après cela il l'exterminera sans ressource. Il dit la même chose à Sédécias; & il ajoûta: Ceux qui voudront bien baisser le cou sous le joug du Roi de Babylone, & lui

(*a*) *Baruc.* VI.
(*b*) *Jerem.* XXVII.

An du M. 3406. Avant J. C. 594. Avant l'Ere vulg. 598.

obéir, le Seigneur les laissera en paix dans leur terre; ils y habiteront & la cultiveront sans trouble. Il parla ensuite aux Prêtres & aux peuples de Juda, & les exhorta à ne point écouter les faux Prophétes qui leur promettoient la liberté. Il n'y a qu'un seul moyen d'éviter la servitude, leur dit-il, qui est de demeurer assujettis au Roi de Babylone. Que si vous ne vous y soûmettez pas, vous verrez bien-tôt emporter le reste des vases que Nabuchodonosor a laissez dans le Temple.

Le faux Prophéte Hananias s'oppose à Jeremie.

En même-tems Hananias fils d'Assur (*a*) de Gabaon, qui faisoit le Prophéte, dit à Jeremie dans le Temple, en présence des Prêtres & du peuple: Voici ce que dit le Seigneur: J'ai brisé le joug du Roi de Babylone. Dans deux ans d'ici je ferai rapporter tous les vases que Nabuchodonosor a emportez à Babylone, & Jechonias avec tous les captifs qui y ont été emmenez, reviendront ici. Jeremie lui répondit: Ainsi soit-il: Que le Seigneur fasse ce que vous dites; mais écoutez-moi: C'est l'événement qui vérifie la mission des Prophétes. On verra bien-tôt qui de vous ou de moi est vrai Prophéte. Alors Hananias prit le joug qui étoit sur le cou de Jeremie, & le rompit en présence de tout le peuple, en disant: C'est ainsi que dans deux ans je romprai le joug du Roi de Babylone, & que je l'ôterai de dessus le cou de tous les peuples. Jeremie l'ayant oüi, se retira; & comme il s'en alloit, le Seigneur lui inspira de revenir, & de dire à Hananias: Vous avez bri-

(*a*) *Jerem.* XXVIII. Voyez le comment. sur le ℣. 1. Le texte porte, que ceci arriva la quatriéme année de Sédécias; mais apparemment il y a faute dans la datte.

ſé les jougs de bois ; mais Jeremie en fera de fer, pour montrer que tous les peuples porteront le joug de fer ſous la domination de Nabuchodonoſor. Il ajoûta, en parlant à Hananias : Puiſque vous avez ſéduit le peuple en lui parlant au nom du Seigneur, quoique le Seigneur ne vous ait point parlé, je vous exterminerai de deſſus la terre, & vous mourrez cette année. En effet Hananias mourut dans la même année au ſeptiéme mois, deux mois après cette prédiction.

AN DU M. 3405. Avant J. C. 594. Avant l'Ere vulg. 598.

CHAPITRE XVII.

Daniel & ſes compagnons furent menez à Babylone. L'an du M. 3399. avant J. C. 601. avant l'Ere vulg. 605.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient à Jeruſalem, Daniel & ſes compagnons ſe diſtinguoient à Babylone parmi les captifs qui y avoient été conduits par Nabuchodonoſor après la priſe de Jeruſalem, en la quatriéme année de Joakim Roi de Juda. Nabuchodonoſor au retour de ſes expéditions, dit à Aſphenés Chef des Eunuques (*a*), de choiſir parmi les captifs, de jeunes hommes de la race des Rois & des Princes qu'il avoit aſſujettis, qui fuſſent bien faits de corps, afin qu'on les inſtruisît dans toutes les ſciences & tous les arts des Caldéens ; qu'on leur apprît la langue & l'écriture du païs, & qu'on les mît en état de ſervir dans le Palais du Roi. Il ordonna de plus qu'on les nourrît des viandes & du vin de ſa table, & qu'après trois ans on les lui préſentât, pour être employez aux choſes dont ils ſeroient trouvez capables. Entre ces enfans il y en eut quatre de la race Royale de Juda, ſavoir, Daniel, Ananias, Miſaël & Azarias. Le Chef des Eunuques leur changea leurs noms Hébreux, & leur en donna de Caldéens ; Daniel fut appellé Balthaſar ; Miſaël, Miſach ; Ananias, Sidrach ; & Azarias, Abdénago.

(*a*) *Daniel*. I. 1. 2. 3. 4. *&c.*

An du M. 3399. Avant J. C. 601. Avant l'Ere vulg. 605.

Histoire de Daniel.

Daniel & ſes compagnons réſolurent de ne point manger des viandes des Payens, & de ſe conſerver purs de toutes ſoüillures, ſuivant la Loi de leurs peres ; ils prierent donc Malaſar, à qui le Chef des Eunuques avoit donné le ſoin de leur nourriture, de leur permettre de ne pas manger des viandes qui auroient été ſervies ſur la table du Roi, parce que leur Loi ne leur permettoit pas ; mais de trouver bon qu'ils ſe nourriſſent ſimplement de fruits & de légumes, & de ne boire que de l'eau. Malaſar y trouva d'abord quelque difficulté : mais Daniel l'ayant prié d'eſſayer ſeulement pendant dix jours, il y conſentit, & après ce terme il les trouva d'un meilleur viſage, & d'un plus grand embonpoint, que tous les autres jeunes hommes qui étoient nourris de la table du Roi. Dieu leur accorda auſſi le don d'intelligence, & ils devinrent plus habiles qu'aucuns de leurs compagnons, & Daniel en particulier fut favoriſé du don ſurnaturel d'expliquer les ſonges. Les trois ans d'épreuve étant paſſez, on les préſenta au Roi, qui trouva que les trois jeunes Hébreux excelloient pardeſſus tous leurs compagnons, & qu'ils en ſavoient dix fois davantage qu'aucun des Mages & des Devins qui étoient dans le Royaume. Ainſi le Roi les retira dans ſon Palais pour ſon ſervice.

Hiſtoire de Suſanne.

Il arriva vers ce même tems une choſe à Babylone, qui donna une grande réputation de ſageſſe à Daniel (*a*). Il y avoit dans la Ville un Juif très-riche nommé Joakim, qui avoit une femme fort belle & fort vertueuſe, nommée Suſanne. C'étoit chez Joakim que les Anciens des Juifs s'aſſembloient pour terminer

(*a*) *Daniel*, XIII.

les affaires de leur nation. On avoit choisi cette année pour Juges deux Anciens, qui étoient fort corrompus, & qui conçurent une passion honteuse pour Susanne femme de Joakim. Ils la voyoient tous les jours qui alloit dans son jardin joignant sa maison, pour se baigner & se promener. Un jour s'étant rencontrez ensemble, observant cette chaste personne, ils se découvrirent l'un à l'autre la passion dont ils brûloient, & comploterent de surprendre Susanne seule, pour la faire condescendre à leur honteux dessein. Le jour pris, ils entrerent secrettement dans le jardin, & Susanne y étant venuë aussi, renvoya sa fille pour lui apporter de l'huile de senteur & des pomades. Les deux vieillards accoururent, lui déclarerent leur passion, en la menaçant de l'accuser d'adultére, & de rendre témoignage qu'ils l'avoient trouvée seule avec un jeune homme. Susanne jetta un profond soûpir, & leur dit : Je ne vois que périls & qu'angoisses de toutes parts; car si je fais ce que vous désirez, je suis morte devant Dieu (*a*); & si je ne le fais point, je m'expose à l'infamie, & je sai que je ne me tirerai pas de vos mains. Mais il vaut beaucoup mieux que je tombe entre vos mains sans avoir commis le mal, que de pécher en la présence du Seigneur.

AN DU M. 1401. Avant J. C. 599. Avant l'Ere vulg. 603.

Susanne aussi-tôt jetta un grand cri ; les Vieillards crierent aussi de leur côté, & l'un d'eux courut à la porte pour l'ouvrir : ils dirent qu'ils avoient trouvé Susanne en faute avec un jeune homme. Le lendemain le peuple étant assemblé chez Joakim, les deux Anciens se dé-

(*a*) L'adultere est puni de mort selon la Loi, *Levit.* xx 10. & il donne la mort à l'ame.

An du M. 3401. Avant J. C. 599. Avant l'Ere vulg. 603.

clarerent partie contre Susanne. On la fit comparoître, & ils l'accuserent, disant qu'ils étoient témoins du crime qu'elle avoit commis avec un jeune homme. Ils ajoûterent qu'ils avoient voulu se saisir aussi de lui, mais qu'étant plus fort qu'eux, il leur étoit échappé; & que pour la femme ils l'avoient prise, mais qu'ils n'avoient pû tirer d'elle qui étoit ce jeune homme son complice. Le peuple crut leur accusation, & Susanne fut condamnée à mort comme adultére. Lorsqu'on la menoit au supplice, Dieu suscita Daniel, qui n'étoit alors qu'un jeune homme, & le remplit de son esprit. Daniel s'étant approché, cria : Je suis innocent du sang de cette femme. C'étoit accuser de faux ceux qui avoient rendu témoignage contre Susanne, & appeller du jugement rendu contre elle. Tout le peuple se tourna vers Daniel, & le jeune Prophéte leur dit : Retournez pour la juger de nouveau, car on l'a condamnée injustement.

Dès qu'on fut arrivé à la maison de Joakim, Daniel demanda qu'on séparât les deux Vieillards ; & s'étant assis pour les juger, il fit venir le premier, & lui dit : Vieux scélérat, le tems de vos péchez est venu, vous qui exerciez des jugemens injustes en opprimant l'innocent, & sauvant le coupable ; dites-moi sous quel arbre vous les avez vûs parler ensemble. Il répondit : Sous un lentisque. Daniel répondit : Vous porterez la juste peine de votre mensonge; car voilà l'Ange du Seigneur qui est tout prêt de vous couper en deux. Il fit ensuite venir le second, & lui dit : Race de Chanaan, & non de Juda, la beauté vous a séduit, & la passion vous a perverti le cœur : c'est ainsi que vous séduisiez les filles d'Israël ; mais la fille de Juda n'a pû souffrir votre iniquité. Dites-moi donc sous

quel arbre vous les avez surpris. Il répondit : Sous une yeuse. Daniel répondit : Vous méritez de porter la peine de votre mensonge. L'Ange du Seigneur tient déja l'épée pour vous couper par le milieu du corps. Aussi-tôt tout le peuple jetta un grand cri, & fit souffrir aux deux Anciens la peine du talion, & Daniel depuis ce tems-là devint grand aux yeux du peuple.

An du M. 3401. Avant J. C. 599. Avant l'Ere vulg. 603.

CHAPITRE XVIII.

Songe d'une grande statuë qu'eut Nabuchodonosor, & qui fut expliqué par Daniel.

La seconde année du regne de Nabuchodonosor, après la mort de Nabopolassar son pere, qui étoit la quatriéme de la captivité de Daniel, Nabuchodonosor eut un songe (*a*), dont son esprit fut extrèmement effrayé, & ensuite il l'oublia entierement. Le Roi fit assembler tous les Devins, les Mages, les Interprétes des songes, & voulut les obliger à lui déclarer quel avoit été son songe, & à lui en donner l'explication. Les Mages s'en défendirent, disant qu'il n'y avoit nul homme sur la terre qui pût deviner ce qu'un autre avoit songé ; que ce qu'ils pouvoient faire, étoit de lui en donner l'explication, lorsqu'il le leur auroit exposé. Le Roi après avoir inutilement employé les menaces & les promesses, voyant qu'ils ne le satisfaisoient point, les condamna tous à la morr. Daniel fut averti de cette résolution du Roi par Arioch Général de l'armée, & ayant demandé qu'on lui donnât quelque tems pour y penser, il obtint qu'on différeroit le suppliec des Mages de Caldée, dans lequel lui & ses trois compagnons devoient être enveloppez. Daniel & ses compagnons s'adresserent donc au Seigneur, & le Seigneur révéla pendant la nuit à Daniel le songe du Roi, & son explication.

(*a*) *Dan.* 11.

AN. DU M. 3401. Avant J. C. 598. Avant l'Ere vulg 602.

Le lendemain il fut présenté à Nabuchodonosor par Arioch, & le Roi lui ayant demandé s'il pourroit lui révéler son songe, il dit : Il y a un Dieu au Ciel qui révéle les mysteres ; c'est lui qui a découvert au Roi dans le songe qu'il lui a envoyé, ce qui doit arriver dans le tems à venir; & voici quel est votre songe: Il vous a paru une grande statuë d'un regard terrible, dont la tête étoit d'or, les bras, d'argent, le ventre & les cuisses d'airain, les jambes de fer; une partie des pieds étoit de fer, & l'autre d'argile. Pendant que vous étiez attentif à considérer cet objet, une pierre s'est détachée d'elle-même de la montagne, & frappant la statuë par les pieds, elle les a brisez, & toute la statuë a été renversée; en sorte que l'or, l'argent, le fer & l'airain sont devenus comme la menuë paille que le vent emporte hors de l'aire pendant l'été. La petite pierre qui a frappé & renversé la statuë, est devenuë comme une grosse montagne, & a rempli toute la terre.

Voilà votre songe, ô Roi, & en voici l'explication: Vous êtes le Roi des Rois; le Tout-puissant vous a assujetti tous les hommes & les animaux de la terre. C'est vous qui êtes la tête d'or. Après vous viendra une autre domination puissante, & après elle encore une autre moins illustre. Celle-là est représentée par l'argent, & celle-ci par l'airain de la statuë. Un quatriéme Empire sera comme le fer, qui brise & réduit en poudre toutes choses. Celui qui suivra sera partagé & affoibli comme vous avez vû les pieds de la statuë, composez partie de fer & partie d'argile. Dans le tems de ces empires, le Dieu du Ciel suscitera un regne qui ne sera jamais détruit, & qui ruinera & renversera tous les autres. Cet Empire est désigné par la petite pierre qui se détache de la montagne, & qui brise toute la statuë.

Ces quatre premiers Empires d'or, d'argent, de cuivre & de fer, désignent les Empires des Caldéens, des Perses, d'Alexandre le Grand, & celui des Ptolémées, & des Séleucides, figurez par les deux jambes de fer. Les pieds composez de fer & d'argile, marquent les derniers Rois de ces deux Monarchies d'Egypte & de Syrie. La pierre qui se détache de la montagne, marque l'Empire Romain, & dans un sens plus véritable, l'Empire du Messie; Empire éternel & invincible. Nabuchodonosor ayant entendu l'explication de Daniel, se jetta le visage contre terre, & prenant Daniel pour un Dieu, il voulut l'adorer, & ordonna qu'on lui offrît des victimes. Daniel s'en défendit, & rapporta à Dieu toute la gloire de cette révélation. Nabuchodonosor benit le Seigneur, & éleva Daniel à de grands honneurs; il lui fit de riches présens, lui donna le gouvernement de toutes les Provinces de la Babylonie, & l'établit chef de tous les Mages de Babylone. Daniel obtint aussi du Roi que ses trois compagnons, Sidrach, Misach & Abdenago auroient l'Intendance sur tous les Ouvriers que le Roi employeroit à cultiver ses terres dans la province de Babylone. Mais pour Daniel, il étoit toûjours au palais du Roi.

AN DU M. 3406. Avant J. C. 594. Avant l'Ere vulg. 558.

CHAPITRE XIX. Jeremie écrit aux captifs qui étoient à Babylone.

Cependant Jeremie qui étoit à Jerusalem, n'oublioit pas les captifs qui avoient été menez à Babylone. Sédécias Roi de Juda ayant envoyé des Ambassadeurs à Nabuchodonosor (a), Jeremie se servit de cette occasion pour écrire par eux aux Prêtres, aux Prophétes, & aux autres captifs qui étoient à Babylone, pour les exhorter à s'établir dans le païs, & à y demeu-

(a) *Jerem.* XXIX.

AN. DU M. 3406. Avant J. C. 594 Avant l'Ere vulg. 598.

rer tranquilles, jusqu'au tems prescrit par le Seigneur. Il leur promet qu'après soixante & dix ans, ils reviendront dans leur païs, & les exhorte à ne point écouter les faux Prophétes, qui les flattoient vainement d'un prompt retour. Il s'éleve avec véhémence contre deux faux Prophétes Achab & Sédécias, & il dit que le Seigneur les livrera entre les mains du Roi Nabuchodonosor, qui les fera mourir. En effet ce Prince fit brûler ces deux faux Prophétes dans une poële ardente.

Il s'éleva aussi contre Séméïas autre faux Prophéte, qui avoit écrit de Babylone aux Prêtres de Jerusalem, pour les exhorter à se saisir de Jeremie, qu'il accusoit d'être un imposteur & un faux Prophéte, & de le mettre dans les fers & dans la prison. Jeremie ayant oüi la lecture de la lettre de Séméïas, écrivit aux captifs de Babylone dans la même lettre dont nous venons de parler, ces paroles contre Séméïas : Puisque vous avez prophétisé en mon nom, quoique je ne vous eusse pas parlé, voici ce que dit le Seigneur : Je punirai dans ma colere Séméïas & sa postérité, & aucun de sa race ne s'asséïera au milieu du peuple, & ne verra l'effet des promesses que j'ai faites à mes serviteurs, en leur prédisant un heureux retour.

Saraïas & Baruc sont envoyez à Babylone.

La quatriéme année de Sédécias, ce Prince alla en personne, ou du moins envoya à Babylone Saraïas frere de Baruc, & Baruc lui-même, pour porter à Nabuchodonosor les présens, ou les tributs qui lui étoient dûs, & pour lui demander la restitution des vases qu'il avoit emportez du Temple de Jerusalem. Jeremie les chargea d'une lettre (*a*), dans laquelle étoient

(*a*) *Jerem.* LI. 59.... 64. *&c.*

écrits

écrits tous les maux que le Seigneur devoit faire tomber sur Babylone; & il leur ordonna après qu'ils l'auroient lûë au peuple de Babylone, de la lier à une pierre & de la jetter au milieu de l'Euphrate, en disant : C'est ainsi que Babylone sera submergée ; elle ne se relevera point de sa chûte, & elle sera détruite pour jamais. C'est ce qui fut ponctuellement exécuté par Saraïas & par Baruc. Or pendant que Saraïas sollicitoit la restitution des vases sacrez, Baruc consoloit les Juifs captifs (*a*) & leur lisoit la Lettre que Jeremie leur avoit écrite. Ces captifs entendant les paroles du Prophéte, pleuroient, jeûnoient & prioient devant le Seigneur ; & ils firent entr'eux une cueillette d'argent, contribuant chacun selon ses moyens, qu'ils mirent entre les mains de Baruc. Saraïas ayant enfin obtenu ce qu'il demandoit, s'en retourna à Jérusalem avec Baruc, rapportant les vases qu'on lui avoit rendus, & l'argent que les captifs envoyoient au Temple, pour en acheter des victimes, qui devoient être offertes en holocaustes, & en hosties pour le péché, & données aux Prêtres, afin qu'on priât pour Nabuchodonosor & pour Balthasar son fils. Balthasar étoit petit-fils de Nabuchodonosor, & fils immédiat d'Evilmerodach. Il faut qu'alors Evilmerodach ait peut-être été disgracié, & que Balthasar ait été consideré à la Cour comme l'héritier présomptif de la Couronne. On a assez d'exemples dans les histoires d'Orient, que l'ordre de la naissance ne décidoit pas toûjours pour la succession. Nous croyons pourtant qu'Evilmerodach succeda à Nabuchodonosor. Mais cela n'est pas incompatible avec ce que nous sup-

AN DU M. 3409
Avant J. C. 591.
Avant l'Ere vulg. 595.

(*a*) *Baruc.* 1. 3. 4. 5. & *seq.*

An du M 3409. Avant J. C 91. Avant l'Ere vulg. 555.

posons de sa disgrace, arrivée plusieurs années auparavant. Il a pu dans la suite rentrer dans les bonnes graces de son pere, & on croit communément qu'il fut Régent du Royaume pendant que Nabuchodonosor se crut changé en bœuf. Les captifs accompagnerent tout cela d'une lettre, qui devoit être lûë dans l'assemblée de tout le peuple.

Chapitre XX.

Ezéchiel commence à prophétiser. L'an du M 3410 avant J. C. 590. avant l'Ere vulg. 594.

L'année suivante, qui étoit la cinquiéme de Sédécias, le cinquiéme jour du quatriéme mois, qui répond à peu près au mois de Juillet, le Seigneur adressa sa parole à Ezéchiel fils de Buzi, (*a*) dans la Caldée, proche le fleuve Chobar, ou Chaboras. Il fut transporté en esprit dans le Temple de Jerusalem, & il vit le Seigneur qui venoit comme du côté du Nord, & qui étoit au milieu d'un tourbillon lumineux, & d'une nuée éclatante. Dans cette nuée il vit le Seigneur assis sur une espece de chariot, ou de trône, porté par quatre Chérubins ou animaux d'une figure extraordinaire & hieroglyphique. Ils étoient droits comme des hommes, ayant quatre faces & quatre aîles; leurs pieds étoient comme des pieds de veaux, & leurs mains comme des mains d'hommes, qui sortoient de dessous leurs aîles; ils avoient chacun quatre faces; la face de l'homme, la face du lion, la face du bœuf, & la face de l'aigle, & étoient placez au-dessous des quatre coins d'une espece de table, qui portoit le trône du Seigneur. Leurs aîles étenduës & leurs mains élevées avec leurs têtes, supportoient le trône & le char du Seigneur. Sous leurs pieds étoient des rouës doubles, c'est-à-dire, deux rouës qui se croisoient à angles droits. Elles étoient couver-

(*a*) *Ezechiel.* 1.

tes d'yeux, & paroissoient animées. Elles suivoient l'impression du vent, & emportoient le chariot du Seigneur, sans qu'aucun animal le tirât, ou le poussât. Le bruit que les Chérubins faisoient avec les deux aîles en volant, étoit comme un tonnerre, ou comme le bruit des grandes eaux lorsqu'elles sont agitées. Le Seigneur qui paroissoit assis au-dessus de leur tête, y étoit sous la figure d'un homme environné d'une majesté infinie. Son trône étoit comme le saphire; son visage étoit tout étincelant de lumiere, & tout son corps jettoit un éclat insupportable aux yeux.

Ezéchiel étant prosterné en terre (*a*), & saisi de fraïeur, entendit une voix qui lui ordonna de se lever, & qui lui dit : Fils de l'homme, je vous envoye vers un peuple rebéle & apostat, qui m'a abandonné, & qui a violé l'alliance que j'avois faite avec lui & avec ses peres. Ne les craignez point, & que leurs discours ne vous frappent point; je vous soûtiendrai contr'eux. Pour vous, ne les imitez point, & ne m'irritez pas comme ils ont fait. Ouvrez votre bouche, & mangez ce que je vous donne. Et tout d'un coup une main s'avança vers moi, dit Ezéchiel, & étendit devant moi un volume ou rouleau, qui étoit écrit dedans & dehors, dans lequel on lisoit des lamentations, des chants lugubres, & des malédictions. En même-tems j'ouvris la bouche (*b*), & je mangeai ce Livre, & le Seigneur me dit : Fils de l'homme, votre ventre se remplira de ce Livre que je vous donne, & vos entrailles s'en nourriront, & il sera doux comme le miel à votre goût. Il ajoû-

(*a*) *Ezech.* 11. 1. 2. 3, &c.
(*b*) *Ezech.* III.

An du M. 3410. Avant J. C. 590. Avant l'Ere vulg. 594.

ta : Allez parler de ma part aux enfans d'Israël ; je sai qu'ils ne viendront pas vous entendre, parce qu'ils ont un front d'airain, & un cœur endurci ; mais je rendrai votre visage plus ferme que leur visage, & votre front plus dur que le leur. Après cela la vision disparut, & Ezechiel s'en alla à l'endroit où étoient ses freres, sur le fleuve Chaboras, au lieu nommé Thel-abib, & il demeura au milieu d'eux pendant sept jours, versant des larmes sur les malheurs futurs de son peuple.

Le septiéme jour Dieu lui parla, & lui dit : Fils de l'homme, je vous ai établi pour sentinelle à la maison d'Israël ; vous leur annoncerez tout ce que je vous dirai. Si je menace l'impie, & que vous ne lui annonciez pas ce que je vous dis, l'impie mourra dans son iniquité ; mais je vous redemanderai son sang. Que si vous lui annoncez mes menaces, & qu'il ne se corrige point, il mourra dans son péché ; mais pour vous, vous délivrerez votre ame. Si le juste abandonne la justice, & que vous ne l'avertissiez pas, il mourra dans son péché ; mais je vous redemanderai son sang. Que si vous l'avertissez & l'instruisez, & qu'il continuë à vivre dans la justice, il vivra, & vous aussi.

Ezéchiel prédit d'une maniere sensible le siége de Jerusalem.

Après cela le Seigneur dit au Prophéte d'aller à la campagne, & que là il lui parleroit. Ezéchiel obéït, & alors Dieu lui dit d'aller s'enfermer dans sa maison, & de demeurer dans le silence, jusqu'à ce qu'il lui ordonnât de parler : Prenez, lui dit-il, une brique (*a*) encore molle, & tracez dessus la ville de Jerusalem, figurez-y un siége formé contre elle, des forts bâtis, des

(*a*) *Ezech. IV.* 1. 2. 3. *&c.*

terrasses élevées, & une armée qui l'environne, des béliers qui battent ses murs. Prenez aussi une platine de fer, que vous mettrez entre vous & la Ville; regardez tout cela d'un visage ferme: c'est un signe de ce qui doit arriver à la Ville. Vous vous coucherez sur votre côté gauche, & vous demeurerez en cette posture trois cens quatre-vingt-dix jours, autant de jours que les enfans d'Israël porteront d'années la peine de leur iniquité. Ensuite vous vous coucherez sur votre côté droit, & vous y demeurerez couché quarante jours, qui marqueront autant d'années que Juda portera la peine de ses iniquitez. Les trois cens quatre-vingt-dix jours de la captivité d'Israël, se peuvent prendre depuis la prise de Samarie, sous le Roi Ozée, en l'an 3282. jusqu'à la victoire d'Aléxandre sur Darius remportée en 3673. & la durée de la captivité de Juda se prend depuis la prise de Jerusalem sous Sédécias en 3416. jusqu'à la premiere année de Cyrus en 3456.

An du M 3410. Avant J. C. 590. Avant l'Ere vulg. 594.

Vous demeurerez ainsi couché, & chargé de chaînes, le visage tourné contre le siége de Jerusalem que vous avez figuré en argile, & vous y demeurerez jusqu'à ce que les jours du siége soient accomplis. Prenez aussi du froment, de l'orge, des féves, des lentilles, du millet, & de l'épautre, brisez le tout dans un mortier, faites-en autant de pains que vous demeurerez de jours couché sur votre côté, c'est-à-dire, trois cens quatre-vingt-dix pains; vous en mangerez un tous les jours, & chaque pain sera du poids de vingt sicles, ou dix onces; vous boirez aussi de l'eau par mesure, la sixiéme partie d'un hin, c'est-à-dire, chopine, demi-septier & un peu plus. Vous ferez le pain que vous mangerez en forme de gâteaux cuits sous la cendre, & vous le cuirez avec des excrémens

An du M. 3410. Avant J. C. 590. Avant l'Ere vulg. 594.

humains desséchez & embrasez. Ezéchiel ayant témoigné une extrême répugnance à ce dernier article, Dieu changea les excrémens humains, & lui permit de prendre de la fiente de bœuf. Tout cela marquoit l'extrême disette, où devoient être réduits les Juifs assiegez dans Jerusalem par Nabuchodonosor.

Le Seigneur lui dit encore de couper tous ses cheveux & toute sa barbe, de partager le tout en trois parties, de les peser à la balance, d'en brûler un tiers au milieu de la ville de Jerusalem, représentée en racourci sur l'argile; de couper l'autre tiers avec une épée, & de le répandre autour de la Ville, & de jetter au vent l'autre tiers, que le Seigneur doit poursuivre avec l'épée nuë. Il lui commanda de prendre de cette troisiéme partie un petit nombre, & de les lier au coin de son manteau; d'en tirer quelques-uns de ceux-là, & de les jetter au milieu du feu, afin qu'ils y brûlassent, & qu'il en sortit une flâme qui se répandit sur toute la maison d'Israël (*a*). Il ajoûta des menaces terribles contre Jerusalem, & dit que le Seigneur feroit mourir le tiers de ses habitans par la peste & par l'épée au-dedans de la Ville, l'autre tiers par l'épée autour de la Ville, & qu'il disperseroit l'autre tiers, & le poursuivroit l'épée nuë parmi les Nations.

Abominations qui se commettoient dans Juda, montrées à Ezéchiel.

La sixiéme année de Sédécias, Ezéchiel fut transporté en esprit au Temple de Jerusalem, où Dieu lui fit voir les abominations qui s'y commettoient. Il y vit dans une sale joignant la porte septentrionale du parvis des Prêtres, l'Idole de Jalousie (*b*), c'est-à-dire, apparemment Adonis; & au même endroit des femmes qui

(*a*) *Ezech.* v. 1. 2. 3. &c.
(*b*) *Ezech.* VIII. 1. 2. 3. 4.

pleuroient Thammuz, c'eſt-à-dire le même Adonis, mort & enſeveli, ou caché. Dieu le conduiſit à la porte du midi, & il y vit dans la ſale du Conſeil toutes ſortes d'Idoles peintes ſur la muraille, & les anciens d'Iſraël qui étoient debout devant ces fauſſes Divinitez, & qui avoient en main chacun un encenſoir fumant. L'ayant fait enſuite entrer dans le parvis des Prêtres, il lui montra entre le veſtibule du Temple, & l'Autel des holocauſtes, vingt-cinq hommes, qui tournoient le dos au Sanctuaire, & qui adoroient le Soleil à ſon lever, qui baiſoient & agitoient des branches vertes en ſon honneur.

AN DU M. 341. Avant J. C. 589. Avant l'Ere vulg. 593.

En même-tems le Seigneur cria : Le tems de châtier la Ville approche, & chacun des Miniſtres de la vengeance eſt armé d'un glaive meurtrier. Auſſitôt le Prophéte vit paroître ſix hommes, qui entroient par la porte ſeptentrionale du parvis des Prêtres ; ces ſix hommes étoient des Anges exterminateurs, envoyez pour exterminer les habitans de Jeruſalem. Au milieu d'eux étoit un ſeptiéme Ange, revêtu de lin, ayant une écritoire penduë ſur les reins ; s'étant rangé près l'Autel des holocauſtes, le Seigneur parut dans ſa gloire, & il cria au ſeptiéme Ange qui portoit une écritoire : Paſſez au travers de Jeruſalem, & imprimez un ſigne ſur tous ceux qui ſont dans la douleur, & qui gémiſſent ſur les déſordres du peuple. Et en parlant aux autres ſix Anges, il leur dit : Tuez tout ce que vous trouverez ſans exception ; mais épargnez ceux ſur qui vous verrez une marque imprimée. Commencez par le Temple, tuez-y ſans miſéricorde & ſans crainte de le ſoüiller, tous ceux qui s'y trouveront n'ayant pas ſur eux le ſigne de vie.

Caracteres imprimez ſur tous les juſtes, pour les garantir de l'épée des Anges exterminateurs.

Après que cela eut été exécuté, le Seigneur

AN DU M. 3411. Avant J. C. 586. Avant l'Ere vulg. 593.

qui étoit sur les Cherubins (*a*), dit à l'Ange qui étoit vêtu d'une robbe de lin : Mettez-vous entre les roues qui sont au-dessous des Chérubins, prenez des charbons de feu, & répandez-les sur la Ville. L'Ange obéït, & comme il s'approchoit de l'Autel, un des quatre Chérubins étendit la main, prit du charbon, & le mit dans les mains de l'Ange, qui les devoit répandre sur la Ville. Ensuite la gloire du Seigneur (*b*) s'étant élevée au-dessus de la porte orientale du Temple, Dieu fit voir à Ezéchiel vingt-cinq hommes, au milieu desquels étoient Banaïas & Pheltias Princes du peuple; & il lui dit : Ce sont ceux-là qui forment des pensées d'iniquité dans cette Ville, en disant : Il n'est pas tems de bâtir ici des maisons. Cette Ville est une chaudiere, & nous sommes la chair (*c*); c'est pourquoi, fils de l'homme, prophétisez contre ces hommes, & dites : Vous avez rendu Jerusalem comme une chaudiere pleine de chairs, par les carnages que vous y avez commis. Mais à votre égard elle ne sera point une chaudiere; car vous n'y mourrez point. Je vous chasserai de cette Ville, & vous livrerai à vos ennemis; vous serez conduits hors des confins de votre païs, & vous y périrez par l'épée. Après cela la gloire du Seigneur s'éleva, & alla s'arrêter sur la montagne des Oliviers, qui est à l'orient de Jerusalem. Et Ezéchiel à son réveil raconta à ses freres qui étoient en Caldée tout ce qu'il avoit vû.

(*a*) *Ezech.* x. 1. 2. 3. *&c.*

(*b*) *Ezechiel.* xi. 1. 2. 3. *&c.*

(*c*) Ils semblent faire allusion à ce que dit Jeremie. 1. 13. *Ollam succensam ego video.* Voyez ci-devant à l'an du Monde 3375.

Le Seigneur parla encore à Ezéchiel, & lui dit (*a*) : Fils de l'homme, préparez-vous comme un homme, qui quitte son païs pour aller demeurer ailleurs ; vous ferez transporter vos meubles devant le peuple en plein jour, & vous passerez d'un lieu en un autre, comme un homme qui quitte sa demeure. Percez devant eux la muraille de votre maison, & sortez-en par l'ouverture que vous aurez faite. On vous emportera sur les épaules durant la nuit, ayant un voile sur le visage, comme un homme qui fuit, & qui se cache. Car je vous ai établi pour servir comme de signe à tout Israël. Ce qui vous arrive arrivera à tout ce peuple. Le Roi de Juda sera emporté sur les épaules, il sortira dans l'obscurité, & on percera la muraille pour le faire sortir de la Ville. Je le ferai aller à Babylone, & il y mourra ; mais il ne la verra point. En effet, on creva les yeux à Sédécias en présence de Nabuchodonosor à Reblata, avant qu'il fût conduit à Babylone.

An du M. 4[illegible]. Avant J. C. 589. Avant l'Ere vulg. 595.

Dispersion des Juifs, figurée par Ezéchiel.

Après de grandes invectives contre les Juifs, & contre les faux Prophétes (*b*), le Seigneur dit à Ezéchiel de proposer au peuple le dernier malheur de Jerusalem sous cette allégorie : Un aigle puissant vint sur le Mont Liban, & emporta la moële du cédre ; il arracha le haut de ses branches, & les transporta dans le païs de Canaan ; en ayant pris de la graine, il la planta en terre, dans un terrain bien arrosé. Cette graine germa, prit racine, devint une vigne assez étenduë, mais basse, & ses branches regardoient l'aigle qui l'avoit plantée (*c*). Cet aigle

(*a*) *Ezech iel.* XII. XV. XVI.
(*b*) *Ezech.* XIII. XIV.
(*c*) *Ezech.* XVII.

D v

An du M. 3411. Avant J. C. 589. Avant l'Ere vulg. 593.

est Nabuchodonosor; il vint à Jerusalem, qui est le Liban figuratif. Il enleva le païs de Jéchonias, & le transporta à Babylone, qui est Canaan mystique. La graine qu'il seme sur les grandes eaux, est Sédécias. Il s'accroît, & regarde toûjours Nabuchodonosor d'un regard de dépendance. Mais voici un autre aigle qui paroît, & aussi-tôt la vigne semble étendre ses branches de ce côté-là. Le second aigle est le Roi d'Egypte, qui engage Sédécias dans la révolte contre Nabuchodonosor.

Chapitre XXI. Sédécias se révolte contre Nabuchodonosor.

Sédécias ne put être retenu par tant de Prophéties, qui le menaçoient d'une perte entiere, s'il se révoltoit contre Nabuchodonosor. La septiéme année de son regne, il prit des mesures secrettes avec Pharaon Roi d'Egypte, pour secoüer le joug des Caldéens (*a*), & la neuviéme année (*b*) de son regne, il se déclara entierement, & refusa de payer le tribut à Nabuchodonosor. Ce Prince lassé de l'inconstance & de la mauvaise foi du Roi de Juda, résolut d'exterminer cette perfide nation, de ruiner leur Royaume, & d'en transporter tous les habitans au-delà de l'Euphrate. Il marcha donc avec une puissante armée contre Jerusalem. Il paroît par les Prophétes qui vivoient de ce tems-là, que non seulement Sédécias, mais aussi les peuples voisins des Juifs s'étoient révoltez contre les Caldéens (*c*). Ezéchiel (*d*) reproche à Sédécias sa perfidie, & le menace de la vengeance de Dieu; ailleurs (*e*), il représente le Roi de Ba-

(*a*) *Ezech.* XVII. 15. 17.
(*b*) An du Monde 3414.
(*c*) *Voy. z. Jerem.* XXVII. 3. *&c.*
(*d*) *Ezech.* XVII. 15. XXI. 25.
(*e*) *Ezech.* XXI. 18. 19.

bylone venant de sa Capitale, à la tête de son armée, arrêté sur un chemin fourchu, & tirant des flèches d'un carquois, pour en prendre un augure, & pour savoir s'il marcheroit droit à Jerusalem, ou droit à Rabbata Capitale des Ammonites. Le sort décida qu'il marcheroit contre Jerusalem.

AN DU M. 3414. Avant J. C. 585. Avant l'Ere vulg. 590.

Il arriva dans la Judée au commencement d'une année sabbatique (*a*), lorsque le Roi & le peuple étoient convenus de renvoyer leurs esclaves suivant la Loi du Seigneur, qui commande de mettre en liberté les esclaves Hébreux toutes les septiémes années. Cette résolution fut exécutée, & les esclaves demeurerent en liberté dans Jerusalem, tandis que le Roi de Babylone fut occupé au siége de la Ville. Mais le Roi d'Egypte Ephrée ou Apriés s'étant avancé avec une armée pour secourir Jerusalem, & Nabuchodonosor ayant quitté le siége pour repousser le Roi d'Egypte, les Juifs reprirent leurs esclaves, sans se mettre en peine ni de leurs paroles, ni de la Loi du Seigneur. C'est ce que Jeremie leur reproche avec véhémence, & il les menace de toutes sortes de calamitez. Cependant Nabuchodonosor livra la bataille à Apriés, & le Roi d'Egypte fut vaincu, obligé de prendre la fuite, & de se retirer dans son païs (*b*).

Nabuchodonosor vient assiéger Jerusalem. *Usser. ad an.* 3414.

Dès le commencement du siége de Jerusalem, Jeremie qui ne cessoit de prédire les malheurs dont la Ville & le peuple étoient menacez, fut mis en prison dans le parvis du Palais (*c*). Comme il y étoit, Hanaméel fils de l'oncle

Jeremie est remis en prison.

(*a*) *Jerem.* XXXIV.
(*b*) *Ezech.* XVII. 17. & XXX. 21. *Josep. antiq. l.* X *c.* 10.
(*c*) *Jerem.* XXXII. XXXIII. XXXIV.

AN DU M. 3414. Avant J. C. 586. Avant l'Ere vulg. 590.

de Jeremie, vint le trouver pour lui dire, que selon la Loi il devoit acheter un champ, qui étoit à Anathoth sa patrie. Jeremie l'acheta d'Hanaméel, en passa le contrat, & en délivra l'argent. Il mit le contrat entre les mains de Baruc, & lui dit de le serrer: Parce, dit-il, que le tems viendra que ce païs sera de nouveau cultivé & habité.

Après la levée du siége, Jeremie demeura dans la Ville en toute liberté. Alors Sédécias envoya se recommander à ses prieres (*a*), & le Prophéte chargea ceux que le Roi lui avoit députez, de lui dire que Nabuchodonosor reviendroit contre Jerusalèm, qu'il la prendroit & la réduiroit en cendres. Jeremie voyant que le Roi & le peuple s'obstinoient toûjours à vouloir resister au Roi de Babylone, voulut se retirer dans Anathoth sa patrie. Les Gardes des portes le retinrent, & l'accuserent d'avoir voulu s'enfuir, & se rendre aux Caldéens. Les Princes de la Ville, à qui on le renvoya, le maltraiterent, & le jetterent dans une prison, où il se trouva en danger de sa vie à cause de l'incommodité du lieu.

Cependant le Roi de Babylone revint former le siége de Jerusalem, & la resserra encore plus qu'auparavant. Son armée grossie par les troupes auxiliaires des Rois voisins qu'il avoit soûmis, assiégeoit en même-tems Lachis & Azéca, les deux seules Villes fortes qui restassent à Sédécias (*b*). Ce Prince (*c*) étonné du danger qui le menaçoit, envoya tirer Jeremie de son cachot, & l'entretenant en secret dans son Palais,

(*a*) *Jerem.* XXXVII.
(*b*) *Jerem.* XXXIV. 1. 2. 7.
(*c*) *Jerem.* XXXVII. 16. 17.

lui demanda quel feroit le fuccès de ce fiége. Jeremie lui répondit : Vous ferez livré entre les mains des Caldéens. Il fe plaignit enfuite de l'injuftice qu'on lui avoit faite de le mettre dans une fi affreufe prifon, & pria très-humblement le Roi de l'en faire tirer, parce qu'il étoit en danger d'y mourir. Sédécias ordonna donc qu'on le mît dans le veftibule de la prifon, où il étoit déja au commencement du fiége (*a*), & qu'on lui donnât chaque jour un pain, tandis qu'il y en auroit dans la Ville. Le veftibule de la prifon où le Prophéte demeuroit, étoit un lieu où tout le monde venoit librement ; mais Jeremie n'en pouvoit fortir. Il ne laiffoit pas d'y prophétifer, & d'y exhorter le peuple à fe fauver & à fe rendre aux Caldéens, s'ils vouloient éviter la mort, difant qu'infailliblement la Ville feroit livrée aux Caldéens.

An du M. 3415.
Avant J. C. 586.
Avant l'Ere vulg. 589.

Saphatias, Gedelias, Juchal & Phaffur (*b*) ayant oüi ces difcours de Jeremie, en porterent leurs plaintes au Roi, en difant que cet homme abbatoit le courage du peuple & des foldats, & qu'il falloit le faire mourir. Sédécias le leur remit entre les mains, & eux le defcendirent dans une prifon pleine d'eau boüeufe. Dieu ne permit pas qu'il y demeurât long-tems. Abdemelech un des Eunuques du Roi, vint trouver Sédécias, & lui repréfenta le traitement injufte qu'on venoit de faire au Prophéte, qui ne pouvoit manquer de mourir bien-tôt de faim dans ce cachot, parce qu'il n'y avoit plus de pain dans la Ville. Le Roi commanda qu'on le tirât de là, & Abdemelech ayant pris des cordes & de vieux linges pour mettre fous les bras de Je-

(*a*) *Jerem.* XXXII. 2 & *c.* XXXIV. 1. 7.

(*b*) *Jerem.* XXXVIII. 1. 4. 5.

An du M 3416. Avant J. C. 584. Avant l'Ere vulg. 588.

remie, il se fit tirer de cette prison. Abdemelech fut recompensé de cette bonne action, & fut sauvé de la ruine de Jerusalem (*a*).

Quelque tems après Sédécias fit venir en secret Jeremie dans son Palais (*b*), & lui demanda quelque avis sur l'état present de ses affaires. Jeremie lui dit que s'il se rendoit aux Généraux de Nabuchodonosor, (car ce Prince n'étoit pas alors au siége, il étoit à Reblata en Syrie) il auroit la vie sauve, que la Ville ne seroit point brûlée, & qu'il seroit garanti lui & sa maison. Que si au contraire il ne vouloit point se rendre, la Ville seroit prise, pillée, ruinée, brûlée, & lui-même mis à mort. Sédécias lui répondit : Je suis en peine à cause des Transfuges, qui se sont rendus aux Caldéens (*c*) ; j'ai peur qu'ils ne me livrent entre leurs mains, & qu'ils ne me traitent indignement. Jeremie l'assura qu'ils ne lui feroient point de mal. Mais ce Prince foible & irrésolu ne sçut prendre un parti qui lui étoit si aisé, & si avantageux ; il renvoya Jeremie, & lui défendit sous peine de la vie de dire ce qui s'étoit passé dans leur entretien. Dès qu'il fut sorti d'avec le Roi, les Grands vinrent lui demander ce que Sédécias lui avoit dit ; mais Jeremie leur répondit : J'ai très-humblement supplié le Roi qu'il ne me fit point remettre dans la prison de Jonathan, où je ne pouvois éviter la mort. Il demeura donc dans le vestibule de la prison, jusqu'à la prise de la Ville par les Caldéens.

Chapitre XXII. Prise de Jerusalem par les Caldéens.

Enfin la onziéme année du regne de Sédécias,

(*a*) *Jerem.* XXXIX. 15. 16. 17.

(*b*) *Jerem.* XXXVIII. 14. 15. 16. &c.

(*c*) *Jerem.* LII. 29. dit que Nabuchodonosor envoya à Babylone huit cens trente-deux Juifs qui s'étoient rendus à lui.

les Commandans de l'armée de Nabuchodonosor se saisirent des portes (*a*), & se logerent dans une des portes de la seconde enceinte de la Ville. Sédécias & tous les Grands voyant qu'il n'y avoit plus aucun moyen de sauver la Ville, sortirent la nuit par les jardins du Roi, & allerent gagner le chemin du désert, qui conduit à Jéricho. Mais les Caldéens les ayant poursuivis, les arrèterent dans la plaine de Jericho, & menerent le Roi à Nabuchodonosor, qui étoit à Reblata en Syrie, près d'Emath ou d'Emese. Le Roi de Caldée après avoir reproché à Sédécias sa perfidie & sa révolte, fit tuer tous ses enfans en sa présence, après quoi il lui fit crever les yeux à lui-même, & le fit mener à Babylone. Ainsi fut vérifiée la parole des Prophétes (*b*), qui lui avoient prédit qu'il iroit à Babylone, mais qu'il ne la verroit point. Il y demeura en prison jusqu'à sa mort (*c*), & il y reçut les honneurs de la sépulture (*d*).

AN DU M. 3416.
Avant J. C. 584.
Avant l'Ere vulg. 588.

Les Caldéens s'étant rendus maîtres de la Ville & du Temple, mirent en pieces les deux grandes colonnes d'airain, qui étoient devant le vestibule du Temple, & qui passoient pour des chefs-d'œuvres, tant à cause de leur grandeur & grosseur, que pour la beauté du travail. C'étoit l'ouvrage d'Hiram Tyrien ouvrier en cuivre, qui avoit fait la plupart des vases du Temple sous Salomon. Ils briserent aussi la mer d'airain, & les bases de même métal qui soûtenoient des bassins à mettre de l'eau pour la commodité des Prêtres, & pour l'usage du

(*a*) *Jerem.* XXXIX.
(*b*) *Ezech.* XII. 13. *Jer.* XXXII. 4. 5. XXXIV. 3.
(*c*) *Jerem.* LII. 11.
(*d*) *Jerem.* XXXIV.

An du M. 3416.
Avant J. C. 584.
Avant l'Ere vulg. 588.

Temple. Ils emporterent tout cela avec les chaudieres, les coupes, les fourchettes, les mortiers, les encensoirs & tous les autres vases qui se trouverent dans le Temple, tant en or, qu'en argent & en cuivre. Le poids de tous ces vases étoit infini. Ils emmenerent à Reblata auprès du Roi Nabuchodonosor, le Grand-Prêtre Saraïas, & Sophonie, qui étoit le premier après lui, & Sopher un des principaux Officiers de l'armée de Juda, & cinq des premiers serviteurs du Roi Sédécias, & l'Officier qui commandoit la garde du Roi; ils furent tous envoyez à Reblata, & mis à mort par l'ordre du Roi des Caldéens (*a*).

Fin du Royaume de Juda.

Ainsi finit le Royaume de Juda, quatre cens soixante-huit ans après le commencement du regne de David, & trois cens quatre-vingt-huit ans après la séparation des dix Tribus, de celles de Juda & de Benjamin. Jerusalem fut prise le neuviéme jour du quatriéme mois, qui revient au mois de Juillet, de la onziéme année de Sédécias. Nabuchodonosor envoya de Reblata à Jerusalem un de ses Officiers nommé Nabuzardan, avec ordre d'y mettre le feu. Il y arriva le septiéme jour du cinquiéme mois; mais il ne commença à exécuter ses ordres que trois jours après. Le Temple fut brûlé au mois d'Août de l'an du Monde 3416. & quatre cens vingt-quatre ans trois mois & huit jours après qu'il eut été fondé par Salomon. L'armée Caldéenne après avoir brûlé le Temple, la Ville & le Palais, démolit les murs de Jerusalem, & ramassa tout le peuple qu'il trouva, pour le mener captif au-delà de l'Euphrate. Il ne laissa dans le païs que le menu peuple de la campagne, à qui il donna

(*a*) 4. *Reg.* xxv. & *Jerem.* lii.

des champs & des vignes pour les cultiver, laiſſant Godolias pour gouverner ces malheureux reſtes. Ici commencent les ſoixante-dix ans de captivité prédits par Jeremie Ch. XXV. 11. & XXIX. 10. (*a*)

An. du M. 3416. Avant J. C. 584. Avant l'Ere vulg. 588.

Or Nabuchodonoſor avoit donné des ordres exprès à Nabuzardan d'avoir ſoin de Jeremie, & de lui accorder tout ce qu'il demanderoit. Nabuzardan & les autres Officiers envoyerent donc tirer Jeremie du veſtibule de la priſon où il étoit, & le laiſſerent au milieu des autres captifs; enſuite Nabuzardan ayant raſſemblé à Rama, entre Bethel & Gabaa, tous les captifs qu'il devoit emmener à Babylone, Jeremie ſe trouva dans la foule avec les autres, & chargé de chaînes: ce Général lui fit ôter ces liens (*b*), & l'ayant pris à part, lui dit, que s'il vouloit venir avec lui à Babylone, il n'y manqueroit de rien; & que s'il aimoit mieux demeurer dans ſon païs, il pouvoit choiſir une demeure telle qu'il ſouhaiteroit, & demeurer avec Godolias, à qui le Roi avoit confié le Gouvernement des reſtes du peuple. Jeremie choiſit ce dernier parti; & Nabuzardan lui ayant donné des vivres, & lui ayant fait des préſens, le renvoya en pleine liberté. Il alla trouver Godolias à Maſphat, & y demeura avec lui & avec les autres Juifs qui ſe trouverent autour de lui.

Jeremie cache le feu ſacré & l'Arche d'Alliance.

On liſoit autrefois dans certains écrits du Prophéte Jeremie (*c*), qui ne ſont pas venus juſqu'à nous, que ce Prophéte ordonna aux Prêtres qui étoient ſur le point d'être menez captifs en Babylone, de prendre le feu ſacré qui ſe

(*a*) *Jerem.* XXIX. 11. 12. *& ſeq.*
(*b*) *Jerem.* XL.
(*c*) 2. *Macc.* II. 1. 2. 3. *&c.* 2. *Macc.* I. 19.

AN DU M. 3416. A ant J. C. 584. Avant l'Ere vulg. 588.

conservoit toûjours sur l'Autel, & de le cacher secrettement dans une vallée à l'orient de Jerusalem, dans un puits qui étoit profond & à sec, afin de l'y conserver jusqu'au tems qu'il plairoit à Dieu de les tirer de leur captivité. Ce lieu demeura inconnu jusqu'au regne d'Artaxercés (a), & jusqu'au tems que Néhémie revint en Judée. Nous raconterons en son tems, la maniere dont ce feu fut découvert. Jeremie donna aussi aux captifs le Livre de la Loi, afin qu'ils ne l'oubliassent pas durant le tems de leur exil, & il leur recommanda de demeurer fidélement attachez au Seigneur, & de ne se point laisser éblouïr par l'éclat des Idoles qu'ils verroient dans la Caldée.

On voyoit dans le même écrit, que Jeremie par un ordre exprès de Dieu, fit porter par les Prêtres l'Arche & le Tabernacle dans le désert, jusqu'à la montagne où Moïse étoit mort, & d'où il avoit considéré la terre promise. Le Prophéte y étant arrivé avec les Prêtres, trouva une caverne, où il déposa l'Arche, le Tabernacle & l'Autel des parfums, & en boucha exactement l'entrée. Quelques-uns de ceux qui l'accompagnoient ayant voulu remarquer l'endroit, ne purent jamais le retrouver; & Jeremie blâmant leur curiosité, leur dit: Que ce lieu demeureroit inconnu, jusqu'à ce que Dieu eût rassemblé son peuple dispersé, & qu'il lui eût fait miséricorde, & qu'alors le Seigneur feroit de nouveau voir ces choses, que la majesté du Seigneur paroîtroit, & qu'il y auroit une nuée pareille à celle qui avoit paru dans le désert sous Moïse, & dans la dédicace du Temple sous

(a) 2. *Macc.* I. 18. 19. *Vide.* 2. *Esdr.* VIII. 1. 14.

Salomon. On ne fait pas distinctement si ce fut avant ou après la prise de la Ville, que Jeremie cacha l'Arche d'Alliance. Mais on croit qu'elle n'a pas encore été retrouvée, & qu'elle ne fut jamais dans le second Temple, bâti après le retour de la captivité (*a*). La nouvelle Alliance, & la Loi Evangélique ayant pris la place de l'ancienne, la promesse de Jeremie s'est trouvée en ce sens parfaitement accomplie.

An du M. 3417. Avant J. C. 583 Avant l'Ere vulg. 587.

Cependant les principaux Officiers de l'armée de Juda, qui s'étoient sauvez du sac de la Ville, & qui avoient emmené quelque monde avec eux, ayant appris que Godolias avoit reçû le gouvernement du païs, le vinrent trouver à Masphat avec leurs gens, & Godolias leur promit avec serment toute sorte d'asûrance, pourvû qu'ils voulussent demeurer dans la soûmission au Roi des Caldéens. Pour vous, ajoûta-t-il, habitez les Villes du païs, semez, moissonnez, amassez toutes sortes de provisions dans vos demeures, & vivez en paix. Tous les Juifs aussi qui s'étoient sauvez pendant la guerre dans les païs de Moab, d'Ammon, dans l'Idumée & ailleurs, revinrent dans la Judée, & recüeillirent du vin & du bled en grande abondance.

CHAPITRE XXIII. Godolias est établi pour gouverner les restes du peuple.

Johanan fils de Carée, un des Généraux de l'armée de Sédécias, qui étoit venu joindre Godolias à Masphat, lui donna avis que le Roi des Ammonites avoit envoyé Ismaël fils de Nathanias pour le tuer. Godolias n'en voulut rien croire, & Johanan s'étant offert de prévenir Ismaël, & de le mettre à mort, Godolias l'en empêcha. Au septiéme mois Ismaël se rendit à

Mort de Godolias.

(*a*) Voyez notre Dissertation si l'Arche d'Alliance fut remise dans le Temple, &c. à la tête des Macchab.

An du M. 3417. Avant J.C. 583. Avant l'Ere vulg. 587.

Masphat, comme l'avoit dit Johanan, & il y vint accompagné de quelques Grands de la Cour du Roi d'Ammon, & de dix hommes de guerre. Godolias les reçut bien & les traita; mais après que l'on eut mangé, Ismaël & les siens poignarderent Godolias dans sa maison, & en même tems se jetterent sur tout ce qu'il y avoit de Juifs & de Caldéens à Masphat, & les mirent à mort.

Le lendemain avant que la nouvelle de ce meurtre fût répandue (*a*), car il n'étoit resté personne de ceux qui étoient à Masphat pour en donner avis aux autres, quatre-vingt hommes venus de Sichem, de Silo, & de Samarie y arriverent, ayant la barbe rasée, les habits déchirez, & le visage tout défiguré par les égratignures qu'ils s'étoient faites dans leur douleur. Ils portoient dans leurs mains de l'encens & des offrandes pour les offrir dans la maison du Seigneur. Il y avoit apparemment à Masphat une maison & quelque Autel où les Juifs faisoient comme ils pouvoient, les exercices de leur Religion. Ismaël sortit de la Ville, alla au-devant d'eux, & avec des larmes feintes, leur dit de venir voir Godolias. Mais dès qu'ils furent entrez dans la Ville, Ismaël & ses gens se jetterent sur eux, les tuerent & les jetterent dans une fosse. Il s'en trouva seulement dix, qui ayant promis à Ismaël de lui montrer du bled, de l'orge, de l'huile & du miel qu'ils avoient caché à la campagne, furent épargnez. Et Ismaël après avoir arrêté tout ce qu'il trouva de gens à Masphat, entr'autres les filles du Roi, & les autres personnes qui avoient été laissées à la garde de Godolias, il les emmena captives dans le païs des Ammonites.

(*a*) *Jerem.* XLI.

Mais Johanan fils de Carée, & les autres Officiers de guerre qui étoient avec lui, ayant appris ce qui s'étoit passé, coururent après Ismaël, & l'atteignirent près de l'étang de Gabaon. Ismaël prit la fuite avec huit hommes des siens, & se retira parmi les Ammonites. Mais les captifs qu'il emmenoit, furent ramenez sains & saufs en un lieu nommé Chamaam, près de Bethléem. Tout le peuple & les gens de guerre étant rassemblez en cet endroit, délibererent s'ils devoient demeurer dans le païs, ou se retirer en Egypte; car ils craignoient que les Caldéens ne leur imputassent la mort de Godolias, & ne la vengeassent sur eux. Mais avant que de former leur résolution, ils vinrent trouver le Prophéte Jeremie, & lui demanderent son avis, & ce que le Seigneur desiroit. Jeremie leur répondit (*a*), qu'il alloit prier le Seigneur, & qu'il leur rapporteroit ce qu'il lui inspireroit. Dix jours après, Dieu parla à Jeremie (*b*), & Jeremie dit au peuple : Voici ce que dit le Seigneur : Si vous demeurez en ce pïs, je vous y favoriserai; car ma colere est satisfaite des maux que je vous ai fait souffrir. Ne craignez point le Roi de Babylone, car je suis avec vous pour vous proteger. Que si vous vous opiniâtrez à vouloir vous retirer en Egypte, l'épée que vous craignez, vous y surprendra, la famine vous y saisira, & la peste vous y fera périr.

An du M. 3417
Avant J C. 58.
Avant l'Ere vulg. 587.

Johanan dissipe les troupes d'Ismaël, & ramene les captifs.

Mais Johanan & Azarias, & les autres dirent à Jeremie : Vous ne nous dites que des mensonges; ce n'est point le Seigneur qui vous fait dire : N'entrez point en Egypte; c'est Baruc fils de Nérie, qui vous anime contre nous, pour

Le peuple se retire en Egypte malgré les ordres du Seigneur.

(*a*) *Jerem.* XLII.
(*b*) *Jerem.* XLIII.

nous livrer aux Caldéens. En même-tems ils prirent tout le peuple qui avoit été laissé à la conduite de Godolias, avec Jeremie & Baruc, & les menerent dans l'Egypte. Ils s'avancerent jusqu'à Taphnis; & lorsque Jeremie y fut arrivé, le Seigneur lui parla, & lui dit: Prenez de grandes pierres, & cachez-les dans le parvis, sous le pavé qui est devant le Palais de Pharaon; parce que bien-tôt Nabuchodonosor mon serviteur viendra dans l'Egypte, la subjuguera, & mettra son trône dans le parvis où ces pierres sont cachées. Il portera la mort à qui la mort sera destinée; l'épée à qui l'épée, & la captivité à qui la captivité. Il mettra le feu aux Temples de l'Egypte, emmenera les Dieux captifs, & il se revêtira des dépouilles de l'Egypte, comme un berger se couvre de son manteau, & il s'en retournera en paix.

An du M. 3417. Avant. J C. 583. Avant l'Ere vulg. 587.

Jeremie prophétise en Egypte, & y mena ce les Juifs de colere de Dieu.

Jeremie continua de prophétiser en Egypte (*a*), comme il avoit fait en Judée. Il menaça les Juifs qui s'étoient retirez en Egypte, des plus terribles effets de la colere de Dieu; il leur dit qu'ils mourroient par l'épée, par la peste, par la famine, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, puisqu'ils continuoient à irriter le Seigneur, comme avoient fait leurs peres par leur idolatrie, par leurs infidélitez, & par leur endurcissement. Il ajoûta, que le Seigneur puniroit les Egyptiens comme il avoit puni les Hébreux, & que les Hébreux ne retourneroient point en leur païs, où ils avoient une si grande envie de retourner. Les Juifs qui l'entendoient, & qui sçavoient très-bien que leurs femmes sacrifioient aux Dieux étrangers, dirent à Jeremie: Nous n'avons aucun égard à vos paroles;

(*a*) *Jerem.* XLV.

mais nous exécuterons toutes nos résolutions, en sacrifiant à la Reine du Ciel, ou à la Lune, comme nous avons fait, nous & nos peres, nos Rois & nos Princes, dans les Villes de Juda, & dans les places de Jerusalem; car alors nous avions tout en abondance, & nous ne souffrions aucun mal. Mais depuis que nous avons cessé de lui sacrifier, nous sommes réduits à l'indigence, & toutes sortes de maux sont tombez sur nous. Les femmes ajoûterent : Si nous sacrifions à la Reine du Ciel, & si nous lui faisons des oblations, est-ce sans le consentement de nos maris?

An du M. 3417
Avant J.C. 583.
Avant l'Ere vulg. 587.

Jeremie leur répondit : Le Seigneur a-t-il donc oublié ce que vous avez fait dans Juda, & dans les places de Jerusalem, & vous l'a-t-il pardonné? N'êtes-vous pas encore terrassez sous sa main, & humiliez sous ses coups? Tout ce qui vous est arrivé jusqu'aujourd'hui, n'est-il pas la juste peine de vos iniquitez passées? Ecoutez ce que dit le Seigneur : J'ai juré par mon grand Nom, qu'à l'avenir aucun Juif ne jurera en mon nom dans l'Egypte, & ne dira plus: Vive le Seigneur notre Dieu. J'exterminerai par l'épée & par la famine tous les Hébreux qui sont venus en Egypte, & le petit nombre de ceux qui y resteront, sauront si c'est ma parole qui sera accomplie, ou la leur. Et à l'égard de Pharaon Ephrée, ou Apriés Roi d'Egypte, je vais le livrer entre les mains de ses ennemis, comme j'ai livré Sédécias Roi de Juda, entre les mains de Nabuchodonosor.

Baruc à qui Jeremie dictoit toutes ces fâcheuses prophéties, s'ennuyant de tant de maux, Jeremie pour le consoler, lui dit de la part de Dieu: Je vais détruire ceux que j'ai édifiez, & je vais arracher ceux que j'ai plantez; j'accomplirai dans la rigueur toutes mes menaces contre

An du M. 3417 Avant J. C. 583 Avant l'Ere vulg. 587.

mon peuple ; & après cela vous voudriez être exempt de maux ? Vous chercheriez le repos & le bonheur ? Ne vous en flattez point ; car tous les hommes seront accablez de miséres : mais ne vous découragez point, je vous conserverai la vie, & je vous sauverai en quelque lieu que vous soyez.

Mort de Jeremie année incertaine.

Après cela nous ne trouvons plus rien de Jeremie. On dit (*a*) qu'il fut lapidé à Taphnis par les Juifs irritez de ses reproches & de ses prophéties. D'autres (*b*) veulent qu'il soit retourné mourir dans la Judée ; & d'autres, qu'il soit allé à Babylone auprès du Roi Sédécias. Quelques anciens Peres (*c*) ont crû qu'il étoit encore en vie, parce que l'Ecriture ne dit rien de sa mort. Pour Baruc, on croit qu'après la mort de Jeremie il se retira à Babylone, & qu'il y mourut ; mais on n'en a aucune certitude.

Ezéchiel prophétise contre les captifs de Juda.

Cependant Ezéchiel en Caldée reçut la nouvelle de la prise de Jerusalem, le cinquiéme jour du dixiéme mois, c'est-à-dire, près de sept mois après la prise. Il apprit apparemment par le même messager tout ce qui s'étoit passé depuis l'incendie de la Ville & du Temple ; comme la mort de Godolias, la fuite des restes de la Nation en Egypte, la solitude où la Judée étoit réduite. Or le Seigneur avoit ouvert la bouche à ce Prophéte (*d*) dès le soir précédent, & lui avoit dit : Ces restes du peuple qui habitent dans les ruines de la Judée, disent entr'eux : Abraham n'étoit qu'un seul homme lorsqu'il vint dans ce païs, & il l'a possedé tout entier dans

(*a*) *Tertull. Advers. Gnostic. c. 8. Hieronym. l. 2. contr. Jovinian. Epiphan. & Doroth. de vita & morte Prophetarum.*

(*b*) *Ita Rabbini.*

(*c*) *Victorin. in Apocalyps. alii apud Hilar. in Matth. can. 20.*

(*d*) *Ezech. XXXIII. 21.*

dans la personne de ses descendans. Pourquoi nous autres, qui sommes encore en bien plus grand nombre, ne la posséderons-nous pas un jour comme lui? Ces gens sans penser à se corriger, & à faire pénitence, osoient déja se flatter de se rétablir un jour dans leur païs, & de le posseder en repos comme autrefois. Mais Dieu dit à Ezéchiel: Je jure par moi-même que ceux qui habitent dans les ruines de la Judée, périront par l'épée; ceux qui sont dans les champs, seront dévorez par les bêtes farouches, & ceux qui sont cachez dans les rochers & dans les cavernes, seront attaquez de la peste. Je réduirai cette terre en une entiere solitude, & ils apprendront que c'est moi qui suis le Seigneur.

An du M. 3417. Avant J. C. 583. Avant l'Ere vulg. 587.

Quant à vous, fils de l'homme, les enfans de votre peuple parlent de vous le long des murs, & aux portes de leurs maisons, & ils vous traitent de visionnaire; ils viennent en foule s'assembler autour de vous pour vous écouter, comme on écoute un insensé; & après cela ils font des chansons de vos propheties, & ils s'en raillent entr'eux. Mais quand ce que vous avez prédit sera arrivé, comme il l'est en effet, alors ils sauront qu'il y a parmi eux un vrai Prophéte. Jusqu'alors on ne savoit pas encore sur le fleuve Chaboras la prise de Jerusalem, & toutes les particularitez de cette grande affaire; La nouvelle n'en vint que le lendemain par un Juif, qui s'étoit sauvé de Jerusalem.

Nous avons vû qu'au commencement du regne de Sédécias, les Ambassadeurs des Rois d'Egypte, de Tyr, de Sidon, d'Edom, de Moab & d'Ammon, & des Philistins, étoient venus à Jerusalem pour féliciter le Roi de Juda, & pour prendre avec lui des mesures secrettes pour secoüer le joug des Caldéens. Quelques

An du M. 3417. Avant J. C. 583. Avant l'Ere vulg. 587.

années après leur révolte ayant éclaté, & tout le poids de la guerre étant tombé sur Jerusalem, tous ces Princes, au lieu de secourir Sédécias, se joignirent à leurs ennemis pour désoler la Judée, & pour ruiner Jerusalem. Il n'y eut que le Roi d'Egypte qui s'avança pour lui donner du secours; mais il fut repoussé avec perte dans son païs. Nabuchodonosor n'avoit point oublié la mauvaise volonté de ces peuples, & le Seigneur avoit vû leur perfidie. Il avoit fait prédire par ses Prophétes la ruine de ces Nations, & Nabuchodonosor fut l'exécuteur de sa vengeance.

CHAPITRE XXIV. Ezéchiel prédit la ruine de Tyr, & de l'Egypte, &c.

Ezéchiel en Caldée prédit la ruine de l'Egypte (*a*), & de la ville de Tyr (*b*), qui étoit une des plus puissantes Villes de l'Orient; celle des Iduméens (*c*), qui au lieu de compatir aux malheurs des Juifs leurs freres, leur avoient insulté, & s'en étoient réjoüis; celle des Moabites, des Ammonites & des Philistins, qui avoient vû avec plaisir la ruine du païs d'Israël. Le Prophéte les menace tous des mêmes disgraces (*d*). Il s'éleve sur tout contre l'Egypte & contre Tyr. Tyr avoit dit en voyant la chûte de Jerusalem: Les portes des peuples sont brisées, le trafic viendra à moi, je me remplirai, tandis qu'elle sera déserte. Mais le Seigneur lui dit: Je viens contre toi, ô Tyr. Je ferai marcher contre toi plusieurs peuples, comme la mer fait monter ses flots. Ils détruiront les murs de Tyr, & renverseront ses tours. J'en raclerai jusqu'à la poussiere, & je la rendrai comme une pierre luisante & toute licée, battuë &

(*a*) Eze. XXX XXXI XXXII.
(*b*) Ezech. XXVI XXVII. XXVIII.
(*c*) Ezech. XXV. 12. 13. &c.
(*d*) Ezech. XXV. 1. 2. &c.

lavée par les flots. Tyr sera réduite en solitude, elle servira au milieu de la mer aux Pêcheurs pour y sécher leurs filets. Ce sera Nabuchodonosor qui exécutera ma colere contre elle. Il fera passer au fil de l'épée le peuple de Tyr, & ses filles qui sont à la campagne, c'est-à-dire, les Villes & Bourgades de sa dépendance. Il renversera ses murailles, il pillera ses richesses. Toute la terre & toutes les Isles seront effrayées de sa chûte. On voit par le détail qu'Ezéchiel a donné des peuples qui venoient aux Foires de Tyr (*a*), que c'étoit alors le lieu du trafic le plus frequenté & le plus riche de tout l'Orient.

AN DU M. 3417. Avant J. C. 581. Avant l'Ere vulg. 587.

Siége de Tyr par Nabuchodonosor.

Nabuchodonosor commença à investir cette superbe Ville trois ans après la prise de Jerusalem. Mais il ne la prit qu'après treize années de siége. Durant cet intervalle il envoya des détachemens de ses troupes, qui réduisirent la ville de Sidon, & les peuples de Moab, d'Ammon & d'Idumée. Joseph (*b*) nous apprend que cela arriva la cinquiéme année qui suivit la prise de Jerusalem. Nous ne savons aucun détail de ces guerres, que par les Ecrits des Prophétes qui nous en ont parlé assez au long. Jeremie dit que la seconde année du siége de Tyr, Nabuzardan mena en Babylone sept cens quarante-cinq Juifs captifs. C'étoit les restes de ceux qui s'étoient sauvez en Egypte. Ainsi le païs demeura presque entiérement abandonné.

Abdias prophétise contre l'Idumée.

Abdias qui vivoit alors dans la Judée, fut particulierement suscité de Dieu pour prédire les disgraces de l'Idumée. Il dit (*c*) que le Seigneur

(*a*) Ezech. XXVII.
(*b*) *Antiq. l.* x. *c.* 11. Voyez aussi Berose dans Joseph liv. 1. contre Appion pag. 1044.
(*c*) *Abdias.* 1.

ANNÉE INCERTAINE. Prophéties d'Abbias.

a appellé toutes les Nations, & leur a commandé de venir faire la guerre à ce païs. Puis s'adressant à Edom, il lui dit : Je vous ai rendu, dit le Seigneur, un des moindres peuples du monde ; vous n'êtes digne que d'un souverain mépris. Mais l'orgueil de votre cœur vous a élevé, & parce que vous habitez dans les fentes des rochers, & que vous placez vôtre trône dans les lieux les plus hauts, vous dites en vous-même : Qui m'en tirera, & me fera tomber en terre ? Quand vous prendriez votre vol aussi haut que l'aigle, & que vous mettriez votre nid parmi les astres, je vous arracherai de là, dit le Seigneur. Si des voleurs étoient entrez chez vous pendant la nuit, au moins auriez-vous crié au voleur, & ils ne vous auroient pris que ce qui les auroit accommodez ; & si des étrangers étoient entrez dans votre vigne pour la vendanger, au moins vous auroient-ils laissé quelques grappes : mais comment les ennemis ont-ils traité Esaü ? Ils l'ont dépoüillé, ils ont foüillé partout, ils l'ont chassé de son païs. Vos alliez se sont joüez de vous, vos amis & ceux qui mangeoient à votre table, vous ont dressé des embûches. Il parle des Caldéens, qui ravagerent l'Idumée, quoique les Iduméens jusques-là les eussent servi comme leurs amis & leurs alliez.

Abdias ajoûte : Vous serez couvert de confusion, à cause des meurtres que vous avez commis, & de l'injustice que vous avez faite à Juda votre frere. Vous périrez pour jamais. Vous vous êtes déclaré contre lui, lorsque l'ennemi victorieux entroit dans ses Villes, & qu'il jettoit le sort sur les dépoüilles de Jerusalem. Vous étiez alors au milieu des Caldéens comme l'un d'eux. Vous ne vous moquerez plus de votre frere au jour de son affliction, au jour

qu'il sera emmené captif hors de son païs. Vous ne vous réjoüirez plus de ses maux, & vous n'insulterez plus à ses disgraces. Vous ne poursuivrez point son armée mise en fuite, & vous ne vous tiendrez point sur les grands chemins, pour tuer ceux qui cherchent à se sauver. Car le jour du Seigneur est prêt de venir contre vous ; vous serez traité comme vous avez traité les autres. Mon peuple qui étoit sur ma montagne sainte a bû du calice de ma colere, & vous prétendriez en être exempt ? Vous n'en serez point dispensé, & vous le boirez comme les autres. Après cela le Prophéte parle du retour des Israëlites, & de leur rétablissement dans leur païs ; il menace les Iduméens & les autres peuples du voisinage, qui ont toûjours été ennemis des Juifs ; il leur prédit qu'ils seront un jour assujettis à Juda. On ne sait rien de particulier de la personne, ni de la vie de ce Prophéte.

AN DU M. 3432. Avant J. C. 568. Avant l'Ere vulg. 572.

La quinziéme ou seiziéme année qui suivit la prise de Jerusalem, Nabuchodonosor se rendit maître de Tyr (*a*), après un siége de treize ans ; mais on croit (*b*) que les Tyriens voyant leur Ville sur le point d'être forcée, y mirent le feu, & brûlerent tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & qu'après cela ils s'embarquerent, & se sauverent à Carthage, & dans quelques Isles de la mer Ionienne, & de la mer Egée ; ensorte que quand Nabuchodonosor entra dans Tyr, il n'y trouva pas dequoi se dédommager des travaux qu'il avoit soufferts lui & ses gens au siége de cette place. C'est pourquoi le Sei-

Prise de Tyr, après treize ans siége.

(*a*) *Ezech.* XXIX. 17. 18. 19.
(*b*) *Hieronym. in Ezech.* XXIX *& in Isaï* XXIII. *Sanct. Men. Cornel. &c.*

AN DU M. 3416. Avant J. C. 584. Avant l'Ere vulg. 588.

Ezechiel prophétise contre l'Egypte.

gneur adressa sa parole à Ezéchiel, & lui dit (*a*) : Fils de l'homme, Nabuchodonosor Roi de Babylone m'a servi long-tems avec son armée au siége de Tyr ; toutes les têtes de ses gens en ont perdu leurs cheveux, & toutes leurs épaules en sont pelées & écorchées, & toutefois ni lui, ni son armée n'ont point reçu de récompense pour le service qu'ils m'ont rendu à Tyr. C'est pourquoi je vais donner à Nabuchodonosor Roi de Babylone le païs d'Egypte ; il en prendra tout le peuple captif, il en aura le butin, il en partagera les dépoüilles, & ainsi son armée recevra sa récompense, & il sera payé du service qu'il m'a rendu devant Tyr. Je lui ai abandonné l'Egypte, parce qu'il a travaillé pour moi, dit le Seigneur.

Ensuite (*b*) le Seigneur fit voir au Prophéte les terribles malheurs qui menaçoient l'Egypte, & les peuples voisins alliez & amis de Pharaon. Il lui dit, que les habitans de l'Egypte seront passez au fil de l'épée, ou emmenez captifs ; que leurs Temples, leurs Statuës, leurs Idoles seront détruites ; que le païs demeurera sans Roi, désolé & abandonné. Et le septiéme jour du premier mois de la onziéme année de la captivité de Jéchonias, qui étoit l'année même de la prise de Jerusalem, le Seigneur lui dit (*c*) : J'ai brisé le bras de Pharaon Roi d'Egypte, & il n'a point été pansé pour être guéri ; il n'a point été lié avec des bandes pour reprendre sa force & pour pouvoir tenir l'épée, comme auparavant. Il parle apparemment de la bataille que Pharaon perdit contre Nabuchodonosor, lorsqu'il voulut venir au secours de Sédécias, après que le siége de Jerusalem eut été formé. Le

(*a*) *Ezech.* XXIX. 18.
(*b*) *Ezech.* XXX.
(*c*) *Ezech.* XXX. 21.

Seigneur ajoute : C'est pourquoi je vais briser de nouveau le bras de Pharaon Roi d'Egypte, ce bras qui étoit autrefois si fort; je le romprai, & lui ferai tomber l'épée de la main. Je fortifierai en même tems le bras du Roi de Babylone, je lui mettrai mon épée entre les mains, & il la tirera sur le païs d'Egypte. Il reproche ensuite au Roi d'Egypte d'avoir été à la maison d'Israël un bâton de roseau ; lorsqu'ils l'ont voulu prendre, il s'est rompu entre leurs mains; lorsqu'ils ont voulu s'appuyer dessus, il s'est éclaté en pieces, ils sont tombez, & se sont rompus tous les reins (*a*).

An du M. 3432. & 3433. Av. J. C. 568. & 567 Avant l'Ere vulg. 572. & 571.

L'effet suivit d'assez près ces prédictions. Nabuchodonosor n'eut pas plûtôt achevé la guerre contre la Phénicie, qu'il mena son armée contre l'Egypte. Ce païs étoit alors divisé. Les Libyens ayant été chassez de leur païs par ceux de Cyréne, vinrent implorer le secours d'Apriés Roi d'Egypte (*b*). Ce Prince envoya contre les Cyrénéens une puissante armée. Mais les Cyrenéens ayant taillé en pieces les troupes d'Apriés, les Egyptiens en imputerent la faute à ce Prince, & se soûleverent contre lui. Il envoya pour les réduire un de ses Généraux nommé Amasis; mais le peuple déféra la Royauté à Amasis. Nabuchodonosor pour profiter de ces troubles, entra dans l'Egypte, repoussa Apriés dans la Thébaïde, soûmit & ravagea tout le reste du païs, ainsi qu'il avoit été prédit par les Prophétes. Il mit à mort une infinité d'Egyptiens & de Juifs qui s'étoient retirez dans ce païs, & laissa Amasis pour gouverner les tristes débris de ce grand Royaume (*c*).

CHAPITRE XXV.

Guerre de Nabuchodonosor contre l'Egypte.

(*a*) *Ezech* XXIX. 6. 7.
(*b*) *Herodot. l.* 2. *c.* 161. & *lib.* 4. *c.* 159.
(*c*) Comparez *Jerem.* XLIII. XLIV. XLVI. avec *Ezech.* XXIX. XXX. XXXI.

AN. DU M. 3434.
Avant J. C. 566.
Avant l'Ere vulg. 570.

Songe d'un grand arbre qui fut montré à Nabuchodonosor.

Nabuchodonosor ayant heureusement mis fin à toutes ses guerres, revint à Babylone triomphant, & chargé des richesses de toutes les Provinces qu'il avoit assujetties. Un jour qu'il étoit en paix & tout environné de gloire dans son Palais (*a*), il eut un songe qui l'effraïa : & ayant fait venir tous les Devins, & les Interprétes des songes, nul ne put lui expliquer celui qu'il avoit eu, sinon Daniel, à qui le Roi parla en ces termes : Daniel Prince des Devins, comme je sai que vous êtes rempli de l'esprit des Dieux saints, expliquez-moi ce que j'ai vû en songe. Il me sembloit que je voyois un arbre excessivement haut, & au milieu d'une grande campagne. Sa hauteur paroissoit s'élever jusqu'au Ciel, & ses branches s'étendoient jusqu'aux extrémitez du monde ; il étoit chargé de feüilles & de fruits. Les bêtes privées & les bêtes sauvages, les oiseaux & les autres animaux trouvoient à se loger sous ses branches, & à se nourrir de ses fruits. Alors un Veillant, un Ange, un Saint descendit du Ciel, & cria d'une voix forte : Abbatez l'arbre par le pied, coupez-en les branches, faites-en tomber les feüilles, & jettez-en les fruits ; que les bêtes qui étoient dessous s'enfuyent, & que les oiseaux s'envolent de dessus ses branches. Laissez-en néanmoins en terre le tronc avec ses racines ; qu'il soit lié avec des chaînes de fer & d'airain parmi les herbes des champs ; qu'il soit moüillé de la rosée du Ciel, & qu'il paisse l'herbe de la terre avec les bêtes sauvages. Qu'on lui ôte son cœur d'homme, & qu'on lui donne un cœur de bête, & que sept ans se passent sur lui : c'est ce qui a été ordonné par les Anges

(*a*) *Dan.* 11.

& les Veillans, afin que tous les vivans connoissent que le Très-Haut est le Maître absolu des Dominations & des Empires, & qu'il les donne ou qu'il les ôte à qui il lui plaît.

An du M. 3432 & 3433. Ava. J. C. 568. & 567 Av. l'Ere vulg. 572. & 571.

Daniel commença à penser en lui-même sans rien dire pendant près d'une heure, & les pensées qui lui venoient jettoient le trouble dans son esprit. Alors le Roi prenant la parole, lui dit : Balthasar, que le songe & l'interprétation que vous avez à me donner, ne vous troublent point. Balthasar, autrement Daniel, lui répondit : Que le songe retombe sur ceux qui vous haïssent, & son interprétation sur vos ennemis. L'arbre que vous avez vû, c'est vous-même, ô Roi, qui êtes devenu si grand & si puissant; car votre grandeur s'est élevée jusqu'au Ciel, & votre puissance s'est étenduë jusqu'aux extrémitez du monde. La sentence que vous avez entendu prononcer contre l'arbre de la part du Très-Haut par le Veillant & par le Saint, signifie que vous serez chassé de la compagnie des hommes; vous habiterez avec les animaux & les bêtes sauvages; vous mangerez du foin comme un bœuf; vous serez trempé de la rosée du Ciel sept ans, & sept années se passeront sur vous en cet état, jusqu'à ce que vous connoissiez que le Très-Haut tient sous sa domination tous les Royaumes de la terre, & qu'il les donne à qui il lui plaît.

CHAPITRE XXVI.

Nabuchodonosor est metamorphosé en bœuf.

An du M. 3435. Av. J. C. 565. avant l'Ere vulg.

Quant à ce qui a été commandé, qu'on reservât la tige de l'arbre avec ses racines, cela marque que votre Royaume vous demeurera, après que vous aurez reconnu que toute puissance vient du Ciel. C'est pourquoi, suivez, ô Roi, le conseil que je vous donne; rachetez vos péchez par les aumônes, & peut-être que le Seigneur vous pardonnera vos iniquitez. Toutes ces choses arriverent depuis au Roi Na-

buchodonosor, comme elles lui avoient été prédites. Douze mois après comme il se promenoit dans son Palais à Babylone, il commença à dire : N'est-ce pas là cette grande Babylone dont j'ai fait le siége de mon Royaume, & que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance, & dans l'éclat de ma gloire? A peine le Roi eut-il prononcé cette parole, que l'on entendit une voix du Ciel, qui dit : Voici ce qui vous est annoncé, ô Roi Nabuchodonosor; votre Royaume passera en d'autres mains; vous serez chassé de la compagnie des hommes, vous habiterez avec les animaux, & avec les bêtes farouches, & vous mangerez du foin comme un bœuf. Cette parole fut accomplie en la même heure dans la personne de Nabuchodonosor. Il fut comme métamorphosé en taureau: soit que son imagination troublée lui ait fait croire qu'il étoit réellement changé en cet animal, soit qu'il se soit fait en effet dans son extérieur quelque changement qui le fit prendre pour une bête; on le chassa de la compagnie des hommes, il commença à brouter l'herbe; ses cheveux lui crurent comme les plumes d'un aigle, & ses ongles devinrent comme les griffes des oiseaux.

AN DU M. 3435. Avant J. C 565. Avant l'Ere vulg. 569.

Après que le tems marqué par le Seigneur fut accompli, on croit que ce tems fut de sept années, le Roi fut touché de Dieu, il éleva les yeux au Ciel, reconnut que toute grandeur & toute puissance viennent de Dieu, & s'humilia sous la main du Très-Haut; le sens & l'esprit lui furent rendus, il recouvra sa premiere forme; les Grands de sa Cour & ses principaux Officiers le vinrent chercher, & le rétablirent dans tout l'éclat de la dignité Royale, & il devint plus grand que jamais.

Nabuchodonosor rentre dans son premier état. An du M. 3442. avan J. C. 558. avant l'Ere vulg. 562.

On croit (a) que pendant l'absence de Na-

(a) *Ieronym. in Isaï. l. 5, c. 14.*

buchodonosor, ses Etats furent gouvernez par son fils Evilmerodach, & par les Grands du Royaume au nom du Roi. Après son retour & son rétablissement, il fit bien voir que ces sentimens de repentir & d'humilité qu'il avoit fait paroître, n'étoient que passagers & superficiels. Il continua dans l'idolatrie & dans l'exercice des actions de cruauté & d'orgüeil. Quelque tems après il fit faire une Statuë d'or (*a*) qui avoit soixante coudées de haut, six de large, & il la fit mettre dans la campagne de Dura, qui est dans la Babylonie. Cette hauteur de soixante coudées comprend apparemment celle de la Statuë & de la colomne qui lui servoit de base. Il assembla ensuite les Satrapes, les Magistrats, les Gouverneurs des Villes & des Provinces, & les principaux Officiers de l'armée, pour assister à la dédicace de cette Statuë; & il fit crier par un Héraut: Peuples & Tribus de toutes Langues, on vous ordonne de la part du Roi, qu'aussitôt que vous entendrez le son de la trompette, de la flûte, & de tous les autres instrumens de musique, vous vous prosterniez en terre, & vous adoriez la Statuë d'or que le Roi Nabuchodonosor a fait ériger; que si quelqu'un y manque, il sera jetté aussi-tôt au milieu de la fournaise ardente.

An du M. 3442. Avan. J. C. 558. Avant l'Ere vulg. 562.

Statuë d'or érigée par Nabuchodonosor.

L'ordre du Roi ne fut que trop ponctuellement exécuté par les Caldéens. Il n'y eut que les trois compagnons de Daniel qui n'y déférerent pas. On présume que Daniel étoit alors absent; car il n'est pas fait mention de lui dans cette histoire; & il n'auroit pas manqué de se faire distinguer par son attachement à la Loi du Seigneur, s'il se fût trouvé à Babylone. On

(*a*) *Dan.* III.

AN DU M. 3441. Avant J. C. 558. Avant l'Ere vulg. 562.

n'accusa que Sidrach, Misach & Abdénago. Les Caldéens vinrent les déferer au Roi, comme méprisant ses Ordonnances, n'honorant point ses Dieux, & n'adorant point la Statuë qu'il venoit d'ériger. Le Roi en colere les fit venir en sa présence, leur demanda pourquoi ils n'adoroient point sa Statuë; & les menaça s'ils n'obéïssoient, de les faire jetter au même moment dans les flâmes de la fournaise. Il ajoûta : Qui est le Dieu qui pourra vous arracher d'entre mes mains? Sidrach, Misach & Abdénago lui répondirent courageusement : Il n'est pas besoin, ô Roi, que nous vous répondions sur ce sujet. Notre Dieu peut certainement s'il le veut, & nous garantir des flâmes, & nous délivrer d'entre vos mains. Que s'il ne le veut pas faire, nous ne laisserons pas d'obéir à ses volontez, & nous vous déclarons, ô Roi, que nous n'honorons point vos Dieux, & n'adorons point la Statuë d'or que vous avez fait élever.

Alors le Roi fut rempli de fureur, & regardant les trois Hébreux d'un œil menaçant, il ordonna que l'on allumât le feu de la fournaise sept fois plus qu'à l'ordinaire; & en même-tems il commanda à quelques-uns de ses Gardes, de lier les pieds & les mains de Sidrach, Misach & Abdénago, & de les jetter au milieu de la fournaise. Aussitôt on les y jetta avec leurs habits, leurs chaussures & leurs tiares : & comme la fournaise étoit extrémement embrasée, & que la flâme s'élevoit de quarante-neuf coudées au dessus de la fournaise, le feu s'étant élancé au-dehors, étouffa les Caldéens qui y avoient jetté les trois Hébreux. Or ceux-ci étoient au milieu des flâmes, loüant le Seigneur, & confessant la justice de ses jugemens envers les Juifs, qu'il avoit éloignez de leur païs, & accablez de malheurs à cause de leurs iniquitez. Ils lui offrirent le sacrifice d'un

cœur contrit & humilié, avec celui de leur vie, & ils le conjuroient de les délivrer de ces flâmes, pour faire éclater la grandeur de son nom. Alors le Seigneur envoya son Ange, qui écarta les flâmes, délia les trois Hébreux, & forma au milieu de la fournaise un vent frais, & une douce rosée, ensorte que le feu ne les touchoit point, & ne leur faisoit aucune peine. Ils marchoient tranquillement au milieu du feu, invitant toutes les créatures à loüer le Seigneur.

AN. DU M. 3442. Avant J. C. 558. Avant l'Ere vulg. 562.

Nabuchodonosor frappé d'étonnement, se leva tout d'un coup, & dit aux Grands de sa Cour : N'avons-nous pas jetté trois hommes liez au milieu des flâmes ? & d'où vient donc que j'en vois quatre qui marchent déliez au milieu du feu, & le quatriéme d'entr'eux est semblable au Fils de Dieu, ou à un Ange ? Aussi-tôt s'approchant de la porte de la fournaise, il s'écria : Sidrach, Misach & Abdénago, serviteurs du Dieu Très-Haut, sortez & venez. Alors ils sortirent, & tous les Grands de la Cour qui étoient autour du Roi, les regardoient avec grande attention, voyant que le feu n'avoit eu aucun pouvoir sur leurs corps, qu'un seul cheveu de leur tête n'en avoit été brûlé, & que l'ardeur même du feu n'avoit pas touché leurs habits. Le Roi comme ravi en admiration, & hors de lui-même, s'écria : Beni soit le Dieu de Sidrach, de Misach & d'Abdenago, de ce qu'il a envoyé son Ange, & a délivré ses serviteurs qui ont mis en lui leur confiance, qui ont résisté aux commandemens du Roi pour obéir à leur Dieu, & qui ont livré leurs corps aux flâmes, plûtôt que d'adorer un autre Dieu, que le seul Dieu à qui ils rendent leurs adorations. Je veux & ordonne que tout homme de quelque peuple, de quelque Tribu & de quelque Langue

An du M 3442. Avant J. C. 558. Avant l'Ere vulg. 562.

qu'il soit, qui aura proferé un blasphême contre leur Dieu, périsse, & que sa maison soit détruite, parce qu'il n'y a point d'autre Dieu qui puisse sauver que celui des Hébreux.

Alors le Roi éleva en dignité les trois Hébreux dans la Province de Babylone, & il fit publier une Ordonnance (*a*), dans laquelle il déclaroit que le Très-Haut ayant fait des prodiges & des merveilles dans son Royaume, il étoit résolu de les annoncer, & de reconnoître que sa domination étoit une domination éternelle, & que sa puissance s'étendoit dans la suite de tous les siécles. Dans cette Ordonnance il rappelle l'histoire du songe qu'il avoit eu d'un grand arbre abbatu par l'ordre du Très-Haut, & de sa métamorphose en bœuf. A entendre parler ce Prince, on le prendroit pour un homme vraiment converti, & reconnoissant sincerement la grandeur de la puissance du Seigneur. Il y en a (*b*) en effet qui ont crû que Dieu lui avoit fait miséricorde, & qu'il étoit sauvé; mais d'autres (*c*) ont fort douté de la vérité de sa pénitence, de sa conversion, & de son salut.

Chapitre XXVII.

Mort de Nabuchodonosor Roi de Babylone.

Il fut associé au Royaume par son pere Nabopolassar en 3397. Il commença à regner seul en 3399 & regna quarante-trois ans.

Il mourut après quarante-trois ans de regne. Nabopolassar son pere l'avoit associé à l'Empire deux ou trois ans avant sa mort. Il eut pour successeur son fils Evilmérodach.

Les Auteurs profanes ont souvent fait mention de Nabuchodonosor. Bérose, Megasthene & Abydéne parlent de ses grandes conquêtes, & de ses grandes entreprises. Après avoir assujetti la Judée, la Syrie, la Phénicie, l'Egypte, l'A-

(*a*) *Dan.* III. IV.

(*b*) *Vide Aug Ep* III. *nov. Edit. & Aut. lib. de Pradest. & Grat. c.* 15.

(*c*) *Ieronym. in Dan.* XIV. 5. *D. Thom in Dan* IV *Sanct. in Dan.* IV. *ad finem.*

rabie, étant de retour à Babylone, il bâtit le Temple de Bélus, & l'orna magnifiquement des dépoüilles qu'il avoit prises sur ses ennemis. Il ajoûta une nouvelle Ville à l'ancienne Babylone (a); & de peur que l'on ne la pût surprendre en détournant l'Euphrate, il l'environna d'une triple enceinte de murs, tant la Ville intérieure, que la Ville neuve & extérieure. Les murs & les portes étoient d'une force & d'une élevation merveilleuses. Il ajoûta un nouveau Palais à celui que son pere avoit habité, mais beaucoup plus beau & plus magnifique. On dit que ces grands ouvrages furent achevez en quinze jours. (b). C'est-là où étoient ces jardins supportez sur des voûtes, qui représentoient des montagnes chargées d'arbres. Il les avoit entrepris pour la satisfaction d'une de ses épouses qui étoit de Médie, & qui aimoit la vûë des montagnes & des forêts. Il coupa l'Euphrate en deux endroits au-dessus de Babylone, afin de moderer sa rapidité; il fit creuser de grands lacs pour y recevoir les eaux, qui servissent pendant l'été à arroser les terres.

An. du M. 3441. Avant J. C. 548. Avant l'Ere vulg. 562.

Il bâtit la ville d'Acracane, & fit faire des digues pour empêcher les débordemens de la mer rouge, ou du Golfe Persique. Il construisit la ville de Teredon au-dessus du confluant du Tigre & de l'Euphrate, pour l'opposer aux incursions des Arabes. Il porta ses conquêtes jusques dans la Libye du côté de l'Afrique, jusqu'à l'Ibérie du côté de la Sarmatie, ou de la Scythie (c). Megasthéne raconte qu'un jour Nabuchodonosor étant dans son Palais, fut rempli d'un en-

(a) *Beros. apud Joseph. antiq. l. x. c. 11.*

(b) *Beros. & Abyden. apud Euseb. præp. l. 9. c. 41.*

(c) *Megasthen. apud Euseb. loco citato.*

An du M. 3442. Avant J. C. 558. Avant l'Ere vulg. 562.

thousiasme divin, & s'écria : O Babyloniens, je vous annonce un malheur futur, que ni Bélus notre Fondateur, ni la Reine Beltis n'ont jamais pû persuader aux Parques d'éloigner de nous. Il viendra un mulet Persan, qui aidé de vos Dieux, vous réduira en servitude. Il aura pour ajoint un Méde, qui est la gloire des Assyriens. Plut à Dieu qu'il se précipitât dans quelque abîme, ou qu'il se noyât dans la mer, ou qu'il s'égarât dans une affreuse solitude, où il n'y a ni Villes ni hommes, mais seulement des bêtes farouches, & que ce malheur ne vous arrive pas. Dieu veüille que moi-même je puisse tranquillement finir ma vie avant que je voye ces choses. Aussi-tôt qu'il eut dit ces paroles, il disparut. Le mulet Persan dont il parle, est Cyrus, né d'un pere Persan, & d'une mere de Médie. Il devoit bien-tôt ruiner l'Empire des Caldéens, & le transporter aux Perses. Ce que dit Megasthéne, que Nabuchodonosor disparut après avoir dit ces choses, fait conjecturer que ce fut après cela qu'il fut transformé en bœuf, & qu'il fut obligé de se retirer de la compagnie des hommes *(a)*.

Evilmerodach succede à Nabuchodonosor.

Evilmerodach, qui avoit déja gouverné sept ans pendant l'absence & la maladie de son pere, monta sur le Trône après sa mort. On dit que Nabuchodonosor mal satisfait de sa conduite, l'avoit fait mettre dans les liens, & qu'il y demeura jusqu'à la mort de ce Prince, arrivée bien-tôt après. C'est-là qu'il contracta amitié avec Jéchonias ; ce qui fut cause qu'aussi-tôt qu'il se vit maître du Royaume, il le tira de prison, lui donna rang par-dessus tous les autres Princes étrangers, qui étoient dans sa Cour,

(a) Ieronym. in Isaï. l. 5. c. 14. v. 19.

(a), le fit manger à sa table tous les jours de sa vie, & lui fit fournir tout ce qu'il lui falloit pour sa nourriture, pour ses habits, pour son logement, pour l'entretien de sa famille & de ses gens. Evilmerodach regna avec tant d'injustice, de déreglement & d'insolence (b), qu'il se rendit extrêmement odieux à ses sujets. Neriglissor son beaufrere lui dressa des embuches, & le tua quatre ans après qu'il eut commencé à regner.

An du M. 3442. Avant J. C. 558. Avant l'Ere vulg. 562.

Neriglissor eut apparemment quelque part au gouvernement, & les histoires profanes disent qu'il succeda à Evilmerodach; mais nous croyons que Balthasar son fils fut son véritable successeur, quoique nous ne niions pas que Neriglissor n'ait eu peut-être le gouvernement de la Babylonie, & qu'il n'ait gouverné sous le nom de Balthasar, qui pouvoit être encore jeune. Les Hébreux (c) racontent qu'après la mort de Nabuchodonosor, Evilmerodach son fils voulant se mettre en possession du Royaume, trouva quelque opposition de la part des Grands, qui doutoient de la mort du Roi, & qu'Evilmerodach pour les en convaincre, fit ouvrir le tombeau de son pere, fit traîner son cadavre par la Ville, & le coupa en trois cens morceaux, qu'il fit manger à autant de vautours.

CHAPITRE XXVIII.

Regne de Balthasar. Vision qu'eut Daniel des quatre animaux. An du Monde 3444 avant J. C. 556, avant l'Ere vulg. 560.

La premiere année de Balthasar, Daniel eut la vision des quatre animaux (d) qui sortoient de la mer. Le premier étoit comme une lionne, & avoit des aîles comme un aigle. Il marquoit l'Empire de Nabuchodonosor. Le second res-

(a) 4. *Reg.* xxv. 27 *&c. Jerem.* xxiv. 1.
(b) *Beros. l.* 3. *apud Joseph. l.* 1. *p.* 105 *contra Appion. Vide & Megasthen. apud Euseb. Præpar. l.* 9 *c.* 41.
(c) *Ieronym in Isaï.* xiv 19.
(d) *Dan.* vii. 1. 2. *&c.*

AN DU M. 3444. Avant J. C. 556. Avant l'Ere vulg. 560.

sembloit à un ours, qui avoit trois rangs de dents dans la gueule. Il désignoit le regne des Perses fondé par Cyrus. Le troisiéme animal ressembloit à un léopard : il avoit quatre têtes & quatre aîles ; cet animal représentoit Alexandre le Grand destructeur de l'Empire des Perses, & fondateur de celui des Grecs. La quatriéme bête étoit terrible & extraordinairement forte, ayant des dents de fer, & mettant tout en piéces. Elle avoit dix cornes, & outre ces cornes, il y en avoit une petite qui s'élevoit au-dessus des dix autres. Cette quatriéme bête marquoit les deux Royaumes de Syrie & d'Egypte. Les dix cornes signifioient dix Rois, & la petite corne qui s'élevoit au-dessus des autres, figuroit Antiochus Epiphanes, qui fit une guerre si cruelle aux Juifs. Mais enfin le souverain Juge la fit périr, & vengea les maux qu'elle avoit faits à ses serviteurs.

Daniel (a) étant à Suses eut encore la vision d'un bélier à deux cornes, & d'un bouc qui n'en avoit qu'une. Ce dernier parcouroit tout le monde avec tant de rapidité, qu'il ne touchoit pas à terre. Il vint attaquer le bélier à deux cornes, le frappa, l'abbatit, & le foula aux pieds. Cela marquoit Alexandre le Grand, qui vint fondre sur Darius Condomanus, & qui le battit par tout. Le bouc étant devenu extrêmement puissant, sa grande corne se rompit, & quatre autres s'éleverent en la place de la premiere. Alexandre étant mort à la fleur de son âge, il se forma du débris de sa Monarchie, quatre Royaumes principaux ; celui de Syrie, celui d'Egypte, celui de la Babylonie, & celui de la Grece. De ces quatre cornes il en sortit une petite, qui

(a) Dan. VIII.

s'aggrandit fort vers le Midi, vers l'Orient, & vers la Judée; c'est Antiochus Epiphanes, qui persécuta les Juifs, & profana le Temple du Seigneur.

AN DU M. 3444. Avant J. C. 556.

Balthasar Roi de Babylone fit un grand festin à mille de ses principaux Officiers (*a*), & l'on y buvoit du vin avec excès. Balthasar se distingua pardessus les autres dans cet exercice d'intempérance; il buvoit comme mille autres. Le Roi étant donc plein de vin, commanda qu'on apportât les vases d'or & d'argent, que son pere Nabuchodonosor avoit enlevez du Temple de Jerusalem, afin que lui, ses femmes, ses concubines, & les Grands de sa Cour bûssent dans ces vases si dignes de respect. Comme ils buvoient, & qu'ils loüoient leurs Dieux d'or & d'argent, de pierre & de bois, au même instant on vit paroître comme les doigts de la main d'un homme, qui écrivoit vis-à-vis le chandelier sur la muraille de la salle du Roi; & le Roi voyoit le mouvement des doigts de la main qui écrivoit. Alors il fut tout troublé, son visage se changea, ses reins se relâcherent, & il fut saisi d'un tel tremblement, que ses genoux se choquoient l'un contre l'autre. Puis jettant un grand cri, il ordonna qu'on fit venir les Mages & les Augures; & il leur dit: Quiconque lira cette écriture, & me l'interprétera, sera revêtu de pourpre, portera un collier d'or, & sera la troisiéme personne de mon Royaume.

Avant l'Ere vulg. 560.

Festin sacrilege de Balthasar Sa mort. An du Monde 3448. avant J. C. 552. avant l'Ere vulg. 556.

Tous les Sages & les Devins étant venus, nul ne put ni lire ni interpréter cette écriture; ce qui causa un nouveau trouble au Roi, & jetta dans la consternation tous les Grands qui étoient du festin. Mais la Reine informée de ce qui étoit

(*a*) *Dan.* v. 1. & *&c.*

An. du M. 3448. Avant J. C. 552. Avant l'Ere vulg. 556.

arrivé, & de l'embarras où étoit son fils, entra dans la sale, & dit à Balthasar : O Roi, vivez à jamais ; que vos pensées ne vous troublent point, & que votre visage ne se change point. Il y a dans votre Royaume un homme qui est rempli de l'esprit des Dieux saints, & dans qui l'on a trouvé plus de science & de capacité que dans aucun autre, sous le regne du Roi votre pere ; c'est pourquoi le Roi Nabuchodonosor votre pere, l'a établi chef des Sages & des Devins & des autres Mages de Caldée. Qu'on fasse donc venir Daniel, & il donnera l'explication de cette écriture. Aussi-tôt on le fit venir, & le Roi après lui avoir rapporté ce qu'on lui avoit dit d'avantageux sur sa personne, & sur sa science, lui dit que s'il pouvoit lui donner l'interprétation de cette écriture, il lui permettroit de porter un habit de pourpre & un collier d'or, & qu'il l'établiroit le troisiéme en dignité dans ses Etats.

Daniel lui répondit : Que vos présens, ô Roi, soient pour vous, & faites part à d'autres des honneurs de votre maison ; pour moi je vais vous lire cette écriture, & vous expliquer ce qu'elle signifie. Vous savez, Seigneur, ce qui arriva au Roi Nabuchodonosor, & de quelle maniere il fut réduit en l'état des bêtes, parce qu'il s'étoit élevé contre Dieu, & qu'il n'avoit point reconnu que le Très-Haut a un pouvoir absolu sur tous les Empires de la terre. Et vous qui êtes son fils, vous ne vous êtes point non plus humilié, quoique vous sçûssiez toutes ces choses. Vous avez profané les vases sacrez de la maison du Tout-puissant ; vous avez loüé vos vaines Divinitez, & vous vous êtes élevé contre Dieu. C'est pourquoi il a envoyé ces doigts qui ont écrit ce qui est marqué sur la muraille. Or voici ce qui est écrit : *Mané, Techel,*

Pharés. Et en voici l'interprétation : *Mané*, Dieu a compté les jours de votre regne, & il en a fixé la fin à ce jour. *Techel*, vous avez été pesé dans sa balance, & on vous a trouvé trop leger. *Pharés*, votre Royaume a été divisé, & il a été donné aux Médes & aux Perses.

An du M. 3448. Avant J. C. 552. Avant l'Ere vulg. 556.

CHAPITRE XXIX.

Darius le Méde succede à Balthasar.

Alors Daniel fut revêtu de pourpre, on lui mit au col un collier d'or, & on fit publier qu'il auroit dans le Royaume le troisiéme rang d'autorité après le Roi. Cette même nuit Balthasar Roi des Caldéens fut tué. On ignore les particularitez de sa mort. Mais on sait que Darius le Méde son oncle maternel, lui succéda dans le Royaume de Caldée, âgé de soixante-deux ans. Ce Darius est nommé Cyaxares par Xenophon, & Astyages par le Texte Grec de Daniel (*a*) ; il étoit à l'égard de Cyrus dans le même degré de parenté, qu'à l'égard d'Evilmerodach pere de Balthasar, puisque Amyit épouse du grand Nabuchodonosor, fille d'Astyages & mere d'Evilmerodach, étoit sœur de Mandane épouse de Cambyse & mere de Cyrus. L'Histoire devient si embarrassée dans cet endroit, que je ne puis me dispenser d'entrer ici dans quelques discussions chronologiques, que jusqu'à présent j'ai tâché d'éviter autant qu'il m'a été possible. Joseph (*b*) dit qu'Evilmerodach étant mort après dix-huit ans de regne, Niglisar son fils lui succéda au Royaume ; & qu'ayant regné quarante ans, il mourut, & laissa le Royaume à Labosardac son fils. Celui-ci ne regna que neuf mois, & eut pour successeur Balthasar, que les Babyloniens appellent Naboandel. Cyrus Roi de Perse, & Darius Roi des Médes, lui firent la

(*a*) *Dan.* XIII. 65.
(*b*) *Joseph Antiq.* l. X. 1. 12. c. 350.

AN DU M. 3448. Avant J. C. 552. Avant l'Ere vulg. 556.

guerre ; & pendant qu'il étoit assiégé dans Babylone par ces deux Rois, il eut la vision de la main qui écrivoit sur la muraille, *Mané*, *Techel*, *Pharés*. Peu de tems après Babylone tomba entre les mains de Cyrus & de Darius, la dix-septiéme année de Naboandel, qui est le dernier de la race de Nabuchodonosor.

Dans un autre endroit (*a*) il rapporte le témoignage de Bérose Historien Caldéen, qui dit que Nabuchodonosor étant mort après un regne de quarante-trois ans, Evilmerodach son fils lui succeda; lequel s'étant conduit dans le gouvernement du Royaume d'une maniere pleine d'injustice & d'insolence, fut tué en trahison par Neriglissor son beau-frere, après deux ans de regne. Son meurtrier usurpa l'Empire, & le posséda pendant quatre ans. Après la mort de Neriglissor, Laborosoarchod son fils monta sur le Trône, n'étant encore qu'un enfant; & après un regne de neuf mois, il fut mis à mort par ses gens, qui remarquerent en lui les caractéres d'un très-dangereux naturel. Après cela ceux qui l'avoient tué, tinrent conseil sur le choix d'un successeur, & déférerent la souveraine autorité à un nommé Nobonnede, qui avoit été de leur conspiration.

Enfin Megasthene cité dans Eusebe (*b*), dit que Nabuchodonosor ayant disparu de la compagnie des hommes, eut pour successeur Evilmaluruch, qui fut assassiné par Neriglissor son beau-frere. Il laissa un fils nommé Labassoarach, qui fut aussi mis à mort d'une maniere tragique & violente. Après lui on donna l'Empire à Na-

(*a*) *Berof. l. 3. Caldaic. Hist. apud Joseph. 1. contra Appion. p.1045. Vide & apud Eufeb. l. 9. p. 40. præpar. evang.*

(*b*) *Megasthenes apud Eufeb. l. 9. c. 41. præparat.*

bannidique, qui n'étoit nullement de sa famille. Cyrus ayant pris sur ce Prince la ville de Babylone, voulut bien lui accorder le Gouvernement de la Carmanie. Herodote (*a*) appelle Labynithe, le même Prince sur qui Cyrus prit Babylone, & auquel les autres Historiens donnent le nom de Naboandel, Nabannidique ou Nabonide.

A. du M. 1448. Avant J. C. 558. Avant l'Ere vulg. 556.

L'Ecriture ne nous parle que de Nabuchodonosor, d'Evilmerodach & de Balthasar. Ce dernier eut pour successeur Darius le Méde, âgé de soixante-deux ans, ainsi qu'il est marqué expressément *Daniel.* v. 30. 31. Ce même Darius est nommé Astyages dans Daniel XIII. 65. où il est dit que Cyrus Roi de Perse, lui succeda. Et dans le Grec de Daniel VI. I. il est nommé Artaxercés. Cyrus rendit la liberté aux Juifs la premiere année de son regne à Babylone (*b*), l'an du Monde 3466. La difficulté est de concilier l'Ecriture avec les Historiens que nous venons de citer. Il faut premierement avoüer que les dattes marquées par Joseph, ne peuvent en aucune maniere s'accorder avec celles de Bérose : ainsi on est obligé d'abandonner l'une ou l'autre source.

2°. Quelques-uns (*c*) croyent que Nabuchodonosor laissa deux fils, Evilmerodach & Balthasar, lesquels regnerent successivement. D'autres (*d*) veulent que Balthasar soit le fils, & non pas le frere d'Evilmerodach, & qu'il n'ait régné qu'assez long-tems après son pere. D'au-

(*a*) *Herodot. l.* 1. *c.* 74. 77.

(*b*) 2. *Par.* XXXVI. 22. 1. *Esdr.* I. 1.

(*c*) *Theodoret. in. Dan.* 5. 1. *Euseb. in Chronic. Sulpit. Sever. hist. l. Lyr.* &c.

(*d*) *Vide Hieronym. in Isaï.* XIII. 17. *Maldon. Perer. Polan. Geier. Usser. ad ann. M.* 3449.

An du M. 3448. Avant J. C. 512 Avant l'Ere vulg. 556.

tres (a) soutiennent qu'Evilmerodach & Balthasar ne sont qu'une même personne. Trois raisons semblent confirmer cette conjecture. La premiere, que Balthasar est nommé plus d'une fois fils de Nabuchodonosor dans Daniel, ch. v. 11. 12. Et la seconde, que ce Prophéte ne dit rien d'Evilmerodach, au lieu que les autres Livres de l'Ecriture qui parlent d'Evilmerodach, ne disent rien de Balthasar. La troisiéme enfin, que Baruc ne met aucun Roi entre Nabuchodonosor & Balthasar. Baruc I. 11. 12. *Priez pour la conservation de Nabuchodonosor, & pour celle de son fils Balthasar, afin que nous vivions en paix sous l'ombre de Nabuchodonosor, & sous celle de son fils Balthasar.* Mais aussi ce qui paroît contraire à cette proposition, c'est que Jeremie XXVII. 7. dit positivement que *les Nations seront assujetties à Nabuchodonosor, à son fils & au fils de son fils, jusqu'à ce que le tems de son peuple soit venu ;* ce qui semble marquer les deux successeurs que Nabuchodonosor a eus de sa race, & qui sont Evilmerodach & Balthasar, auquel succeda, selon Daniel, Darius le Méde, qui étoit un étranger.

3°. Enfin la plûpart (b) confondent Balthasar avec Nabonide, autrement appellé Labynite. L'Ecriture ne dit pas un mot ni de Neriglissor, ni de Laborosoarchod ; & Daniel insinue que Darius le Méde succeda sans guerre à Balthasar dans le Royaume de Caldée. Nous ne pouvons entrer ici dans l'examen de ces difficultez ; il nous suffit de les avoir exposées au Lecteur, & de l'avoir averti qu'il ne doit pas atten-

(a) *Marsham canon. Ægyp. Chron. secul.* 18 Dupin Biblioth. des Hist. t. 2. p. 812. 813.

(b) *Joseph. Antiquit. l.* x *c.* 11. *Ita Perer. Usser. alii passim.*

dre

être qu'on lui développe parfaitement des choses si embroüillées, si étrangeres & si reculées. Il y a beaucoup d'apparence qu'après la mort d'Evilmerodach, il y eut de grandes broüilleries dans l'Etat; que Nerigliſſor uſurpa une partie de l'Empire de Caldée, & que Balthaſar ne joüit paiſiblement de toute la Monarchie, que dix-ſept ans avant que Cyrus ſe rendit maitre de Babylone; & encore faut-il mettre Darius le Méde entre Nabonide, autrement appellé Balthaſar, & Cyrus, pour concilier Daniel avec les Hiſtoriens que nous avons citez; à moins qu'on ne veüille dire avec M. Dupin, que Nabonide eſt le même que Darius le Méde, & que Balthaſar & Evilmerodach ne ſont qu'une même perſonne.

AN DU M. 3449. Avant J. C. 551. Avant l'Ere vulg. 555.

Nous ignorons la durée du regne de Darius; mais nous ſavons par Daniel qu'il ſucceda à Balthaſar; ce qui arriva l'an du Monde 3449. & qu'il eut pour ſucceſſeur Cyrus, l'an du Monde 3466. qui eſt l'année de la délivrance des Juifs, qui étoient captifs à Babylone. Il paroît auſſi par les Chapitres IX. 1. & XI. 1. de Daniel, qui ſont de la premiere année de Darius le Méde, comparez au Chapitre X. 1. du même Prophéte, qui eſt du même tems, & qui eſt cependant intitulé de la troiſiéme année de Cyrus Roi de Perſe, que la premiere année de Darius à Babylone concourt avec la troiſiéme année de Cyrus en Perſe. Mais reprenons le fil de notre Hiſtoire, & avoüons que cet endroit eſt un labyrinthe, dont il eſt preſque impoſſible de ſortir.

La premiere année de Darius, Daniel eut la viſion des Septante Semaines (a), après leſquel- Septante Semaines de Daniel.

(a) Dan. X XI.

AN DU M. 3449. Avant J. C. 551. Avant l'Ere vulg. 555.

les le Christ devoit être mis à mort, & l'abomination de la désolation placée dans le Temple. Après cela (*a*) ce Prophéte jeûna trois semaines, & au bout de ce tems, comme il étoit sur le Tigre, il vit un homme vêtu de lin, dont les reins étoient ceints d'une ceinture d'or; son corps étoit comme la pierre chrysolithe; son visage brilloit comme les éclairs, & ses yeux étoient comme une lampe ardente; ses bras, & tout le reste du corps jusqu'aux pieds, étoient comme un étain fondu & étincellant, & le son de sa voix étoit comme le bruit d'une multitude d'hommes. C'étoit l'Ange Gabriël, que Dieu lui avoit envoyé. Daniel seul vit cette vision; mais ceux qui étoient avec lui furent saisis d'horreur & d'épouvante, & s'enfuirent pour se cacher; cependant le Prophéte accablé de frayeur & de foiblesse, se jetta contre terre, sans pouvoir se relever. Alors une main le releva, il se tint sur ses genoux & sur ses mains, & il oüit une voix qui lui dit: Daniel, le plus aimable des hommes, les prieres que vous avez faites à Dieu, ont été exaucées, & je viens pour vous expliquer les prophéties dont vous avez si long-tems demandé l'explication. Je serois venu plûtôt, si le Prince du Royaume des Perses ne m'avoit résisté vingt-un jours; mais Michel l'un des premiers Anges, est venu à mon secours.

Voici donc ce qui doit arriver ci-après (*b*). Il y aura encore trois Rois dans la Perse, dont le troisiéme s'élevera par-dessus tous les autres. Il animera tous les peuples de la Grece contre lui. Ces trois Rois sont Cambyse, Smerdis, & Darius

(*a*) *Dan.* X.
(*b*) *Dan.* XI.

fils d'Hystaspe. Le quatriéme, qui irrite les Grecs contre la Perse, est Xercés, qui porta la guerre dans la Grece, & qui occasionna celle que les Grecs dans la suite porterent dans la Perse. Après cela l'Ange lui montra un grand Prince, qui devoit dominer avec une souveraine puissance, & faire tout ce qu'il lui plairoit. Mais il lui fut dit que lorsqu'il seroit le plus affermi, son Royaume seroit détruit, & se partageroit vers les quatre contrées du Ciel; que son Empire ne passeroit pas à sa postérité, qu'il seroit divisé, & donné à des Princes étrangers. Ce Monarque est visiblement Alexandre le Grand, dont la Monarchie passa aux Rois d'Egypte, de Syrie, d'Asie & de Grece. Après cela l'Ange Gabriel expliqua à Daniel les guerres & les divisions qui devoient arriver entre les Royaumes de Syrie & d'Egypte, & les persécutions qu'Antiochus Epiphanes devoit susciter aux Juifs; & cela d'une maniere si détaillée, qu'il a donné occasion à Porphyre de dire que c'étoit des prophéties faites après coup.

An du M. 3450. Avant J.C. 550. Avant l'Ere vulg. 554.

Darius le Méde (a) jugea à propos d'établir six-vingt Satrapes sur son Royaume, afin qu'ils eussent l'autorité sur toutes les Provinces de son Etat. Il conserva à Daniel le rang & l'emploi que Balthasar lui avoit donné un peu avant sa mort, c'est-à-dire, le troisiéme rang dans son Royaume; ou le premier rang parmi les trois grands Officiers qui avoient l'Intendance sur tous les Satrapes ou Gouverneurs de Provinces qui étoient dans la Monarchie des Caldéens & des Médes. Darius songeoit même à l'établir sur tout son Royaume, & à lui en donner l'Intendance générale; c'est pourquoi les Princes & les

(a) Daniel. VI. 1. 2.

AN DU M. 3450 Avant J. C. 550. Avant l'Ere vulg. 554.

Satrapes cherchoient contre lui quelques sujets d'accusation, dans ce qui regardoit les affaires du Roi. Mais la fidelité de Daniel étoit à toute épreuve, & sa circonspection le mit à couvert de toute leur mauvaise volonté; ils ne pûrent pas même faire tomber sur lui le soupçon de la moindre faute. Ils dirent entr'eux : Nous ne pourrons trouver aucun sujet d'accusation contre cet homme, à moins d'en chercher un prétexte dans la Loi de son Dieu. Ils résolurent donc de s'adresser au Roi Darius, & de lui dire : O Roi, vivez éternellement. Tous les Princes de votre Royaume, les principaux Officiers, les Satrapes, les Sénateurs & les Juges sont d'avis qu'il se fasse un Edit par votre puissance Royale, qui ordonne que tout homme qui dans l'espace de trente jours demandera quelque chose à un Dieu ou à un homme quel qu'il puisse être, sinon à vous, ô Roi, sera jetté dans la fosse aux lions. Confirmez donc cet Edit, afin qu'il demeure ferme & inviolable, comme ayant été établi par le commun consentement des Médes & des Perses.

Darius fait une ordonnance qui défend de s'adresser à aucune divinité, sinon à lui seul.

La proposition que les Officiers faisoient au Roi étoit très-flateuse ; parce que les Rois Payens d'Orient en ce tems-là affectoient les honneurs divins ; & Darius ne pouvoit deviner le piége qu'ils tendoient à Daniel. Ils s'y prennent d'une maniere à ne pas manquer leur coup, en faisant confirmer cet Edit par une autorité, à laquelle le Roi même ne pourroit plus donner atteinte, dès qu'il l'auroit passé. L'Edit fut publié, & Daniel ne discontinua pas de faire ses prieres à Dieu, comme il avoit accoûtumé; mais pour ne pas manquer à l'extérieur au respect qu'il devoit au Roi, il ne les faisoit pas en public. Il entroit dans sa maison, ouvroit ses fenêtres du côté de Jerusalem, flé-

chissoit les genoux chaque jour à trois diverses heures, adoroit son Dieu, & lui rendoit ses actions de graces à son ordinaire.

An du M. 3450
Avant J.-C. 550
Avant l'Ere vulg. 554.

Les ennemis de Daniel, qui observoient curieusement toute sa conduite, le surprirent dans ce pieux exercice, & vinrent aussi-tôt en donner avis au Roi. Le Roi fut extrêmement affligé, voyant que cette accusation tomboit sur Daniel, pour qui il avoit une affection particuliere, & il résolut de le sauver de ce danger. Il combattit jusqu'au coucher du Soleil, & ne se rendit à la volonté de ses accusateurs, que lorsqu'ils lui eurent dit nettement que l'Edit ayant passé par le conseil des principaux Officiers des Médes & des Perses, il ne lui étoit plus permis de le violer. Daniel fut donc emmené, & jetté dans la fosse aux lions. Le Roi lui dit en le quittant : Votre Dieu que vous adorez sans cesse, vous délivrera. On ferma l'entrée de la fosse avec une grosse pierre, & le Roi y fit mettre son sceau, & celui des Grands de sa Cour, afin qu'on ne fît rien contre Daniel. Darius s'étant retiré, se mit au lit sans avoir mangé, ne permit pas qu'on lui servît à souper, & il ne put dormir de toute la nuit. Le lendemain dès le point du jour il alla à la fosse aux lions, & étant près de la fosse, il cria d'une voix triste & accompagnée de soupirs : Daniel, serviteur de Dieu, votre Dieu que vous servez sans cesse, auroit-il bien pû vous délivrer de la gueule des lions ?

Daniel est jetté dans la fosse aux lions.

Daniel lui répondit : O Roi, vivez éternellement, mon Dieu a envoyé son Ange qui a fermé la gueule des lions, & ils ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé innocent devant lui, & que devant vous, ô Roi, je n'ai rien fait qui me puisse rendre digne de ce supplice. Le Roi transporté de joye fit ouvrir la fos-

An du M. 3455. Avant J. C. 545. Avant l'Ere vulg. 549.

se aux lions, & Daniel en sortit sain & sauf, sans qu'il parût sur son corps la moindre blessure. En même-tems Darius ordonna qu'on jettât dans la fosse aux lions les accusateurs de Daniel avec leurs femmes & leurs enfans; & avant qu'ils fussent venus jusqu'au pavé de la fosse, les lions les prirent entre leurs dents, & leur briserent les os. Après cela le Roi donna cet Edit: A tous les peuples de toutes les Nations, de quelque Langue qu'elles soient, que la paix & la prospérité s'affermissent parmi vous de plus en plus. J'ordonne par cet Edit que dans tout mon Empire, tous mes sujets révérent le Dieu de Daniel avec crainte & tremblement; car c'est lui qui est le Dieu vivant, l'Eternel qui est dans tous les siécles. Son Royaume ne sera jamais détruit, & sa puissance passera jusques dans l'éternité. C'est lui qui est le Libérateur & le Sauveur, qui fait des prodiges & des merveilles dans le Ciel & sur la Terre, & qui a délivré Daniel de la fosse aux lions.

CHAPITRE XXX.

Commencement de Cyrus. Il se souleve contre les Médes en l'an du M 3446. Il attaqua Darius le Méde son oncle, l'an du M. 3455 avant J. C. 545. avant l'Ere vulg. 549.

Cyrus s'étant soûlevé contre les Médes, & ayant mis les Perses en liberté, entreprit de ruiner la Monarchie des Caldéens, & d'établir sa domination sur toutes les Provinces d'Orient. Dieu destinoit ce Prince à délivrer le peuple d'Israël de la captivité de Babylone, & à exécuter l'arrêt de sa vengeance contre les Caldéens. Les Prophétes avoient promis sa venuë, & caracterisé sa personne d'une maniere très-sensible. Isaïe avoit prédit jusqu'à son nom (a), & la plûpart de ses actions. Cyrus donc se lassant d'obéir aux Médes (b), engagea les Perses à se révolter contr'eux, & à se mettre en liberté. Cela

(a) Isai XLIV. 8 XL. 1.
(b) Justin. lib. 1.

arriva trois ans avant que Darius regnât à Babylone. Cyrus attaqua d'abord Aſtyages ſon ayeul maternel, Roi des Médes, & l'ayant vaincu, il lui conſerva la vie, & lui donna le gouvernement de l'Hyrcanie. Les Villes des Médes ne demeurerent pas long-tems en paix ; elles ſe ſoûleverent contre Cyrus, & il fut obligé de les rédnire par la force des armes. Après cela il déclara la guerre à Darius le Méde Roi de Babylone, ſon oncle maternel. Creſus Roi de Lydie, allié des Babyloniens, voulut venir à leur ſecours ; mais il fut vaincu, & obligé de ſe retirer dans ſon païs.

AN DU M. 3466. Avant J. C. 514. Avant l'Ere vulg. 538.

Creſus Roi de Lydie eſt vaincu par Cyrus An du M. 3465 avant J. C. 515. avant l'Ere vulg. 539.

Après cela Cyrus marcha contre Babylone. Les Babyloniens lui livrerent la bataille, & la perdirent. Ils ſe retirerent dans leur Ville, où ils avoient une ſi grande quantité de proviſions (*a*), qu'ils ne craignoient pas d'être réduits par la famine. D'ailleurs la Place étoit ſi extraordinairement forte, qu'ils ne croyoient pas qu'on la pût forcer. Cyrus voyant que le ſiége tiroit en longueur, fit ſaigner l'Euphrate, & en jetta les eaux dans des lacs qui étoient au voiſinage. Le lit de l'Euphrate étant ainſi preſqu'entiérement à ſec, les gens de Cyrus entrerent la nuit dans la Ville par les canaux qui y conduiſoient les eaux du fleuve. Babylone étoit ſi grande, que ceux qui étoient aux extrémitez, ne ſavoient pas encore qu'elle fût priſe, quoique l'ennemi fût déja au milieu de la place. Et comme il y avoit eu ce jour-là une grande Fête dans la Ville, tout le monde pendant cette nuit étoit plongé dans le ſommeil. C'eſt ce qu'Herodote nous apprend, en quoi il eſt conforme au récit des Prophétes (*b*), qui diſent que les

Priſe de Babylone par Cyrus.

(*a*) *Vide Herodot. l.* 1. *c.* 178. & *c.* 74. 77.
(*b*) *Jerem. L.* LI. 31. 32. 39. 57.

AN DU M. 3466. Avant J. C. 534. Avant l'Ere vulg. 538.

Grands de Babylone boiront, & qu'ils ne pourront se soûtenir; qu'ils deviendront comme des femmes incapables de résistance; que le Roi envoyera couriers sur couriers pour savoir des nouvelles, & qu'ils lui diront que la Ville est prise d'un bout à l'autre, & que l'ennemi s'est emparé des guez du fleuve.

Herodote dit que le Roi qui regnoit alors en Babylone étoit Labynithe, & Bérose l'appelle Nabonide. Bérose dit que ce Prince ayant livré la bataille à Cyrus, la perdit; & se sauva dans la ville de Borsippe (*b*). Herodote ne dit pas ce que devint le Roi Labynithe. L'Ecriture ne nous dit rien non plus de la mort de Darius le Méde; mais elle marque expressément que Cyrus lui succeda (*c*). Ce Prince s'étant rendu maître de Babylone, en fit abattre les murs extérieurs; parce qu'il lui parut qu'elle étoit trop forte, & qu'en cas de révolte, il seroit difficile de la réduire.

Cyrus met les Juifs en liberté, & leur permet de retourner en leur païs, la premiere année de son regne.

La premiere année du regne de Cyrus à Babylone, le Seigneur, pour commencer à accomplir la parole qu'il avoit prononcée par la bouche de Jeremie (*d*), qu'après soixante & dix ans il visiteroit les Israëlites, & les tireroit de captivité, toucha le cœur de Cyrus Roi des Perses & des Médes, & le porta à publier dans tous ses Etats cette Ordonnance (*a*): Voici ce que dit Cyrus Roi de Perse: Le Seigneur, le Dieu du Ciel, m'a donné tous les Royaumes de la terre, & m'a commandé de lui bâtir un Temple dans la ville de Jerusalem de Judée. Qui d'entre vous est le peuple du Seigneur? Que son Dieu

(*a*) *Beros. apud Joseph l. 1. contra Appion. p.* 1045.

(*b*) *Dan.* XXIII. 65.

(*c*) *Jerem.* XXIX. 10.

(*c*) 1. *Esdr.* I. 1. 2.

soit avec lui, qu'il aille à Jerusalem, & qu'il y rebâtisse le Temple du Seigneur, du Dieu d'Israël qui est adoré dans cette ville, & que les autres Juifs, en quelque lieu qu'ils soient, les assistent en leur donnant l'or, l'argent & les autres choses nécessaires pour cette entreprise; & que chacun ait la liberté d'envoyer ce qu'il aura voué, & ce qu'il voudra offrir en ce lieu, suivant le penchant de sa dévotion.

An du M. 3466. Avant J. C. 534. Avant l'Ere vulg. 538.

En même-tems Cyrus remit entre les mains des principaux des Juifs, les vases du Temple du Seigneur, que Nabuchodonosor avoit emportez de Jerusalem, & qu'il avoit mis dans le Temple de son Dieu. Le Roi les fit rendre par Mitridate fils de Gazabar, qui les donna par compte à Sassabasar Prince de Juda. On croit communément que ce Sassabasar, est le même que Zorobabel, le premier Prince du sang de Judée. Or voici le nombre de ces vases : Trente coupes d'or, mille coupes d'argent, vingt-neuf coûteaux, trente tasses d'or, quatre cens dix tasses d'argent, & mille autres vases. Il y avoit en tout cinq mille quatre cens vases, tant d'or que d'argent (*a*).

Il envoya aussi (*b*) une autre Ordonnance à Thartanaï Satrape ou Gouverneur de Syrie, en ces termes : Le Roi Cyrus en la premiere année de son regne, a ordonné que la maison de Dieu qui est à Jerusalem, soit rebâtie au lieu où elle étoit; qu'on y offre les sacrifices accoûtumez, & qu'on en pose les fondemens, qui puissent porter un édifice de soixante coudées de haut, &

(*a*) Voyez le Comment. sur 1. *Esdr.* I. 11. Il y a variété sur le nombre de ces vases.

(*b*) 1. *Esdr.* VI. 3. & *seq.*

An du M. 3466
Avant J.C. 534.
Avant l'Ere vulg. 538.

de soixante coudées de long; qu'il y aït trois rangs de pierres non polies, & qu'on mette par-dessus un rang de bois neuf; & que l'argent pour cette dépense soit fourni du trésor du Roi. Que l'on rende les vases d'or & d'argent que Nabuchodonosor avoit transportez de Jerusalem à Babylone, & qu'ils soient reportez dans le même Temple où ils étoient auparavant à Jerusalem. C'est pourquoi Thartanaï, Gouverneur du païs qui est au-delà de l'Euphrate, & vous Starbuzanaï & Apharsachaï, qui êtes ses Conseillers, dans le païs qui est au-delà du fleuve, n'empêchez point le Chef des Juifs & leurs Anciens de travailler au Temple de leur Dieu, & de le rebâtir au même endroit où il étoit autrefois. Je veux que des coffres du Roi & des tributs qui se levent sur le païs, on leur fournisse tout ce qui leur sera nécessaire pour les frais de cet édifice. Nous voulons de plus, que s'il est nécessaire, on leur donne chaque jour les veaux, les agneaux, les chevreaux, qu'on doit offrir en holocauste au Dieu du Ciel; & le froment, le sel, le vin & l'huile, selon les cérémonies pratiquées par les Prêtres qui sont à Jerusalem, afin que sans aucun sujet de plainte, ils offrent des sacrifices au Dieu du Ciel, & qu'ils prient pour la vie du Roi, & de ses enfans. Que si quelqu'un de quelque qualité qu'il soit, contrevient à cet Edit, nous ordonnons que l'on tire une piéce de bois de sa maison, qu'on la plante en terre, & qu'on l'y attache, & que sa maison soit confisquée; ou selon une autre version, que sa maison soit convertie en un lieu public destiné aux ordures & aux immondices.

Joseph (a) ajoûte que cette Ordonnance

(a) *Antiq. l.* XI. *c.* 1.

comprenoit le dénombrement des vases d'or & d'argent envoyez par Cyrus, assez différent de celui que nous avons vû ci-devant; & que le Roi accordoit aux Prêtres les mêmes revenus, que leurs anciens avoient accoûtumé de recevoir, sçavoir, deux cens cinq mille cinq cens dragmes pour l'achat des animaux, du vin & de l'huile destinez aux sacrifices; & outre cela deux mille cinq cens mesures de farine pour le même usage. Le tout devoit être pris sur les tributs de la Province de Samarie. Mais je ne trouve nulle part qu'avant la captivité, les Rois d'Assyrie ou de Caldée ayent accordé ces dons au Temple de Jerusalem.

AN DU M. 3466.
Avant J. C. 534.
Avant l'Ere vulg. 538.

Le même Auteur avance, que ce qui contribua le plus à rendre Cyrus favorable aux Juifs, fut qu'il apprit par la lecture qu'on lui fit du Prophéte Jeremie, que le Dieu d'Israël avoit prédit son regne, ses grands exploits, ses heureux succès, & que ce seroit lui qui renvoyeroit le peuple Hébreu dans la Judée, & qui rétabliroit le Temple de Jerusalem. Le Roi admira la clarté & la précision de ces Prophéties prononcées si long-tems auparavant, & se sentit porté à en remplir autant qu'il pourroit, toutes les prédictions. Nous croyons que ce Monarque permit à plusieurs autres Nations, qui avoient aussi été transportées hors de leur païs, d'y retourner. Les Prophétes marquent expressément le retour des Egyptiens, des Ammonites & des Moabites; mais Cyrus distingua les Juifs par des marques toutes particulieres de sa bienveillance & de sa faveur. Cette délivrance du peuple de Dieu n'étoit que le commencement de la parfaite liberté que le Seigneur leur avoit promise par Jeremie: La permission accordée par Cyrus pour rebâtir le Temple du Seigneur, fut bien-tôt révoquée. Cet ouvrage fut

An du M. 3467.
Avant J. C. 533.
Avant l'Ere vulg. 537.

suspendu jusqu'au tems de Darius fils d'Hystaspe, sous lequel nous plaçons la fin des soixante & dix ans de captivité, commencez en l'an du Monde 3416. & finis en 3487.

Les Chefs des familles de Juda & de Benjamin, les Prêtres & les Lévites & tous ceux dont Dieu toucha le cœur, se disposerent donc à s'en retourner en Judée, pour rebâtir le Temple du Seigneur. Et tous ceux qui ne jugerent pas à propos de quitter leur établissement, pour retourner dans la Palestine, aiderent leurs freres qui s'en retournoient, chacun selon leur pouvoir, en leur donnant de la vaisselle d'or & d'argent, des bestiaux, & d'autres choses; sans compter ce que chacun offroit volontairement & par pure dévotion, pour satisfaire à ses vœux. Zorobabel & Jesus fils de Josedech étoient à la tête de cette compagnie d'Hébreux, qui retournoient en Judée. Zorobabel fils de Salathiel, & petit-fils de Jéchonias, étoit le germe de la maison de David, d'où devoit sortir le Messie. Jesus fils de Josedech étoit petit-fils du Grand-Prêtre Saraïas, le dernier de ceux qui avoient exercé les fonctions du Sacerdoce dans le Temple avant la captivité. Le nombre de ceux qui revinrent avec Zorobabel, & ensuite avec Néhémie, fut de quarante-deux mille trois cens soixante personnes (a), sans les esclaves de l'un & de l'autre sexe, qui étoient au nombre de sept mille trois cens trente-sept; & parmi eux il y avoit deux cens tant Musiciens que Musiciennes, destinez à chanter dans le Temple.

Il y eut quelques Prêtres qui étant de retour de Babylone, ne pûrent produire leurs Registres & leurs preuves généalogiques, & qui fu-

(a) 1. *Esdr.* II. & 2. *Esdr* VIII. 6. 7. & *seq.*

rent rejettez du Sacerdoce. Toutefois Néhémie leur permit dans la suite de manger des viandes sanctifiées, jusqu'à ce que le Seigneur fit connoître sa volonté par l'Urim & Thummim qui étoient au Rational du Grand-Prêtre. Il y en eut aussi qui étant venus des villes de Thelmala, de Thel-hassa, de Cherub, d'Aden, & d'Emer, ne pûrent pas même justifier, qu'ils fussent de la race d'Israël. Entre ces gens qui étoient sans aveu, on compta trois cens quatre-vingt-douze Nathinéens, ou serviteurs de Salomon, c'est-à-dire, des hommes Cananéens d'origine, & esclaves, destinez au service du Temple, descendus de ceux qui furent destinez au service extérieur de la Maison de Dieu par le Roi Salomon (a).

An du M. 3467. Avant J. C. 533. Avant l'Ere vulg. 537.

Quelques-uns des Chefs des familles étant entrez à Jerusalem, au lieu où avoit été le Temple du Seigneur, s'offrirent d'eux-mêmes de rebâtir la Maison du Seigneur dans le même lieu où elle étoit autrefois. Ils donnerent pour la dépense de cet ouvrage, soixante & un mille dragmes d'or, cinq mille mines d'argent, & cent vêtemens Sacerdotaux. C'étoit peu pour une entreprise de cette conséquence; mais c'étoit beaucoup dans la situation présente de leurs affaires, d'oser seulement commencer à rétablir un lieu si grand & si auguste. Les Prêtres, les Lévites, les Chantres, les Portiers, les Nathinéens s'établirent dans Jerusalem & aux environs, pour être plus à la portée du Temple, dont ils étoient les Ministres. Les autres Israëlites se placerent le mieux qu'ils pûrent dans les villes où ils avoient autrefois demeuré; car il y en avoit un bon nombre, qui avoient vêcu dans

(a) Voyez 3. Reg. IX. 21.

An du M. 3467.
Avant J. C. 533.
Avant l'Ere vulg. 537.

Chapitre XXXI.
Histoire de Bel & du Dragon.

la Judée avant la captivité, & ils y retrouverent quelques-uns de leurs freres qui y étoient restez.

Ce fut, à ce que nous croyons, la seconde année de Cyrus à Babylone, qu'arriva l'histoire de Bel & du Dragon, qui est rapportée dans Daniel (*a*). Ce Prophéte fut toûjours dans une haute considération dans le Palais de Cyrus. Il mangeoit à la table du Roi, & il étoit élevé en dignité au-dessus des plus Grands de la Cour. Or il y avoit à Babylone une Idole nommée Bel, pour laquelle on offroit tous les jours douze mesures de farine du plus pur froment, quarante brebis, & six grands vases de vin. Le Roi avoit une grande dévotion à cette Idole, & il alloit tous les jours lui rendre ses adorations. Mais Daniel toûjours fidéle à son Dieu, ne rendoit aucun culte aux Divinitez des Perses, ni des Caldéens. Cyrus lui dit un jour : Pourquoi n'adorez-vous pas Bel ? Il répondit : C'est parce que je ne rends point mon culte à des ouvrages faits de la main des hommes, mais au Dieu vivant, qui a créé le Ciel & la Terre, & qui tient en sa puissance tout ce qui subsiste & qui a vie. Cyrus lui dit : Croyez-vous que Bel ne soit pas un Dieu vivant ? Ne voyez-vous pas combien il mange, & combien il boit chaque jour ? Daniel répondit en soûriant : O Roi, ne vous y trompez pas ; ce Bel est de bouë en dedans, & d'airain au dehors, & il ne mange jamais.

Alors le Roi entrant en colere, appella les Prêtres de Bel, & il leur dit : Si vous ne me déclarez qui est celui qui mange & qui boit tout ce que l'on donne à Bel, je vous ferai tous

(*a*) *Dan.* XIV.

mourir ; mais si vous me faites voir que c'est Bel qui mange tout cela, Daniel mourra, parce qu'il a blasphêmé contre Bel. Daniel répondit : Qu'il soit fait selon votre parole. Or il y avoit soixante & dix Prêtres de Bel, avec leurs femmes & leurs enfans, qui se nourrissoient de ce que l'on servoit à cette fausse Divinité. Ils dirent donc au Roi : Nous allons tous sortir hors du Temple, & vous, ô Roi, faites mettre les viandes & le vin devant Bel ; fermez les portes du Temple, & les cachetez de votre anneau. Et demain au matin lorsque vous entrerez, si Bel n'a pas tout mangé, nous mourrons tous ; & s'il a mangé, Daniel mourra pour nous avoir ainsi calomniez.

An du M. 3457. Avant J. C. 533. Avant l'Ere vulg. 537.

Après donc que les Prêtres furent sortis, le Roi fit servir à l'ordinaire les viandes devant Bel, & Daniel dit à ses gens d'apporter de la cendre, & de la répandre par tout le Temple, en la passant par un crible. Ils sortirent ensuite, & ayant fermé la porte, ils la scellerent de l'anneau du Roi, & s'en allerent. Les Prêtres entrerent donc la nuit par un conduit soûterrain, & sortant par une porte secrette qu'ils avoient pratiquée sous l'Autel, ils bûrent & mangerent avec leurs femmes & leurs enfans tout ce qui avoit été servi devant l'Idole. Le lendemain de très-grand matin le Roi vint au Temple avec Daniel, & ayant fait remarquer à Daniel, que les sceaux étoient en leur entier, ils entrerent, & le Roi ayant vû la table nettoyée, jetta un grand cri, en disant : Vous êtes grand, ô Bel, & il n'y a point de tromperie dans votre culte. Mais Daniel retenant le Roi, lui dit en riant : Voyez ce pavé : de qui sont ces traces ? Ce sont, dit le Roi, des traces d'hommes, de femmes & de petits enfans. Alors entrant en une grande colere, il se fit montrer par les Prêtres

AN DU M. 3467. Avant J. C. 533. Avant l'Ere vulg. 537.

de Bel, l'entrée par où ils venoient secrettement dans le Temple. Ensuite il les extermina & abandonna l'Idole & le Temple à Daniel, qui détruisit l'un & l'autre.

Il y avoit aussi dans la Ville un grand Dragon que les Babyloniens adoroient. Et le Roi dit à Daniel : Vous ne pouvez pas dire présentement, que celui-ci ne soit un Dieu vivant ? Adorez-le donc. Daniel lui répondit : J'adore le Seigneur mon Dieu, qui est le seul Dieu vivant & éternel. Mais à l'égard de ce Dragon, si vous voulez me le permettre, je le tuërai sans me servir ni d'épée, ni de bâton. Le Roi le lui permit. Daniel prit donc de la poix, de la graisse & du poil, & ayant fait cuire tout cela ensemble, il en fit des masses qu'il jetta dans la gueule du Dragon, & le Dragon creva. Alors Daniel dit : Voilà celui que vous adoriez comme un Dieu vivant. Les Babyloniens ayant appris ce qui étoit arrivé, s'assemblerent contre Cyrus, en disant : Le Roi est devenu Juif, il a détruit Bel, il a tué le Dragon, il a fait mourir les Prêtres ; & s'adressant à lui, ils lui dirent : Abandonnez-nous Daniel, autrement nous vous ferons mourir avec toute votre maison.

Le Roi voyant leur emportement, & craignant leur violence, fut contraint de leur abandonner Daniel ; ils le jetterent aussi-tôt dans la fosse aux lions,&il y demeura six jours.Il y avoit dans la fosse sept lions, & on leur donnoit chaque jour deux corps d'hommes avec deux brebis. Or durant ces six jours on ne leur donna point à manger, afin que la faim les forçât à dévorer Daniel. Mais Dieu pourvut à la conservation du Prophéte, en réprimant la ferocité, & appaisant la faim de ces animaux, & en envoyant à manger à Daniel par le Prophéte Abacuc,qui étoit alors enJudée.Abacuc avoit apprê-

té à manger, & l'avoit mis dans un vase pour le porter à ses moissonneurs, lorsque l'Ange du Seigneur lui dit : Portez à Babylone le dîner que vous avez préparé, & donnez-le à Daniel, qui est dans la fosse aux lions. Abacuc répondit : Seigneur, je n'ai jamais été à Babylone, & je ne sai où est la fosse aux lions. Alors l'Ange le prit par le haut de la tête, & le tenant par les cheveux, il le porta dans un moment jusqu'à Babylone, & le plaça sur la fosse aux lions. Abacuc appella Daniel, lui dit de manger. Daniel rendit graces à Dieu, & mangea, & aussi-tôt l'Ange reporta Abacuc au lieu où il l'avoit pris.

AN DU M. 3467
Avant J.C. 533.
Avant l'Ere vulg. 537.

Le septiéme jour, le Roi vint pour pleurer Daniel, & s'étant approché de la fosse, il vit le Prophéte qui étoit assis au milieu des lions. Aussi-tôt jettant un grand cri, il dit : Vous êtes grand, ô Seigneur, Dieu de Daniel. Et l'ayant fait tirer de la fosse aux lions, il y fit jetter en même-tems ceux qui avoient voulu perdre Daniel, & les lions les déchirerent en sa présence en un moment. Alors le Roi fit ce commandement : Que tous nos Sujets dans toute l'étendue de notre Empire revérent le Dieu de Daniel, parce qu'il est un Dieu Sauveur, & qui fait des prodiges sur la terre, & que c'est lui qui a délivré Daniel de la fosse des lions.

Depuis ce tems nous ne trouvons plus rien de Daniel. On croit qu'il mourut à Babylone; d'autres veulent qu'il soit mort à Suses ; & Benjamin de Tudéle dit qu'on y montroit son tombeau. Il conserva jusqu'à la mort ses grands emplois, & sa faveur dans la Cour de Cyrus. Sa réputation & sa sagesse étoit telle même pendant sa vie, qu'elle étoit comme passée en proverbe. *Vous êtes plus sage que Daniel*, disoit Ezé-

An du M. 3467. Avant J.C. 533. Avant l'Ere vulg. 537.

chiel (a), par ironie au Roi de Tyr, qui se piquoit de sagesse. Et le même Prophéte, qui vivoit en même-tems que Daniel, dit ailleurs (b): *S'il se trouve au milieu d'une Ville trois hommes du mérite de Noë, de Daniel & de Job, ils garantiront leur ame du péril.* Dieu suscita ce grand homme pour soûtenir la Foi & la Religion dans Babylone, parmi les Juifs captifs & exposez au danger continuel de tomber dans l'idolatrie. Il est un de ceux qui ont marqué avec plus de précision le tems de la venuë du Messie, & il a prédit ce qui devoit arriver aux Juifs depuis le retour de la captivité d'une maniere si claire, qu'il semble plûtôt raconter une histoire, que donner une prophétie.

Chapitre XXXII.

Les Juifs rétablissent le culte du Seigneur, dans le Temple de Jerusalem. An du M. 3468. avant J. C. 532. avant l'Ere vulg. 536.

Pendant ce tems-là les Juifs retournez en Judée travailloient à s'établir dans les ruines de Jerusalem, à rebâtir l'Autel du Seigneur, & à remettre le Temple en état d'y exercer solemnellement les actes publics de leur Religion. Il se passa quelques mois dans ces ouvrages. Et enfin le premier jour du septiéme mois de l'année sainte, qui répond à nos mois de Septembre ou d'Octobre, ils s'assemblerent au Temple, y célébrerent la Fête des Tabernacles (c), en demeurant sous des tentes, en mémoire du voyage de leurs peres dans le désert, & commencerent d'offrir sur l'Autel leurs holocaustes & leurs autres victimes au Seigneur. Depuis ce tems on n'interrompit plus l'offrande des holocaustes du soir & du matin, qui s'immoloient tous les jours; le matin avant tous autres sacrifices, & le soir après tous les sacrifices.

Dans cette assemblée on résolut de travailler

(a) Ezech. XXVIII. 3.
(b) Ezech. XIV. 14. 20.
(c) 1. Esdr. III.

férieusement à rétablir le Temple, & chacun contribua de sa part aux dépenses qu'il falloit faire, outre ce qui avoit déja été donné auparavant par ceux des Juifs qui étoient demeurez à Babylone. Ils distribuerent donc de l'argent aux tailleurs de pierres, & ils fournirent du froment, du vin & de l'huile aux Tyriens & aux Sidoniens, afin qu'ils conduisissent des bois de cédre du Liban à la mer, & que de-là ils les amenassent à Joppé, ainsi que le Roi Cyrus l'avoit ordonné. On commença cet ouvrage le second mois de la seconde année depuis le retour du peuple, & on établit sur les ouvriers pour veiller à l'avancement de l'ouvrage, des Lévites & des Prêtres, qui ne quittoient point le Temple.

An du M. 3468. Avant J. C. 532. Avant l'Ere vulg. 536.

Les fondemens du Temple ayant donc été posez par les maçons, les Prêtres revêtus de leurs ornemens, se présenterent avec leurs trompettes, & les Lévites avec leurs tymbales pour loüer Dieu, en chantant des Cantiques composez par David. Tout le peuple qui étoit présent poussoit aussi de grands cris, en loüant le Seigneur, quand ils virent que les fondemens du Temple étoient posez. Mais pendant que les uns poussoient des cris de réjoüissance à la vûë de ce nouvel édifice, plusieurs des Prêtres, des Lévites & des Chefs de familles, qui avoient vû le premier Temple, jetterent des cris mêlez de larmes de douleur en comparant ce qu'il étoit autrefois, à ce que l'on alloit entreprendre, & on ne pouvoit discerner les cris de joye des uns, d'avec les soûpirs de ceux qui versoient des larmes, parce que tout étoit confus dans cette grande assemblée.

Les Cuthéens traversent les Juifs dans la construction du Temple.

Les ennemis de Juda, c'est-à-dire les Cuthéens, qui demeuroient dans Sichem, & aux environs, ayant appris que les Juifs de retour

An. du M. 3475. Avant J. C. 525. Avant l'Ere vulg. 529.

de leur captivité bâtissoient un Temple au Seigneur, au Dieu d'Israël (*a*), vinrent trouver Zorobabel, & les principaux Chefs des familles, & les prierent de les admettre dans leur entreprise, & de leur permettre de construire avec eux le Temple de Dieu, puisqu'aussi-bien ils adoroient le même Seigneur, & qu'ils lui avoient toûjours immolé des victimes depuis qu'Assaradon Roi d'Assyrie les avoit transportez dans ce païs. Mais Zorobabel, Josué, ou Jesus fils de Josedech Grand-Prêtre, & les autres Anciens du peuple, leur répondirent, qu'ils ne pouvoient partager l'ouvrage du Temple avec des étrangers, & que Cyrus n'avoit permis qu'à eux seuls de le rebâtir. Cette réponse irrita les Cuthéens ou Samaritains, & depuis ce tems ils mirent tout en usage pour empêcher les Juifs, & pour les troubler dans leur ouvrage. Ils gagnerent par argent des Ministres du Roi, & firent si bien que pendant tout le reste du regne de Cyrus, l'ouvrage du Temple fut interrompu, quoiqu'on ne trouve aucun Edit formel de la part de ce Prince, qui défendit d'y travailler.

Mort de Cyrus. An du Monde 3475. avant J. C. 525. avant l'Ere vul. 529. Cambyse lui succede.

Cyrus mourut âgé de soixante & dix ans. Les Auteurs anciens ne sont pas d'accord sur le genre de sa mort. Il fut enterré à Pasargade en Perse, & Alexandre le Grand eut la curiosité d'y aller visiter son monument plusieurs années après. Il laissa l'Empire des Perses à Cambyse son fils aîné, nommé par l'Ecriture Assuerus; & les Satrapies des Bactriens, des Parthes & des Carmaniens, à Smerdis son autre fils. Cambyse étoit un Prince violent, cruel, emporté, & d'un caractere tout contraire à celui de Cyrus son pere. Les

(*a*) 1. *Esdr.* iv.

Samaritains ou les Cuthéens dès le commencement de son regne, lui présenterent un libelle d'accusation contre les Juifs qui étoient dans Jerusalem, & dans les terres de Juda, où ils rendirent apparemment leur fidelité suspecte. Ce prince leur défendit de travailler au Temple, & pendant tout son regne, qui fut de sept ans & demi, l'ouvrage demeura suspendu.

An du M. 3475. Avant J. C. 525. Avant l'Ere vulg. 519.

Cambyse déclara la guerre à Amasis Roi d'Egypte, entra dans son païs avec le secours des Arabes, qui fournirent de l'eau à son armée dans les déserts arides, où elle devoit passer. Il trouva qu'Amasis étoit mort, & que Psammenitus son fils regnoit en sa place. Il prit d'abord Péluse, & remporta une grande victoire sur l'armée Egyptienne. Il fit la conquête de toute l'Egypte, avec assez de facilité. Il entreprit ensuite la guerre contre les Ethiopiens; mais cette expédition lui fut fatale. Il y perdit la plus grande partie de son armée, avant même qu'elle fût arrivée en Ethiopie. Ayant donc renvoyé Smerdis son frere dans la Perse, il conçut contre lui de si violens soupçons sur un songe où il lui avoit paru que Smerdis étoit assis sur le trône Royal, qu'il envoya aussi-tôt Prexaspe le plus fidéle de ses amis, pour le faire mourir. Après la mort de Smerdis, un Mage nommé Patisithes, ou selon d'autres (a), Oropastes, qui ressembloit beaucoup à Smerdis, s'empara du Gouvernement, & envoya en Egypte faire commandement aux troupes d'obéir, non à Cambyse, mais à Smerdis. Cambyse s'étoit rendu odieux & méprisable à toute son armée, par sa folie & par sa cruauté. Il n'eut pas plûtôt appris cette nouvelle, que

CHAPITRE XXXIII.

Cambyse va faire la guerre en Egypte.

An du M. 3478. avant J. C. 522. avant l'Ere vulg. 516.

(a) *Herodot. l. 3. c. 62....66.*

An du M. 3482. Avant J. C. 518. Avant l'Ere vulg. 522.

Mort de Cambyse. Les Mages s'emparent du Royaume.

montant à cheval avec précipitation, il se blessa à la cuisse avec la pointe de son cimeterre. Il s'avança jusqu'à Ecbatanes de Syrie, c'est-à-dire, jusqu'à Gabbata, au pied du Mont-Carmel, où il mourut. Nous croyons que c'est lui dont Ezéchiel a parlé (*a*) sous le nom de Gog chef de Magog, qui ayant résolu de faire la guerre aux Saints, & d'opprimer les Juifs qui étoient ses sujets, & sans défense dans leur pais, fut frappé de Dieu lui & son armée. Les Historiens Profanes ne nous disent rien de cet événement; mais plusieurs Prophétes l'ont marqué très-clairement (*b*).

Après la mort de Cambyse, sept Mages s'emparerent de l'Empire des Perses, & le possédérent pendant quelques mois. Durant ces troubles les Juifs crûrent pouvoir continuer à travailler au bâtiment du Temple; mais les Cuthéens leurs ennemis écrivirent à Artaxercés, ou Artassarta, qui est le même qu'Oropaste des Troques, & qui étoit le chef des Usurpateurs; ils lui écrivirent entr'eux la lettre suivante. Reum Béel-téem (*c*) & Samsaï Secretaire, & leurs autres Conseillers, les Dinéens, les Apharsachtéens, & les autres d'entre les peuples que le grand & glorieux Asenaphar, ou Assaradon, a transportez d'Assyrie, & qu'il a fait demeurer dans la ville de Samarie, & dans les autres Provinces de de-là le fleuve d'Euphrate, souhaitent au Roi toutes sortes de prospéritez. Nous avons crû devoir avertir le Roi que

(*a*) *Ezech.* XXXVIII. XXXIX. Voyez notre Dissertation sur Gog & Magog.

(*b*) *Joël*, II. 30. 31. III 15. 16. *Mich.* IV. V. 1. 13. *Isaï.* XLI. 15. 16.

(*c*) I. *Esdr.* IV. 8. *& suiv.* Béel-téem est le nom de la qualité de Reum. On le peut rendre par *Président du Conseil.*

les Juifs qui sont retournez d'Assyrie en ce païs-ci, & qui se sont établis à Jerusalem, qui de tout tems a été une ville rebelle & mutine, travaillent à en réparer les murailles, & à y rebâtir leurs maisons. Nous supplions le Roi de considérer que si cette ville se rebâtit, & qu'on en releve les murailles, on ne payera plus les tributs ni les impôts, ni les autres revenus, & que cette perte retombera sur le trésor du Roi; & comme nous nous souvenons du sel que nous avons mangé autrefois au Palais du Roi, (ou autrement, comme nous nous souvenons du salaire que nous recevons du Roi) nous ne pouvons souffrir qu'on donne atteinte en la moindre chose à ses intérêts, & nous supplions votre Majesté d'ordonner qu'on consulte les livres des Rois vos prédécesseurs; & elle connoîtra que cette ville est une ville rebelle & ennemie des Rois, & qui depuis plusieurs siécles n'a cessé d'exciter des guerres, qui ont été cause qu'elle a été enfin ruinée de fond en comble. Que si le Roi permet qu'on la rétablisse, & qu'on la fortifie, nous nous sentons obligez de lui dire qu'il est en danger de perdre toutes les terres qu'il posséde au-deçà de l'Euphrate.

AN DU M. 3483. Avant J. C. 517. Avant l'Ere vulg. 521.

Artaxercés répondit à cette lettre en ces termes : La lettre d'accusation que vous m'avez envoyée, a été lûë devant moi. J'ai commandé qu'on consultât les histoires. On l'a fait; & il s'est trouvé qu'en effet cette ville depuis long-tems s'est révoltée contre les Rois, & a excité des séditions & des troubles; car il y a eu dans Jerusalem des Rois très-puissans & très-belliqueux, qui ont été maîtres de tous les païs qui sont au-delà du fleuve, & qui recevoient de tous les peuples de ces païs, les tributs & les impôts. Empêchez donc ces gens de rebâtir leur ville jusqu'à un

Lettre d'Artaxercés pour défendre de continuer le bâtiment du Temple.

An du M. 3483. Avant J. C. 517. Avant l'Ere vulg. 521.

nouvel ordre de ma part ; & que cette Ordonnance ne soit pas négligée, de peur que ce mal croissant peu à peu, ne porte préjudice aux intérêts des Rois.

Reum & Samsaï ayant reçû ces ordres, allerent en diligence les signifier aux Juifs qui étoient à Jerusalem, & l'ouvrage du Temple fut de nouveau interrompu, & on n'y travailla point jusqu'à la seconde année du regne de Darius fils d'Hystaspe.

CHAPITRE XXXIV.

Les sept Mages sont mis à mort, & Darius fils d'Hystaspe est déclaré Roi de Perse.

Voici de quelle maniere ce Prince monta sur le Trône des Perses. Le prétendu Smerdis, sous le nom duquel les sept Mages regnoient, ne paroissoit point en public, & l'on avoit de grands soupçons contre sa personne ; car on ne pouvoit se persuader qu'il n'eût pas été vraiment mis à mort par Prexaspes. Ortanes un des Grands de la Perse s'informa de sa fille, qui étoit du nombre des concubines du Roi, si celui qui regnoit avoit des oreilles ; car Cyrus les avoit fait couper à Oropaste ; la fille le tâta comme il dormoit, & rapporta à son pere, que le Roi n'avoit point d'oreilles (*a*). Ortanes reconnut par-là que ce n'étoit point Smerdis, mais Oropaste. Il découvrit la chose à sept des principaux de la Cour, & sur le champ ils conspirent de l'aller tuer, & les autres Usurpateurs qui regnoient avec lui. Ils entrent dans le Palais, attaquent les Mages, les tuent, & délivrent leur païs de la domination de ces Tyrans.

Six jours après cette exécution, les sept Conjurez s'assemblerent pour déliberer sur la forme du Gouvernement qu'ils devoient établir. Ils s'accorderent à conserver le Gouvernement Mo-

(*a*) *Vide Justin, l. 1. c. 9.*

narchique.

narchique, & résolurent de déférer la souveraine Puissance à celui d'entr'eux dont le cheval le lendemain au matin henniroit le premier au lever du Soleil. On convint de l'endroit où l'on se trouveroit, & l'Ecuyer de Darius fils d'Hystaspe y ayant conduit dès la veille le cheval de son Maître avec une jument, le lendemain aussi-tôt que ce cheval arriva en cet endroit, il commença à hennir, & les six compagnons de Darius sautant à bas de leurs chevaux, se prosternerent devant lui, & le reconnurent pour Roi.

An du M. 3484. Avant J. C. 516. Avant l'Ere vulg. 520.

Dès le commencement de son regne, Darius épousa Athosse, fille du grand Cyrus, afin de s'affermir par cette alliance dans la possession du Royaume. Athosse est apparemment la même que Vasthi, dont il est fait mention dans le Livre d'Esther, & dont nous parlerons ci-après.

Les Juifs de la Palestine, rebutez par les difficultez qu'on leur faisoit sur la construction du Temple, s'appliquerent à se bâtir à eux-mêmes des maisons commodes, & à s'établir dans le païs, ne songeant plus à reprendre cet ouvrage, contre lequel ils voyoient naître à tout moment tant de contradictions. Mais Dieu suscita le Prophéte Aggée, qui commença à prophétiser en la seconde année de Darius fils d'Hystaspe, qui adressant sa parole à Zorobabel chef de Juda, & au Grand-Prêtre Jesus fils de Josedech, leur parla de la part du Seigneur, en ces termes (*a*) : Ce peuple dit que le tems de bâtir la Maison du Seigneur n'est pas encore venu : Quoi ! il est toûjours tems pour vous de demeurer dans des maisons superbement lam-

Aggée commence à prophétiser

(*a*) *Agg.* 1. 1. 2. 3. *Vide &* 1. *Esdr.* v. 1. 2. 3.

biſſées, pendant que ma Maiſon eſt déſerte? Voici ce que dit le Seigneur: Faites une ſérieuſe attention ſur vos voies, & ſur ce que le Seigneur permet qui vous arrive. Vous avez ſemé beaucoup, & vous avez peu recüeilli. Vous avez mangé, & vous n'avez pas été raſſaſiez; vous avez bû, & vous ne vous êtes point pleinement déſalterez; vous vous êtes couverts d'habits, & vous n'avez point été échauffez; celui d'entre vous qui a amaſſé de l'argent, l'a mis dans un ſac percé. D'où vient tout cela, ſinon de ce que le Seigneur n'a point verſé ſa bénédiction ſur vos travaux; & de ce que ſa Maiſon demeure déſerte, pendant que chacun de vous s'empreſſe à bâtir la ſienne? C'eſt pour cela que j'ai commandé aux Cieux de ne point verſer leur roſée, & que j'ai défendu à la terre de produire ſes fruits, & que j'ai fait venir la ſechereſſe & la ſtérilité ſur la terre, ſur le bled, ſur le vin & ſur l'huile. Mais montez ſur ma montagne ſainte, préparez les bois & la pierre, bâtiſſez ma Maiſon, & vous verrez bien-tôt les effets de ma bénédiction ſur vos perſonnes & ſur vos biens.

An du M. 3485. Avant J. C. 515. Avant l'Ere vulg. 519

En même-tems le Seigneur ſuſcita l'eſprit de Zorobabel, & du Grand-Prêtre Jeſus, & du peuple qui étoit dans le païs. Ils écouterent le Prophéte Aggée, & commencerent à travailler à la Maiſon du Seigneur, vingt-quatre jours après que le Prophéte leur eut parlé; & le vingt & uniéme du mois ſuivant, qui répondoit à Octobre & Novembre, le Seigneur députa Aggée à Zorobabel, & à ceux qui étoient occupez comme lui à l'édifice du Temple, & leur dit: Qui eſt celui d'entre vous qui ait vû cette Maiſon dans ſa premiere gloire, & qui la compare à ce qu'elle eſt maintenant? Ne paroît-elle pas à vos yeux comme ſi elle n'étoit

Aggée commença à prophétiſer le premier jour du ſixiéme mois. Les Juifs commencerent le vingt-quatre du même mois à travailler.

point, au prix de ce qu'elle a été? Mais vous, Zorobabel, armez-vous de force, dit le Seigneur, & vous aussi, Grand-Prêtre Jesus fils de Josedech, & travaillez avec ardeur à l'ouvrage de ma Maison, parçe que je suis avec vous, dit le Seigneur des armées; & moi je garderai avec vous l'alliance que j'ai faite avec vos peres, au tems de leur sortie d'Egypte, & mon esprit sera au milieu de vous. Car voici ce que dit le Seigneur des armées: Encore un peu de tems, & j'ébranlerai le Ciel & la Terre, la Mer & tout l'Univers, j'ébranlerai tous les peuples; & le Désiré de toutes les Nations viendra, & je remplirai de gloire cette Maison, & sa gloire sera plus grande que n'a jamais été celle de la premiere, & je donnerai la paix à ce lieu, & je le comblerai de prospéritez, dit le Seigneur des armées.

AN DU M. 3455. Avant J. C. 515. Avant l'Ere vulg. 519.

CHAPITRE XXXV.

Zacharie commence à prophétiser.

Vers le même tems, & au huitiéme mois de la même année, c'est-à-dire, vers le mois d'Octobre ou de Novembre, le Prophéte Zacharie (*a*) fils de Barachie, se joignit à Aggée pour exhorter le peuple à travailler au bâtiment du Temple. Il commença par ces paroles: Revenez vers moi, dit le Seigneur des armées, & je retournerai vers vous. N'imitez pas vos peres, ausquels j'ai si souvent & si inutilement envoyé des Prophétes. N'ont-ils pas enfin été obligez de reconnoître la vérité de mes paroles, & la certitude de mes menaces? Les maux que votre païs, que votre ville, que vous & vos peres venez d'essuyer de la part des Caldéens, ne sont-ils pas des preuves de ce que je leur ai dit si souvent? Tout ce discours de Zacharie ne tendoit qu'à les animer à repren-

(*a*) *Zach.* 1. 1. 2. 3.

An du M. 3485. Avant J. C. 515. Avant l'Ere vulg. 519.

dre l'ouvrage du Temple, de peur que le Seigneur ne les traitât de nouveau dans toute sa rigueur.

Et le vingt-quatriéme du neuviéme mois de la seconde année de Darius (a), Aggée, reçut ordre du Seigneur d'aller proposer aux Prêtres deux questions qui regardoient la Loi. La premiere, si la chair sanctifiée qu'un homme porte dans le pan de son habit, sanctifie celui qui la porte ; à quoi les Prêtres répondirent que non. La seconde, si un homme qui est soüillé, ne communique pas sa soüillure aux choses qu'il touche ; les Prêtres répondirent qu'il leur communique sa soüillure. Alors Aggée leur dit : De même qu'un homme soüillé communique son impureté à tout ce qu'il touche, ainsi tout ce que ce peuple a offert jusqu'ici dans mon Temple, a été comme soüillé à mes yeux. Tandis que vous n'avez pas pensé à travailler à mon Temple, je n'ai point béni vos travaux, je n'ai point exaucé vos vœux. La stérilité a désolé vos campagnes. Mais depuis que vous avez commencé à penser à rétablir ma Maison, je vais vous combler de toutes sortes de biens. Je vous donnerai une récolte abondante.

Le même jour le Seigneur (b) lui dit : Parlez à Zorobabel Chef de Juda, & dites-lui : Je vais ébranler le Ciel & la terre; je vais renverser le Trône des Rois; je vais briser la force du regne des Nations, les chariots, les chevaux & les cavaliers seront renversez les uns sur les autres; le frere sera frappé par l'épée de son frere; mais pour vous Zorobabel, je vous protégerai & je vous garderai comme mon anneau, & comme ce que l'on a de plus précieux, parce

(a) Agg. II. 11. 12. (b) Agg. II. 21. 22.

que je vous ai choisi, dit le Seigneur des armées. On ne sait point à quoi cette prophétie a rapport, ni quel événement elle regarde. Mais en traduisant par le passé, conformément à l'Hébreu, ce qui est au futur dans la Vulgate, il est aisé d'en faire l'application à la mort de Cambyse, & à la déroute de son armée, arrivée trois ans auparavant. Aggée se sert de cet événement passé, pour encourager Zorobabel, & pour lui faire comprendre combien il a d'obligation au Seigneur, qui a protégé son peuple contre un si puissant adversaire.

AN DU M. 3485. Avant J. C. 515. Avant l'Ere vulg. 519.

Cependant les ennemis des Juifs(*a*), ayant appris que l'on s'étoit remis à travailler au bâtiment du Temple, en furent allarmez; & Thatanaï Chef des peuples de deça l'Euphrate, avec Starbuzanaï & leurs Conseillers vinrent à Jerusalem, & dirent à Zorobabel, & au Grand-Prêtre Josué: Par quelle autorité avez-vous entrepris de rebâtir ce Temple? & qui sont les exécuteurs de cette entreprise? On leur répondit, que Zorobabel & Josué Chefs du peuple étoient les promoteurs de l'ouvrage, qu'ils adoroient le Dieu du Ciel & de la terre. Que ce Temple ayant été démoli par Nabuchodonosor, Cyrus dès la premiere année de son regne avoit permis de le rebâtir, & y avoit renvoyé les vases sacrez que Nabuchodonosor en avoit emportez; que Sassabasar envoyé par le Roi, avoit jetté les fondemens de cet édifice; que depuis ce tems-là on y avoit travaillé à diverses reprises, & qu'il n'étoit point encore achevé. Cette réponse fut reçûë par ceux qui étoient venus, & on convint que l'affaire seroit rapportée au Roi Darius, & que l'on s'en tiendroit à ce qu'il en ordonneroit.

(*a*) 1. *Esdr.* v. 2, 3. 11. 12.

An du M. 3486. Avant J. C. 514. Avant l'Ere vulg. 518.

Thatanaï & ses ajoints écrivirent donc au Roi en ces termes: Au Roi Darius, paix, & toutes sortes de prospéritez. Nous croyons devoir donner avis au Roi, que nous avons été en la Province de Judée, en la Maison du grand Dieu, où l'on acheve un grand édifice de pierres non polies, entremêlées de bois, & cet ouvrage se fait avec grand soin, & s'avance de jour en jour. Nous leur avons demandé en vertu de quoi ils travailloient à cet édifice, & qui étoient ceux qui y présidoient. Ils nous ont donné leurs noms, & nous ont fait la réponse que nous envoyons au Roi. Nous le supplions donc d'agréer, si c'est sa volonté, qu'on voye dans la Bibliothéque du Roi qui est à Babylone, s'il est vrai que Cyrus ait ordonné que ce Temple fût rebâti, & qu'il plaise au Roi de nous envoyer sur cela ses ordres.

Chapitre XXXVI.

Darius permet aux Juifs de bâtir le Temple du Seigneur.

Darius donc commanda que l'on cherchât dans les Archives de Babylone; mais n'y ayant rien trouvé, il fit chercher à Ecbatanes de Médie, & on trouva l'Edit de Cyrus, que nous avons rapporté ci-devant, qui permet le rétablissement du Temple de Jerusalem. Darius renouvella la même ordonnance, & les Gouverneurs des Provinces de delà l'Euphrate exécuterent fidélement ce que le Roi leur recommandoit, & fournirent les bois pour le bâtiment, & les deniers pour les sacrifices (*a*).

Vers le même tems, le vingt-quatriéme jour du onziéme mois qui répond à Janvier & Février, le Seigneur fit voir au Prophéte Zacharie (*b*) plusieurs cavaliers, qui désignoient les Anges tutelaires des Provinces; entre les-

(*a*) 1. *Esdr.* VI. 2. 3. (*b*) *Zach.* 1. 7. 8.

quels l'Archange saint Michel, Protecteur de la Province & de la Nation des Juifs, demanda au Seigneur qu'il lui plût faire miséricorde à Jerusalem, & aux villes de Juda, contre qui sa colere s'étoit émuë depuis soixante & dix ans. Le Seigneur lui répondit, qu'il avoit des vûës de bonté & de miséricorde sur Jerusalem, qu'il y rebâtiroit de nouveau son Temple, & que les villes de Juda seroient comblées de biens, & qu'il feroit tomber les effets de sa colere sur ceux qui avoient opprimé son peuple. Un Ange ajoûta (*a*) : Jerusalem sera tellement peuplée, que ses habitans seront obligez de se bâtir des demeures au-dehors de ses murailles ; je ferai un mur de feu qui l'environnera tout autour, dit le Seigneur, & j'établirai ma gloire au milieu d'elle. Et ensuite s'adressant aux Juifs qui étoient demeurez à Babylone : Fuyez, leur dit-il, de la terre d'Aquilon ; ô Sion, vous qui habitez à Babylone, parce que le Seigneur m'a envoyé prophétiser contre les Nations, qui vous ont dépoüillée ; je vais étendre ma main sur tous ces peuples, & ils deviendront la proye de ceux qui étoient leurs esclaves. En ce jour-là plusieurs Nations s'attacheront au Seigneur, & ils deviendront mon peuple, & j'habiterai au milieu de vous. C'est proprement en cette année deuxiéme de Darius fils d'Hystaspe, du Monde 3486. que finissent les soixante & dix ans de captivité de Juda, prédits par Jeremie en deux endroits (*b*). Zacharie y fait allusion dans le passage que nous venons de rapporter, & encore dans un autre (*c*) que nous rapporterons sous l'an du Monde 3487.

AN DU M. 3486.
Avant J. C. 514.
Avant l'Ere vulg. 518.

Diverses visions du Prophéte Zacharie.

(*a*) Zach. II. 1. 4. 5.
(*b*) Jerem. xxv. 11. 12. & xxix. 10
(*c*) Zach. VII. 5.

An du M. 3485. Avant J. C. 514. Avant l'Ere vulg. 518.

Chapitre XXXVII.

Fameux festin de Darius. Il répudie Vasthi & épouse Esther.

Le Roi Darius fils d'Hystaspe étant monté sur le Trône des Perses, établit sa demeure la plus ordinaire à Suses, & il embellit tellement cette ville, qu'il en est consideré comme le Fondateur (a). Son Empire étoit si vaste, qu'il commandoit à cent vingt-sept Provinces, depuis les Indes jusqu'à l'Ethiopie (b). La troisiéme année de son regne, il fit un festin magnifique à tous les Grands de sa Cour, à tous ses Officiers, aux premiers d'entre les Médes, & aux Gouverneurs de ses Provinces; il s'y trouva lui-même en personne, & voulut y faire éclater toute la gloire de son Empire, & toute sa magnificence. Le festin dura cent quatre-vingt jours, & le nombre des conviez étoit proportionné à la somptuosité de la Fête.

Vers la fin des cent quatre-vingt jours, le Roi invita à ce festin tout le peuple de Suses, & il commanda qu'on leur servît à manger dans le vestibule de son jardin & de son verger. On avoit tendu de tous côtez des toiles de bleu celeste, de blanc & d'hyacinthe, qui étoient soûtenues par des cordons de byssus, teints en écarlate, qui étoient passez à des anneaux d'yvoire, & attachez à des colomnes de marbre. Des lits d'or & d'argent étoient rangez autour des tables sur un pavé d'émeraudes & de marbre blanc, qui étoit peint de diverses couleurs, avec une varieté admirable. Ceux qui étoient invitez à ce festin bûvoient en des vases d'or à rechange; on y servoit d'excellent vin, & chacun bûvoit avec une entiere liberté, sans que personne les contraignît. Il y avoit à chaque table un des grands Officiers du Roi pour y

(a) *Esth.* I. 1. 2. 3. *&c.*
(b) *Plin. l.* 6. *c.* 27.

présider, & pour avoir soin que tout y fût servi suivant l'intention du Roi.

AN DU M. 3487. Avant J. C 513. Avant l'Ere vulg. 517

La Reine Vasthi fit aussi un festin aux Dames, dans le Palais où le Roi Darius avoit accoûtumé de demeurer. Nous avons déja remarqué que Vasthi est apparemment celle que les Historiens appellenrt Athosse, qui étoit fille du grand Cyrus. Le septiéme jour, qui étoit le dernier de la Fête, le Roi étant plus gay qu'à l'ordinaire, envoya dans la chaleur du vin sept de ses principaux Eunuques, pour faire venir la Reine avec le diadême en tête, afin de faire voir sa beauté à tous les peuples, parce qu'elle étoit extraordinairement belle. Mais elle refusa d'y venir, appuyée sur une Loi du païs, qui ne permettoit pas aux femmes d'honneur de se faire voir dans les festins des hommes (*a*). Darius transporté de colere, consulta les Sages qui étoient près de sa personne, & leur demanda quelle peine méritoit Vasthi qui avoit refusé d'obéïr au commandement du Roi. Celui des Conseillers qui opina le premier, répondit que la Reine avoit non-seulement offensé le Roi mais aussi que son exemple pourroit avoir des très-fâcheuses suitespour tout le reste du Royaume, puisque toutes les femmes des Perses & des Médes s'autoriseroient par-là à mépriser les commandemens de leurs maris. Il conclut qu'il falloit que le Roi répudiât Vasthi, qu'il lui ôtât le diadême, & qu'il le donnât à une autre qui en seroit plus digne; & que l'on publiât dans tout l'Empire, que les maris auroient tout le pouvoir & l'autorité chacun dans sa maison, & que les femmes, de quelque condition qu'elles fussent,

(*a*) *Plutarch. in Temistocle, & lib. 1. Symposiac. c. 1. Joseph. antiq. l. xi. c. 6.*

G v

leur rendroient toute sorte de respect & d'obéissance.

AN. DU M. 3487.
Avant J. C. 513.
Avant l'Ere vulg. 517

Cet Edit fut dressé, envoyé & publié dans toutes les Provinces de l'Empire; & les serviteurs du Roi lui dirent qu'il falloit chercher au Roi une nouvelle épouse en la place de Vasthi; & que pour cela on choisiroit dans toutes les Provinces les plus belles personnes qui s'y rencontreroient, qu'on les envoyeroit à la Cour, & que celle qui plairoit davantage au Roi, seroit reconnue Reine en la place de Vasthi. Entre les filles qui furent présentées au Roi, il y eut une Juive nommée Edisse, ou autrement Esther (a), qui étoit d'une beauté singuliere. Son pere & sa mere l'avoient laissée orpheline, & elle étoit demeurée sous la conduite de son oncle nommé Mardochée, qui la regardoit comme sa fille. Mardochée étoit du nombre des captifs que Nabuchodonosor avoit transportez de Judée avec Jéchonias Roi de Juda. Il étoit établi à Suses, aussi-bien qu'Esther; & lorsqu'on la choisit pour être présentée au Roi, il lui recommanda de ne pas dire de quel païs elle étoit. Dès qu'Esther parut devant le Roi, elle trouva graces à ses yeux, & il ordonna qu'on lui donnât la nourriture, & les parures nécessaires pour elle, & pour sept filles qu'on lui assigna pour la servir.

On ne présentoit ces filles devant le Roi, qu'après les avoir disposées pendant un an à paroître en sa présence. Pendant les six premiers mois, elles se parfumoient d'une huile de myrrhe; & pendant les six autres mois elles usoient d'autres parfums & d'aromates, & lorsqu'elles devoient paroître devant le Roi, on leur four-

(a) Esth. 2. 5. 6. 7. 8.

An du M. 3483 Avant J. C. 512. Avant l'Ere vulg. 516

nissoit tout ce qu'elles demandoient pour se parer. Celle qui entroit le soir dans la chambre du Roi, en sortoit le matin, & de-là elle étoit conduite dans un appartement où demeuroient les concubines du Roi, & ne pouvoit plus de nouveau se présenter en sa présence, que lui-même ne l'eût désignée & demandée. Le tour d'Esther étant venu, elle fut présentée au Roi au dixiéme mois appellé Thebet, en la septiéme année de son regne (*a*); elle ne demanda rien, mais l'Eunuque qui avoit soin d'elle, lui donna ce qu'il voulut pour la parer. Le Roi la trouva si bien faite, & d'une beauté si fort audessus de celle des autres filles, qu'il la prit pour son épouse en la place de Vasthi, & lui mit sur la tête le diadême Royal. Il donna pour la solemnité de son mariage avec Esther, un festin très-magnifique à tous les Grands de sa Cour, il fit des largesses dignes de sa magnificence, & accorda aux peuples de toutes ses Provinces de grandes remises en considération de ses noces.

Esther devient épouse de Darius.

Mardochée ne voulut pas profiter de la bonne fortune de la Reine Esther sa niéce, & ne découvrit pas même qu'il fût son oncle. Il se contenta de demeurer à la porte du Palais, pour savoir des nouvelles de la santé de la Reine, & la Reine avoit toûjours pour lui la déférence & la soûmission qu'elle avoit eue dans sa plus tendre jeunesse, & dans sa premiere condition. Un jour deux Eunuques nommez Bagatan & Tharés, qui commandoient à la premiere porte du Palais, ayant reçû quelque mécontentement de la part du Roi, conspirerent contre lui, & résolurent de le tuer. Mardochée

(*a*) Au du monde 3488. au mois de Décembre ou de Janvier.

An du M. 3483. Avant J. C. 512 Avant l'Ere vulg. 516.

ayant découvert leur complot, en avertit aussi-tôt Esther, & Esther en donna avis au Roi au nom de Mardochée, qui lui avoit découvert la conspiration. L'avis ayant été trouvé véritable, les deux Eunuques furent pendus, & tout cela fut écrit dans les Annales par ordre du Roi.

CHAPITRE XXXVIII. Commencement de la fortune d'Aman, ennemi des Juifs. An du Monde 3495. avant J. C. 505. avant l'Ere vulgaire 509.

Quelques années après, le Roi Darius éleva en dignité Aman fils d'Amadath, & lui donna rang pardessus tous les Princes qui étoient près de sa personne (a). Tous les serviteurs du Roi qui étoient à la porte du Palais, fléchissoient le genouil devant lui, & se prosternoient en sa présence, lui rendant des honneurs qui ne sont point dûs à un homme, le Roi Darius l'ayant ainsi ordonné. Mais Mardochée ne put jamais se résoudre à lui donner ces marques extérieures de respect. Aman s'en étant apperçu, & ayant appris que cet homme étoit Juif, il résolut de s'en venger, non-seulement sur sa personne, mais aussi sur tous les Juifs qui étoient dans l'Empire de Darius; & comme c'est la coûtume des Perses de ne rien entreprendre d'important, sans avoir auparavant jetté les sorts, Aman les fit jetter en sa présence, & le sort tomba sur le treiziéme jour du douziéme mois nommé Adar; c'est-à-dire, que la Providence permit que le sort fit differer d'un an entier l'exécution du mauvais dessein d'Aman; ce qui donna lieu à Mardochée & à Esther d'en arrêter l'exécution, & de prendre des mesures, qui firent tomber Aman dans le malheur qu'il avoit préparé aux Juifs.

Dès le premier mois, Aman parla de cette affaire à Darius, & lui dit qu'il y avoit dans tou-

(a) *Esth.* III.

tes les Provinces de son Empire, un peuple dispersé, qui suivoit des Loix & des pratiques differentes de celles de toutes les autres Nations, & qui n'avoit aucun respect pour les Ordonnances des Rois; qu'il étoit de l'intérêt de l'Etat de faire périr ces sortes de gens; qu'à la vérité le revenu du Roi en pourroit souffrir quelque diminution; mais qu'il s'engageoit de payer aux Trésoriers de l'épargne, dix mille talens en forme de dédommagement. Le Roi l'ayant oüi, tira l'anneau de son doigt, le donna à Aman, lui dit de faire expédier des ordres pour exterminer ce peuple. Il ajoûta : Et à l'égard de l'argent que vous m'offrez, gardez-le pour vous.

AN. DU M. 3495. Avant J. C. 505. Avant l'Ere vulg. 505.

Edit qui condamne tous les Juifs à périr.

Aman fit donc venir les Secretaires du Roi le treiziéme jour du premier mois appellé Nisan, & fit expédier des ordres à tous les Gouverneurs des Provinces, afin qu'on exterminât tous les Juifs, sans exception ni d'âge ni de sexe, & que cela se fit en un même jour, sçavoir le treiziéme jour du douziéme mois appellé Adar, & qu'après cela il abandonnoit tous leurs biens au pillage. On scella ces Lettres au Sceau du Roi, & on fit partir des Couriers, qui les porterent dans toutes les Provinces du Royaume d'Assuerus, autrement Darius. En même-tems l'Edit fut affiché dans la ville de Suses, & voici les termes de cette Ordonnance (*a*) : Le grand Roi Artaxercés, (c'est le même qui est nommé Assuerus, ou Darius) qui regne depuis les Indes jusqu'en Ethiopie sur cent vingt-sept Provinces, aux Princes & aux Seigneurs soûmis à son Empire, Salut. Quoique je commandasse à tant de Nations, & que j'eusse soûmis

(*a*) *Esth.* XIII. 1.

An du M. 3495.
Avant J. C. 505.
Avant l'Ere vulg. 509.

tout l'Univers à mon Empire, je n'ai pas voulu abuser de la grandeur de ma puissance; mais j'ai gouverné mes Sujets avec douceur, afin que passant leur vie paisiblement, ils joüissent de la tranquillité qui est si souhaitée de tous les hommes. Ayant demandé à mon Conseil de quelle maniere je pourrois accomplir ce dessein, l'un d'entr'eux nommé Aman, élevé par sa sagesse & par sa fidelité au-dessus des autres, & le second après moi, m'a donné avis qu'il y a un peuple dispersé par toute la terre, qui se conduit par des Loix particulieres, & opposées aux Coûtumes des autres Nations; qui méprise le commandement des Rois, & trouble par la contrariété de ses sentimens, la paix & l'union de tous les autres peuples du monde; ce qu'ayant appris, & voyant qu'une seule Nation combat nos Ordonnances, & trouble la paix des Provices qui nous sont soûmises, nous avons ordonné que tous ceux qui se trouveront être du nombre de ce peuple, soient livrez pour être mis à mort par leurs ennemis, avec leurs femmes & leurs enfans, le treiziéme jour d'Adar, douziéme mois de cette année, afin que ces scelerats descendans tous dans le tombeau en un même jour, rendent à notre Empire la paix qu'ils troubloient.

Cet Edit jetta dans la consternation (*a*) tous les Juifs, qui étoient dans le Royaume de Perse. Mardochée en ayant eu avis, déchira ses vêtemens, se revêtit d'un sac, se couvrit la tête de cendres, & demeurant à la porte du Palais, car il n'étoit pas permis d'y entrer revêtu d'un sac, il jettoit de grands cris, & témoignoit l'amertume de son cœur. Esther fut avertie par ses filles & par ses Eunuques de l'état où étoit

(*a*) *Esther.* IV.

Mardochée. Elle lui envoya un habit pour le couvrir; mais il le refusa. Esther ne pouvant s'imaginer ce que ce pouvoit être, envoya Athach le principal de ses Eunuques, pour savoir ce qui lui étoit arrivé. Mardochée lui raconta l'affaire, & lui donna une copie de l'Edit, afin qu'il le fit voir à Esther. La Reine renvoya le même Eunuque vers Mardochée, pour lui dire qu'elle ne pouvoit aller trouver le Roi, si elle n'étoit mandée; qu'il y alloit de la vie pour quiconque s'approcheroit de lui sans sa permission, à moins que par une grace speciale il n'étendît son Sceptre d'or vers la personne à qui il voudroit conserver la vie. Qu'il y avoit un mois que le Roi ne l'avoit fait appeller. Mais Mardochée lui fit dire : Ne croyez point qu'à cause que vous êtes dans la maison du Roi, vous puissiez seule de tous les Juifs mettre votre vie à couvert. Si vous demeurez maintenant dans le silence, Dieu suscitera quelqu'autre pour garantir son peuple, & vous perirez, vous & la maison de votre pere. Et qui sait si ce n'est point peut-être pour cela même que vous avez été élevée à la dignité Royale; afin que vous soyez en état d'agir dans une occasion comme celle-ci ?

An du M. 3495. Avant J. C. 505. Avant l'Ere vulg. 509.

Esther touchée de ces raisons, fit cette réponse à Mardochée : Assemblez tous les Juifs que vous trouverez dans Suses, & priez tous pour moi. Passez trois jours & trois nuits sans manger ni boire, & je jeûnerai de même avec mes filles; & après cela j'irai trouver le Roi sans y être appellée, m'abandonnant ainsi à ce que la Providence ordonnera. Mardochée donc avec tous les Juifs de Suses, & Esther avec ses filles, passerent trois jours & trois nuits dans le jeûne & dans la priere, & le troisiéme jour Esther se

An du M. 3495. Avant J. C. 505. Avant l'Ere vulg. 509.

revêtit de ses habits Royaux (a), & s'étant renduë à l'appartement d'Assuerus, elle s'arrêta dans la sale la plus proche de la chambre du Roi. Le Roi étoit alors assis sur son trône dans le fond de la chambre vis-à-vis la porte. Aussitôt qu'il eut vû la Reine Esther, il étendit vers elle le Sceptre d'or qu'il tenoit en main, & Esther s'approchant, baisa le bout du Sceptre d'or. Il lui dit: Que voulez-vous, Reine Esther? Quand vous me demanderiez la moitié de mon Royaume, je vous la donnerai. Esther répondit: Je supplie le Roi de venir aujourd'hui au festin que je lui ai préparé, & d'amener Aman avec lui. Qu'on appelle Aman, dit le Roi, afin qu'il obéïsse à la volonté de la Reine. Le Roi & Aman vinrent donc au festin que la Reine leur avoit préparé; & après qu'Assuerus eut fait bonne chére, il dit à la Reine de lui demander tout ce qu'elle voudroit. Mais elle le pria de venir encore le lendemain avec Aman au festin qu'elle vouloit lui donner, & qu'alors elle lui diroit ce qu'elle souhaitoit.

Aman sortit du Palais fort content & plein de joie; mais son plaisir fut troublé par la vûe de Mardochée, qui ne daigna pas se lever lorsqu'il passa devant lui. Etant de retour dans sa maison, il raconta à sa femme & à ses amis les faveurs dont le Roi & la Reine le combloient: Mais, ajoûta-t-il, ni la grandeur de mes richesses, ni l'éclat de ma haute fortune ne me paroissent rien, tandis que je vois le Juif Mardochée insulter à ma dignité, & demeurer assis en ma présence à la porte du Roi. Zarés sa femme & ses amis lui dirent: Faites dresser dans votre cour une potence haute de cinquante cou-

(a) *Esther.* v.

dées, & demain au matin demandez au Roi qu'on y fasse pendre Mardochée. Aman suivit cet avis, & se disposa à demander le lendemain au Roi, qu'il lui livrât Mardochée pour le faire pendre.

AN DU M. 3495. Avant J. C. 505. Avant l'Ere vulg. 505.

Mais la Providence disposa les choses tout autrement. Le Roi passa cette nuit-là sans dormir (*a*), & il se fit lire les histoires & les Annales des années précédentes. On tomba sur l'endroit où il étoit dit, que Mardochée avoit découvert la conspiration des Eunuques Bagathan & Tharés qui avoient voulu assassiner le Roi: Darius interrompit le lecteur, & demanda quelle récompense avoit reçû Mardochée pour ce grand service. On lui dit qu'il n'en avoit reçû aucune. En même-tems le Roi demanda: Qui est dans l'antichambre? On lui dit: C'est Aman. Il y étoit venu de grand matin pour demander la permission de faire pendre Mardochée. Darius ayant commandé qu'on le fit entrer, lui dit: Que doit-on faire pour honorer un homme que le Roi veut combler d'honneur? Aman s'imaginant que c'étoit lui-même, que le Roi avoit envie d'honorer, lui répondit: Il faut que cet homme soit revêtu des habits Royaux, qu'il monte le cheval du Roi, & qu'il ait sur la tête le diadême Royal; que le premier des grands Officiers de la Cour tienne son cheval par les rênes, & qu'il marche devant lui par les places de la Ville, en criant: C'est ainsi que sera honoré celui que le Roi voudra honorer.

CHAPITRE XXXIX. Commencement de la fortune de Mardochée.

Le Roi lui répondit: Hâtez-vous donc, prenez une robbe, un cheval, un diadême, & tout ce que vous avez dit, faites-le à Mardochée Juif, qui est devant la porte du Palais. Aman

(*a*) *Esther.* VI.

exécuta avec toute la répugnance imaginable ce que le Roi lui avoit dit ; & ayant fait monter Mardochée sur le cheval du Roi, il marchoit devant lui en criant : C'est ainsi que mérite d'être honoré celui qu'il plaira au Roi d'honorer. Mardochée revint aussi-tôt à la porte du Palais, & Aman chargé de confusion, & penetré de douleur, s'en retourna dans sa maison. Il raconta à sa femme & à ses amis ce qui lui étoit arrivé, & ils lui répondirent : Si ce Mardochée devant qui vous avez commencé de tomber, est de la race des Juifs, assûrez-vous que vous ne pourrez lui résister, mais que vous succomberez assûrément. Cette Nation est favorisée de Dieu, & on ne l'attaque pas impunément. Lorsqu'ils parloient encore, les Eunuques du Roi arriverent, & lui dirent de venir aussi-tôt au festin que la Reine avoit préparé. Et l'un des Eunuques ayant demandé pour qui on avoit dressé cette potence qu'il voyoit dans la cour d'Aman, on lui dit que c'étoit pour Mardochée.

An du M. 3491. Avant J. C. 505. Avant l'Ere vulg. 509.

Esther obtient la révocation de l'Edit publié contre les Juifs.

Le Roi vint donc avec Aman pour manger à la table que la Reine avoit fait servir (a). Et Assuerus dans la chaleur du vin, lui dit encore ce second jour : Que me demandez-vous, Esther? Quand vous me demanderiez la moitié de mon Royaume, je vous la donnerai. Esther lui répondit : O Roi, si j'ai trouvé grace devant vos yeux, je vous supplie de m'accorder, s'il vous plaît, ma propre vie, & celle de mon peuple, pour lequel j'implore la clémence de Votre Majesté ; car nous avons été livrez moi & mon peuple pour être écrasez, pour être égorgez & exterminez. Ce n'est point seulement à nous

(a) *Esther*. VII.

qu'on en veut, la cruauté de notre ennemi retombe sur le Roi même. Et qui est cet ennemi assez puissant pour oser entreprendre ce que vous dites, répliqua Assuerus? La Reine répondit : C'est cet Aman que vous voyez, qui est notre ennemi mortel. Aman entendant cela, demeura tout interdit, ne pouvant supporter les regards ni du Roi ni de la Reine. En mêmetems le Roi se leva de table & entra dans un jardin planté d'arbres, qui étoit joignant la sale; Aman se leva aussi, & se jettant aux pieds de la Reine, la supplioit de lui sauver la vie. Assuerus sur ces entrefaites étant entré dans la chambre, & voyant qu'Aman s'étoit jetté sur le lit de table où étoit Esther, il dit : Quoi! il veut faire violence à la Reine en ma présence & dans mon Palais! A peine cette parole étoit sortie de la bouche du Roi, qu'on couvrit le visage à Aman, comme à un homme condamné à mort; & Harbona un des Eunuques du Roi, dit : Il y a une potence de cinquante coudées de haut dans la maison d'Aman, qu'il avoit fait préparer exprès pour Mardochée. Le Roi ordonna qu'Aman lui-même y fût pendu; & cet Arrêt fut exécuté sur le champ.

AN DU M. 3496. Avant J. C. 504. Avant l'Ere vulg. 508.

Aman est pendu à la même potence qu'il avoit préparée à Mardochée.

Le même jour (*a*) le Roi fit présent à la Reine de la maison d'Aman, & Mardochée étant reconnu pour oncle de la Reine, le Roi lui donna son anneau qu'Aman avoit eu auparavant, & Esther l'établit sur la maison d'Aman que le Roi venoit de lui ceder en propre. Pour ne pas laisser son ouvrage imparfait, la Reine s'adressa de nouveau au Roi, pour le prier de révoquer l'Edit qu'Aman avoit obtenu contre les Juifs, & de donner d'autres Lettres, qui permissent aux

(*a*) *Esther.* VIII.

AN DU M. 3496. Avant J. C. 504. Avant l'Ere vulg. 508.

Juifs d'user de represailles envers leurs ennemis. Darius lui accorda sa demande, & lui dit de faire écrire ce qu'elle & Mardochée jugeroient à propos, & de le sceller de l'anneau du Roi. On envoya donc des Lettres de graces en faveur des Juifs, dans toutes les Provinces & les Villes de l'Empire ; & le Roi leur accorda de plus la permission de faire main-basse sur leurs ennemis, de piller leurs maisons, & de s'approprier leurs dépoüilles. On assigna ce même jour treiziéme du mois Adar, pour l'exécution des derniers ordres du Roi, comme il avoit d'abord été arrêté pour exécuter le projet du cruel Aman.

Alors Mardochée sortant du Palais, parut dans un grand éclat, portant une robbe Royale de couleur de bleu céleste, ayant une couronne d'or sur la tête, & un manteau de soye & de pourpre. Toute la Ville en fut transportée de joïe, & il sembloit aux Juifs qu'une nouvelle lumiere se levoit sur eux. Ce n'étoit par tout que congratulations & que réjouissances publiques, que fêtes & que festins, jusques-là que plusieurs personnes du nombre des Payens embrasserent la Religion de Moïse, & les cérémonies Judaïques: car le nom du peuple Juif avoit rempli tous les esprits de terreur ; ce nom auparavant vil & méprisé, étoit tout d'un coup devenu honorable. Le jour marqué étant arrivé, les Juifs de toutes les Villes & de tous les Bourgs (a) de la Perse commencerent à faire main-basse sur leurs ennemis, & à les mettre à mort, leur rendant ainsi le mal qu'ils avoient voulu leur faire. Ils tuerent dans Suses seule cinq cens hommes, sans compter les dix fils d'Aman ; mais ils ne

(a) *Esther.* IX.

voulurent toucher à rien de ce qui avoit été à ces gens-là. An du M. 3496.

Le Roi fut informé aussi-tôt de tout ce qui s'étoit passé, & il dit à la Reine : Les Juifs ont tué cinq cens hommes dans la ville de Suses, sans compter les dix fils d'Aman ; combien grand croyez-vous que doit être le carnage qu'ils ont fait dans toutes les Provinces ? Que demandez-vous davantage, & que voulez-vous que j'ordonne encore ? La Reine répondit : Je supplie le Roi d'ordonner, s'il lui plaît, que les Juifs puissent encore demain faire ce qu'ils ont fait aujourd'hui, & que les dix fils d'Aman soient pendus. Le Roi y consentit, & aussi-tôt l'Edit en fut affiché dans Suses. Le lendemain qui étoit le quatorziéme d'Adar, les Juifs tuerent encore trois cens hommes dans la Ville, sans vouloir rien prendre de leurs biens. Avant J. C. 504. Avant l'Ere vulg. 508.

Ils en userent de même à proportion dans toutes les Villes & Bourgades des Provinces, si ce n'est qu'ils ne tuerent personne le quatorziéme jour, & on compta jusqu'à soixante & quinze mille hommes enveloppez dans ce carnage, sans qu'aucun des Juifs touchât à leurs biens. Ils firent de ce quatorziéme jour une Fête solemnelle, dont ils ordonnerent la célébration pour toute la suite des siécles dans la joie & dans les festins. Quant à la ville de Suses, comme ils n'y avoient cessé de tuer que le quinziéme, on prit aussi ce jour-là pour célébrer la mémoire de leur délivrance, & de la vengeance qu'ils avoient exercée contre leurs ennemis.

Mardochée eut soin d'écrire toute cette Histoire, & de faire savoir aux Juifs des cent vingt-sept Provinces de l'Empire des Perses, la résolution qui avoit été prise de célébrer à perpétuité la mémoire de ce grand événement

AN DU M. 3487. Avant J. C. 513. Avant l'Ere vulg. 517.

dans la joïe, & dans les festins, & en s'envoyant les uns aux autres des mets de leurs tables, & en faisant aux pauvres de petits présens. Cette Fête fut appellée *Purim*, c'est-à-dire, *les Sorts*, parce qu'Aman avoit jetté au sort pour savoir quel jour il feroit mourir tous les Juifs.

Songe de Mardochée. An du M. 3484

Long-tems auparavant (*a*) Mardochée avoit eu un songe qui lui désignoit ce qui devoit arriver. Il vit deux grands dragons prêts à combattre l'un contre l'autre. A la vûë de ce spectacle tous les peuples furent saisis de frayeur. La Nation des Juifs se regardant déja comme destinée à la mort, poussa ses cris vers Dieu. Alors une petite fontaine devint un grand fleuve. La lumiere parut, le Soleil se leva, & ceux qui étoient dans l'humiliation se releverent, & dévorerent ceux qui étoient dans l'éclat. Les deux dragons étoient Mardochée & Aman, la fontaine étoit Esther. Mais Mardochée ne comprit le sens de son songe qu'après l'exécution.

CHAPITRE XL.

Zacharie est consulté sur l'observation de certains jeûnes.

Nous avons rapporté de suite cette histoire d'Esther & de Mardochée; revenons à présent à ce qui se passoit en Palestine. La quatriéme année de Darius, le quatriéme jour du neuviéme mois, les Prêtres furent consultez par Sarasar, Rogomélec & quelques autres (*b*), venus de de-là l'Euphrate, pour savoir si l'on devoit continuer les jeûnes que l'on observoit depuis la destruction du Temple par Nabuchodonosor; savoir le jeûne du dixiéme jour du cinquiéme mois, institué en mémoire de l'incendie du Temple par les Caldéens, & le jeûne du troisiéme jour du septiéme mois, établi en mémoi-

(*a*) *Est.* X. 6. 7. *&* XI. 2. 3. *&c.*
(*b*) *Zach.* VII. 1. 2. 3. *&c.*

re de la mort de Godolias, & de la disperſion du reſte du peuple qui étoit avec lui. Le Seigneur adreſſa alors ſa parole à Zacharie, & lui dit : Parlez aux Prêtres & au peuple du païs en ces termes : Lorſque vous avez jeûné & pleuré aux cinquiéme & ſeptiéme mois durant ces ſoixante & dix années, eſt-ce pour moi que vous avez jeûné, dit le Seigneur? Et lorſque vous n'avez pas jeûné, eſt-ce pour moi que vous l'avez fait? N'ai-je pas aujourd'hui à vous faire les mêmes reproches que vous faiſoient les anciens Prophétes, que vous ne cherchez que votre volonté, vous n'êtes attentifs qu'à l'extérieur des cérémonies; or voici ce que Dieu demande de vous : Pratiquez la juſtice, la charité, la miſéricorde : n'opprimez ni la veuve, ni l'orphelin, ni le pauvre; ne formez aucun mauvais deſſein contre votre frere. Mais ils n'ont point voulu m'écouter. Ils ont endurci leur cœur comme le diaman, pour ne point écouter la Loi, ni la voix des Prophétes que Dieu leur a envoyez. C'eſt pourquoi j'ai conçû contr'eux une grande indignation; car j'ai parlé, & ils n'ont pas entendu ; auſſi ils crieront, & je ne les écouterai point, dit le Seigneur des armées.

AN DU M. 3487. Avant J. C. 513. Avant l'Ere vulg. 517.

Après ces reproches (*a*), le Seigneur fit des promeſſes avantageuſes à ſon peuple, en diſant : Que Jeruſalem ſera rebâtie, qu'elle ſera déſormais appellée la Ville de vérité, qu'on la verra encore dans ſon ancienne ſplendeur, peuplée & comblée de biens. Que Dieu lui rendra ſa premiere fertilité. Les Juifs y reviendront de tous les endroits du monde où ils étoient diſperſez, & ils feront un exemple de bénédiction parmi

(*a*) *Zach.* VIII.

An du M. 3487. Avant J. C. 513. Avant l'Ere vulg. 517.

les peuples. Et à l'égard des jeûnes qui avoient été instituez depuis la captivité, ils seront changez en des jours de réjoüissances, pourvû que le peuple soit fidéle au Seigneur, & qu'il exerce la vérité, la charité & la justice. Après cela le Prophéte prédit la vocation des peuples Etrangers & Infidéles à la vraïe Religion; ce qui n'eut son accomplissement que dans la conversion des Gentils à la Foi Chrétienne.

Dedicace du Temple bâti depuis le retour de la captivité. L'an du M. 3480 avant J. C. 511. avant l'Ere vulg. 515.

Le Temple fut enfin achevé le troisiéme jour du mois Adar, qui est le douziéme de l'Année Sainte, & qui revient au mois de Février de la sixiéme année de Darius fils d'Hystaspe. On en fit la dédicace ce jour-là, avec grande solemnité, & on y offrit cent veaux, deux cens béliers, quatre cens agneaux, douze boucs pour le péché des douze Tribus d'Israël (*a*). Les Prêtres & les Lévites y servirent chacun en leur rang, & suivant l'ordre reglé dans la Loi. Et le quatorziéme du mois de Nisan, qui est le premier mois de l'Année Sainte, ils célébrerent la Pâque avec plus de solemnité qu'ils n'avoient fait jusqu'alors. Tous les Israëlites qui étoient dans la Judée s'y trouverent, avec tous les Prosélites qui s'étoient convertis au Judaïsme en quittant l'Idolatrie, & en recevant la Circoncision.

Darius mourut l'an du M. 3519. avant J. C. 481. avant l'Ere vulg. 485.

Xerxès fut tué en trahison en 3521. avant J. C. 469. avant l'Ere vulg. 473.

Les Juifs demeurerent en paix dans leur païs pendant tout le regne de Darius, qui fut de trente-six ans, & sous celui de Xercés, qui fut de douze. Ils étoient gouvernez par le Grand-Prêtre pour ce qui regarde les affaires de la Religion, & par les Chefs de Juda, quant à ce qui concerne la Police & les affaires communes

(*a*) *Esdr.* VI. 15. 18.

de

de la Nation, subordonnez toutefois au Gouverneur de Syrie, & des autres païs de deçà l'Euphrate.

An du M. 3537. Avant J. C. 463. Avant l'Ere vulg. 467.

Artaxercés surnommé à la longue Main, qui succeda à Xercés, fut aussi favorable aux Juifs. La septiéme année de son regne il envoya à Jerusalem Esdras fils de Saraïas de la race des Prêtres, très-habile écrivain & très-savant dans la Loi du Seigneur, & dans les cérémonies de sa Religion (a). Esdras obtint du Roi tout ce qu'il voulut, & plusieurs des Prêtres, des Lévites, des enfans d'Israël, des Chantres, des Portiers & des Nathinéens, se joignirent à lui pour retourner à Jerusalem. Il partit de Babylone avec sa troupe le premier jour du premier mois, & il arriva à Jerusalem le premier jour du cinquiéme mois, parce que la main du Seigneur étoit avec lui, & favorisoit son entreprise. Voici la copie de l'Edit que le Roi Artaxercés lui donna avant son départ.

CHAPITRE XLI. Esdras est renvoyé en Judée par Artaxercés.

Artaxercés Roi des Rois, à Esdras Prêtre & Docteur très-savant dans la Loi du Dieu du Ciel, Salut. Nous avons ordonné que quiconque se trouvera dans mon Royaume du peuple d'Israël, de ses Prêtres, de ses Lévites, & qui voudra se retirer avec vous à Jerusalem, y puisse aller en toute sûreté. Car vous êtes envoyé par le Roi, & par ses sept grands Conseillers, pour visiter la Judée, pour ordonner & regler toutes choses, suivant la Loi de votre Dieu, que vous portez avec vous, & pour porter l'or & l'argent que le Roi & ses Conseillers offrent volontairement au Dieu d'Israël, qui est adoré à Jerusalem. Je vous permets aussi de recevoir en toute liberté l'or & l'argent que les Prêtres

(a) 1. Esdr. VII. 1. 2. 5. 6. 7.

An du M. 3537.
Avant J. C. 463
Avant l'Ere vulg. 467.

& les peuples de la Province de Babylone voudront bien offrir par dévotion, pour le Temple de leur Dieu qui est à Jerusalem; afin d'en acheter des veaux, des béliers, & d'autres victimes pour les offrir sur l'Autel de son Temple. Que si vous jugez bon de disposer du reste de cet argent en quelque autre maniere, nous vous en laissons la liberté. Portez aussi à Jerusalem tous les vases sacrez qui vous ont été mis en main, pour servir au ministere du Temple de votre Dieu. Et s'il est nécessaire de faire quelque dépense pour la Maison du Seigneur, quelque grande qu'elle puisse être, on vous fournira de quoi la faire du trésor de l'Epargne du Roi, & j'ordonne à tous les Trésoriers de mon Epargne, qui sont au-delà de l'Euphrate, de fournir sans retardement à Esdras tout ce qu'il leur demandera, jusqu'à cent talens d'argent (a), cent muids de farine, cent tonneaux de vin, cent barils d'huile, & du sel sans mesure.

Faisons aussi défenses à nos Gouverneurs de ces Provinces, de faire aucune imposition de tailles, ni tributs, ni d'aucune autre charge sur aucuns des Prêtres, des Lévites, des Chantres, des Portiers, & des serviteurs du Temple du Dieu d'Israël. Et vous, Esdras, établissez des Juges & des Magistrats, selon la sagesse que Dieu vous a donnée, afin qu'ils jugent votre peuple qui est au-dela du Fleuve. Et quiconque n'observera pas exactement la Loi de votre Dieu, & contreviendra à cette Or-

(a) Les cent talens d'argent font quatre cens quatre-vingt-six mille sept cens dix-huit livres quinze sols, suivant la valeur du talent Hébraïque.

donnance, qu'il soit condamné à la mort, ou à l'exil, ou à l'amende, ou à la prison, suivant la qualité de sa faute. An du M. 3537

Esdras muni de ces Lettres, ramassa ce qu'il put d'Israëlites de bonne volonté (a), & les ayant menez jusqu'au fleuve Ahava, où ils s'arrêterent pendant trois jours, Esdras chercha parmi les Israëlites qui étoient dans ces cantons, s'il y avoit quelques Prêtres ou quelques Lévites; afin de les inviter de revenir avec lui à Jerusalem. Mais n'y en ayant point trouvé, il envoya quelques-uns de sa troupe vers Eddo, qui étoit Chef des Israëlites captifs qui demeuroient dans les montagnes Caspies, afin que s'ils y trouvoient des Prêtres, des Lévites ou des serviteurs du Temple, ils les amenassent avec eux à Jerusalem; & Dieu permit qu'ils en ramenerent deux cens cinquante-huit personnes, tant Prêtres que Lévites, ou serviteurs du Temple, tous gens de mérite, & distinguez par leur capacité. Etant encore sur le fleuve Ahava, Esdras publia un jeûne, pour demander à Dieu un heureux voyage; car il n'avoit osé demander au Roi une escorte de cavaliers pour les défendre de leurs ennemis pendant le chemin, parce qu'ils avoient dit à Artaxercés que le Dieu qu'ils servoient, les protégeroit, & les défendroit contre tous leurs ennemis.

Avant J. C. 463

Avant l'Ere vulg. 467.

Après cela Esdras prit douze d'entre les premiers des Prêtres, & pesa devant eux l'argent, l'or & les vases de la Maison du Seigneur, afin qu'ils fussent témoins de ce qui lui avoit été donné, & qu'ils en pussent rendre témoignage. Il leur mit en main six cens cinquante talens d'argent, cent vases d'argent, cent talens d'or

(a) 1. Esdr. VIII.

An du M 3537. Avant J.C. 46. Avant l'Ere vulg. 467.

vingt taſſes d'or du poids de mille dragmes, & deux vaſes d'un airain auſſi brillant & auſſi précieux que l'or : & Eſdras leur dit : Vous êtes les Oints du Seigneur ; gardez ce dépôt conſacré à Dieu, conſervez-le avec un grand ſoin, juſqu'à ce que vous le rendiez dans le même poids à Jeruſalem, aux Princes des Prêtres, aux Lévites, aux Chefs des familles d'Iſraël, pour être dépoſé au tréſor de la Maiſon du Seigneur.

Ils partirent donc du bord du fleuve Ahava le douziéme jour du premier mois ; & la main du Seigneur qui étoit avec eux les garantit de tous les dangers du voyage, & des embûches de leurs ennemis. Etant arrivez à Jeruſalem, ils y demeurerent trois jours à ſe repoſer, & à voir leurs amis, & le quatriéme jour, l'or, l'argent & les vaſes ſacrez dont ils étoient chargez, furent portez à la Maiſon de Dieu, & remis par compte & par poids, entre les mains des Prêtres & des Lévites, qui en devoient être les gardiens. Eſdras & ceux qui étoient arrivez de Babylone avec lui, offrirent au Seigneur en holocauſte douze veaux pour tout le peuple d'Iſraël, & quatre-vingt-ſeize béliers, ſoixante & dix-ſept agneaux, & douze boucs pour le péché. Après cela ils communiquerent aux Gouverneurs du païs, & aux Satrapes qui y étoient de la part du Roi de Perſe, l'Edit que le Roi Artaxercés avoit accordé à Eſdras ; & ces Officiers favoriſerent en tout le peuple du Seigneur, ſuivant l'intention du Roi.

Après cela les Chefs du peuple vinrent dire à Eſdras que les Prêtres, les Lévites & le peuple du païs (*a*), qui étoient revenus de Babylone avec Zorobabel, ne s'étoient point ſépa-

(*a*) 1. *Eſdr.* 1x.

rez des abominations des Nations idolatres & étrangeres, avec lesquelles le Seigneur avoit défendu d'avoir aucune liaison; qu'ils avoient épousé de leurs filles, & en avoient donné pour femmes à leurs enfans, mêlant ainsi le sang d'Israël avec celui des Nations impures & maudites: & ce n'étoit point seulement le menu peuple qui étoit tombé dans ce désordre, les Chefs des familles, & les Magistrats étoient les premiers qui avoient commis ce violement de la Loi. Esdras ayant entendu cela, déchira ses habits, s'arracha les cheveux, & les poils de la barbe, & s'assit à terre accablé de douleur & de tristesse. Tous ceux qui craignoient le Seigneur s'assemblerent autour de lui, & ils demeurerent ensemble assis & affligez jusqu'au coucher du Soleil. Alors Esdras se relevant, & ayant son manteau & sa tunique déchirez, se mit à genoux, & étendant les mains vers le Seigneur, il fit sa priere, dans laquelle après avoir confessé ses péchez, & ceux de ses freres, il en demanda humblement pardon, & conjura le Seigneur de conserver ce reste de peuple, qui après tant de maux dont il avoit été accablé, ne cessoit encore de l'offenser par de nouvelles prévarications.

AN DU M. 3538. Avant J. C. 462. Avant l'Ere vulg 466.

CHAPITRE XLII Réforme des abus, procurée par Esdras.

Après qu'Esdras eut prié de la sorte, il se jetta le visage contre terre devant le Temple de Dieu (*a*), & une grande foule d'Israëlites, d'hommes, de femmes, & de petits enfans s'assembla autour de lui, & tout le peuple fondant en larmes, Sechenias fils de Jehiel, l'un de ceux qui étoient revenus de la captivité, dit à Esdras: Nous avons violé la Loi de notre Dieu, nous avons

(*b*) 1. *Esdr.* x.

An du M. 3538.
A ant J. C. 462.
Avant l'Ere vulg. 466.

épousé des femmes étrangeres, nous reconnoissons humblement nos fautes; mais maintenant faisons alliance avec le Seigneur, & renvoyons les femmes étrangeres que nous avons épousées, avec les enfans qui en sont nez. Levez-vous; c'est à vous à ordonner: revêtez-vous de force, agissez & commandez. Esdras s'étant donc levé, obligea toute l'assemblée de lui promettre avec serment d'exécuter tout ce que Sechenias venoit de lui dire, & ils le lui jurerent.

Delà Esdras étant entré dans l'appartement de Johanan fils du Grand-Prêtre Eliasib, y demeura sans manger ni boire, parce qu'il pleuroit le peché de ceux des Juifs, qui avoient épousé des femmes idolatres. En même-tems les Princes & les Anciens de Juda firent publier dans tout le païs, que tous ceux qui étoient revenus de la captivité, eussent à se trouver dans trois jours à Jerusalem, sous peine de perdre tout leur bien, & d'être chassez de l'assemblée du peuple du Seigneur. Ainsi tout le peuple de Juda & de Benjamin s'assembla à Jerusalem le vingtiéme jour du neuviéme mois, qui répond aux mois de Novembre & de Décembre, & ils se tinrent dans la place ou dans le parvis qui étoit devant le Temple. Le parvis étoit encore tout découvert, & on n'avoit pas eu la commodité de rétablir les galeries & les bâtimens qui l'environnoient. Le peuple y souffrit beaucoup du froid & des pluies de la saison, sans compter qu'ils étoient pénetrez de douleur & de componction pour leurs pechez.

Alors Esdras se levant au milieu d'eux, leur dit: Vous avez violé la Loi du Seigneur en épousant des femmes étrangeres, rendez donc aujourd'hui gloire au Dieu de vos peres, & séparez-vous des Nations infidelles, & de vos femmes idolatres. Tout le peuple répondit à

haute voix: Que ce que vous avez dit soit fait & exécuté : mais parce que l'assemblée est grande, & que pendant cette pluye le peuple ne peut demeurer ainsi exposé à l'air, & que d'ailleurs cette affaire n'est point l'ouvrage d'un jour, ni de deux, qu'on établisse des Juges & des Commissaires dans chaque Ville, & que tous ceux qui ont épousé des femmes étrangeres, s'assemblent au jour qu'on leur marquera, jusqu'à ce que nous ayons détourné de dessus nous la colere de notre Dieu, que nous nous sommes attirée par ces mariages contraires à sa Loi. Jonatan fils d'Azahel, & Joasia fils de Thécué, furent donc établis pour cette affaire. Esdras & les principaux Chefs des familles, alloient par les maisons pour y faire les informations contre ceux qui avoient contracté ces mariages; ils commencerent à informer le premier jour du dixiéme mois, & ils acheverent l'information le premier jour premier du mois. Ils furent donc deux mois entiers occupez à faire ce dénombrement; & il s'en trouva cent quatorze qui avoient épousé des femmes étrangeres, dont plusieurs en avoient des enfans.

An du M. 3538
Avant J. C. 461.
Avant l'Ere vulg. 466.

Esdras gouverna le peuple de Juda depuis la septiéme année d'Artaxercés, jusqu'à la vingtiéme du même Prince. Mais il y a beaucoup d'apparence, que les ennemis des Juifs traverserent ses bons desseins, ou qu'il ne fut pas bien soûtenu par la Cour de Perse, puisque la vingtiéme année d'Artaxercés, lorsque Néhémie revint à Jerusalem, & la Ville & le peuple étoient dans l'humiliation & dans l'oppression. Néhémie étoit Echanson du Roi Artaxercés, surnommé à la longue Main, & il avoit l'honneur d'avoir part à ses bonnes graces. Un jour qu'il étoit de quartier au Château de Suses, un Juif nommé Hanani, qui venoit de Judée, avec quelques

CHAPITRE XLIII
Néhémie retourne en Judée, la vingtiéme année d'Artaxercés.

An du M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

autres de ses freres, le vint trouver (a). Néhémie lui demanda des nouvelles des Juifs qui étoient dans la Palestine, & de l'état de la ville de Jerusalem. Ils lui répondirent que leurs freres qui étoient dans le païs, vivoient dans l'affliction & dans l'opprobre, que les murailles de Jerusalem étoient encore abbatuës, & ses portes consumées par le feu.

Ayant entendu ce récit, Néhémie fut accablé de tristesse, il jeûna, il demeura assis dans la poussiere pendant plusieurs jours. Il confessa ses pechez & ceux de son peuple, il s'humilia devant le Seigneur, & le pria qu'il lui plût de faire réüssir le dessein qu'il avoit de demander au Roi la permission de s'en retourner en Judée, pour relever Jerusalem de l'opprobre où elle étoit. Le vingtiéme jour du mois de Nisan, qui répond à Mars & Avril, Néhémie parut devant le Roi Artaxercés (b), dont il étoit Echanson; & comme il lui servoit à boire, le Roi lui trouva le visage tout abbatu, & lui dit: Pourquoi avez-vous le visage si triste, quoique vous ne paroissiez pas malade? Cela n'est pas sans raison: il faut que vous cachiez dans votre cœur quelque mauvais dessein. A ces paroles Néhémie fut saisi d'une très-grande crainte, & il lui répondit: O Roi, vivez éternellement. Comment pourrois-je n'être pas accablé de douleur, puisque la Ville où sont les tombeaux de mes peres est toute déserte, & que ses portes sont brûlées? Le Roi lui dit: Que me demandez-vous? En même-tems élevant interieurement son cœur à Dieu, Néhémie lui dit: Si ma demande ne déplaît point au Roi, & si votre

(a) 1. Esdr. I. 1, 2. 3. &c.

(b) 2. Esdr. II.

An du M. 3550 Avant J.C. 450 Avant l'Ere vulg. 454.

serviteur a trouvé graces à vos yeux, envoyez-moi, je vous prie, en Judée, dans la Ville du sépulcre de mes peres, afin que je la fasse rebâtir. Le Roi & la Reine qui étoient à table lui demanderent : Combien durera votre voyage, & quand reviendrez-vous? Il leur marqua le tems de son retour ; le Roi l'agréa, & lui permit d'aller dans son païs.

Néhémie le pria de plus, de lui faire expédier des Lettres pour les Gouverneurs des Provinces de delà l'Euphrate, afin qu'ils lui donnassent une escorte, jusqu'à ce qu'il fût arrivé en Judée ; il le supplia aussi de lui donner des ordres pour Asaph Grand-Maître de la Forêt du Roi, afin qu'il lui fût permis de prendre des bois pour couvrir les portes, les tours & les murailles de la Ville, & la maison qu'il devoit bâtir pour son logement. Le Roi lui accorda tout ce qu'il demandoit, parce que le Seigneur favorisoit cette entreprise. Néhémie partit donc avec une escorte de Cavaliers que le Roi lui fit donner ; & ayant passé l'Euphrate, il présenta les Lettres du Roi aux Gouverneurs de ses Provinces, qui exécuterent exactement ce qui leur étoit commandé ; mais il y en eut quelques-uns, comme Sanaballat Horonite (*a*) & Tobie Ammonite, Gouverneurs des Samaritains de la part du Roi, qui ne virent qu'avec une extrême douleur, que Néhémie fût venu de Suses pour rétablir les murs de Jerusalem, & ils résolurent de le traverser en tout ce qu'ils pourroient.

Etant arrivé à Jerusalem, il n'y découvrit à

(*a*) Sanaballat étoit apparemment naïf de la ville d'Horonaïm dans le païs de Moab, & Moabite d'origine.

An du M. 3550.
Avant J. C. 450.
Avant l'Ere vulg. 454.

personne son dessein, ni ses pouvoirs; il y demeura trois jours en repos, & au troisiéme jour, il se leva la nuit, & étant monté sur sa monture ordinaire, il alla avec quelques-uns de ses gens faire le tour de la Ville, pour examiner l'état où elle étoit. Il sortit par la porte de la Vallée, passa devant la fontaine du Dragon, vint à la porte du Fermier, & il trouva que les murs de la Ville étoient tout abbatus, & les portes brûlées. De-là il alla à la porte de la Fontaine, & à l'Aqueduc du Roi, & il ne put trouver de place pour passer avec sa monture, apparemment à cause des ruines, & des démolitions qui s'y rencontrerent. Il étoit encore nuit, quand il remonta par le torrent de Cédron, & qu'il revint par la même porte par où il étoit sorti, ayant fait tout le tour de la Ville.

Jusqu'alors il n'avoit rien dit aux Magistrats ni aux premiers de Jerusalem; mais lorsqu'il eut vû l'état de toutes choses, il leur déclara le dessein qui l'avoit amené, ce que le Roi avoit fait en sa faveur, les ordres & les provisions qu'il lui avoit données, & il les exhorta à réparer les murailles de Jerusalem. Dès qu'ils eurent commencé à travailler à cet ouvrage, Sanaballat Horonite, & Tobie Ammonite Gouverneurs des Samaritains, se raillerent d'eux, & leur dirent avec insulte : Que voulez-vous faire ? Cette entreprise n'est-elle pas une révolte contre le Roi ? Néhémie leur répondit : C'est ici l'ouvrage de Dieu; nous ne sommes que les exécuteurs de ses volontez; pour vous, vous n'avez que faire ici; cette affaire ne vous regarde point; Jerusalem n'est point de votre dépendance, & on ne vous y reconnoît point. Néhémie avoit partagé l'ouvra-

ge (*a*), de maniere que les principales familles du païs avoient une certaine étenduë limitée, qu'elles entreprenoient, & qu'elles faisoient à leurs dépens. L'Ecriture a marqué exactement & leurs noms, & la partie des murs qu'ils avoient bâtie.

An du M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

Cependant Sanaballat continuoit à se railler de la résolution de Néhémie (*a*). Que font ces pauvres Juifs, disoit-il? Les peuples voisins les laisseront-ils faire? Esperent-ils d'achever cet ouvrage en un jour, & d'en faire la dédicace avec les solemnitez ordinaires? Employeront-ils pour bâtir ces pierres toutes calcinées, & tirées des monceaux de poussiere? Tobie Ammonite ajoûtoit: Laissez-les bâtir; s'il vient des renards contre leur Ville, ou ils sauteront par-dessus leurs murailles, ou ils les renverseront en creusant par-dessous. Néhémie informé de leur raillerie, dit au Seigneur: Ecoutez, mon Dieu, & voyez que nous sommes devenus la fable & le mépris des hommes; faites retomber leurs insultes sur leurs têtes, rendez-les un objet de mépris dans un païs de captivité; que leur peché ne s'efface point de devant vous, parce qu'ils se sont raillez de cet ouvrage, que nous n'avons entrepris que sous vos auspices.

Les ennemis des Juifs se raillent de leur entreprise, & veulent les en détourner.

Lorsque les Samaritains, les Arabes, les Ammonites, & ceux d'Azot apprirent que les murs de Jerusalem étoient fort avancez, & que les bréches de la Ville étoient presque entierement fermées, ils entrerent dans une étrange colere. Ils s'assemblerent & résolurent de venir attaquer Jerusalem, & de dresser des embuches au peuple qui étoit occupé à ce tra-

(*a*) 2. *Esdr.* 111. (*b*) 2. *Esdr.* IV.

An du M. 3550
Avant J.C. 450.
Avant l'Ere vulg. 454.

vail. Le peuple effrayé du danger, & rebuté de la longueur du travail, étoit sur le point de tout quitter. Néhémie recevoit de toutes parts des avis certains par les Juifs, qui demeuroient parmi ces peuples, qu'ils avoient dessein de surprendre les travailleurs, & de les tailler en piéces. Pour prévenir donc leurs mauvais desseins, Néhémie mit des hommes pour faire garde jour & nuit sur la muraille, & pour observer ce qui se passeroit au dehors; il rangea le peuple derriere les murs, ayant auprès d'eux leurs armes, & il les posta à une distance raisonnable les uns des autres, afin qu'ils pussent s'entresecourir au premier signal qui leur en seroit donné. Ainsi ils travailloient en quelque sorte tout armez, ayant l'épée à leur côté, & leurs autres armes auprès d'eux. Pour les gens de Néhémie, ils étoient partagez de telle sorte, qu'il y en avoit toûjours la moitié qui demeuroient en armes, & prêts à recevoir l'ennemi, & l'autre moitié étoit, comme tout le reste du peuple, occupé au travail: de telle sorte toutefois qu'ils étoient disposez à prendre les armes dans le moment, s'il en étoit besoin. De plus, il y avoit à chaque attelier quelques personnes, qui avoient des cors ou des trompettes, pour avertir de l'approche des ennemis, si on les voyoit paroître; sans cette précaution, comme on travailloit assez éloignez les uns des autres: à cause de l'étenduë des murailles, on auroit pû être surpris d'un côté, sans que l'autre partie en fût informée, & sans qu'elle pût y apporter du secours assez à tems.

Avant ce tems-là les Juifs de la campagne s'en retournoient tous les jours coucher dans leurs maisons, & revenoient le matin pour faire leur ouvrage. Mais depuis cela, Néhémie leur

dit de demeurer dans la Ville, afin que jour & nuit ils fussent en état de travailler, s'il étoit nécessaire, & de repousser l'ennemi. Pour ce qui est de lui, de ses serviteurs, & de ses gardes; car en qualité de Gouverneur du païs, il avoit des gardes autour de sa personne; ils ne quittoient point leurs habits pour dormir, & ils avoient de l'eau auprès d'eux pour leur besoin, afin de n'être pas obligez de sortir, & de se séparer.

An du M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

Pendant que l'on vivoit ainsi dans des allarmes presque continuelles, à cause des ennemis du dehors, il faillit d'arriver une sédition au-dedans de la Ville (a). Les pauvres & le menu peuple, avec leurs femmes, firent de grandes plaintes contre leurs freres qui étoient plus riches. Il y en avoit qui disoient : Nous avons trop de fils & de filles, vendons-les pour avoir de quoi vivre. La Loi (b) permettoit aux peres de vendre leurs enfans dans l'extrême nécessité. D'autres disoient : Engageons nos champs, nos vignes, & nos maisons pour avoir de quoi soûlager notre faim. D'autres disoient : Faut-il que nous soyons obligez d'emprunter à usure à nos freres, pour payer les tributs du Roi; & que nous leur engagions nos champs & nos vignes; nous ne sommes pas de pire condition que nos freres, & cependant nous sommes obligez de voir nos enfans réduits en servitude entre leurs mains, sans les pouvoir racheter, & nos champs engagez à eux, sans pouvoir les retirer.

Plaintes des pauvres contre l'avarice des riches.

Néhémie entendant ces plaintes, en fut vivement touché; il fit des reproches aux principaux du peuple & aux Magistrats de leur du-

(a) 2. Esdr. v.   (b) Exod. xxi. 7.

An du M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

reté, & de leur usure, & ayant assemblé le peuple, il leur dit : Nous avons racheté d'esclavage, autant que nous avons pû, nos freres qui étoient entre les mains des Etrangers, pour leur procurer la liberté de retourner en ce païs, & vous n'avez pas de honte de les engager aujourd'hui de nouveau dans la servitude? Voulez-vous vous mettre encore dans la nécessité de les racheter, après que vous les aurez vendus aux Gentils? A ces mots les riches ne sçurent que répondre. Néhémie ajoûta : Pourquoi ne marchez-vous pas dans la crainte du Seigneur? Pourquoi nous exposez-vous aux insultes des peuples nos ennemis? Mes parens, mes gens & moi, avons prêté à plusieurs de l'argent & du bled, convenons tous ensemble de leur quitter tout ce qu'ils nous doivent. Remettez-leur leurs dettes & leurs obligations; rendez-leur leurs champs, leurs vignes, & leurs maisons, & payons même pour eux le centiéme de leurs biens, que jusqu'ici ils ont donné aux Gouverneurs du païs. Le peuple, les Prêtres, & les Magistrats promirent de faire ce qu'il leur avoit proposé, & il exigea qu'ils le lui promissent avec serment. Après cela Néhémie secoüa ses habits, & dit : Que tout homme qui n'accomplira point ce qui vient d'être arrêté, soit ainsi secoüé & rejetté de Dieu, loin de sa maison, & privé du fruit de ses travaux; qu'il soit rejetté, & réduit à l'indigence. Tout le peuple répondit : *Amen*. Et l'assemblée se sépara en loüant Dieu.

L'exemple de Néhémie contribua beaucoup à l'exécution de ce qu'on vient de voir; car jamais personne n'avoit vêcu avec plus de desinteressement, depuis que le Roi Artaxercés l'avoit établi Gouverneur de Judée, c'est-à-dire, depuis la vingtiéme jusqu'à la trente-deuxiéme

année du regne de ce Prince. Néhémie ne voulut rien toucher de ce qui étoit dû au Gouverneur, & de ce que ses prédecesseurs avoient exigé du peuple. Les autres prenoient tous les jours quarante sicles en argent, sans le pain & le vin ; & leurs Officiers surchargeoient encore le peuple ; mais pour lui il ne fit rien de semblable. Il n'usa pas du droit d'exemption que lui donnoit sa Charge, pour se dispenser de travailler aux réparations des murailles; il y travailla comme un autre, lui & ses gens. Il n'acheta aucun champ, pendant son sejour en Judée ; il avoit d'ordinaire à sa table jusqu'à cent cinquante personnes, du nombre des Magistrats & du peuple, qui avoient affaire à lui ; on lui servoit tous les jours un bœuf, & six béliers gras, sans les volailles ; & de dix en dix jours on donnoit à sa table du vin en abondance. C'est apparemment que tous les dix jours il faisoit un repas plus somptueux qu'aux autres jours, & qu'alors on y servoit du vin en abondance, ce qui ne se faisoit pas les autres jours ; on n'y servoit pas de vin, ou l'on en servoit peu.

An du M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

Lorsque les murs de Jerusalem furent entierement rétablis, & qu'il ne resta plus que les portes à mettre en leur place (a), Sanaballat, Tobie, & les autres ennemis des Juifs, envoyerent des Députez à Néhémie pour l'inviter à venir à la campagne d'Ono (b), dans quelque Village, pour faire alliance ensemble, & pour se jurer réciproquement une amitié inviolable. Ce n'étoit qu'un prétexte dont ils couvroient leur mauvaise volonté. Leur véritable dessein

CHAPITRE XLIV. Les murs de Jerusalem sont achevez.

(a) 2. Esd. VI.

(b) La Vallée d'Ono étoit dans la Tribu de Benjamin, sur le Jourdain.

An du M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

étoit de surprendre Néhémie, & de le faire périr. Il sût rendre leurs mesures inutiles, en leur disant que les occupations qui le retenoient à Jerusalem, ne lui permettoient pas de les aller trouver. Ils lui envoyerent dire la même chose par quatre fois, & autant de fois il leur fit la même réponse. Enfin Sanaballat lui écrivit une Lettre conçûë en ces termes: Il court un bruit parmi les peuples de cette Province, & Gossem Arabe le soûtient très-véritable, que vous avez résolu de vous révolter contre le Roi, & que vous voulez vous faire Roi des Juifs, & que c'est-là votre but en réparant les murs de Jerusalem. On vous accuse d'avoir aposté des Prophétes dans cette Ville, qui y relevent votre nom, & qui disent que vous devez regner dans le païs. Comme la chose est importante, & qu'il est de notre devoir d'en informer le Roi, venez avec nous afin que nous en déliberions ensemble. Néhémie ne lui fit point d'autre réponse, sinon que tout cela étoit faux, & qu'il le prenoit dans sa tête.

Il continua donc toûjours de travailler avec le même zele, & la même application qu'auparavant; & étant un jour entré chez un nommé Séméïas, qui vouloit passer pour Prophéte, cet homme dit à Néhémie que les ennemis devoient venir la nuit pour le tuer, qu'il lui conseilloit de se retirer dans le Temple, d'y demeurer enfermé, & qu'il iroit avec lui, pour y délibérer de ce qu'il y auroit à faire. Mais Néhémie lui répondit: Un homme en la place où je suis, doit-il s'enfuir? Suis-je Prêtre pour oser entrer dans le Temple? Alors il reconnut que Séméïas n'étoit qu'un faux Prophéte, & qu'il avoit été gagné par Sanaballat, & par Tobie ses ennemis. Il y eut encore d'autres faux Prophétes, entr'autres un nommé Noadie,

qui voulut surprendre Néhémie ; mais Dieu lui fit connoître que tous ces séducteurs étoient payez pour lui donner de fausses allarmes.

AN DU M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

Les murailles furent enfin achevées le vingt-cinq du mois Elul, qui revient à peu près à Août & Septembre ; & tout cet ouvrage fut perfectionné en cinquante-deux jours ; ce qui paroît presque incroyable, vû la grandeur de cette entreprise. Lorsque les ennemis des Juifs en furent informez, ils furent frappez de terreur, & ils reconnurent que c'étoit un effet visible de la protection & de la puissance de Dieu. Le parti que Tobie avoit dans Jerusalem, lui donnoit avis de tout ce qui s'y passoit, & souvent ils affectoient de parler avantageusement de lui devant Néhémie, afin d'observer ce que Néhémie en diroit, pour lui en rendre compte ; & Tobie ensuite lui envoyoit des Lettres pour l'épouvanter. Tobie étoit allié de Sechenias, un des principaux de la Ville, dont il avoit épousé la fille, & il avoit aussi pris pour femme à son fils la fille de Mosallam fils de Barachie, qui étoient des familles considerables, & qui avoient un grand credit dans Jerusalem.

Néhémie confia la garde des portes de la Ville à Hanani son frere, & à Hananias Prince ou Capitaine du Temple ; il fit fermer les portes en sa présence, & en la leur, & il leur dit : Qu'on n'ouvre point les portes qu'il ne soit grand jour, & que vous ne soyez présens. En même-tems il ordonna que les Bourgeois de Jerusalem feroient sentinelle aux portes tour à tour, & il leur recommanda de veiller aussi à la garde des murailles chacun vis-à-vis sa maison.

An. du M. 3550. Avant J. C. 450. Avant l'Ere vulg. 454.

Dédicace des murs de Jerusalem.

Après cela Néhémie (*a*) songea à faire la dédicace solemnelle des murs de Jerusalem, il envoya querir les Lévites qui demeuroient dans les Villes & les Villages de la campagne, & les fit venir au Temple, afin que la cérémonie se fit d'une maniere plus auguste & plus magnifique. Les Prêtres se purifierent, & ils purifierent le peuple, pour le disposer à participer aux sacrifices, qui se devoient faire dans cette dédicace: enfin ils purifierent les murs & les portes, en les arrosant d'eau lustrale, & en les visitant, de peur qu'il ne s'y rencontrât quelque corps mort. Peut-être aussi qu'on y fit quelque onction de l'huile sainte, & qu'on y prononça quelques prieres & quelques bénédictions particulieres, à proportion comme il se pratiqua dans la consecration du Tabernacle érigé par Moyse (*b*).

Lorsque les Prêtres, les Lévites & le peuple furent purifiez & assemblez dans le Temple, Néhémie les partagea tous en deux bandes. Dans la premiere, il y avoit des Prêtres, des Lévites, des Princes ou des Magistrats & du peuple; & dans la seconde, de même. L'une des bandes alla processionnellement d'un côté des murailles, & l'autre de l'autre côté; ensorte qu'allant les uns à droit & les autres à gauche, c'est-à-dire, les uns au Midi, & les autres au Nord, en faisant chacun le demi-tour de la Ville, ils devoient se retrouver tous ensemble dans le Temple du Seigneur. Les Princes du peuple & les Magistrats étoient à la tête de la marche; les Pretres suivoient avec leurs Trompettes sacrées; car il n'y avoit que les Prêtres qui eussent droit de sonner de la Trompette

(*a*) 2. *Esdr.* XII. (*b*) *Levit.* VIII. II.

dans le Temple, & dans des cérémonies de la nature de celle-ci. Après les Prêtres venoient les Lévites, & après les Lévites suivoit le peuple.

AN DU M. 3550. Avant J. C. 4 0. Avant l'Ere vulg. 454.

Toute la procession partit de la porte du Fumier, qui étoit à l'Orient de la Ville & du Temple, & les deux bandes s'étant séparées, allerent l'une du côté du Midi vers la porte de la Fontaine, & l'autre du côté du Nord, vers la porte des Chevaux. Tout le monde marchoit sur les nouveaux murs, les Lévites chantant & sonnant des instrumens. Lorsqu'on fut arrivé dans le Temple du Seigneur, les deux Chœurs se placerent vis-à-vis l'un de l'autre; alors on immola grand nombre de victimes de gros animaux, & les cris de réjoüissance se faisoient entendre de fort loin. Le tout se termina par des repas de dévotion, & par de solemnelles actions de graces au Seigneur.

CHAPITRE XLV.

Néhémie engage plusieurs familles à venir demeurer à Jerusalem.

Or la Ville étoit fort spacieuse, mais mal peuplée, & il y avoit peu de maisons bâties, & Dieu mit dans le cœur à Néhémie de faire le dénombrement du peuple, qui étoit de retour de la captivité, afin d'en engager une partie à quitter leurs demeures de la campagne, pour venir habiter Jerusalem. Cela s'exécuta dans une assemblée générale du peuple, où l'on fit une cüeillette, dans laquelle chacun selon ses facultez, donna pour contribuer à l'ouvrage de ce qui restoit à faire à la Ville. Néhémie offrit pour sa part mille dragmes d'or pour être mises dans le trésor public; outre cela cinquante plats, & cinq cens trente-deux tuniques Sacerdotales pour le Temple. Quelques Chefs de familles présenterent au trésor destiné pour l'ouvrage, vingt mille dragmes d'or, & deux cens mines d'argent. Le reste du peuple donna vingt

An du M. 3551. Avant J. C. 449. Avant l'Ere vulg. 453.

mille dragmes d'or, deux mille mines d'argent, & soixante-sept tuniques Sacerdotales.

Esdras fait la lecture solemnelle de la Loi de Dieu.

Dans la même assemblée du peuple (*a*), qui se tint le premier jour du septiéme mois de l'année Sainte, lequel est le premier mois de l'année Civile, répondant à nos mois de Septembre & d'Octobre, le jour où l'on célebroit la Fête des Trompettes, ou du commencement de l'année; tout le peuple s'étant assemblé dans le grand parvis de la Maison de Dieu, pria Esdras Docteur de la Loi, d'apporter le Livre de Moyse, & de leur lire les Ordonnances du Seigneur. Esdras apporta donc le Livre de la Loi, & étant monté sur une Tribune préparée exprès pour cela, il ouvrit le Volume, & tout le monde se leva, & se tint debout. Après cela Esdras s'étant prosterné en terre, ils adorerent Dieu. Esdras s'étant relevé, commença à lire, ayant à ses côtez treize Prêtres ou Lévites, qui faisoient faire silence au peuple, & qui aidoient Esdras, en expliquant, ou en répetant ce qu'il avoit dit, tant pour le soulager dans cette lecture, que pour faciliter au peuple l'intelligence de cette divine Loi: on croit même que ces personnes expliquoient en Caldéen ce qu'Esdras lisoit en Hébreu (*b*); car encore que l'Hébreu ne fût pas inconnu aux Juifs, toutefois le Caldéen leur étoit plus familier, à cause de leur long sejour à Babylone. Tout le peuple entendant les paroles de la Loi, fondoit en larmes; mais Esdras & Néhémie les consoloient, & leur disoient de ne se point affliger, parce que ce jour étoit un jour de Fête.

Après donc qu'Esdras eut lû la Loi depuis le

(*a*) 2. *Esdr.* VIII.

(*b*) *Vide* 2. *Esdr.* XII. 24. & le Commentaire sur 2. *Esdr.* VII. 3 8.

An du M. 3551. Avant J.C. 449. Avant l'Ere vulg. 453.

matin jusqu'à midi, on congedia l'assemblée, & Néhémie dit au peuple : Allez dans vos maisons, faites bonne chere, réjoüissez-vous dans le Seigneur, & envoyez des parts de vos mets aux pauvres, qui n'ont pû apprêter à manger, car ce jour est un jour de réjoüissance, & la joye du Seigneur est notre force. Le lendemain le peuple vint de nouveau au Temple, & il demanda à Esdras qu'il expliquât ce qui étoit ordonné dans la Loi, & ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture. Esdras leur dit que le quinziéme de ce mois on devoit célebrer la Fête des Tentes ; il leur lut & expliqua l'endroit où cela étoit marqué, & on envoya dans toutes les Villes de Juda publier, que cette Fête se célebreroit au jour marqué. Le peuple donc s'assembla à Jerusalem, & y fit de tous côtez des tentes, ou des loges de verdure, où ils demeurerent pendant les sept jours de la Fête ; & chaque jour Esdras leur expliqua la Loi, comme il avoit fait dans la premiere assemblée, qui se tint le premier jour de l'année.

CHAPITRE XLVI. Découverte du feu sacré, qui avoit été caché du tems de Jeremie.

C'est apparemment dans cette Solemnité, qu'arriva une histoire fameuse rapportée dans les Maccabées (a). Nous avons vû ci-devant (b) qu'après la prise de Jerusalem par les Caldéens, quelques Prêtres Juifs, par le conseil de Jeremie, allerent cacher le feu sacré dans une vallée à l'orient de Jerusalem, au fond d'une citerne, où il n'y avoit point d'eau. Néhémie ayant été averti de cela, envoya chercher ce feu par les descendans des Prêtres qui l'avoient caché. Ceux-ci ne trouverent plus de feu, mais une eau boüeuse & épaisse. Néhémie leur ordonna d'en puiser, & de la lui apporter. On la

(a) Mac. I. 18. & seq. (b) 2. Esdr. IX.

An du M. 3551
Avant J. C. 449.
Avant l'Ere vulg. 453.

répandit sur le bois de l'Autel, & sur les sacrifices préparez: & tout d'un coup le Soleil, qui étoit auparavant couvert de nuages, commença à paroître, le feu se prit au bois, & consuma les sacrifices. Néhémie ayant fait prendre le reste de cette eau boueuse, la fit répandre sur de grandes pierres, qui furent tout d'un coup couvertes de flâmes; mais le feu qui brûloit sur l'Autel, sauta sur ces pierres, & absorba cette flâme. Le Roi Artaxercés fut informé de ce prodige, & donna ordre que l'on environnât le lieu où l'eau avoit été trouvée, & que la place fût regardée comme sacrée & inviolable; il combla de biens les Prêtres du Seigneur. Les Juifs de leur côté pour conserver la mémoire d'un évenement si mémorable, instituerent la Fête du Feu nouveau, qui se célebroit en même-tems que la Fête des Tabernacles.

Les Israëlites se separerent des femmes étrangeres, qu'ils avoient prises.

La Fête des Tabernacles finit le vingt-deuxiéme du mois, & le vingt-troisiéme jour les Israëlites se séparerent des femmes étrangeres, qu'ils avoient prises depuis Esdras, ou même qu'ils avoient conservées; car on a pû remarquer ci-devant qu'Esdras treize ans auparavant, avoit déja travaillé à cette réforme; mais on ne sait quel succès eut alors son entreprise. Quoi qu'il en soit, Néhémie ayant de nouveau fait rechercher ceux qui avoient épousé des femmes idolatres, les obligea à les quitter, & les hommes vinrent au Temple le vingt-troisiéme de Tizri, étant dans le jeûne, vêtus de sacs, & couverts de poussiere, ils confesserent leurs péchez, & ceux de leurs peres, & s'humilierent devant le Seigneur. On demeura au Temple tout le jour, on y lut la Loi à quatre reprises, le peuple l'écoutoit debout, & avec respect, & quatre fois ils bénirent solemnellement le Seigneur, & l'adorerent prosternez sur la terre. Et lorsque la

peuple étoit ainſi proſterné ſur le pavé du Temple, les Lévites montez ſur une Tribune, élevoient leurs voix, leur diſoient de ſe lever & de bénir le Seigneur; & en même-tems ils commençoient eux-mêmes une priere mêlée de bénédictions & de loüanges, dans laquelle ils faiſoient entrer le récit des merveilles que Dieu avoit faites en faveur de leurs ancêtres, des infidelitez de leurs peres, & de la clémence du Seigneur à leur pardonner toutes les fois qu'ils étoient revenus à lui dans un véritable eſprit de pénitence.

An du M. 3551. Avant J. C. 449. Avant l'Ere vulg. 453.

Pour concluſion ils confeſſoient que ni eux, ni leurs Rois, ni leurs Prêtres n'avoient point obſervé les Ordonnances du Seigneur. Ils reconnoiſſoient que c'étoit avec juſtice qu'ils ſe voyoient aſſujettis aux Princes étrangers, que ces Princes les traitoient avec dureté, & exigeoient d'eux preſque tous les fruits que leur païs produiſoit; qu'ils dominoient ſur leur terre, ſur leurs perſonnes, & ſur leurs beſtiaux; pour réparer donc tous les maux que nous & nos peres avons commis juſqu'ici, & pour attirer ſur nous les effets de votre miſericorde, ô Seigneur notre Dieu, nous faiſons aujourd'hui une nouvelle alliance avec vous, nous en dreſſons l'Acte, & nos Princes, nos Prêtres & nos Lévites la vont ſigner. En effet l'alliance fut ſignée par Néhémie, & par les principaux des Prêtres & des Lévites (*a*); & tous ceux qui avoient le diſcernement & l'intelligence, donnerent parole pour leurs freres, & vinrent promettre avec ſerment de marcher dans la Loi que Dieu a donnée à ſon peuple par Moyſe ſon ſerviteur. Ils s'engagerent en particulier à ne don-

Néhémie renouvelle l'alliance avec le Seigneur au nom de tout le peuple.

(*a*) 2. *Eſdr.* x.

An. du M. 3551. Avant J. C. 449. Avant l'Ere vulg. 453.

ner leurs filles à aucun homme idolatre & étranger, & de ne pas prendre des filles des étrangers pour les faire épouser à leurs fils. Ils promirent de ne plus rien acheter les jours du Sabbat, de ce qui leur seroit apporté par des Marchands Gentils, & d'observer fidélement l'année Sabbatique, sans cultiver la terre, & sans exiger aucune dette.

Dans cette même assemblée, ils s'imposerent l'obligation de donner chaque année la troisiéme partie d'un sicle, pour satisfaire aux charges de la Maison de Dieu, afin d'en acheter des animaux pour les sacrifices de tous les jours; pour les holocaustes qui s'offroient le jour du Sabbat, & les premiers jours de chaque mois, & aux autres grandes Fêtes; pour les sacrifices pour le péché du peuple, & pour les sacrifices pacifiques, qui se faisoient au nom de toute la Nation; pour les pains qui étoient offerts devant le Seigneur sur la Table d'or; en un mot pour toutes les dépenses communes du Temple. On y jetta aussi le sort sur les Prêtres, les Lévites & le peuple qui devoient fournir le bois au Temple, pour entretenir le feu perpétuel qui brûloit sur l'Autel des holocaustes. Le peuple partagé par cantons & par familles, le fournissoit & l'apportoit chaque année suivant l'ordre du sort; les Nathinéens ou serviteurs du Temple, le recevoient, le plaçoient & le préparoient dans le Temple; les Prêtres le mettoient sur l'Autel, & entretenoient le feu, qu'on ne laissoit jamais éteindre. Dans les derniers tems de la République des Hébreux, on célebroit à Jerusalem une Fête nommé *Xylophoria* (a), à cause qu'on y apportoit en solemnité le bois pour l'usage du Temple.

(a) *Joseph. de Bello. l.* 2. *c.* 17.

Les

Les Israëlites renouvellerent aussi l'obligation où ils étoient, d'apporter tous les ans dans la Maison du Seigneur, les premiers-nez de leurs animaux, les premices de leurs fruits, & leurs fils premiers-nez, pour être offerts au Seigneur, & à ses Prêtres, ou rachetez selon la Loi : comme aussi de donner aux Prêtres les prémices de leur pâte, de leurs liqueurs, & de payer fidélement leurs dixmes aux Ministres du Seigneur. Les Lévites levoient la dixme en entier; mais ils en donnoient la dixiéme partie aux Prêtres, & l'apportoient dans les magasins du Temple. Il fut reglé que les Lévites ne recevroient point la dixme, qu'il n'y eût avec eux un Prêtre, pour éviter tout soupçon de fraude; enfin ils jurerent qu'ils n'abandonneroient point la Maison du Seigneur, ni son culte & ses cérémonies, pour aller sacrifier ailleurs, ou pour suivre des Dieux étrangers.

An du M. 3551. Avant J. C. 449. Avant l'Ere vulg. 453.

Après cela (*a*) Néhémie proposa l'affaire principale pour laquelle il avoit assemblé le peuple, qui étoit de peupler la ville de Jerusalem, parce qu'elle étoit comme déserte, à cause de sa vaste étenduë. Il fut conclu que les Princes de la Nation demeureroient dans Jerusalem; & à l'égard du peuple de la campagne, on tira au sort, afin que la dixiéme partie fixât sa demeure dans cette Ville, & que les neuf autres demeurassent dans les Villes & les Villages de la campagne. Cette dixiéme partie, jointe aux anciens habitans, aux Chefs du peuple, aux Prêtres & aux Lévites qui s'y établirent en grand nombre, rendit bien-tôt Jerusalem une Ville très-puissante & très-peu-

Les principaux de la Nation fixent leur demeure dans Jerusalem, avec ceux du peuple qui furent tirez au sort.

(*a*) 2. *Esdr.* x.

An du M. 3551. Avant J. C. 449 Avant l'Ere vulg. 453.

plée. Joseph (*a*) dit que Néhémie fit la dépense de bâtir des maisons aux Prêtres & aux Lévites, à qui il persuada de venir demeurer dans cette Capitale. On regarda alors comme une bonne œuvre, de quitter les établissemens qu'on avoit ailleurs, pour venir demeurer dans cette Ville; le peuple combla de bénédictions ceux qui le firent, & qui y furent destinez par le sort.

Néhémie retourne à la Cour d'Artaxercés.

Après que Néhémie eut reglé tout ce qui regardoit l'état de la Judée, qu'il eut rétabli & peuplé la ville de Jerusalem (*b*), & qu'il eut gouverné le païs pendant douze ans (*c*), il retourna à Babylone, ou à Suses vers le Roi Artaxercés, qui en lui donnant son congé pour aller à Jerusalem, lui avoit ordonné de revenir après qu'il y auroit reglé toutes choses (*d*). Mais pendant son absence il se glissa des abus & parmi le peuple & dans le Temple, qu'il eut dans la suite assez de peine à réformer. Eliasib Grand-Prêtre, ou peut-être un autre Eliasib Intendant des Logemens du Temple, avoit marié son petit-fils à la fille de Sanaballat, ce fameux Sanaballat ennemi de Néhémie, dont on a tant parlé ci-devant. Par cette alliance Tobie ami particulier de Sanaballat, s'étoit lié d'amitié avec Eliasib. Peut-être même qu'ils étoient aussi alliez, puisque Tobie avoit épousé la fille de Sechenias, & qu'il avoit donné pour femme à son fils, une fille de Mosallam (*e*). Eliasib donc avoit eu la lâche complaisance de permettre à Tobie de se bâtir un appartement

(*a*) *Joseph. antiq. l. xi. c. 5.*
(*b*) 2. *Esdr.* XIII.
(*c*) Depuis l'An du Monde 3550. jusqu'en 3563. avant J. C. 437.
(*d*) 2. *Esdr.* II. 6.
(*e*) 2. *Esdr.* VI. 17.18.

dans le Temple, où il ne lui étoit pas même permis d'entrer. Ce mal en attira un autre. Les Prêtres & les Lévites, dont on avoit pris les logemens, voyant qu'on occupoit les lieux où ils devoient demeurer, & où jusqu'alors on avoit serré les prémices & les autres revenus du Lieu saint, se retirerent & ne servirent plus dans le Temple, parce qu'on n'y apportoit plus de quoi fournir à leur subsistance.

AN. DU M. 3551. Avant J. C 449. Avant l'Ere vulg. 451.

Néhémie ayant de nouveau obtenu du Roi Artaxercés la permission de retourner à Jerusalem, dont apparemment il avoit toûjours conservé le Gouvernement, revint dans le païs quelques années après. Et ayant entendu lire dans la Loi de Moyse (*a*), qu'il étoit défendu aux Ammonites & aux Moabites d'entrer dans la Maison du Seigneur, parce qu'ils ne vinrent point au devant des enfans d'Israël dans le désert, après leur sortie d Egypte, & qu'ils corrompirent par argent Balaam pour l'engager à les maudire, Néhémie ayant entendu cela, s'arma de zéle, & jetta hors des appartemens du Temple les meubles, & tout ce qui appartenoit à Tobie; il ordonna qu'on purifiât les lieux qu'il avoit occupez, & y fit reporter les vases, & les provisions qui en avoient été ôtées; & il établit des Gardes & des Intendans, pour conserver & pour amasser les choses qui devoient être apportées pour la subsistance des Prêtres.

CHAPITRE XLVII. Néhémie retourne dans la Judée vers l'an du M. 3566. avant J. C. 434. avant l'Ere vulg. 438.

Dans le même tems Néhémie remarqua un autre abus dans Jerusalem. Il vit qu'on y fouloit le raisin sur le pressoir, au jour du Sabbat; qu'on y apportoit des gerbes & d'autres choses de la campagne; qu'on y vendoit & achetoit hautement dans le marché ce jour-là comme

Abus que Néhémie réforme dans Jerusalem.

(*b*) *Deut.* XXIII. 3.

An du M. 3565. Avant J. C. 434. Avant l'Ere vulg. 438.

aux autres jours. Il fit donc de très expresses défenses au peuple de vendre ni acheter aucune chose, sinon aux jours ouvrables. Il y avoit aussi dans Jerusalem des Tyriens, qui vendoient du poisson & toute sorte de choses le jour du Sabbat. Il ne leur étoit pas défendu de vendre, puisqu'ils n'étoient pas Juifs; mais il étoit défendu aux Juifs d'acheter, & les Tyriens les mettoient en quelque sorte dans l'occasion de violer la Loi, en exposant les marchandises dans le marché. Néhémie fit de gros reproches aux Magistrats qui avoient toleré ces abus, & il eut soin que dans la suite les portes de la Ville fussent fermées dès le soir du Vendredi, auquel commençoit le repos du Sabbat, jusqu'au lendemain à la même heure. Il mit de ses gens aux portes pour les tenir fermées, & pour empêcher que rien n'en sortît, ni y entrât; de maniere que des Marchands de dehors s'étant présentez, furent obligez de demeurer hors de la Ville; ce qui étant arrivé une ou deux fois, & Néhémie les ayant menacez de les faire punir s'ils revenoient encore à pareil jour, on ne vit plus personne se hazarder de venir apporter quelque chose à vendre le jour du Sabbat.

Il remarqua aussi que les portes du Temple n'étoient pas exactement gardées le jour du Sabbat; & peut-être que dès-lors on y exerçoit quelque espece de trafic, comme on y en remarque dans l'Evangile (*a*). Néhémie commanda aux Lévites de faire exactement leurs fonctions aux portes du Temple, & de sanctifier le jour du Sabbat par un parfait repos de toute œuvre servile. Un autre abus qui fut encore remarqué & réformé par Néhémie, fut qu'il y avoit des Juifs qui épousoient des fem-

(*a*) *Jean.* II. 16. *Matth.* XXI. 13.

mes d'Azot, de Moab & d'Ammon, ensorte que leurs enfans parloient un mauvais jargon, mêlé d'Hébreu, & du langage de leur mere ; & quelquefois même ils parloient les deux Langues, celle de leur mere & celle de leur pere. Il reprit fortement ceux qui avoient contracté ces sortes de mariages, il leur donna sa malédiction, il en fit battre quelques-uns, & fit arracher les cheveux à d'autres, & leur fit promettre avec serment qu'ils n'épouseroient point de femmes étrangeres, & qu'ils ne donneroient point leurs filles à des peuples idolâtres & incirconcis.

AN. DU M. 3566. Avant J. C. 434. Avant l'Ere vulg. 438.

Joïada fils du Grand-Prêtre Eliasib, avoit marié son fils Manassé à une fille de Sanaballat Horonite, dont on a parlé plus d'une fois. Ces mariages étoient défendus aux Prêtres d'une maniere bien plus précise, qu'aux autres Israëlites, puisque cela les excluoit du Sacerdoce. Néhémie usant de l'autorité que lui donnoit la Charge de Gouverneur du païs, & de Protecteur des Loix, chassa Manassé du Temple & de la Ville, & l'obligea de se retirer à Samarie auprès de son beau-pere. On doute si c'est le même Manassé en faveur duquel Sanaballat son beau-pere obtint d'Alexandre le Grand la permission de bâtir un Temple sur le Mont-Garizim. On en parlera ci-après.

CHAPITRE XLVIII. Dernieres Prophéties de Zacharie.

Le Prophéte Zacharie, dont on a parlé ci-devant, prophétisa sous le Gouvernement d'Esdras ou de Néhémie ; car depuis la quatriéme année de Darius, ses dernieres Prophéties n'ont point de datte. Il prédit la venuë du Messie (*a*) en des termes très-précis & très-formels. Il parle des guerres qu'Antiochus Epiphanes fera

(*a*) *Zach.* IX. 10. 11. 12... 17. X. 1 8.... 11. 6. XI. 1. 2 *&c.* XII. 17. 8.

An du M. 3566.
Avant J. C. 438.
Avant l'Ere vulg. 438.

contre les Juifs (*a*), & de la rigueur que Dieu exercera contre ce Prince impie. Il vient après cela à la mort du Messie, à la guerre des Romains contre les Juifs (*b*), à la rupture de l'Alliance qui étoit entre Dieu & les Juifs (*c*), pour faire place à une nouvelle Alliance, dont le Christ devoit être le Médiateur. Il parle du prix de trente piéces d'argent données à Judas pour récompense de sa trahison; des trois Pasteurs mis à mort dans un mois, & du Pasteur insensé à qui Dieu abandonne son troupeau (*d*), ce qui peut marquer trois Empereurs, Galba, Othon & Vitellius tuez dans l'espace d'un an; & Neron ce Prince insensé, à qui Dieu avoit abandonné son troupeau. Enfin il prédit la grandeur de l'Eglise Chrétienne, la conversion des peuples Gentils, les persécutions qui doivent être excitées contre les Fidéles, & les châtimens que Dieu exercera contre leurs persécuteurs (*e*). On ignore le tems & le genre de la mort de Zacharie.

Chapitre XLIX.
Prophéte Malachie.

Malachie est le dernier des petits Prophétes. On ne sait si c'est Esdras ou quelqu'autre qui est nommé Malachie, ou Ange du Seigneur. Mais ce Prophéte, quel qu'il soit, a vêcu depuis Aggée & Zacharie, dans un tems où le Temple étoit bâti, & où il y avoit parmi les Prêtres & parmi le peuple de Juda d'assez grands désordres, que ce Prophéte reprend. Il semble en un endroit faire allusion à l'alliance que Néhémie renouvella avec le Seigneur, accompagné des Prêtres & des principaux de la Nation (*f*), il invective contre les Prêtres (*g*)

(*a*) *Zach.* IX. 13 ... X. 3. 12 XI. 1. 2. *&c.*
(*b*) *Zach.* IX. 1. 2. 3. *&c.* XIV.
(*c*) *Zach.* XI. 14.
(*d*) *Zach.* XI. 8. 9. 1. 2. *&c.*
(*e*) *Zach.* XIV. XV.
(*f*) *Malach.* II. 4.
(*g*) *Malach.* I. 6. 7. 8. II. 1. 2. 3. *&c.*

qui déshonoroient leur Ministere, & qui violoient l'alliance que Dieu avoit daigné faire avec eux. Il reproche aux Juifs d'avoir épousé des femmes étrangeres (*a*); il attaque leur trop grande facilité à faire divorce (*b*), leur négligence à payer les dixmes & les prémices (*c*), & l'excessive dureté des riches envers leurs freres, qui étoient tombez dans la pauvreté (*d*). On a pû remarquer tous ces mêmes désordres repris & corrigez par Néhémie.

An du M. 3566. Avant J. C. 434. Avant l'Ere vulg. 438.

Le tems de la mort de Néhémie, d'Esdras & de Malachie, si toutefois ces deux derniers sont differens l'un de l'autre, ne nous est point connu. Les Livres des Maccabées (*e*) nous apprennent, que Néhémie pour rendre à sa Nation un service permanent, amassa dans Jerusalem une riche Bibliothéque, où il mit tout ce qu'il put trouver de Livres des Prophétes, de David, & des Princes qui avoient fait des présens au trésor du Temple.

Caractères Hébreux anciens changez par Esdras.

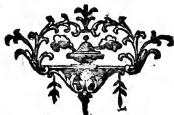
Quant à Esdras, on lui attribuë d'avoir restitué & composé de nouveau les Livres sacrez, qui avoient, dit-on, été perdus durant la captivité; & d'avoir changé l'ancienne écriture Hébraïque usitée avant la captivité, pour lui substituer la moderne, qui est aujourd'hui en usage parmi les Hébreux. Mais à l'égard du premier article, nous avons fait voir dans une Dissertation composée exprès (*f*), que les Livres sacrez n'ont jamais été perdus, ni par conséquent composez de nouveau par Esdras; & sur le second (*g*), nous croyons qu'en effet ce fut du

(*a*) *Malach.* II. 11.
(*b*) *Malach.* III. 13.
(*c*) *Malach.* III. 10.
(*d*) *Malac.* II. 10 III. 5.
(*e*) 2. *Machab.* II. 13.
(*f*) Dissertation à la tête d'Esdras, page xx.
(*g*) La même, page xxi.

I iv

An du M. 3566.
Avant J. C. 434.
Avant l'Ere vulg. 438.

tems d'Esdras, & apparemment par son crédit & par son moyen, que le caractere Caldéen fut substitué en la place de l'ancien caractere Hébreu ou Phénicien; quoique cet ancien caractere n'ait pas été dès-lors entierement supprimé, & aboli : on s'en servit encore dans la suite, & on le voit même sur quelques médailles de Simon Maccabée ; mais enfin le caractere Caldéen prévalut, & insensiblement il demeura seul dans l'usage ordinaire des Israëlites, comme il y est aujourd'hui.





HISTOIRE DE L'ANCIEN TESTAMENT.

LIVRE SEPTIE'ME.

Depuis l'An du Monde, 3580. qui est celui de la mort de Néhémie, jusqu'en 3671. qui est l'année du passage d'Alexandre en Asie.



Depuis les livres d'Esdras & de Néhémie, jusqu'aux Maccabées, nous n'avons plus d'Auteurs sacrés que nous puissions suivre dans l'Histoire. Nous serons obligés de prendre dans Joseph & dans les autres Ecrivains ce qui pourra servir à remplir ce vuide, & à suppléer à ce défaut. La nation Juive faisoit alors si peu de figure dans le monde, que les Historiens étrangers l'ont presqu'entierement oubliée. Le Grand-Prêtre Eliacib dont on a parlé sous Néhémie, eut pour successeur Judas. A Judas succeda Jean, ou Jonathan Grand-Prêtre (*a*). Celui-ci par son imprudence, attira sur le Temple & sur sa Nation une disgrace, dont voici l'occasion. Bagosés Gouverneur de la Ju-

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XI, *c.* 7.

An du M. 3580.

dée pour le roi Artaxercés Mnémon, ou de bonne memoire, ou même Artaxercés Ochus ; car l'Historien Juif ne nous dit pas lequel c'étoit; étoit ami de Jesus, frere du Grand-Prêtre Jean, & il lui promit de lui faire avoir le souverain Pontificat.

Chapitre I. Mort de Jesus tué dans le Temple par le Grand-Prêtre Jean son frere.

Appuyé de cette espérance, Jesus se prit de querelle avec son frere dans le Temple. Des paroles on en vint aux coups; tellement que Jesus fut tué par son frere dans ce même lieu. La profanation d'un endroit si sacré fit horreur à tous les gens de bien, & Dieu en tira la vengeance par le même Bagosés qui y avoit donné occasion. Il voulut entrer dans le saint Lieu; & comme les Prêtres s'opposoient à son entreprise, il leur crioit : Quoi ! vous avez osé commettre un meurtre au milieu de votre Temple, & vous voulez nous en interdire l'entrée? Sommes-nous donc plus impurs que ce cadavre, qui est étendu dans ce lieu?

Etant donc entré malgré eux, il leur fit porter pendant sept ans la peine de leur résistance, & il les contraignit de lui paier chaque jour cinquante dragmes (*a*) pour chaque agneau qu'ils immoloient dans le Temple. Au Grand-Pontife Jean succeda Jaddus qui eut un frere nommé Manassé, lequel épousa Nicaso, fille de Sanaballat, que le dernier Darius, surnommé Codomanus, avoit envoyé pour Gouverneur à Samarie. Ce Sanaballat est fort différent d'un autre de même nom, qui étoit Chef des Samaritains sous le Gouvernement de Néhémie. Le premier étoit Oronite, ou d'Oronaïm, ville du païs de Moab;

(*a*) Les cinquante dragmes font vingt livres & quelques sols. La dragme vaut huit sols & un denier.

& le second étoit Chutéen d'origine, selon Joseph. An du M. 3586.

Artaxercés Ochus après avoir domté la Phénicie & l'Egypte, emmena un grand nombre de captifs au-delà de l'Euphrate, entr'autres une grande multitude de Juifs tirés de l'Egypte, qu'il fit conduire dans l'Hircanie, sur la mer Caspienne *(a)*, où l'on a crû qu'ils étoient encore plusieurs siécles après. An du M. 3654. avant J. C. 346.

Cependant les Grecs, qui cherchoient depuis long-tems l'occasion de se venger des maux que Xercés Roi de Perse avoit faits dans leur païs, trouverent dans Philippe Roi de Macedoine, un sujet propre à executer ce dessein. Dans une assemblée qui se tint à Corinthe, les Grecs d'un commun consentement, lui défererent le commandement de leurs troupes contre les Perses, & résolurent de lui fournir une armée proportionnée à la grandeur de cette entreprise *(b)*. Dès l'année suivante Philippe fit passer en Asie dans le païs qui obéïssoit aux Perses, trois Généraux, avec ordre de rendre la liberté aux villes Grecques qui étoient dans ce pays. Mais cette même année, Philippe fut mis à mort dans la solemnité d'un mariage qu'il faisoit entre Cléopatre sa fille, & Alexandre fils du Roi d'Epire. Alexandre le Grand son fils, & son successeur, accusa les Perses d'avoir fait tuer son pere par des meurtriers, qu'ils avoient corrompus par argent *(c)*, & il fit de nouveau assembler les Grecs dans la ville de Corinthe, où il fut reconnu Chef, ou Généralissime pour

An du M. 3667 avant J. C. 333.

An du M. 3668, avant J. C. 332.

An du M. 3672 avant J. C. 330.

(a) Syncell. ex Jul. Africano; & Hecatæus Abderita apud Joseph. l. 1. contra Appion.

(b) Diodor. an. 4. Olymp. 110. & Justin. l. 9.

(c) Q. Curt. l. 4. c. 1. Arrian. l. 1.

AN DU M. 3670. Avant J. C. 333.

la guerre que l'on devoit faire aux Perses. Après avoir terminé quelques petites guerres, qu'il fut obligé de faire à quelques villes de la Grece, il fut une seconde fois choisi pour être Chef de la guerre de Perse; & comme il étoit une nuit fort occupé de la maniere de faire réüssir cette grande entreprise, il vit en songe le Grand-Prêtre des Juifs avec les ornemens de sa dignité, qui l'encouragea & l'exhorta à passer au plutôt en Asie, parce que Dieu l'avoit destiné pour ruiner l'empire des Perses (*a*).

CHAPITRE II. Alexandre le Grand passe en Asie, l'an du monde 3671. & 3672. avant J. C. 329. & 328.

Etant passé en Asie, il la soûmit toute entiere en peu de tems. Il entra ensuite dans la Cilicie & dans la Syrie, battit par tout les Généraux de Darius; & enfin il vainquit Darius lui-même, & demeura maître de ces grandes Provinces. Damas, Arade, Marathe, Biblos, Sidon se soûmirent sans résistance. Alexandre fut arrêté à Tyr, qui obéïssoit alors aux Perses. Il fut obligé d'en faire le siége, qui dura sept mois. Pendant le siége, il envoya au Grand-Prêtre Jaddus à Jerusalem, pour lui demander les mêmes secours de vivres & d'argent que les Juifs avoient jusqu'alors donnés au Roi de Perse (*b*): mais le Grand-Prêtre lui fit réponse qu'étant engagé par la religion du serment à conserver la fidelité au Roi de Perse, il ne pouvoit satisfaire à ses demandes. Alexandre le menaça de mener son armée contre Jerusalem, dès qu'il auroit réduit la ville de Tyr.

Sanaballat Gouverneur de Samarie, sçut mieux faire sa cour à Alexandre. Dès le commencement du siége de Tyr, il étoit venu se rendre à Alexandre avec huit mille hommes

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XI. *c. ult.*

(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XI. *c. ult.*

des siens. Il avoit en cela ses vûës de politique & d'interêt. La ville & la province de Samarie n'étoient nullement en état de résister à ce jeune Conquerant. Les forces de Darius étoient absolument abbatuës dans la Syrie. Sanaballat avoit son gendre Manassé, frere de Jaddus, qui ayant été chassé de Jerusalem par les Prêtres, en haine de son mariage avec Nicaso sa fille, desiroit ardemment devenir Grand-Prêtre des Samaritains, comme Jaddus l'étoit des Juifs. Ces deux peuples suivoient les mêmes Loix, & reconnoissoient le même Dieu. Les Samaritains n'avoient encore ni Temple ni Prêtres; il falloit une autorité souveraine pour leur permettre de construire un Temple, & d'établir des Prêtres. Sanaballat prit son tems, en parla à Alexandre, & obtint aisément de lui la permission de bâtir un Temple sur le mont Garizim, près de Sichem. Ce qui attira auprès de Manassé grand nombre de Prêtres & d'Israëlites, qui étant engagés comme lui dans des mariages avec des femmes étrangeres, rencontroient auprès de lui le repos qu'ils ne trouvoient pas à Jerusalem; Sanaballat leur donnant de l'argent, & des maisons, & des champs pour les cultiver.

Voilà comme Joseph (*a*) raconte la chose. Ce qui revient fort à ce que nous lisons dans le livre d'Esdras (*b*); sçavoir que les Samaritains voyant que les Hébreux rebâtissoient leur Temple, vinrent les prier de trouver bon qu'ils le bâtissent avec eux, afin qu'il fût commun aux deux peuples. Mais les Juifs leur ayant refusé cette grace, les Samaritains ne cesserent de

---

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XI, *c. ult.*
(*b*) *Esdr.* IV. 1. 2. 3.

An du M. 3672. Avant J. C. 328.

les traverser en toutes manieres. Ils prétendirent même dans la suite, que leur Temple étoit plus ancien que celui des Juifs, & que Garizim étoit le vrai lieu, que le Seigneur avoit choisi pour l'exercice public de sa Religion. Ils soûtenoient du tems de notre Sauveur (*a*), que les Patriarches avoient adoré Dieu sur cette montagne. Ils avancent dans leur Chronique que Josué y érigea un Autel; au lieu que les Livres sacrés des Juifs portent, qu'il l'érigea sur le mont Hébal (*b*). Mais au lieu d'Hébal, le Pentateuque Samaritain porte Garizim. Ils ajoûtent qu'après la captivité, les Samaritains ou les Israëlites des dix Tribus; car ils se confondent toûjours avec eux; & ceux de Juda étant revenus dans le pays, il y eut dispute, sçavoir si l'on rétabliroit le Temple à Garizim, ou à Jerusalem. Zorobabel étoit pour Jerusalem; & Sanaballat pour Garizim. L'affaire fut plaidée devant Nabuchodonosor. Comme les contendans s'inscrivoient mutuellement en faux contre les témoignages qu'ils rapportoient de leurs Livres saints, il fallut en venir à l'épreuve du feu. On y jetta l'exemplaire de Zorobabel, qui fut brûlé en un instant. Celui de Sanaballat y fut jetté jusqu'à trois fois, sans en être endommagé; ce qui fit que Nabuchodonosor conclut en faveur de Garizim. Mais nous rangeons cette histoire au rang des fables. Nous nous en tenons à l'Ecriture & à Joseph au sujet du Temple de Jerusalem & de celui de Garizim.

CHAPITRE III.

Alexandre le Grand vient à Jerusalem.

Alexandre s'étant rendu maître de Tyr, après sept mois de siége, reçut à son obéïssance toutes les villes de la Palestine (*c*). Il vint à Je-

(*a*) *Joan.* IV. 20.
(*b*) *Deut.* XXVII. 4.
(*c*) *Arrian.* l. 2. *Euseb. Chronic.*

rusalem dans la résolution de punir le Grand-Prêtre Jaddus, & les autres Chefs du peuple de leur désobéissance. Jaddus voyant le danger auquel il s'étoit engagé (a), & toute sa nation avec lui, & n'ayant aucun moyen ni de résister au Roi, ni de s'excuser, eut recours à la priere. Il ordonna à tout le peuple de s'adresser à Dieu, & de lui demander son assistance dans cette occasion. Il immola des victimes, pour attirer sur soi & sur son peuple les effets de la clemence du Seigneur; & ses prieres ne furent pas vaines. La nuit suivante Dieu lui apparut, & lui dit de ne se point abandonner au découragement, d'attendre le Roi, de lui ouvrir les portes, d'aller au-devant de lui avec les autres Prêtres, tous revêtus des ornemens de leur dignité, de faire prendre au peuple des habits blancs, & de recevoir Alexandre dans cet appareil. Jaddus obéit. Le Roi s'approchant de Jerusalem, Jaddus fit ouvrir les portes, & fit marcher tout le peuple au-devant de lui, ayant les Prêtres à leur tête, & lui-même marchant majestueusement avec ses ornemens pontificaux. Ils s'avancerent jusqu'au lieu nommé *Sapha*, ou le guet, parce que de-là on découvre à plein le Temple & la ville.

Aussi-tôt qu'Alexandre eut apperçû cette multitude avec ses habits blancs, & le Grand-Prêtre avec sa robe de couleur bleu-céleste, brochée d'or, ayant sur la tête la tiare pontificale, & sur le front la lame d'or, où le nom du Seigneur étoit gravé, il s'approcha respectueusement du Pontife, le salua, & adora le nom de Dieu qu'il portoit sur son front. En même-tems tout le peuple se rangeant en couronne

(b) Joseph. Antiq. l. XI. c. ult.

An du M. 3672. Avant J. C. 328.

autour du Roi, lui souhaita toutes sortes de prosperités, & une longue vie. Les Rois de Syrie, & les courtisans qui l'environnoient, ne sçavoient que penser de ce qu'ils voyoient: ils croyoient presque que le Roi n'étoit pas en son bon sens; & Parménion s'approchant avec sa familiarité ordinaire, lui demanda, comment lui, devant qui les Rois & les Grands se prosternoient, avoit pû se résoudre de s'incliner jusqu'en terre en présence du Grand-Pontife des Juifs. Alexandre lui répondit qu'il avoit rendu cet honneur non au Pontife, mais à Dieu dont il est le Ministre, & qui m'a apparu, dit-il, sous cet habit dans la Macédoine, en la ville de Dio, lorsque je déliberois comment je pourrois soûmettre l'Asie. Il m'encouragea à cette entreprise; & aussi-tôt que j'ai vû le Pontife, je me suis ressouvenu de ce que je vis alors en songe, & qu'il me promit la conquête de l'Empire des Perses; & j'espere que sous ses auspices je vaincrai Darius, & que j'exécuterai tout ce que j'ai dans l'esprit.

Après cela il embrassa Jaddus, & fut conduit par les prêtres dans la ville. Il alla d'abord au Temple, où il offrit des victimes suivant les cérémonies prescrites par le Grand-Prêtre (a), & laissa au prêtre l'honneur qui lui étoit dû dans cette occasion. La loi ne défendoit pas aux laïcs d'offrir les victimes, & de les presenter; mais elle réservoit aux prêtres seuls le droit de recevoir & d'offrir leur sang, de les dépoüiller, & de les mettre sur l'autel. On lui montra ensuite le livre de Daniel, où il étoit clairement prédit qu'un Prince Grec renverseroit

---

(a) *Joseph. Antiq. l. XI. c. ult. p. 386.* Θύσε μὲν τῷ Θεῷ κατὰ τὴν τοῦ ἱερέως ὑφήγησιν.

l'Empire des Perses. Il prit pour lui cette prophétie, & sortit du Temple très-satisfait. Le lendemain il fit venir les prêtres & les chefs du peuple, & leur dit de lui demander ce qu'ils voudroient. Ils se contenterent de le prier de leur permettre de vivre & de se gouverner selon leurs loix, & de les exempter de tribut la septiéme année, qui étoit pour eux une année de repos. Le Roi leur accorda volontiers tout ce qu'ils demanderent. Ils le prierent ensuite qu'il lui plût, après qu'il auroit conquis les provinces de de-là l'Euphrate, de laisser aux Juifs qui demeuroient dans ces pays-là, la liberté de se conduire selon leurs loix. Il leur promit aussi de leur accorder cette grace. Enfin il leur dit que si quelques-uns d'eux vouloient servir dans ses armées, il les y recevroit; & plusieurs s'enrôlerent volontairement.

AN DU M. 3672. Avant J. C. 328.

CHAPITRE IV.

Les Samaritains vont au devant d'Alexandre le Grand.

Les Samaritains voyant qu'Alexandre avoit traité si favorablement les Juifs, jugerent à propos de se dire aussi Juifs d'origine & de religion. Car telle étoit la coûtume de ces peuples : lorsqu'ils voyoient que les affaires des Juifs étoient en mauvais état, ils soûtenoient qu'ils n'avoient aucun rapport avec eux : mais aussi-tôt que les Juifs étoient dans la prosperité, ils se déclaroient hautement leurs freres & leurs alliez, disant qu'ils étoient comme eux descendus d'Abraham & de Jacob, comme étant fils d'Ephraïm & de Manassé fils de Joseph. Ils vinrent donc promtement & avec grand appareil, à la rencontre d'Alexandre, qui étoit à peine sorti du territoire de Jerusalem. Ils avoient avec eux ceux de leurs gens, qui avoient servi sous Alexandre au siége de Tyr. Le Roi loüa leur empressement & leur zele. Alors ils le prierent d'honorer leur ville de sa presence. Il leur promit qu'il le feroit à son retour. Ils lui demande-

An du M. 3671. Avant J. C. 328.

rent aussi qu'il lui plût les exemter de payer le tribut la septiéme année, puisqu'ils ne cultivoient point la terre cette année-là, non plus que les Juifs. Le Roi leur demanda de quelle nation ils étoient : ils répondirent qu'ils étoient Hébreux d'origine ; mais que les Phéniciens les appelloient Sichémites. Le Roi répliqua : Etes-vous Juifs ? Ils répondirent : Non. Alexandre leur répondit : Je n'ai accordé cette grace qu'aux Juifs : à votre égard je me ferai instruire, & je verrai à mon retour plus à loisir ce qu'il conviendra faire. Ainsi il les renvoya.

Quant au Temple bâti par Manassé sur le mont Garizim, il subsista même après la mort d'Alexandre ; & tous ceux qui étoient convaincus à Jerusalem de quelque grand crime contre la loi, ne manquoient point de se sauver à Sichem, pour n'être pas recherchés par les Prêtres, ou par les Juges de Jerusalem ; se plaignant, comme c'est l'ordinaire, qu'on avoit employé contre eux le mensonge & la calomnie. Environ dix ans après le départ d'Alexandre, Jaddus mourut, & laissa le souverain Pontificat à Onias son fils.

Alexandre attaqua ensuite la ville de Gaze, qui étoit défenduë par une garnison Persane. Il la prit après un siége de deux mois : après quoi il entra en Egypte, & la conquit avec une facilité surprenante, étant favorisé des Egyptiens, qui ne pouvoient souffrir l'insolence & l'avarice des Perses, ni le mépris qu'ils faisoient de leurs dieux. De-là il vint dans la Phénicie, où il apprit que les Samaritains dans une émeute populaire avoient brûlé la maison où étoit Andromaque gouverneur de la province. Cet attentat irrita étrangement Alexandre, qui affectionnoit Andromaque. Il fit mourir tous

les Samaritains qui étoient coupables de ce crime (*a*), chassa les autres de la ville de Samarie, & mit en leur place une colonie de Macedoniens, donnant le surplus des terres aux Juifs avec l'exemtion du tribut (*b*). Les Samaritains qui échaperent à ce malheur, se retirerent à Sichem; qui devint par là la capitale de leur Nation. An du M. 3672. Avant J. C. 1377.

Alexandre craignant que les huit mille Samaritains qu'il avoit dans son armée ne prissent part à la querelle de leurs compatriotes, & n'entrassent dans leur mécontentement, les envoya dans la Thebaïde la province d'Egypte la plus reculée, & leur y assigna des terres à cultiver. De-là il se rendit à Tyr, où après avoir sacrifié à Hercule Tyrien, il donna ordre à ses gens de marcher vers l'Euphrate, pour chercher Darius, & pour le combattre par tout où il pourroit être. Darius de son côté amassa des troupes de toutes parts, & se retira du côté de Ninive. Alexandre passa l'Euphrate à Tapsague, il passa aussi le Tigre, sans trouver aucune résistance. Enfin le combat se donna entre les deux Rois le premier Octobre, à Gauganule sur le Tigre; Darius perdit la bataille, & s'enfuit. Alexandre marcha droit à Babylone, de-là il alla à Suses, & ensuite à Persepolis.

Darius s'étant retiré à Ecbatanes en Médie, y ramassa des troupes, dans le dessein d'y livrer un nouveau combat à Alexandre. Mais Bessus & Narbazane, deux de ses généraux, le firent arrêter par leurs soldats; & l'ayant chargé de chaînes d'or, résolurent de le livrer à Alexan- CHAPITRE V. Darius est vaincu par Alexandre l'an du M. 3674. avant J. C. 326.

(*a*) *Q. Curt. l. 4. c. 8. Euseb. chronic. Cedren.*
(*b*) *Hecataus Abderita apud Joseph. l. 2. contra Appion. p. 1063.*

AN DU M. 1674. Avant J. C. 326.

dre, si ce conquerant les poursuivoit; ou de le tuer, & d'usurper le Royaume, s'il leur donnoit le loisir de se sauver. Alexandre arriva à Ecbatanes cinq jours après le départ de Bessus; il se mit à le poursuivre avec une diligence presque incroyable. Bessus & ses complices ayant appris qu'Alexandre étoit proche, presenterent un cheval à Darius, & l'exhorterent à se sauver; mais il le refusa. Alors ils le percerent de coups de fléches, & le laisserent seul, & à demi-mort dans son chariot, après avoir blessé les chevaux qui le menoient. Pour eux, ils prirent la fuite; & les chevaux qui conduisoient le char de Darius, ayant quitté le grand chemin, vinrent se rendre dans un valon où il y avoit une fontaine. Un Macédonien nommé Polystrate, étant conduit par hazard à cete fontaine pour se désalterer, trouva le char de Darius arrêté, les chevaux demi-morts, & le Prince qui respiroit encore un peu. Polystrate ayant appris de lui-même qui il étoit, lui donna à boire dans son casque; & Darius en lui presentant la main, le pria de recommander à Alexandre la vengeance de son sang, & de lui rendre graces de ce qu'il avoit fait à sa mere, à sa femme, & à ses enfans; en disant cela, il expira. Ainsi mourut Darius Codomanus le dernier Roi de la monarchie des Perses fondée par Cyrus. Elle avoit duré deux cens six ans.

Depuis l'an du M. 3466 jusqu'en 1674.

Le reste des guerres d'Alexandre ne regarde point l'Histoire sacrée. Nous apprenons seulement d'Hécatée, cité par Joseph (*a*), que ce Prince étant à Babylone, entreprit de rétablir le temple de Bélus, & ayant ordonné à

(*a*) *Joseph. ex Hecatæo l. 1. contra Appion. p.* 1048, 1049.

ses troupes de nettoyer l'endroit, les Juifs qui étoient dans son armée, ne pûrent jamais se résoudre à lui obéir, quelques mauvais traitemens qu'on leur pût faire. Ce conquerant ne survêquit guéres à cette entreprise. Il mourut la même année, de la maniere que chacun sçait. L'Auteur du livre des Maccabées (*a*) nous donne le précis de sa vie & de sa mort, en ces termes : *Alexandre fils de Philippe, qui fut premierement Roi de la Grece, vainquit Darius Roi des Perses & des Medes, donna plusieurs batailles, prit les villes les plus fortes, & tua les Rois de la terre. Il passa jusqu'à l'extrémité du monde, s'enrichit des dépoüilles des nations, & la terre se tut devant lui. Il se rendit maître des Rois & des peuples, son cœur s'éleva & s'enfla; après cela il devint malade, & il reconnut qu'il devoit bien-tôt mourir. Alors il appella les Grands de sa Cour, & leur partagea son Royaume pendant qu'il vivoit encore.* C'est ce que nous dit l'Auteur sacré, en quoi il est suivi par quelques anciens Historiens (*b*); d'autres (*c*) disent qu'il ne désigna aucun successeur, & ne fit aucun testament, mais qu'il dit simplement qu'il laissoit son Empire au plus digne, ou au plus vaillant.

An du M. 3681. Avant J.C. 319.

An du M. 3681. avant J.C. 319.

Après sa mort, la Monarchie des Grecs qu'il avoit fondée en Orient, fut partagée en quatre principaux Royaumes; Ptolomée fils de Lagus, fonda le Royaume d'Egypte; Séleucus Nicanor celui de Syrie; Cassander regna en Macedoine; & Lysimaque dans la Thrace, & dans les Provinces voisines. La Judée se trouvant située en-

(*a*) 1. *Maccab.* 1. 1. 3. 4.
(*b*) *Quint. Curt. l.* x; *Lucan. alii.*
(*c*) *Quidam apud Curt. l.* x *Diodor. l.* 20. *p.* 774.

AN DU M. 3681. Avant J. C. 319.

tre la Syrie & l'Egypte, fut sujette à toutes les révolutions que les guerres & l'ambition des Rois de ces deux grands Etats y causerent. Elle appartint successivement aux Syriens & aux Egyptiens; & l'Histoire sacrée, uniquement appliquée à ce qui regarde les Juifs, ne nous parle guéres que de ces deux Monarchies voisines de la Judée. Cette province alors fort bornée, & peu considerable, fit partie du gouvernement de Syrie & de Phénicie. Perdiccas & Antipater la donnerent d'abord à Laomedon de Mysilenes; Ptolemée fils de Lagus, qui la trouvoit à sa bienseance, lui offrit de l'argent pour la lui ceder; mais n'ayant pû réussir par cette voye, il envoya contre lui Nicanor un de ses Généraux, qui fit la conquête de la Syrie & de la Phénicie (*a*).

Ptolemée vint lui-même à Jerusalem (*b*), & y étant entré un jour de Sabbat, sous prétexte de dévotion, comme ayant dessein d'y offrir des sacrifices, s'en rendit aisément le maître, parce que les Juifs ne se défioient nullement de lui, & qu'ils n'osoient prendre les armes, à cause du repos du Sabbat. Mais ce Prince n'usa pas de cet avantage avec la modération & la clémence qu'on attendoit de lui: il traita les Juifs comme il auroit fait des ennemis, & il en transporta un très-grand nombre dans l'Egypte. Par la prise de Jerusalem, il devint maître de toute la Judée & de la Samarie; & comme il sçavoit que les Juifs étoient fort religieux observateurs de leur serment, il leur confia la garde de plusieurs forteresses de l'Egypte, & leur

(*a*) Voyez *Diodor* & *Appian. in Syriac. p.* 115 & *Pausan. in Attic. p.* 5.

(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XII. *c.* 1.

donna droit de Bourgeoisie dans Alexandrie, avec les mêmes privileges dont les Macédoniens jouïssoient. Mais ce ne fut qu'après les avoir engagés à lui promettre par serment qu'ils lui garderoient, à lui & à ses heritiers, une fidelité inviolable.

An du M. 1684. Avant J. C. 316.

Aristée (*a*) ajoûte que le nombre de ceux que le Roi emmena de Judée en Egypte, étoit de près de cent mille hommes, entre lesquels il choisit pour son service, & pour la garde de ses places trente mille hommes des plus forts; & à l'égard des autres qui n'étoient point en état de servir, comme les vieillards, les femmes & les enfans, il les abandonna comme captifs à ses soldats, qui les lui avoient demandés pour les aider dans les travaux de la milice. Il en mit plusieurs dans la Province de Cyréne (*b*), tant pour la garder, que pour la cultiver & la peupler. Appian (*c*) dit que Ptolomée démolit les murs de Jerusalem; & qu'ayant laissé de bonnes garnisons en Syrie, il s'embarqua, & retourna dans son Royaume. Il en usa dans la suite avec tant de bonté envers les Juifs (*d*), que plusieurs allerent de leur plein gré en Egypte, attirés par la fertilité du pays, & par les privileges que le Roi leur y donnoit.

Pendant ce tems, les Juifs de Judée, & les Samaritains étoient dans des contestations continuelles à l'occasion du Temple que l'on avoit bâti depuis peu sur le mont Garizim; les Juifs soûtenant que le Temple de Jerusalem étoit le

(*a*) *Aristaeus Libell. de 70. Interpr*

(*b*) *Joseph. lib. 2, contra Appion,*

(*c*) *Appian. Syriac.* 119. 121.

(*d*) *Joseph. Antiq. l.* XII. c. 1.

An du M. 3690. Avant J. C. 310. vrai & unique dans lequel il fût permis de sacrifier, & les Samaritains au contraire prétendant que Garizim devoit l'emporter sur celui de Jerusalem, parce que Josué y avoit sacrifié lorsqu'il entra dans la terre promise.

An du M. 3690. Avant J. C. 310. Antigone Roi de la haute Asie, se rendit maître de la Phénicie & de la Syrie, environ cinq ans après que Ptolemée fils de Lagus s'en étoit saisi. Mais y ayant laissé son fils Démétrius, qui depuis fut surnommé *Poliorcetés*, ou l'Assiégeur; ce jeune Prince livra la bataille à Ptolemée près de la ville de Gaze; il la perdit, & fut obligé de se retirer dans la Syrie, & d'abandonner la Phénicie à Ptolemée, qui en peu de tems se rendit maître des meilleures villes de ce pays (*a*). Ainsi la Judée retourna de nouveau sous la puissance de Ptolemée Roi d'Egypte. Mais Antigone reprit bien-tôt le dessus, & les Provinces, dont on vient de parler, furent pendant plusieurs années un sujet de dispute & de guerre entre Antigone la Roi de la haute Asie, & Seleucus Roi de Syrie, & Ptolemée Roi d'Egypte. Les partisans de Ptolemée soûtenoient que ce Prince n'avoit entrepris de mettre Seleucus en possession du Royaume de l'Asie, qu'à condition que la Syrie creuse, & la Phénicie demeureroient en propre à Ptolemée; ceux de Seleucus au contraire prétendoient, que Ptolemée n'avoit point eu d'autre interêt dans cette guerre, que d'aider Seleucus à faire la conquête de ces Provinces, qui devoient faire une partie considérable de ses Etats; d'où vient aussi qu'après la victoire remportée sur Antigone, Lysimaque & Cassander avoient prononcé que

(*a*) *Diodor. Sicul. an.* 1. *Olymp.* 117. *Vide & Joseph. contra Appion. l.* 1. *p.* 1048.

ces

ces Provinces devoient appartenir à Seleucus (a). Et en effet il en joüit, & les Juifs lui payoient par an un tribut de trois cens talens d'argent (b); ensorte toutefois qu'ils se gouvernoient par leurs propres loix, & qu'ils n'avoient point d'autres Gouverneurs, que leurs Grands-Prêtres.

AN DU M. 3697. Avant J. C. 308.

CHAPITRE VI.

Version de l'Ecriture en Grec.

An du M. 3721. avant J. C. 279.

An du, M. 3724. avant J. C. 276.

Vers l'an du M 3727. avant J. C. 273.

Ptolemée, fils de Lagus Roi d'Egypte, eut pour successeur son fils Ptolemée, surnommé Philadelphe. Il y a beaucoup d'apparence qu'après la mort de Seleucus Nicanor, il se rendit maître de la Palestine; car nous voyons dans l'histoire de la Version des Septante, qui fut entreprise sous son regne, qu'il étoit Souverain des Juifs, & qu'il avoit pour eux beaucoup de bonté (c). Ce Prince aimoit les lettres; il entreprit de faire dans Alexandrie la Bibliotheque la plus nombreuse, & la mieux choisie qu'il pourroit. Il chargea Démetrius Phalereus du choix des livres, & du soin de lui en faire venir de toutes parts. Le Roi lui ayant un jour demandé combien il avoit déja ramassé de volumes, Demétrius lui répondit qu'il en avoit déja deux cens mille, & qu'il esperoit bien-tôt d'en avoir jusqu'à cinq cens mille; & qu'il avoit appris qu'il y en avoit chez les Juifs un bon nombre, qui contenoient leurs Loix, & qui méritoient d'avoir leur place dans la Bibliotheque; mais qu'étant écrits en langage & en caractere Hebreux, il faudroit les faire traduire en Grec; que la chose avoit quelque difficulté, que l'on pourroit cependant surmonter, si le Roi vouloit entrer dans ce dessein.

(a) *Vide Usser ad an. M. 3721.* Avant J. C. 279

(b) *Sulpit. Sever. l. 2. hist. sacr.*

(c) *Vide Libell. Aristeæ de LXX. Interpp. & Joseph. l. XII. Antiq. c. 2.*

An du M. 3727. Avant. J. C. 273.

Ptolomée écouta cette proposition avec plaisir, & dit à Demetrius Phalereus d'écrire au Grand-Prêtre des Juifs de lui faire traduire ces livres d'Hebreu en Grec. Cependant un certain Aristée grand ami des Juifs, qui demeuroient en Egypte, & qui avoit envie depuis long-tems de leur procurer la liberté de s'en retourner dans leur pays, prit cette occasion pour en parler au Roi. Il communiqua son dessein à deux de ses amis, Sosibius & André & les pria de l'appuyer auprès du Roi, lorsqu'il lui en feroit la proposition. Aristée parla donc à Philadelphe, & lui dit, qu'on ne pouvoit assez loüer le zele, qu'il témoignoit pour communiquer aux Grecs la connoissance des loix des Juifs, en les faisant traduire en leur langue. Mais qu'il feroit digne de sa magnificence Royale de rendre en même-tems la liberté à un grand nombre de Juifs, qui étoient captifs dans son Royaume. Philadelphe écouta Aristée avec beaucoup de bienveillance, & lui demanda : combien croyez-vous qu'il y ait de Juifs dans mes états qui ayent besoin de cette liberté ? Aristée, Sosibius & André qui étoient présens, lui répondirent qu'il pouvoit y en avoir six-vingt mille. Est-ce donc-là peu de chose, leur dit-il, & comptez-vous cela pour une petite liberalité ? Mais tous les assistans lui ayant remontré, que cela étoit digne de sa grandeur & de sa magnificence, & qu'il devoit cela au grand Dieu qui l'avoit placé sur le trône, il y consentit, & leur dit que quand ils donneroient le prêt aux soldats, ils comptassent à chacun d'eux outre leur prêt ordinaire, cent vingt dragmes pour chaque captif Hebreu qu'ils pourroient avoir, afin qu'ils le missent en liberté. Les cent vingt dragmes sont trente sicles d'argent (*a*), ou quarante-huit livres dou-

(*a*) Le sicle vaut quatre dragmes, ou 32. s. 4. den.

te sols six deniers, qui est le prix d'un esclave, selon la loi de Moyse (a). La somme que le Roi donna pour le rachat de ces captifs, monta à plus de quatre cens talens, selon Joseph & Aristée. Ils parlent apparemment des talens attiques, qui valoient deux mille quatre cens livres. Ainsi les quatre cens talens faisoient neuf cens soixante mille livres.

AN DU M. 3717. Avant J. C. 273.

Le Roi choisit parmi ces Juifs, dont il venoit de payer la rançon, ceux qui étoient les mieux faits, les plus jeunes & les plus robustes, pour les faire servir dans ses armées, & il donna à d'autres des emplois dans sa maison. Il envoya tout le reste en Judée, & fit écrire en même-tems à Jerusalem au Grand-Prêtre Eleazar, qu'il envoyât en Egypte six hommes de chaque tribu bien instruits dans les deux langues, pour traduire d'Hebreu en Grec les loix & les écritures des Juifs. Il lui fit aussi sçavoir ce qu'il venoit de faire en faveur des Juifs, qui étoient captifs en Egypte, & lui envoya un présent de cinq cens talens d'or, pour en faire des coupes & des patéres pour l'usage du temple, &grand nombre de pierres precieuses pour d'autres ornemens. Il ajoûta cent talens pour acheter des victimes, & pour les autres frais des sacrifices, qui devoient être offerts pour lui. André & Aristée dont nous avons parlé, furent chargés de toute cette commission. Eléazar reçut la lettre du Roi avec le respect & la reconnoissance convenable, & lui récrivit qu'il envoyeroit & le texte de la loi, & six hommes de chaque tribu capables de la bien traduire; mais qu'il supplioit le Roi de renvoyer l'origi-

(a) Exod. XXI. 32.

An du M. 3277. nal de la loi, après qu'il en auroit fait faire la traduction.

Avant J. C. 871. Joseph décrit la table d'or que le Roi fit faire pour l'usage du Temple, apparemment pour être mise dans le saint, afin qu'on y offrît les parfums au soir & au matin. La table étoit de deux coudées de long, & d'une coudée & demie de haut, & d'une coudée de large, ayant un rebord ouvragé de la hauteur d'une paume, avec des fleurons de sculpture d'une figure triangulaire, si égaux & si justes, que de quelque côté qu'on les regardât, ils faisoient toujours paroître la même figure. Des pierres précieuses de grand prix étoient attachées en égale distance avec des boucles d'or, à des cordons qui regnoient autour du rebord ; & tout autour de la table, il y avoit quantité d'autres pierres précieuses taillées en ovale, & entremêlées d'ouvrage de relief. On y avoit représenté diverses sortes de fruits, de grappes de raisin, d'épis de bled, de grenades, avec des pierres précieuses de leur couleur, & enchassées dans l'or. Le dessus de la table étoit travaillé d'une maniere également admirable par la richesse des métaux & des pierreries, & par l'excellence du travail. C'étoit le fleuve Méandre, dont les divers tours & détours étoient représentés par quantité de belles pierres précieuses. La gravûre & les ornemens des pieds étoient d'une beauté & d'une délicatesse surprenante. On y voyoit du liere, & des seps de vigne entremêlés d'une maniere si fine, que lorsque le vent les faisoit mouvoir, les yeux y étoient trompés, & les prenoient, non pas pour un ouvrage de l'art, mais de la nature.

Le Roi fit aussi present au Temple de deux grands vases d'or, en forme de coupes, qui étoient taillés en écailles; & on y avoit enchassé

depuis le pied jusqu'en haut, divers rangs de pierres précieuses. Les bords de ces vases étoient enrichis de fleurs & de seps de vigne entremêlés ensemble ; & chacun de ces vases contenoit deux grandes mesures. Il y ajoûta deux coupes d'argent très-polies & très-luisantes, outre trente autres vases ornés de pierres précieuses, & des gravures très-riches & très-délicates. On employa à cet ouvrage plus de cinq mille pierres précieuses, & le Roi se donnoit souvent la peine d'aller lui-même visiter les ouvriers, pour leur donner de l'émulation, & les exciter à bien faire.

AN DU M. 3727. Avant J. C. 273.

Les soixante & douze Interprétes arriverent à Alexandrie le jour même que le Roi avoit gagné une bataille navale contre le Roi Antigone. Ptolemée eut tant de joie de leur arrivée, qu'il leur dit qu'il compteroit désormais ce jour comme un des plus heureux de sa vie, & qu'il vouloit tant qu'il vivroit en conserver la mémoire, comme d'un jour heureux. Il leur fit donner des logemens fort propres, & Nicanor qui étoit chargé de la part du Roi de recevoir les Etrangers, donna commission à Dorothée d'avoir soin de leur nourriture.

Le Roi les entretint souvent, & les fit manger à sa table durant douze jours, ne pouvant se lasser de leur faire des questions, & d'entendre leurs réponses. Enfin il les fit conduire dans l'Isle du Phare, par une chaussée longue de sept stades, & par le pont qui joint l'Isle à la terre ferme, dans une maison assise sur le rivage de la mer, du côté du septentrion, & si éloignée de tout bruit, que rien ne les pouvoit troubler dans leur travail ; & il les pria de travailler à l'ouvrage pour lequel ils étoient venus. Ils le firent avec toute l'affection & l'assiduité imaginables, pour rendre leur traduction très-exacte. Quand

AN DU M. 3727. Avant J. C. 273. leur ouvrage fut achevé, Démetrius de Phalere assembla tous les Juifs qui se trouverent à Alexandrie, & leur lût cette traduction en la presence des soixante & douze interprétes. Ils l'approuverent, loüerent fort Demetrius d'avoir inspiré ce dessein au Roi; & Demetrius leur dit de faire toutes sortes d'imprécations contre ceux qui y feroient le moindre changement, soit en ajoûtant, en transposant, ou en retranchant.

Le Roi se fit lire aussi ces saintes loix, & il ne pouvoit se lasser d'admirer la prudence, & la sagesse du legislateur qui les avoit établies. Un jour qu'il s'en entretenoit avec Demetrius, il lui demanda comment il se pouvoit faire qu'aucun historien, ni aucun poëte Grec n'eût fait mention de ces loix si divines. Demetrius lui répondit que c'étoit pour cela même qu'elles étoient divines, que personne n'avoit osé l'entreprendre, & que ceux qui l'avoient osé faire en avoient été châtiés de Dieu. Que Theopompe ayant voulu en inserer quelque chose dans son histoire, avoit perdu l'esprit pour trente jours, & n'étoit revenu à son bon sens, qu'après s'être humilié, & après avoir reconnu sa faute. Que Theodecte ayant mêlé quelque chose qu'il avoit tiré de ces livres dans une tragedie, perdit aussi-tôt la vûë, & ne la recouvra qu'après avoir demandé pardon à Dieu de sa faute. Alors le Roi renvoya les Interprétes, après les avoir invité de le venir souvent revoir, & après leur avoir donné à chacun, trois paires d'habits, deux talens d'or, une coupe d'un talent, & des lits pour s'asseoir à table. Il envoya aussi au grand sacrificateur Eleazar, dix lits de table, dont les pieds étoient d'argent, un vase de trente talens, dix robes de pourpre, une très-belle couronne d'or, cent pieces de toile de fin

lin, divers vaisseaux pour boire, & enfin des encensoirs, & des coupes pour être consacrés à Dieu.

AN. DU M. 3727
Avant J. C. 273.

Voilà le précis de ce qu'on lit dans Aristée, dans Joseph, & dans Aristobule cité par Eusebe (a). Philon (b) parle aussi de cette version de l'Ecriture procurée par Ptolemée Philadelphe, & faite par les plus habiles Juifs qui fussent alors. Il dit qu'ils la firent dans l'Isle de Pharos, & qu'en memoire d'un si grand bienfait, on celebre tous les ans une fête, où non seulement les Juifs, mais aussi les étrangers vont dans cette Isle, & y passent le jour dans des actions de graces, & dans des festins de réjouissance. Saint Justin le martyr (c) nous apprend encore une autre particularité, qui est que chacun des soixante & dix Interprétes fut enfermé & travailla dans une cellule faite exprès, afin qu'il pût vaquer à son ouvrage avec moins de distraction; & que le Roi avoit même défendu qu'on les laissât parler les uns aux autres, afin qu'on pût mieux juger de leur capacité, & de leur fidelité dans la traduction, en les mettant en parallele les uns avec les autres. Qu'après que l'ouvrage fut achevé, le Roi fit lire leurs interprétations, qui se trouverent si exactement semblables, qu'elles ne différoient pas même d'un seul mot. Ptolemée regarda cela comme un prodige, & traita les Interprétes comme des hommes divins. Saint Justin ajoûte qu'il a vû les ruines de ces cellules dans l'Isle de Pharos, & qu'il a appris ce qu'il en dit, des personnes du pays.

(a) *Aristobul. Judæus apud Euseb. præpar. Evang. l.*

(b) *Phil. l. 2. de vita Mosis.*

(a) *Justin. Martyr Admonit. ad Græcos.*

An du M. 3717. Avant J. C. 273.

Saint Cyrille de Jerusalem parle aussi de ces cellules. Et saint Irenée & saint Clement d'Alexandrie croyent que la traduction des Septante fut inspirée du Saint Esprit à ceux qui la composerent. Saint Epiphane (*a*) dit que les soixante & dix Interprétes demeuroient enfermés depuis le matin jusqu'au soir, deux à deux, dans trente-six cellules de l'Isle de Pharos, & que tous les soirs on les ramenoit souper au Palais du Roi dans trente-six nasselles, toûjours deux à deux, & qu'après le souper, on les mettoit coucher dans trente-six chambres ; en sorte qu'ils ne pussent conferer tous ensemble. Le Roi leur fournissoit des Copistes pour mettre au net leur traduction. Leurs cellules étoient bâties de maniere, qu'elles ne prenoient du jour que par en haut, & n'avoient aucunes fenêtres par où ils pussent ni rien donner, ni rien recevoir du dehors. On donnoit aux deux Interprétes qui étoient dans chaque cellule, un livre de l'Ecriture à interpréter. Par exemple, la Genese à deux, l'Exode à deux autres, & ainsi du reste. Lorsque deux de ces Interprétes avoient traduit un de ces livres, on le faisoit passer dans une autre cellule, où on le traduisoit de même, jusqu'à ce que les vingt-deux livres canoniques, & même apocriphes, furent entierement traduits, & qu'il y en eût trente-six copies de chacun.

Lorsque l'ouvrage fut achevé, le Roi étant assis sur son trône, se fit lire les trente-six traductions par trente-six Lecteurs differens, pendant qu'un autre tenoit l'original Hebreu. Et lorsque l'un de ces Lecteurs lisoit une periode, ou un chapitre, tous les autres trouvoient la

(*a*) *Epiphan. lib. de Ponderib. & Mensuris.*

même chose en propres termes dans leurs exemplaires; ensorte que quand l'un avoit omis, changé ou ajoûté quelque chose, l'autre Interpréte l'avoit de même omis, changé ou ajoûté. Ainsi il parut visiblement que le Saint Esprit avoit présidé à cette traduction, & qu'il avoit dirigé ces Interprétes. C'est ce que dit saint Epiphane.

An du M. 3727. Avant J. C. 273.

Mais nous sommes obligés d'avertir le Lecteur, que la plûpart des circonstances rapportées par Aristée, & après lui par Joseph, par saint Justin, par saint Epiphane, & par les autres, ne sont nullement assûrées. Plusieurs sçavans critiques (a) traitent même de fable toute cette histoire de la version des Ecritures par les Septante. Ils veulent, que tout ce que l'on en peut assûrer de vrai, se reduise à dire que vers le tems de Ptolemée Philadelphe, un peu plûtôt, ou un peu plus tard, on fit en Egypte la traduction des cinq livres de Moyse, d'Hebreu en Grec. Que l'Auteur de cette traduction est inconnu, mais qu'on sçait qu'il est différent de celui, ou de ceux qui ont mis en Grec les autres livres de l'Ecriture. Ces critiques pour soûtenir leur sentiment, remarquent que le prétendu Aristée premier auteur de cette histoire, qui se donne pour un écrivain payen, montre par son style, & par tout son discours, qu'il étoit Juif Helleniste. Demetrius de Phalere, bien loin d'être aussi avant dans les bonnes graces de Philadelphe, que cet écrivain le veut faire croire, fut relegué par lui, & obligé de se faire mourir par la morsure d'un aspic. Ptolemée Philadelphe, dont Aristée fait un Roi sage, sçavant, religieux &

(a) Henri de Valois, le Cardinal Bona, M. Menage, Joseph Scaliger, M. Hody, M. Vandale, &c.

An du M. 3727. Avant J. C 273.

pieux, étoit au rapport des autres Historiens, un Prince perdu de luxe & de mollesse, chargé de crimes, meurtrier de ses freres, époux de sa propre sœur. La victoire qu'il dit que Philadelphe avoit remportée sur Antigone, ne regarde point Philadelphe : elle étoit arrivée long-tems auparavant sous le regne de Ptolemée fils de Lagus, pere de Philadelphe. Demetrius Phalereus cite Hecatée Abderite comme un auteur ancien, quoiqu'il soit du même tems que lui. Tout le reste de la narration d'Aristée est si peu vraisemblable, qu'il n'est personne qui ne remarque aisément que c'est une piece fabuleuse. En voilà plus qu'il n'en faut pour détruire toute l'autorité qu'on pourroit lui donner. Le Lecteur ne nous sçaura pas mauvais gré d'avoir rapporté un peu au long cette histoire, quoique fausse, à cause de son antiquité, & du credit qu'elle a acquis dans plusieurs esprits.

Chapitre VII.

Privileges des Juifs dans l'Egypte, & dans la Syrie.

Comme les Juifs étoient dispersés dans presque toutes les provinces d'orient, & qu'ils avoient dans plusieurs occasions signalé leur fidelité dans le service d'Alexandre le Grand; les Rois ses successeurs, sur tout ceux d'Egypte & de Syrie, leur donnerent des marques de leur confiance & de leur estime. Nous l'avons vû jusqu'ici dans la conduite des Rois d'Egypte, & nous en verrons encore des preuves dans la suite. Pour les Rois de Syrie, Joseph assure que Seleucus Nicanor fondateur du Royaume des Seleucides en Asie, leur accorda droit de bourgeoisie dans toutes les villes qu'il bâtit en Asie, dans celles de Syrie, & en particulier à Antioche, qu'il rendit capitale de son Royaume. Ce Prince leur avoit même assigné une certaine somme qui devoit leur être fournie par le maître du jeu des exercices, parce que leur loi ne leur

permettoit point de se servir de l'huile des Grecs, dont se servoient les autres Athletes; ils en achetoient de leurs freres, & s'en oignoient dans les jeux d'exercices aux dépens du Roi (*a*). Seleucus laissa pour successeur Antiochus, surnommé Soter, qui eut pour fils & pour heritier, Antiochus le Dieu, auquel le fameux Berose, dont on nous a conservé tant de précieux fragmens, avoit dédié ses trois livres de l'histoire de Caldée.

An du M. 3727. Avant J. C. 273.

Seleucus Nicanor mourut en 3734. avant J. C. 266.

Ce fut Antiochus le Dieu qui accorda aux Juifs de l'Ionie le même droit de bourgeoisie, dont joüissoient les Grecs de ce païs-là, & qui leur permit de vivre selon leurs loix & leurs coûtumes. Privilege qui leur fut contesté long-tems après par les Ioniens; mais ils y furent maintenus par Marc Agrippa, qui débouta les Grecs de leur demande (*b*). Antiochus fut long-tems en guerre avec Ptolemée Philadelphe Roi d'Egypte, dont nous avons parlé ci-devant. Philadelphe voulant terminer une guerre longue & ruineuse, fit proposer à Antiochus le Dieu, de lui donner en mariage sa fille Berenice, à condition qu'il repudieroit sa premiere femme Laodicé, dont il avoit eu deux fils. Antiochus accepta cette condition, renvoya Laodicé, & Ptolemée conduisit sa fille Berenice jusqu'à Peluse. Il lui donna pour sa dot une si grande quantité d'or & d'argent, qu'on donna à cette Princesse le surnom de *Phernophoros*, ou de porte-doüaire (*c*). Ce mariage ne fut point heureux. Antiochus se dégouta de Berenice, & fit revenir Laodicé. Celle-ci se défiant de l'incons-

Antiochus Soter mourut en 3741. avant J. C. 257.

An du M. 3744. avant J. C. 256.

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XII. *c.* 13.

(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XII. *c.* 13.

(*c*) *Hieronym. in Dan.* XI.

AN DU M ... Avant J. C. 2,6

tance de son mari, résolut de le faire périr. Elle le fit empoisonner, & fit tuer Berenice, & le fils que cette Princesse avoit eu d'Antiochus le Dieu.

AN DU M. 3758. avant J. C. 242.

Ptolemée Evergétes, ou le bienfaisant, fils & successeur de Ptolemée Philadelphe, ayant appris d'assez bonne heure le danger où étoit sa sœur Berenice depuis la mort de son époux Antiochus, accourut en Syrie avec une armée ; mais il étoit trop tard. Berenice & son fils étoient morts, & Seleucus Callinicus fils de Laodicé, & d'Antiochus le Dieu, étoit sur le trône de Syrie. Mais les peuples & les villes de Syrie frappées d'horreur pour les crimes de Laodicé, se souleverent contre Seleucus, & se rendirent à l'envi à Evergétes. Ce Prince tua Laodicé, se rendit maître de toute la Syrie & de la Cilicie, poussa ses conquêtes jusqu'au-delà de l'Euphrate, & subjugua presque toutes les provinces d'Asie ; tout cela ne lui coûta presque que la peine de se faire voir, & de faire le voyage de tous ces lieux. En retournant en Egypte, il passa par la Judée, alla au temple du Seigneur, y offrit des sacrifices d'actions de graces (*a*), & y fit de riches presents. Il rentra en Egypte comme en triomphe, & y rapporta les dieux des Egyptiens, que les Perses en avoient emportes, lorsqu'ils en firent la conquête sous Cambyse (*b*).

Seleucus Roi de Syrie ayant équipé une flotte pour essayer de recouvrer son Royaume, dont Evergétes l'avoit dépouillé, fut accueilli d'une si violente tempête, que toute sa flotte fut

(*a*) *Joseph. l. 2. contra Appion. p. 1064. & Hieronym. in Daniel. XI.*

(*b*) *Adulitan. Marmor.*

brisée & renduë inutile (a). Les peuples de Syrie sensibles à ce malheur, se rendirent à lui; & il rentra dans ses états par un accident qui sembloit devoir l'en éloigner pour toûjours. Il voulut ensuite attaquer Ptolemée Evergétes; mais il perdit la bataille, & fut contraint de se retirer dans son Royaume. Comme il vouloit appeller son frere Antiochus à son secours, Evergétes Roi d'Egypte fit avec lui une paix pour dix ans, & demeura maître de la Palestine.

AN DU M. 3759.

CHAPITRE VIII.

Grands-Prêtres des Juifs.

Le Grand-Prêtre Jaddus, dont on a parlé ci-devant, étant mort, eut pour successeur Onias premier; celui-ci laissa le souverain Sacerdoce à son fils Simon, surnommé le Juste. Simon laissa en mourant Onias II. qui n'étoit encore qu'un enfant. Son bas âge ne lui permettant pas d'exercer les fonctions du Sacerdoce, on en chargea Eléazar son oncle paternel, en attendant que le jeune Onias fût en âge. C'est sous cet Eléazar que l'on rapporte la version des Septante. Eléazar fit les fonctions du Sacerdoce, & gouverna les Juifs pendant près de trente ans. A sa mort, Onias II. à qui appartenoit la dignité de Grand-Prêtre, ne s'étant pas trouvé en état de gouverner, ni d'en faire les fonctions, on en revêtit Manassé son Grand-Oncle, frere de Jaddus; enfin Onias succeda à Manassé, étant déja fort âgé. Onias étoit un homme d'un petit esprit, peu sensible à l'honneur, & d'une extrême avarice (b). Ses prédecesseurs avoient accoûtumé de payer du leur aux Rois d'Egypte, un tribut de vingt talens d'argent,

(a) Justin. l. 27.
(b) Vide Joseph. Antiq. l. XII. c. 3.

AN DU M. 3771
AVANT J.C. 229.

(*a*), ayant bien voulu se charger de ce tribut; pour en décharger le peuple. Ce Pontife jugea à propos de ne pas donner cette somme aux fermiers du domaine du Roi. Ptolemée Evergétes offensé de ce refus, envoya Athénion un de ses Officiers, au Grand-Prêtre, pour lui dire que s'il ne payoit pas ces vingt talens, il donneroit la Judée à ses soldats, en chasseroit les Juifs, & y envoyeroit de nouvelles colonies.

Onias écouta ces menaces sans s'en émouvoir, ne se mettant en peine, que de conserver son argent. Cependant la chose étoit sérieuse, & tout le peuple craignoit le danger auquel l'avarice & l'indolence du Pontife alloit les exposer. Joseph fils d'un nommé Tobie, & d'une sœur du Pontife Onias, ayant appris au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la campagne, l'arrivée d'Athénion, & le sujet de son voyage, alla aussi-tôt trouver Onias son oncle, & lui dit, qu'il étoit étrange qu'il se mît si peu en peine du repos public, & qu'il eût si peu de considération pour le peuple, qui lui avoit déféré le Gouvernement, & la Souveraine Sacrificature, qu'il aimât mieux exposer ses concitoyens à un tel peril, que de payer au Roi ce qu'il lui devoit; que si sa passion pour l'argent lui faisoit mépriser l'interêt de son pays, il devoit au moins aller trouver le Roi, & le prier de lui remettre le tout, ou une partie de la somme qu'il n'avoit point payée.

(*a*) Les 20. talens d'argent à 4867. liv. 3 sols l'un, font 97341. livres; mais en ne prenant le talent que sur le pied de 2400. liv. les 20. talens ne font que 48000. livr.

Onias lui répondit qu'il se soucioit si peu de la Grande Sacrificature, qu'il étoit prêt d'y renoncer; qu'il ne craignoit point de perdre le gouvernement du peuple, parce qu'il n'y étoit point attaché, & qu'enfin il n'iroit point trouver le Roi. Joseph le pria de lui permettre donc d'y aller de la part des habitans de Jerusalem; Onias le lui permit, & aussi-tôt Joseph montant au Temple, assembla tout le peuple, & leur dit qu'il s'offroit avec l'agrément du Grand-Prêtre, d'aller trouver le Roi, & de lui faire connoître qu'ils n'avoient rien fait, qui fût capable de lui déplaire. Le peuple lui en rendit de grands remerciemens; & Joseph alla trouver aussi-tôt le Député du Roi, le mena en sa maison, le traita fort bien pendant quelques jours, lui fit de fort beaux présens, & lui dit qu'il le suivroit bien-tôt en Egypte. Tant de civilités jointes à la franchise, & aux excellentes qualités de Joseph, gagnerent de telle sorte le cœur d'Athenion, que lui-même l'exhorta de faire le voyage, & lui promit ses bons services auprès du Roi. Lorsque le Député fut arrivé en Egypte, il blâma fort l'avarice d'Onias, mais il donna de grandes loüanges à Joseph, & dit au Roi qu'il devoit bien-tôt venir trouver sa Majesté, pour lui représenter les raisons du peuple, qui n'avoit nulle part à la négligence d'Onias. Il continua de rendre de si bons offices à Joseph, que le Roi & la Reine conçûrent pour lui de l'affection, avant même que de l'avoir vû.

AN DU M. 3771. Avant J. C. 229.

Joseph emprunta de l'argent des amis qu'il avoit à Samarie, employa vingt mille dragmes à se mettre en équipage, & partit pour se rendre à Alexandrie. Il rencontra en chemin les principaux des villes de Syrie & de Phénicie, qui alloient pour traiter avec le Roi des tributs,

An du M. 3771. Avant J.C. 229.

qu'ils devoient payer. Ils se mocquerent de la pauvreté de Joseph, & de la mediocrité de son équipage. Lorsqu'ils arriverent, le Roi revenoit de Memphis; Joseph alla au-devant de lui, & le trouva qui venoit dans son chariot avec la Reine sa femme. Athénion y étoit aussi, & dès qu'il eût apperçû Joseph, il dit au Roi que c'étoit-là ce Juif, dont il lui avoit dit tant de bien. Le Roi le salua le premier, lui commanda de monter sur son chariot, & lui fit de grandes plaintes d'Onias. Joseph lui répondit, qu'il falloit excuser la vieillesse de son oncle; que les vieillards ne différoient gueres des enfans. Que pour lui & les autres Juifs, ils ne feroient jamais rien qui pût déplaire au Roi. Cette réponse si sage augmenta encore l'affection, que le Roi avoit déja pour lui: il le logea dans son palais, & le fit manger à sa table; ce qui ne causa pas peu de déplaisir à ces Syriens, que Joseph avoit rencontrés en chemin.

Le jour de l'adjudication des tributs étant venu, ils firent monter ceux de la basse Syrie, ou de la Célé-Syrie, de la Phénicie, de la Judée, & de la Samarie, à huit mille talens. Mais Joseph leur ayant reproché de s'entendre ensemble pour donner si peu, il en offrit deux fois autant, & s'engagea de plus de laisser au profit du Roi les confiscations, dont ces fermiers vouloient profiter. Le Roi vit avec plaisir que Joseph augmentât ainsi son revenu; mais il lui demanda quelle caution il lui donneroit. Il lui répondit de bonne grace, qu'il lui en donneroit de telles, qu'il ne pourroit les refuser. Il ajoûta: Mes cautions, Sire, seront votre Majesté & la Reine, qui tous deux répondrez pour moi. Le Prince sourit, & lui adjugea ces tributs, sans lui demander caution. Ainsi ceux

qui étoient venus de Syrie, s'en retournerent tout confus. AN DU M. 3771. Avant J.-C. 229.

Joseph prit ensuite deux mille hommes des troupes du Roi, pour contraindre ceux qui refuseroient de payer. Il emprunta cinq cens talens de ceux qui étoient le mieux auprès du Roi, & partit pour la Syrie. Les habitans d'Ascalon furent les premiers, qui mépriserent ses ordres. Ils ne se contenterent pas de refuser de payer, ils l'outragerent de paroles. Joseph aussi-tôt fit prendre vingt des principaux, qu'il fit mourir; écrivit au Roi pour lui rendre compte de ce qu'il avoit fait, & lui envoya mille talens de la confiscation de leurs biens. Ptolemée admira sa bonne conduite, & lui permit d'en user à l'avenir comme il voudroit. Le châtiment des Ascalonites ayant étonné les autres villes de Syrie, elles ouvrirent leurs portes, & payerent le tribut sans aucune difficulté. Ceux de Scythopolis voulurent suivre l'exemple de ceux d'Ascalon; mais il les traita comme il avoit fait les premiers, & envoya de même au Roi ce qui provenoit de leur confiscation. Mais en faisant le profit du Roi, il ne négligeoit point ses propres intérêts; il fit de grands présens à ceux qui étoient en faveur auprès du Roi, & aux principaux de sa cour.

Joseph passa vingt-deux ans de la sorte, dans une grande prospérité; il eut sept fils d'une femme, & un huitiéme, nommé Hircan, d'une autre femme, qui étoit fille de Solime son frere, & qu'il avoit épousée, croyant prendre pour femme une danseuse, qui lui avoit plû dans la cour du Roi Ptolemée. Solime au lieu de lui donner cette danseuse qu'il souhaitoit, mit dans son lit sa propre fille, qui devint mere d'Hircan. Son pere eut pour lui une tendresse particuliere, parce qu'il lui trouva

plus d'esprit & de conduite, qu'à ses autres fils.

An du M. 3771. Avant J.C. 219.

La nouvelle étant venue qu'il étoit né un fils à Ptolemée Roi d'Egypte, on en fit de grandes réjoüissances dans toute la Syrie ; & les principaux du pays allerent en grand équipage en Egypte, pour en faire leurs complimens au Roi. Joseph n'y pouvant aller, à cause de son grand âge, demanda aux enfans de son premier lit, s'ils vouloient faire ce voyage ; mais ils s'en excuserent, disant qu'ils ignoroient la maniere de vivre de la cour, & comment il faut traiter avec les Rois. Il fit la même proposition à Hircan, qui dit qu'il iroit volontiers, & que dix mille dragmes lui suffisoient, parce qu'il ne vouloit pas faire beaucoup de dépense. Qu'à l'égard des présens, qu'il seroit obligé de faire au Roi, il pourroit lui faire donner dans Alexandrie l'argent nécessaire, pour acheter quelque chose de rare, & de grand prix, pour le présenter au Prince de sa part.

Joseph écrivit donc à Arion, qui étoit celui qui manioit tout l'argent, qu'il envoyoit de Syrie à Alexandrie pour payer les tributs, & par les mains de qui passoient tous les ans environ trois mille talens (*a*). Il lui écrivit de donner à son fils dix talens (*b*). Hircan partit avec ces lettres, & au lieu de dix talens, en demanda mille. Arion les refusa & lui dit quelques paroles désobligeantes, qui obligerent Hircan de le mettre en prison. Arion en fit porter ses

(*a*) Les trois mille talens Hébreux font 14601561. liv. 10. sols, à 4867. liv. 3. sols le talent. Mais à ne prendre le talent qu'à 2400. liv. les trois mille talens ne font que 7200000. liv.

(*b*) Les dix talens Hébreux font 48671. liv. 17. sols 6. d. à 4867. liv. 3. sols 5. deniers le talent, ou 21000. l'v es à 2400. liv. le talent.

plaintes par sa femme à la Reine qui en parla au Roi. Mais Hircan lui répondit si pertinemment, qu'Arion voyant qu'il ne devoit plus espérer de protection de ce côté-là, donna à Hircan les mille talens qu'il demandoit. Trois jours après il alla faire la revérence au Roi & à la Reine, & ils le reçurent si favorablement qu'ils le firent manger à leur table. Il acheta ensuite secrettement cent jeunes garçons, & autant de jeunes filles, qui lui coûterent chacun un talent, ou deux mille six cens quatre-vingt-huit livres, s'il s'agit du talent Egyptien; ou seulement deux mille quatre cens livres, si c'est du talent Attique. A quelques jours de-là, le Roi faisant un festin aux principaux de ses provinces, envoya dire à Hircan de s'y trouver, & on le plaça au plus bas lieu, à cause de son âge. Les autres conviés pour se divertir mirent devant lui les os des viandes, qu'ils avoient mangées, sans qu'il témoignât de s'en fâcher. Sur quoi un nommé Triphon, qui divertissoit le Roi par ses railleries, lui dit : Vous voyez, Sire, la quantité d'os qu'il y a devant Hircan ; vous pouvez juger par-là de quelle maniere son pere ronge la Syrie. Ces paroles firent rire le Roi; mais Hircan sans s'embarasser, répondit: Il ne faut pas, Sire, s'étonner de voir devant moi tous ces os : car les chiens mangent les os avec la chair, comme vous voyez qu'ont fait ceux-ci, en montrant les autres conviés, puisqu'il n'en est resté aucun devant eux : mais comme je suis homme, je me contente de manger la chair, & je laisse les os.

AN DU M. 3771. Avant J. C. 229.

Le lendemain, Hircan alla voir ceux qui étoient en plus grande faveur auprès du Roi, & s'enquit de leurs serviteurs, quels presens leurs maitres se disposoient de faire au Roi. Ils lui répondirent que les uns donneroient douze ta-

An du M. 3771. Avant J.C 229. sens, & les autres plus ou moins, chacun selon leur pouvoir. Il feignit d'en être fâché, & dit que tout ce qu'il pourroit faire seroit d'en donner cinq. Mais le jour étant arrivé, ceux qui firent les plus grands presens au Roi, ne passerent pas vingt talens; & Hircan offrit à ce Prince les cent jeunes hommes dont nous avons parlé, qui lui presenterent encore chacun un talent; & à sa Reine les cent jeunes filles, qui lui offrirent de même chacune un talent. Toute la cour fut surprise d'une si grande liberalité. Il fit aussi de grands presens à tous ceux qui étoient en crédit auprès du Roi, afin qu'ils lui menageassent la protection de sa Majesté. Ptolemée sensible à sa générosité, lui dit de lui demander ce qu'il voudroit: mais Hircan lui répondit qu'il ne désiroit autre chose, sinon qu'il lui plût d'écrire en sa faveur à son pere & à ses freres. Le Roi lui fit expedier les lettres qu'il demandoit; & après lui avoir fait de grands presens, il le renvoya.

Ses freres jaloux de l'honneur qu'il s'étoit acquis, & irrités de la grande dépense qu'il avoit faite à Alexandrie, allerent au-devant de lui pour le tuer, sans que son pere se mît en peine de les empêcher, tant il étoit en colere de ce qu'il avoit fait en Egypte. Mais Hircan se défendit si vaillamment, qu'il y en eut deux de tués, & plusieurs de ceux qui les accompagnoient. Etant arrivé à Jerusalem, & voyant que personne ne le recevoit, il se retira au-delà du Jourdain, & s'occupa à recevoir les tributs qui étoient dûs par les Barbares; c'est-à-dire les Arabes, les Moabites, les Ammonites, & quelques autres peuples de ces cantons. Peu de

An du M 3793. avant J. C. 207. tems après mourut Joseph pere d'Hircan, homme d'un grand esprit, qui sçût tirer les Juifs de la pauvreté où ils étoient, pour les mettre en

état de vivre à leur aise. Il avoit été vingt-deux ans Intendant des tributs qui se levoient dans la Phénicie, dans la Judée & dans la Samarie.

An du M. 3785. Avant J. C. 215.

Le Grand-Prêtre Onias II. étoit mort environ dix ou douze ans auparavant, & avoit laissé la souveraine sacrificature à Simon II. Pendant ce tems, Antiochus le Grand regnoit en Asie, & Ptolemée Evergétes en Egypte. Après la mort de Joseph, la division de ses enfans causa de fort grands troubles dans Jerusalem; car le Grand-Prêtre Simon & le peuple favorisoient les aînés contre Hircan, qui étoit le plus jeune. De maniere que celui ci ne jugea pas à propos de retourner à Jerusalem, mais il demeura au-delà du Jourdain, où il faisoit continuellement la guerre aux Arabes. Il y bâtit un château extrêmement fort, dont les murs de dehors, depuis le pied jusqu'à l'entablement, étoient de marbre blanc, & ornés de figures d'animaux plus grands que le naturel, en sculpture. Il l'environna d'un large & profond fossé plein d'eau, & fit tailler dans un roc de la montagne voisine, plusieurs grandes cavernes, dont l'entrée étoit si étroite, qu'il n'y pouvoit passer qu'une personne à la fois, afin de s'y sauver, s'il étoit forcé par ses freres. Ce superbe bâtiment étoit situé près d'Hesebon, ville celébre par ses belles eaux, dont Hircan profita pour orner ses jardins & sa maison. Il lui donna le nom de Tyr ou Roche; il y demeura pendant les sept dernieres années que Seleucus Philopator regna en Syrie, faisant continuellement la guerre aux Arabes. Mais Antiochus Epiphanes étant monté sur le Trône de Syrie, Hircan redoutant sa grande puissance, & craignant de tomber vif entre ses mains, & d'être séverement puni pour la guerre qu'il avoit faite de son chef aux Ara-

CHAPITRE IX. Mort du Grand Prêtre Onias II.

Seleucus Philopator fils d'Antiochus le Grand, commença à regner l'an du M. 3717 avant J. C. 283.

An du M. 3785 avant J. C. 215.

bes, il se tua lui-même, & ce Prince se saisit de tous ses biens.

Antiochus le Grand commença à regner l'an du M. 3719. avant J. C. 271.

Mais il faut retourner à Antiochus le Grand, que l'histoire de Joseph & d'Hircan nous a obligé d'interrompre. Après la mort de Seleucus, surnommé le Foudre, le Royaume de Syrie appartenoit au jeune Antiochus, fils de Seleucus Callinicus, son frere : mais l'armée qui étoit en Syrie, demanda pour Roi Antiochus, qui fut depuis surnommé le Grand, & qui étoit alors à Babylone. Il vint donc en Syrie, & se trouva maître de presque toute l'Asie qui est au-delà du mont Taurus. La Célé-Syrie, la Phenicie & la Judée obéissoient toûjours au Roi d'Egypte, qui étoit alors Ptolemée Philopator, fils & successeur d'Evergetes. Antiochus avoit toûjours eu des vûës sur ces Provinces, qu'il regardoit comme des démembremens de son Royaume, & qui étoient entierement à sa bienséance.

An du M. 3781.

Ptolemée Evergetes mourut l'an du M. 3783. avant J. C. 217.

Theodote gouverneur de Phenicie, lui fournit une occasion favorable de s'en rendre maître. Il se révolta contre son Maître le Roi d'Egypte, & offrit à Antiochus de lui remettre les villes de son gouvernement. Pendant qu'Antiochus accouroit pour profiter de cette trahison, elle fut reconnuë, & Theodote fut obligé de s'enfermer dans Ptolemaïde, où il fut aussi-tôt assiégé par Nicolas, un des généraux de Ptolemée Philopator. Mais Antiochus ayant forcé les passages, accourut au secours de Theodote, & obligea les Egyptiens de lever le siége. Ptolemaïde, Tyr & quelques autres places se rendirent. Il ne put prendre Dora, quoiqu'il l'eût assiégée, parce que la place étoit très-forte d'assiete, & qu'elle recevoit du secours de Nicolas Général de l'armée de Philopator ; il n'attaqua pas même Sidon, mais il étoit maître de presque tout le pays.

An du M. 3785. avant J. C. 215.

An du M. 3786. avant J. C. 214.

On fit une trêve de quatre mois entre les deux Rois; & le printems suivant, la guerre recommença. Antiochus remporta divers avantages; il prit la ville de Philoteria sur la mer de Tyberiade, la ville d'Ytabirium, située sur le mont Thabor, Rabbath-Ammon capitale des Ammonites, & plusieurs autres villes, tant endeçà, qu'au-delà le Jourdain, comme Pella, Camus, Gepher, Gadare; il fit hiverner ses troupes dans la Palestine (*a*), pour être plus à portée de commencer de bonne heure la campagne contre Ptolemée Philopator, qui de son côté faisoit de grands préparatifs pour soûtenir cette guerre. Dès le commencement du printems, les deux Rois se trouverent aux environs de Raphia avec leurs armées. Ils furent cinq jours en presence, & le cinquiéme jour ils rangerent leur armée pour en venir à une bataille. Antiochus quoique plus fort en nombre, & plus grand capitaine, la perdit, & fut obligé de se retirer en Syrie (*b*). Ptolemée Philopator reprit aisément toutes les villes, qu'Antiochus lui avoit enlevées; & les peuples de la Célé-Syrie naturellement fort attachés aux rois d'Egypte, se rendirent à l'envi, & n'oublierent aucune sorte d'honneur, dont ils s'imaginerent pouvoir flater la vanité du Roi d'Egypte (*c*). Ils lui presenterent des couronnes, lui érigerent des autels, & lui offrirent des sacrifices comme à un Dieu. Philopator de son côté visitant toutes les villes, les exhorta à la fidelité, combla de dons les temples de leurs dieux, & n'ômit rien pour s'attacher les peuples.

AN DU M. 3786. Avant J C. 214.

AN DU M. 3787 Avant J C. 213.

Les Juifs l'envoyerent aussi complimenter de

(*a*) Voyez *Polyb. lib.* 5.
(*b*) *Vide* 3. *Maccab. &* *Polyb. l.* 5.
(*c*) *Polyb. lib.* 5.

An du M. 3787. Avant J.C. 213.

Chapitre X

Ptolemée Philopator veut entrer de force dans le Temple.

la part du Senat sur sa victoire, & lui offrirent de riches presens. Mais le Roi leur témoigna qu'il vouloit aller en personne à Jerusalem (a). Il y vint en effet, & offrit au Dieu très-haut des sacrifices en actions de grace pour sa victoire. Tout se passa d'abord dans la décence, & le respect convenable à ce saint lieu. Mais le Prince touché d'admiration du bel ordre, & de la magnificence qu'il remarquoit dans le Temple, voulut entrer dans l'interieur du lieu saint. Les Prêtres lui remontrerent, que les Juifs & les Prêtres eux-mêmes n'avoient pas cette liberté; que c'étoit un privilege réservé au Grand-Prêtre seul, lequel encore n'en usoit qu'une fois l'année : qu'à plus forte raison un homme d'une religion étrangere ne devoit point y prétendre. On lui fit voir l'endroit de la loi qui le défend, & on alla même jusqu'à lui dire, que s'il l'entreprenoit, il pourroit lui en arriver quelque chose de fâcheux : tout cela ne fut pas capable de moderer l'envie du Roi; il protesta qu'il entreroit de gré ou de force. Alors les Prêtres prosternés avec leurs habits de cérémonie, jettant des cris qui remplissoient le Temple, conjuroient le Très-haut avec larmes, qu'il les secourût dans cette extrêmité. Les Senateurs de la ville qui étoient autour du Roi, lui firent aussi leurs très-humbles remontrances, & le prierent de ne pas violer la sainteté de ce lieu si auguste. Tout le peuple accourut dans le Temple, jettoit des cris perçans, & demandoit à Dieu qu'il lui plût changer le cœur du Roi, & le détourner de cette résolution.

Alors le Seigneur frappa ce Prince, & l'agita

(a) 3. Maccab. c. 1.

comme

comme un roleau ébranlé par le vent ; il étoit renversé par terre, sans pouvoir se soûtenir, & sans pouvoir même remuer la langue, accablé de douleur, & saisi d'une crainte mortelle ; ses amis & ses gardes le tirerent hors du Temple, & l'emmenerent dans sa maison. Il revint à lui, & au lieu d'adorer la main puissante qui l'avoit terrassé, il sortit de Jerusalem, faisant de grandes menaces contre le peuple, qui s'étoit opposé à sa résolution. Etant arrivé en Egypte, il se plongea dans ses désordres accoûtumés, & fit afficher des édits pleins de blasphêmes contre le vrai Dieu, ordonnant sous de grandes peines de sacrifier aux idoles; il défendit l'entrée de son Palais à tous ceux qui ne sacrifioient pas dans les Temples du pays, & priva les Juifs du droit de bourgeoisie, qu'ils avoient dans la ville d'Alexandrie, les réduisant au rang des plus vils habitans du pays, qui ne differoient presque en rien des esclaves; avec menaces de mettre à mort ceux qui n'obéiroient pas à ces ordres. Ceux qui eurent la constance de préferer la dégradation & la servitude au violement des loix de Dieu, furent marqués avec un fer chaud, qui représentoit une feüille de lierre, comme pour témoigner qu'ils étoient devenus esclaves du dieu Baccus. Ceux au contraire qui voulurent obéir au Roi, en se faisant initier aux mysteres profanes des faux dieux, conserverent ou obtinrent de nouveau le droit de bourgeoisie à Alexandrie, & celui d'avoir entrée au Palais du Roi.

AN DU M. 3787
Avant J. C. 213.

La plûpart demeurerent fermes dans la religion de leurs peres, mais d'autres préfererent les bonnes graces du Roi à leur devoir. Philopator indigné de voir que le plus grand nombre des Juifs du pays ne s'étoient pas mis en peine, ni de ses menaces, ni de ses ordres, résolut de les

faire tous périr. Il donna donc contre eux un édit
An du M. 3787. avant J. C. 213. en ces termes : » Le Roi Ptolemée Philopator à » tous ses généraux, & aux soldats qui sont dans » l'Egypte, salut & prosperité : Pour nous, nous » nous portons bien, & nos affaires sont en un » état florissant. Après notre expedition en Asie, » qui, comme vous le sçavez, nous a si heu- » reusement réussi, par la faveur des dieux, & » par votre valeur & sage conduite, nous » étions résolus de traiter nos peuples de Syrie » & de Phenicie avec une clemence pleine d'é- » quité, & de les combler des marques de no- » tre liberalité. Ayant donc fait de grands pre- » sens aux Temples qui sont dans chaque ville, » nous sommes allés à Jerusalem, & nous avons » voulu honorer de notre presence le Temple » des Juifs, ce peuple insensé & méchant. Mais » après nous avoir reçus avec des honneurs » feints, lorsque nous avons voulu entrer » dans leur Temple, & l'orner de presens dignes » de notre magnificence, ils nous en ont refusé » l'entrée, avec cette hauteur & cette insolence » qui leur est comme naturelle.

» Nous avons bien voulu, par un effet de no- » tre bonté, ne pas user contre eux de violen- » ce : mais pour eux, ils ont dans cette occasion » fait voir leur mauvaise disposition envers nous, » étant les seuls de tous les peuples qui s'oppo- » sent aux Rois & aux Puissances les plus legi- » times. Nous sommes donc revenus triomphans » en Egypte, & avons continué de donner à » nos peuples des preuves de notre bienveillan- » ce ; & pour faire connoître à ceux même de » cette nation qui sont en Egypte, que nous » voulions oublier l'insulte qui nous avoit été » faite, nous avons entrepris en consideration » des services qu'ils nous ont rendus dans nos ar- mées, de leur faire quitter leur religion, &

» leur avons offert de leur accorder le droit de » bourgeoisie à Alexandrie, & de leur donner » part à l'honneur des Prêtres de nos dieux ; » mais ils ont pris tout cela en un mauvais sens, » ils ont rejetté ces honneurs, ont refusé avec » opiniâtreté le droit de bourgeoisie que nous » leur offrions, témoignant même de l'hor- » reur & de l'aversion contre ceux des leurs » qui sont entrés dans nos desseins, s'ima- » ginant que vaincus par leur obstination, » nous nous désisterons enfin de nos justes ré- » solutions.

AN DU M. 3787. avant J. C. 213.

» C'est pourquoi étant bien informés de leur » mauvaise volonté contre nous, pour préve- » nir leurs desseins perfides, & pour empêcher » que quelque jour ils ne se joignent à nos en- » nemis, nous avons ordonné qu'aussitôt que » vous aurez reçû ces lettres, vous nous en- » voyiez à la même heure ceux qui demeu- » rent parmi vous, avec leurs femmes & leurs » enfans chargés de chaînes, afin de leur faire » souffrir ici les tourmens qu'ils ont mérités. Et » quiconque aura caché un Juif, de quelque » âge qu'il soit, sera soûmis à la peine de la » bastonade, avec toute sa maison ; & quicon- » que les découvrira, aura pour recompense » la confiscation de tous les biens du coupa- » ble, & outre cela deux mille dragmes de la » liberalité du Roi ; & s'il est esclave, il sera » mis en liberté, & aura une couronne. Et » tous les lieux où l'on aura découvert un Juif » caché, seront brûlés, inhabités & aban- » donnés pour toûjours. « Telle étoit la teneur de l'édit.

Cette ordonnance fut pub[illegible] dans toutes les villes de l'Egypte, & par[illegible] les ennemis des Juifs en témoignerent le[illegible]ye. On en pressa l'exécution avec la der[illegible] violence, on char-

AN DU M. 3787. avant J. C. 213.

gea de chaînes les Juifs, hommes & femmes, jeunes & vieux, sans distinction, & on les embarqua sur le Nil, pour être conduits à Alexandrie. Ils furent traités pendant tout le voyage avec la derniere inhumanité, & on leur fit tous les mauvais traitemens qu'on auroit faits à des criminels d'Etat. Etant arrivés à Schédia, qui est comme le port d'Alexandrie, environ à quatre lieuës de cette ville, on les y débarqua, & ils furent exposés dans l'Hippodrome, à découvert, sans aucune communication avec ceux de la ville. Toutefois les Juifs d'Alexandrie sortoient secrettement de la ville, & alloient consoler leurs freres. Mais le Roi en ayant été informé, ordonna qu'on les chassât tous de la ville, & qu'on les enfermât dans l'Hippodrome avec les autres. Il commanda ensuite que l'on fit un dénombrement exact, & qu'on dressât un rôle de ceux qui devoient être mis à mort.

Les Officiers du Roi travaillerent quarante jours à faire ce dénombrement; & après cela ils furent obligés de venir déclarer qu'ils ne pouvoient achever ce travail, tant le nombre des Juifs étoit grand dans l'Egypte. Le Roi crut d'abord que ces Officiers s'étoient laissés gagner par argent; mais ensuite ayant vû leurs regiſtres remplis, & leurs plumes usées, il fut convaincu de la vérité de leur rapport; & il fit venir Hermon gouverneur de ses éléphans, & lui dit, de donner le lendemain aux éléphans beaucoup de vin pur passé sur des paquets d'encens, afin d'ôter le sentiment à ces animaux, qui naturellement sont fort doux, & de leur exposer ensuite les Hébreux, afin de les écraser sous leurs pieds. Ce supplice n'étoit pas inconnu dans les pays où il y a des éléphans. On en voit plus d'un exemple dans l'histoi-

te. Ayant donné ces ordres, le Roi se mit à boire, & à se divertir avec ses amis, & Hermon exécuta ce qui lui avoit été commandé. Mais le lendemain, qui étoit le jour destiné pour l'exécution des Juifs, le Roi dormit fort tard, & on n'osa l'éveiller que vers trois heures après-midi, lorsqu'il étoit tems de se mettre à table pour manger. Le Roi se leva, & ne pensa qu'à faire bonne chere avec ceux qu'il avoit invités.

AN DU M. 3787. avant J. C. 213.

Cependant comme on demeura à table bien avant dans la nuit, le Roi envoya querir Hermon, & lui demanda pourquoi on avoit laissé passer le jour sans exécuter ses ordres contre les Juifs. Hermon lui répondit, que tout avoit été préparé pour cela, mais que le Roi n'ayant pas paru, on n'avoit osé rien faire. Ptolemée ordonna donc de nouveau, que l'on disposât toutes choses pour le supplice de ces malheureux. Hermon n'y manqua pas; & le lendemain dès le point du jour, il se trouva dans le grand parvis du Palais, avec les éléphans tout armés. Le Roi se leva de très-grand matin, & ne se souvenant plus des ordres qu'il avoit donnés la veille, demanda ce que cela vouloit dire, & réprimanda fortement Hermon d'avoir ainsi disposé ses éléphans pour faire périr des hommes innocens, & qui lui avoient toujours été très-fidéles. Tout le monde fut surpris de ce changement qui s'étoit fait dans l'esprit du Roi, & on renvoya les éléphans.

Le même jour Philopator s'étant mis à table avec ses amis, fit venir Hermon, & lui dit tout en colere: Jusqu'à quand faudra-t-il vous répéter la même chose, malheureux? Allez vîte préparer les éléphans, & que demain au matin ils soient prêts pour exterminer les Juifs. Ses amis qui étoient à table avec lui, prirent la li-

An du M. 3787 avant J. C. 213.

berté de lui dire : Jusqu'à quand votre majesté veut-elle nous tenter ? Déjà trois fois vous avez commandé la même chose, & lorsqu'il s'agit de l'exécution, vous changez de résolution. Alors Ptolemée fit serment que le lendemain il envoyeroit au tombeau tous les Juifs écrasés sous les genoux des éléphans, qu'après cela il iroit en Judée, & mettroit tout à feu & à sang, raseroit les villes, brûleroit le Temple de Jerusalem, dont on lui avoit refusé l'entrée, & extermineroit les Prêtres qui y sacrifioient. Hermon prépara ses éléphans, les enyvra, & les mit en furie, puis ayant averti le Roi, il les mena à l'Hippodrome. Philopator avec toute sa cour s'y rendit aussi, & les Juifs voyant de loin la poussiere qui s'élevoit, à cause de la multitude qui accouroit à ce spectacle, & entendant le bruit qui se faisoit, ne douterent plus que leur derniere heure ne fût venuë, ils redoublerent leurs cris, & se dirent adieu, priant le Seigneur avec de nouvelles instances de les regarder dans sa miséricorde.

Le Roi étant arrivé avec les éléphans, le Dieu tout-puissant envoya du ciel deux Anges environnés de gloire, & d'un éclat terrible, qui se présentant devant cette multitude, les remplit de frayeur, & les rendit comme immobiles. Le Roi fut saisi d'un tremblement de tout le corps, ensorte qu'il ne pouvoit se soûtenir. Les éléphans se tournerent contre ceux qui les conduisoient & qui les environnoient, & les foulerent aux pieds. Le cœur de Ptolemée fut tout d'un coup changé. Sa colere se tourna en miséricorde, & toute son indignation se répandit contre ceux qui n'avoient fait qu'exécuter ses ordres. Il les accusa de vouloir attenter à sa vie & à sa Royauté, & ordonna qu'on déliât promptement les Juifs, & qu'on les remît en

liberté. Etant ensuite rentré dans la ville, il leur fit donner du vin & des viandes pour faire des festins pendant sept jours. Après cela il les renvoya chacun dans leur demeure, écrivit en leur faveur aux Gouverneurs des Provinces d'Egypte, & défendit qu'on leur fit aucun reproche de tout ce qui étoit arrivé, les déchargeant à pur & à plein des calomnies & accusations formées contre eux.

An du M. 3787. avant J. C. 213.

Les Juifs avant leur départ, prirent la liberté de demander au Roi, qu'il leur fût permis de tirer vengeance de ceux de leurs freres, qui avoient si lâchement abandonné les loix de leurs ancêtres; lui remontrant que des gens, qui pour un vil interêt, avoient pû manquer de foi à leur Dieu, ne seroient pas capables de conserver la fidélité à leur Roi. Philopator leur accorda la permission qu'ils demandoient; & au sortir du Palais, ils mirent à mort tout ce qu'ils trouverent d'apostats de leur Religion. On en compta ce jour-là jusqu'à trois cens de tués. De-là, ils se rendirent à Rosette, autrement Ptolemaïde, à soixante milles d'Alexandrie, vers l'orient, sur une des embouchûres du Nil, où ils devoient s'embarquer pour s'en retourner dans leur pays. Ils résolurent d'y demeurer sept jours en réjoüissance, pour rendre graces à Dieu de leur délivrance. Ils y érigerent une colomne en mémoire de cet événement, & y bâtirent un lieu de prieres. Enfin ils partirent, & arriverent heureusement chacun chez eux. On leur rendit tous leurs biens, qui avoient été confisqués au profit du Roi, ils instituerent une fête en mémoire de cette heureuse délivrance: & ils l'ont célebrée pendant plusieurs siecles.

Les Egyptiens enflés de la victoire qu'ils avoient remportée contre Antiochus le Grand

An du M. 3787. avant J. C. 213.

Chapitre XI. Révolte des Egypciens contre Philopator.

à Raphia, ne daignoient plus obéïr à leur Roi Philopator. Ils se revolterent contre lui, & le Roi fut obligé de leur faire la guerre. Les Juifs à qui il venoit de rendre la liberté, le servirent dans cette occasion avec une fidélité si constante, que l'on en compta soixante mille de tués dans une bataille que ce Prince livra à ses sujets rebelles (*a*).

An du M. 3800. avant J. C. 200.

Quelques années après, Philopator mourut, laissant pour successeur son fils Ptolemée Epiphanes, âgé seulement de quatre ou cinq ans. Alors Antiochus le Grand, Roi de Syrie, & Philippe Roi de Macédoine, prirent ensemble des mesures pour se rendre maîtres des états de ce jeune Prince, dans le dessein de les partager entre eux, & même de le faire mourir, pour mieux assûrer leur conquête, ou plûtôt leur usurpation (*b*). Philippe devoit entrer en Egypte, & Antiochus devoit attaquer la Syrie & la Phénicie; & chacun devoit demeurer maitre de ce qu'il auroit pris. En effet, Antiochus se jetta sur la Célé-Syrie & sur la Phénicie, & s'en rendit maitre. Il la conserva quelque tems: mais enfin Ptolemée Epiphanes envoya en ce pays avec une armée Scopas Général de ses troupes, qui battit Antiochus, reprit plusieurs villes de la Syrie & de la Phénicie, réduisit toute la Judée à l'obéïssance du Roi d'Egypte, prit plusieurs des principaux chefs de l'armée d'Antiochus, & revint victorieux en Egypte (*c*).

Mais cette conquête, qui avoit été si rapide

(*a*) *Euseb. in Chronic. Jornand. Vide Usser. ad an.* 3789.
(*b*) *Polyb. l.* 15. *Livi. l.* 31. *Justin. l.* 30.
(*c*) *Joseph. l.* 12. *Ant. c.* 3. *Hierony. in Dan.* xi.

& si facile, ne fut pas de longue durée. L'année suivante Antiochus entra dans la Célé-Syrie, livra la bataille à Scopas vers les sources du Jourdain, le battit, & fit rentrer sous son obéissance les villes, que Scopas avoit prises l'été précédent. Il reprit la Batanée, la Samarie, les villes d'Abila & de Gadare. Scopas qui s'étoit sauvé du combat avec dix mille hommes, se retira à Sidon, où Antiochus l'assiégea, & l'obligea de se rendre forcé par la famine (*a*). Les Juifs abandonnerent le parti de Ptolemée Epiphanes, & embrasserent celui d'Antiochus le Grand, reçûrent dans Jerusalem son armée & ses éléphans, & aiderent de tout leur pouvoir ses Géneraux, qui assiégerent la garnison que Scopas y avoit laissée dans la citadelle.

AN DU M. 3806. avant J. C, 194.

An du M. 3807. avant J. C. 193.

Antiochus sensible à leur attachement volontaire, crut devoir leur en témoigner sa reconnoissance par une lettre adressée à Ptolemée, Général de ses troupes, dans laquelle après avoir rapporté ce que les Juifs avoient fait pour son service dans cette occasion, il déclare qu'il a dessein de rétablir la ville de Jerusalem dans son ancienne splendeur, & de rappeller ses habitans, qui en avoient été chassés. (*b*) Il ajoûte que pour marquer son respect & sa piété envers le Temple du Dieu des Hebreux, il leur donne vingt mille piéces d'argent pour acheter les animaux pour les holocaustes ordinaires, le vin, l'huile & l'encens. De plus, il leur assigne mille quatre cens mesures de froment, pour la farine nécessaire

(*a*) *Polyb. in Excerptis Vales. Justin. Hieronym. in Dan. XI.*

(*b*) *Joseph. Antiq. l. XII. c. 3. ex Polyb. lib. 16.*

An du M 3807 avant J. C. 193.

aux oblations accoûtumées, & trois cens soixante & quinze mesures de sel pour le même usage. Il veut de plus que l'on acheve à ses dépens tout ce qui reste à bâtir dans le Temple, & qu'on fournisse pour ces édifices tous les bois nécessaires, tant de la Judée, que du Liban, sans exiger aucuns droits Royaux. Il leur permet de vivre librement suivant leurs loix, & il remet aux Sénateurs, aux Prêtres, aux Chantres & autres Officiers du Temple la capitation, & les autres tributs ou contributions, que l'on avoit accoûtumé de payer au Roi; & afin que la ville soit plus promtement habitée, il accorde à tous ceux qui y habitent, & qui y doivent venir habiter dans un certain nombre de mois, l'exemption de toutes charges pour trois ans, & pour l'avenir le tiers de tous les tributs, en considération des pertes qu'il ont souffertes. Il ordonnoit aussi que tous ceux qui avoient été pris, & qui étoient détenus esclaves ou captifs, fussent incessamment mis en liberté avec leurs enfans, & rétablis dans tous leurs biens.

Ce Prince fit aussi un édit, qui défendoit à tout étranger d'entrer dans leur Temple sans le consentement des Juifs, & qui faisoit la même défense à tout Juif qui n'étoit point purifié, selon que la loi l'ordonne. Que l'on ne porteroit dans la ville aucune chair de cheval, de mulet, d'âne, soit privé ou sauvage, de penthere, de renard, de lievre, ou de quelque autre de ces animaux immondes, dont la loi défend de manger. Que l'on n'y porteroit pas meme de leurs peaux, & que l'on n'y en nourriroit aucun, mais seulement des animaux purs, & dont on pouvoit offrir en sacrifice; le tout sur peine aux contrevenans de payer une amende de trois mille dragmes d'argent, applicable

au profit des sacrificateurs. Antiochus après avoir pacifié la Célé-Syrie, la Phénicie, la Samarie & la Judée, dont il venoit de se rendre maître en une seule campagne, & par la seule bataille qu'il avoit gagnée près les sources du Jourdain, s'en retourna passer l'hiver à Antioche.

AN DU M. 3 [illegible]. avant J. C. 153.

CHAPITRE XII. Mort de Simon II. An du M. 38[illegible]. avant J. C. 1[illegible]3.

Le Grand-Prêtre Simon, fils d'Onias II. étant mort, eut pour successeur Onias III. qui étoit un homme de bien (*a*), clement, benin, affable, & qui s'étoit appliqué à la pratique de la vertu dès son bas âge. Arius Roi de Lacedemone, lui écrivit la lettre suivante (*b*):

Lettre d'Arius Roi de Lacedemone au Grand Prêtre Onias III.

» Arius Roi des Lacedemoniens, au Grand-» Prêtre Onias: salut (*c*). On a trouvé ici un » certain écrit, qui porte que les Lacedemo-» niens & les Juifs sont freres, comme étant » tous de la race d'Abraham. Puis donc que » nous sommes freres, il est juste que vous nous » fassiez sçavoir avec une entiere liberté ce que » vous désirez de nous, & que nous en usions » de la même maniere à votre égard. Vos in-» terêts nous seront toûjours aussi chers que les » nôtres, & tout ce qui est à nous, sera toû-» jours dans votre disposition. Demotelès por-» teur des presentes, est chargé de vous expli-» quer nos sentimens. » La lettre est dans un quarré, & cachetée d'un sceau, dont l'empreinte représente un aigle qui tient un dragon

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XII c. 4. 5. *Vide & 2. Macc.* XV. 2.

(*b*) On ne sçait pas l'année de cette lettre; Onias III. gouverna la republique des Hébreux pendant [illegible] ans.

(*c*) Cette lettre est rapportée au premier livre des Maccabées, XII. 2[illegible], & dans Joseph. Antiq. liv. XII. ch. 5. avec quelque différence. Nous suivons le texte de Joseph.

An du M. 3807. avant J. C. 193

dans ses serres. Les Juifs leur recrivirent (*a*) qu'ils étoient tout à eux, & que tous leurs interêts leur seroient toûjours chers. On a beaucoup disputé sur cette prétenduë parenté des Juifs & des Lacedemoniens, & les plus sçavans sont forcés d'avouer que l'on ne la peut prouver par aucun monument authentique (*b*). Les Hébreux toutefois la croyoient, de même que les Lacedemoniens, comme on le voit par les lettres du Grand Prêtre Jonathas au peuple de Lacedemone, & dont on parlera ci-après.

Cependant Antiochus recevant de jour en jour des preuves de l'attachement que les Juifs avoient pour ses interêts, leur donna diverses marques de sa bienveillance, & de la parfaite confiance qu'il avoit en eux(*c*). Ayant appris qu'il y avoit quelque soûlevement dans la Lydie & dans la Phrygie, il écrivit à Zeuxis, qui étoit celui de ses Généraux pour qui il avoit plus de considération, d'envoyer en Phrygie deux mille des Juifs qui demeuroient dans la Mesopotamie & à Babylone, afin de les mettre en garnison dans les lieux, que l'on croiroit les plus propres pour contenir les mécontens dans le devoir. Il ordonna qu'on les y laissât vivre selon leurs loix, & qu'on leur donnât des places pour bâtir, & des champs pour cultiver, & pour y planter des vignes, sans qu'ils fussent obligés pendant les dix premieres années, de rien payer des fruits qu'ils recueilleroient; qu'on leur fournît le bled dont ils auroient besoin, jusqu'à ce qu'ils eussent recueilli le fruit

(*a*) 1. *Maccab.* XII 23.

(b) Voyez notre dissertation sur la parenté des Juifs & des Spartiates, à la tête des Maccabées.

(*c*) 1. *Maccab.* XII. 6. 7. 8. 9.

de leur travail. Dans sa lettre il rend témoignage à leur affection & à leur fidelité, & veut qu'on ait si grand soin d'eux, que personne n'ait la hardiesse de leur faire le moindre déplaisir (a). AN DU M. 3812. avant J. C. 188.

Antiochus ayant formé le dessein de faire la guerre aux Romains, songea à se fortifier par de puissantes alliances avec les Rois ses voisins; il accorda sa fille Cléopatre en mariage à Ptolemée Epiphanes (b); il la conduisit jusqu'à Raphia, près des frontieres d'Egypte, & lui donna pour dot la Célé-Syrie, la Phenicie, la Judée & la Samarie, dont il avoit depuis peu fait la conquête; à condition toutefois que les revenus se partageroient également entre lui & Epiphanes Roi d'Egypte. Saint Jerôme (c) croit qu'Antiochus avoit envie par le moyen de sa fille de se rendre maître de l'Egypte, mais que le Roi Epiphanes & ses conseillers, se défiant de ses desseins, prirent leurs précautions pour l'empêcher, & que sa fille Cléopatre même prefera les interêts de son époux à l'ambition de son pere.

Antiochus fut vaincu par les Romains, qui lui ôterent une grande partie de ses états, lui imposerent un gros tribut, & l'obligerent de donner des ôtages, & de les envoyer à Rome. La Syrie & la Judée lui demeurerent. De deux fils qu'il avoit, Seleucus Philopator lui succeda, & Antiochus Epiphanes fut envoyé à Rome en qualité d'ôtage. CHAPITRE XIII. Antiochus le Grand est vaincu par les Romains l'an du M. 3815. avant J. C. 185.

Sous le Regne de Seleucus, la Judée joüissoit

(a) *Joseph. Antiq. l.* XII. *c.* 3.
(b) *Joseph. Antiq. l.* XII. *c.* 3. *Liv. l.* 35. *Appian Syriac.*
(c) *Hieronym. in Dan.* XI.

son voyage, l'ordre qu'il avoit reçû du Roi, & lui demanda si tout ce que l'on avoit dit touchant cet argent, étoit bien vrai. Onias lui répondit qu'il y avoit en effet dans le Temple des sommes considerables; mais que c'étoient des dépôts des veuves & des orphelins, qui apportoient dans ce saint lieu ce qu'ils avoient de plus précieux, pour le mettre en sûreté: qu'une partie de cet argent appartenoit à Hircan fils de Joseph, petit-fils de Tobie, dont on a parlé ci-devant, qui étoit alors en grande considération au-delà du Jourdain, & qui probablement levoit des tributs pour le Roi dans les terres de de-là le Jourdain: que toute la somme de cet argent consistoit en quatre cens talens d'argent, & deux cens talens d'or (*a*); & que pour lui il ne pourroit jamais se résoudre à mettre la main sur cet argent, pour en frauder les proprietaires, qui l'avoient confié dans le Temple, qui étoit en veneration par toute la terre.

A. DU M. 3828. avant J. C. 176.

Heliodore insistant sur les ordres précis qu'il avoit reçûs du Roi, prétendit que tout cet argent seroit transporté à Antioche; & pour executer sa commission, il entra dans le Temple, & voulut se faire ouvrir le trésor. Le Grand-Prêtre & tous les autres ministres du Temple s'y opposerent. Tout le peuple accourut au Temple, & adressant ses prieres au Tout-puissant, lui demandoit avec instance qu'il conservât la sainteté de sa maison. En même-tems

(a) Les 400. talens d'argent font 946872. liv. & les 200. talens d'or, font 1390062 0. liv. de notre monnoye, à prendre le talent d'argent sur le pied de 2867 liv. 2. sols 9. den. & le talent d'or sur l. pied de 69531. liv. 5. sols.

AN DU M. 3828. avant J. C. 172.

que les gens d'Heliodore se mirent en devoir de forcer les portes du trésor, la vertu du Seigneur se fit sentir sur eux. Ils furent tout d'un coup frappés d'une frayeur qui les renversa, & qui les mit hors d'eux-mêmes. On vit paroître un homme à cheval, superbement vêtu, qui fondant avec impetuosité sur Heliodore, le frappa rudement des pieds de devant; & celui qui le montoit, le menaçoit de mort, avec des armes toutes éclatantes. On vit aussi dans le même-tems deux jeunes hommes pleins de force & de beauté, brillans de gloire, & richement vêtus, qui se tenant aux deux côtés d'Heliodore, le fouettoient chacun de son côté, & le frappoient sans relâche.

Heliodore tomba par terre, & étant tout enveloppé de ténébres & d'obscurité, on le prit, on le mit dans une chaise, & on le porta hors du Temple. Il demeura quelque tems sans voix & sans mouvement, comme un homme mort; mais enfin le Grand-Prêtre craignant que le Roi ne soupçonnât les Juifs d'avoir commis quelque attentat contre Heliodore, offrit au Seigneur une hostie salutaire, pour obtenir sa guerison. Et lorsque le Grand Pretre achevoit sa priere, les mêmes deux jeunes hommes apparurent à Heliodore, & lui dirent: Rendez graces au Grand Pretre Onias; car c'est en sa considération que le Seigneur vous a conservé la vie; & puisque vous avez éprouvé la puissance & la justice de Dieu, annoncez à tout le monde la grandeur de ses merveilles. Après avoir dit ces paroles, ils disparurent. Heliodore ayant offert à Dieu des sacrifices d'action de graces, & lui en ayant fait des vœux, il s'en retourna vers le Roi à Antioche, à qui il raconta tout ce qui lui étoit arrivé; & Seleucus lui ayant demandé s'il connoissoit quelqu'un qui fût propre à etre en-

AN DU M. 3828. avant J. C. 172.

voyé à Jerusalem, pour en tirer ces trésors, il répondit : Si vous avez quelque ennemi, ou quelqu'un dont vous desiriez vous défaire, vous pouvez l'y envoyer, & vous le verrez revenir déchiré de coups, si néanmoins il en revient ; car il y a véritablement quelque vertu divine dans ce Temple.

Simon Intendant du Temple, dont on a déja parlé, qui avoit été la premiere cause de tout ceci, voyant que son coup étoit manqué, en voulut rejetter la faute sur Onias, disant que c'étoit lui qui avoit appellé Heliodore, & avoit été l'occasion de tous ces maux. La chose alla si loin, qu'il y eut du monde de tué dans la ville par les amis de Simon. Onias craignant les suites de cette querelle, & voyant qu'Apollonius Gouverneur de la Syrie & de la Phenicie, secondoit & favorisoit Simon, il alla trouver le Roi à Antioche, pour détruire les calomnies de Simon, & pour arrêter ses dangereuses entreprises. Le Roi l'écouta, & Simon fut envoyé en exil (a). Pendant qu'Onias étoit à Antioche, Seleucus Philopator mourut. Ce Prince quelque tems avant sa mort, avoit envoyé à Rome son fils Demetrius, pour y demeurer en ôtage en la place de son frere Antiochus, qui y étoit depuis quatorze ans.

Antiochus étant en chemin, son frere Seleucus fut mis à mort par les embûches que lui avoit dressées Heliodore. Celui-ci vouloit usurper le Royaume, mais il en fut empêché par Antiochus Epiphanes, qui appuyé par les Rois Eumenés & Attale, entra lui même en possession des états de son frere (b). Il parut dans le

(a) *Euseb. in Chronic.* | p. 136. 137.
(b) *Vide Appian. Syriac.* |

An du M. 3828. avant J. C. 172.

pays comme une divinité secourable, au moment qu'il sembloit que les étrangers devoient s'en rendre les maîtres. C'est ce qui lui fit donner le surnom de *Dieu qui apparoît*; en Grec, Dieu Epiphanés. Mais il découvrit bien tôt le fond de son mauvais naturel, & les mêmes peuples qui l'avoient d'abord reçu comme un Dieu favorable, le regarderent depuis comme un furieux & un insensé, qui étoit venu pour le malheur de ce Royaume. Les Juifs furent ceux qui ressentirent les plus fâcheux effets de sa violence & de sa fureur, & ce furent leurs divisions domestiques, & l'ambition de quelques-uns d'entre-eux, qui y donnerent occasion.

CHAPITRE XIV.

Jason achete la grande Sacrificature d'Antiochus Epiphanés.

Vers l'an du monde, 3829. avant J. C. 171.

Car Jason, fils du Grand-Prêtre Simon II. & frere d'Onias III. qui avoit alors la souveraine sacrificature, étant venu à Antioche s'offrit de donner au Roi Antiochus Epiphanes (*a*), trois cens soixante talens d'argent par an, & outre cela quatre-vingt talens pour d'autres revenus, à condition qu'il lui accorderoit la dignité de Grand-Prêtre, à laquelle étoit attachée alors celle de Gouverneur de sa nation. Il offrit de plus cent cinquante talens, si on vouloit donner à ceux de Jerusalem le droit de bourgeoisie d'Antioche, & la liberté d'établir une Académie ou une Gymnase à Jerusalem, pour les exercices publics, comme il se pratiquoit dans les principales villes de la Grece.

An du M. 3830. avant J. C. 170.

Le premier objet de Jason étoit de détruire l'antipathie qui étoit entre les Juifs & les Etrangers, & de mettre en honneur dans sa nation, les exercices qui étoient alors les plus estimés dans la Grece Il fut secondé par plu-

(*a*) 2. *Maccab.* IV. 7, 8. 9.

fieurs perſonnes de Jeruſalem (*a*), qui dirent : Allons, & faiſons alliance avec les nations ; car depuis que nous nous ſommes retirés d'avec elles, nous ſommes tombés en beaucoup de maux. Le Roi accorda donc à Jaſon, & à tous ceux de ſon parti, ce qu'ils demandoient, & auſſi-tôt ils bâtirent dans Jeruſalem des lieux d'exercices, tant pour les jeunes garçons, que pour les hommes faits ; ils effacerent, autant qu'il fut en leur pouvoir, les marques de la circonciſion, par le ſecours de la medecine, qui fournit pour cela certains moyens qui ne ſont pas inconnus aux anciens ; comme dans ces exercices ils combattoient nuds, ils crurent qu'il y avoit quelque honte à paroître circoncis. Ils renoncerent ainſi à l'alliance ſainte, & quitterent abſolument la Religion de leurs peres ; ils ſe joignirent aux nations infidelles, & ſe vendirent pour faire le mal.

AN DU M. 3 830. avant J. C. 170.

Jaſon abolit les privileges que la bonté des Rois de Syrie avoit accordés à la ville & au Temple ; il renverſa les loix de ſon pays, pour en établir de nouvelles, & il faiſoit paſſer les jeunes gens qui vouloient entrer dans les lieux d'exercice, qu'il avoit établis ſous le nom de *petaſus*, qui étoit une eſpece de bonnet conſacré à Baccus, & qui marquoit que l'on ſe conſacroit à cette fauſſe Divinité. A l'exemple de Jaſon, intrus dans la dignité de Grand-Pontife, les autres Prêtres mépriſant le Temple & les exercices de leur ſacré miniſtere, accouroient aux exercices, & recherchoient avec empreſſement de remporter les prix qu'on y propoſoit. Ils mettoient en cela le ſouverain honneur, & il y avoit entre eux une extrême émulation pour cela.

(*a*) 1. *Maccab.* 1. 12. 13. *&c.*

An du M. 3831. avant J. C. 169.

On célebra en ce tems-là à Tyr des jeux qui se faisoient de cinq en cinq ans, en l'honneur d'Hercules, & le Roy y étoit en personne (*a*). Jason pour faire sa cour à Antiochus, & pour marquer son attachement à ces cérémonies profanes, y envoya des hommes aussi impies que lui-même, pour y offrir cent dragmes d'argent, qui devoient être employées au sacrifice d'Hercules. Mais l'intention de Jason ne fut pas suivie en cela. Ses députés crurent apparemment faire mieux leur cour, en donnant cet argent pour aider à la construction des vaisseaux pour le Roi, ou pour appareiller les galeres qui devoient servir aux jeux dans cette occasion.

Dans ce même-tems Cléopatre, Reine d'Egypte, sœur d'Antiochus Epiphanes, & mere de Ptolemée Philometor, étant morte, son fils Philometor monta sur le trône d'Egypte, & commença à prendre lui-même le gouvernement de ses états, qui avoit été jusqu'alors entre les mains de sa mere, à cause de son bas âge. Antiochus Epiphanes son oncle, envoya en Egypte Apollonius, fils de Mnesthée, pour assister à la cérémonie de sa premiere séance sur le Trône de ses peres (*b*). Mais Apollonius y trouva les esprits indisposés contre Antiochus, parce que les Régens du Royaume d'Egypte prétendoient que ce Prince détenoit la Célé-Syrie & la Phénicie, qui devoient appartenir au Roi leur maître, comme ayant été cedées par Antiochus le Grand pour le doüaire de la Reine Cléopatre sa fille, mere du jeune Roi Philometor.

(*a*) 2. *Maccab*, 4. v. 20. 21. 23. &c.

(*b*) 2. *Maccab*, 4. v. 21.

Antiochus informé de ces dispositions des Officiers du Roi d'Egypte, prit la résolution de lui faire la guerre, & de demander qu'on lui déférât la Régence & le Gouvernement d'Egypte, en attendant que son neveu fût en état de la gouverner par lui-même. Il vint de Tyr à Joppé, & de Joppé il alla à Jerusalem, où il fut reçu magnifiquement par Jason, & par toute la ville. Il y fit son entrée à la lumiere des flambeaux, & parmi les acclamations publiques, & retourna delà en Phénicie avec son armée.

CHAPITRE XV. Antiochus Epiphanés fait la guerre au Roi d'Egypte. AN DU M. 3831. avant J. C. 169.

Trois ans après que Jason eut acheté la souveraine Sacrificature, il envoya à Antioche Menelaüs, frere de Simon, de la tribu de Benjamin, dont on a parlé ci-devant (a), pour porter au Roi les sommes qu'il s'étoit engagé de payer tous les ans, & pour sçavoir ses intentions sur des affaires très-importantes, qu'il devoit lui communiquer. Mais Menelaüs ayant gagné les bonnes graces du Roi, par la maniere flateuse dont il releva sa puissance, trouva moyen de se faire donner la souveraine Sacrificature, en offrant trois cens talens d'argent par-dessus ce que Jason en avoit donné. Il revint à Jerusalem revêtu de cette grande dignité, n'ayant aucune des qualités necessaires pour la posseder. Jason ne pouvant plus demeurer avec honneur à Jerusalem, fut obligé de se réfugier dans le pays des Ammonites.

AN DU M. 3832. avant J. C. 168.

Menelaüs étant entré dans la Sacrificature par

(a) 2. *Maccab* IV. 23. 24. &c. Il faut comparer cet endroit avec Joseph, Antiq. liv XII c. 6. où il est assez contraire à l'Auteur du quatriéme des Maccabées.

An du M. 3834. avant J. C. 166.

des voyes aussi injustes & aussi irrégulieres, ne se mit pas en peine d'envoyer au Roi les sommes qu'il lui avoit promises, quoique Sostrate, qui commandoit de la part du Roi dans la forteresse de Jerusalem, le pressât d'en faire le payement, parce qu'il étoit chargé de l'Intendance des tributs de la Judée (a). C'est pourquoi ils furent tous deux mandés à Antioche. Menelaüs fut dépoüillé de la charge de Grand-Prêtre; Lysimaque son frere fut chargé d'en faire les fonctions; & Sostrate fut obligé de donner le gouvernement de la citadelle à Cratés, qui avoit été Gouverneur de Cypre.

An du M. 3833. avant J. C. 167.

Cependant les affaires se broüilloient de plus en plus entre Philometor Roi d'Egypte, & Antiochus Epiphanes Roi de Syrie. Les principaux Officiers du Roi d'Egypte résolurent d'employer la force, pour obliger Epiphanes de restituer la Célé-Syrie au Roi leur maître. Les deux Rois envoyerent à Rome des Ambassadeurs: Antiochus, pour se plaindre de ce que Ptolemée l'attaquoit sans sujet, & vouloit le dépoüiller d'une partie de ses états; & Ptolemée, pour renouveller l'alliance avec les Romains (b). Les armées des deux Princes se rencontrerent entre Peluse & le mont Casius, sur les frontieres d'Egypte; & le combat s'étant donné, Antiochus remporta la victoire, & entrant dans l'Egypte, il vint à Memphis, s'y fit reconnoître Régent du Royaume de son neveu, & parcourant tout le pays, il s'en rendit maître, sans trouver aucune résistance (c). Dans ce même-tems Ptolemée fils de Dorymene, embrassa le parti d'Antiochus Epiphanes, & lui

(a) 2. *Maccab.* IV. 28.
(b) *Polyb. Legat.* 72.
(c) *Hieronym. in Dan.* XI. *ex Porphyrio.*

remit l'Isle de Cypre ; & pour recompense Antiochus le gratifia du Gouvernement de la Célé-Syrie & de la Phénicie (*a*). AN DU M. 3834. avant J. C. 166.

Antiochus étoit à peine revenu à Antioche, qu'il fut obligé d'accourir en Cilicie, pour appaiser une sédition qui s'étoit allumée à Tharse & à Mallo. Ces deux villes ayant été données à Antiochide concubine du Roi, les habitans en conçurent tant d'indignation, qu'ils se révolterent, & prirent les armes. Menelaüs croyant que l'absence du Roi étoit pour lui une occasion favorable, fit prendre dans le Temple de Jerusalem par son frere Lysimaque, qui y avoit été laissé comme son vice-gérant, plusieurs vases très-précieux, & en fit vendre une partie à Tyr & dans les villes voisines, & donna les autres à Andronique, que le Roi avoit laissé à Antioche, pour la gouverner en son absence. Le but de Menelaüs étoit de gagner Andronique, afin qu'il lui fit rendre sa dignité, dont Lysimaque son frere n'étoit revêtu que par provision, & de satisfaire à ce qu'il devoit encore d'arrerages au trésor du Roi. Cette entreprise de Lysimaque offensa les Prêtres de Jerusalem, qui en donnerent avis à Onias III. qui étoit encore à Antioche, depuis la fin du regne de Seleucus. Onias étant informé du sacrilege de Lysimaque, en fit des reproches à Menelaüs, & le menaça d'en informer le Roi. Cependant Onias se tenoit dans l'asile de Daphné, près d'Antioche, craignant que Menelaüs ne le fit tuer.

Andronique, que Menelaüs avoit mis dans ses interêts, & qu'il avoit rendu complice de son crime, en lui faisant part de ce qu'il avoit

(*a*) 2. *Maccab.* VIII. 8. X. 12.

CHAPITRE XXVI

Mort du Grand-Prêtre Onias III. l'an du M. 3834. avant J.-C. 166.

enlevé du Temple, étant averti des discours d'Onias, se laissa aisément persuader par Menelaüs qu'il falloit s'en défaire. Il alla au bois de Daphné, où se tenoit Onias : il lui parla, & lui promit avec serment, qu'il ne lui feroit aucun mal. Il l'attira ainsi de l'asile sous je ne sçai quel prétexte, & le tua aussi-tôt, sans aucune considération pour la justice, & sans se mettre en peine de son serment. Toute la ville, tant les Juifs, que les Payens, regarderent cette action avec horreur ; & aussi-tôt que le Roi fut de retour de Cilicie, ils vinrent lui faire des plaintes de ce meurtre si injuste (a). Antiochus en fut touché de compassion, jusqu'à répandre des larmes ; & entrant en colere contre Andronique, il ordonna qu'on le dépoüillât de la pourpre, qu'on le fit passer ignominieusement par toute la ville, & qu'on le mît à mort au même lieu où il avoit tué Onias.

Comme Lysimaque continuoit à piller le trésor du Temple de Jerusalem, du consentement & à la persuasion de son frere Menelaüs, les Juifs s'assemblerent en tumulte, pour s'opposer à son entreprise. Alors Lysimaque arma environ trois mille hommes, ausquels il donna pour capitaine un nommé Tyran, également avancé en âge & consommé en malice. Ces troupes commirent plusieurs violences contre le peuple, & en tuerent quelques-uns. Le peuple se voyant attaqué courut aux pierres & aux bâtons. Ils firent des armes de ce qui se trouva sous leur main : ils jetterent même quantité de cendres qui se trouverent dans le parvis du Temple, & qu'on avoit ôtées de l'Autel, sur Jason & sur ses gens. Il y eut beaucoup de

(a) 2. Maccab. IV. 33. 34. 35.

monde

monde de blessé, quelques-uns de tués. Lysimaque fut mis à mort près du trésor du Temple, & les trois mille hommes de son parti furent dissipés & mis en fuite.

AN DU M. 3834. Avant J.C. 165.

On rejetta tout cela sur Menelaüs, & on l'accusa d'être le premier auteur de ces troubles. Le Roi étant venu à Tyr, les anciens de la ville de Jerusalem lui envoyerent trois députés, pour lui porter leurs plaintes sur cette affaire. Menelaüs voyant qu'il alloit succomber sous cette accusation, promit à Ptolemée fils de Dorimenes, favori du Roi, de lui donner une grande somme d'argent, s'il vouloit parler au Roi en sa faveur. Ptolemée en parla à Antiochus, & lui fit changer de résolution. Menelaüs fut déclaré innocent, & absous de toutes les accusations qu'on avoit formées contre lui, & les trois députés de Jerusalem furent condamnés à mort. L'injustice de cette condamnation indigna les Payens mêmes, & les Tyriens témoignerent leur générosité envers ces innocens mis à mort, en leur donnant une sepulture honorable. Cependant Menelaüs se maintenoit en autorité par la faveur des grands, qui étoient dans la cour d'Antiochus, en leur distribuant de grosses sommes, qu'il extorquoit de ses concitoyens par ses concussions.

Prodiges dans l'air à Jerusalem, l'an du M. 3834. avant J. C. 166.

Antiochus se préparoit alors à porter pour la seconde fois la guerre en Egypte. Or il arriva (*a*) que l'on vit dans toute la ville de Jerusalem pendant quarante jours, des hommes à cheval qui couroient en l'air, qui paroissoient habillés de drap d'or, armés de lances comme des troupes de cavalerie, & des chevaux rangés par escadrons, qui s'avançoient

(*a*) 2. *Maccab.* v. 1. 2. 3. *&c.*

An du M. 3834. Avant J. C. 166.

comme pour combattre les uns contre les autres. On remarquoit des combats de main à main, des boucliers agités, une multitude de gens armés de casques & d'épées nuës. On voyoit de toute part des dards lancés, des armes d'or toutes brillantes, & des cuirasses de toute sorte. Ces prodiges jetterent la terreur dans tous les esprits. On ne doutoit pas que cela ne désignât quelque guerre : mais dans l'incertitude du succès & de l'évenement, tout le monde prioit le Seigneur d'en détourner les funestes suites, ou de tourner cette guerre à l'avantage du pays.

Antiochus entra en Egypte avec une armée formidable, pendant qu'il l'attaquoit par mer avec une grande flotte. Il livra la bataille à son neveu Ptolemée Philometor, & le mit en fuite. Il prit plusieurs villes (a) & s'attacha enfin au siége d'Alexandrie. Comme il y étoit, il se répandit à Jerusalem un faux bruit qu'il avoit été tué. Jason qui avoit été déposé du Souverain Pontificat par ce Prince, & qui s'étoit refugié chez les Ammonites, crut avoir trouvé une occasion favorable de reprendre sa premiere dignité. Il accourut à Jerusalem avec environ mille soldats, attaqua la ville, & l'emporta, malgré la résistance des bourgeois. Menelaüs se sauva dans la citadelle, & laissa toute la ville exposée à la cruauté de Jason, qui y fit un grand carnage de ses concitoyens. Mais cela ne lui servit pas à rentrer dans son gouvernement; il se vit bien-tôt obligé de se sauver de nouveau auprès d'Aretas Roi des Ammonites; & étant devenu suspect à ce Prince, il n'osa demeurer plus long-tems auprès de lui, &

(a) 1. *Maccab.* 1. 16, 19.

fut contraint de se sauver de ville en ville, odieux à tout le monde, comme un traître à sa patrie, & comme un ennemi public (*a*). Il se retira en Egypte, & de-là à Lacedemone, où il crût pouvoir trouver quelque ressource, à cause de la parenté qu'on supposoit être entre ces deux peuples. Mais il y a apparence qu'il n'y pût demeurer en sûreté, puisque l'auteur du second livre des Maccabées dit qu'après sa mort il fut jetté à la voirie, & ne fut ni pleuré, ni enseveli, n'ayant pas même été mis dans les tombeaux des étrangers; grace que l'on ne refuse à personne.

AN DU M. 3814. Avant J. C. 166.

Lorsque le Roi Antiochus Epiphanes eut achevé sa campagne en Egypte, il revint à Jerusalem, résolu de punir severement les Juifs de ce qu'ils s'étoient, disoit-on, réjoüis lorsque la nouvelle de sa mort étoit arrivée dans leur ville, & de ce qu'ils avoient pris les armes à l'occasion de l'entreprise de Jason, qui s'étoit saisi de la ville. Les Juifs informés de ses mauvaises dispositions contre eux, lui fermerent les portes (*a*), & soûtinrent le siege pendant quelque tems. Mais quelques-uns de ceux qui le favorisoient dans la ville, lui ayant ouvert les portes, il y entra tout en fureur, & ordonna à ses soldats de faire main basse sur tous ceux qu'ils rencontreroient. Ces ordres furent executés avec tant d'inhumanité, qu'en l'espace de trois jours, on compta quarante mille morts, & autant de captifs (*c*), qui furent vendus pour esclaves. Antiochus monta ensuite au

(*a*) 1. *Maccab.* v. 5. 6. 7. &c.
(*b*) 2. *Maccab.* v. 11. *Joseph. de Bello. l.* 1. c. 1. & *l.* 6. *p.* 919.
(*c*) 2. *Maccab.* v. 13. 14.

An du M. 3834. Avant J. C. 166.

Temple du Seigneur, conduit par l'impie Menelaus; & prenant avec ses mains les vases sacrés que les autres Rois avoient offerts & consacrés au culte du Seigneur, il les manioit indignement, & les profanoit. Il prit l'Autel d'or, où l'on offroit le parfum, le chandelier d'or, avec tous les instrumens qui lui appartenoient, la table d'or, où l'on presentoit les pains au Seigneur, les bassins, les coupes, les encensoirs d'or, le voile qui fermoit l'entrée du Temple, les couronnes, les boucliers d'or, & les autres ornemens; & il arracha les feüilles d'or qui couvroient les portes. Il entra dans les lieux les plus secrets, & ayant enlevé des trésors du Temple dix-huit cens talens tant en or, qu'en argent, il s'en retourna à Antioche rempli d'un tel orgüeil, qu'il s'imaginoit pouvoir naviger sur la terre, & faire marcher ses troupes sur la mer (*a*).

Diodore de Sicile (*b*) raconte que ce Prince étant entré dans le plus sacré du Temple, où il n'y avoit que le Grand-Prêtre qui pût entrer, y trouva une statuë de pierre d'un homme avec une grande barbe, tenant un livre en main, & monté sur un âne. Il crut que c'étoit Moïse Legislateur des Juifs, & fondateur de leur nation & de la ville de Jerusalem. Que ce Prince voulant ôter la cause de la haine universelle, que toutes les nations portoient aux Juifs, entreprit de détruire leurs loix. C'est pourquoi il sacrifia à la statuë de Moyse une grande truie sur l'autel qui étoit à découvert, c'est-à-dire, sur l'autel

(*a*) *Vide* 1. *Maccab.* 1. 23. 24. 25 *&* 2. *Maccab.* v. 15. 16. 17. *&c*

(*b*) *Diodor. Sicul.* l. 34. *&* *Phot. Bibliot. Cod.* 244.

des holocaustes, qui étoit au milieu du parvis des Prêtres; il y fit répandre du sang de la truie, & fit soüiller & effacer leurs livres sacrés avec du jus, où l'on avoit fait cuire de la chair de cette victime : il fit manger de cette viande au Grand-Prêtre, & aux autres Juifs, & éteignit la lampe qui brûloit jour & nuit dans le Temple. Voilà ce que dit cet auteur, en suivant les faux bruits que les payens répandoient contre les Juifs, dont ils ne connoissoient que très-imparfaitement & l'histoire & les loix.

An du M. 3834. Avant J. C. 166.

Mais d'autres mieux instruits, comme Polybe, Nicolas de Damas, Strabon, Timagenes, Apollodore, Castor le Chronographe (a), rendent plus de justice aux Juifs, & reconnoissent qu'Antiochus ayant besoin d'argent, à cause du gros tribut qu'il payoit aux Romains, attaqua sans sujet les Juifs, qui étoient ses amis & ses alliés, pilla leur Temple, & en emporta de grandes richesses. Joseph (b) reconnoît que ce Prince ne se contenta pas de dépoüiller le Temple de ses vases précieux & de ses richesses, mais qu'il le soüilla encore, en immolant des porcs sur l'autel, & en répandant dans le lieu saint le boüillon de ces chairs, qui passoient pour impures parmi les Hebreux. Mais les livres des Maccabées ne rapportent pas cette particularité.

Chapitre XVII. Persécution d'Antiochus Epiphanes contre les Juifs l'an du M. 3835. avant J. C. 165.

En partant pour s'en retourner à Antioche, (c) Antiochus laissa à Jerusalem pour Gouverneur, ou plûtôt pour persecuteur, Philippe natif de Phrygie, & avec lui Menelaüs, qui ne cedoit à personne en cruauté. Il laissa aussi An-

(a) *Apud Joseph. l. contra Appion.*
(b) *Joseph. lib. 13. c. 16. Antiq.*
(c) *2. Maccab. v. 22. &c.*

An du M. 3835. Avant J. C. 165.

dronique à Samarie, bien persuadé qu'ils continueroient à exercer contre les Juifs toutes les cruautés qu'il avoit commencées, & qu'il étoit disposé de continuer, comme la suite le fera voir. Il revint en Egypte l'année suivante, & gagna d'abord une grande bataille, qui le rendit en peu de tems maître de tout le pays (a). On rejetta la faute de toute cette guerre sur Eulaïus eunuque de Philometor, qui gouvernoit le Royaume sous le nom de son maître qui étoit fort jeune, & qui n'avoit nulle experience de la guerre & des autres affaires.

Antiochus ayant dépoüillé Philometor de son Royaume, les Egyptiens reconnurent pour Roi son frere Ptolemée, surnommé Evergetes ou Physcon. Quelque tems après Philometor vint se remettre sous la protection de son frere Evergetes, & les Alexandrins reconnurent les deux freres pour Rois : de maniere que Philometor & Evergetes regnerent quelque tems de concert. Mais enfin les habitans d'Alexandrie las des dissolutions de Philometor, le chasserent, & ne voulurent reconnoître pour Roi que son frere Evergetes. Antiochus prenant la défense de Philometor, entreprit de le rétablir sur le trône. Il entra en Egypte, & mit le siege devant Alexandrie. Il fut obligé de lever le siége : mais il rétablit Philometor à Memphis, & remit sous son obéissance le reste de l'Egypte, à l'exception d'Alexandrie, qui étoit entre les mains d'Evergetes. Il mit une garnison de ses troupes à Peluse, afin de se réserver toûjours la clef de l'Egypte, après quoi il se retira en Syrie (b).

(a) *Polyb. Legat.* 80, 81, 82. & *Diodor. Sicul. in Excerpt. Vales.* p. 320.

(b) *Vide Liv. l.* 44. 45.

Bien-tôt après les deux freres Philometor & Evergetes se reconcilierent, & regnerent de nouveau ensemble à Alexandrie; ce qui irrita extrémement Antiochus Epiphanes (*a*). Il mit sur pied une grande armée, & s'avança vers l'Egypte. Etant à Rinocorure, les Ambassadeurs de Philometor le vinrent prier de ne pas venir attaquer un Prince, qui n'étoit sur le Trône, que parce qu'il l'y avoit rétabli lui-même; & que s'il s'étoit fait quelque chose qui lui eût déplû, il étoit prêt de lui faire donner toute satisfaction. Antiochus répondit qu'il ne se retireroit point, qu'il ne lui cedât l'Isle de Cypre, Peluse, & tout son territoire; & cela dans le terme d'un certain nombre de jours qu'il marqua. (*b*) La réponse de Philometor ne fut pas favorable; & comme Antiochus s'avançoit vers Alexandrie, il rencontra les Légats Romains, qui lui presenterent les lettres du senat, qui lui défendoient de faire la guerre au Roi d'Egypte. Antiochus les lût, & répondit qu'il en délibereroit avec ses amis : mais le Légat Popilius ayant tracé sur le sable un cercle autour de lui, lui dit qu'il eût à répondre avant de sortir de ce cercle. Antiochus étonné, répondit qu'il exécuteroit les ordres du Sénat. Ainsi il se retira en Syrie, & laissa l'Egypte en paix.

An du M. 3836. Avant J. C. 164.

Cependant il envoya en Judée un nommé Apollonius, intendant des tributs, avec une armée de vingt-deux mille hommes : il lui ordonna de piller les villes de la Judée, de faire main-basse sur tout le peuple, de réserver seulement les femmes & les jeunes enfans, pour les vendre (*c*). Apollonius vint donc à Jerusalem,

Apollonius est envoyé en Judée par Antiochus.

(*a*) *Polyb. Legat.* 84. & *Livius, lib.* 45.
(*b*) *Livius, lib.* 45.
(*c*) 1. *Maccab.* v. 24. 2. *Maccab.* v. 30.

An du M. 3837. Avant J. C. 163.

en apparence avec un esprit de paix, & demeura en repos jusqu'au jour du Sabbat: mais lorsque les Juifs étoient dans un profond repos, ne se défiant de rien de semblable, tout d'un coup il commanda à ses gens de prendre les armes, & de tailler en pieces ceux qui étoient allés au Temple; & courant dans la ville, ils tuerent un très-grand nombre de personnes de tout âge. Il pilla la ville, y mit le feu, fit abattre les maisons & les murailles; & emmena un grand nombre de captifs d'entre les femmes & les enfans qu'ils avoient épargnés. Joseph en compte jusqu'à dix mille (*a*). Alors on vit le Temple abandonné, les sacrifices interrompus, le lieu saint profané & foulé aux pieds des Gentils; & cette profanation dura trois ans & demi. Les Officiers d'Antiochus bâtirent dans la cité de David, & près du Temple, une citadelle, qu'ils fortifierent par de bonnes tours & de fortes murailles; ils y laisserent une grosse garnison, qui faisant souvent des sorties sur ceux qui alloient au Temple, les maltraitoit, les dépoüilloit & les tuoit: de maniere que les Juifs n'osant plus y aller, & voyant le lieu saint profané & soüillé, se retirerent de Jerusalem; & la ville devint la demeure des Gentils & des étrangers (*b*).

CHAPITRE XVIII. Jesus fils de Sirach auteur de l'Ecclesiastique.

Ce fut vers ce tems-là que parut Jesus fils de Sirach, auteur de l'Ecclesiastique. L'auteur vivoit, autant qu'on en peut juger par divers traits répandus dans son ouvrage, dans un tems où la nation des Juifs étoit dans l'oppression (*c*); il loue le Grand-Prêtre Simon II.

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XII. 7.
(*b*) 1. *Maccab.* 1. 35. 40.
(*c*) *Eccli.* XXXV. & XXXVI.

comme un homme mort depuis long-tems (*a*). Jesus petit fils de l'auteur, traduisit son ouvrage d'Hebreu en Grec sous Ptolemée Evergetes II. (*b*) Ainsi Jesus fils de Sirach a vêcu sous le regne d'Antiochus Epiphanes persécuteur des Juifs, & sous le Pontificat d'Onias III. pendant que le jeune Roi Ptolemée Philometor regnoit en Egypte (*c*).

An. du M. 387. Avant J. C. 163.

Jesus, fils de Sirac, avoit beaucoup voyagé, pour se perfectionner dans l'étude de la sagesse; il avoit beaucoup étudié, & beaucoup souffert de la part de ses ennemis, qui l'avoient persécuté & calomnié auprès du roi : il s'étoit vû exposé au danger de mort; mais le Seigneur l'en avoit délivré par sa bonté. Il fut obligé de se retirer de Jerusalem en Egypte, où nous croyons qu'il composa son ouvrage, & qu'il passa ses dernieres années. Nous ne sçavons pas d'autres détails de sa vie. Son livre est composé de maximes morales, civiles & politiques, se proportionnant aux besoins de toutes sortes de personnes & de conditions. Les anciens appellent souvent son livre *Panaretos*, c'est-à-dire, suivant la force du Grec, Recueil de toutes vertus, parce qu'il contient des préceptes pour la pratique de toutes les vertus morales & politiques.

Retraite de Judas Maccabée dans les montagnes.

Pendant ce même-tems, Judas Maccabée, & neuf autres se retirerent dans les montagnes, loin de la compagnie des hommes, n'ayant pour toute nourriture, que des herbes sauvages, & des racines, de peur de se souiller en mangeant des choses impures, ou consacrées aux

(*a*) *Eccli.* LI

(*b*) *Eccli. Præfat.*

(*c*) Voyez notre préface sur l'Ecclésiastique, p. vj. vij. viij. ix.

An du M. 3837. Avant J. C. 163.

Idoles (a). Alors les Samaritains voyant la persécution, qui s'étoit allumée contre les Juifs, s'adresserent à Antiochus, lui exposerent qu'ils étoient Sidoniens, & nullement Juifs, & le prierent de ne permettre pas qu'ils fussent enveloppés dans la même cause qu'eux. Antiochus écrivit donc à Apollonius & à Nicanor, de ne pas confondre les Samaritains avec les Juifs, & de faire dédier à Jupiter le Grec, le Temple du mont Garizim, qui jusqu'alors n'avoit été consacré à aucune Divinité particuliere (b). Dans la lettre, ou dans le placet que les Samaritains écrivirent à Antiochus, ils prirent la qualité de Sidoniens demeurant à Sichem, & exposerent au Roi que leurs ancêtres, par je ne sçai quelle superstition, s'étoient engagés à l'imitation des Juifs, à chomer le jour du Sabbat, pour se garantir de la peste, qui avoit souvent ravagé leur pays. On voit dans le deuxiéme livre des Maccabées (c), que leur Temple de Garizim fut dédié, non à Jupiter le Grec, mais à Jupiter l'Hospitalier, ou l'Etranger. Apparemment que c'est-là ce que les Samaritains avoient entendu par Jupiter le Grec, ou que le Roi aima mieux leur donner Jupiter l'Hospitalier, que Jupiter le Grec.

La persécution excitée contre les Juifs, ne s'arrêta pas là. L'année suivante Antiochus Epiphanes fit publier un édit dans ses états, par lequel il ordonnoit à tous ses sujets de suivre une même Religion, & de quitter leurs cultes & leurs coûtumes anciennes, pour se conformer à la Religion & aux loix des Grecs, sous peine de mort contre ceux qui n'obéiroient pas à ses

(a) 1. Maccab. v. 27.

(b) Joseph. Antiq. l. xii. c. 7.

(c) 2. Maccab. vi. 2.

ordres. Il envoya dans chaque province des Commissaires, pour faire exécuter cet édit ; & un certain vieillard, nommé Athenée, fut envoyé en Judée & dans la Samarie, avec commandement de consacrer le Temple de Jerusalem à Jupiter Olympien, & celui de Garizim à Jupiter l'Hospitalier, ou l'Etranger. (*a*)

AN DU M. 3837 Avant J. C. 163.

L'édit du Roi étant venu dans la Judée, les Gouverneurs en presserent l'exécution avec la derniere rigueur. Les nations voisines n'eurent pas de peine à se rendre à la volonté du Prince; & plusieurs même d'entre les Juifs eurent la foiblesse d'obéir à ses ordres impies : mais d'autres en assez grand nombre aimerent mieux quitter leur demeure, & se cacher dans les antres & les cavernes des montagnes, que de se rendre participans des sacrifices impurs que l'on offroit chaque mois aux faux Dieux, & le jour de la naissance du Roi, ou le jour de son avénement à la couronne. Et le jour que l'on célebroit la fête de Bacchus, on les contraignoit d'aller par les ruës couronnés de lierre, en l'honneur de ce faux Dieu. Ceux de Ptolémaïde suggérerent aussi au Roi, & lui persuaderent de publier un édit dans les villes des Gentils voisines de la Judée, pour les obliger de contraindre les Juifs à sacrifier, avec permission de mettre à mort ceux qui refuseroient de suivre les cérémonies des Idolâtres. De cette sorte non seulement dans la Judée, mais aussi dans les provinces voisines, on ne voyoit que violences employés contre les Juifs, qui étoient résolus de demeurer fideles aux loix de leurs peres. (*b*)

(*a*) 1 *Maccab.* 1. 43. 52. 53. & 2. *Maccab.* VI. 2.

(*b*) 2. *Maccab.* VI. 4. 5. 6. 7.

AN DU M. 3837. AVANT J. C. 163.

D'un autre côté le Temple de Jerusalem étoit rempli de dissolutions & de festins de débauche. Des hommes impudiques avec des femmes corrompuës entroient dans ce saint lieu, & y portoient des choses souillées : l'autel étoit chargé de viandes interdites par la loi : on n'observoit plus ni jours de Sabbat, ni jours de fêtes : nul n'osoit seulement avoüer qu'il fût Juif. Deux femmes ayant été accusées d'avoir circoncis leurs enfans, furent menées publiquement par la ville, portant pendus à leurs mammelles ces enfans, qui furent ensuite précipités du haut des murailles. On en usa de même envers celles dont les enfans furent trouvés circoncis, & on mit à mort ceux qui leur avoient prêté leur ministere, pour leur donner la circoncision. D'autres Juifs s'étant assemblés dans des cavernes voisines de Jerusalem, pour y célebrer le jour du Sabbat, dès que Philippe en fut averti, il les fit tous consumer par les flammes, sans qu'ils osassent seulement se défendre, à cause du souverain respect qu'ils avoient pour l'observation du Sabbat (a).

Le quinziéme jour du mois de Casleu, qui répond partie à Novembre, & partie à Decembre, on plaça sur l'autel du Temple de Jerusalem l'idole de Jupiter Olympien; qui avoit été prédite par Daniel sous le nom d'abomination de désolation (b) On érigea de même des Autels profanes dans toutes les villes de Juda, & on offrit de l'encens devant les portes de chaque maison, & dans les places publiques, contraignant chaque chef de famille de prendre part a ces abominations. On déchira les livres.

(a) 2. *Maccab.* VI. 8. 9. &c.

(b) *Dan.* XI. 31.

de la Loi, que l'on trouva dans les Synagogues, ou dans les maisons, & on les jetta au feu (*a*). Si quelqu'un étoit convaincu de les avoir gardés ou cachés, il étoit incontinent mis à mort, suivant l'édit du Roi. La statuë de Jupiter Olympien avoit été placée sur l'Autel dès le 15. de Casleu; mais on ne lui offrit des sacrifices que le 25. du même mois, & on continua dans la suite de lui sacrifier chaque mois en ce même jour, jusqu'à ce que le Temple fut purifié par Judas Maccabée. (*b*)

AN DU M. 3837. Avant J. C. 163.

CHAPITRE XIX. Martyre du vieillard Eleazar.

Le Roi Antiochus voyant que plusieurs Juifs méprisoient ses ordres, & ne vouloient pas user des viandes défenduës par la Loi, il ordonna qu'on employât contre eux la rigueur des tourmens, & qu'on les forçât de manger des viandes d'animaux impurs (*c*). On amena devant lui à Antioche un vieillard nommé Eleazar, âgé de quatre-vingt-dix ans, d'un visage vénerable, fort connu dans la ville par sa probité, & par sa profonde connoissance des Loix de Dieu, & qui soutenoit les autres Juifs par sa fermeté & par son exemple. On voulut le forcer à manger de la chair de porc, & on lui ouvrit pour cela la bouche avec violence; mais il le refusa constamment, & aima mieux endurer toute sorte de supplice, que de violer la Loi du Seigneur. Ceux qui étoient presens, touchés d'une fausse compassion de son grand âge, & considérant l'ancienne amitié qu'ils avoient pour lui, le prirent à part, & le supplierent de trouver bon qu'on lui apportât des viandes dont il est permis de manger, afin qu'on pût dire au Roi

(*a*) 1. *Maccab.* 1. 57. 58

(*b*) 2. *Maccab.* x. 5.

(*c*) *Vide* 2. *Maccab* VI. 18. 19. *&c.* & *Joseph. l. de Imperio Rationis.*

An du M. 1837 Avant J.C. 163.

qu'il avoit obéi, & qu'on pût ainsi le sauver de la mort : mais il répondit qu'il aimoit mieux mourir, que de faire ce qu'on lui conseilloit : Car il n'est pas digne de l'âge où nous sommes, ajoûta-t-il, d'user de cette fiction, qui seroit cause que plusieurs jeunes hommes s'imaginant qu'Eleazar à l'âge de quatre-vingt-dix ans auroit quitté le Judaïsme, seroient portés à m'imiter : & ainsi je me chargerois d'un opprobre éternel, & j'attirerois sur ma vieillesse l'execration de tous les hommes.

Aussi-tôt qu'il eut proferé ces paroles, on le traîna au supplice avec une dureté impitoyable, attribuant à orgueil les paroles que son zele lui avoit fait proferer ; & lorsqu'il étoit prêt de mourir sous les coups dont on l'accabloit, il jetta un profond soupir, en disant : Seigneur, vous sçavez qu'ayant pû me délivrer de la mort, je souffre dans mon corps de très-sensibles douleurs ; mais que dans l'ame je sens une vraie joye de les souffrir pour votre crainte. Il mourut ainsi, en laissant à toute sa nation un grand exemple de generosité & de mépris de la mort. (*a*)

CHAPITRE X<. Martyre des sept freres Maccabées.

Après lui, on présenta devant Antiochus sept freres (*b*) avec leur mere, qui témoignerent aussi une constance inébranlable dans les tourmens qu'on leur fit souffrir, pour les obliger à manger des viandes défenduës par la Loi. D'abord on les fit foüetter à coups de foüets & d'escourgées de cuir de taureau : mais l'aîné des sept freres prenant la parole, dit au Roi : Que demandez-vous de nous ? Nous sommes prêts de mourir plûtôt que de violer les Loix de Dieu

(*a*) 2. *Maccab.* VI. 18.... 31.
(*b*) 2. *Maccab.* VII. 1. 2. *& seq.*

& de notre pays. Alors Antiochus commanda que l'on fit chauffer sur le feu des poëles & des chaudieres d'airain ; & lorsqu'elles furent toutes brûlantes, il ordonna qu'on coupât la langue à celui qui avoit parlé le premier, qu'on lui arrachât la peau de la tête, qu'on lui coupât les extrémités des mains & des pieds, à la vûë de ses freres & de sa mere, & qu'après cela on le fit rôtir dans la poële tandis qu'il respiroit encore. Sa mere & ses freres, au lieu de se laisser abattre à la vûë de ses tourmens, s'encourageoient, en disant : Le Seigneur décharge à présent sur nous & sur notre nation sa juste colere ; mais il s'appaisera, & nous traitera un jour dans sa miséricorde.

AN DU M 3837. Avant J. C. 163.

Après la mort du premier, on prit le second des sept freres, & on lui arracha la peau de la tête avec les cheveux, en lui disant, que s'il vouloit manger des viandes qu'on lui présentoit on l'épargneroit, & on ne le tourmenteroit pas davantage; mais il répondit en Hebreu : Je n'en ferai rien. Après quoi il fut traité comme son frere ; & étant prêt de rendre l'esprit, il dit au Roi : Vous nous faites perdre la vie presente ; mais le Roi du monde nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle. On prit ensuite le troisiéme, & on lui dit de donner sa langue, qu'il présenta aussi-tôt, en disant : J'ai reçû de Dieu les membres de mon corps, mais je les méprise maintenant pour la défense de ses Loix, parce que j'espere qu'il me les rendra un jour dans une autre vie. On lui coupa la langue, & il étendit ses mains, qu'on lui coupa de même, de sorte que le Roi & tous les assistans admiroient le courage de ce jeune homme, qui regardoit sans crainte les plus affreux supplices. Le quatriéme fut tourmenté comme ses trois freres ; & étant prêt de rendre l'esprit, il dit : Il vaut mieux

An du M. 3837. Avant J.C. 163.

souffrir la mort de la part des hommes, que de vivre en violant la Loi de Dieu, puisqu'un jour Dieu nous rendra la vie, en nous ressuscitant : car pour vous, ajoûta-t'il, en parlant à Antiochus, vous ne ressusciterez pas pour la vie.

On prit le cinquiéme, & on le tourmenta comme ses freres. Alors regardant Antiochus, il lui dit : Vous faites à présent ce que vous voulez, parce que vous avez reçû la puissance parmi les hommes, quoique vous ne soyez vous-même qu'un homme mortel : mais ne vous imaginez pas que Dieu ait abandonné notre nation ; attendez seulement un peu, & vous verrez quelle est la grandeur de sa puissance, & de quelle maniere il vous accablera vous, & votre race. Après lui, on amena le sixiéme ; & lorsqu'il étoit prêt de mourir dans les tourmens, il dit au Roi : Ne vous trompez pas, en voyant les maux que nous souffrons ; c'est la juste peine de nos pechés contre notre Dieu : mais ne vous flattez pas de demeurer impuni, après avoir entrepris de combattre contre le Tout puissant. Cependant leur mere voyant périr ses enfans à ses yeux, loin de les plaindre, ou de s'abandonner aux pleurs, les encourageoit, leur parlant Hebreu, & les faisant souvenir que Dieu étoit leur pere & leur créateur, & qu'il leur rendroit un jour une meilleure vie, en récompense de celle qu'ils méprisoient alors pour lui.

Antiochus admirant la générosité de ces Martyrs, & craignant de se confesser vaincu par des enfans, entreprit de gagner au moins le septiéme des sept freres par ses caresses & par ses promesses, puisqu'il n'avoit pû surmonter les six autres par ses menaces & par ses tourmens. Il lui promit donc avec serment qu'il le rendroit

riche & heureux, qu'il le mettroit au rang de ses favoris, & qu'il le combleroit d'honneur, s'il vouloit abandonner les Loix de ses peres. Comme le jeune homme méprisoit les offres du Roi, on fit venir sa mere, & le Roi l'exhorta à inspirer à son fils des sentimens plus salutaires. Mais au lieu de ce que le Roi attendoit d'elle, elle s'approcha de lui, & lui dit en Hebreu, afin que les assistans ne l'entendissent point; car ceci se passoit à Antioche, où l'on parloit Grec: Mon fils, ayez pitié de moi, qui vous ai porté neuf mois dans mon sein, qui vous ai nourri de mon lait pendant trois ans, & qui vous ai élevé jusqu'à l'âge où vous êtes; considerez le ciel & la terre, qui sont les ouvrages de Dieu, aussi-bien que tous les hommes; souffrez courageusement les tourmens & la mort, ainsi qu'ont fait vos freres, afin que je vous reçoive de nouveau avec eux dans la résurrection que nous attendons.

AN DU M. 3837. AVANT J.C. 163.

Lorsqu'elle parloit encore, ce jeune homme s'écria: Qu'attendez-vous de moi? Je n'obéis point au commandement du Roi, mais à la Loi de Dieu qui nous a été donnée par Moyse. Pour vous, qui êtes la cause de tous les supplices dont on nous accable, vous n'éviterez pas la vengeance de Dieu. Si nous souffrons à present quelque chose, c'est la main de Dieu qui nous frappe à cause de nos pechés. S'il nous châtie, c'est pour nous rendre meilleurs, & pour nous corriger: mais après cela il rendra de nouveau ses bonnes graces à ses serviteurs. Mais pour vous, ne vous séduisez point par de vaines esperances; vous n'échapperez point au jugement de Dieu, qui peut tout, & qui voit tout. Mes freres que vous avez fait mourir, sont entrés dans la joüissance de la vie éternelle, qui leur a été promise: mais pour vous, vous

AN DU M. 3837. Avant J. C. 163.

souffrirez au jugement de Dieu la peine que votre orgueïl a meritée. J'abandonne volontiers comme mes freres, mon corps & ma vie pour la défense des Loix de mes peres, en conjurant Dieu de regarder enfin notre nation d'un œil de pitié, & de vous contraindre par la force de sa main vengeresse, à reconnoître qu'il est le seul vrai Dieu. J'espere que la colere du Tout-puissant, qui est justement tombée sur son peuple, finira à ma mort, & à celle de mes freres.

Le Roi en colere ordonna qu'on le traitât encore plus cruellement que ses freres; & ce jeune homme mourut au milieu des supplices avec une constance admirable. La mere qui étoit là, mourut la derniere. Le livre intitulé : *De l'Empire de la Raison*, porte qu'elle se jetta dans un bucher allumé qui étoit-là, sans vouloir permettre qu'aucun homme la touchât. Le traducteur Latin dit qu'on la traîna, qu'on la déchira, qu'on lui arracha les mammelles, & qu'après lui avoir fait souffrir le supplice du foüet, on la jetta dans une chaudiere boüillante, où elle expira. Joseph fils de Gorion, & le traducteur Arabe racontent qu'après le martyre de ses sept fils, elle se mit au milieu de leurs corps, qui étoient couchés par terre, qu'élevant ses mains au ciel, elle demanda à Dieu qu'il la tirât du monde; & qu'en même-tems elle tomba morte sur ses enfans.

CHAPITRE XXI. Matthatias & ses fils refusent d'obéïr aux ordres d'Antiochus, l'an du M. 3837. avant J. C. 163. avant l'Ere Vulg. 167.

En ce tems-là Matthatias Prêtre de la famille de Joarib, voyant la désolation de la Ville Sainte, & la profanation du Temple, s'enfuit de Jerusalem, & se retira à Modin, ville située près de Diospolis, environ à dix lieues de Jerusalem, vers le nord. Matthatias avoit cinq fils; Jean surnommé Gaddi; Simon, surnommé Thasi; Judas, appellé Maccabée; Eléazar, sur-

nommé Abaron ; & Jonathas, surnommé Apphus (*a*). Alors ceux qui alloient dans toutes les villes du pays pour contraindre le peuple à sacrifier aux faux dieux, vinrent à Modin, & s'adressant à Matthatias, comme au plus considerable de la ville, ils lui dirent : Vous êtes le premier, le plus grand & le plus consideré de cette ville ; venez donc le premier exécuter les ordres du Roi, comme ont fait toutes les nations, les hommes de Juda & ceux de Jerusalem, & vous serez vous & vos fils, mis au rang des amis du Roi, & comblés d'honneur & de richesses. Mais Matthatias haussant la voix, leur répondit : Quand toutes les nations obéiroient au Roi Antiochus, & que tout Israël abandonneroit la Loi de Dieu, pour se soumettre aux ordres d'Antiochus, nous obéirons toûjours mes enfans, mes freres & moi, à la Loi de nos peres ; & à Dieu ne plaise que nous en usions autrement ; nous n'obéirons point au Roi Antiochus, & nous ne violerons point la Loi de notre Dieu.

AN DU M. 3837. Avant J. C. 163.

Comme il cessoit de parler, un certain Juif s'avança pour sacrifier aux Idoles devant tout le monde, sur l'Autel qu'on avoit dressé à Modin. Matthatias le vit, & fut saisi de douleur ; il se sentit tout émû, & son zele s'étant allumé, il se jetta sur cet homme & le tua sur cet Autel même. La Loi (*b*) ordonnoit que l'on mît à mort aussi-tôt, & sans forme de procès, celui qui étoit convaincu de vouloir séduire le peuple, & l'induire à abandonner le Seigneur & à suivre des Dieux étrangers. Il tua aussi en

(*a*) 1. *Maccab.* 11. 1. 2. 3. *&c.*

(*b*) *Deut.* x: 11. 9.

AN DU M. 3837. Avant J. C. 163.

même tems l'Officier (a) que le Roi avoit envoyé pour contraindre les Juifs à sacrifier, il renversa l'Autel, & cria à haute voix dans la ville : Quiconque est zelé pour la Loi, & veut demeurer ferme dans l'alliance du Seigneur, me suive : & en même-tems il s'enfuit avec ses fils sur les montagnes, abandonnant tout ce qu'ils avoient dans la ville. Alors plusieurs qui cherchoient à vivre selon la Loi & la justice, se retirerent aussi dans les déserts avec leurs femmes, leurs enfans & leurs bestiaux, pour se mettre à couvert des maux qui les menaçoient de tous côtés. Les Officiers du Roi qui étoient à Jerusalem, marcherent aussi-tôt contre eux, & les attaquerent le jour du Sabbat. Ils les sommerent d'obéir au Roi, & de se rendre : mais les Juifs ne leur répondirent rien, ils ne jetterent pas une seule pierre contre eux, & ne fermerent pas l'entrée des cavernes où ils étoient ; mais dirent : Mourons tous dans la simplicité de notre cœur, & le ciel & la terre seront témoins que nous mourons innocens. Ils se laisserent donc tuer sans résistance, eux, leurs femmes & leurs enfans ; & il périt ce jour là jusqu'à mille personnes.

Matthatias & ses fils en reçurent la nouvelle, & firent un grand deüil de leur perte. Alors ils se dirent les uns aux autres : Si nous faisons tous comme nos freres ont fait, & que nous ne nous défendions point contre les nations qui nous attaquent, elles nous extermineront en peu de tems de dessus la terre. Ils prirent donc ce jour-là cette résolution : Qui que ce soit qui nous attaque le jour du Sabbat, ne faisons point

(a) Joseph l'appelle *Apelles* ; Rufin *Apollonius*, & les Hebreux *Philippe*.

de difficulté de combattre contre lui, de peur qu'on ne nous fasse tous périr, comme sont péris nos freres dans les antres du désert.

AN. DU M. 3837. Avant J. C. 167.

Alors les Assidéens, qui étoient les plus pieux, & les plus vaillans d'Israël, s'assemblerent avec eux, & tous ceux qui avoient du zele pour la Loi, ou qui se voyoient menacés par les Officiers du Roi, se joignirent à Matthatias, & fortifierent leur troupe, de maniere qu'ils se trouverent assez forts pour attaquer ceux de leurs freres qui avoient apostasié en abandonnant la Loi de leurs peres, & ils en tuerent un grand nombre. Tout le reste s'enfuit vers les nations pour y trouver leur sûreté. Mais Matthatias alloit par tout le pays, détruisant en tout lieu les Autels qu'on avoit érigés aux faux dieux, & faisant recevoir la circoncision aux enfans, à qui jusques-là on n'avoit osé la donner. Dieu donna d'heureux succès à leur valeur, & à leur zele. Ils délivrerent la Loi de l'asservissement des nations, & de l'oppression du Roi, & ils dissiperent les méchans & les prévaricateurs.

CHAPITRE XXII.

Mort de Matthatias. Judas Maccabée, l'an du M 3838. avant J. C. 162. avant l'Ere vulg. 166.

Matthatias après avoir gouverné pendant un an le petit reste des gens de bien, qui avoient soûtenu les interêts de Dieu & de la Religion contre les impies, tomba malade, & se sentant près de sa mort, il dit à ses fils (*a*) : Le regne de l'orgueïl s'est affermi. Voici le tems du châtiment & de la ruine, de l'indignation & de la colere de Dieu sur nous. Soyez donc, mes enfans, les vrais zelateurs de la Loi, & donnez vos vies pour l'alliance de vos peres, & vous recevrez une gloire éternelle. Souvenez-vous des œuvres de vos ancêtres. Rappellez en votre mémoire l'obéissance d'Abraham, la fidelité & l'in-

(*a*) 1. *Macab.* II. 49.

AN DU M. 3838. Avant J. C. 162.

nocence de Joseph, le zele ardent de Phinées notre pere, le courage de Josué, la constance de Caleb, la clemence de David, l'ardeur d'Elie, la foi d'Ananias, d'Azarias & de Misaël au milieu des flammes, la simplicité & l'innocence de Daniel dans la fosse aux lions. Que tous ces exemples vous affermissent dans la confiance, que tous ceux qui esperent en Dieu, ne seront point confondus. Ne craignez pas les menaces de l'homme pécheur, parce que toute sa gloire n'est que de l'ordure, & qu'il n'est lui-même que la pâture des vers. Il s'éleve aujourd'hui: & il disparoîtra demain, & retournera dans la terre d'où il est sorti. Pour vous, mes enfans, armez-vous de courage & de force pour la défense de la Loi, parce que c'est elle qui vous comblera de gloire. Vous voyez ici Simon votre frere, je sçai qu'il est homme de conseil, écoutez-le, & il vous tiendra lieu de pere. Judas Maccabée a toûjours été homme de valeur & de conduite, qu'il soit chef de vos troupes. Rassemblez autour de vous tous les défenseurs de la Loi, & vengez votre peuple de ses ennemis. Après cela il les benit, & fut réuni à ses peres.

Il avoit cent quarante-six ans lorsqu'il mourut. Ses enfans l'enterrerent dans le sepulcre de ses peres à Modin, & tout Israël le pleura, & fit un grand deüil à sa mort (*a*). Judas Maccabée son fils, lui succeda dans le commandement des troupes, & tous ses freres avec les Israëlites fideles, se joignirent à lui, & se mirent à parcourir toutes les villes de Juda, & à en chasser tous les impies qui avoient abandonné la Loi du Seigneur. Judas fut la terreur des

(*a*) 1. *Maccab.* III. 1. 2 3. &c.

méchans, & la consolation des bons; il détourna la colere de Dieu de dessus Israël, & sa mémoire sera éternellement en benédiction. Il rassembla jusqu'à six mille hommes (a), & il affermit dans la vraie religion ceux que la persécution avoit ébranlés. Il chassoit petit à petit les ennemis des villes & des bourgades, & les attaquant séparément & à l'improviste, il en fit périr plusieurs, & se saisit de quantité de postes importans : de maniere que sa réputation se répandit bien-tôt dans tout le pays. An du M. 3838. Avant J.C. 162.

Apollonius Gouverneur du pays de Judée & de Samarie, craignant les suites de ces petites guerres crut qu'il falloit opprimer Judas, avant qu'il se fût fortifié davantage. Il se hâta d'assembler une armée assez nombreuse, composée de Samaritains & des nations circonvoisines pour aller attaquer Judas. Celui-ci étant averti de ces préparatifs, marcha contre Apollonius, le battit, le tua, mit en déroute son armée, fit périr un grand nombre des ennemis, remporta de riches dépoüilles, & entre autres l'épée d'Apollonius, dont il se servit toûjours depuis dans la guerre.

Seron Général de l'armée de Célé-Syrie, crut qu'il acquerroit une grande gloire par la défaite de Judas & des siens. Il s'avança avec ses troupes jusqu'à Bethoron : il étoit soutenu par un gros renfort d'Israëlites Apostats, qui regardoient Maccabée comme leur plus grand ennemi. Judas marcha à leur rencontre avec une assez petite troupe, qui ayant vû l'armée ennemie, fut troublée de leur grand nombre. Et ils dirent à Judas : Comment pourrons-nous combattre des ennemis qui sont si forts & si

(a) 2. Maccab. VIII. 1... 4.

An du M. 3838. Avant J. C. 161.

nombreux, nous qui sommes en si petit nombre, & avec cela fatigués du jeûne d'aujourd'hui? Car Judas avoit accoûtumé de se préparer au combat par la priere & par le jeûne. Mais il leur dit: Quand Dieu veut sauver, il n'y a point de différence à son égard entre un grand & un petit nombre; car la victoire ne dépend point de la grandeur des armées, mais c'est du ciel que nous vient toute notre force. Nous combattons pour la Loi de Dieu, & pour la défense de notre vie & de notre liberté; Dieu est interessé à nous secourir, il brisera les efforts de nos ennemis: ainsi ne les craignez point. Aussi tôt il se jetta sur l'ennemi. Seron fut renversé, & son armée mise en déroute. Judas les poursuivit depuis la descente de Bethoron jusqu'à la plaine, & huit cens hommes des ennemis demeurerent sur la place. Le reste se sauva chez les Philistins.

CHAPITRE XXIII.

Antiochus passe l'Euphrate, & va dans les provinces d'Orient, l'an du M. 3839. avant J. C. 161.

Antiochus ayant appris ces mauvaises nouvelles, rassembla toutes les troupes de ses états, & en leva de nouvelles, & les ayant payées pour un an, il leur commanda de se tenir prêtes à tout événement (*a*). Cependant comme il s'apperçut que l'argent de ses trésors étoit épuisé, tant par les sommes qu'il venoit de distribuer à ses troupes, que par les folles dépenses qu'il avoit faites l'année précedente dans des jeux publics qu'il donna à Antioche (*b*), & par la diminution de ses revenus; car la Judée ne lui fournissoit plus rien; & les autres villes que l'on persécutoit de même, & que l'on contraignoit à quitter leur ancienne

(*a*) 1. *Maccab.* III. 27.... 31.

(*b*) *Vide Diodor. Sicul. in Excerptis Valesii. Polyb. abud Ather. l.* 5. *c.* 4. *&* *l.* 2. *c.* 12.

Reli-

Religion, ne se trouvoient plus disposées à payer les tributs comme auparavant; il prit donc la résolution d'aller dans la Perse, & de passer l'Euphrate, pour ramasser de l'argent dans les provinces qui lui obéissoient. Il prit avec lui la moitié de son armée, & laissa l'autre partie à Lysias, à qui il confia le Gouvernement de toutes les provinces qui sont entre l'Euphrate & le Nil, & la conduite de son fils Antiochus Eupator. Il lui ordonna avant son départ d'exterminer la nation des Juifs, & de distribuer leur pays à des peuples étrangers.

AN DU M. 3839. Avant J. C. 161.

Antiochus étant donc parti d'Antioche, passa l'Euphrate, & parcourut les provinces qui étoient de sa domination. Cependant Philippe, Officier du Roi dans la Judée, informa Ptolemée, fils de Dorymènes, Gouverneur de la Célé-Syrie & de la Phenicie, du progrès de Judas, & de la necessité qu'il y avoit d'envoyer un promt secours dans le pays. Lysias Régent du Royaume en la place d'Antiochus Epiphanes, ayant reçu ces avis, envoya promptement à Ptolemée, Nicanor & Gorgias, qui étoient deux Capitaines très-expérimentés, & il leur donna quarante mille hommes de pied, & sept mille chevaux, avec ordre d'entrer dans la Judée de la ruiner entierement, & de faire périr tous les Juifs que l'on y rencontreroit. Ces Généraux s'avancerent donc avec leurs troupes, & vinrent camper près d'Emmaüs, dans la plaine, à vingt-deux milles de Lydda. Les marchands des pays voisins prirent beaucoup d'or & d'argent, & vinrent au camp des Syriens, dans le dessein d'y acheter des esclaves Israëlites; car ils ne doutoient pas qu'on n'en prît un très-grand nombre, & qu'on ne les donnât à vil prix. Ils avoient même fait provision de cordes & de liens, pour

AN. DU M. 3839. Avant J. C. 161.

les attacher. Et Nicanor (a) pour attirer un plus grand nombre de marchands, leur avoit fait dire qu'il leur donneroit quatre-vingt-dix esclaves pour un talent, ou deux mille quatre cens livres, esperant avec la somme qui en devoit revenir au Roi, de payer le tribut de deux mille talens qu'il devoit aux Romains. Mais les choses tournerent tout autrement qu'il ne l'avoit prévû.

Judas étant informé des ordres d'Antiochus, & de l'approche de l'armée ennemie, en avertit ses troupes, & ayant rassemblé six ou sept mille hommes, il les exhorta à combattre vaillamment, sans craindre la multitude de leurs ennemis, leur rappellant dans la mémoire les merveilles, que Dieu avoit faites autrefois dans la défaite de l'armée de Sennachérib, & depuis peu encore dans la défaite de six-vingt mille Galates ou Gaulois, par une armée de six mille Juifs. Après les avoir ainsi encouragés à prendre la défense de leur peuple, de leur Loi & de la Religion de leurs peres, comme Jerusalem étoit alors en la puissance des nations idolâtres, que le Temple étoit profané, & qu'on n'y faisoit plus aucun exercice de la vraie Religion, ils vinrent à Maspha, ville située à cinq ou six lieües de Jerusalem, vers le midi; car Maspha avoit été anciennement un lieu d'oraison & de dévotion dans Israël, avant que le Temple fût bâti. Y étant tous ensemble, ils jeûnerent & se revêtirent de cilices; ils se mirent de la cendre sur leurs têtes, & déchirerent leurs vêtemens; ils étendirent devant Dieu les Livres de la Loi, comme pour le prier de conserver sa parole & ses ordonnances; ils en lûrent quelque chose,

(a) 2. Maccab. VIII. 10. 11..... 34.

& ce fut Eleazar, frere de Judas, qui fit cette lecture : ils apporterent les ornemens sacerdotaux, qu'on avoit sauvés du pillage du Temple ; ils offrirent les prémices & les décimes : ils firent venir les Nazaréens qui avoient accompli leurs vœux, & élevant leurs voix, ils pousserent leurs cris jusqu'au ciel, en disant : Que ferons-nous à ces Nazaréens, & où les menerons-nous ? C'est que pour accomplir leurs vœux, ils devoient se présenter au Temple, & offrir des Sacrifices ; ce que la Loi ne permettoit pas de faire hors de Jerusalem. Ils ajoûterent : Votre sanctuaire a été soüillé & foulé aux pieds ; vos Prêtres sont dans les larmes & dans l'humiliation. Vous voyez que ces nations se sont assemblées pour nous perdre ; vous sçavez les desseins qu'ils ont formés contre nous. Et comment pourrons-nous leur résister, si vous-même, ô mon Dieu, ne nous assistez ? En même-tems les Prêtres firent retentir les trompettes, comme pour faire ressouvenir le Seigneur du secours qu'il avoit promis dans de telles occasions à son peuple. (*a*)

AN DU M. 3839. AVANT J. C. 161.

Après cela Judas ne negligeant rien de ce qui étoit en son pouvoir, établit des Officiers pour commander l'armée d'Israël ; il partagea ses troupes en bataillons, & en compagnies, & nomma des Tribuns, des Capitaines & des Décurions pour commander chacun la troupe qui lui étoit confiée, sous le commandement général des premiers Officiers. Il dit à tous ceux qui venoient de bâtir des maisons, d'épouser des femmes, & de planter des vignes, & à tous ceux qui étoient timides, de retourner chacun dans leurs maisons, selon la Loi (*b*). Enfin il se

(*a*) *Num.* x. 9. (*b*) *Deut.* xx. 6. 7. 8.

An du M. 3839. Avant J. C. 161.

mit en marche, & vint camper près d'Emmaüs, & donna ordre à ses gens de se tenir prêts pour combattre le lendemain au matin; Car, ajouta-t-il, il vaut mieux livrer notre vie, que de voir les maux de notre peuple, & la destruction des choses saintes (*a*). Au reste, que la volonté de Dieu s'accomplisse.

Chapitre XXIV. Victoire de Judas contre Nicanor.

Alors Gorgias croyant pouvoir surprendre Judas pendant la nuit, & tailler en pieces sa petite armée, sans qu'elle pût lui échapper, partit sur le soir avec un détachement de cinq mille hommes de pied, & de mille chevaux choisis, & ayant pris pour guides des troupes, qui avoient été en garnison dans la forteresse de Sion, & qui connoissoient le pays, il marcha droit au camp d'Israël; mais Judas ayant eu avis de sa marche, décampa au milieu de la nuit, & profitant de l'absence de Gorgias, qui étoit un Général très-experimenté, il s'avança vers Emmaüs. Cependant Gorgias étant arrivé au camp de Judas, & l'ayant trouvé abandonné, crut que Judas avoit pris la fuite, & il se mit à le chercher dans les montagnes. Mais Judas ayant partagé sa petite armée en quatre corps, composés chacun de quinze cens hommes, en donna le commandement à ses trois freres, Simon, Joseph & Jonathas; il prit pour mot du guet, *par le secours de Dieu;* & s'étant mis à la tête de trois mille hommes, qui n'étoient nullement bien armés, il attaqua Nicanor, lui tua neuf mille hommes, mit son armée en fuite, lui tua encore dans la déroute trois mille hommes, & les poursuivit jusqu'à Gazera, ou Gadera, & jusqu'à Azoth & Jamnia, qui étoient du pays des Philistins.

(*a*) 1. *Maccab.* IV.

Après cette victoire, Judas retourna au camp des ennemis, & dit à ses gens de ne se point laisser emporter au désir du butin, parce qu'il leur restoit encore des ennemis à combattre; car il ne doutoit point que Gorgias ne dût bien tôt revenir pour les attaquer. Judas parloit encore, lorsqu'on vit paroître sur le haut des montagnes quelques troupes ennemies; & Gorgias ayant vû que le camp étoit pris, que Judas y avoit mis le feu, car la fumée en montoit encore vers le ciel, & que l'armée d'Israël étoit prête à le bien recevoir, il ne jugea pas à propos de descendre dans la plaine, & de tenter le combat; il marcha vers la campagne des Philistins, & alla rejoindre les restes de l'armée de Nicanor. Alors Judas rentra dans le camp des Syriens, en prit toutes les dépouilles, & l'argent des marchands qui étoient venus pour acheter les prisonniers Hébreux; il fit même un détachement de quelques troupes pour poursuivre ces marchands; mais comme le soir, où commençoit le repos du Sabbat approchoit, ils furent obligés de revenir au camp, sans avoir pû les atteindre. Ils se contenterent d'amasser les armes, & le butin pris sur l'ennemi, attendant que le Sabbat fût passé pour le partager (*a*).

An du M. 3839. Avant J. C. 161.

Après le Sabbat, ils firent entre eux le partage des dépouilles, & en envoyerent aux veuves, aux orphelins, aux malades, & rendirent à Dieu de solemnelles actions de graces pour la victoire qu'il leur avoit accordée, & pour la protection, dont il les avoit favorisés contre leurs ennemis. Ils attaquerent ensuite dans différentes rencontres Timothée & Bacchide

(*a*) 1. *Maccab.* VIII. 28. 29.

An du M. 3839. Avant J. C 161.

Généraux des troupes Syriennes, & leur tuerent plus de vingt mille hommes; (a) ils se rendirent maîtres de plusieurs places fortes, & firent un grand butin, qu'ils partagerent également entre les malades, les orphelins, les veuves & les vieillards; en quoi ils portoient la chose à une plus grande perfection que la Loi même (b) ne le demande, puisqu'elle n'ordonne que de donner la part à ceux qui sont demeurés pour garder le bagage, comme à ceux qui ont été au combat. Ils ramasserent avec soin les armes de leurs ennemis, & les mirent en réserve dans des lieux avantageux, & porterent le reste des dépoüilles à Jerusalem, où ils se rétablirent après la défaite de Nicanor, quoique le Temple & la Citadelle fussent encore au pouvoir des ennemis. Ils tuerent aussi Philarque, un des Officiers de Timothée, qui avoit fait beaucoup de maux aux Juifs. Pendant qu'ils rendoient graces à Dieu dans Jerusalem pour les victoires qu'ils avoient remportées, ils apprirent qu'un certain Callisthenes, qui avoit brûlé les portes sacrées du Temple, s'étoit sauvé dans une certaine maison: ils y mirent le feu, & il y fut consumé.

CHAPITRE XXV. Lysias marche contre Judas Maccabée, l'an du monde, 3840. avant J. C. 160.

Nicanor, cet homme couvert de crimes, qui avoit fait venir mille marchands, pour leur vendre les Juifs qu'il prétendoit prendre à la guerre, ayant été vaincu, comme nous l'avons dit, s'enfuit à travers le pays, après avoir jetté ses armes & les marques de Genéral, & arriva seul à Antioche comme un fugitif, chargé de confusion pour la perte de son armée. Il reconnut alors que les Juifs sous la protection de Dieu, étoient invincibles. Lysias ayant appris la perte

(a) 2. *Maccab.* VIII. 30. 32.

(b) *Num* XXXI. 27.

de l'armée qu'il avoit envoyée en Judée, en fut fort consterné; & l'année suivante il vint en personne dans ce pays à la tête de soixante mille hommes de pied, & de cinq mille chevaux de troupes choisies (*a*). Il prit sa route le long de la méditerranée, & ensuite par la partie méridionale de Juda, que l'on connoissoit alors sous le nom d'Idumée. Judas ayant appris sa marche, alla à sa rencontre jusqu'à la forteresse de Bethsure, près d'Eleuthéropolis & de Lebna. Il n'avoit que dix mille hommes avec lui : mais après avoir invoqué le nom du Seigneur, il fondit sur l'ennemi, & lui tua d'abord cinq mille hommes, & mit le reste de l'armée en déroute. Lysias voyant que les Juifs combattoient comme des gens résolus de vaincre, ou de mourir, désesperant de les réduire avec les forces qu'il avoit alors, quoiqu'elles fussent infiniment superieures, reprit le chemin d'Antioche, dans le dessein de revenir quelque jour avec plus de troupes qu'auparavant.

An du M. 3840. Avant J. C. 160.

Alors Judas & ses freres dirent: Voilà nos ennemis défaits; allons maintenant purifier & renouveller le Temple. Aussi-tôt toute l'armée s'assembla, & ils monterent à la montagne de Sion. Ils trouverent les lieux saints tout déserts, l'autel profané, les portes brûlées, & le parvis rempli d'épines & d'arbrisseaux, comme on en voit dans un bois & dans une montagne déserte; les chambres & les appartemens qui étoient autour du Temple, tout détruits. Alors ils déchirerent leurs vêtemens, jetterent de la cendre sur leurs têtes, se prosternerent le visage contre terre, & firent un grand deüil. Ils firent retentir les trompettes dont ils se servoient à la guerre, & pousserent leurs cris jusqu'au Ciel.

Judas purifie le temple, qui avoit été profané.

(*a*) 1. *Maccab.* IV. 28.... 35.

An du M. 3840 Avant J. C. 460.

Judas ayant ensuite posté ses gens, qui étoient armés, entre la forteresse & le Temple, pour mettre à couvert les Prêtres & les autres Ouvriers, il choisit des Prêtres religieux observateurs de la Loi, & d'une vie sans reproche, & leur dit de nettoyer le lieu saint, & d'emporter dans un lieu impur les pierres qui avoient été souillées. A l'égard des pierres de l'Autel des Holocaustes, qui avoit été profané par les sacrifices offerts à l'idole de Jupiter Olympien, Judas délibera avec les autres Prêtres sur ce que l'on en feroit; & il fut résolu de le détruire, parce qu'il ne pouvoit subsister sans être une espece d'opprobre à un lieu si saint, puisqu'il étoit notoire qu'il avoit été profané; & on en mit les pierres sur la montagne du Temple, dans un lieu propre & pur, en attendant qu'il vint un Prophete, qui leur déclarât la volonté de Dieu. Ils prirent donc des pierres brutes, & non taillées, & ils en bâtirent un Autel nouveau semblable au premier.

Ils rebâtirent aussi le sanctuaire, & ce qui étoit au dedans du saint lieu, & consacrerent ou dédierent de nouveau le Temple & le parvis des Prêtres. Ils firent de nouveaux vases sacrés; ils placerent dans le saint le chandelier, l'Autel des parfums, & la table des pains que l'on servoit devant le Seigneur, & recommencerent à brûler l'encens, à allumer les lampes, à offrir les pains de proposition. Ils pendirent les voiles à l'entrée du saint & du sanctuaire. Enfin le 25. du mois Casleu, le même jour & au même mois que le Temple trois ans auparavant avoit été profané (a), & les sacrifices interrom-

(a) La profanation étoit arrivée le 25. de Casleu, de l'an du monde 3837 & la purification du Temple, ou le renouvellement des sacrifices, arriva le 25 de Casleu, l'an du monde, 3840.

pus, on y offrit de nouveau le facrifice de tous les jours fur le nouvel Autel des Holocauftes. Le Temple fut dédié avec toute la folemnité, que les circonftances du tems pûrent permettre, au fon des inftrumens, & au bruit des cantiques, le peuple étant profterné le vifage contre terre, & béniffant Dieu des graces qu'il leur avoit faites, en les délivrant de tant de malheurs. La dédicace de l'Autel fe célebra pendant huit jours; on y offrit des holocauftes & les autres facrifices accoutumés; on orna la façade du Temple avec des couronnes d'or, & de petits écuffons de même matiere.

An du M. 3840. Avant J. C. 160.

L'auteur du fecond des Maccabées (a) dit, que les Juifs fe fouvenant qu'ils avoient paffé la fête des Tabernacles dans les montagnes, & au milieu des bois, jugerent à propos de célebrer cette dédicace, en mémoire de la fête des tabernacles, avec des branches de palmiers, & des rameaux chargés de feüillages.

Ils renouvellerent & rebâtirent les chambres, qui étoient à côté du Temple: ainfi l'opprobre des nations fut banni du milieu d'eux. Alors Judas avec fes freres, & toute l'affemblée d'Ifraël, réfolurent que dans les tems à venir, on célebreroit la mémoire de la dédicace du Temple, pendant huit jours, à commencer au 25. de Cafleu; & c'eft en effet ce qui fe pratiqua dans la fuite. Les Juifs la célebroient à la lumiere de plufieurs lampes, d'où vient qu'on lui a quelquefois donné le nom de Fête des lumieres. (b)Encore aujourd'hui les Juifs allument un certain

(a) 2. Maccab. x. 6. 7.
(b) Jofeph. Antiq. l. XII. c. 11.

An du M 3840. avant J. C. 160.

nombre de lampes au jour de cette solemnité dans leurs Synagogues. C'est cette même Fête qui est appellée dans l'évangile (*a*), *Encania*, le renouvellement, & qui se célébroit pendant l'hyver.

En ce même tems ils fortifierent la montagne de Sion, & l'environnerent de hauts murs, & de fortes tours, pour mettre le Temple à couvert des insultes & des profanations des Gentils, & ils y laisserent une garnison pour la défendre en cas d'attaque. Judas fit aussi fortifier Bethsure, qui étoit un poste important pour défendre l'entrée du pays du côté de l'Idumée (*b*). Or les nations qui demeuroient autour de la Judée, ayant appris que l'Autel des Holocaustes avoit été rétabli, & le Temple purifié, & dédié de nouveau, & que les Juifs avoient recommencé à y offrir des Sacrifices comme auparavant, entrerent dans une grande colere (*b*), résolurent d'exterminer ce qu'il y avoit de Juifs parmi eux, ils commencerent à en poursuivre quelques-uns, & à tuer les autres.

Gorgias qui commandoit pour le Roi de Syrie dans la Judée, ayant ramassé quelques troupes étrangeres, attaquoit souvent les Juifs, & les harceloit continuellement. D'un autre côté les Iduméens, qui étoient maîtres des forts du pays, & des lieux d'une situation avantageuse, donnoient retraite aux renégats que Judas chassoit de Jerusalem, & s'efforçoient de tirer la guerre en longueur, & de lasser les Juifs. Mais Judas & les siens ayant imploré le secours du Tout-

(*a*) *Joan.* x. 22.
(*b*) 1. *Maccab.* IV. 60. 61.
(*c*) 1. *Maccab.* V. 1. 2. 3. & 2. *Maccab* X. 14.

puissant, marcherent contre les Iduméens, & les attaquerent dans l'Acrabaténe, où ils s'étoient retirés dans des lieux forts; ils les y forcerent, & en tuerent environ vingt mille. Les enfans de Béan (*a*), qui tendoient continuellement des piéges aux Israëlites, s'étant retirés dans deux tours extrémement fortes, où ils avoient tout ce qui étoit nécessaire pour se bien défendre, Maccabée laissa pour les forcer Simon, Joseph & Zachée avec des troupes assez nombreuses; & pour lui, il marcha avec ses gens pour une expédition plus pressante. Mais les gens de Simon poussés d'un mouvement d'avarice, ayant reçu de quelques-uns de ceux qui étoient dans ces tours, soixante & dix mille dragmes, les laisserent sortir. Ce qui ayant été rapporté à Maccabée, il assembla les premiers du peuple, & accusa ces gens-là d'avoir vendu leurs freres pour de l'argent, & d'avoir laissé échapper leurs ennemis; les traîtres furent condamnés & mis à mort, il força les deux tours, & y tua plus de vingt mille hommes; il brûla ensuite les deux tours, & devoüa tout le pays des fils de Béan à l'anathéme, c'est à-dire, à une perte entiere. Il passa ensuite au-delà du Jourdain, il attaqua les Ammonites, qu'il trouva bien armés & en grand nombre, ayant à leur tête un nommé Timothée; il leur livra divers combats, les defit & les tailla en piéces. Il prit sur eux la ville de Jazer, avec ses dépendances; après quoi il revint en-deçà du Jourdain.

An du M. 3842. Avant J. C. 160.

CHAPITRE XXVI. Mauvais succès du voyage d'Antiochus au-delà de l'Euphrate; sa mort malheureuse.

Pendant que tout cela se passoit en Judée, Antiochus Epiphanes, qui, comme nous l'avons vû, avoit passé l'Euphrate, se jetta d'abord dans

(*a*) 1. *Maccab.* x. 18. *&c.* & 1. *Maccab.* v. 4. 5.

An du M. 3840. Avant J. C. 160.

l'Arménie, dont il battit le Roi nommé Artaxias, le prit vivant & lui défit une partie de son armée. (a) De-là ayant appris que dans la Perse il y avoit un Temple fameux, consacré à Vénus Elyméenne, dans la ville d'Elymaïs, & que dans ce Temple on conservoit des richesses immenses, entre autres des armes, des carquois, des boucliers d'or massif, il résolut d'aller enlever toutes ces richesses. Ceux d'Elymaïs ayant été informés de sa résolution, prirent les armes, & le contraignirent de se sauver. De-là il se retira vers Ecbaranes : mais il reçut des nouvelles de ce qui s'étoit passé à son désavantage en Judée; il y apprit la défaite de Nicanor & de Timothée: & comme il s'avançoit vers Babylone, on lui dit que Lysias lui-même avoit été défait par Judas Maccabée, & obligé de se retirer à Antioche; qu'ensuite les Juifs avoient repris & purifié leur Temple, renversé l'idole de Jupiter Olympien, rétabli les sacrifices, fortifié Sion & Bethsure. Antiochus outré de dépit, résolut de s'en retourner promptement en Syrie, & menaça de faire de Jerusalem un cimetiere des Juifs. Il ordonna à son cocher de presser ses chevaux, & de marcher sans relâche.

En meme-tems il sentit la main de Dieu sur lui; il fut frappé d'une douleur d'entrailles que rien ne fut capable d'appaiser: & comme il faisoit une diligence extraordinaire, & que son cocher pressoit extraordinairement ses chevaux, Antiochus fut renversé de son chariot, & tout froissé de sa chûte. On le mit dans une litiere, pour le porter dans la ville la plus prochaine, qui étoit Tabes, dans les montagnes de Perse.

(a) *Appian. Syriac. p. 117. 131. Porphyr. apud Hieronym. in Dan. XI.*

Mais bien-tôt la corruption s'étant mise dans son corps, il s'y forma une infinité de vers, qui le rongeoient tout vivant. La puanteur qui en sortoit, étoit telle, que personne ne la pouvoit supporter, que toute l'armée en étoit infectée, & qu'il étoit insupportable à lui-même. Accablé de tant de maux, il reconnut enfin le bras puissant de celui qui le frappoit. Il fit venir tous ses amis, & leur témoigna qu'il voyoit bien que tout ce qu'il souffroit, étoit la peine des maux qu'il avoit faits aux Juifs. Il fit vœu à Dieu, s'il revenoit de cette maladie, de laisser aux Juifs de Jerusalem, & à tous les autres, la liberté entiere de vivre selon leurs loix, de combler de riches présens le Temple du Seigneur, de lui restituer tous les vases qu'il en avoit enlevés, & d'y en ajoûter encore d'autres plus précieux, de fournir de son épargne les frais pour les sacrifices; enfin d'embrasser même la religion des Juifs, & de publier par toute la terre la souveraine puissance de leur Dieu.

AN DU M. 3840. Avant J. C. 160.

Mais Dieu n'écouta point ces prieres interessées, & produites par l'amour propre; il n'eut point d'égard à cette pénitence peu sincere. Antiochus sentant ses forces diminuer, & se voyant près de sa fin, appella Philippe, le plus intime de ses amis, lui remit son diadême, son anneau & son manteau royal, & lui donna le Gouvernement ou la Régence de tous ses états, pendant la minorité de son fils Eupator, qui n'avoit encore que neuf ans. Ainsi mourut Antiochus Epiphanes dans une terre étrangere, dans la ville de Tabes, frontiere de la Babylonie.

Un peu avant sa mort, il avoit écrit aux Juifs une lettre fort soumise, en ces termes (*a*) : » Le

(*b*) 2. *Machab.* IX. 19. 27.

An du M. 3840.
Avant J. C. 160.

» Roi Antiochus, aux Juifs, ses bons citoyens: » Salut, santé & prosperité. Si vous êtes en santé, vous & vos enfans, & si tout vous réüssit » comme vous le souhaitez, nous en rendons » graces à Dieu. Pour moi, étant dans la langueur, à cause de cette grande maladie dont » j'ai été surpris en venant de Perse, mais étant » rempli de bonté pour vous, j'ai crû nécessaire » de prendre le soin convenable des interêts » communs de mes états. Ce n'est pas que je » désespere de ma santé; j'ai au contraire une » grande confiance que je reviendrai de ma maladie. Ayant donc consideré que mon pere, » lorsqu'il étoit avec son armée dans les provinces de de-là l'Euphrate, avoit désigné celui » qui devoit regner après lui, afin que s'il arrivoit quelque malheur, ou que l'on vint publier quelque fâcheuse nouvelle, nul n'en pût » être troublé dans le Royaume, sçachant qui » étoit celui qu'il avoit laissé héritier de sa couronne; informé d'ailleurs que les Princes mes » voisins observent les tems, qui sont favorables » à leurs desseins, & se préparent à profiter des » conjonctures qui leur sont propres, j'ai désigné mon fils Antiochus pour regner après » moi. Je l'ai déja recommandé avant mon départ à plusieurs d'entre vous, & je lui ai encore écrit la lettre ci-jointe en votre faveur. » (Cette lettre est perduë.) Je vous prie donc, » & vous conjure qu'en reconnoissance des » graces que vous avez reçûës de moi en public » & en particulier, vous gardiez la fidelité que » vous devez à moi & à mon fils; car j'espere » qu'en suivant mes intentions, il se conduira » avec tant de douceur & de moderation, que » vous serez satisfaits des marques de sa bonté. » Telle fut la lettre qu'Antiochus écrivit aux Juifs.

Philippe que ce Prince avoit établi Gouverneur de Syrie, & de toutes les provinces qui lui étoient soumises, au lieu d'aller à Antioche prendre possession de son Gouvernement, fut obligé de se retirer en Egypte auprès de Ptolemée Philometor, parce que Lysias qui avoit été laissé Gouverneur du jeune Prince Antiochus Eupator, l'avoit fait reconnoître pour Roi, & s'étoit fait donner la Régence & le Gouvernement du Royaume, à l'exclusion de Philippe, & au préjudice des dernieres volontés d'Antiochus Epiphanes. Philippe donc s'en alla en Egypte avec le corps d'Antiochus Epiphanes, dans le dessein de demander du secours à Ptolemée Philometor, pour faire valoir son droit sur la Syrie, & pour obliger Lysias à quitter le Gouvernement : mais il ne put rien obtenir alors auprès du Roi d'Egypte. Nous verrons sur la fin de l'an du monde 3841. ce que fit Philippe pour se faire reconnoître dans la Syrie.

An du M. 3840. Avant J.C. 160.

Lysias outre la Régence génerale des états d'Eupator, reçut en particulier le Gouvernement de la Célé Syrie & de la Phénicie, qui comprenoit aussi celui de la Judée & de la Samarie; parce que Ptolemée fils de Dorymênes, qui avoit eu ce Gouvernement sous Antiochus Epiphanes, & qui avoit toûjours été du sentiment, qu'il falloit faire justice aux Juifs, & les laisser en liberté, étant devenu suspect, & voyant qu'on ne lui donnoit pas un emploi proportionné à ses services, s'étoit fait mourir, en prenant du poison. (*a*)

Timothée, qui avoit été battu par Judas (*b*)

(*a*) 2. *Machab.* x. 12. 12. 13.

(*b*) 2. *Machab.* VIII, 30.

An du M 3840 Avant J. C. 160.

Chap. treize XXVII.

Victoire de Judas contre Timothée, l'an du monde 3840. avant J. C. 160.

peu de tems après la victoire remportée sur Nicanor, ayant levé une nouvelle armée de troupes étrangeres, & assemblé de la cavalerie d'Asie, vint en Judée, s'imaginant pouvoir s'en rendre maître par les armes. (a) Mais Maccabée & les siens monterent au Temple, se prosternerent au pied de l'Autel, implorerent le secours de Dieu, & ayant pris les armes, sortirent de Jerusalem, & marcherent contre l'ennemi. Le soleil commençoit à se lever, lorsque les deux armées se trouverent en présence. Les uns avoient pour eux la protection du Tout-puissant, garant de leur victoire & du succès de leurs armes : les autres n'avoient que leur courage & leur grand nombre. Lorsqu'on en fut venu aux mains, les ennemis virent paroître dans le ciel cinq hommes sur des chevaux ornés de freins d'or, & servans de guide aux Juifs. Deux d'entre eux marchant aux deux côtés de Judas, le couvroient de leurs armes, & le défendoient des traits des ennemis. Les autres lançoient des traits & des foudres contre ceux qui lui disputoient la victoire, frappoient d'aveuglement les ennemis, les mettoient en désordre, & les renversoient devant lui. Il y eut vingt-cinq mille cinq cens hommes & six cens chevaux de tués. Timothée prit la fuite, & gagna Gazera, forteresse fameuse dans le pays des Philistins, où commandoit Chéreas. Maccabée l'y assiegea pendant quatre jours. Ceux qui étoient dans la place, l'outrageoient par leurs insultes, & proféroient des paroles abominables. Mais dès le matin du cinquiéme jour, vingt jeunes hommes de l'armée des Juifs, irrités par ces blasphêmes, s'ap-

(a) 2. Maccab. X. 24.

procherent de la muraille, & y monterent avec un eintrépidité incroyable. D'autres y étant montés ensuite, commencerent à mettre le feu aux tours & aux portes, & brûlerent tout vifs ces blasphémateurs. Ils pillerent la place pendant deux jours; & ayant trouvé Timothée dans une citerne, où il s'étoit caché, ils le tuerent avec son frere Chéreas & Apollophanés. Après cela ils revinrent à Jerusalem, rendant graces à Dieu de cette heureuse victoire.

AN DU M. 3841. Avant J. C. 159.

Les nations qui étoient dans le pays de Galaad, c'est-à-dire, les Arabes, les Ammonites & les Moabites, (*a*) s'assemblerent pour exterminer les Juifs de leur pays; car depuis l'édit qu'Antiochus avoit publié contre eux, on se croyoit tout permis à leur égard. Mais les Juifs informés de leur résolution, se retirerent à Datheman, qui étoit apparemment quelque forteresse du pays; en même-tems ils envoyerent des lettres à Judas Maccabée, & à ses freres, pour leur dire de venir promptement à leur secours; que les ennemis s'étoient assemblés en grand nombre, ayant à leur tête le Capitaine Timothée; qu'ils avoient déja tué plusieurs de leurs freres; qu'ils avoient taillé en pieces tous les Juifs qui étoient dans le canton de Tob, ou Tubin, au nombre de près de mille hommes; qu'ils avoient emmené captifs leurs femmes & leurs enfans, & avoient pillé leurs biens.

Conspiration des peuples de Galilée, & de de-là le Jourdain, contre les Juifs, l'an du monde 3841. avant J. C. 159. avant l'Ere vulg. 163.

On lisoit encore ces lettres, lorsqu'il vint des envoyés de la part des Juifs de Galilée; ils avoient leurs habits déchirés, & apportoient des nouvelles toutes semblables aux premieres; di-

(*b*) 1. *Maccab.* v. 9. 10. &c.

AN DU M. 3841. Avant J. C. 159.

ſant que ceux de Ptolemaïde, de Tyr & de Sidon, s'étoient aſſemblés pour les faire périr, & que toute la Galilée étoit pleine d'étrangers, qui avoient conſpiré leur perte. Judas & tout le peuple ayant reçu ces nouvelles, tinrent une grande aſſemblée pour déliberer ſur ce qu'il y avoit à faire dans ces conjonctures. Il fut réſolu que Judas & Jonathas ſon frere iroient au-delà du Jourdain, pour ſecourir ceux qui étoient dans le pays de Galaad, & que Simon ſon autre frere, iroit dans la Galilée pour délivrer leurs freres, qui étoient menacés d'une perte entiere. Ils laiſſerent dans la Judée pour la garde du pays, Joſeph & Azarias, avec défenſe de combattre juſqu'à leur retour. Simon prit trois mille hommes pour aller en Galilée, & Judas en prit huit mille pour aller au pays de Galaad.

Simon étant arrivé dans la Galilée, livra pluſieurs petits combats aux nations ennemies; il les battit & les pourſuivit juſqu'aux portes de Ptolemaïde, leur tua environ trois mille hommes, & remporta de riches dépoüilles. Il prit tous les Juifs qui étoient dans la Galilée, tant au-deça, qu'au-delà du Jourdain, & les emmena en Judée, avec leurs femmes & leurs enfans. Judas Maccabée de ſon côté, & Jonathas ſon frere ayant paſſé le Jourdain, apparemment à Bethſan, marcherent trois jours dans les déſerts; & les Nabathéens, peuples Arabes, qui n'étoient point entrés dans le complot de ceux qui vouloient faire main-baſſe ſur les Juifs, étant venus au-devant d'eux, & les ayant reçûs dans un eſprit de paix, leur raconterent ce qui étoit arrivé à leurs freres de Galaad, & leur dirent que pluſieurs s'étoient enfermés dans Baraſa, dans Boſor, Alimas,

Casphor (*a*), Mageth, Carnaim, qui étoient toutes de grandes & fortes villes; que les ennemis les tenoient encore assiegés dans les autres villes de Galaad, qu'ils étoient résolus de marcher dès le lendemain contre ces villes, de les forcer, & de faire périr en un jour tous les Juifs qui s'y trouveroient.

AN DU M. 3841. Avant J. C. 159.

Judas ayant reçu cet avis, marcha aussi-tôt avec son armée contre Bosor, surprit la ville, la brûla, fit passer au fil de l'épée tous les mâles qu'il y trouva, & enleva tout le butin. Delà il partit pendant la nuit pour se rendre à la forteresse de Datheman, où plusieurs Juifs s'étoient réfugiés. Et au point du jour on apperçut une infinité de gens qui portoient des échelles, & des machines pour se saisir de la forteresse, & pour prendre ceux qui étoient dedans. Les ennemis monterent à l'assaut, & l'attaque commença avec de grands cris de part & d'autre.

Alors Judas partagea son armée en trois corps, s'avança contre les ennemis en ordre de bataille, & lorsqu'il fut à portée, ses troupes firent retentir leurs trompettes, & pousserent des cris vers Dieu, en invoquant son secours. Les gens de Timothée, qui attaquoient la forteresse, comprirent aussi-tôt que c'étoit Maccabée. Ils quitterent l'attaque, & prirent la fuite. Judas les poursuivit, en fit un fort grand carnage, & il en demeura ce jour-là sur la place près de huit mille. Ayant ainsi délivré ses freres, il marcha contre Maspha. Il la força, y tua tous les mâles, en remporta les dépouilles, & brûla la ville. Il se rendit maître ensuite de

(*a*) Apparemment la même que Chasbon ou Hésébon, dont il est parlé un peu après.

AN DU M 384. Avant J. C. 159.

Casbon, de Mageth, de Bosor & des autres villes de Galaad.

Pendant que Judas faisoit ces exploits dans le pays de Galaad, & que Simon son frere délivroit les Juifs de la Galilée, Joseph & Azarias, qui avoient été laissés à la garde de la Judée, ayant appris les heureux succès des autres, voulurent aussi se distinguer, & rendre leur nom célebre par quelque victoire importante contre les nations voisines & ennemies des Juifs. Ils donnerent donc leurs ordres à leur armée, & ils s'avancerent vers Jamnia, dans le pays des Philistins. Gorgias sortit de la ville avec son armée, les attaqua, les mit en fuite, & en tua environ deux mille. Voilà ce que coûta la temerité de ces deux généraux.

CHAPITRE XXVIII. Expédition de Lysias contre la Judée.

Judas revint de son expedition de-delà le Jourdain chargé de gloire, & enrichi des dépouilles de ses ennemis. Sa réputation voloit par tout, & tout Israël vint au devant de lui avec de grandes acclamations. (*a*) Cependant Lysias (*b*) Gouverneur & régent du Royaume de Syrie, sous la minorité du jeune Eupator, sensiblement touché de l'affront qu'il avoit reçu dans sa premiere expédition contre la Judée, assembla quatre-vingt mille hommes de pied, avec toute la cavalerie & les éléphans, & marcha contre les Juifs, se flattant de les chasser de Jerusalem, de donner la ville à habiter aux nations, de piller le Temple, & de vendre la grande Sacrificature. Rempli de ces grandes esperances, il vint par la partie méridionale de Juda, l'autre route n'étant pas aisée pour la ca-

(*a*) 1. *Maccab.* v. 62. 63.

(*b*) 2. *Maccab.* XI. 1.... 12.

valerie & pour les éléphans, à cause des défilés & des montagnes. Etant arrivé à Bethsure, à six lieuës de Jerusalem, vers le midi, il en fit le siege. Judas & tout le peuple s'adresserent à Dieu par la priere, & lui demanderent avec larmes d'envoyer son bon Ange pour le salut d'Israël. Après quoi Maccabée exhorta ses gens à le suivre, & à exposer leur vie pour le salut de leurs freres.

An du M. 3741. Avant J. C. 159.

Comme ils marchoient avec un courage assûré, il parut au sortir de Jerusalem un homme à cheval, qui étoit à leur tête, qui étoit vêtu de blanc, avec des armes d'or, ayant une lance à la main, dont il sembloit menacer les ennemis. Alors les Juifs s'animerent d'une nouvelle ardeur, & rendirent graces au Tout-puissant de ce secours qu'il leur envoyoit. Ils allerent droit aux ennemis, se jetterent sur eux avec une impetuosité pareille à celle des lions qui fondent sur leur proie, taillerent en pieces onze mille hommes de leur infanterie, & seize cens chevaux. Le reste fut mis en déroute. Plusieurs furent blessés, & abandonnerent leurs armes, pour se sauver avec plus de facilité.

Lysias n'esperant plus de réduire les Juifs par la force, leur fit parler, & leur promit de consentir à toutes les justes conditions de paix qu'on lui proposeroit, & qu'il persuaderoit au Roi de faire alliance & amitié avec eux. Maccabée écouta les propositions de Lysias. On écrivit au Roi, & on lui envoya les demandes des Juifs. Il accorda tout ce qu'on lui avoit demandé, & il écrivit à Lisias en ces termes : « Le Roi Antiochus, à Lysias son » frere : Salut. Le Roi notre pere ayant été » transferé entre les Dieux, notre intention est » que ceux qui demeurent dans notre Royau-

AN DU M. 3841. AVANT J. C. 159.

» me, vivent en paix, & s'appliquent tranquil- » lement à leurs affaires: & comme nous avons » appris, que les Juifs n'ont pû consentir au dé- » sir qu'avoit mon pere de les faire passer aux » céremonies des Grecs, mais qu'ils veulent » conserver leurs anciennes coûtumes; & qu'ils » nous demandent qu'il leur soit permis de vi- » vre selon leurs loix: C'est pourquoi désirant » que ce peuple vive en paix comme les autres » de notre obéissance, nous avons ordonné que » leur Temple leur sera rendu, afin qu'ils vivent » selon les coûtumes de leurs ancêtres. Vous » ferez donc bien d'envoyer vers eux, afin » que connoissant notre bonne volonté, ils re- » prennent courage, & qu'ils s'appliquent à ce » qui regarde leur interêt particulier. « Voilà quelle fut la lettre du Roi à Lysias.

Il écrivit aux Juifs en cette maniere: « Le » Roi Antiochus, au Sénat & au peuple Juif: » Salut. Si vous vous portez bien, nous nous » en réjoüissons; nous nous portons bien aussi. » Ménelaüs s'est adressé à nous, & nous a dit » que vous seriez bien-aises de venir trouver » vos gens, qui sont auprès de nous. Nous » avons donc accordé un passeport à ceux qui » voudront venir ici, depuis ce jour, jusqu'au » 30. du mois Xantique. (a) Et nous permet- » tons aux Juifs d'user de leurs viandes; & de » vivre selon leurs Loix comme auparavant, » sans qu'on puisse leur faire la moindre peine » pour le passé. Nous avons aussi envoyé Méne- » laüs, afin qu'il en confere avec eux. Adieu. » L'an 148. (b) le 15. du mois Xantique. »

(a) Ce mois Xantique répond à Avril & May.

(b) L'an 148. de l'Ere des Séleucides, revient à l'an du monde 3841. Voyez le commentaire sur I. *Maccab.* VI. 20. p. 89. 90.

Cette lettre contient une amnistie génerale de tout le passé, & un sauf-conduit ou passeport pour les Juifs, qui auroient besoin d'aller au camp de Lysias, ou même à la Cour du Roi, quoique le terme depuis le 15. du mois Xantique, jusqu'au 30. du même mois, ne soit pas suffisant pour aller jusqu'à Antioche, & pour y négocier (*a*). Mais le Roi pouvoit être dans la Phénicie. L'on voit que Ménelaüs vouloit être compris dans cette paix, comme Grand-Prêtre des Juifs. Il étoit alors auprès du Roi.

An du M. 3841. Avant J.C. 159.

Enfin Lysias ayant reçu les lettres du Roi, écrivit aux Juifs que le Roi leur accordoit ce qu'ils demandoient, leur promit ses bons services, s'ils demeuroient fidéles au Roi, & leur envoya des députés pour conferer avec eux sur les autres choses qui pouvoient encore faire quelques difficultés. Dans ce même tems les Légats Romains, qui étoient envoyés par le Sénat vers Eupator à Antioche, firent dire aux Juifs qu'ils envoyassent leurs députés auprès de ce Prince, & qu'ils leur écrivissent leurs prétentions, afin qu'ils en conferassent, & qu'ils les appuyassent auprès d'Eupator. Voici la copie de leur lettre aux Juifs : « Quintus Memmius & » Titus Manilius, Légats des Romains, au peu- » ple des Juifs : Salut. Nous vous accordons les » mêmes choses que Lysias parent du Roi vous » a accordées, & nous ratifions tout ce qu'il » a fait avec vous. Et à l'égard des articles qu'il » a crû devoir être rapportés au Roi, envoyez » au plûtôt quelqu'un des vôtres, après en avoir » bien déliberé entre vous, afin que nous re- » présentions vos interêts selon ce qui vous sera

(*a*) D'Antioche à Je[illegible] 140. ou 150. lieues. [illegible]rusalem il y a près de

An du M. 3841.
Avant J.C. 157.

» plus avantageux ; car nous devons incessamment nous rendre à Antioche. C'est pourquoi » hâtez-vous de nous récrire, afin que nous » soyons informés de vos prétentions. Portez-» vous bien. L'an 148. le 15. du mois Xanti-» que. » Lysias s'en retourna aussi alors à Antioche, afin de s'y trouver lorsque les Légats Romains y seroient arrivés. (a) On ne sçait pas la suite de cette négociation.

Mais on sçait que la paix qui avoit été faite par l'entremise de Lysias entre les Juifs & le Roi Antiochus Eupator, ne fut pas de longue durée. Les Généraux des troupes Syriennes, & les Gouverneurs des provinces voisines des Juifs ne cessoient de les inquieter. Timothée, Apollonius fils de Gennée, différent d'un autre Apollonius fils de Tharsée, & de plus Jerôme, Démophon & Nicanor Gouverneur de Cypre, les harceloient continuellement. Il arriva encore une autre chose qui troubla leur paix. Ceux de Joppé inviterent les Juifs qui demeuroient dans leur ville, de monter avec leurs femmes & leurs enfans sur des barques qu'ils leur avoient préparées. Les Juifs qui vivoient dans une entiere assûrance, n'ayant aucun démêlé avec ceux de la ville, entrerent dans ces barques, sans se défier de rien : mais lorsqu'ils furent avancés en pleine mer, ceux de Joppé en noyerent environ deux cens. Judas ayant appris cette cruauté & cette perfidie, marcha contre ces meurtriers, & brûla leur port pendant la nuit, mit le feu à leurs barques, & fit passer au fil de l'épée ceux qui s'étoient échappés des flammes. Après cela il se retira, résolu de revenir une autre fois pour exterminer tous ceux qui étoient dans la ville.

Cruauté de ceux de Joppé contre les Juifs, qui demeuroient dans leur ville.

(a) 2. Maccab. XII. 1.

Mais

Mais ayant appris que les habitans de Jamnia vouloient user d'une semblable perfidie envers les Juifs qui demeuroient dans leur ville, il les prévint, les surprit pendant la nuit, & brûla leur port avec leurs vaisseaux ; de sorte que la lumiere du feu fut vûë jusqu'à Jerusalem, quoique éloignée de deux cens quarante stades, c'est-à-dire, de dix lieuës. Etant parti de Jamnia, il marcha contre Timothée : mais à peine eut-il fait neuf stades, c'est-à-dire, onze cens cinquante pas, qu'il fut attaqué par une troupe d'Arabes de cinq mille hommes de pied, & de cinq cens chevaux. Après un rude combat, les Arabes voyant qu'ils ne pouvoient lui résister, lui demanderent composition, & lui promirent de lui donner des pâturages, & de l'aider en toutes choses. Judas leur donna les mains, & ils se retirerent. De-là il passa le Jourdain, & attaqua la ville de Chasbin ou Esebon, forte par ses ponts & par ses hautes murailles, & habitée par des peuples ramassés. Elle étoit bien munie d'armes & de provisions, & ceux de dedans se fiant trop dans la bonté de leurs murailles, & dans l'abondance de leurs vivres, se défendoient négligemment, & disoient à Judas des injures mêlées de blasphêmes & de paroles détestables. Mais Judas ayant invoqué le nom du Tout-puissant, prit la ville, & y fit un carnage effroyable ; de sorte que l'étang d'auprès, qui avoit deux cens cinquante pas de large, étoit tout rouge du sang des morts.

An du M. 3841. Avant J.C. 159.

CHAPITRE XXIX.

Victoire de Judas contre Timothée, l'an du monde, 3841. avant J.C. 159.

Etant parti de-là, il alla à Characa, apparemment Charac-Moab, connuë dans les Geographes, au secours des Juifs qui étoient appellés Tubieniens, ou habitans de pays de Tob. Ils s'étoient renfermés dans la forteresse de Characa, & Timothée Géneral des ennemis, n'a-

An du M. 3841.
Avant J. C. 159.

voit pû les y forcer. Il fut donc obligé de se retirer, après avoir laissé garnison dans un lieu fort d'assiete, situé dans le même canton. Mais Dosithée & Sosipatre, deux capitaines de l'armée de Judas, ayant été détachés pour attaquer cette garnison, prirent leur fort, & y tuerent dix mille hommes. Cependant Judas ayant pris six mille hommes, & les ayant partagés sous différens chefs, marcha contre Timothée. Celui-ci après sa défaite, dont on a parlé plus haut (a), avoit assemblé une nouvelle armée d'Arabes & d'autres peuples ramassés, composée de six-vingt mille hommes de pied, & de deux mille cinq cens chevaux; (b) & ayant mis les femmes, les enfans & tout le bagage dans la ville de Carnaïm, ou Astaroth Carnaïm, qui étoit une place au-delà du Jourdain de très-difficile accès, il se campa à Raphon, ou peut-être Saphon, au-delà, & au nord du torrent de Jaboc. Judas envoya pour les reconnoître, & on lui raporta que l'armée de Timothée étoit très nombreuse, & composée de toutes les nations qui étoient dans les pays circonvoisins; & que Timothée étoit disposé à passer le torrent, & à le venir attaquer.

Aussi-tôt Judas commanda à ses troupes de marcher contre eux. Or Timothée avoit dit à ses gens: Si Maccabée passe le torrent, & nous attaque le premier, il aura l'avantage: mais s'il nous laisse passer le torrent, & qu'il attende que nous l'attaquions, il sera battu. Lorsque Judas fut arrivé au bord du torrent, il ordonna aux Scribes, qui faisoient à peu près la fonction de Maréchaux de Camp, de faire passer

(a) Voyez 1. *Maccab.* v. 34. 35.

(b) 1. *Maccab.* v. 37. & *seq.*

tout le monde, & de ne laisser personne au-delà du torrent. En même-tems il passa lui-même, & fut suivi de toute son armée. Les ennemis ne pûrent soûtenir le choc, ils prirent tous la fuite, jetterent leurs armes, & se sauverent dans le Temple de Carnaïm. Judas les poursuivit, prit la ville de Carnaïm, brûla le Temple d'Atergata ou de la Lune, & tous ceux qui s'y étoient retirés, ruina la ville, & y tua vingt-cinq mille hommes, sans compter trente mille soldats, qui avoient été tués dans le combat, tant par l'épée des Juifs, que parce qu'ils se perçoient l'un l'autre, dans le trouble dont ils étoient saisis. (a)

AN DU M. 3841. Avant J. C. 159.

Timothée s'étant sauvé de la bataille, tomba entre les mains de Dosithée & de Sosipatre, (b) Capitaines de l'armée de Judas. Timothée les conjura avec de grandes instances de lui sauver la vie, disant qu'il avoit fait prisonniers plusieurs Juifs, qui perdroient par sa mort l'esperance de recouvrer la liberté; & leur ayant promis avec serment de leur rendre ces prisonniers, ils le laisserent aller, sans lui faire aucun mal, dans la vuë de garantir leurs freres.

Alors Judas ayant rassemblé tout ce qu'il y avoit de Juifs dans le pays de Galaad, avec leurs femmes & leurs enfans, & tous leurs effets, il les amena en Judée. Et étant arrivés à Ephron, qui est au-delà du Jourdain, vis-à-vis Bethsan, & tellement situé, qu'on ne peut se détourner ni à droite, ni à gauche, mais qu'il faut nécessairement passer par le milieu; ils trouverent que ceux de la ville en avoient fermé

(a) 2. Maccab. XII. 22. 23. 24. &c.

(b) 2. Maccab. XII. 24.

An du M. 3841. avant J. C. 155.

les portes, & les avoient même murées, pour les empêcher de passer. Judas envoya d'abord leur demander passage dans des termes soûmis & pacifiques, & leur promit qu'on ne leur feroit aucun tort : mais ces gens ne voulurent point lui ouvrir.

Alors Judas fit publier dans le camp que chacun eût à attaquer la ville par l'endroit où il étoit. On s'attacha donc aux murailles, & après un assaut opiniâtré, qui dura tout le jour & toute la nuit, la ville fut prise & saccagée. Judas fit passer tous les mâles au fil de l'épée, détruisit la ville jusqu'aux fondemens, & emporta tout le butin qui s'y trouva. Ils passerent ensuite le Jourdain dans la grande plaine qui est vis-à-vis Bethsan; c'est-à-dire au gué qui est au-dessous de Bethsan, & entrerent dans la grande plaine, qui s'étend le long du Jourdain. Etant à Bethsan, les Juifs qui y demeuroient, témoignerent à Judas la maniere pleine de bonté avec laquelle les Gentils qui en étoient les maîtres, les avoient toûjours traités même dans leurs disgraces. Judas en rendit graces à ceux de Scythopolis, & les exhorta à continuer de bien vivre avec ses freres.

Or dans toute la marche, Judas étoit à l'arriere-garde de son armée, ralliant les derniers, & encourageant le peuple dans le chemin, jusqu'à ce qu'ils fussent dans les terres de Juda. Ils arriverent à Jerusalem environ la Pentecôte, ils monterent au Temple du Seigneur, y offrirent des holocaustes en actions de graces de ce qu'ils étoient tous revenus, sans qu'un seul eût été tué.

Après la fête de la Pentecôte, Judas & ses freres marcherent contre Gorgias, qui étoit Gouverneur de l'Idumée. Leur armée n'étoit que de trois mille hommes de pied, & de qua-

tre cens chevaux. Les deux armées étant venuës aux mains, quelque peu de Juifs demeurerent sur la place. Un certain cavalier de l'armée de Judas, nommé Dosithée, fort vaillant homme, se saisit de Gorgias; & comme il le vouloit prendre vif, un autre cavalier ennemi se jetta sur lui, lui coupa l'épaule, & donna lieu à Gorgias de se sauver à Maresa, près d'Eleutheropolis. La troupe des Juifs qui étoit commandée par Esdrin, ou Esdras, se trouvant extrêmement fatiguée & épuisée, Judas s'adressa au Seigneur, afin qu'il lui plût leur envoyer son secours; en même-tems élevant sa voix, & chantant des hymnes & des cantiques en Hébreu, le Seigneur lui accorda la victoire, & les soldats de Gorgias prirent la fuite. Judas ayant ensuite rassemblé ses gens, les ramena à Odollam, qui n'étoit pas loin du lieu du combat; ils s'y purifierent, & y célebrerent le Sabbat, qui étoit le jour suivant.

An du M. 3841. Avant J.C. 159.

Chapitre XXX. Judas fait prier pour ceux qui étoient morts dans le combat.

Le premier jour de la semaine qui suivit le repos du Sabbat, Judas vint avec les siens pour emporter les corps de ceux qui avoient été tués dans la bataille, & pour leur rendre les devoirs de la sepulture. Or ils trouverent sous les habits de ceux qui avoient été tués dans le combat, des choses qui avoient été consacrées aux idoles qui étoient dans Jamnia; (a) soit qu'auparavant, dans quelqu'autres rencontres, ces soldats eussent pillé quelques Temples de Jamnia, ou qu'ils eussent trouvé ces choses dans le camp, & parmi les dépoüilles des ennemis; toûjours ils devoient sçavoir, que la Loi défend de prendre aucune chose consacrée aux idoles (b).

(a) 2. *Maccab.* XII. 40. *& seq.*

(b) *Deut.* VII 25. 25.

An du M. 3841. Avant J. C. 159.

Tout le monde reconnut donc alors clairement que ç'avoit été là la cause de leurs mort. C'est pourquoi tous benirent le juste jugement de Dieu, qui avoit découvert ce qu'on avoit voulu cacher; & se mettant en prieres, ils conjurerent le Seigneur d'oublier le péché qui avoit été commis.

Mais Judas profita de cette occasion pour exhorter le peuple à se conserver sans peché, (a) puisqu'ils voyoient devant leurs yeux ce qui étoit arrivé à leurs freres; & ayant fait faire une quête pour ces personnes qui étoient mortes, il en recueillit douze mille dragmes d'argent, (b) qu'il envoya à Jerusalem, afin qu'on y offrît un sacrifice pour les péchés de ces personnes qui étoient mortes, montrant assez par là qu'il avoit de bons & religieux sentimens touchant la résurrection des morts. Car s'il n'avoit pas esperé que ceux qui étoient morts, ressusciteroient un jour, il n'auroit eu garde d'en user ainsi, & il auroit regardé comme une chose vaine & superflue de prier pour eux. Ainsi il consideroit qu'une grande recompense étoit réservée à ceux qui étoient morts dans la pieté, & que c'est une sainte & salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs pechés.

Judas marcha ensuite (c) avec ses freres contre les enfans d'Esaü, qui s'étoient rendus maîtres de la partie meridionale de la Judée, pendant que les Juifs avoient été dans la captivité de Babylone. Il força la ville d'Hebron, dont

(a) 2. *Maccab.* XII. 3. & 44.

(b) Les douze mille dragmes à huit sols un denier l'une, font 4825. liv.

(c) 2 *Maccab.* V. 65... 68.

les Iduméens s'étoient saisis, brûla les murs & les tours qui la défendoient, & réduisit sous son obéissance toutes les villes & bourgades qui dépendoient d'Hebron. Après cela il vint dans le pays des Philistins, & de-là dans la Samarie. Dans ces expéditions, il y eut quelques Prêtres de tués, parce qu'ils s'engagerent témerairement & sans ordre dans le péril. Judas s'en revint ensuite vers Azot, dans le pays des Philistins, il prit quelques-unes de leurs villes, renversa leurs autels, brûla leurs idoles, & retourna chargé de dépoüilles dans le pays de Juda & à Jerusalem.

An du M. 3841. Avant J. C. 159.

Cependant la citadelle de Sion étoit toûjours occupée par les troupes Syriennes du Roi Antiochus Eupator; (*a*) elles tenoient le Temple comme investi, & ne cherchoient qu'à faire de la peine aux Juifs, & à les troubler dans l'exercice de leur religion. Judas résolut donc de prendre la forteresse, & de chasser les troupes étrangeres qui y étoient. Ainsi il assembla toute son armée, & en forma le siege. Ils employerent pour la battre, des instrumens propres à jetter des pierres, & d'autres machines de guerre (*b*). Mais comme le siege tira en longueur, quelques-uns des assiegés sortirent, & quelques-uns des renégats d'Israël s'étant joints à eux, ils allerent trouver le Roi Eupator à Antioche, & lui firent de grandes plaintes contre Judas, disant qu'il poursuivoit sans misericorde ceux qui étoient attachés au service du Roi, au préjudice de leur religion, & de leur patrie & qu'il les mettoit à mort, & pilloit leurs biens partout où il les trouvoit. Ils ajoûterent qu'il avoit formé

Judas assiege la citadelle de Sion, l'an du M 3841 avant J. C. 159.

(*a*) 1. *Machab.* VI. 18 & *seq.*

(*b*) *Id. ibid.*

An du M. 3841
Avant J. C. 159.

le siege de la forteresse de Sion, & qu'il avoit fortifié Bethsure; de sorte que si le Roi n'y envoyoit un promt secours, les Maccabées deviendroient si puissans, qu'il seroit malaisé de les réduire. Le Roi fort irrité de ces nouvelles, donna ordre à ses Officiers de rassembler ses troupes, d'en faire venir d'auxiliaires, & d'autres qui étoient à sa solde, & de marcher promtement contre la Judée. Son armée étoit de cent mille hommes de pied, de vingt mille chevaux, & de trente-deux éléphans dressés au combat.

Ils vinrent par l'Idumée, & assiegerent d'abord Bethsure. Les assiegés firent une vigoureuse sortie, battirent les ennemis, & brûlerent leurs machines. Judas quitta le siege de la forteresse de Jerusalem, & accourut au secours des siens qui étoient resserrés dans Bethsure. Il s'avança avec son armée jusqu'à Bethsacar, vis-à-vis le camp du Roi. Bethsacar étoit environ à deux lieues de Bethsure, dans un défilé fort étroit (*a*). La nuit suivante il prit un détachement des plus lestes & des plus vaillans hommes de son armée, & attaqua le camp des ennemis. Ayant donné aux siens pour mot du guet, *le secours de Dieu*, il s'avança jusqu'à la tente du Roi, tua environ quatre mille hommes, & un des plus grands éléphans, avec tous ceux qui le montoient; & ayant ainsi jetté l'épouvante dans le camp du Roi, il se retira lorsque le jour commença à paroître (*b*). Le Roi se voyant méprisé, fit avancer son armée vers Bethsacar contre Judas; les armées se préparerent au combat, le son des trompettes retentit de toutes

(*a*) 2. *Maccab.* XI 1. 15. 16. 17.

(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XII. *c.* 14.

parts; les maîtres des éléphans leur montrerent du jus de mûres, & du vin, afin de les animer au combat, & de les accoutumer à voir le sang. Ils partagerent les éléphans dans chaque bataillon, & mille hommes armés de cottes de mailles, & de casques d'airain, accompagnoient chaque éléphant, & cinq cens chevaux choisis avoient ordre de les soûtenir par tout où ils iroient. Il y avoit aussi sur chaque bête une forte tour de bois, & des machines dessus, & dans chaque tour trente-deux des plus vaillans hommes de l'armée, qui lançoient des traits & des dards contre l'ennemi, sans compter l'Indien qui conduisoit la bête. Le reste de la cavalerie fut rangé sur les aîles, pour animer, & pour soûtenir l'infanterie rangée par bataillons (a).

An du M. 3841. Avant J.C. 159.

Lorsque le soleil eut frappé de ses rayons les boucliers d'or & d'airain, il en rejaillit un grand éclat sur les montagnes d'alentour. Une partie de l'armée du Roi alloit le long des montagnes, & l'autre marchoit dans la plaine, en ordre de bataille, & en gardant leur rang. Les habitans des environs étoient effrayés des cris de cette multitude, & du fracas de leurs armes. Judas s'avança aussi en bon ordre, & du premier choc, il renversa & tua six cens hommes des ennemis. Alors Eléazar, surnommé Abaron, frere de Judas Maccabée, voyant un des éléphans caparaßonné, & plus grand que tous les autres, jugea à sa grandeur, & à la magnificence de ce qui étoit sur lui, que c'étoit l'éléphant que montoit le Roi, il s'avança, se fit jour à travers la foule des ennemis, qu'il tua, ou qu'il renversa; & exposant sa vie pour déli-

(a) 1. *Maccab.* VI. 32. 33. & *seq.*

AN DU M. 3842. Avant J. C. 159.

vrer son peuple, & pour acquerir un nom immortel, il alla se mettre sous le ventre de l'éléphant, le perça, le tua, le fit tomber par terre; mais il fut écrasé sous le poids de cette bête. L'armée de Judas voyant qu'il lui étoit impossible de résister plus long-tems à une armée si nombreuse & si forte, se retira à Jerusalem, résolue d'en soutenir le siege.

Le Roi revint aussi-tôt au siege de Bethsure: il y recevoit tous les jours quelques nouveaux échecs; & Judas avoit soin d'envoyer aux assiegés les secours & les vivres qui leur étoient nécessaires. Un Juif nommé Rhodocus, en donna avis au Roi; mais ayant été convaincu de trahison par ses freres, il fut mis en prison. Eupator voyant que le siege tiroit en longueur, fit faire aux assiegés de nouvelles propositions de paix. Elles furent acceptées: il leur accorda une bonne composition, & la liberté de se retirer où bon leur sembleroit. Ils ne s'étoient rendus, que parce qu'ils manquoient de vivres, cette année étant une année Sabbatique, dans laquelle on ne cultivoit point la terre, & où il n'y avoit point de moisson à faire.

Le Roi ayant donc laissé garnison à Bethsure, s'avança avec toute son armée contre Jerusalem; la ville n'étoit point en état de résistance, parce que les Juifs n'avoient pas eu le loisir d'en rétablir les murailles. Mais Judas & les siens se défendirent courageusement dans le Temple. Le siege fut long & opiniâtre, quoique le nombre des assiegés fût fort petit, parce qu'ils manquoient de provisions, à cause de l'année Sabbatique, & parce que l'armée du Roi, & les étrangers qui étoient dans le pays, avoient consumé tous les vivres de la campagne: ainsi la plus grande partie des troupes de Judas, s'étoit retirée. Le Roi fit dresser divers instrumens de

guerre & plusieurs machines pour lancer des feux, pour jetter des pierres & des dards; les assiegés firent aussi des machines pour les opposer à ces machines, & résisterent longtems.

AN DU M. 3841. Avant J. C. 159.

CHAPITRE XXXI. Eupator quitte le siege du Temple, & s'en retourne à Antioche, l'an du M. 3841 avant J. C. 159.

Cependant Philippe, à qui le Roi Antiochus Epiphanes avoit laissé en mourant le Gouvernement de ses états, la tutelle de son fils Eupator, & le commandement de son armée, (a) étoit allé à Antioche, aidé du secours que le Roi d'Egypte Ptolemée Philometor lui avoit donné, & prétendoit faire valoir son droit & ses prétentions. Lysias qui gouvernoit absolument le Royaume de Syrie, sous le nom d'Antiochus Eupator, qui n'étoit encore qu'un enfant, ayant appris cette nouvelle, persuada au Roi qu'il falloit abandonner le siege du Temple de Jerusalem, faire la paix avec les Juifs, & accourir à Antioche, pour s'opposer aux entreprises de Philippe, qu'il traitoit de rébele à son Prince. Il remontra au Roi & aux Généraux que l'armée se consumeroit inutilement à ce siege, que les vivres leur manquoient, que la place étoit très-forte & très-bien défenduë; & sur le tout, que des affaires plus pressantes les rappelloient en Syrie. Aussi-tôt on envoya pour traiter de paix avec les Juifs; on leur offrit de les laisser vivre selon leurs loix comme auparavant. Ces propositions furent agréées, & la paix fut concluë. Le Roi & ses Officiers la confirmerent avec serment; & les Juifs ouvrirent au Roi les portes du Temple. Mais aussi-tôt que ce Prince fut entré dans la forteresse de Sion, & qu'il en eut vû les fortifications, il viola son serment, & fit abattre les murailles

(a) 1. Maccab. VI. 14. 15. &c.

An du M. 3841. Avant J. C. 155.

qui l'environnoient. (a) Ce qui n'empêcha pas qu'il y offrît des sacrifices, (b) qu'il n'honorât le Temple, & qu'il n'y fit des dons. Il embrassa Maccabée, & le déclara Chef & Prince de tout le pays, depuis Ptolémaïde, jusqu'aux Gerréniens, ou jusqu'au pays de Gérare, au midi de la Palestine.

Après cela Antiochus partit pour Antioche avec son armée. Mais étant arrivé à Ptolémaïde, ceux de cette ville indignés de la paix qu'il avoit faite avec les Juifs, & du gouvernement qu'il avoit donné à Judas, en témoignerent leur mécontentement, & firent ce qu'ils pûrent pour faire rompre la paix. Mais Lysias étant allé dans la place publique, harangua le peuple, lui exposa les raisons que le Roi avoit euës d'en user ainsi, & calma les esprits de ceux de Ptolémaïde. Et tel fut le succès de cette grande entreprise d'Antiochus Eupator contre les Juifs. (c) Ce Prince arriva à Antioche, menant avec lui le faux Grand-Prêtre Ménelaüs, que Lysias avoit accusé auprès de lui, & qu'il faisoit passer pour la cause & le boute-feu de cette guerre. Le Roi étant arrivé à Antioche, relégua Ménelaüs à Berée, & le fit précipiter dans une tour pleine de cendres, où il fut étouffé. (d) Il donna la souveraine Sacrificature à Alcime, ou Jacime, qui étoit de la race d'Aaron, mais non pas de la famille des Grands-Prêtres, Lysias ayant persuadé au Roi qu'il étoit expédient de faire sortir cette dignité de cette famille. (e)

(a) 1. *Maccab.* VI. 57... 62.

(b) 2. *Maccab.* X:I. 33.

(c) 2. *Maccab.* XII. 25. 26.

(d) 2. *Maccab.* XIII. 4. 9. *Joseph. Antiq.* l. XII. c. 15.

(e) *Joseph. Antiq* l. XII. c. 15. & *lib.* XX. c. 8.

Onias fils d'Onias III. legitime heritier de la charge de Grand-Prêtre, voyant que la Sacrificature, qui jusques là avoit été dans sa maison, étoit passée dans celle d'un autre, n'esperant plus de la pouvoir recouvrer, se retira en Egypte, où il sçut si bien gagner l'amitié du Roi Ptolemée Philometor, & de la Reine Cleopatre son épouse, qu'ils lui permirent dans la suite de bâtir un Temple sur le modele de celui de Jerusalem, dans la Préfecture d'Heliopolis, où il pût exercer les fonctions de Grand-Prêtre pour les Juifs du pays. Il exposoit dans son placet au Roi Philometor, (*a*) qu'ayant remarqué des temples bâtis par les Juifs en l'honneur du vrai Dieu dans différens endroits, comme dans la Célé-Syrie, dans la Phenicie, & à Leontopolis en Egypte; & ces divers Temples causant une espece de schisme parmi ceux de sa nation, il avoit formé le dessein, sous le bon plaisir du Roi, pour réunir les esprits, & pour les tenir plus attachés au service & à la fidelité qu'ils devoient à sa Majesté, de construire un Temple qui fût commun à tous les Juifs de l'Egypte. Qu'à cet effet il supplioit le Roi de lui permettre de nettoyer la place d'un ancien Temple abandonné, & qui n'étoit dédié à aucun Dieu, dans le bourg de Bubaste, & de le consacrer au Dieu d'Israel. Il ajoûtoit que ce qui l'avoit principalement déterminé à cela, étoit une prophétie du Prophéte Isaïe, (*b*) qui prédisoit que le Dieu des Juifs auroit un jour un Temple consacré à son honneur dans l'Egypte. Le Roi lui accorda ce qu'il demandoit. Ce Temple fut nommé Onion, & le lieu où il étoit bâti, de-

Le Grand-Prêtre Onias bâtit le Temple d'Onion dans l'Egypte. An du M. 3847. avant J. C. 153.

(*a*) *Joseph. Antiq. lib.* XIII. c. 6.

(*b*) *Isaï.* XIX. 19. 20.

An du M. 3841. avant J. C. 159. vint dans la suite la ville capitale du Nome d'Heliopolis. Mais ceci n'arriva pas sitôt : il fallut du tems pour meriter la confiance & les bonnes graces de Philometor ; & Onias ne les mérita que par ses services, comme nous le verrons sous l'an du Monde 3854.

Antiochus Eupator étant arrivé à Antioche, trouva que Philippe s'y étoit établi, & vouloit s'y maintenir, comme Régent du Royaume, à l'exclusion de Lysias. La ville fut donc assiégée, & prise de force ; & Philippe étant tombé entre les mains du Roi, fut mis à mort. (a)

Cependant Demetrius fils de Seleucus Philopator, à qui le Royaume de Syrie appartenoit de droit, puisqu'Antiochus Epiphanes frere du même Seleucus, n'y étoit parvenu que par une usurpation manifeste, & qu'ainsi son fils Antiochus Eupator n'y avoit aucun droit legitime ; Demetrius, dis-je, étoit toûjours à Rome, & pensoit à faire revivre son droit, & à remonter sur le Trône de son pere. Dès l'année précedente, après la mort d'Antiochus Epiphanes, il avoit fait quelque tentative pour obtenir du Sénat Romain qu'il fût rétabli dans son Royaume. Mais le Sénat avoit eu des raisons de politique pour ne le pas écouter, jugeant qu'il leur étoit plus avantageux de laisser ce Royaume entre les mains d'Eupator, qui n'étoit qu'un enfant, que de le remettre à Seleucus, qui avoit alors vingt-trois ans. Mais l'année suivante Seleucus trouva une autre occasion qui lui parut plus commode. Cneius Octavius, un des Légats Romains qui avoient été envoyés

An du M. 3840.

(b) 1. Maccab. VI. 63. | & Joseph. Antiq. l. XII. c. 15.

en Syrie pour brûler les vaisseaux du Roi Eupator, & pour faire tuer les élephans qu'il nourrissoit au-delà du nombre qui étoit marqué dans le traité de paix entre les Romains & Antiochus le Grand; ce Légat ayant été assassiné à Laodicée, Lysias envoya à Rome, pour témoigner au Sénat que le Roi Eupator n'avoit aucune part à ce meurtre.

An du M. 3841. Avant J. C. 159.

Mais le Sénat ne rendit aucune réponse aux Ambassadeurs du Roi; ce qui fit comprendre à Demetrius qu'il étoit tems de penser à lui-même. Il prit donc la résolution de s'enfuir secrettement de Rome; ce qu'il exécuta, & arriva à Antioche. Antiochus Eupator son neveu, & Lysias étant venus audevant de lui, il les fit tuer, & se rendit ainsi maître d'Antioche & du Royaume de Syrie. (*a*)

CHAPITRE XXXII. Démetrius Soter monte sur le trône de Syrie, & fait mourir Eupator.

Alcime qui, comme nous l'avons vû, avoit reçû d'Antiochus Eupator la dignité de Grand-Prêtre, mais n'avoit pû s'en mettre en possession paisible, à cause des crimes dont il s'étoit soüillé, & de la haine que les Juifs lui portoient, vint à Antioche, ayant avec lui quelques Juifs impies & séditieux, pour demander au nouveau Roi Demetrius Soter la confirmation de la charge de Grand-Prêtre, (*b*) & pour accuser les Maccabées ou les Asmonéens d'avoir fait périr ceux qui étoient attachés aux interêts du Roi, & d'avoir chassé de leur partie ceux qui n'étoient point de leur parti. Le Roi écouta Alcime, & le renvoya en Judée, lui confirma la grande Sacrificature, & lui donna Bacchide avec une armée, pour le rétablir dans sa dignité.

An du M 3842. avant J. C. 158. avant l'Ere vulg. 162.

(*a*) *Vide* 1. *Maccab.* VII. 1. 4. & 2. *Maccab.* XIV. 1. 2. & *Polyb. Legat.* 114.

(*b*) 1. *Maccab.* VII. 5.

AN DU M. 3842.
Avant J.C. 158.
Violences de Bacchide & d'Alcime contre les Juifs fidéles.

Bacchide & Alcime étant arrivés en Judée ; envoyerent à Judas & à ses freres, pour leur faire des propositions de paix, dans le dessein de les surprendre : mais Judas se défia de leur parole, & ne voulut point écouter leurs propositions. Cependant quelques-uns de la compagnie des Assidéens, qui étoit une espece de secte de gens, qui faisoient profession d'une pieté particuliere, vinrent trouver Alcime & Bacchide, pour tâcher de faire la paix avec eux : car ils disoient : C'est un Prêtre de la race d'Aaron ; il ne nous trompera point. Alcime les reçut en apparence dans des sentimens de paix ; & leur promit avec serment qu'il ne leur seroit fait aucun mal : mais aussi-tôt qu'ils furent arrivés, il en fit arrêter soixante, & les fit mourir. Ce qui ayant été divulgué, le peuple disoit : Il n'y a ni verité, ni justice parmi eux, puisqu'ils ont violé la parole qu'ils avoient donnée, & le serment qu'ils avoient fait. (a) Ce qui fut cause que plusieurs se retirerent de la ville de Jerusalem, craignant une pareille violence.

Bacchide étant parti de Jerusalem, conduisit son armée jusqu'à Bethsetha, ou Beseth, & ayant fait arrêter plusieurs Juifs de ceux qui avoient quitté son parti, & quelques-uns du peuple, il les mit à mort, & les fit jetter dans une grande citerne. Après cela ayant remis toute la province entre les mains d'Alcime, & lui ayant laissé des troupes pour s'y soûtenir, il retourna à Antioche vers le Roi Demetrius. Alcime fit tout ce qu'il pût pour se maintenir dans la dignité de Grand-Prêtre ; il rassembla autour de soi un grand nombre de Juifs brouillons &

(a) 1. Maccab. VII. 10... 19.

mécontens, qui se sentant les plus forts comme étant soûtenus par les troupes du Roi, firent de grands maux dans le pays, & y tuerent bien du monde. Mais Judas pour les reprimer, & pour venger le sang de ses freres, alla de tous côtés dans la Judée, & châtia les déserteurs de son parti; ensorte que depuis ce tems, ils n'oserent plus faire de courses dans le pays.

Alcime voyant que Judas étoit le plus fort dans la Judée, & que pour lui il ne devoit pas se promettre d'approcher jamais du saint Autel, les Juifs ayant reconnu Juda pour Grand-Prêtre, il s'en retourna à Antioche, (*a*) portant au Roi une couronne d'or, une branche de palmier, & d'autres branches d'arbres aussi d'or, que l'on croyoit qu'il avoit prises au Temple. Il ne dit rien d'abord au Roi : mais un jour Demetrius l'ayant fait venir au conseil, & lui ayant demandé quelles étoient donc les vûës des Juifs, & sur quels fondemens ils s'appuyoient pour soûtenir ainsi leur révolte, Alcime les accusa de plusieurs chefs, & dit au Roi que ceux des Juifs qui se nommoient Assidéens, & qui se piquoient d'être les plus zélés défenseurs des loix de leur pays, ayant Judas Maccabée à leur tête, entretenoient la guerre, & fomentoient la division dans le pays. Il ajoûta que pour lui, ayant toûjours été très-attaché au Roi, les Juifs du parti de Judas ne pouvoient se résoudre à le reconnoître pour Grand-Prêtre, qui étoit une dignité hereditaire dans sa famille; que le reste de la nation étoit aussi opprimé par la puissance de ce parti, & qu'ils imploroient le

(*a*) 1. *Macab* VII. 25. 26. & 2. *Macab.* XIV. 3. 4.

secours de sa clemence contre Judas, qui étoit le principal ennemi de la paix, & le plus opposé aux volontés du Roi.

An du M. 3843
Avant J. C. 157

Les amis d'Alcime & les ennemis de Judas ayant appuyé ce qu'avoit dit Alcime, le Roi Demetrius en colere, envoya Nicanor en Judée avec de bonnes troupes pour se saisir de Judas, pour dissiper le parti qui lui étoit attaché, & pour faire recevoir Alcime en qualité de Grand-Prêtre. Alors les payens que Judas avoit chassés de la Judée, vinrent en foule se joindre à Nicanor, & grossir son armée, esperant que l'arrivée de ce Général rétabliroit leurs affaires. (a) Le bruit de la venuë de Nicanor s'étant répandu, les Juifs fidéles allerent au Temple du Seigneur, se couvrirent la tête de poussiere, & demanderent à Dieu par d'instantes prieres, qu'il lui plût proteger & défendre le peuple qu'il avoit choisi. Nicanor s'avança jusqu'au château de Dessau; & Simon frere de Judas, ayant voulu attaquer l'ennemi, ne se trouva pas en état de lui tenir tête; il se retira effrayé par l'arrivée imprévûe d'une si puissante armée.

CHAPITRE XXXIII. Bonne intelligence de Nicanor & de Judas, troublée par Alcime.

Mais comme Nicanor connoissoit la valeur de Judas & de ses gens, il n'osa hazarder un combat. C'est pourquoi il envoya trois Députés, Posidonius, Theodosius & Matthias, pour faire à Judas & à ses freres quelques propositions de paix. Cette déliberation dura quelque tems; & Judas ayant exposé devant tout le peuple les propositions que lui faisoit Nicanor, tous furent d'avis d'accepter la paix, & de faire un accommodement. C'est pourquoi les deux Généraux prirent un jour pour en conferer ensemble en

(a) 2. *Maccab.* XIV. 11... 15.

ſecret, & on leur porta à chacun une chaiſe, où ils s'aſſirent. Cependant comme Judas craignoit qu'on ne lui fit quelque violence, il fit tenir des gens armés dans certains poſtes, afin qu'ils le puſſent ſecourir en cas de beſoin. Mais la conference ſe paſſa fort tranquillement, & Nicanor demeura à Jeruſalem, où il ne fit rien contre l'équité. Il congedia même les troupes qu'il avoit levées, & vêcut avec Judas dans une grande amitié, juſques-là qu'il l'exhorta à ſe marier, & à ſonger à avoir des enfans. (*a*)

An du M. 3843. Avant J. C. 157.

Mais Alcime voyant la bonne intelligence qui étoit entre Nicanor & Judas, alla trouver le Roi Démetrius, & lui dit que Nicanor trahiſſoit les interêts du Royaume, qu'il avoit établi Judas Grand-Prêtre, contre l'ordre du Roi. Démetrius aigri par ces calomnies, écrivit à Nicanor qu'il trouvoit fort mauvais qu'il eût ainſi fait à ſon inſçû la paix avec Judas, & qu'il lui commandoit de l'envoyer inceſſamment chargé de chaînes à Antioche. Nicanor fut ſenſiblement affligé de l'ordre que le Roi lui donnoit ; car n'ayant aucun juſte ſujet de ſe plaindre de Judas, il ne pouvoit ſe réſoudre à violer l'accord qu'il avoit fait avec lui. Mais comme il ne pouvoit réſiſter à l'ordre du Roi, il cherchoit une occaſion favorable pour ſe ſaiſir de Judas. Celui-ci s'apperçut du froid, & d'un certain air de dureté & de fierté que Nicanor n'avoit pas accoutumé d'avoir à ſon égard ; il s'en défia, & ayant aſſemblé près de lui quelques-uns de ſes gens, il ſe déroba de Nicanor.

Lorſque Nicanor eut ſçû que Judas avoit eu

(*a*) 2. *Maccab.* XIV. 15.... 25.

An du M. 3843. Avant J. C. 157.

l'habileté de le prévenir, il dissimula d'abord son dépit, & ayant assemblé une puissante armée, il vint à Jerusalem, dans le dessein de surprendre Judas & ses freres. Il députa vers eux, & leur fit dire : « Je ne suis point venu pour » vous faire la guerre, mais pour traiter de » paix; venez avec peu de monde, & je me » trouverai en un certain endroit, où nous par» lerons d'accommodement. « Il vint donc trouver Judas au rendez-vous, & ils se saluerent comme amis: Mais Judas ayant reconnu qu'il ne venoit que pour le surprendre, il ne le voulut point voir. Nicanor s'apperçut bien que son dessein étoit découvert; il fit avancer ses troupes vers Caphar-Salama. Le combat se donna au même lieu. Cinq mille hommes du côté de Nicanor demeurerent sur la place; & les Juifs voyant qu'ils ne pouvoient faire tête à une si grosse armée, se retirerent dans la ville de David, ou dans le Temple.

Après cela Nicanor monta sur la montagne de Sion, & quelques-uns des Prêtres le vinrent saluer avec un esprit de paix, & lui montrerent les holocaustes qui s'offroient pour le Roi : mais il les méprisa, les railla, & les traita comme des personnes profanes. En même-tems il leur commanda de lui remettre Judas entre les mains. Mais celui-ci étoit sorti secrettement de la ville avec ses troupes, & s'étoit retiré dans les terres de Samarie. Les Prêtres répondirent donc à Nicanor, qu'ils ne sçavoient où étoit Judas, & ils le lui assûrerent avec serment; mais il leur dit en colere & en jurant : « Si on » ne me livre entre les mains Judas avec son ar» mée, aussi-tôt que je serai revenu victorieux, » je brûlerai ce Temple, je le raserai jusqu'aux » fondemens, je renverserai cet autel, & je

An du M. 3843. Avant J.C. 157.

» consacrerai ce lieu au Dieu Bacchus. (*a*) Ayant dit ces paroles, il s'en alla plein de fureur.

Alors les Prêtres élevant les mains vers le ciel, invoquerent le Seigneur, protecteur de leur nation, & le conjurerent de garantir de la profanation ce saint lieu, qui venoit d'être purifié, & qui étoit à peine sorti des mains des Gentils. « Seigneur, dirent-ils, qui avez choisi cette maison, afin que votre nom y fût invoqué, & qu'elle fût une maison d'oraison » pour votre peuple, faites éclater votre vengeance contre cet homme, & contre son armée; qu'ils tombent sous le tranchant du glaive. Souvenez-vous de ses blasphêmes & de » ses menaces, & ne permettez point qu'il subsiste long-tems sur la terre.

CHAPITRE XXXIV. Martyre du saint vieillard Rhasis.

En ce tems-là (*b*) on accusa auprès de Nicanor un des Sénateurs de Jerusalem, nommé Rhasis, & on le lui déféra apparemment comme grand partisan de Judas, comme opposé au Gouvernement Royal, & comme excessivement zelé pour les Loix de son pays. C'étoit un vielliard de grande réputation, & qu'on appelloit le pere des Juifs, à cause de l'affection qu'il leur portoit. Il menoit depuis long-tems dans le Judaïsme une vie très-pure, & éloignée de toutes les soüillures du paganisme, & il étoit prêt d'abandonner son corps & sa vie, pour y perseverer jusqu'à la fin, ayant déja autrefois été appellé en jugement devant les Gentils, comme trop attaché au Judaïsme, & trop opposé à la volonté du Roi. Nicanor donc voulant donner des marques publiques de la

(*a*) *Vide* 2. *Maccab.* XIV. 15.... 25. & 1. *Maccab.* VII. 33. 34. 35.

(*b*) 2. *Maccab.* XIV. 37.

An du M. 3812

Avant J. C. 151.

haine qu'il avoit contre les Juifs, envoya cinq cens soldats pour le prendre : car il croyoit que s'il obligeoit cet homme à renoncer à sa religion, il feroit un grand mal aux Juifs. Lorsque ces gens s'efforçoient d'entrer dans sa maison, d'en rompre la porte, & d'y mettre le feu, se voyant sur le point d'être pris, il se donna un grand coup d'épée, aimant mieux mourir courageusement, que de se voir assujetti aux pécheurs, & de souffrir des outrages indignes de sa naissance.

Mais parce que dans la précipitation où il étoit, il ne s'étoit pas porté un coup mortel, lorsqu'il vit tous ces soldats entrer dans sa demeure, il courut avec une fermeté incroyable sur le toit de sa maison, & se précipita du haut en bas sur le peuple; & tous s'étant retirés promtement, pour n'être pas accablés par sa chûte, il tomba la tête la premiere ; & comme il respiroit encore, il fit un nouvel effort, & se releva; & des ruisseaux de sang coulant de tous côtés, à cause des grandes playes qu'il s'étoit faites, il passa en courant au travers du peuple, monta sur une pierre escarpée, quoiqu'il eût presque perdu tout son sang, il tira ses entrailles hors de son corps, & les jetta avec ses deux mains sur le peuple, invoquant le Dominateur de la vie, afin qu'il le ressuscitât un jour. Il mourut de cette sorte, laissant un grand exemple d'une intrepidité peu imitable, & qu'on ne peut justifier dans les regles de la bonne morale qu'en supposant qu'il ne suivit en cela que le mouvement du Saint-Esprit.

Nicanor ayant appris que Judas étoit dans les terres de la Samarie, résolut de l'aller attaquer avec toutes ses forces le jour du Sab-

bat. (*a*) Et comme les Juifs qui étoient dans son armée, le prioient de rendre honneur à ce saint jour, & de réverer celui qui voit toutes choses, ce malheureux leur demanda s'il y avoit dans le Ciel un Dieu puissant qui eût commandé de célébrer le jour du Sabbat. Ils lui répondirent que le Dieu vivant, Maître & Créateur du Ciel & de la terre, avoit commandé qu'on honorât le septiéme jour. Il leur répondit : « Et moi je suis puissant sur la » terre, & je vous ordonne de prendre les armes » pour le service du Roi, & pour obéir à ses » ordres. » Il ne put toutefois exécuter ce qu'il avoit resolu. Dieu lui refusa la victoire, dont il s'étoit trop insolemment flatté. Il alla se camper à Bethoron, & Judas s'avança à Adersa, à quatre milles de Bethoron. Ce dernier mettant en Dieu toute sa confiance, il exhortoit ses gens à tout esperer du secours du Tout-puissant; & leur ayant donné des instructions tirées de la Loi & des Prophétes, & les ayant fait souvenir des combats qu'ils avoient soûtenus auparavant, il leur inspira un courage & une ardeur toute nouvelle. Il leur rapporta ensuite une vision qu'il avoit eûë, & qui l'avoit comblé de joie. Il lui sembloit qu'il voyoit Onias, qui avoit été Grand-Prêtre, lequel étendoit ses mains, & prioit pour tout le peuple Juif : Qu'ensuite avoit paru un autre homme, vénérable par son âge, tout éclatant de gloire, & environné de majesté; & qu'Onias avoit dit en le montrant : « C'est-là le véritable ami de ses freres, & du » peuple d'Israël; c'est-là Jeremie, ce Prophé» te de Dieu, celui qui prie beaucoup pour ce

AN DU M. 3843. Avant J.C. 157.

(*a*) 1. *Maccab.* VII. 39. *& seq. &* 2. *Maccab.* XV. *per totum.*

An du M. 3841. Avant J. C. 157.

» peuple, & pour la ville sainte. » Qu'en même-tems Jérémie étendant la main, avoit donné à Judas une épée d'or, & lui avoit dit : » Prenez cette épée sainte comme un present » que Dieu vous fait, & avec laquelle vous » renverserez les ennemis de mon peuple » d'Israël. »

Les gens de Judas étant donc animés par ces exhortations, résolurent d'attaquer l'ennemi, pour garantir la ville sainte & le Temple, qui leur donnoient bien plus d'inquiétude que la conservation de leurs personnes, & de celles de leurs femmes & de leurs enfans. Lorsque les armées furent en presence, Judas élevant les mains au ciel, implora le secours du Seigneur, en disant : » C'est vous grand Dieu, qui avez » envoyé votre Ange, sous Ezéchias Roi de » Judas, & qui avez tué cent quatre-vingt-cinq » mille hommes de l'armée de Sennacherib : en» voyez encore aujourd'hui votre bon Ange, » qui inspire la terreur & l'effroi de la puissance » de votre bras dans le cœur de nos adver» saires. » Ayant ainsi parlé, il chargea courageusement l'ennemi. Nicanor fut tué tout le premier ; & ses troupes voyant que leur Général étoit mort, jetterent les armes, & prirent la fuite. Les Juifs en tuerent trente-cinq mille, & les poursuivirent depuis Adersa jusqu'à Gazera. Les autres Juifs sortis des villages d'alentour se jetterent sur les fuyards, ensorte qu'il n'en échappa pas un seul. Le combat se donna le treiziéme jour d'Adar. Après cette victoire si complette, les gens de Judas reconnurent parmi les morts l'impie Nicanor. Aussi-tôt il s'éleva un cri de joie dans toute l'armée, & ils benirent Dieu, en chantant des cantiques en la langue de leurs peres, c'est-à-dire, en Hebreu ; car le Grec étoit la lagnue qne l'on parloit plus communé-

communément dans le pays, à cause de la domination des Grecs.

An du M. 3843. avant J. C. 157.

Judas commanda que l'on coupât la tête de ce Général, avec le bras, la main & l'épaule, & qu'on les portât en triomphe à Jerusalem. Y étant arrivé avec son armée, il les fit voir aux Juifs, & même aux Grecs qui étoient dans la citadelle. Il leur dit : » Voilà la tête de l'insolent Nicanor, & voilà cette main qu'il a osé » étendre avec menaces contre la maison du Sei» gneur, disant qu'il la raseroit & la profane» roit. » Judas fit suspendre cette main vis-à-vis le Temple, & ayant fait couper la langue de cet impie par petits morceaux, il la donna à manger aux oiseaux ; il fit aussi suspendre la tête de Nicanor au haut de la forteresse, afin qu'elle fût exposée aux yeux de tout le monde, comme un signe visible du secours de Dieu. Il fut arrêté d'un commun consentement, que l'on feroit célébrer dans la suite des tems la mémoire de cette victoire le 13. du mois Adar, qui répond à nos mois de Fevrier & de Mars. La Fête instituée ce jour-là fut négligée dans la suite, & enfin entierement abandonnée. Telle fut la fin de Nicanor, après laquelle les Hébreux demeurerent maîtres de la ville sainte.

CHAPITRE XXXV. Alliance entre les Juifs & les Romains, l'an du M. 3843. av. J. C. 157.

La Judée fut depuis quelque tems en paix ; & Judas toûjours attentif aux interêts de sa nation, ayant appris quelle étoit la puissance des Romains, & la grande & fidelle protection qu'ils donnoient à leurs amis, résolut de rechercher leur alliance contre le Roi Demetrius Soter (a), qui vouloit opprimer la liberté des Juifs. Judas choisit donc Eupoleme fils de Jean, & Jason fils d'Eleazar, & les envoya à Rome, pour faire

(a) 1. Maccab. VIII.

An du M. 3843. avant J. C. 157. avant l'Ere vulg. 161.

amitié & alliance avec le Sénat & le Peuple Romain. Ces deux Ambassadeurs étant arrivés à Rome, entrerent dans le Sénat, & exposerent le sujet de leur voyage. Leur demande fut agréée des Senateurs ; & voici en substance ce qu'ils firent graver sur l'airain, & qu'ils envoyerent à Jerusalem, afin qu'il y demeurât comme un monument de la paix & de l'alliance qui étoit entre les deux peuples : Que les Romains traiteront les Juifs comme un peuple ami & allié : Que s'il survient aux Romains, ou à leurs alliés quelque guerre, les Juifs leur rendront tous les services dont ils seront capables, & ne fourniront aucun secours ni d'hommes, ni d'armes, ni d'argent, ni de provisions à leurs ennemis : Et que réciproquement s'il survient une guerre aux Juifs, les Romains les aideront de tout leur pouvoir, & ne donneront aucun secours d'hommes, d'armes, d'argent, ou de provisions à leurs ennemis : Qu'à l'avenir ils ne pourront rien ôter, ni retrancher de cet accord, sinon d'un commun consentement ; & que ce qui sera ôté ou retranché de cette sorte, demeurera ferme & stable. Et comme Judas & les Juifs s'étoient plaints au Sénat des maux que leur faisoit Démetrius Soter, les Romains écrivirent à ce Prince qu'il eût à traiter avec plus de modération les Juifs leurs alliés, & que s'ils venoient de nouveau se plaindre de ses violences, ils leur feroient rendre justice, & attaqueroient la Syrie par terre & par mer.

Bacchide vient en Judée avec Alcime ; il donne la bataille à Judas l'an du M. 3843. avant J. C. 157. avant l'Ere vulg. 161.

Pendant que les Ambassadeurs de Judas étoient à leur voyage de Rome, & qu'ils sollicitoient l'alliance dont nous venons de parler, Démetrius Soter ayant appris la mort de Nicanor, & la defaite de son armée, envoya de nouveau en Judée Bacchide, avec Alci-

me Grand-Prêtre des Juifs, (a) & l'aîle droite de son armée, c'est-à-dire, l'élite de ses troupes : car comme le Prince commandoit d'ordinaire l'aîle droite, il y mettoit aussi ce qu'il y avoit de meilleur parmi ses soldats. L'armée étoit de vingt mille hommes de pied, & de deux mille chevaux. Ils vinrent d'abord dans la Galilée, & camperent à Mésaloth : de-là ils vinrent à Arbéles, à neuf milles de Légion ; & ayant pris cette ville, ils y tuerent un grand nombre de Juifs. Ils s'avancerent ensuite jusqu'à Jerusalem : mais ayant appris que Judas n'y étoit point, & qu'il s'étoit retiré aux environs de Béthel, ou de Lésen, ils y allerent, & camperent à Béroth, ou Béer, ou Bérée, dans la Tribu de Benjamin. Judas n'avoit que trois mille hommes choisis, lesquels voyant une si grande multitude d'ennemis, furent saisis de crainte ; & plusieurs se retirerent du camp : ensorte qu'il ne lui resta que huit cens soldats.

AN DU M. 3843. avant J. C. 156. avant l'Ere vulg. 161.

Judas voyant son armée si affoiblie, & la nécessité où il étoit de combattre, son cœur en fut comme abattu, parce que le tems ne lui permettoit pas de rassembler un plus grand nombre de soldats. Il ne laissa pas d'encourager ses gens, & de les animer au combat ; mais ils lui représenterent qu'ils étoient en trop petit nombre ; qu'il étoit de la prudence d'attendre quelque nouveau renfort, & de differer la bataille. Judas leur répondit : Dieu nous garde d'en user ainsi, & de fuir devant nos ennemis : si notre heure est venuë, mourons courageusement pour nos freres, & ne soüillons point notre gloire par une action si lâche. L'armée ennemie sortit de son camp partagée en deux corps. Les archers & les

(a) 1. *Macc. l.* IX. 1. 2. 3 *& seq.*

AN DU M. 3843. avant J. C. 157. avant l'Ere vulg. 161.

frondeurs marchoient devant l'armée : & le premier rang étoit composé de tout ce qu'il y avoit de plus vaillans soldats. Bacchide étoit à l'aîle droite. Les trompettes tant du côté de Bacchide, que du côté de Judas, commencerent à sonner, & les montagnes retentirent de leur bruit. Le combat dura depuis le matin jusqu'au soir. Judas voyant que l'aîle droite étoit la plus forte, fit un effort avec les plus vaillans de ses troupes, pour la forcer : ils rompirent cette aîle, & la poursuivirent jusqu'à la montagne d'Azot. Mais l'aîle gauche ayant enveloppé Judas & ses gens par derriere, le combat fut long-tems opiniâtré; & Judas accablé par la foule des ennemis, tomba mort sur un tas d'ennemis qu'il avoit tués. Ses gens se retirerent & vinrent à Jerusalem.

Mort de Judas Maccabée.

Aussi-tôt que la nouvelle de sa mort y fut répanduë, ce fut un deüil général de tout Israël pendant plusieurs jours. On disoit publiquement en son honneur ce cantique lugubre : Comment est-il tombé, cet homme invincible, qui sauvoit le peuple d'Israël ! Jonathas & Simon ses freres emporterent son corps du champ de bataille, & l'ensevelirent à Modin dans le tombeau de son pere. Les autres guerres de Judas ne sont pas toutes écrites dans ce qui nous reste de monumens, parce qu'elles sont en trop grand nombre. (*a*) Et telle fut la fin de ce Héros, qui défendit jusqu'à la mort la religion & la liberté de son peuple.

CHAPITRE XXXVI.

Jonathas succede à son frere Judas dans le gouvernement du peuple.

Après la mort de Judas, tout ce qu'il y avoit de méchans s'éleverent de toutes parts dans Israël : (*b*) Et comme le pays étoit affligé d'une

(*a*) 1 *Maccab.* 12. 22.

(*b*) 1. *Maccab.* 12. 23.

fort grande famine, le peuple n'ayant point de ressource, reconnut Bacchide pour Gouverneur du pays, & se soûmit à lui. Ce Général avoit sous lui d'autres Lieutenans ou Sous-Gouverneurs, qui faisoient une très-exacte recherche des amis de Judas, & leur faisoient souffrir toutes sortes d'insultes Dans cette extrémité, les amis de Judas s'assemblerent, & dirent à Jonathas, surnommé Apphus, son frere: Depuis que votre frere Judas est mort, nous n'avons personne qui tienne tête à nos ennemis, & qui s'oppose aux entreprises de Bacchide; c'est pourquoi nous vous avons choisi pour être notre Prince & notre Général en sa place dans toutes nos guerres. Jonathas accepta le commandement du peuple; & Bacchide en étant informé, cherchoit à le faire périr: mais Jonathas & Simon son frere, avec tous ceux de leur parti, se retirerent près de Thécué, dans un désert qui est sur le lac Asphaltites, ou sur la mer morte. Delà ils passerent le Jourdain; & Bacchide les suivit avec toute son armée, dans la résolution de leur livrer le combat au jour du Sabbat, présumant qu'ils ne voudroient pas se défendre ce jour-là.

An du M. 3843. avant J. C. 157. Avant l'Ere vulg. 161.

Jonathas en étant averti, envoya son frere Jean, surnommé Caddis, vers les Nabathéens, qui étoient ses amis & ses alliés, pour les prier de vouloir bien retirer chez eux leurs bagages & leurs équipages, qui étoient grands, & qui ne pouvoient que les embarasser dans la guerre qu'ils avoient à soûtenir. Mais il arriva que les fils de Jambri de Médaba étant sortis de leur ville, tomberent sur Jean, le prirent, le tuerent, & lui enleverent tout ce qu'il avoit, & qu'il menoit dans le pays des Nabathéens. (*a*)

(*a*) *Joseph. Antiq. lib.* 13. *c.* 1.

AN DU M. 3843. avant J. C. 157. avant l'Ere vulg. 161.

Jonathas trouva bientôt occasion de s'en venger. On lui dit que les fils de Jambri faisoient un mariage célébre, & qu'ils menoient de Nédabat à Médaba une nouvelle épouse, fille d'un des premiers Princes de Chanaan, ou plûtôt des Arabes du pays. Ils allerent donc se mettre en embuscade derriere une montagne ; & ayant vû venir le nouveau marié avec ses amis & ses parens, au son des tambours & des instrumens de musique, accompagné de beaucoup de monde en armes, ils sortirent de leur embuscade, & fondant sur eux, ils en tuerent un grand nombre, & le reste s'enfuit sur les montagnes. Ils emporterent toutes leurs dépoüilles, & vengerent ainsi le sang de leurs freres.

Bacchide ayant appris ce qui s'étoit passé, vint avec son armée sur le Jourdain, pour combattre Jonathas le jour du Sabbat. Jonathas étoit posté d'une maniere très-désavantageuse, ayant les ennemis en tête, & par derriere le Jourdain, avec les marais & les bois à droite & à gauche ; de sorte qu'il ne lui restoit aucun moyen d'échapper. C'est pourquoi il exhorta ses gens à implorer le secours du ciel. En même-tems il livra la bataille ; & Jonathas étendit le bras pour frapper Bacchide : mais celui-ci évita le coup, en se retirant en arriere. Enfin Jonathas & les siens craignant d'être opprimés par la multitude des ennemis, se jetterent dans le Jourdain, & le passerent à la nage en leur présence, sans qu'ils osassent les suivre. Mille hommes de l'armée de Bacchide demeurerent sur la place ; & après cela il s'en retourna avec ses gens à Jerusalem. Pour se maintenir dans la possession du pays, il commença à rétablir plusieurs anciennes villes, & à les fortifier, pour y mettre de bonnes garnisons. Il rebâtit, & for-

tifia Béthoron, Jéricho, Emmaüs, Béthel, Thamnatha, Pharathon, Thécué & Bethſura. Il prit auſſi pour ôtages les enfans des premieres perſonnes du pays, & les tint dans la citadelle de Jeruſalem. (*a*)

An du M. 3844. Avant J. C. 156. avant l'Ere vulg. 160.

Alcime ſe voyant ainſi maître de Jeruſalem & du Temple, fit abbatre les murailles de la partie interieure du Temple, (*b*) c'eſt-à-dire, cette partie du Temple qui ſéparoit le parvis des Prêtres de celui du peuple, & qui avoit été bâtie par l'ordre des Prophétes Zacharie & Aggée. Mais dans le tems qu'il commença à faire travailler à cet ouvrage, il fut frappé de Dieu, & il ne put achever ce qu'il avoit commencé. Il devint perclus & paralytique; ſa langue fut liée; & il ne put proferer une ſeule parole, ni mettre aucun ordre à ſa maiſon. Ainſi il mourut tourmenté de grandes douleurs. Bacchide ayant entierement ſoûmis le pays au Roi, & voyant qu'Alcime pour lequel il étoit venu, étoit mort, ne jugea pas que ſa préſence fût déſormais néceſſaire dans la Judée; il s'en retourna à Antioche, & le pays demeura en paix pendant deux ans.

Au bout de ce terme, les méchans & les ennemis de la paix voyant que Jonathas & les ſiens vivoient en aſſûrance, ſans ſe défier de rien, avertirent Bacchide que s'il venoit en Judée, il pourroit les ſurprendre, & les faire périr tous dans une nuit. Bacchide vint donc avec ſon armée, & écrivit à ceux de ſon parti, de ſe ſaiſir de Jonathas & de ſes amis, & de les lui envoyer. Mais les traitres ne purent exécuter ce projet, parce que leur entrepriſe fut dé-

(*a*) 1. *Maccab.* IX. 43. . . . 53.

(*b*) 1. *Maccab.* IX. 54.

An du M. 3841. avant J. C. 156. avant l'Ere vulg. 160.

couverte. Jonathas leur fit bien-tôt porter la peine de leur perfidie. Il en prit cinquante, qui étoient les principaux auteurs d'un si noir dessein, & les fit mourir. Il se retira ensuite avec son frere Simon, & ceux qui étoient de leur compagnie, & ils s'arrêterent à Betbessen, ou Bethagla, dans le désert de Jéricho, où ils se fortifierent. Bacchide l'ayant sçu, les y vint assieger; mais après une longue résistance, Jonathas sortit de la place, y laissa son frere Simon, amassa des troupes, & défit Odaréne, & les enfans de Phaseron, avec leurs troupes, qui étoient apparemment de l'armée de Bacchide; il attaqua encore d'autres partis des ennemis, & il devint célebre par ses grandes actions. D'un autre côté Simon son frere fit une sortie de Bethagla, dans laquelle il brûla les machines des ennemis; il attaqua l'armée de Bacchide, la défit, & déconcerta ce Général, qui tourna sa colere contre ceux qui l'avoient engagé dans cette entreprise. Il en fit mourir plusieurs & résolut de se retirer en Syrie avec le reste de son armée.

Jonathas étant informé de ses dispositions, lui envoya des Députés pour faire la paix avec lui, lui offrant de rendre les prisonniers. Bacchide reçut favorablement les Députés de Jonathas, écouta leurs propositions, & promit avec serment de ne lui faire jamais aucun mal. Jonathas lui rendit les prisonniers qu'il avoit pris dans le pays, & Bacchide s'en retourna à Antioche, & ne revint plus en Judée. Ainsi la guerre cessa dans Israël. Jonathas demeura à Machmas, entre Jerusalem & Gabaon, & commença à juger Israël, à peu près comme avoient fait les juges avant le regne de Saül. Son premier soin fut d'exterminer les impies, & les apostats de la religion de leurs peres, (ça-

chant que c'étoient eux qui avoient attiré la guerre dans leur patrie, & qui étoient la cause de tous les maux, qu'on avoit vûs sous le regne d'Antiochus Epiphanes, & de ses deux successeurs.

An du M. 3844. Avant J. C. 156. avant l'Ere vulg. 160.

Depuis ce tems, les affaires des Juifs commencerent à se relever, & ils virent bien-tôt les fruits de leur alliance avec les Romains. Les brouilleries qui arriverent dans la Syrie, donnerent lieu à Jonathas & aux Hébreux de se mettre en liberté, & de jetter le fondement d'une monarchie, qui se mit en peu de tems dans une entiere indépendance des Rois de Syrie & d'Egypte. Antiochus Epiphanes Roi de Syrie avoit, dit-on, laissé deux fils; l'un légitime, qui fut Antiochus Eupater qui lui succeda, & l'autre naturel, nommé Alexandre Ballés, ou Balas, du nom de sa mere nommée Bala, concubine d'Epiphanes. Après la mort d'Eupator, Démetrius Soter son oncle s'étant rendu suspect aux Romains, méprisable aux Syriens, & redoutable aux Egyptiens, Alexandre Ballés se déclara fils & héritier du Roi Antiochus Epiphanes, contre Démetrius Soter. (*a*) Il s'empara d'abord de Ptolemaïde, la huitiéme année de Démetrius, & s'y fortifia, ayant été appellé par la garnison qui y étoit. Démetrius assembla une puissante armée, & marcha contre lui pour le combattre. Il envoya en même-tems à Jonathas une lettre pleine de marques d'amitié & de confiance, voulant l'attirer dans ses interêts, & le faire déclarer contre Alexandre Ballés. Il lui donnoit pouvoir de lever une armée, de faire faire des armes; il le déclaroit son allié, & lui rendoit les ôtages, qui étoient dans la

Alexandre Balles est reconnu pour Roi de Syrie.

(*a*) 1. *Maccab.* x. 1. 2. 3. *&c.*

An du M 3851. avant J. C. 149. avant l'Ere vulg. 153.

forteresse de Jerusalem. Jonathas apporta la lettre à Jerusalem, la lut devant le peuple, se fit rendre les ôtages; & ayant établi sa demeure dans la ville, il commença à la rebâtir, & à la fortifier. Il fit environner de bonnes murailles de pierres de taille la montagne de Sion, & devint ainsi redoutable à ses ennemis.

Dans le même-tems les garnisons que Bacchide avoit laissées dans plusieurs places de la Judée, se retirerent, & s'en retournerent dans leur pays. Il resta seulement dans Bethsura quelques Juifs renégats, à qui cette forteresse servoit de retraite. Et Alexandre Ballés ayant appris les grands exploits & la valeur de Jonathas & de ses freres, jugea qu'il étoit aussi de ses interêts de l'engager dans son parti. Il lui écrivit donc une lettre en ces termes : « Le Roi « Alexandre à son frere Jonathas, Salut. Ayant « appris que vous êtes homme puissant, & di- « gne de notre amitié, nous vous établissons « aujourd'hui Grand-Prêtre de votre nation, & « nous voulons que vous portiez la qualité d'a- « mi du Roi, afin qu'attaché à nos interêts, « vous vous conserviez dans notre amitié. » Il lui envoya en même-tems une robe de pourpre, & une couronne d'or.

Chapitre XXXVII. Jonathas se déclare pour Alexandre Ballés contre Démetrius Soter, l'an du M 3852. avant J. C. 148. avant l'Ere vulg. 152.

Jonathas reçut cette lettre, & ces presens, & commença à se revêtir de la robe sainte, & des ornemens de Grand-Prêtre le jour de la fête des Tabernacles, neuf ans après la mort de Judas Maccabée son frere, & sept ans après celle d'Alcime dernier Grand-Prêtre. En même tems il se déclara pour Alexandre Ballés, leva une armée, & fit fabriquer une grande quantité d'armes. Demetrius voyant de quelle importance il lui étoit de gagner Jonathas, lui écrivit, & lui fit des offres plus avantageuses que celles que lui avoit faites Alexandre. Voici la copie de sa

lettre : » Le Roi Demetrius au peuple Juif, Sa- An du M. 3852.
» lut. Nous avons appris avec joie que vous Avant J. C. 148.
» êtes demeurés dans l'alliance, que vous avez avant l'Ere vulg. 152.
» faite avec nous, & que sans écouter nos enne-
» mis, vous vous êtes fidellement attachés à nos
» interêts. Continuez donc à nous conserver la
» même fidelité, & nous vous donnerons des
» marques de notre reconnoissance : nous vous
» déchargerons de beaucoup de tributs qui vous
» avoient été imposés, & nous vous comble-
» rons de bienfaits. Et dès-à-present nous vous
» remettons les tributs, que vous aviez accoû-
» tumé de payer, les impôts du sel, les cou-
» ronnes que vous nous deviez donner tous les
» ans, & la troisiéme partie des grains & des
» fruits que nous avions droit de prendre sur
» votre pays. Je vous quitte de ces choses
» dès-à-present, ne voulant plus qu'à l'ave-
» nir on les leve dans la Judée, ni dans les trois
» cantons que l'on a ajoûtés à la Judée. » (Les capitales de ces trois cantons étoient Lidda, Ramatha & Pherima, autrement *Apharema*, ou Ephrem, & on les avoit démembrées de la Samarie.)

Le Roi ajoûte : » Je veux aussi que Jerusa-
» lem soit sainte & libre, » (qu'elle joüisse du droit d'azyle avec tout son territoire, qu'elle soit privilegiée, & qu'elle se garde elle-même sans garnison étrangere ; » que les dîmes & les
» tributs qu'on en tiroit, lui appartiennent :
» J'entends de plus que l'on remette entre vos
» mains la forteresse qui est dans Jerusalem; je
» la donne au Grand-Prêtre, afin qu'il y mette
» une garnison de ses gens. De plus, j'accorde
» la liberté à tous les Juifs qui ont été emme-
» nés captifs du pays de Juda, & qui se trou-
» veront dans tout mon royaume. Je les affran-
» chis de tout tribut, & des charges qu'ils de-

An du M. 3852. Avant J. C. 148. avant l'Ere vulg. 152.

» voient pour leurs bestiaux. Je veux que tou-
» tes les fêtes solemnelles, les jours de Sabbat,
» les premiers jours du mois, les Fêtes nouvel-
» lement instituées, les trois jours de devant
» une Fête solemnelle, & les trois jours d'après,
» soient jours d'immunité pour tous les Juifs qui
» sont dans mon Royaume; que dans ces jours-
» là il ne soit permis à personne de les appel-
» ler en justice, ni de leur faire aucune pei-
» ne, pour quelque affaire que ce puisse être.
» J'ordonne de plus que l'on fasse entrer dans
» mes troupes trente mille Juifs, qui seront en-
» tretenus comme les autres troupes du Roi; &
» que de leur nombre on en choisira pour être
» mis dans les forteresses, dont on leur confiera
» la garde: l'on choisira aussi du nombre des
» Juifs des personnes à qui l'on confiera la di-
» rection des affaires du Royaume qui sont les
» plus importantes, & qui demandent le plus de
» fidelité. Que leurs chefs soient pris d'entre
» eux, & qu'ils continuent à vivre selon leurs
» loix, comme le Roi l'a permis à ceux qui sont
» dans le pays de Juda. Que les trois cantons
» dont on a parlé, & qui ont été unis au pays
» de Juda, soient regardés comme faisant par-
» tie de la Judée, jouissant des mêmes privile-
» ges, & obéissant comme tout le reste au
» Grand-Prêtre. Je donne aussi Ptolemaïde, &
» son territoire en pur don au Temple de Jeru-
» salem, pour subvenir à toute la dépense né-
» cessaire à l'entretien des choses saintes. Je
» promets de faire payer au profit du Temple
» tous les ans quinze mille sicles d'argent, (a)
» à prendre sur les droits du Roi, & sur les reve-
» nus qui m'appartiennent.

(a) Environ vingt-quatre mille trois cens trente-cinq livres dix sols de notre monnoye.

» J'ordonne que ceux qui gouvernoient mes
» finances les années passées, payent pour les AN DU M. 3852.
» ouvrages de la maison du Seigneur tous les avant J. C.
» arrerages qu'ils doivent. Je remets aux Prê- 148
» tres les cinq mille sicles qui se prenoient cha- avant l'Ere
» que année sur leurs revenus. Je veux que vulg. 152.
» tous ceux qui se refugieront au Temple pour
» dettes de deniers Royaux, joüissent de l'azile,
» non seulement dans le Temple, mais aussi
» dans tout son territoire ; & que non-seule-
» ment leurs personnes, mais aussi leurs biens
» & leurs effets soient privilegiés, & demeu-
» rent en sûreté. Enfin on donnera de mon
» épargne de quoi fournir aux bâtimens, ou
» aux réparations des lieux saints ; & on pren-
» dra des mêmes deniers de quoi rebâtir & for-
» tifier les murailles de Jerusalem, & des autres
» villes de Judée. » Telle étoit la lettre du Roi.
Mais ni Jonathas, ni le peuple ne la crurent sincere ; les privileges qu'il leur accordoit, leur parurent trop grands & trop exagerés pour être vrais. Ces marques d'amitié leur devinrent suspectes, après tout ce qu'il avoit fait contre eux dans la guerre précedente. Ils ne voulurent donc point recevoir cette lettre, & ils demeurerent dans les engagemens qu'ils avoient pris avec Alexandre Ballés. Celui-ci ayant mis sur pied une grande armée composée de troupes Syriennes, qui désertoient à Démetrius, & de troupes auxiliaires qui lui furent fournies par les Rois d'Egypte & de Pergame, & par les Juifs, il livra la bataille à Démetrius. L'aîle gauche de l'armée de Démetrius battit l'aîle droite d'Alexandre Ballés : mais l'aîle droite du même Démetrius, où il commandoit en personne, plia, & lui seul résista quelque tems aux ennemis qui l'environnoient de toutes parts ; enfin s'étant jetté dans un bourbier,

An du M. 8 Avant J C. 143. avant l'Ere vulg. 152.

il tomba de cheval, & fut percé de fléches, combattant courageusement jusqu'au dernier soupir. (a) Il avoit regné douze ans.

Alexandre Ballés se voyant ainsi maître du Royaume de Syrie, demanda à Philométor Roi d'Egypte, sa fille Cléopatre en mariage. Les deux Rois se rendirent à Ptolémaïde, où le mariage se fit. Alexandre y invita Jonathas, qui y vint avec un somptueux équipage. Il fit de grands présens aux deux Rois, & en fut fort bien reçu. Quelques-uns de ses ennemis, de ces mauvais Israëlites jaloux du bonheur de leur patrie, présenterent des mémoires contre Jonathas : mais Alexandre ne voulut point les écouter, & déclara publiquement qu'il défendoit à tout le monde de l'accuser, ou de former des plaintes contre lui : ce qui déconcerta ses ennemis, & les obligea de s'enfuir. Jonathas parut dans cette céremonie revêtu de la pourpre ; il s'assit auprès du Roi ; il fut reçu au nombre de ses amis, & établi Chef & Général de l'armée du Roi en Judée, & Grand-Maître-d'Hôtel de sa maison. Après cela Jonathas revint à Jerusalem. (b)

Temple d'Onion en Egypte, bâti par Onias, l'an du M. 3854. avant J. C. 146. avant l'Ere vulg. 150.

Cependant les Juifs étoient en considération dans l'Egypte. Le Roi Ptolemée Philométor & la Reine Cléopatre son épouse & sa sœur, leur avoient confié la garde de leurs principales forteresses, & avoient donné le commandement de leurs troupes à Onias & Dosithée. (c) C'est ce même Onias qui obtint du Roi Philométor la permission de bâtir un Temple en l'honneur du

(a) *Justin lib.* 35. *Appian. Syriac. p.* 131. *Joseph. Antiq l.* XIII. 6. 5. 1. *Maccab.* X. 50.

(b) 1. *Maccab.* X. 60. & 66.

(c) *Joseph. lib.* 2. *contra Appion. p.* 1064.

vrai Dieu, dans le territoire d'Heliopolis, comme nous l'avons dit ci-devant. Ce Temple étoit bâti sur le modele de celui de Jerusalem; mais il étoit moins grand & moins riche. (*a*) Onias y fit une tour semblable à celle du Temple de Jerusalem, haute de soixante coudées, & bâtie avec de très-grandes pierres. Il érigea l'autel sur le modele de celui de sa patrie, orna ce Temple de riches présens : mais il n'y fit point de chandelier à sept branches; il se contenta d'une lampe d'or suspenduë à une chaîne d'or, & qui brûloit dans l'interieur du Temple. Il fit environner tout le terrain qui appartenoit au Temple d'une bonne muraille de briques, avec des portes de pierres. Le Roi Philométor, quoiqu'il eût d'abord quelque scrupule (*b*) sur l'érection de ce Temple dans un lieu impur, & rempli d'animaux immondes, cependant comme Onias lui eut représenté, que le Prophete Isaie avoit prédit, qu'un jour le Seigneur auroit un Temple en Egypte, y consentit, & lui assigna même une certaine quantité de terre pour l'entretien des Prêtres & du lieu saint.

AN DU M. 3854.
Avant J. C. 146.

Onias trouva des Prêtres & des Lévites qui l'imiterent dans sa prévarication; car on ne peut donner un autre nom à l'entreprise qu'il fit d'ériger de son propre mouvement, & sans aucun ordre particulier de Dieu, un Temple dans une terre étrangere, contre la disposition si expresse des Loix de Moïse. Aussi les Juifs de Jerusalem regarderent les Prêtres du Temple d'Onias en Egypte, comme ceux qui dans la

(*a*) *Joseph. de Bello, lib. 7. c. 30. in Latino. & de Antiq. lib. 13. c. 6. & lib. 14. c. 14.*
(*b*) *Joseph. Antiq. l. XIII. c. 6.*

An du M. 3854. Avant J.C. 146.

terre de Juda avoient sacrifié sur les hauts lieux. (a) On ne leur permettoit point lorsqu'ils revenoient, de manger les hosties pour le péché, ni d'offrir les holocaustes sur l'autel; mais seulement de servir dans les moindres ministeres de la maison de Dieu, & de recevoir leur subsistance des revenus communs du Temple. (b) Et quant à la prophetie d'Isaïe, (c) sur laquelle se fondoit Onias, elle ne regardoit que le tems de l'évangile, auquel il devoit y avoir dans l'Egypte un autel dédié au Seigneur, & un monument dressé en son honneur sur les frontieres de ce pays.

Vers ce même tems il y eut à Alexandrie une grosse dispute entre les Juifs & les Samaritains. (d) Les premiers soutenoient que le Temple de Jerusalem étoit le seul légitime; & les autres prétendoient que c'étoit celui de Garizim. La cause fut portée devant Philométor en son conseil; & le Roi commença par ordonner que les Avocats qui perdroient leur cause, seroient punis de mort. Les parties s'engagerent par serment en présence du Roi, & sous peine de la vie, de ne produire que des témoignages de leur loi pour soutenir leurs prétentions. Les Samaritains choisirent pour leurs Avocats Sabée & Théodose; & les Juifs, Andronique fils de Messalam. Andronique parla le premier, & montra par des preuves tirées de la loi, & par la suite non interrompuë des Pontifes, & par le respect que les Rois d'Egypte avoient eu pour le Temple de Jerusalem, y envoyant de magnifiques présens, tandis qu'ils ne pensoient pas mê-

(a) *Misna tract. Minhot.* c. 13.
(b) 4. *Reg.* XXIII. 9.
(c) *Isai.* XIX. 18. 19.
(d) *Joseph. Antiq.* l. XIII. c. 6.

me à celui de Garizim, quelle étoit l'antiquité & la superiorité du Temple de Jerusalem. A quoi il ajouta encore d'autres raisons, qui persuaderent tellement le Roi & son conseil, qu'il déclara que le Temple de Jerusalem étoit & le plus ancien, & le plus légitime ; & en même-tems il condamna à mort Sabée & Theodose.

AN DU M. 3854. ou 3855.

CHAPITRE XXVIII. Aristobule Juif, Philosophe Peripatéticien.

Ce fut sous le même regne de Ptolemée Philométor, que parut en Egypte Aristobule, Philosophe Péripatéticien, & Juif de religion, qui adressa au même Prince un commentaire qu'il avoit composé sur les livres de Moïse. Saint Clement d'Alexandrie en cite un long fragment, tiré de sa préface, (*a*) où il disoit que Platon avoit eu connoissance des loix des Juifs, & qu'il en avoit fort étudié les expressions. Il disoit aussi que Pythagore avoit donné à ses disciples plusieurs maximes tirées des livres de Moïse. Il ajoutoit qu'avant Démetrius Phaléreus, & avant même le regne d'Alexandre le Grand, & celui des Perses, on avoit traduit en langues étrangeres les principaux points de l'histoire des Hebreux ; leur sortie d'Egypte, la conquête de la Palestine, leurs loix, & ce qui leur étoit arrivé de plus remarquable. C'est ce que dit cet auteur : mais il n'en donne aucune preuve certaine ; & la chose est assurément fort douteuse.

Alexandre Ballés ne se vit pas plûtôt en possession du Royaume de Syrie, qu'il se plongea dans toutes sortes de débauches, laissant tout le soin de ses affaires à Ammonius son favori, qui abusant de son crédit, fit mourir plusieurs personnes de considération, & attira sur son maître

(*a*) *Vide apud Clement. Al. x. l. 1. Stromat. p.* 342.

AN DU M. 3856.
Avant J. C. 144.
avant l'Ere vulg. 148.

la haine & le mépris des peuples. Démetrius Soter au commencement de la guerre, avoit envoyé ses deux fils Démetrius, surnommé depuis *Nicanor*, & Antiochus, surnommé *Sidétes*; il les avoit envoyés à Cnide dans la Carie, pour les mettre à couvert pendant les troubles dont son Royaume étoit agité. (a) Démetrius Nicanor, fils aîné de Soter, ayant appris la négligence & les infamies d'Alexandre Ballés, s'embarqua, & aidé de quelques troupes qu'il avoit reçûës de Lasthenes Crétois, il vint dans la Cilicie. Alexandre étoit alors dans la Phenicie. Dès qu'il fut informé de l'entreprise de Démetrius, il se hâta de retourner à Antioche, pour s'opposer à ce jeune Prince. En même-tems Apollonius, à qui Alexandre avoit confié le Gouvernement de la Célé-Syrie, se souleva contre son Prince, & se donna à Demetrius. Apollonius assembla une puissante armée, & marcha contre Jonathas & les Juifs, qui demeuroient fermes dans l'alliance d'Alexandre Ballés.

Combat entre Apollonius, & Jonathas.

Apollonius s'avança jusqu'à Jamnia, & n'osant s'engager dans les montagnes, envoya défier Jonathas, & lui fit dire qu'il ne demeuroit dans ses montagnes, que parce qu'il n'osoit paroître en pleine campagne. (b) Jonathas accepta le défi; & ayant pris dix mille hommes de troupes choisies, il partit de Jerusalem. En chemin son frere Simon lui amena quelque renfort. Ils allerent camper près la Ville de Joppé; & ceux de cette ville lui fermerent les portes, parce qu'il y avoit dedans une garnison du parti

(a) Justin. l. 35. T. Liv. l. 52.

(b) 1. Macab. X. 78. 85.

d'Apollonius. Jonathas voyant qu'on lui avoit refusé l'entrée de la ville, l'assiegea : mais les habitans ne se sentant pas assez forts avec leur garnison pour lui résister, se rendirent; & Jonathas entra dans Joppé. Apollonius l'ayant appris, marcha contre lui avec trois mille chevaux, & huit mille hommes de pied. Il fit mine d'abord d'aller vers Azoth, du côté du midi: mais ensuite retournant sur ses pas, il voulut se jetter dans la plaine ; parce qu'ayant beaucoup de cavalerie, il esperoit vaincre aisément Jonathas dans une rase campagne. Jonathas le suivit vers Azoth, & l'obligea à donner bataille. Or Apollonius en quittant son camp de Jamnia pour aller vers Azoth, y avoit laissé mille chevaux, ne doutant pas que Jonathas ne le dût suivre ; & comptant que ces mille hommes le prendroient par derriere, pendant que lui-même l'attaqueroit de front, il se flattoit de le pouvoir battre aisément.

An du M. 3856. Avant J. C. 144. avant l'Ere vulg. 148.

Mais la valeur des troupes de Jonathas rendit tout cela inutile. Il rangea ses troupes en quarré oblong, à la maniere de la Phalange Macedonienne; & faisant face de tous côtés, il soutint pendant presque tout le jour l'effort des ennemis, & sur tout de la cavalerie, qui ne cessa de lancer contre lui beaucoup de traits. Sur le soir Jonathas ayant remarqué que la cavalerie ennemie étoit fort fatiguée, fit avancer ses troupes, donna sur l'infanterie des ennemis, laquelle étant abandonnée de la cavalerie, fut bien-tôt rompuë. Elle prit confusément la fuite; & s'étant jettée précipitamment dans le Temple de Dagon, qui étoit à Azoth, Jonathas entra en même-tems dans la ville, y mit le feu, la pilla, & brûla le Temple de Dagon avec tous ceux

AN. DU M. 3858. Avant J. C. 142. avant l'Ere vulg. 146.

il en fut fort bien reçû : il accompagna même ce Prince jusqu'au fleuve Eleuthere ; & après cela il revint à Jerusalem.

Philométor comme beau-pere, & principal allié du Roi, fut reçû sans difficulté dans toutes les villes du Royaume d'Alexandre Ballés, qui se trouverent sur sa route, depuis l'Egypte jusqu'à Seleucie, à l'embouchure de l'Oronte. Par tout il mit des garnisons, & se rendit maître des places, sous prétexte de les garder pour son gendre. Alors il découvrit le mauvais dessein qu'il avoit formé contre Alexandre. Il se plaignit qu'Ammonius, qui gouvernoit le Royaume sous le nom & l'autorité d'Alexandre, l'avoit voulu faire tuer en trahison à Ptolémaïde : il le demanda à Alexandre, pour en faire justice. Alexandre le lui ayant refusé, Philométor lui reprit sa fille Cleopatre, qu'il lui avoit donnée pour femme, & l'offrit à Demetrius Nicanor, fils de Demetrius Soter. Le mariage ayant été conclu, ces deux Princes Philométor & Nicanor allerent droit à Antioche, dont les peuples s'étoient soulevés à cause des mauvais traitemens qu'ils avoient reçûs d'Ammonius. Celui-ci s'étant déguisé en femme pour se sauver, fut pris & tué. Ptolemée étant entré à Antioche, & ayant été reconnu pour Roi par le peuple, mit sur sa tête les deux diadêmes, de Syrie & d'Egypte, & pria les bourgeois d'Antioche d'oublier ce que le Roi Demetrius Soter avoit fait contre eux, & de recevoir Demetrius Nicanor son gendre pour leur Roi, disant que pour lui il étoit content du Royaume d'Egypte, & qu'il cedoit volontiers celui de Syrie à son gendre, qui en étoit le legitime heritier. (a)

(a) *Vide Joseph Antiq. l. XIII. c. 8. Justin. l. 35. 1. Maccab. XI. 9.... 13.*

An. du M. 3858. Avant J. C. 142. avant l'Ere vulg. 146.

Cependant Alexandre Ballés étoit en Cilicie, qui étoit la seule province de ses états qui lui fût demeurée fidelle. Il y assembla une grande armée, & vint en Syrie, faisant le dégât par tout jusques aux portes d'Antioche. Ptolemée & Démetrius Nicanor marcherent contre lui, & le battirent sur le fleuve Oenoparas. Alexandre se sauva dans l'Arabie auprès du Roi Zabdiel, qui peu de jours après le tua, & envoya sa tête à Ptolemée. (b) Ainsi Demetrius Nicanor demeura maître de la Syrie. Mais trois jours après que Ptolemée eut reçu la tête d'Alexandre Ballés son ennemi, il mourut lui-même des blessures qu'il avoit reçûës dans la bataille contre ce Prince.

Mort d'Alexandre Ballés.

An du M. 3859. avant J. C. 141. avant l'Ere vulg. 145.

Cleopatre sœur & épouse de Ptolemée Philométor, voulant conserver le Royaume à son fils, contre les entreprises de Ptolemée Evergetes ou Physcon frere de son mari, se servit d'Onias, le même qui avoit bâti le Temple d'Onion en Egypte, & dont on a parlé ci-devant. Elle lui confia le commandement de ses troupes. Onias s'opposa à Physcon avec un assez petit nombre de Juifs : & ce Prince s'étant déja saisi d'Alexandrie, & ayant forcé la Reine sa sœur à l'épouser, Onias prit le parti de cette Princesse; & Ptolemée Physcon voulant attaquer Onias, & ayant condamné tous les Juifs d'Alexandrie à être écrasez sous les pieds de ses éléphans, Dieu permit que ces éléphans au lieu de se jetter sur les Juifs, firent mourir plusieurs des amis du Roi; & un homme d'un regard terrible ayant apparu au Roi, lui fit défense de faire la moindre peine aux Hebreux.

(a) 1. *Maccab.* XIV. 17.

(b) *Joseph. lib* 2 *contra Appion. p.* 1064.

ainsi Ptolemée rentra dans lui-même, & pardonna aux Juifs, en étant aussi prié par Irene la plus aimée de ses concubines. Les Juifs d'Alexandrie faisoient une fête en mémoire de leur délivrance de ce danger, encore au tems de Joseph, qui nous raconte cette histoire: mais je crains qu'il ne l'ait confonduë avec celle qui arriva du tems de Philopator, & que nous avons rapportée sous l'an du Monde 3786.

AN DU M. 3859 Avant J. C. 141.

Le Grand-Prêtre Jonathas profitant de la foiblesse de Demetrius Nicanor, qui n'étoit pas trop bien affermi sur le trône de Syrie, entreprit le siége de la citadelle de Sion, qui étoit toûjours occupée par les troupes Syriennes. Il fit faire pour cela plusieurs machines, & commença à battre la place. Mais quelque faux Juifs ennemis de leur patrie, allerent trouver le Roi, & l'informerent de l'entreprise de Jonathas. Demetrius accourut aussi-tôt à Ptolemaïde, & manda à Jonathas de l'y venir trouver. Jonathas sans discontinuer le siége, prit avec lui quelques Prêtres & quelques Senateurs, & alla avec eux s'exposer au péril de la colere du Roi. Il lui porta quantité d'or & d'argent, & d'autres riches presens, & sçût par là gagner ses bonnes graces; ensorte que ses ennemis & ses accusateurs furent obligés de se taire. Le Roi le traita avec grand honneur, le confirma dans la grande Sacrificature, & le fit le premier de tous ses amis. Jonathas promit au Roi trois cens talens d'argent, (*a*) & obtint de lui l'immunité & la franchise pour la Judée, & pour les trois Toparchies qui y avoient été

CHAPITRE XXXIX. Jonathas assiege la forteresse de Jerusalem, l'an du M. 3859. avant J. C. 141.

(*a*) Les trois cens talens, à 2400. liv. l'un, font 720000. livres.

An du M 3859.
Avant J. C. 141.
avant l'Ere vulg. 145.

jointes; sçavoir, celles de Lidda, d'Apharema & de Ramatha. (a)

Demetrius fit donc expedier des lettres en faveur des Juifs, conçûës en ces termes : » Le Roi » Demetrius, à son frere Jonathas, & à toute » la nation des Juifs : salut. Nous vous en» voyons copie de la lettre que nous écrivons à » Lasthene notre pere, (b) touchant ce qui » vous regarde, afin que vous en soyez in» formés. Le Roi Demetrius, à Lasthene son » pere ; salut. Nous avons résolu de faire du » bien aux Juifs, qui sont nos amis, & qui nous » conservent la fidelité qu'ils nous doivent. » Nous avons donc ordonné que les trois villes » de Lidda, Ramatha, & Apharema, qui sont » annexées à la Judée, ayant été détachées de » la Toparchie de Samarie, avec toutes leurs » appartenances, soient destinées pour l'entre» tien des Prêtres & du Temple de Jerusa» lem, (ou, suivant une autre version : Nous » annexons à la Judée les trois villes de Lidda, » Ramatha & Apharema, & tout leur territoire, » & remettons à ceux qui sacrifient à Jerusa» lem tous les droits Royaux que le roi perce» voit ci-devant) des fruits de la terre & des » arbres, les décimes & les tributs qui lui appar» tenoient ; comme aussi le droit que l'on tiroit » sur les lacs des salines, & les couronnes que » l'on nous apportoit tous les ans. Nous leur ac» cordons toutes ces choses, & voulons que notre » concession demeure ferme pour toûjours. » Ayez donc soin de faire une copie de cette

(a) 1. *Maccab.* IX. 20. . . 30.

(b) Lasthéne est ce Crétois qui contribua tant à mettre Démetrius sur le trône, en lui donnant d'abord des troupes.

» Or-

» Ordonnance, & qu'elle soit donnée à Jonathas, & exposée sur la montagne sainte en un lieu qui soit à la vûë de tout le monde. (a)

An du M. 3859. Avant J. C. 141. avant l'Ere vulg. 145.

Or Demetrius voyant que son Royaume étoit paisible, & que rien ne lui résistoit, congédia toute son armée, & ne retint que les troupes étrangeres, qu'il avoit euës dès le commencement, & qui lui avoient principalement aidé à faire la conquête des états de ses peres; ce qui lui attira la haine de toutes les troupes qui avoient servi sous ses ayeux, & qui étoient toûjours entretenuës à leurs dépens, même en tems de paix. Un nommé Diodore, appellé depuis Tryphon, qui avoit été Officier d'Alexandre Ballés, voyant les mauvaises dispositions des veterans de Syrie, que l'on avoit cassés, alla trouver Elmachuël Roi des Arabes, qui nourrissoit un jeune fils d'Alexandre Ballés, & le pressa de lui donner cet enfant, pour lui faire rendre le Royaume de son pere. Elmachuël lui resista long-tems, & Tryphon demeura dans sa cour auprès du jeune Antiochus fils de Ballés.

Les Juifs délivrent Demetrius d'un très-grand danger, l'an du M. 3860. avant J. C. 140.

Cependant Jonathas envoya vers Demétrius, pour le prier de chasser ceux qui occupoient encore la citadelle de Sion, (b) & les autres forteresses du pays; parce qu'ils faisoient beaucoup de maux dans le pays. Demetrius accorda à Jonathas tout ce qu'il demandoit, lui promit de le combler d'honneur lui & son peuple : mais en même-tems il le pria de lui envoyer de ses troupes, pour le secourir; parce que ses sujets, ceux d'Antioche, s'étoient

(a) 1. *Maccab.* XI. 38.

(b) 1. *Maccab.* XI. 41 & seq.

An du M. 3860. Avant J. C. 140. avant l'Ere vulg. 144.

soulevés contre lui. Jonathas aussi tôt envoya à Antioche trois mille hommes de très-bonnes troupes. Le Roi se sentant fortifié par ces soldats étrangers qu'il avoit assemblés auprès de sa personne, entreprit de punir la révolte de ceux d'Antioche, en leur ôtant leurs armes: mais non-seulement ils n'obéirent point : ils allerent même au nombre de six-vingt mille hommes assieger le Roi dans son palais. Dans cette occasion tous les Juifs, tant ceux qui étoient arrivés de Jerusalem, que ceux qui étoient habitués à Antioche, prirent la défense du Roi, se jetterent dans la ville, & mirent à mort en un jour jusqu'à cent mille hommes. Alors ceux d'Antioche poserent les armes, & demanderent misericorde. Les Juifs acquirent dans cette occasion une grande gloire & une grande réputation de valeur dans tout le Royaume; & ceux qui étoient venus de Jerusalem y retournerent chargés de riches dépouilles.

CHAPITRE XL.

Révolte de Tryphon contre Demetrius. Antiochus fils d'Alexandre Ballés est reconnu pour se Roi de Syrie.

Demetrius ne tint aucune des promesses qu'il avoit faites à Jonathas. Il laissa dans la citadelle la garnison qui y étoit, & prétendit que les Juifs devoient lui payer les mêmes tributs, qu'ils avoient payés à ses prédecesseurs. D'un autre côté ceux d'Antioche étrangement irrités de la severité que le Roi avoit exercée contre eux, se répandirent dans toute la Syrie, parce que durant leur sédition la plus prande partie de la ville avoit été consumée par les flammes, & inspirerent par tout l'esprit de révolte & de mécontentement dont ils étoient remplis. Demetrius loin de se moderer, & de les ramener par la douceur, les irrita de nouveau par sa cruauté & par ses vexations. De sorte que Tryphon voyant toutes choses disposées à un soulevement général, vint en Syrie, menant avec lui le jeune Antiochus, fils d'Alexandre Ballés, & le fit reconnoître pour Roi,

Les anciennes troupes que Demetrius avoit congediées, vinrent en foule se ranger sous ce jeune roi ; & Demetrius ayant voulu risquer une bataille, la perdit, & fut obligé de se sauver à Seleucie. Par cette victoire le jeune Antiochus, surnommé le Dieu, se rendit maître d'Antioche. (*a*)

AN DU M. 3863 AVANT J.C. 140 avant l'Ere vulg. 144.

Alors il écrivit à Jonathas, pour l'attirer dans son parti. Il le confirma dans la grande sacrificature, & lui donna le Gouvernement des quatre villes, qui sont apparemment Ptolémaïde, Lidda, Ramatha & Apharéma, ou Ephræm. Il lui envoya de plus des vases d'or pour son service, & lui accorda le privilege de pouvoir boire dans une coupe d'or, de se revêtir de poupre, & de porter l'agraffe d'or. Il établit Simon frere de Jonathas, Gouverneur de toute la côte, depuis Tyr, jusqu'aux frontieres d'Egypte. Jonathas envoya des Députés à Antiochus, pour le remercier de toutes ces faveurs, pour lui offrir ses services, & pour lui dire qu'il alloit de toutes ses forces faire la guerre à Demetrius leur ennemi commun. En effet il amassa des troupes, passa le Jourdain, & commença à attaquer les Généraux de Demetrius. Il réduisit à l'obéissance d'Antiochus les villes de ce pays-là. Puis il revint dans le pays des Philistins, se présenta devant Ascalon, qui lui ouvrit ses portes. Mais étant allé à Gaze, cette ville lui refusa l'entrée. Jonathas l'assiegea, brûla ses faubourgs, & fit le ravage dans le pays. Ceux de Gaze demanderent la paix ; & Jonathas la leur accorda, après qu'ils eurent donné des ôtages,

(*a*) 1. *Maccab.* XI 54. *& seq. T. Liv. l.* 52. *Joseph. Antiq. l.* 13. *c.* 9. *&c.*

An du M. 3860. Avant J. C. 140. avant l'Ere vulg. 141.

qu'il envoya à Jerusalem. Il parcourut ainsi tout le pays, & le réduisit à l'obéissance du jeune Antiochus, depuis Gaze jusqu'à Damas.

Les Officiers de Demetrius pour faire diversion, & pour empêcher Jonathas de donner du secours à Antiochus, vinrent avec une armée faire soulever contre lui la ville de Cadés en Galilée. Jonathas y accourut, & laissa son frere Simon dans la Judée. Simon assiegea Bethsure, la prit, & y mit garnison. Jonathas s'avança avec ses troupes sur le lac de Génezareth, d'où il alla dans la plaine d'Azor. Il y trouva les ennemis qui venoient à lui, & qui avoient placé des embuscades dans les montagnes, pour le prendre par derriere. Aussi-tôt que ces troupes qui étoient cachées parurent, les gens de Jonathas prirent la fuite; & Jonathas demeura seul avec Matthatias, & Judas fils de Calphi Général de son armée. (a) En même-tems il déchira ses vêtemens, se mit de la poussiere sur la tête, & fit sa priere. Ensuite il marcha aux ennemis avec tant de fierté, qu'il les mit tous en déroute. Ses gens qui avoient fui, le voyant combattre, le vinrent rejoindre, & poursuivirent avec lui les ennemis jusqu'à Cadés. Il demeura sur la place en ce jour-là trois mille hommes de l'armée des étrangers. Après cela Jonathas revint à Jerusalem.

CHAPITRE XLI

Jonathas renouvelle l'alliance avec les Romains, & les Lacédémoniens.

Alors voyant que les circonstances du tems étoient favorables aux affaires de sa nation, il envoya à Rome & à Lacédemone des Députés pour renouveller l'alliance & l'amitié

(a) I Maccab. x 170. Mais Josephe Antiq. l. XIII. 9. dit que les trois Capitaines demeurerent avec cinquante hommes des plus braves.

avec ces républiques. Il choisit pour cela Numénius fils d'Antiochus, & Antipater fils de Jason. Il leur remit des lettres pour le Sénat Romain, & leur dit de repasser à leur retour par Lacédemone, & d'y rendre d'autres lettres qu'il leur donna pour les Ephores. Etant arrivés à Rome, ils présenterent au Sénat les lettres de Jonathas, & exposerent le sujet de leur députation. Le Sénat les reçut fort bien, leur donna des Patentes adressées aux Gouverneurs des provinces de leur domination, afin qu'ils leur fournissent des voitures & des escortes pour retourner sûrement en leur pays.

AN DU M. 3860. AVANT J. C. 140. avant l'Ere vulg. 144.

Ils passerent par Lacédémone; & voici la copie de la Lettre qu'ils présenterent aux Sénateurs : » Jonathas Grand-Prêtre & les anciens » de la nation, les Prêtres & le reste du peuple » Juif, aux Lacédémoniens leurs freres; Salut. » Il y a déja long-tems qu'Arius Roi de Lacédémone, envoya des lettres au Grand-Prêtre » Onias, (*a*) qui témoignerent que vous êtes » nos freres, comme on le peut voir par la » copie de ces lettres, que nous avons jointes à » celle-ci. Onias qui étoit alors à la tête de notre nation, reçut avec grand honneur celui » que le Roi lui avoit envoyé avec les lettres » qu'il lui rendit, où il lui parloit de l'alliance » & de l'amitié qui est entre nous. Quoique » nous n'eussions aucun besoin de ces choses, » pour nous assûrer de nôtre parenté réciproque, ayant pour notre consolation les livres » saints qui sont entre nos mains, & qui en rendent témoignage, nous avons crû néanmoins » que nous ne pouvions mieux faire que de vous

(*a*) Voyez Joseph Antiq. l. XII. 5. & ici ℣. 20, 21. &c. C'est à Onias III. qu'elles furent rendues.

An du M. 3860. Avant J. C. 140. avant l'Ere vulg. 144.

» envoyer nos Députés, pour renouveller avec » vous cette amitié, & cette union fraternelle, » de peur que nous ne devenions comme étran- » gers les uns à l'égard des autres, parce qu'il » s'est déja passé beaucoup de tems depuis que » vous avez envoyé vers nous.

» Sçachez donc que nous n'avons jamais ces- » sé depuis ce tems-là de nous souvenir de vous » dans nos fêtes solemnelles, & aux autres » jours convenables, dans les sacrifices que » nous offrons au Seigneur, & dans nos sain- » tes cérémonies, comme il est juste de se sou- » venir de nos alliés & de nos freres. Nous » nous réjouissons de la paix & de l'éclat dans » lequel vous vivez. Pour nous, nous nous » sommes vûs dans de grandes afflictions & de » fâcheuses guerres, où les Rois qui nous en- » vironnent nous ont engagés par leurs injustes » vexations. Cependant nous n'avons voulu » être à charge ni à vous, ni à nos autres al- » liés; & nous avons reçu du ciel tous les se- » cours que nous pouvions désirer. Nous avons » enfin été délivrés, & nos ennemis se sont vûs » humiliés. Ayant donc choisi Numénius fils » d'Antiochus, & Antipater fis de Jason, pour » les envoyer à Rome renouveller notre allian- » ce avec les Romains, nous leur avons donné » ordre d'aller aussi vers vous, de vous saluer » de notre part, & de vous rendre nos lettres » pour vous demander le renouvellement de » notre alliance. C'est pourquoi vous ferez » bien de répondre à ce que nous avons écrit. Avec cela Jonathas avoit envoyé la copie de la lettre qu'Arius Roi de Lacédémone avoit écrite au Grand-Prêtre Onias, & que nous avons rapportée ci-devant, sous l'an du monde 3805.

Pendant ce tems-là, Jonathas ayant appris

que les Généraux de l'armée de Demetrius venoient pour le combattre (a) avec de plus grandes forces qu'auparavant, partit de Jerusalem avec son armée, & pour les prévenir, & empêcher qu'ils n'entrassent dans la Palestine, il alla les attaquer jusques dans le pays d'Emath; c'est-à-dire, dans la Syrie. Les ennemis avoient dessein de surprendre Jonathas, & de l'attaquer durant la nuit: mais ayant vû qu'il étoit informé de leur dessein, qu'il avoit fait tenir son armée sur pied pendant la nuit, & que son camp étoit très-bien gardé, ils jugerent à propos de se retirer. Ils allumerent donc un grand nombre de feux dans leur camp, & se sauverent à la faveur des ténebres. Jonathas ne reconnut leur retraite que le lendemain au matin. Il se mit aussi-tôt à les poursuivre: mais il ne put les atteindre, parce qu'ils avoient déja passé le fleuve Eleuthere. De-là il porta ses armes contre les Arabes Zabadéens, ou comme d'autres lisent, Nabathéens: il les battit, & en rapporta un grand butin. Il vint ensuite à Damas, & de-là à Jerusalem, d'où il faisoit des courses dans tout le pays.

Guerres de Jonathas dans la Syrie, l'an du M. 3860. avant J. C. 140.

Simon son frere ne demeura pas en repos. Il visita Ascalon, & les forteresses voisines, pour les contenir dans le devoir. De-là il marcha vers Joppé; & ayant appris que la ville vouloit se livrer au parti de Demetrius, il la prit, & y mit garnison. Jonathas étant de retour à Jerusalem, assembla les anciens du peuple, & résolut avec eux de rétablir les meilleures forteresses de la Judée, de rebâtir les murs de Jerusalem, & de construire entre la citadelle de

(a) 1. *Maccab.* XII. 24, 25, &c.

An du M. 3860. Avant J. C. 140 avant l'Ere vulg. 144.

Sion, & la ville une très-haute muraille; afin que la ville & la forteresse demeurassent entierement séparées, & qu'il n'y eût plus de communication entre elles, & que ceux de dedans la citadelle ne pussent plus ni acheter, ni vendre. Jonathas répara donc les murs de Jerusalem, & Simon son frere fortifia Adiaba dans la Séphala, ou dans la plaine, qui est à l'occident d'Eleuthéropolis.

CHAPITRE XLII. Jonathas est pris & arrêté par Tryphon, l'an du M. 3861 avant J. C. 139.

Tryphon qui avoit placé le jeune Antiochus sur le trône, ayant conçu l'envie d'y monter lui-même, & craignant que Jonathas ne fût un obstacle à son dessein, résolut de le surprendre, & de le faire périr. (a) Il vint avec une armée à Scythopolis dans la Palestine, & y manda Jonathas. Celui-ci s'y rendit à la tête de quarante mille hommes. Tryphon étonné de ce grand nombre de troupes, dissimula son mauvais dessein, reçut Jonathas avec de grandes marques d'estime, le recommanda à ses amis, ordonna à ses gens de lui obéir comme à lui-même, lui fit des présens, & lui persuada de renvoyer la plus grande partie de ses troupes, & de venir avec lui à Ptolémaïde, dont il devoit lui remettre le commandement, avec celui de toutes les troupes qui étoient dans le pays. Jonathas donna dans ce piége, ne retint que mille hommes, & alla à Ptolémaïde avec Tryphon. Il ne fut pas plûtôt entré dans la ville, qu'on ferma les portes sur lui, qu'on l'arrêta, & qu'on fit main-basse sur ses gens. En même-tems Tryphon envoya du monde pour mettre à mort tout ce que l'on trouveroit des soldats de Jonathas dans la Galilée, & dans le grand champ. Les gens de Jonathas ayant ap-

(a) 1. Maccab. XII. 39.

pris la perfidie de Tryphon, se rallierent, & se disposerent à soutenir l'effort des ennemis, s'ils étoient assez hardis pour les attaquer. Mais personne n'osa les approcher. Ainsi ils revinrent dans la Judée fort affligés de la prise de leur Général.

Simon frere de Jonathas prend le gouvernement du peuple, l'an du M. 3861. avant J. C. 139. avant l'Ere vulg. 143.

Simon voyant la consternation où cette nouvelle avoit réduit les Juifs, vint à Jérusalem, les assembla, (*a*) & leur dit : Vous sçavez de quelle maniere nous avons combattu mes freres & moi, & toute la maison de mon pere, pour la défense de nos loix, de notre saint Temple & de notre patrie. Mes freres ont génereusement sacrifié leur sang pour cela, & je suis demeuré seul. Mais à Dieu ne plaise que je veuille épargner ma vie, tandis que je vous verrai dans l'oppression. Je ne suis pas meilleur que mes freres ; je suis prêt à défendre comme eux mon peuple, notre Temple, nos enfans & nos femmes. A ces mots, tout le peuple fut animé d'un nouveau courage. Ils répondirent à haute voix : Vous êtes notre chef en la place de Judas & de Jonathas ; conduisez-nous dans nos combats, & nous vous obéirons en toutes choses. L'élection de Simon fut agréée de tout le monde, en attendant qu'il vînt un Prophete fidele : (*b*) car il paroissoit contre les regles d'établir pour Grand-Prêtre ou pour Chef de la nation sainte, un homme qui n'étoit pas de la race des Grands-Prêtres, ni déclaré Chef du peuple par un Prophete reconnu. Dès-lors Simon se revêtit de pourpre, & porta l'agrafe d'or, ainsi que les Rois de Syrie l'avoient permis à Jonathas son frere. En même-tems Simon assem-

(*a*) 1. *Macab.* XIII. 1. *& seq.*

(*b*) 1. *Maccab.* XIV. 48. *& seq.*

AN DU M. 3861. Avant J. C. 139. avant l'Ere vulg. 143.

bla tous les gens de guerre, acheva de fortifier Jerusalem, & envoya à Joppé Jonathas fils d'Absalom, qui en chassa les étrangers, & y demeura en garnison.

Cependant Tryphon s'avança vers la Judée, menant Jonathas avec lui : & Simon ayant sçû sa marche, vint se camper à Addus, ou Adiaba, à l'extrémité des montagnes, au haut de la plaine. Tryphon sçachant que Simon avoit été choisi Chef du peuple en la place de Jonathas son frere, & qu'il étoit disposé à l'attaquer, il lui envoya des Ambassadeurs pour lui dire : Nous avons retenu Jonathas votre frere, parce qu'il devoit de l'argent au Roi ; mais envoyez-moi cent talens d'argent, & ses deux fils en ôtages, & je vous le remettrai entre les mains. Simon n'eut pas de peine à reconnoître que Tryphon ne cherchoit qu'à le tromper : toutefois pour ne pas s'attirer la haine & les reproches de la part du peuple, il ordonna qu'on envoyât les cent talens & les deux fils de Jonathas. Mais Tryphon ne tint point sa parole, & vint dans les terres de Juda, pour y faire le dégât. Simon qui ne jugeoit pas à propos de risquer une bataille, se contentoit de le côtoyer dans les montagnes ; & Tryphon n'osant s'engager dans les montagnes avec son armée, cherchoit de passer jusqu'à Jerusalem par le chemin de l'Idumée.

En ce tems-là ceux qui étoient dans la citadelle de Jerusalem, envoyerent prier Tryphon de venir à leur secours, & de leur envoyer des vivres. Tryphon se disposa à y aller, fit tenir sa cavalerie prête pour partir la nuit suivante : mais la neige qui tomba le retint ; il fut obligé de s'en retourner. Il sembloit prendre le chemin du pays de Galaad ; mais il ne passa pas même le Jourdain. Etant arrivé à Bascaman,

An du M. 3861.
Avant J. C. 139.
avant l'Ere vulg. 143.

il y tua Jonathas & ſes deux fils, & s'en retourna en Syrie. On ignore la ſituation de cette ville de Baſcaman. Simon ayant ſçû la mort de ſon frere & de ſes neveux, envoya querir leurs os, & les enſevelit à Modin dans le tombeau de ſes peres. Tout Iſraël fit un grand deüil à leur mort, & Simon fit élever ſur le ſepulcre de ſon pere & de ſes freres un édifice, qu'on voyoit de fort loin, & qui étoit bâti de pierres polies de tous côtés. Il y fit dreſſer ſept pyramides; une pour ſon pere, une pour ſa mere, & quatre pour ſes freres; & tout autour du mauſolée, il y avoit un portique ſoutenu de colonnes, ſur leſquelles il fit mettre des armes & des navires en ſculpture, qui étoient vûës de loin par ceux qui navigeoient ſur la mer Méditerranée. Ce tombeau ſubſiſta long-tems. On le voyoit encore du tems d'Euſebe & de ſaint Jerôme.

Les Romains & les Lacédemoniens (*a*) ayant appris la maniere dont Jonathas avoit été mis à mort, en furent très-indignés; & Simon leur ayant fait ſçavoir par ſes envoyés qu'il avoit été choiſi par le peuple pour ſucceder à Jonathas ſon frere, ils renouvellerent avec lui l'alliance qu'ils avoient faite avec Judas & avec Jonathas. Les mémes Députés repaſſerent auſſi par Lacédemone, y préſenterent des lettres de Simon, & rapporterent les réponſes du Sénat Romain & des Lacédemoniens à Jeruſalem, où elles furent lûës en préſence de toute la multitude. Alors Simon travailla à fortifier les villes de la Judée, & à y amaſſer des vivres & des proviſions, pour les mettre en état de réſiſtance en cas de guerre.

(*a*) 1. *Maccab.* XIV. 16. 17.

CHAPITRE XLIII.

Mort du jeune Roi Antiochus. Tryphon lui succede.

Cependant Tryphon fit périr le jeune Antiochus, en le faisant tailler par des Médecins qu'il avoit corrompus, & qui firent accroire au peuple que ce jeune Prince étoit tourmenté de la pierre. Tryphon prit donc le diadême, & se fit reconnoître pour Roi de Syrie. En même-tems Simon envoya à Demetrius Nicanor Roi de Syrie, qui avoit été dépouillé de presque tous ses états par Tryphon, pour le reconnoître, & pour lui demander qu'il accordât l'immunité à la Judée, (a) & qu'il confirmât les privileges des Juifs. Demetrius lui récrivit en ces termes: » Le Roi Demetrius, à Simon Grand-Prêtre, » & ami des Rois, & au Sénat, & à tout le » peuple des Juifs; salut. Nous avons reçu la » couronne & la palme d'or que vous nous » avez envoyées, & nous sommes disposés à » faire avec vous une paix solide & durable, & » d'écrire à nos Intendans que nous vous accor» dons les exemptions que vous demandez. » Les places que vous avez fortifiées seront à » vous; & nous vous accordons une amnistie » générale de tout ce qui pourroit s'être fait » contre nous jusqu'aujourd'hui. Nous vous dé» chargeons de la couronne que vous nous de» viez, & de tous les autres impôts que l'on » devoit payer dans Jerusalem. S'il se trouve » parmi vous des gens propres pour nous ser» vir dans les armées, ils pourront être enrô» lés dans nos troupes; & nous voulons qu'il y » ait entre nous une bonne & solide paix.

Ainsi la Judée fut enfin délivrée du joug des étrangers, & remise en une parfaite liberté l'an 170. des Grecs, & du monde 3861. Et depuis ce tems, dans les actes publics on écrivit: Fait

(a) 1. Maccab. XIII. 34. 35. &c.

La Judée est rétablie dans une parfaite liberté, l'an du M. 3861. avant J. C. 139.

de telle année, sous le Grand-Prêtre Simon Chef & Prince des Juifs. Vers ce tems là, la ville de Gaza se revolta. Simon l'alla assieger: il la battit long-tems avec les machines de guerre dont on se servoit en ce tems-là, & se rendit enfin maître d'une tour. Alors ceux de la ville vinrent sur les murailles avec leurs femmes & leurs enfans, ayant leurs habits déchirés, & jettant de grands cris, & ils imploroient la clemence de Simon. Ce Général touché de compassion, leur conserva la vie, & se contenta de les chasser de leur ville. Il y entra ensuite, en chantant des hymnes, & benissant le Seigneur; & après avoir purifié la ville de toutes ses impuretés, & sur tout des idoles qui y étoient, il y fit demeurer des Juifs attachés à la Loi, il en rétablit les fortifications, & il s'y bâtit à lui-même une demeure, où il alloit souvent, pour contenir les peuples de la côte dont il avoit le gouvernement.

An du M. 3862. Avant J. C. 138. avant l'Ere vulg. 142.

Les troupes Syriennes, qui étoient dans la citadelle de Jerusalem, ayant été investies pendant deux ans, sans pouvoir rien tirer du dehors, furent enfin contraintes faute de vivres, de se rendre à Simon. (*a*) Elles lui demanderent composition, & il la leur accorda. Il entra dans la forteresse, & la nettoya de toutes souillures contraires à la Loi. Elle avoit été entre les mains des étrangers pendant vingt-cinq ans. Simon en prit possession avec toutes les marques ordinaires de réjoüissance. Les troupes Juives y entrerent ayant des palmes à la main, chantant des hymnes & des cantiques, & jouant de toutes sortes d'instrumens de musique. Simon

(*a*) 1. *Maccab.* XIII. 49. *& seq.*

An du M. 3862
Avant J. C. 138.
avant l'Ere vulg. 142.

ordonna que dans la suite on célébreroit ce jour-là tous les ans avec de grandes réjouissances, comme étant le jour auquel Jerusalem avoit été affranchie du joug des Gentils. Cette citadelle ne demeura pas long-tems en son entier. Joseph (*a*) raconte que Simon ayant représenté au peuple les maux qu'elle avoit causés à la ville, & le danger qu'il y avoit qu'elle ne devînt un jour fatale à leur liberté, il les engagea aisément à entreprendre de la démolir. Ils y travaillerent pendant trois ans sans relâche, la raserent, & applanirent la hauteur sur laquelle elle étoit bâtie. Mais nous croyons que cela n'arriva que quelques années après; car à trois ans de-là Antiochus Sidétes répetoit cette citadelle, comme ayant été usurpée par Simon. (*b*) Après cela Simon fortifia la montagne du temple, qui étoit près de la forteresse, & y habita avec ses gens.

Et comme il étoit chargé du gouvernement de toute la côte maritime depuis Tyr jusqu'aux frontieres d'Egypte, il déclara son fils Jean Hircan Général de toutes ses troupes, & lui dit de fixer sa demeure à Gazare, ou Gadare, pour tenir les ennemis en respect. (*c*) L'année suivante, le peuple Juif sensible à tout ce que Simon & ses freres avoient fait en faveur de leur nation, (*d*) résolut dans une assemblée solemnelle tenue dans la place de Jerusalem, de dresser un monument public de sa gratitude envers

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XIII. c. 11.
(*b*) 1. *Maccab.* XV. 28.
(*c*) 1. *Maccab.* XIII. 54.
(*d*) 1. *Maccab.* XIV. 25. La Vulgare lit. *Le peuple Romain.* Mais la suite demande qu'on l'explique du peuple Juif. Le Grec & le Syriaque lisent simplement *le peuple.*

la famille des Macchabées ou Asmonéens. On écrivit donc sur des tables d'airain, & l'on mit dans une des galeries du Temple l'inscription suivante : » Le dix-huitiéme jour du mois » Elul, l'an cent soixante & douze, & la troi- » siéme année du Grand-Prêtre Simon, cette » déclaration fut faite à Asarmel, (a) dans la » grande assemblée des Prêtres & du peuple, » des premiers de la nation, & des anciens du » pays. Tout le monde sçait que le pays de Ju- » dée a été affligé de beaucoup de guerres. Si- » mon fils de Matthatias, de la race de Jarib, » & ses freres se sont livrés au péril, ont résisté » aux ennemis de leur nation, pour la défense » du saint Temple & de leur Loi, & ont procu- » ré à leur peuple une très-grande gloire. Ils rapportoient ensuite les services que Jonathas avoit rendus au pays, & comment après sa mort Simon son frere s'étoit mis à la tête des troupes, avoit battu & dissipé les ennemis, avoit fortifié les villes de Juda, & en particulier Bethsura, & y avoit mis une garnison de Juifs, comme aussi à Joppé & à Gadara. Ils reconnoissoient de plus que de son tems, & par sa valeur, la Judée & la ville de Jerusalem avoient été délivrées de l'oppression des Gentils.

An du M. 3863
Avant J. C. 137
avant l'Ere vulg. 141.

Cet acte fut donc mis dans le Temple, pour servir de monument à Simon & à ses enfans, dit l'écriture. Ce qui insinuë que le peuple avoit dessein que la dignité de Grand-Prêtre & de Prince des Juifs, fût héreditaire dans sa famille, comme elle le fut en effet jusqu'au tems du

(a) *Asar-mel*, est apparemment le même qu'*Asar mello*, le parvis de Mello, qui étoit une place de Jerusalem. 2. *Reg.* v. 9.

An du M. 3863. Avan J C. 137. avant l'Ere vulg. 141.

premier Hérode. Personne ne méritoit mieux ces marques d'honneur & de reconnoissance que Simon : puisque par sa sage conduite, durant tout son gouvernement, le pays de Juda demeura paisible ; au lieu que dans le même tems la Syrie étoit toute en feu par les guerres continuelles qui y étoient allumées entre les divers Compétiteurs de la couronne. Simon n'ayant jamais cherché qu'à faire du bien à sa nation, les Juifs virent avec plaisir sa puissance & sa gloire s'augmenter de plus en plus, tant qu'il vécut. Entre les actions glorieuses qu'il fit, on remarque la prise de Joppé, qu'il destina à servir de port aux Juifs, & pour aller aux isles & aux pays de de-là les mers. Il étendit les limites de ses états, & soumit toute la Judée à sa domination. Chacun cultivoit alors sa terre en paix. Les campagnes étoient couvertes de froment, & les arbres chargés de fruits. Les vieillards assis dans les places publiques, traitoient de ce qui étoit avantageux au pays. Les jeunes hommes se paroient d'habillemens magnifiques, & d'armes de prix. Simon distribuoit des vivres dans les places fortes, & y mettoit des machines de guerre. Chacun se tenoit paisiblement assis sous sa vigne & sous son figuier, & vivoit sans aucune crainte. Nul ennemi n'osoit les attaquer. Les Rois mêmes redoutoient sa puissance, & son nom vola jusqu'aux extrémités de la terre. Il protegea les pauvres de son peuple, & fut zelé pour l'observation des loix de ses freres. Il extermina les méchans, & poursuivit les apostats & les déserteurs de la religion. Il rétablit la gloire du Temple, & multiplia les vases sacrés. Voilà l'éloge que l'écriture a donné à Simon Maccabée, (*a*) où l'on voit le vrai caractere d'un bon Prince.

(*a*) 1. *Maccab.* XIV. 4. & *seq.*

CHAPITRE XLV.

Demetrius Nicanor fait la guerre aux Parthes.

Tryphon qui s'étoit défait du jeune Antiochus le Dieu, fils d'Alexandre Ballés, regnoit souverainement à Antioche, pendant que Demetrius Nicanor étoit à Séleucie, conservant une petite partie de ses états. Nicanor voyant que les villes de son obéissance l'abandonnoient insensiblement les unes après les autres, & que la nonchalance où il vivoit, le rendoit méprisable à ses peuples, il résolut d'aller faire la guerre aux Parthes, y étant invité par les Grecs qui étoient au-delà de l'Euphrate, & qui lui envoyerent plusieurs Ambassades pour l'y déterminer. Il eut d'abord d'assez grands avantages contre les Parthes : mais enfin ayant été pris en trahison, il tomba entre les mains de ses ennemis, qui lui firent souffrir plusieurs indignités. Tryphon délivré de la crainte de cet ennemi, s'abandonnoit sans ménagement à toutes sortes de débauches ; & les soldats Syriens indignés de sa honteuse conduite, se donnerent à Cléopatre, épouse de Demetrius Nicanor, laquelle étoit demeurée à Séleucie. Cette Princesse envoya offrir le Royaume à Antiochus Sidétés frere de son époux, & fils de Demetrius Soter, lui promettant même de l'épouser, puisqu'elle ne comptoit plus de revoir Demetrius Nicanor son époux, qui étoit captif chez les Parthes.

Lettre du Roi Antiochus au Grand Prêtre Simon, l'an du M. 3864 avant J. C. 136.

Antiochus étoit alors dans l'isle de Rhodes. C'est de-là qu'il écrivit à Simon, & à toute la nation des Juifs la lettre suivante : (a) » Le Roi » Antiochus, à Simon Grand-Prêtre, & à la » nation des Juifs ; salut. Des hommes corrom-» pus s'étant rendus maîtres du Royaume de » mes peres, j'ai résolu d'y rentrer, & de m'y

(a) 1. Maccab. xv. 1. &. 3. &c.

AN DU M. 3864.

» rétablir. C'est pourquoi j'ai levé une grande » armée, & j'ai fait construire des vaisseaux de » guerre. Dans le dessein que j'ai pris de me » venger de mes ennemis, & de vous donner » des marques de mon amitié, je vous remets » tous les tributs que les Rois mes prédecesseurs » vous ont remis, & je vous confirme dans tou- » tes les immunités qu'ils vous ont accordées. Je » vous permets de faire battre monnoye à vo- » tre coin dans votre pays. J'ordonne que Je- » rusalem soit une ville sainte & libre, & que » vous demeuriez maître de toutes les armes » que vous avez fait faire, & de toutes les pla- » ces que vous avez rétablies, & que vous oc- » cupez. Toutes les dettes que vous devez au » trésor du Roi, tant pour le passé, que pour » l'avenir, demeureront abolies: Et lorsque » nous serons rentrés dans la possession de » notre Royaume, nous vous comblerons de » tant de gloire, vous, votre peuple & vo- » tre Temple, qu'elle éclatera dans toute la » terre.

Simon ayant reçu cette lettre, commença à user de la liberté qu'Antiochus Sidétes lui avoit donnée, & fit battre de la monnoye à son coin, dont on conserve encore aujourd'hui quelques pieces dans lesquelles on ne remarque aucune figure humaine, mais seulement d'un côté quelques vaisseaux du Temple, ou quelques plantes, comme le palmier, ou la vigne, ou une grappe de raisin, ou une gerbe & un épi; & de l'autre côté une coupe antique, ou une cruche, ou deux colonnes, ou deux tours, ou la façade d'un bâtiment, qui est apparemment la façade du Temple. L'inscription ou la légende est dans quelques-unes : *sicle*, ou *demi-sicle d'Israël* : dans d'autres : La premiere, ou la seconde année *de la délivrance de Sion*, ou *de Jerusalem*.

Dans quelques-unes se lit le nom de *Simon Prince d'Israël.* On ne trouve de ces monnoyes, que durant les quatre dernieres années du gouvernement de Simon. Jean Hircan son successeur, n'en fit point frapper. Le caractere de ces sicles est le Samaritain ou Phénicien, qui étoit le seul en usage parmi les Hébreux avant la captivité de Babylone: Car depuis Esdras, on commença à se servir aussi des lettres Caldéennes, qui sont aujourd'hui les seules usitées chez les Juifs; les anciens caracteres Hébreux étant restés aux Samaritains.

An du M. 3864. Avant J. C. 136 avant l'Ere vulg. 140.

Cependant (*a*) les Ambassadeurs que Simon avoit envoyés à Rome, revinrent en Judée, portant des lettres du Consul Lucius Calpurnius Piso, écrites par ordre du Sénat à Ptolemée Evergétes Roi d'Egypte, à Demetrius Nicanor Roi de Syrie, qui étoit alors captif chez les Parthes, à Attalus Philadelphe Roi de Pergame, à Ariarathes Roi de Cappadoce, & à Arsaces ou Mithridates Roi des Parthes. Voici la copie de l'une de ces lettres, qui est celle qui fut écrite au Roi d'Egypte. Les autres étoient toutes de même, au titre près: » Lucius Consul des Romains, au Roi Ptolemée; » Salut. Les Ambassadeurs des Juifs, qui sont » nos amis, sont venus vers nous, étant en- » voyés par le Grand-Prêtre Simon, & par le » peuple Juif, pour renouveller l'alliance & » l'amitié qui est entre nous. Ils nous ont apporté » un bouclier d'or de mille mines, & nous » avons jugé à propos de le recevoir, & » d'écrire aux Rois & aux peuples de ne leur » faire aucun tort, & de ne donner aucun se- » cours à leurs ennemis. Si donc quelques mau-

CHAPITRE XLV. Lettre du Consul Romain en faveur des Juifs l'an du M. 3865. avant J. C. 135. avant l'Ere vulg. 139.

(*a*) 1. *Maccab.* XV. 15. 21.

An du M. 3865. Avant J.C. 135. avant l'Ere vulg. 139.

» vais esprits sont sortis de leur pays, pour se » réfugier parmi vous, remettez-les à Simon » Prince des Prêtres, afin qu'il en fasse la justi- » ce selon la Loi. Ceci regardoit principalement les apostats de la religion Juive, que Simon poursuivoit en tout lieu.

Les Romains écrivirent de même à tous les pays & à toutes les villes qui étoient dans leur alliance ; à Lampsaque, à Lacédemone, à Delos, à Mindos, à Sicyone, en Carie, à Samos, en Pamphylie, en Lycie, à Halycarnasse, à Coo, à Side, à Arade, à Rhodes, à Phaselides, à Gortine, à Gnide, en Cypre, à Cyrene, avertissant toutes ces villes & ces provinces que les Juifs étoient alliés & amis des Romains, & qu'elles eussent à les traiter de même comme amis & alliés.

Antiochus Sidétes étant venu en Syrie, épousa Cléopatre femme de son frere, & se vit bientôt maitre de toute la Syrie, par la désertion des troupes de Tryphon, qui se rendirent à lui. Tryphon se sauva avec peu de monde dans la ville de Dora en Phenicie, où Antiochus le poursuivit en diligence avec une armée de cent-vingt mille hommes de pied, & de huit mille chevaux. La ville fut assiegée, & pressée de si près, que Tryphon ne pouvoit tirer ni vivres, ni secours du dehors. (a) Simon Maccabée envoya à Antiochus à ce siege un renfort de deux mille hommes choisis, avec beaucoup d'or & d'argent, & plusieurs vases précieux : mais le Roi ne les voulut point recevoir, & prétendit que Simon avoit usurpé la souveraine autorité, & s'étoit rendu maitre de Joppé, de Gazara & de la forteresse de Jerusalem sans aucune raison, & qu'il devoit lui remettre ces villes, & le dé-

(a) 1. *Maccab.* XV. 10. . . . . . 23.

sommager des ravages qu'il avoit faits dans tout le pays. (*a*) Ainsi Antiochus oublioit tout ce qu'il avoit accordé à Simon par les lettres qu'il lui avoit écrites de Rhodes.

AN DU M. 3865. Avant J. C. 135. avant l'Ere vulg. 139.

Ce Prince envoya donc vers Simon à Jerusalem, un de ses favoris, nommé Athénobie, pour lui dire, ou de rendre les villes qu'il avoit prises, & de restituer les tributs qu'il avoit tirés des terres qui sont hors du pays de Juda, ou de payer pour les villes usurpées cinquante talens d'argent, & pour les tributs tirés hors de la Judée, & les dégats faits en differens lieux, cinquante autres talens. (*b*) Athénobie vint à Jerusalem, & ayant vû la magnificence de la maison de Simon, l'éclat dans lequel il vivoit, & l'argent qui brilloit chez lui de toutes parts, il en fut surpris; il lui exposa les ordres du Roi: Simon lui répondit: Qu'il n'avoit rien usurpé sur personne; mais qu'il s'étoit remis en possession de l'héritage de ses peres. Qu'à l'égard de Joppé & de Gazara, il étoit vrai qu'il les avoit prises, mais que c'étoit pour réprimer ceux qui y demeuroient, & qui causoient mille dégats dans le pays. Qu'au reste il étoit prêt de donner au Roi cent talens pour ces deux villes. Athénobie ne répondit pas un seul mot à cela; mais il s'en retourna tout en cole-

(*a*) Josephe raconte la chose autrement, Antiq. liv XIII. ch. 12. disant qu'Antiochus envoya demander à Simon des vivres & de l'argent; & que Simon lui en ayant fait porter, le Roi oublia bien tôt les obligations qu'il lui avoit, & fit marcher contre lui Cendebée avec des troupes. Il ne dit rien de la députation d'Athénobie vers Simon, dont il est parlé, 1. *Maccab.* XV. 28. & *seq.*

(*b*) Les 50. talens d'argent à 2400. liv. l'un, font 120000. livres.

AN DU M 3865. Avant J. C. 135. avant l'Ere vulg. 137.

re vers le Roi, qui étoit toûjours au siege de Dora.

Cependant Tryphon trouva moyen de s'enfuir de cette ville, par le moyen d'un vaisseau d'Orthosie, qui le prit & le transporta à Apamée sa patrie, où il avoit grand nombre d'amis ; & Antiochus donna à Cendebée le commandement de toute la côte de la Phénicie, & de la Palestine ; & lui laissa une bonne armée de cavalerie & d'infanterie. Cendebée commença par fortifier un lieu d'une situation avantageuse, nommé Gédor, où il mit des troupes en garnison pour faire des courses dans le pays ; & étant arrivé à Jamnia, il fit de grands ravages dans la Judée, prit grand nombre de prisonniers, tua plusieurs personnes, & désola toute la campagne. (*a*) Jean Hircan que Simon son pere avoit mis à Gazara pour la garder, accourut à Jerusalem, (*b*) pour donner avis à Simon de tout ce qu'avoit fait Cendebée. Alors Simon ayant fait venir ses deux fils aînés, Judas & Jean, qui fut depuis surnommé Hircan, il leur dit qu'il les établissoit chefs de leur nation en sa place ; que son grand âge ne lui permettant plus de conduire les armées, ni de combattre, c'étoit à eux à l'imitation de leurs oncles, & de lui-même, d'exposer génereusement leur vie pour leur Loi, pour leur Temple, & pour leur peuple. Il leur donna ensuite sa bénédiction ; & ayant choisi vingt mille hommes de pied, & de la cavalerie, il les envoya contre Cendebée.

Cendebée est établi Gouverneur de la Phénicie, & de la Palestine, l'an du M 3866 avant J. C. 134. avant l'Ere vulg. 138.

Les deux fils de Simon s'avancerent jusqu'à Modin, & le lendemain de grand matin étant

(*a*) 1. *Macca'*. XV. 38. &c.

(*b*) 1. *Maccab.* XVI. 1. 2. &c.

descendus dans la plaine, il parut tout à coup une grande troupe de gens armés qui venoient à eux. C'étoit Cendebée Général des troupes Syriennes. Les deux armées n'étoient séparées que par un torrent. Les troupes de Jean Hircan craignant d'y entrer, Hircan y entra le premier, le passa, & fut suivi par tout son monde. Après quoi il rangea son armée en bataille, partagea son infanterie en deux corps, & mit la cavalerie au milieu. Aussi-tôt que les trompettes sacrées eurent sonné la charge, l'armée ennemie commandée par Cendebée, prit la fuite; plusieurs furent tués, ou blessés; mais comme il y avoit beaucoup de cavalerie, il s'en sauva un grand nombre dans la forteresse de Gédor, que Cendebée avoit fait bâtir. Hircan les poursuivit jusques-là, & Judas son frere fut blessé dans cette action. Plusieurs des ennemis s'étoient jettés dans des tours qui étoient dans la plaine d'Azoth. Cendebée lui-même y fit mettre le feu, & il y eut deux mille hommes des ennemis qui y périrent. Après cette heureuse expédition, Jean Hircan ramena l'armée à Jerusalem, sans avoir souffert aucune perte.

An du M. 3866. Avant J. C. 134. avant l'Ere vulg. 138.

Quelque tems après le Grand-Prêtre Simon, accompagné de Judas & de Mattathias ses fils, étant allé, pour visiter les villes de Judée, & pour y regler toutes choses, comme c'étoit la coûtume, il arriva à Jéricho, & fut reçu par Ptolemée, fils d'Abobus son gendre, dans le château de Dog, qu'il avoit fait bâtir & fortifier. Ptolemée avoit été établi Gouverneur de la plaine de Jéricho par Simon; il étoit fort riche; mais son ambition n'étant pas encore contente, il vouloit se rendre maître de tout le pays: & pour cet effet il prit la résolution de se défaire de Simon son beau-pere. Ptolemée ayant donc reçu Simon & ses fils, leur fit un grand festin;

CHAPITRE XLVI. Mort du Grand-Prêtre Simon, l'an du M. 3869. avant J. C. 131. avant l'Ere vulg. 135.

AN DU M. 3869 Avant J. C. 131. avant l'Ere vulg. 135.

& après qu'ils eurent fait bonne chere, il fit entrer dans la sale des meurtriers qu'il avoit apostés, & cachés dans sa maison, lesquels s'étant jettés sur Simon & sur ses deux fils, les tuerent, & avec eux quelques-uns de leurs serviteurs. Aussi-tôt que Ptolemée eut commis cette perfidie, il en écrivit au Roi Antiochus Sidétes, & le pria de lui envoyer promtement une armée, lui promettant de lui remettre le pays avec toutes les villes que Simon avoit usurpées, & de lui payer un tribut, pourvû qu'il l'établit Gouverneur de la Judée. En même-tems il écrivit à Jean Hircan qui étoit à Gazara, de le venir trouver; & il fit solliciter les Officiers de l'armée des Juifs, de se joindre à lui, leur promettant de l'or, de l'argent & de grands présens. Il fit aussi partir du monde pour se rendre maître de Jerusalem, & de la montagne du temple.

Mais toutes les mesures que Ptolemée avoit prises avec tant de précautions, ne lui servirent de rien. Un homme de Simon échappé du massacre, accourut à Gazara, & informa Hircan de tout ce qui venoit d'arriver, & lui dit que Ptolemée avoit aussi résolu de se défaire de lui, & qu'il avoit envoyé pour cela des gens qui devoient bien-tôt arriver. En effet ces gens vinrent, & Jean Hircan les arrêta, & les fit mourir. (*a*) Alors sans perdre de tems, il alla à Jerusalem, (*b*) où il entra en même-tems que Ptolemée avec ses gens se présenta pour y entrer aussi par une autre porte. On ferma les portes à

(*a*) Ici finit le premier Livre des Maccabées, & l'Histoire contenuë dans les Livres sacrés & canoniques de l'ancien Testament.

(*b*) *Joseph. l.* XIII. *c.* 14. 15.

Ptolemée,

Ptolemée, & Hircan fut reconnu de tout le peuple comme successeur de Simon. Il prit possession de la dignité de Grand-Prêtre, & de Prince de sa nation; & après avoir offert des sacrifices au Seigneur, il se mit à la tête de l'armée, & alla assieger Ptolemée dans la forteresse de Dog. Josephe (*a*) raconte que Ptolemée dans le festin dont on a parlé, ne fit tuer que Simon, & qu'il retint prisonnier sa veuve & ses deux fils; & qu'Hircan étant venu l'assieger dans son château de Dog, ou Dagon, comme il l'appelle, aussi-tôt qu'Hircan s'approchoit des murailles, & pressoit les assiegés, Ptolemée faisoit amener sur les murs sa mere & ses deux freres, & les frappant cruellement à coups de verges, menaçoit de les précipiter, s'il ne se retiroit. A cette vûë le courage d'Hircan se ralentissoit; mais sa mere lui faisant signe de la main, l'encourageoit, & l'exhortoit à continuer son entreprise avec encore plus de vigueur, pour venger le sang de son pere, & faire souffrir à Ptolemée la peine de sa cruauté.

AN DU M. 3869. Avant J. C. 131. avant l'Ere vulg. 131.

Mais Hircan ne pouvant s'y résoudre, en voyant le supplice dont étoient menacés sa mere & ses freres, ce siege tira en longueur, & la septiéme année, ou l'année Sabbatique, qui est pour les Juifs une année de repos, étant venuë, déroba Ptolemée à la vengeance d'Hircan. Ce traître ayant tué la mere & les deux freres d'Hircan, se retira vers Zenon, surnommé Cotylas, qui avoit usurpé la tyrannie dans la ville de Philadelphie, au-delà du Jourdain. C'est ce qu'on lit dans Josephe. Mais de fort habiles gens (*a*)

(*a*) *Joseph. loco citato*, c. 14. 15.

(*b*) *Salian Annal. ad an. M.* 3919 *& Usser. ad an. M* 3869.

An du M. 3859 Avant J. C. 131. avant l'Ere vulg. 135.

révoquent en doute toutes ces particularités du siege de Dog, ou Dagon, dont le vrai livre des Maccabées ne dit rien; ils remarquent même qu'il y a entre Joseph, & ce livre, une contradiction manifeste, en ce que l'historien Juif veut que la mere & les freres d'Hircan ayent été épargnés par Ptolemée, lorsqu'il mit à mort Simon; au lieu que le premier des Maccabées dit expréssement que Simon, & ses deux fils Judas & Mattathias, furent tués avec lui. D'ailleurs il n'y avoit aucune loi qui obligeât les Juifs à ne pas faire la guerre dans l'année Sabbatique.

Le quatriéme livre des Maccabées, chap. 1. raconte encore la chose un peu autrement. Il dit que Jean reçut le surnom d'Hircan, après avoir vaincu, & tué de sa main un fameux Capitaine de ce nom; c'est apparemment Cendebée, qui pouvoit être natif d'Hircanie. Que Jean Hircan ayant appris que Ptolemée avoit fait tuer Simon son pere, se sauva à Gaza, de peur de tomber entre ses mains; que ceux de Gaza ayant reçû Hircan, fermerent leurs portes à Ptolemée, qui fut contraint de se retirer dans sa forteresse de Dagon, avec la mere & les deux freres de Jean Hircan qu'il avoit pris. Qu'Hircan ayant été reconnu pour Grand-Prêtre, & pour Prince des Juifs, alla assieger Ptolemée dans Dagon; qu'étant sur le point de se rendre maître de la place, Ptolemée fit amener sur les murailles la mere & les deux freres d'Hircan, & les fit tourmenter cruellement en sa présence. Hircan en fut attendri; & sa mere l'exhortant à continuer, il s'approcha des murailles. Mais Ptolemée menaçant de les précipiter, s'il continuoit le siege, il se retira dans son camp: & la fête des tabernacles étant venuë, il fut obligé d'aller à Jerusalem, pour

faire les fonctions de sa charge dans cette solemnité : ce qui donna lieu à Ptolemée de se sauver en un lieu où Hircan ne le pouvoit suivre ; ayant auparavant tué la mere & les deux freres du Grand-Prêtre Hircan son beau-frere.

CHAPITRE XLVII.

Siége de Jerusalem par Antiochus Sidétes, l'an du M. 3870. avant J. C. 130.

L'année suivante, Antiochus Sidétes vint en Judée avec une puissante armée, & après avoir fait le dégât dans la campagne, assiegea Hircan dans Jerusalem. (*a*) L'auteur du quatriéme livre des Maccabées dit qu'il trouva beaucoup de résistance de la part des assiegés ; qu'il se campa vers la porte septentrionale de la ville, & fit bâtir cent trente tours, (*b*) sur lesquelles il plaça ses soldats pour battre la ville, & pour éloigner ceux qui défendoient les murailles. Comme on travailloit à saper les murs, on trouva que les fondemens en étoient posés sur du bois ; Antiochus y fit mettre le feu, & il tomba un fort grand pan de la muraille. Mais les assiegés s'étant mis sur la brêche, arrêterent l'effort des ennemis, qui vouloient entrer dans la ville. En même-tems Hircan fit une sortie sur les assiegeans, leur tua beaucoup de monde, & obligea Antiochus & ses gens de se retirer assez loin de la ville. Alors Hircan revint, & détruisit les tours qui avoient été élevées par Antiochus. Ce Prince étoit campé

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XIII. 16. & 4. *Maccab.* II.

(*b*) Josephe dit qu'il n'y avoit que cent tours, à trois étages. Qu'il partagea son armée en sept corps, qu'il fut fort incommodé par le manquement d'eau, auquel une grande pluye remédia ; qu'il fit environer la ville de deux grands fossés, pour ôter aux assiegés toute communication avec ceux de dehors Particularités qui ne se lisent pas dans le quatriéme des Maccabées.

AN DU M 3870 Avant J.C. 130. avant l'Ere vulg. 134.

à deux stades, ou deux cens cinquante pas du Temple.

Josephe ajoute une particularité que nous ne lisons pas ailleurs, qui est qu'Antiochus ayant envelopé toute la ville par un double fossé fort large, & fort profond, en sorte que personne ne pouvoit rien porter dans la ville, Hircan craignant que la multitude du peuple qui étoit dans Jerusalem, ne l'affamât, mit dehors les bouches inutiles : mais Antiochus les empêcha de gagner la campagne. Ainsi ils demeurerent errans dans l'enceinte qui étoit entre les murs de la ville, & les fossés des ennemis, sans recevoir aucun secours, & périssant misérablement. Mais la fête des tabernacles étant arrivée, les assiegés touchés de compassion de leurs concitoyens, les firent tous rentrer dans la ville ; & le Grand-Prêtre Hircan pria le Roi de lui accorder une trêve de sept jours, pour pouvoir solemniser cette fête. En ceci le quatriéme livre des Maccabées se réünit avec Josephe. Le Roi non-seulement accorda la trêve qu'on lui demandoit ; mais encore touché d'un sentiment de piété, il lui envoya des victimes, des taureaux ayant les cornes dorées, des présens d'or & d'argent, & des vases précieux remplis de parfums. Le Grand-Prêtre Hircan ordonna aux Prêtres de recevoir les présens du Roi. Ils furent reçus à la porte de la ville, & portés au Temple. Josephe veut même qu'Antiochus ait fait donner des vivres aux soldats d'Hircan ; ce qui n'est nullement probable.

Hircan fut si sensible à la liberalité & à la piété du Roi, qu'il lui envoya des députés, pour traiter de paix. La paix fut concluë, dit Josephe, sous ces conditions : Que les Juifs lui livreroient toutes leurs armes, qu'ils abbattroient

leurs murailles, qu'ils payeroient un tribut pour Joppé, & pour les autres villes qu'ils possedoient au-dehors de la Judée; enfin qu'ils recevroient garnison dans leur ville. Les Juifs accepterent toutes ces conditions, hors la derniere, ne voulant point avoir de commerce dans leur ville avec les étrangers. Pour se racheter de cette sujetion, ils offrirent de livrer au Roi des ôtages qui lui répondroient de leur fidelité, & cinq cens talens d'argent, dont ils offrirent de payer trois cens comptant. On fit donc la paix à ces conditions: (a) mais au lieu d'abattre les murs de la ville, on se contenta d'en abattre les crénaux, ou chaperons qui étoient au-dessus des murailles. Hircan donna pour ôtages au Roi son propre frere, avec quelques autres enfans des premiers du pays: & pour trouver la somme qu'il avoit promise au Roi, il fit, dit Josephe, ouvrir le tombeau de David, & en tira trois mille talens; ce qui le mit en état d'oser entreprendre ce qu'aucun de ses prédecesseurs n'avoit fait, qui est d'avoir à sa solde des troupes des nations étrangeres. Dans un autre lieu cet historien (a) dit qu'Herode fit encore ouvrir ce trésor, & qu'il en tira beaucoup d'argent. L'auteur du quatriéme livre des Maccabées dit simplement que l'on dit que dans cette occasion Hircan ouvrit un trésor qui avoit appartenu à quelqu'un des descendans de David, & qu'après en avoir tiré beaucoup d'argent, il en laissa encore beaucoup, & referma le trésor. Tout cela paroît assez fabuleux. On parlera de la secon-

An du M. 3870. Avant J. C. 130. avant l'Ere vulg. 134.

(a) *Vide Joseph. Antiq. l. XIII c. 16 & Diodor Sicul. apud Phot. Cod. 244.*

(b) *Josep. Antiq. lib. VII. c. 12.*

An du M. 3870. Avant J. C. 130. avant l'Ere vulg. 134.

de ouverture prétenduë du tombeau de David, sous le regne du grand Herode, l'an du monde 3?95.

La paix ayant été concluë, Hircan reçut le Roi dans la ville, avec ses principaux Officiers, & leur fit un grand festin. Ils se séparerent, avec promesse de s'entre-secourir mutuellement. Antiochus retourna dans ses états, & Hircan se mit à réparer la grande brêche qui avoit été faite aux murailles, & à gouverner sa nation comme un bon Prince, qui ne cherche qu'à procurer le bonheur de ses sujets. Quelques années après, Antiochus Sidétes déclara la guerre à Phraates Roi des Parthes, (*a*) qui tenoit toûjours Demetrius Nicanor, frere de Sidétes, dans l'Hircanie, où Arsaces son vainqueur, frere de Phraates, l'avoit marié à Rhodogune sa sœur. Antiochus s'étant donc avancé vers l'Euphrate, Hircan & plusieurs autres Princes se joignirent à lui, & grossirent considérablement son armée. Bien-tôt les troupes ennemies se rencontrerent. On donna trois combats, où Antiochus demeura victorieux. Nicolas de Damas (*b*) raconte que ce Prince ayant remporté la victoire près le fleuve Lycus, sur un des Généraux de l'armée de Phraates, eut la condescendance de demeurer deux jours entiers dans cet endroit, en considération d'Hircan Prince des Juifs, qui ne pouvoit marcher ces jours-là, à cause d'une fête de sa nation qui se faisoit alors. Le quatriéme livre des Maccabées & Josephe disent que c'étoit la fête de la Pentecôte, qui se rencontroit après

Antiochus Sidétes fait la guerre au Roi des Parthes, l'an du monde 3873 avant J. C. 127. avant l'Ere vulg. 131.

(*a*) 4. *Maccab.* 11. & *Joseph. Antiq. l.* 13 *c.* 16. *Justin. l.* 38 *alii.*

(*b*) *Nicol. Damasc. apud Joseph. Antiq. l.* XIII. *c.* 16.

un jour de Sabbat. Il y en a qui croyent (*a*) que c'est dans cette expédition que Jean Grand-Prêtre des Juifs, prit le surnom d'Hircan, parce qu'il s'étoit signalé dans une victoire contre les Hircaniens.

AN DU M. 3873. Avant J. C. 127. Avant l'Ere vulg. 131.

Antiochus ayant donné trop de liberté à ses troupes, les peuples commencerent à se soulever contre lui, & ils prirent résolution d'égorger tous les Grecs, ou les Syriens qui se trouvoient en quartier d'hiver dans leurs villes. Phraates profitant de cette disposition, attaqua Antiochus, & le vainquit. Il y en a qui soutiennent qu'il périt dans le combat ; d'autres, (*b*) qu'il se tua, ou qu'il se précipita de désespoir, après la perte de la bataille : & d'autres (*c*) enfin, qu'il fut assommé à coups de pierres par les Prêtres de la Déesse Nannée, dont il avoit entrepris de piller le Temple. Après la défaite d'Antiochus, Hircan revint en Judée : mais en chemin il prit Alep. La ville le reçut, & s'obligea à lui payer tribut. Il retourna ensuite à Jerusalem, & y demeura quelques jours. Delà il alla dans la Samarie, & attaqua Sichem. Il démolit tout ce qu'il y avoit d'édifices sur la montagne de Jezabel, ou de Garizim, & sur-tout le Temple des Samaritains qui y étoit. Il fit aussi mourir les Prêtres de Samarie. C'est ce que nous lisons dans le quatriéme livre des Maccabées.

Mais Joseph (*d*) raconte la chose plus au long. Il dit que Hircan, qu'il suppose avoir été en Ju-

(*a*) *Eufeb. in Chronic. Sulp Sever l. 2 hist.*

(*b*) *Justin. l. 38. Joseph. Antiq. l. 13. c. 6 alii.*

(*c*) *Ælian. lib. x. de animal. c. 34. Appian Syriac. p. 131.*

(*d*) *Rupert. de Victor. verbi. l. 10. c. 6. 16. 24 &c.*

AN DU M. 3874.

dée, lorsqu'il apprit la mort d'Antiochus, ayant reçû cette nouvelle, jugea qu'il trouveroit les villes de Syrie dégarnies de secours, & résolut d'attaquer celles qui étoient le plus à sa bienséance. Il fit donc le siege de Médaba, au-delà du Jourdain, & la prit après un siége de six mois. Delà il prit Samega; & enfin Sichem, & le mont Garizim, avec le Temple qui y étoit bâti. C'est là proprement l'époque du parfait affranchissement des Juifs. Depuis la mort d'Antiochus Sidétes, (*a*) cette nation ne reconnut plus les Rois de Syrie pour souverains. Elle commença dès-lors à entreprendre la guerre en son nom, & à faire plusieurs conquêtes dans la Syrie, dans la Phénicie, & aux environs. Hircan attaqua ensuite les Iduméens, & les ayant vaincus, les obligea à recevoir la circoncision, & les autres cérémonies des Juifs, les menaçant en cas de refus, de les chasser de leur pays. Ils se soumirent à cette condition, & ils demeurerent dans la religion des Juifs, jusqu'à la destruction du Temple de Jerusalem par les Romains.

CHAPITRE XLVII. Alliance d'Hircan avec les Romains, l'an du M 3877. avant J. C. 123.

Quelque tems après, (*b*) Hircan ayant assûré la paix avec ses voisins, envoya des Ambassadeurs à Rome, pour y renouveller l'amitié & l'alliance avec le peuple Romain. Il choisit pour cette ambassade Simon fils de Dosithée, Apollonius fils d'Alexandre, & Diodore fils de Jason; (*c*) & il leur donna un plat & un bouclier d'or, de la valeur de cinquante mille pieces d'or, pour en faire present au Sénat, en signe de leur ancienne alliance. Ils furent

(*a*) *Vide Justin. l. 36. c. 1. & Strabo. lib. 16. p. 761.*

(*b*) 4. *Maccab.* II. & *Joseph. Antiq. lib.* XIII. *c.* 17.

(*c*) *Joseph. Antiq. lib.* XIII. *c.* 17. & 4. *Maccab.* III.

reçûs honorablement par le Sénat, & obtinrent tout ce qu'ils voulurent. Outre le renouvellement de l'alliance, le Sénat leur accorda la proprieté de Joppé & de son port, de Gazare, & des sources d'eaux, & de tous les autres lieux que le Roi Antiochus avoit repris aux Juifs, au mépris de l'arrêt du Sénat. Il fit défense aux troupes du Roi de passer par le pays des Juifs, ou de leurs sujets : Déclara que tout ce qui avoit été attenté contre eux pendant la derniere guerre par le Roi Antiochus, seroit déclaré nul : Que le Sénat lui envoyeroit des Ambassadeurs, pour l'obliger de rendre ce qu'il avoit usurpé, & de dédommager les Juifs des ravages qu'il avoit faits dans leur pays.

Les Ambassadeurs d'Hircan avoient aussi demandé des lettres de recommandation adressées aux Rois & aux peuples libres alliés des Romains : mais le Sénat ayant mis la chose en déliberation, répondit qu'aussi-tôt qu'il auroit pourvû à quelques affaires pressantes, il prendroit soin qu'on ne fit à l'avenir aucun tort aux Juifs; il ordonna au Préteur Phanius de donner aux Ambassadeurs certaine somme des deniers publics, pour pouvoir plus commodément retourner en leur pays; & qu'on leur expediât des lettres de recommandation pour les lieux qui se trouveroient sur leur chemin. On leur mit en main l'arrêt du Sénat qui contenoit toutes ces choses, pour leur servir de sûreté. L'auteur du quatriéme livre des Maccabées rapporte les mêmes choses avec très-peu de différence. Il dit que les Ambassadeurs d'Hircan furent fort bien reçûs du Sénat, & qu'on les fit asseoir en presence du Consul ; qu'on leur accorda l'exercice libre de leur religion ; & qu'au retour on envoya avec eux un Ambassadeur nommé Cneus, avec ordre de traiter avec les

AN DU M. 3875. Avant J. C. 125 avant l'Ere vulg. 119.

Juifs en particulier. Il ajoûte qu'Hircan ayant reçû ces lettres, prit le titre de Roi, qui lui est donné dans le titre de la lettre du Sénat, rapporté dans cet auteur.

Ce fut vers ce tems-là que les Juifs de Jerusalem écrivirent à ceux d'Alexandrie la lettre qui se lit au commencement du second livre des Maccabées, pour les exhorter de se conformer à eux dans la célébration de la dédicace du Temple de Jerusalem, qui avoit été faite par Judas Maccabée, après qu'il eut reconquis le Temple, & qu'il l'eut purifié des soüillures que les nations y avoient faites.

Pendant ce tems le Royaume de Syrie & celui d'Egypte furent partagés par des broüilleries & des divisions presque continuelles ; ce qui donna lieu à Jean Hircan de s'affermir dans sa nouvelle monarchie, & d'amasser des sommes prodigieuses, par les tributs qu'il tiroit de la Judée. Alexandre Zébina étant devenu maître de la Syrie, fit alliance avec Hircan : mais il fut tué dans une bataille par Antiochus Gryphus, fils du Roi Antiochus. Et le même Antiochus Gryphus se disposant à marcher contre Hircan, en fut empêché par la nouvelle qu'il reçut que son frere, nommé Antiochus comme lui, levoit des troupes à Cyzique, pour le venir attaquer en Syrie. Pendant la guerre que se faisoient les deux freres, Hircan joüissoit d'une profonde paix; & agissoit en souverain, sans se mettre en peine de donner du secours ni à l'un, ni à l'autre de ces deux Princes. Il entreprit de reduire Samarie, (a) & d'assujettir les Samaritains, (b)

(a) *Joseph. Antiq. lib.* XIII. *c.* 17.
(b) 4. *Maccab.* IV. & *Joseph. Antiq. l.* XIII. *c.* 18.

ayant déja quelques années auparavant pris Sichem, & démoli le Temple de Garizim.

An du M. 3894. Avant J. C. 106. avant l'E-re vulg. 110.

Hircan s'engagea dans cette guerre, pour venger les injures que les Samaritains avoient faites à ceux de Marissa, qui étoient amis & alliés des Juifs & de leur nation, demeurant dans la Judée, quoique sujets aux Rois de Syrie. Marissa dont nous parlons ici, est la même que Maréfa, à deux milles d'Eleuthéropolis. Hircan avoit pris Maréfa dans la guerre qu'il fit aux Iduméens; mais depuis ce tems elle étoit tombée sous la domination des Syriens. (a) Il attaqua Samarie de toutes ses forces, & avec une ardeur extraordinaire. Il fit environner la ville d'un mur & d'un double fossé, dans l'étenduë de quatre-vingt stades, ou de dix mille pas, qui font environ quatre lieuës. La ville fut bien-tôt réduite à une telle famine, que les habitans furent contraints de manger des choses les plus soüillées suivant leurs préjugés, comme font des animaux morts d'eux-mêmes. Dans cette extrêmité ils eurent recours au Roi de Syrie, & le prierent de leur envoyer un prompt secours.

Guerre d'Hircan contre les Samaritains.

Cependant le jour du jeûne solemnel, ou de l'expiation, qui se célébre au commencement de l'année civile, étant venu, le Grand-Prêtre Jean Hircan fut obligé de s'en retourner à Jerusalem, pour y faire les fonctions de sa charge. Il laissa à ses deux fils Antigone & Aristobule, la conduite du siege de Samarie. Pendant son absence, Antiochus de Cyzique Roi de Syrie, vint au secours de Samarie. Mais Aristobule étant allé à sa rencontre avec ses troupes, il le mit en fuite,&le poursuivit jusqu'à Scythopo-

---

(a) *Joseph. Antiq. l.* XIII. *c.* 17.

An du M 3894.
Avant J C 106.
avant l'Ere vulg. 110.

lis, où il eut assez de peine de se sauver. Aristobule étant revenu au siege de la ville, la pressa encore plus qu'auparavant: en sorte que ceux de Samarie recoururent de nouveau à la protection d'Antiochus, qui fit venir d'Egypte six mille hommes, pour au moins faire diversion, & obliger les Juifs de quitter ce siege, afin de venir défendre leur pays, où ces troupes Egyptiennes commettoient mille dégâts. Ptolemée Lathure fils de la Reine Cleopatre, conduisit lui-même ce secours, contre l'intention de sa mere, qui fit ce qu'elle put pour l'en dissuader. Après avoir perdu plusieurs des siens, par les embuscades que les Juifs lui dresserent, il se retira à Tripoli, laissant la conduite de cette guerre à Calimandre & à Epicrate. Le premier s'engagea témérairement dans un combat, où il fut défait & tué; & Epicrate s'étant laissé corrompre par de l'argent, remit entre les mains des Juifs Scythopolis, & quelques autres places, sans avoir donné aucune assistance aux Samaritains. Ainsi Hircan après une année de siege, prit Samarie, la pilla, la ruina entierement, en jetta les démolitions & les materiaux dans le torrent qui passoit au pied de cette ville; & la réduisit en tel état, qu'il ne paroissoit pas qu'il y eût jamais eu de ville en cet endroit.

On raconte des choses fort singulieres de Jean Hircan. On assûre qu'il avoit des communications familieres avec Dieu, & qu'il étoit favorisé de visions extraordinaires. Il avoit une amitié particuliere pour Aristobule & Antigone, les deux plus âgés de ses fils; (a) & un jour il demanda à Dieu qui lui étoit apparu en songe, le-

(a) *Joseph. Antiq. l.* XIII. *c.* 10.

quel de ses enfans lui succederoit. Dieu lui fit connoître, en lui representant le visage d'Alexandre, qui nâquit bien-tôt après, que ce seroit lui qui regneroit. Le déplaisir qu'il en eut, le porta à le faire nourrir dans la Galilée. Mais il ne put empécher que ce que Dieu lui avoit prédit, n'arrivât : Alexandre fut élevé sur le trône après la mort d'Aristobule son frere aîné, comme on le verra ci-après. On dit aussi (a) que le même jour que ses deux fils Antigone & Aristobule avoient battu Antiochus de Cyzique Roi de Syrie, & l'avoient repoussé jusqu'à Scythopolis, Hircan qui étoit alors dans l'interieur du Temple, où il offroit l'encens, oüit une voix qui lui dit que ses fils avoient remporté la victoire contre ce Prince, qui étoit venu pour donner du secours à Samarie.

An du M. 3894. Avant J.C. 106 avant l'Ere vulg. 110.

CHAPITRE XLIX

Origine des sectes des Juifs, des Phariſiens, des Esséniens, & des Saducéens.

C'est au tems de ce Grand-Prêtre que l'on rapporte l'origine des trois sectes principales qui étoient en réputation chez les Juifs; celles des Phariſiens, des Saducéens, & des Esséniens ou *Hasdanim*, comme les appelle le quatriéme livre des Maccabées. On n'en sçait pas précisément l'époque : mais on croit qu'elles n'ont pas précedé le tems des Maccabées. Josephe (b) en fait mention immédiatement apès avoir rapporté la lettre du Grand-Prêtre Jonathas aux Lacedémoniens; c'est-à-dire, environ trente-huit ans avant la mort de Jean Hircan. Il semble que ce fut à l'imitation des sectes que l'on voyoit parmi les Grecs, que les Juifs s'aviserent de se partager aussi en différens partis. Les Phariſiens avoient assez de rapport aux

(a) *Idem Antiq. l.* XIII. c. 18.

(b) *Joseph. Antiq. l.* XIII. c. 9.

An du M. 1804. Avant J. C. 105. avant l'Ere vulg. 110.

Stoïciens; les Saducéens aux Epicuriens; & les Esséniens approchoient plus des Pythagoriciens, & ils passoient pour plus parfaits que ni les Phariſiens, ni les Saducéens. Il y a beaucoup d'apparence que c'eſt des Eſſéniens dont il eſt parlé dans les livres des Maccabées, (*a*) ſous le nom de *Synagogue des Aſſidéens;* & ſi cela eſt, il faut mettre leur origine au moins dès le tems de Mattathias, pere de Judas & des premiers Maccabées. Quoi qu'il en ſoit, comme nous ne ſçavons pas au vrai l'origine de ces trois ſectes, nous ne pouvons manquer de les placer ici. Le lecteur eſt aſſûré qu'alors elles exiſtoient, & étoient bien connuës & diſtinguées dans le pays.

Secte des Phariſiens. Année incertaine.

On ignore l'auteur de la ſecte des Phariſiens. Leur nom dérive d'une racine Hébraïque, qui ſignifie diviſer, ſéparer; parce qu'ils ſe diſtinguoient du reſte des Iſraëlites par une maniere de vivre plus exacte, & plus pure. Ils admettoient le deſtin; (*b*) mais de telle maniere qu'ils laiſſoient à l'homme la liberté de faire, ou de ne point faire le bien ou le mal. Ils n'étoient point bornés à une ou pluſieurs familles; il y avoit des Phariſiens de toutes les tribus. Ils s'acquirent d'aſſez bonne heure beaucoup d'autorité dans leur nation. Le peuple qui ſe laiſſe aiſément prendre aux apparences d'une vertu auſtere & d'une ſcience ſinguliere, conçut une haute idée du mérite des Phariſiens, dont l'exterieur étoit fort compoſé, la nourriture fort ſimple & fort frugale, & l'attachement aux obſervations cérémonielles de la Loi ponctuel

(*a*) 1. *Maccab.* II. 42. VII. 13. X V 6.

(*b*) *Vide Joſeph. Antiq l.* 18 *c.* 2. & *l.* XIII. *c.* 9.

jusqu'au scrupule. Les traditions des anciens étoient chez eux en grande réputation & en grand honneur. Ils les suivoient à la lettre ; & par là surchargeoient les Loix de Moyse d'une infinité d'observances superstitieuses, inutiles, & souvent même contraires au véritable esprit de la Loi. Notre Sauveur dans l'Evangile (*a*) leur a souvent fait des reproches de leur hypocrisie, de leur orgüeil, de leur superstition, & de leur esprit de domination. Ils jeûnoient beaucoup, & affectoient de paroître jeûneurs. Ils faisoient de longues & fréquentes prieres ; mais ils les faisoient en lieu public, & à la vûe de tout le monde. Ils donnoient de grandes aumônes ; mais ils sonnoient de la trompette, pour en avertir le public.

Année incertaine.

Les franges de leurs manteaux étoient plus longues que celles des autres Juifs ; & il y en avoit qui par un esprit de penitence, ou plûtôt d'ostentation, y attachoient des épines, pour se mortifier, & pour s'exciter à penser aussi souvent à Dieu, que les pointes de ces épines venoient leur froter contre les jambes. (*b*) Les phylacteres ou bandes de parchemin qu'ils portoient sur le front & sur leurs poignets, étoient plus grandes que celles des autres. Ces phylacteres étoient des bandes de parchemin, où l'on écrivoit certaines paroles de la Loi, pour obéir au précepte mal entendu de Moyse, (*c*) qui ordonne d'avoir la Loi de Dieu sur le front & sur le poignet, de s'en faire comme des brasselets & des couronnes ; c'est-à-dire, de ne l'oublier

(*a*) *Matth.* V. 20. VII. 29. XVI. 11. XXIII. 2. & *passim.*

(*b*) *Hieronym. in Matt.* XXIII. 27.

(*c*) *Exod.* XIII. 16. *Deut.* VI. 8. XI. 18.

Année incertaine.

jamais, & d'en faire ſon plus cher objet & ſon plus riche ornement. Ils ſe lavoient fréquemment les mains, depuis l'extrêmité des doigts juſqu'au coude, ou depuis le coude juſqu'aux extrémités des doigts. Ils en uſoient ainſi toutes les fois qu'ils revenoient de la ruë ou de la place publique dans leurs maiſons. (a)

Les Phariſiens croyoient l'ame immortelle, (b) & l'exiſtence des Eſprits & des Anges. Ils admettoient une eſpece de metempſycoſe des ames des gens de bien. Celles des méchans étoient releguées dans des cachots ténébreux, & étoient condamnées à y être éternellement tourmentées. Ils croyoient auſſi la réſurrection des morts, & recevoient toutes les conſéquences de ce ſentiment. On verra dans la ſuite de cette hiſtoire, & dans la vie de nôtre Seigneur d'autres particularités ſur cette ſecte. Saint Jerôme (c) ne met l'origine des Phariſiens qu'aſſez tard, puiſqu'il veut qu'elle ſoit venuë de la ſéparation des écoles d'Hillel & de Schammaï, qui vivoient peu de tems avant Jeſus-Chriſt. Il avoit reçû ce ſentiment des Hébreux, qui rapportent auſſi à Hillel l'origine du Pharizaïſme. Mais il eſt certain qu'il faut la faire venir de plus haut. Il y a encore aujourd'hui des Phariſiens en grand nombre parmi les Juifs; & la plûpart de ceux qui ſe diſtinguent par leurs études dans cette nation, ſont de cette ſecte. Ils ſont moins rigides qu'autrefois; mais ils ont les mêmes idées ſur l'immortalité de l'ame, l'exiſtence des Anges & des démons, la metempſycoſe, & la liberté de l'homme.

(a) *Marc.* VII. 3.
(b) *Joſeph. l.* 2. *de bo.* c. 12. *Antiq. l.* 18. c. 2.
(c) *Hieronym. in Iſai.* VIII.

Les Saducéens reconnoissoient pour auteur de leur secte un nommé Sadok. Les Juifs racontent que Sadok fut disciple d'Antigone Socheus, qui succeda non dans la charge de Grand-Prêtre, mais dans la tradition de la doctrine, au Grand-Prêtre Simon le Juste, successeur d'Onias I. & qui fut Grand-Pretre depuis l'an du monde 3702. jusqu'en 3711. Simon le Juste eut pour successeur Eléazar, sous lequel on veut qu'ait été faite la version des Septante. Antigone enseignoit qu'il falloit servir Dieu d'une maniere désinteressée, & sans esperer de lui aucune recompense. Sadok son disciple, reçut la maxime de son maître; mais il lui donna un sens fort éloigné de celui d'Antigone. Il en conclut qu'il n'y avoit dans l'autre vie ni recompense à esperer, ni châtiment à craindre; que l'ame mouroit avec le corps, & qu'il n'y avoit ni résurrection, ni Anges, ni esprits.

CHAPITRE L. Origine des Saducéens. Année incertaine.

Les Pharisiens pour rendre cette secte odieuse, enseignent que Sadok étoit un schismatique qui s'étoit séparé du Grand-Prêtre Simon le Juste & d'Antigone Socheus son disciple, & du reste de la nation des Juifs, qui soutenoient que le Temple de Jerusalem étoit le lieu que le Seigneur avoit choisi; pendant que lui Sadok avec Boëthus, autre disciple d'Antigone, & plusieurs autres mauvais Juifs, favorisoient le schisme des Samaritains, & approuvoient le culte qu'ils rendoient au Seigneur sur la montagne de Garizim. Mais Josephe ne leur fait aucun reproche sur cet article, il nous les represente vivans au milieu des autres Juifs, & possedans les principaux emplois de leur nation, tant dans le Temple, que dans le gouvernement politique.

La principale erreur des Saducéens rouloit sur

Année incertaine.

l'existence des Anges, sur l'immortalité de l'ame, sur la résurrection future, sur les peines & les recompenses de l'autre vie. Ils nioient tout cela, & ils n'admettoient point les traditions des anciens, ni leurs explications de la Loi, dont les Pharisiens faisoient leur capital. Les plus riches des Juifs, & les plus distingués par leurs emplois & par leur naissance, étoient souvent du nombre des Saducéens. Ces gens étoient rigoureux vengeurs du crime, & exacts à remplir les devoirs de la vie presente, comme ne comptant pour rien tout ce que l'on disoit d'une autre vie, après celle-ci. Joseph (*a*) remarque toutefois que souvent dans le gouvernement civil, pour ne se pas rendre insupportables au peuple, ils se conformoient aux maximes & aux sentimens des Pharisiens, qui dominoient par leur grand nombre. On accuse les Saducéens de n'avoir pas reçu tous les livres de l'écriture, mais seulement le pentateuque, ou les livres de Moïse : mais cette accusation n'est pas assez bien fondée. Ils nioient le destin, & se mocquoient de ceux qui tenoient, que la Providence avoit quelque part à ce qui nous arrive, ou à ce que nous faisons. Ils soutenoient que nous sommes absolument les maitres de faire, ou de ne pas faire tout ce qu'il nous plaît, en bien ou en mal; que nous sommes la seule cause de notre bonheur, ou de notre malheur; qu'il ne nous arrive ni bien ni mal, qu'autant que nous nous l'attirons par le bon ou mauvais usage que nous faisons de notre liberté.

Les Saducéens ont subsisté long-tems, & subsistent encore aujourd'hui, quoiqu'en petit

(*a*) *Antiq.* l. 18. c. 2.

nombre. Les Juifs modernes les regardent comme des hérétiques, & des destructeurs des fondemens de la Loi : mais anciennement ils étoient, comme on l'a vû, dans les premiers emplois de la république ; & on remarque dans l'histoire que plusieurs Grands Prêtres ont été Saducéens. Caïphe, par exemple, si connu dans l'évangile, & le jeune Ananius, qui fit mourir saint Jacques, étoient Saducéens. On raconte que le Grand-Prêtre Jean Hircan après avoir été long-tems favorable aux Pharisiens, se sépara d'eux avec éclat, & s'attacha aux Saducéens. On dit même qu'il fit un édit, qui commandoit à tous ses sujets sous peine de la vie, de recevoir les maximes de Sadok. Et voici ce qui donna occasion à cette rupture. (*a*) Hircan fit un jour un grand festin aux principaux des Pharisiens : & quand il vit qu'après avoir fait bonne chere, ils commençoient à être un peu gais, il leur dit que puisqu'il étoit dans leur sentiment, & qu'ils sçavoient qu'il n'avoit point de plus grand désir que de marcher dans les voies de la justice, ils étoient obligés de l'avertir de ce qu'il y avoit dans sa conduite de contraire à la Loi, afin qu'il s'en corrigeât.

Les conviés lui donnerent sur cela de grandes loüanges, & il en témoigna beaucoup de joye. Mais l'un d'eux, nommé Eléazar, qui étoit un fort méchant homme, prenant la parole, lui dit : Si vous désirez, comme vous le dites, que l'on vous parle franchement, & selon la vérité, donnez une preuve de votre vertu, en renonçant à la grande Sacrificature, & contentez-vous de la qualité de Prince du peuple. Hircan lui demanda pourquoi il lui faisoit cette proposition ?

(*a*) *Joseph. Antiq. lib.* XIII. *c.* 18.

Année incertaine.

C'eſt, répondit-il, que nous avons appris de nos anciens, que votre mere a été eſclave ſous le regne d'Antiochus Epiphanes. Comme ce bruit étoit faux, Hircan s'en tint très-offenſé, & les Phariſiens qui étoient du feſtin, ne témoignerent pas l'être moins que lui. Alors Jonathas, l'un des plus intimes amis d'Hircan, & qui étoit de la ſecte des Saducéens, entiérement oppoſée à celle des Phariſiens, lui dit que c'avoit été du conſentement des autres Phariſiens, qu'Eléazar lui avoit tenu ce diſcours; & qu'il ſeroit aiſé de s'en convaincre, en leur demandant de quelle ſorte ils eſtimoient qu'on le devoit punir.

Hircan leur demanda donc ce qu'ils penſoient de l'outrage qu'Eléazar venoit de lui faire, & quelle peine il méritoit. Comme ils ne ſont pas fort ſévéres dans la punition des crimes, ils lui dirent qu'ils croyoient qu'il méritoit ſeulement la priſon & le foüet; parce qu'ils ne jugeoient pas que la médiſance rendit un homme digne de mort. Cette réponſe fit croire à Hircan qu'ils avoient eu part au diſcours d'Eléazar, & que ce n'étoit qu'à leur ſollicitation qu'il avoit ainſi parlé; & il en fut ſi irrité, Jonathas aigriſſant encore ſon eſprit, que non-ſeulement il renonça à la ſecte des Phariſiens, pour embraſſer celle des Saducéens, mais il abolit encore tous leurs ſtatuts, & fit punir ceux qui les obſervoient. Ce qui le rendit, & ſes enfans très-odieux à tout le peuple.

CHAPITRE LI.

Origine des Eſſéniens. Leurs pratiques & leurs ſentimens. Année incertaine.

La ſecte des Eſſéniens eſt peut-être la plus ancienne de celles qui étoient connuës chez les Juifs, ſuppoſé, comme nous l'avons dit, que ce ſoient eux qui ſont nommés Aſſidéens dans les livres des Maccabées. Ils faiſoient profeſſion d'une vie plus parfaite, plus pénitente, plus retirée que les autres ſectes des Juifs; ils n'en-

troient point dans les emplois du gouvernement, & ne se méloient que des affaires de leur secte, & de leur observance. Ils vivent entre eux dans une très-grande union, dit Josephe. (a) Ils ont horreur de la volupté, comme d'un poison dangereux. Ils s'étudient à une exacte continence, & à résister à l'attrait du plaisir. Ils ne s'engagent point dans le mariage; mais ils élevent les enfans des autres, comme s'ils étoient à eux, & leur inspirent de bonne heure leur esprit & leurs maximes. Ce n'est pas qu'ils ayent horreur du mariage, ou qu'ils le croyent défendu: mais ils ont pour principe, que l'on doit toûjours être en garde contre l'intempérance, & contre l'infidélité des femmes. Ils méprisent les richesses, & possedent tout en commun, sans que l'un soit plus riche que l'autre. C'est parmi eux une loi inviolable de renoncer à la proprieté de tout bien, & de mettre dans la societé tout ce qu'ils possedent. Ainsi ils vivent comme freres dans une parfaite égalité.

Année incertaine.

L'huile & les parfums sont regardés chez eux comme choses impures, & ils se purifient après en avoir seulement touché par hazard, comme s'ils avoient touché une chose soüillée. Ils se font honneur de l'austerité qui paroît sur leur extérieur; mais ils évitent la mal-propreté, & ont toûjours des habits bien blancs. Ils ont des dispensateurs qui ont soin de leurs biens, & qui les distribuent à chacun selon son besoin. Leur demeure n'est point en un seul lieu; il y en a dans differens endroits du pays. Ils reçoivent ceux de leur secte dans leurs maisons, & leur font part de tout ce qu'ils ont. Ainsi en voyage ils ne portent jamais de provisions;

(a) *Joseph. lib. 2. de Bello, c. 12.*

Année incertaine.

ils ont seulement quelques armes pour se défendre contre les voleurs. Dans chaque ville il y a un homme établi pour avoir soin de leurs hôtes, & pour leur fournir les habits & les autres choses nécessaires. Les enfans qu'ils élevent sont tous vêtus & traités de même, ayant un seul maître pour tous. Ils ne changent point d'habits, que les leurs ne soient entierement usés. Ils ne vendent ni n'achettent rien entre eux; tout leur commerce se fait par échange, l'un donnant ce qui lui est superflu, pour recevoir ce dont il a besoin: & même sans échange, il leur est permis de prendre ce qui leur est nécessaire, & d'user de ce qui est à leur bienséance chez leurs confreres, comme du leur.

Ils font tous profession d'une grande pieté envers Dieu, & ne parlent pas avant le lever du soleil: seulement ils prononcent certaines prieres, qu'ils ont reçûës de leurs peres, comme pour inviter cet astre à se lever, après quoi, chacun est envoyé au travail suivant la volonté de leur supérieur. Après avoir travaillé jusqu'à la cinquiéme heure du jour, c'est-à-dire jusqu'à une heure avant midi, ils s'assemblent de nouveau tous ensemble, & se ceignant avec des linges blancs, ils se baignent tous dans l'eau froide; après quoi, ils se retirent dans leurs cellules, où nul étranger ne peut entrer. De-là ils passent dans leur réfectoire commun, qu'ils regardent comme un temple sacré, & où ils demeurent dans un profond silence. Celui qui fait le pain, leur en distribuë à chacun dans son rang; & le cuisinier leur sert un mets. Après quoi, le Prêtre fait la priere; car il n'est pas permis de goûter à la moindre chose, qu'après la priere. Lorsqu'ils ont mangé, le même Prêtre rend graces à Dieu auteur de tout bien. Puis ils quittent leurs habits blancs, qu'ils regardent

comme des habits sacrés, & retournent au travail comme auparavant. Ils travaillent jusqu'au soir; & alors ils se rassemblent au lieu où ils prennent leurs repas, & font manger avec eux leurs hôtes, s'il leur en est survenu quelques-uns.

Année incertaine.

La dépendance où ils sont à l'égard de leur chef, ne les empêche pas de faire du bien à leur prochain: mais ils ne peuvent rien donner à leurs parens sans l'agrément de leurs supérieurs. Ils sont très-religieux observateurs de leur parole, & leurs simples promesses sont aussi inviolables que les sermens les plus sacrés. Ils évitent le jurement comme le parjure même. Ils étudient avec soin les ouvrages des anciens, & y cherchent ce qui peut perfectionner leur ame, & servir à la conservation de la santé. Delà vient qu'ils sont si habiles dans la connoissance des remédes, des racines, des simples & des métaux. Ils ont un très-grand soin des malades, & ne souffrent pas que rien leur manque. Ils n'accordent point indifféremment l'entrée de leur secte à tous ceux qui la demandent; ils éprouvent les postulans un an entier hors de leur maison, dans l'exercice de toute leur maniere de vie. Ils leur donnent une bêche, une large ceinture pour le bain, & un habit blanc.

Si le postulant donne des marques de sa persévérance, on l'admet premierement au réfectoire & au bain: mais on ne le reçoit dans la maison, qu'après une ou deux années d'épreuves. Avant que de l'admettre à recevoir sa nourriture avec les autres, on lui fait promettre avec des sermens horribles de servir & d'adorer Dieu dans une pieté parfaite, d'observer les loix de la justice envers tout le monde, de ne faire tort à personne, de fuir les méchans, de proteger les gens de bien, de garder la foi envers tous, & sur tout envers les Princes; de conserver la modération

Année incertaine.

envers ses freres, s'il se trouve élevé à un dégré supérieur; de ne se distinguer ni par la somptuosité de ses habits, ni par aucune autre chose. Il s'engage de ne réveler jamais les secrets de sa secte, de n'enseigner pas ce qu'il a appris de ses maîtres, si ce n'est à ses confreres, & de conserver précieusement les livres de la secte & les noms des Anges.

Si quelqu'un tombe dans une faute notable, ils le chassent de leur societé; & celui qui est ainsi chassé, meurt d'ordinaire d'une maniere miserable : car étant lié par les sermens dont on vient de parler, il ne peut recevoir la nourriture d'aucun étranger; en sorte qu'il est obligé de brouter l'herbe comme une bête, jusqu'à ce qu'il soit consumé par la disette & par la faim. Quelquefois les Esséniens touchés de compassion, les retirent chez eux, & leur accordent le pardon. Lorsqu'ils déliberent sur quelque affaire, ils s'assemblent d'ordinaire au nombre de cent, & pésent la chose avec grande maturité; après quoi leur résolution demeure ferme & irrévocable. Après Dieu, ils ont un très-grand respect pour Moïse & pour les vieillards. Dans les assemblées ils n'oseroient cracher ni devant eux, ni à leur droite. Le jour du Sabbat non-seulement ils n'allument point de feu, & ne préparent point à manger; mais même ils ne remuënt rien de sa place, & ne se déchargent pas des superfluités de la nature. Les autres jours, lorsqu'ils veulent satisfaire à ce devoir, ils se retirent dans des lieux fort écartés; & après avoir creusé une fosse de la profondeur d'un pied, avec une bêche qu'ils portent avec eux, ils se baissent & satisfont à leur besoin, se couvrant décemment tout autour, comme s'ils avoient peur de ternir & de soüiller les rayons du soleil. Après cela ils remplissent le trou avec de la terre, & se purifient de cette action, comme d'une soüillure. Ils

Ils ſont partagés en quatre claſſes; & ceux qui ſont dans les dernieres, ſe croyent ſi fort audeſſous des autres, que s'ils en avoient ſeulement touché un, ils s'en purifieroient, comme s'ils avoient touché une choſe ſainte dont il ne leur auroit pas été permis d'aprocher. Ils vivent d'ordinaire fort long-tems, & pluſieurs atteignent l'âge de cent ans; ce qu'on attribuë à la ſimplicité de leur nourriture, & au bon réglement de leur vie. Ils font paroître une fermeté extraordinaire dans les maux. Ils croyent les ames immortelles, & enſeignent qu'elles deſcendent du lieu le plus élevé de l'air, dans les corps, pour les animer, & qu'à la mort elles retournent avec rapidité au lieu d'où elles étoient venuës, comme ſortant d'une longue & triſte captivité. Ils croyent que les ames des gens de bien habitent dans un lieu de felicité au-delà de l'océan, ſemblable à peu près à ce que les poëtes profanes nous racontent des champs Eliſiens; & que celles des méchans ſont releguées dans des lieux d'horreur, où elles ſouffrent des peines éternelles. Pluſieurs d'entre eux ont le don de prophétie; ce que l'on attribuë à la lecture continuelle qu'ils font des livres ſaints & des prophétes, & à la maniere ſimple & frugale dont ils vivent. Ils n'ont point d'eſclaves, regardant l'eſclavage comme une injure faite à la nature humaine. Il y en a parmi eux qui s'engagent dans le mariage, & c'eſt la ſeule choſe en quoi ils different des autres Eſſéniens: mais ils ne s'y engagent qu'après avoir éprouvé pendant trois ans ſi les perſonnes qu'ils prennent, ſont de bonne ſanté, & propres à leur donner des enfans bien ſains. Ils ne s'approchent plus de leurs femmes, dès qu'elles ſont devenuës groſſes.

Année incertaine.

Ils reconnoiſſent que Dieu gouverne toutes choſes, & que rien n'arrive en ce monde que

Année incertaine.

par sa volonté. Ils ne vont point au Temple avec les autres Israëlites, & n'offrent point de sacrifices sanglans. (*a*) Ils se contentent d'y envoyer leurs présens & leurs offrandes, & de purifier leurs ames, pour les présenter à Dieu comme une victime d'agréable odeur. Ils craignent aussi de se souiller dans les assemblées de religion qui s'y font, & où il se trouve un si grand nombre de personnes, dont la vie est infiniment moins pure que la leur. Ils s'appliquent à l'agriculture, & à d'autres métiers paisibles, qui les éloignent du grand commerce du monde. Leurs études n'ont pour objet ni la logique, ni la physique; mais la morale & les livres de Moïse.

Ils s'assemblent les jours de Sabbat dans leurs Synagogues, où chacun est assis selon son rang & son âge. Un de la compagnie fait la lecture, & un autre des plus instruits en fait l'explication. Ils se servent beaucoup de paraboles, d'allégories & de symboles, à la maniere des anciens. Il y a des femmes qui suivent le même institut, & qui ont à proportion le même noviciat, les mêmes épreuves, & les mêmes exercices. Elles assistent aux instructions qui se font en commun le jour du Sabbat, dans la même Synagogue avec les hommes, mais séparées d'eux par un mur de trois ou quatre coudées de haut; afin qu'elles puissent entendre la voix de celui qui parle, sans être vües. On les admet aussi à la table commune. Les hommes sont à la droite, & les femmes à la gauche, couchés sur de gros tapis de table, tissus d'une matiere dure & grossiere. Les épouses des Esséniens qui ne renoncent pas au mariage, suivent le même genre de vie que leurs maris. (*b*)

(*a*) *Vide Joseph. Antiq. l. 18. c. 2. & Philo, lib. quòd omnis probus liber. p. 876.*

( ) Voyez à la tête du commentaire sur saint Marc, notre Dissertation sur les sectes des Juifs.

Fin du septiéme Livre.



HISTOIRE DE L'ANCIEN TESTAMENT.

LIVRE HUITIE'ME.

CHAPITRE I.

Mort de Jean Hircan. An du M. 3898. avant J. C. 10.. avant l'Ere vulg. 106.



JEAN Hircan mourut, après avoir gouverné la république des Juifs pendant vingt-huit ans & neuf mois. (*a*) Il fut très-heureux durant tout son gouvernement. Il posseda à la fois (*b*) trois grands avantages; la principauté de sa nation, la grande sacrificature, & le don de prophetie. Outre ce que nous en avons déja rapporté, il prédit que les deux aînés de ses fils ne joüiroient pas long-tems de l'autorité qu'il leur laissoit: ce qui ne fut que trop vérifié par l'evenement. Josephe (*c*) raconte qu'il bâtit

(*a*) Josephe lui donne quelquefois 29. ans, quelquefois 31. & d'autres fois 33. Voyez *Usser ad an. M.* 3898. & le quatriéme des Maccabées, ch. VII.

(*b*) *Joseph, Antiq. lib.* XIII *c.* 18. *& l.* 2. *de Bello, c.* 3

(*c*) *Joseph. Antiq. l.* XX. *c.* 6.

An du M. 3898. Avant J. C. 102. avant l'Ere vulg. 106.

près du Temple une tour, où il faisoit ordinairement sa demeure, dans laquelle il conservoit les ornemens de la grande sacrificature. Ce qui fut aussi observé par ses fils & leurs successeurs. C'est cette même tour que le Grand Hérode fit depuis rebâtir d'une maniere plus magnifique, & qu'il nomma Antonia. Sous son gouvernement, on écrivit des annales, ou des mémoires de tout ce qui se passoit de plus important dans la nation ; (*a*) & c'est de ces mémoires qu'est tiré ce que nous lisons dans le quatriéme livre des Maccabées & dans Josephe. Cet historien (*b*) remarque que depuis la mort d'Hircan, les pierres du Pectoral du Grand-Prêtre, & celles de l'Ephod qui étoient sur les épaules, ne rendirent plus d'éclat comme auparavant : ce que l'on attribua aux péchés du peuple.

Hircan en mourant laissa cinq fils, selon Josephe ; (*c*) ou seulement trois, selon le quatriéme livre des Maccabées. (*d*) Ce dernier livre porte qu'Hircan avoit une affection particuliere pour Aristobule & Antigone, mais qu'il ne pouvoit souffrir Alexandre, parce qu'il avoit eu un songe qui promettoit la Royauté à ce dernier de ses fils. Hircan mourut donc sans donner à aucun de ses fils la souveraine autorité, & sans se déclarer en faveur d'aucun d'eux sur le sujet de sa succession, laissant le tout à la providence. (*e*) Josephe veut qu'il ait laissé le gouvernement à sa femme : mais il est sûr que bien-tôt après la mort d'Hircan,

(*a*) Voyez le premier des Maccabées, c. XVI. 23. 24.

(*b*) *Antiq. l. 3. c. 9.*

(*c*) *Joseph. Antiq. lib. XIII. c. 18.*

(*d*) *4. Maccab. c. VII.*

(*e*) *Joseph. l. 1. de Bello, c. 3.*

Judas, autrement Ariſtobule, ſurnommé Phillellen, à cauſe de l'amitié qu'il avoit pour les Grecs, prit la conduite de la République des Juifs. Il aſſocia au gouvernement ſon frere Antigone, pour qui il avoit toûjours eu beaucoup d'inclination, & mit dans les fers ſes trois autres freres, avec ſa mere, qu'il eut la cruauté de laiſſer mourir de faim dans ſa priſon. Le Regne d'Ariſtobule ne fut pas long; il ne regna qu'un an : mais il prit le titre de Roi, & porta le diadême; au lieu que ſes prédeceſſeurs s'étoient toûjours contentés du titre de Princes ou de Gouverneurs. (*a*)

An du M. 3898. Avant J. C. 102. avant l'Ere vulg. 106.

Ariſtobule déclara la guerre aux Ituréens, & envoya contre eux ſon frere Antigone, qui les battit, les força de recevoir la circonciſion, & de ſe ſoûmettre aux autres cérémonies Judaïques, les menaçant de les chaſſer de leur pays, s'ils ne ſe ſoumettoient à ces pratiques. (*b*) Il joignit à la Judée une partie de l'Iturée, & revint victorieux de Jeruſalem. Y étant entré, il alla droit au Temple dans un appareil magnifique, lorſqu'on célébroit la fête des Tabernacles. Il étoit accompagné de quelques gens armés; & ſon deſſein n'étoit que d'offrir des ſacrifices pour la ſanté du Roi ſon frere. (*c*) De méchans eſprits en prirent occaſion de mettre la diviſion entre les deux Princes. Ils dirent malicieuſement à Ariſtobule, qui étoit alors malade, qu'Antigone ſon frere n'avoit affecté de paroître en cet état dans une fête ſi ſolemnelle, que parce qu'il affectoit la Royauté. Ils ajoûte-

(*a*) *Joſeph. Antiq. l.* XIII. *c.* 19. XX. 18. *de Bello, lib.* I. *c.* 3.

(*b*) *Strabo ex Timagene. Joſeph. lib.* XIII. *Antiq. c.* 19

(*c*) *Antiq. l.* XIII. *c.* 19.

AN DU M. 3858. Avant J. C. 103. avant l'Ere vulg. 106.

rent qu'il devoit venir bien-tôt avec grand nombre de gens de guerre, pour le faire mourir. Ariſtobule, qui étoit alors logé dans la tour dont nous avons parlé, qui fut depuis ſurnommée Antonia, eut peine à croire ce que l'on diſoit d'Antigone. Toutefois pour pourvoir à ſa ſûreté, il fit cacher ſes gardes dans un lieu ſouterrain, par où Antigone devoit paſſer, avec ordre de ne lui point faire de mal, s'il venoit ſans armes, mais de le tuer, s'il venoit armé. En même-tems il lui envoya dire qu'il le prioit de venir ſans armes.

Mais la Reine & les autres ennemis d'Antigone gagnerent cet envoyé, & l'engagerent à lui dire que le Roi ſon frere ayant appris qu'il avoit des armes parfaitement belles, il le prioit de venir en l'état où il étoit, pour lui donner le plaiſir de les voir ſur lui. Antigone vint donc armé comme il étoit; & étant entré dans la tour de Straton, dont le paſſage étoit obſcur, les gardes le tuerent. Ce même jour un nommé Judas Eſſénien, dont les prédictions ne manquoient jamais de ſe trouver véritables, voyant Antigone monter au Temple, dit à ſes amis qu'il voudroit être mort, parce qu'il avoit prédit qu'Antigone mourroit ce jour-là à la tour de Straton; ce qui étoit impoſſible, puiſque cette tour étoit à plus de ſix cens ſtades de Jeruſalem, & que la plus grande partie du jour étoit déja paſſée; & qu'ainſi tout le monde ſeroit témoin de la vanité de ſes prédictions. Mais quelque tems après on lui vint dire qu'Antigone avoit été tué dans une tour nommée Straton, de même nom qu'une autre tour ſituée ſur le bord de la Méditerranée, où l'on bâtit depuis une ville nommée Céſarée de Paleſtine.

Ariſtobule ne fut pas long-tems ſans ſçavoir

que les ennemis de son frere l'avoient injustement calomnié; & le repentir qu'il ressentit de lui avoir injustement ôté la vie, fit considérablement augmenter son mal: ensorte qu'il vomit quantité de sang. Comme un de ses Officiers emportoit ce sang, il arriva qu'il en laissa tomber par mégarde une partie au même lieu, où les traces du sang d'Antigone paroissoient encore. Ceux qui le virent, croyant qu'il le faisoit à dessein, jetterent un si grand cri, qu'il fut entendu du Roi. Il leur en demanda la cause; & comme ils n'osoient la lui dire, il les y contraignit par menaces. Alors fondant en larmes, il dit: Il paroît bien que je n'ai pû cacher à Dieu une action si détestable, puisqu'il exerce si-tôt contre moi sa juste vengeance. Jusqu'à quand ce miserable corps retient-il mon ame criminelle? Ne vaut-il pas mieux mourir tout d'un coup, que de répandre ainsi mon sang goutte à goutte, pour l'offrir comme un sacrifice d'expiation à la mémoire de celui que j'ai si cruellement fait mourir? En disant ces paroles, il rendit l'esprit, après avoir regné seulement un an.

AN DU M. 3898. Avant J. C. 101. avant l'Ere vulg. 106.

Après sa mort, la Reine Salomé son épouse, que les Grecs nomment Alexandra, mit en liberté (*a*) les Princes qu'Aristobule avoit mis en prison, & établit Roi Jannæus, autrement Alexandre, qui étoit l'aîné des trois, & le plus moderé de tous. Il fit tuer un de ses freres, qui affectoit la Royauté, & traita fort bien l'autre, qui se contenta d'une vie privée. Ce frere s'appelloit Absalom; & quarante-deux ans après ceci, Pompée le prit à Jerusalem. (*b*) Après

CHAPITRE II. Mort du Roi Aristobule, l'an du M. 3899. avant J. C. 101. avant l'Ere vulg. 105.

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XIII. *c.* 20.
(*b*) *Antiq. lib.* 14. *c.* 8.

An. du M. 3899.
Avant J. C. 101.
avant l'Ere vulg. 105.

qu'Alexandre eut donné ordre aux affaires de l'état, il marcha contre ceux de Ptolémaïde; & après les avoir vaincus dans un grand combat, il les assiégea dans leur ville. Les ennemis ne pouvoient attendre aucun secours des Rois de Syrie Antiochus Gryphus & Antiochus de Cyzique, qui étoient alors acharnés à se faire la guerre. Ils eurent donc recours à Ptolemée Lathure, Roi d'Egypte, qui ayant été chassé de son pays par sa mere Cléopatre, regnoit alors dans l'isle de Cypre. Ils firent entendre à ce Prince qu'il ne seroit pas plûtôt arrivé en Palestine, que ceux de Gaze, ceux de Dora, ceux de la tour de Straton & de Sidon, se joindroient à lui contre Alexandre, qui étoit leur ennemi commun.

Or voici l'occasion qui avoit obligé Lathure de se retirer dans l'isle de Cypre, ainsi qu'il est raconté dans le quatriéme livre des Maccabées. (*a*) Cléopatre épouse de Ptolemée Physcon, ayant été laissée par ce Prince en mourant, Régente du Royaume, avec celui de ses fils qu'elle voudroit choisir, prit Ptolemée Lathure, son fils aîné, & l'établit Roi avec elle. Lathure se voyant appuyé des principaux de l'Egypte, voulut exclure sa mere du gouvernement. Mais Cléopatre le réduisit à la raison, par le secours de deux Juifs, Helcias & Ananias, à qui elle donna le commandement de ses troupes. Ils livrerent la bataille à Lathure, le défirent & le mirent en fuite. Il se retira en Cypre, où il étoit encore lorsqu'Alexandre entreprit la guerre contre ceux de Ptolémaïde.

Pendant que Ptolemée faisoit des préparatifs

(*a*) 4. *Maccab.* v. *Vide Justin. lib.* 9. *c.* 4. *Pausan. Attic. p.* 8. *Usser. ad an. M.* 3898.

pour venir au secours de ceux de Ptolémaïde, ceux-ci changerent de résolution, (*a*) & ne voulurent plus se servir de lui; de peur d'attirer contre eux Cléopatre sa mere, qui regnoit en Egypte. Ptolemée n'apprit ce changement qu'après qu'il se fut embarqué avec ses troupes, qui étoient au nombre de trente mille hommes, tant de cavalerie, que d'infanterie. Il aborda à Sycamine: mais ceux de Ptolémaïde ne voulurent pas le recevoir, & n'écouterent pas même ses Ambassadeurs. Cependant Zoïle, petit Tyran, qui s'étoit emparé de Dora, & ceux de Gaze demanderent du secours à Lathure contre Alexandre & ses troupes, qui ayant quitté le siége de Ptolémaïde, faisoient le dégât dans les dépendances de ces villes. Alexandre offrit quatre cens talens à Lathure, à condition qu'il lui livreroit Zoïle & la ville de Dora.

AN DU M 3899
Avant J. C. 101.
avant l'Ere vulg. 105.

Lathure y consentit, & fit arrêter Zoïle: mais ayant appris qu'Alexandre traitoit en même-tems contre lui avec Cléopatre sa mere, il rompit avec lui, & envoya une partie de son armée ravager les terres de la Judée, pendant qu'avec le reste il assiégeoit Ptolémaïde. Alexandre leva une armée de cinquante, ou, selon d'autres, de quatre-vingt mille hommes, & se prépara à combattre Lathure. Mais celui-ci ayant attaqué Azoch en Galilée un jour du Sabbat, & en ayant emmené dix mille esclaves avec le butin, il s'avança vers Séphoris, qui n'en est pas loin. (*b*) Il y donna un assaut, où il fut repoussé avec grande perte; & au lieu de continuer le siége, il marcha au-devant d'Alexandre Roi des Juifs. Il le rencontra près d'A-

(*a*) *Antiq. lib.* XIII. *c.* ...

(*b*) *Antiq. lib.* XIII. *c.* 21.

AN DU M. 3899. Avant J C. 101. avant l'Ere vulg. 105.

soph sur le Jourdain ; & le combat s'étant donné, les troupes d'Alexandre après un rude combat & une grande résistance, prirent la fuite ; & il en fut tué trente mille, ou même cinquante mille, si l'on en croit Timagene. Le reste fut pris, ou se sauva par la fuite.

Ptolemée après cette victoire, s'étant retiré sur le soir en quelques bourgs de la Judée, & les ayant trouvés pleins de femmes & d'enfans, commanda à ses soldats de les égorger, de les mettre en pieces, & de les jetter dans des chaudieres d'eau boüillante ; afin que les Juifs échappés de la bataille venant en ces lieux, crussent que leurs ennemis mangeoient de la chair humaine, & en conçussent une plus grande frayeur. C'est ce que Josephe rapporte après Strabon & Nicolas de Damas. Le quatriéme livre des Maccabées (*a*) ajoûte à cette histoire quelques particularités, & en omet d'autres. Il dit, par exemple, qu'Alexandre attaqua le Prince qui commandoit dans Sidon, & qu'il le battit ; parce qu'il avoit voulu engager Lathure à se liguer avec lui contre les Juifs.

Cléopatre voyant les heureux succès de Ptolémée Lathure, & craignant qu'après avoir assujetti la côte de la Palestine, & pris la ville de Gaze, il entreprit d'entrer en Egypte, leva une puissante armée, dont elle donna la conduite à Helcias & Ananias, Juifs de nation, (*b*) & fils d'Onias fondateur du Temple d'Onion à Héliopolis. Ces deux Généraux entrerent en Syrie, & Helcias, l'un des deux, mourut dans la Célé-Syrie, poursuivant Lathure. Celui-ci sça-

(*a*) *4. Maccab. Arab. in Bibl. Brian. c. 28. p. 20. 31.*

(*b*) *Joseph. Antiq. lib. XIII. c. 21.*

chant que la Reine Cléopatre sa mere étoit occupée au siége de Ptolémaïde, se jetta dans l'Egypte, croyant la trouver sans défense : mais il fut frustré de son esperance, & fut obligé de retourner en Palestine, où il passa l'hiver dans la ville de Gaze. Cependant Cléopatre ayant pris Ptolémaïde, Alexandre Jannée Roi des Juifs, l'y vint trouver avec des presens. Quelques-uns des gens de Cléopatre conseilloient à cette Princesse de s'emparer de la Judée : mais Ananias lui conseilla le contraire, en lui disant qu'elle ne pouvoit avec justice dépoüiller un Prince, qui avoit fait alliance avec elle; & que si elle le faisoit, il n'y auroit un seul de tous les Juifs qui ne devînt son ennemi. Ces raisons la persuaderent, & elle renouvella l'alliance avec Alexandre Jannée dans la ville de Scythopolis.

AN DU M. 3902. Avant J. C. 98 avant l'Ere vulg. 102.

CHAPITRE III. Différentes guerres d'Alexandre Jannée.

Alexandre se voyant délivré de la crainte de Ptolemée Lathure, (*a*) attaqua Gadara, & la prit après un siege de dix mois. Il prit ensuite Amath, (*b*) qui étoit le plus fort des châteaux situés sur le Jourdain. Il ne joüit pas longtems de cette conquête; car Théodore fils de Zenon, qui avoit mis dans ce château tout ce qu'il avoit de plus précieux, étant tombé sur l'armée d'Alexandre, dans le tems qu'elle y pensoit le moins, lui tua dix mille hommes, & prit tout le bagage d'Alexandre. Ce Prince sans s'étonner de cette perte, assiegea & prit les villes de Raphia & d'Anthédon, sur les bords de la Méditerranée.

(*a*) *Antiq. lib.* XIII. c. 21.

(*b*) C'est apparemment un lieu voisin de Tibériade, ou Tibériade même qu'on appelloit auparavant, *Amath. Vide Joseph Antiq. lib c.* 3. *& lib.* 2. *de Bello, c.* 16.

An du M. 3903. avant J. C. 97. avant l'Ere vulg. 101.

Quelques années après, Alexandre irrité de l'infidélité de ceux de Gaze, qui s'étoient donnés à Ptolemée Lathure, résolut de s'en venger. Il leva une armée, & alla ravager leurs pays, & assieger leur ville. Apollodote qui les commandoit, attaqua de nuit Alexandre avec deux mille soldats, & mille serviteurs qu'il avoit rassemblés. Tant que la nuit dura, il eut toûjours l'avantage ; parce que les Juifs croyoient que c'étoit Ptolemée Lathure qui étoit venu au secours de Gaze : mais aussi-tôt que le jour parut, s'étant apperçus de leur erreur, ils reprirent courage, & chargerent si vivement Appollodote, qu'ils lui tuerent mille hommes sur la place. Les assiegés ne perdirent pas toutefois courage, se fiant sur le secours qu'Arétas Roi des Arabes leur faisoit esperer. (*a*) Mais Apollodote ayant été tué en trahison, la ville fut prise. Alexandre entra dans Gaze, en apparence avec un esprit de paix : mais il y envoya ensuite des troupes, à qui il permit d'exercer toutes sortes de cruautés, pour châtier ce peuple. Ils firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrerent : mais il en coûta la vie à plusieurs soldats Juifs ; car une partie des habitans mourut les armes à la main, se défendant très-vaillamment. Alexandre revint à Jerusalem, après avoir ruiné la ville, & après avoir employé un an entier à cette expédition,

En ce même-tems il vit troubler son regne par la haine que le peuple avoit pour lui : Car un jour étant prêt d'offrir les sacrifices en qua-

(*a*) Comparez le quatriéme des Maccabées, ch. 29. Ce livre porte qu'Alexandre prit après cela Emath & Tyr.

lité de Grand-Prêtre, dans la fête des Tabernacles, où l'on porte des rameaux de palmiers & de citroniers; le peuple ne se contenta pas de lui jetter des citrons à la tête, mais on l'outragea de paroles, en disant qu'ayant été captif, il étoit indigne de l'honneur du sacerdoce, & ne méritoit pas d'offrir des sacrifices à Dieu. Ce qui le mit en telle fureur, qu'il en fit tuer six mille, & réprima ainsi cette multitude mutinée. Et pour prévenir à l'avenir de pareils inconvéniens, il fit faire une clôture de bois, qui enveloppoit le Temple intérieur & l'autel, & tout le terrain où les Prêtres seuls ont droit d'entrer. Il prit à sa solde des soldats Pisidiens & Ciliciens, parce qu'il ne vouloit pas se servir des Syriens. Il ruina Amath, sans que Théodote osât en venir aux mains avec lui. Il vainquit les Arabes, & imposa un tribut aux Moabites, & aux peuples des montagnes de Galaad. Il fit aussi la guerre à Obed Roi des Arabes; mais étant tombé près de Gadara en Galilée, dans une embuscade, & poussé par un grand nombre de chameaux dans un détroit fort serré, & fort difficile à passer, il eut grande peine à se sauver à Jerusalem. On ne sçait pas précisément le tems de ces guerres : mais on sçait qu'Alexandre étoit un Prince fort belliqueux, & fort entreprenant, qui fut presque toûjours en armes contre ses voisins.

An du M. 3956. Avant J. C. 54. avant l'Ere vulg. 98.

Etant de retour à Jerusalem, (a) ses sujets lui

(a) Le quatriéme des Maccabées, ch. 29. dit que cette guerre domestique étoit entre les Pharisiens & les Saducéens; & comme Alexandre soutenoit le parti des Pharisiens, il en fit mourir en six ans cinquante mille. Ce qui causa entre eux une inimitié irréconciliable. Alexandre tâcha inutilement de les réconcilier, ils demeurerent dans leur inimitié, & appellerent Demetrius Roi de Syrie contre lui.

An du M. 3907. Avant J.C. 93. avant l'Ere vulg. 97.

firent la guerre pendant six ans. Il n'en tua pas moins de cinquante mille, & quoiqu'il fit ce qu'il put pour se remettre bien avec eux, leur animosité étoit si grande, que ce qui sembloit devoir les adoucir, ne servoit qu'à les aigrir davantage, jusques-là qu'un jour leur ayant demandé ce qu'ils vouloient donc qu'il fit pour les contenter, ils s'écrierent tous qu'il n'avoit qu'à se tuer. Ils envoyerent ensuite demander du secours à Demetrius Eucérus Roi de Syrie contre Alexandre. Eucérus avoit, tant de ses troupes, que des Juifs qui s'étoient joints à lui, une armée de trois mille chevaux, & de quarante mille hommes de pied. (*a*) Alexandre marcha contre lui avec six mille deux cens soldats étrangers, qu'il avoit pris à sa solde, & vingt mille Juifs qui lui étoient demeurés fidéles. Ces deux Princes firent tous leurs efforts; Demetrius, pour débaucher les Grecs qui étoient avec Alexandre, & celui-ci pour faire rentrer dans son parti les Juifs qui s'étoient rangés auprès de Demetrius: mais ni l'un ni l'autre ne réüssit dans son dessein. Il en fallut venir à une bataille. Demetrius la gagna, & Alexandre fut obligé de s'enfuir dans les montagnes. Alors la compassion de sa mauvaise fortune changea les cœurs de plusieurs Juifs de l'armée de Demetrius. Six mille l'allerent trouver; & cette désertion allarma si fort Demetrius, qu'il se retira. (*b*)

(*a*) *Antiq. l.* XIII. *c.* 21.

(*b*) Le même quatriéme des Maccabées, dit qu'Alexandre donna la bataille à Demetrius, & qu'il le vainquit; qu'il le poursuivit à Antioche; qu'il l'y tint assiegé pendant trois ans; & que Demetrius étant sorti de la ville avec son armée, Alexandre le battit, & le tua; & qu'ensuite il revint à Jerusalem, où il fut très-bien reçu par ses sujets. Qu'il se rendit maître de l'Idumée, des Pays de Moab, d'Ammon, & des Philistins, & des Arabes qui sont dans les montagnes.

Cependant les Juifs continuoient toujours de faire la guerre à leur Roi : mais ils furent battus par tout. Il contraignit les plus mutins de se retirer à Béthon, où il les força, & les envoya à Jerusalem; & pour se venger des outrages qu'ils lui avoient faits, il en fit crucifier huit cens devant ses yeux, & fit égorger en leur présence, pendant qu'ils vivoient encore, leurs femmes & leurs enfans. Et pendant ce tems, Alexandre faisoit un festin à ses concubines dans un lieu fort élevé, & d'où l'on pouvoit découvrir de loin. Huit mille soldats de ceux qui avoient pris les armes contre lui, se retirerent la nuit suivante, & ne parurent plus dans le pays durant son regne, qui fut toûjours depuis fort paisible. Durant cette guerre intestine, il fut souvent exposé au danger de perdre la vie; & ses sujets révoltés le contraignirent de rendre au Roi des Arabes les places qu'il avoit conquises dans le pays des Moabites & des Galaadites, de peur qu'il ne se joignît à ces rébelles.

AN DU M. 3907.
Avant J. C. 93.
avant l'Ere vulg. 97.

Antiochus, surnommé Denys, Roi de Syrie, ayant fait une irruption dans la Judée avec huit mille hommes de pied & huit cens chevaux, Alexandre fit faire un grand retranchement depuis Capharsabé, nommée depuis Antipatride, jusqu'à Joppé, qui étoit le seul endroit par où l'on pouvoit entrer dans la Judée avec une armée. (a) Il y ajoûta un mur avec des forts de bois de distance en distance. Mais Antiochus brûla ces tours ou ces forts, & passa en Arabie. Il battit d'abord les Arabes : mais enfin il fut tué dans une bataille qu'il leur livra, étant allé soutenir une des aîles de son armée, qui étoit fort ébranlée. Arétas Roi d'Arabie, regna ensuite dans la Célé-Syrie, où il fut appellé par

(a) *Joseph. Antiq. l.* XIII. *c.* 23.

An du M. 3120. Avant J C 80. avant l'Ere vulg. 84.

ceux de Damas. (a) Il entra en Judée, vainquit Alexandre près d'Adida, & s'en retourna après avoir traité avec lui. Après cela Alexandre prit de force la ville de Dion, assiegea Essa, autrement Gérasa, où Théodore fils de Zénon, Roi ou tyran de Philadelphie, avoit mis tout ce qu'il avoit de plus précieux. Il fit environner la place d'une triple muraille, & ensuite l'emporta d'assaut. Il prit aussi Gaulam, Séleucie, la vallée d'Antiochus & Gamala; & sur ce qu'on accusa de plusieurs crimes Demetrius, qui commandoit auparavant dans ces lieux-là, il le dépoüilla de sa principauté. Après avoir employé près de trois ans dans toutes ces expéditions, il s'en retourna avec son armée à Jerusalem, où tant d'heureux succès le firent recevoir avec grande joye.

Les Juifs possedoient alors (b) plusieurs villes dans la Syrie, l'Idumée & la Phénicie : sçavoir, le long du rivage de la mer, la tour de Straton, Apollonia, Joppé, Jamnia, Azot, Gaze, Anthédon, Raphia, Rhinocorura; & dans le milieu de l'Idumée, Adora, & Marissa : outre cela, Samarie, les monts de Carmel & de Thabor, Scythopolis, Gadare, la Gaulanite, Séleucie & Gabala; & dans le pays des Moabites, Esébon, Médaba, Lemba, Aronas, Télithon & Zara, Aulon, surnommé Cilicius, Pella. Cette derniere ville fut détruite, à cause que les habitans ne pûrent se résoudre d'observer les Loix des Juifs. Ils possedoient aussi d'autres villes de Syrie assez considérables, qui avoient été ruinées. Alexandre s'étant laissé aller à boire du vin avec excès, tomba dans une fiévre

(a) *Joseph. Antiq. l.* XIII. c. 23.

(b) *Antiq. l.* 13. c. 23.

quarte, qui dura trois ans. Et comme cela ne l'empêchoit point de s'employer dans les travaux de la guerre, ses forces se trouverent si épuisées, qu'il mourut sur la frontiere des Gérasseniens, durant qu'il assiegeoit le château de Ragaba, situé au-delà du Jourdain.

CHAPITRE IV.

Mort du Roi Alexandre Jannée. La Reine Alexandra lui succede dans le gouvernement, l'an du M. 3976. avant J. C. 74. avant l'Ere vulg. 78.

La Reine Alexandra son épouse, le voyant à l'extrémité, & prévoyant le malheur où elle étoit prête de tomber avec ses enfans, sçachant dans quelle aversion étoit son mari parmi les Juifs, Alexandre la rassura, & lui dit: Si vous voulez suivre mon conseil, vous pourrez vous conserver le Royaume, & à vos enfans. Cachez ma mort à mes soldats jusqu'à ce que cette place soit prise; & lorsque vous serez retournée à Jerusalem, gagnez les Pharisiens, en leur donnant quelque autorité. Ils ont tant de crédit parmi le peuple, qu'ils lui font aimer ou haïr qui bon lui semble, sans beaucoup considerer, si c'est avec raison, ou autrement; l'aversion du peuple pour moi ne venant que de ce que je me les suis rendus ennemis. Lors donc que vous serez arrivée, faites-les venir, montrez-leur mon corps mort, dites-leur que vous êtes prête à le leur livrer, pour en user comme ils le jugeront à propos, en haine des maux que je leur ai faits. Assûrez-les ensuite que vous ne voulez rien faire dans le gouvernement du Royaume que par leur conseil; & je vous réponds qu'au lieu de deshonorer ma mémoire, ils me feront des funerailles magnifiques, & que vous regnerez avec une entiere autorité. Ayant dit ces paroles, il rendit l'esprit, âgé de quarante-neuf ans, dont il en avoit regné vingt-sept.

La Reine Alexandra ayant pris le château de Ragaba, & étant retournée à Jerusalem, parla aux Pharisiens de la maniere que son mari lui

An du M. 3926. Avant J. C. 74. avant l'Ere vulg. 78.

avoit dit, & les assûra qu'elle ne vouloit rien faire sans leur avis dans la Régence du Royaume. Alors ils changerent en affection pour elle la haine qu'ils avoient euë contre Alexandre. Ils représenterent au peuple les grandes actions de ce Prince, le loüerent comme un bon Roi, & engagerent le peuple à lui faire des funérailles plus superbes qu'à aucun de ses prédécesseurs.

Ce Prince laissa deux fils, Hircan & Aristobule, & ordonna par son testament que la Reine sa femme seroit Régente. Hircan, qui étoit l'aîné, étoit peu capable de gouverner, & ne cherchoit qu'à vivre en repos. Aristobule au contraire avoit beaucoup d'esprit, & étoit hardi & entreprenant. La Reine leur mere, qui avoit gagné le peuple, parce qu'elle avoit toûjours témoigné désaprouver le procédé de son mari, établit Hircan Grand-Prêtre. Et pour elle, elle n'avoit, pour ainsi dire, que le nom de Reine, laissant tout faire aux Pharisiens, & commandant au peuple de leur obéir. Elle leur dit même que si Jean Hircan son beau-pere avoit changé quelque chose dans leurs traditions, ils pouvoient la rétablir. De sorte que les Pharisiens joüissoient de tous les droits de la souveraineté, rappelloient les bannis, délivroient les prisonniers, & gouvernoient avec une souveraine autorité. La Reine entretenoit des troupes étrangeres, & étoit assez puissante pour se faire craindre par les Princes ses voisins, qu'elle obligea à lui envoyer des ôtages.

Les Pharisiens cependant ne demeurerent pas long-tems dans les justes bornes de la moderation. Ils commencerent à troubler l'état, en voulant faire mourir ceux qui avoient conseillé au feu Roi de faire crucifier les huit cens hom-

AN DU M. 3931. Avant J. C. 67. avant l'Ere vulg. 71.

mes dont on a parlé ci-devant. Ils firent d'abord mourir Diogéne, du nombre des principaux Saducéens, & continuerent à demander la mort de beaucoup d'autres; jusqu'à ce qu'enfin les plus considérables de ces persécutés vinrent trouver la Reine dans son palais, ayant à leur tête Aristobule, qui faisoit assez connoître par sa contenance qu'il n'approuvoit pas ce qui se faisoit. Ils remontrerent à la Reine les services qu'ils avoient rendus au feu Roi leur maître: Que les bienfaits dont il les avoit honorés, n'étoient que la récompense de leurs services: Qu'ils la conjuroient de ne permettre pas que leurs ennemis les fissent égorger en pleine paix, comme des victimes de leur injuste vengeance: Que jusqu'ici le respect pour l'autorité Royale les avoit retenus; mais que si les Pharisiens continuoient à abuser de leur pouvoir, ils supplioient la Reine de trouver bon qu'ils allassent chercher leur sûreté hors de ses états. Aristobule se joignit à eux, & ne put s'empêcher de faire des reproches à sa mere d'un procédé si injuste, & du pouvoir excessif qu'elle avoit donné aux Pharisiens.

Alexandra se vit embarassée, & ne trouva point d'autre moyen d'appaiser ces gens, qui s'étoient signalés dans les armées sous le feu Roi, que de les éloigner, en leur confiant la garde des principales forteresses de ses états, (a) à l'exception de l'Hircanie, d'Alexandrion & de Macheron, où elle avoit mis tout ce qu'elle avoit de plus prétieux. Peu de tems après, elle

(a) Le quatriéme livre des Maccabées, ch. 32. dit simplement que les Saducéens obtinren permission de se retirer dans quelle ville ils voulurent de la Judée, & que les Esséniens se joignirent à eux.

An du M. 3933. avant J. C. 67. avant l'Ere vulg 71

envoya Ariſtobule ſon fils avec une armée vers Damas, contre Ptolemée Méneus, qui fatiguoit tous ſes voiſins : mais il revint, ſans avoir rien fait de mémorable. En ce même tems on eut avis que Tigrane Roi d'Armenie, étoit entré dans la Syrie avec une armée de cinquante mille hommes, & qu'il viendroit bien-tôt dans la Judée. Cette nouvelle jetta l'épouvante dans le pays. La Reine Alexandra lui envoya de riches préſens par des Ambaſſadeurs, qui le trouverent occupé au ſiege de Ptolemaïde. Tigrane reçut bien les Ambaſſadeurs, écouta les prieres qu'ils lui firent d'épargner la Judée, & ils s'en retournerent pleins de bonnes eſpérances. Bien-tôt après qu'il eut pris Ptolémaïde, il apprit que Lucullus étoit entré dans l'Armenie, qu'il pilloit & ravageoit tout le pays. Cette nouvelle le fit réſoudre à s'en retourner promtement.

CHAPITRE V.

Ariſtobule s'empare des principales places de la Judée, l'an du M. 3934. avant J. C. 66. avant l'Ere vulg. 70.

La Reine Alexandra tomba enſuite dans une très-grande maladie ; & ſon fils Ariſtobule crut ne pouvoir trouver un tems plus favorable à ſes deſſeins. Il ſortit donc accompagné d'un ſeul des ſiens, pour s'en aller dans les places fortes, dont les amis de ſon pere avoient la garde. Il craignoit que ſi ſa mere venoit à mourir, lui & toute ſa race ne tombât de nouveau ſous la puiſſance des Phariſiens ; parce que ſon frere Hircan étoit entierement incapable de gouverner. Il ne confia ſon ſecret qu'à ſa femme, qu'il laiſſa à Jeruſalem avec ſes enfans. Il alla d'abord à Agaba, où Galeſte, un des anciens confidens de ſon pere, le reçut avec grande joye. Le lendemain la Reine s'apperçut de l'abſence d'Ariſtobule. Elle ne le ſoupçonna pas d'abord de s'être éloigné à deſſein de remuer: mais ayant appris qu'il s'étoit rendu maître d'une fortereſſe, & puis d'une autre;

car aussi-tôt que la premiere se fut remise entre ses mains, toutes les autres se rendirent à lui; alors laReine& tous les siens tomberent dans la consternation, considérant qu'Aristobule étoit en état de se rendre maître du Royaume, & craignant qu'il ne se vengeât de la maniere dont on avoit traité les plus fidéles serviteurs de son pere. Dans cet embarras, ils ne trouverent rien de plus à propos que de mettre en sûre garde la femme & les enfans d'Aristobule, dans la forteresse qui étoit proche du Temple.

An du M. 3934
Avant J. C. 61.
avant l'Ere vulg. 70.

Cependant le parti d'Aristobule se grossissoit de plus en plus; & en quinze jours il se vit maître de vingt-deux places. Il prit alors les marques de la dignité Royale, & ne perdit point de tems pour assembler des troupes. Il en tira du Liban, de la Trachonite, & des Princes voisins, qui l'assisterent volontiers, dans l'esperance qu'il reconnoîtroit l'obligation qu'il leur avoit de le placer ainsi sur le trône, au préjudice de son frere aîné.

Cependant Hircan accompagné des principaux des Juifs, vint trouver la Reine, pour lui demander ce qu'elle vouloit qu'on fit dans cette extrémité, où Aristobule se trouvoit maître de presque tout l'état, par la reddition de tant de places, qui s'étoient données à lui. La Reine leur répondit qu'elle se remettoit à eux de faire tout ce qu'ils jugeroient de plus avantageux pour le bien du Royaume; qu'ils ne manquoient ni de monde, ni de troupes entretenuës, ni d'argent, dont il y avoit grande quantité dans le trésor public; que quant à elle, l'état où elle se trouvoit, ne lui permettoit plus de penser au gouvernement de l'état, puisqu'elle se sentoit entierement défaillir. En achevant ces paroles elle mourut, après

An du M. 3935. Avant J. C. 65. avant l'Ere vulg. 69.

avoir regné neuf ans, & en avoir vécu soixante & treize.

Hircan son fils aîné, lui succéda; & elle l'avoit fait reconnoître pour Roi dès avant qu'elle mourût. Mais Aristobule son frere, affectoit hautement la Royauté, avoit une puissante armée, &étoit maître des principales forteresses du pays. Il marcha contre Hircan; & la bataille s'étant donnée près de Jéricho, (a) une grande partie des troupes d'Hircan passa du côté d'Aristobule: de sorte qu'Hircan fut obligé de se sauver dans la forteresse de Jerusalem, où la femme & les enfans d'Aristobule avoient été mis par l'ordre de la Reine Alexandra. Le reste de ses gens se retirerent dans l'enceinte du Temple: mais ils se rendirent bien-tôt. On parla ensuite d'accommodement entre les deux freres; & la paix fut concluë, à condition qu'Hircan se contenteroit de vivre comme un particulier, avec la joüissance de son bien. Ce traité se fit dans le Temple même. Les deux freres le confirmerent par serment, ils se donnerent les mains, s'embrasserent en présence de tout le peuple, & après se retirerent, Aristobule dans le palais Royal, & Hircan dans la maison où demeuroit auparavant Aristobule. Hircan avoit regné trois ans & trois mois. (b) Aristobule lui succéda non-seulement dans la Royauté, mais aussi dans la souveraine sacrificature, & il posseda ces deux dignités pendant trois ans & trois mois. (c)

(a) *Joseph. Antiq. l.* 14. *c.* 1. *& de Bello*, *l.* 1. *c.* 4.

(b) An du Monde 3938. Usserius sur cette année montre fort-bien qu'Hircan regna trois ans; & qu'il y a faute dans le texte de Josephe Antiq. l. 15. cha. 9 qui ne met que trois mois.

(c) Comparez 4. *Maccab. c.* 34 où il est dit qu'Hircan demeura Grand Prêtre & le second après le Roi.

Cependant Hircan avoit toûjours son parti ; & il avoit des Juifs à qui la puissance & l'humeur entreprenante d'Aristobule étoient suspectes. Ils tâchoient donc d'inspirer à Hircan de la défiance contre son frere, en lui disant qu'il en vouloit à sa vie Antipater, Iduméen de naissance, le plus riche & le plus accrédité de sa nation, (*a*) fils d'un autre Antipater ou Antipas, à qui le Roi Alexandre Jannée avoit confié le gouvernement de l'Idumée, étoit celui qui prenoit avec plus de chaleur le parti d'Hircan contre Aristobule. (*b*) Il ne cessoit de dire en secret aux principaux des Juifs, qu'il n'y avoit aucune apparence de laisser ainsi Hircan dans une condition privée, pendant qu'Aristobule joüissoit paisiblement de la Royauté qu'il avoit injustement usurpée. Il disoit à Hircan que sa vie n'étoit pas en sûreté, s'il ne se retiroit promtement ; & que les amis d'Aristobule ne manqueroient point d'attenter à sa vie, pour assûrer le Royaume à l'usurpateur. Hircan, qui étoit naturellement bon, & paresseux, n'ajoutoit pas aisément foi à ces discours. Cependant vaincu par les instances réiterées d'Antipater, il se résolut à se retirer auprès d'Arétas Roi des Arabes. Antipater lui fit voir la nécessité de cette retraite, lui promit de la lui faciliter, lui offrit tout son secours, & alla ensuite trouver Arétas de la part d'Hircan, pour tirer parole de lui qu'il ne le livreroit point à son ennemi. Lorsqu'il eut pris ses assûrances de la part d'Arétas, il revint à Jerusalem ; & ayant pris Hircan,

AN DU M. 3935. Avant J.C. 65. avant l'Ere vulg. 69.

(*a*) *Antiq.* l. 14. c. 2.

(*b*) Le quatriéme des Maccabées ch. 35. dit qu'il étoit Juif, & descendu de ceux qui étoient retournés de Babylone avec le Prêtre Esdras.

An du M. 3939. Avant J. C. 61. avant l'Ere vulg. 65.

l'emmena de nuit, & le conduisit à grandes journées à la ville de Pétra, où le Roi des Arabes tenoit sa cour.

Antipater pour ne pas laisser son ouvrage imparfait, s'employa avec beaucoup d'instance auprès d'Arétas, pour l'engager à rétablir Hircan dans le Royaume de Judée. Il lui fit de grands presens, pour le lui persuader. Hircan aussi le prit du côté de l'interêt, & lui promit, s'il le remettoit sur le trône, de lui rendre le pays & les douze villes que le Roi Alexandre son pere avoit prises sur les Arabes; sçavoir, Médaba, Naballo, (*a*) Liviade, Tharabara, Agalla, (*b*) Athon, Zoara, (*c*) Orone, (*d*) Marissa, Ridda, (*e*) Lussa, & Oriba. Le Roi Arétas touché de ces promesses, marcha contre Aristobule avec une armée de cinquante mille hommes, lui livra la bataille, & le vainquit. Alors plusieurs Juifs se rangerent du parti d'Hircan; & Aristobule se voyant abandonné, s'enfuit dans le Temple de Jerusalem. Arétas l'y assiégea avec son armée fortifiée par les Juifs qui s'étoient donnés à Hircan. De maniere qu'Aristobule demeura avec les seuls sacrificateurs.

La fête de Pâque approchant, les principaux des Juifs ne pouvant célébrer cette solemnité à Jerusalem, & dans le temple, qui étoit assiégé par Arétas, se retirerent auprès de leurs freres en Egypte. Alors un certain Onias, qui

(*a*) Apparemment Abel des vignes.

(*b*) La même que Gallim, ou Ægallim.

(*c*) La même que Ségor.

(*d*) Autrement Oronaïm sur la mer morte

(*e*) Peut-être Ressa, ou Thessa, dont Josephe parle liv. 14 *Antiq.* c. 25. p. 497. B & dont il est parlé dans *Num.* XXXIII. 21.

étoit

étoit un homme juste, & si cheri de Dieu, qu'il avoit obtenu la pluie durant une extrême sécheresse, voyant la guerre civile allumée dans son pays, alla se cacher dans une solitude. Les Juifs le firent chercher; on le trouva, & on l'amena au camp. Le peuple le conjura que comme il avoit autrefois empêché la famine par ses prieres, il voulût alors faire des imprécations contre Aristobule & ceux de sa faction. Il y résista long-tems; mais enfin le peuple l'y contraignit. Il s'adressa donc à Dieu, & lui parla en cette sorte en presence de tout le monde: » Grand Dieu, qui êtes le souverain Monar» que de l'univers, puisque ceux qui sont ici » presens, sont votre peuple, & que ceux qui » sont assiégés, sont vos sacrificateurs, n'écou» tez les prieres ni des uns ni des autres. » Il n'eut pas plûtôt prononcé ces paroles, que quelques Juifs qui étoient presens, l'accablerent à coups de pierres.

AN DU M. 3939. Avant J.C. 61 Avant l'Ere vulg. 65.

Mais Dieu ne différa pas à tirer la vengeance d'un tel crime. Le jour de la Pâque étant arrivé, auquel on avoit accoûtumé d'offrir dans le Temple grand nombre de sacrifices, Aristobule & les sacrificateurs qui étoient dans le Temple, manquant de victimes, prierent les Juifs qui les assiégeoient, de leur en vendre une certaine quantité. Ceux-ci demanderent mille dragmes pour chaque bête, & voulurent qu'on les leur donnât par avance. Aristobule & les sacrificateurs en demeurerent d'accord, & descendirent le long de la muraille avec une corde, la somme à quoi cela se montoit: mais les assiégeans ayant reçû l'argent, ne fournirent point les victimes, & manquerent à la promesse qu'ils avoient faite. Les Prêtres se voyant ainsi trompés, prierent Dieu de châtier ces perfides; & leur priere fut exaucée à l'heure même. Dieu

envoya dans toute la contrée un vent si impétueux, qu'il ruina tous les fruits de la terre ; ensorte que la mesure de froment se vendoit onze dragmes, c'est-à-dire trente-neuf sols de notre monnoye.

CHAPITRE VI. Pompée vient à Jerusalem, l'an du M. 3939. avant J. C. 61.

En ce tems-là, Pompée après avoir vaincu Tigrane, s'étoit retiré dans la petite Armenie, d'où il envoya d'abord Gabinius, puis Scaurus en Syrie. Gabinius ayant touché trois cens talens d'Aristobule, se retira. Scaurus vint d'abord à Damas, & de-là il résolut d'aller en Judée. (a) Comme il étoit en chemin, il rencontra des Ambassadeurs qui venoient au-devant de lui, de la part d'Aristobule & d'Hircan, dont chacun recherchoit son alliance, & lui demandoit du secours, & offroit cinq cens talens. (b) Le quatriéme livre des Maccabées, chap. 36. dit qu'Aristobule envoya des presens à Scaurus; ce que ne fit pas Hircan : Que Scaurus se mit en chemin pour venir au secours d'Aristobule; mais qu'il se retira dès qu'il eut appris qu'Arétas avoit quitté le siége du Temple. Nous suivons le récit de Josephe, qui dit que Scaurus préfera Aristobule à son frere; parce qu'outre qu'il étoit riche & liberal, ce qu'il désiroit de lui, étoit beaucoup plus facile à faire, puisqu'il ne s'agissoit que de faire lever le siége qu'Arétas & Hircan avoient mis devant le Temple. Pour exécuter sa promesse, Scaurus manda à Arétas que s'il ne se retiroit, il le déclareroit ennemi du peuple Romain, & le menaça des armes de Pompée, dont le nom étoit alors

(a) *Joseph. Antiq. l.* 14. c. 4.

(b) Les cinq cens talens, à 2400. liv. l'un, font 1200000. liv. de notre monnoye.

la terreur de l'Orient. Arétas obéit, Scaurus retourna à Damas, & Ariſtobule délivré du ſiége, aſſembla promptement une armée, donna bataille à Arétas & à Hircan dans un lieu nommé Papiron, les vainquit, & leur tua ſept mille hommes, entre leſquels étoit Céphale frere d'Antipater.

Peu de tems après Pompée vint à Damas, où il reçût des Ambaſſades de toute la Syrie, de l'Egypte & de la Judée. Ariſtobule lui envoya un jardin, ou une vigne d'or, ſur une montagne quarrée de même métal, avec des cerfs, des lions & des fruits de toute ſorte, auſſi d'or. Alexandre Jannée avoit fait faire ce ſuperbe jardin; Ariſtobule ſon fils en fit préſent à Pompée, & celui-ci le conſacra à Rome dans le Temple de Jupiter Capitolin, où Strabon aſſûre qu'il l'a vû. On l'eſtimoit cinq cens talens. (*a*) Quelque tems après, il vint encore des Ambaſſadeurs à Pompée de la part des deux freres. Ariſtobule envoya un nommé Nicodeme, & Hircan députa Antipater ſon confident. Celui-ci accuſa Gabinius d'avoir reçû trois cens talens d'Ariſtobule, & Scaurus d'en avoir reçû quatre cens; & par là il ſe rendit ennemis ces deux Romains, dont le crédit étoit fort grand. Pompée ſans entrer dans cette diſcuſſion, ordonna qu'Ariſtobule & Hircan viendroient devant lui, afin qu'il pût les entendre, & décider leurs différends. Le quatriéme livre des Maccabées dit que Pompée joüa Nicodeme député d'Ariſtobule, en lui promettant du ſecours, pendant que ſous main il s'étoit engagé de rétablir Hircan.

Sur la fin de l'an du M. 3939. avant J. C. 61.

(*a*) *Vide Joſeph. l.* 14. *Antiq. c.* 5. *ex. Strabone. Vide & Plin. l.* 37. *c.* 2.

An du M. 3940 Avant J. C 60. avant l'Ere vulg. 64.

Aussi-tôt que le printems fut venu, Pompée se mit en campagne, (a) & nettoya la Syrie des petits tyrans qui en occupoient diverses places. Il ruina Aparacé, prit en passant le château de Lisiade, dont un Juif nommé Silas, s'étoit rendu maître, passa par Heliopolis & par Chalcide, vint à Pella, ou plûtôt Abila (b); & quittant la Célé-Syrie, il se rendit à Damas, où Aristobule & Hircan étoient venus pour lui exposer leurs droits & leurs prétentions. Il y avoit aussi des Juifs qui se plaignoient de ces deux freres, disant qu'ils ne vouloient point être assujettis aux Rois; parce que Dieu leur avoit ordonné de n'obéir qu'au grand sacrificateur: Qu'ils reconnoissoient qu'à la vérité Aristobule & Hircan étoient de la race sacerdotale; mais qu'ils vouloient changer l'ancienne forme du gouvernement, & usurper la souveraine autorité, pour réduire leur nation en servitude.

Hircan & Aristobule comparoissent devant Pompée, l'an du M. 3940 avant J. C. 60.

Hircan se plaignoit de ce qu'étant l'aîné, Aristobule vouloit le priver de ce qui lui appartenoit par le droit de sa naissance, & l'obliger de se contenter d'une petite partie, pendant qu'il prenoit pour lui tout le reste: qu'il faisoit des courses par terre contre les peuples voisins, exerçoit des pirateries sur la mer, & avoit porté le peuple à se révolter contre lui, qui étoit son Roi légitime; & plus de mille des Principaux Juifs, qu'Antipater avoit gagnés, appuyoient ces plaintes d'Hircan par leur témoignage.

(a) *Antiq. lib* 14 *c.* 5.

(b) Le texte de Joseph lit *Pella*. Mais la situation d'Héliopolis & de Chalcis dans la Célé-Syrie, & la montagne que Pompée passe pour se rendre à Damas, nous persuadent qu'il faut lire *Abila*. Voyez la carte.

Ariſtobule ſoutenoit au contraire que ſon frere étoit indigne de la Royauté par ſa lâcheté, & par ſon peu d'eſprit : Que pour lui il n'avoit ſongé à prendre la ſouveraine autorité qu'à cauſe qu'Hircan s'étoit rendu mépriſable au peuple, & de peur qu'elle ne paſſât dans une autre famille. Que quant à la qualité de Roi, il ne l'avoit priſe que parce que ſon pere l'avoit toûjours portée. Il en allegua pour témoins une troupe de jeunes gens, ſuperbement vétus, qui paroiſſoient être plûtôt venus pour faire montre de leur vanité, que pour entendre prononcer ce jugement.

An du M. 3940 Avant J. C. 60. avant l'Ere vulg. 64.

Pompée après avoir entendu les deux freres, leur dit de s'en retourner, & que quand il auroit rangé les Nabathéens à leur devoir, il regleroit leurs affaires; que cependant ils vécuſſent en paix. Il traita fort civilement Ariſtobule, de peur qu'il ne lui fermât les avenuës du pays: mais ce jeune Prince ſe défiant de la bonne volonté de Pompée, s'en alla dans la ville de Délion, (a) & de-là ſe retira en Judée. Cette retraite offenſa Pompée; il prit les troupes qu'il avoit deſtinées contre les Nabathéens, fit venir toutes celles qu'il avoit dans la Syrie, & les legions qu'il commandoit, & avec toutes ces forces il marcha contre Ariſtobule.

Lorſqu'il eut paſſé Pella & Scythopolis, & qu'il fut arrivé à Corée, il rencontra un château nommé Alexandrion, ſitué ſur une haute montagne, & apprit qu'Ariſtobule s'y étoit retiré. Il lui manda de le venir trouver; il y alla, parce qu'on lui conſeilla de ne ſe point engager dans une guerre contre les Romains. Après qu'Ariſtobule eut parlé du différend qu'il

(a) *Antiq. lib. 14. c. 6.*

An du M. 3940. Avant J. C. 60. avant l'Ere vulg. 64.

avoit avec son frere, touchant la principauté, Pompée le laissa retourner dans sa forteresse. La même chose arriva deux ou trois fois, n'y ayant rien qu'Aristobule ne fût résolu de faire, pour plaire à Pompée. Mais craignant qu'enfin il ne prononçât en faveur d'Hircan, il ne laissoit pas sous main de se préparer à la guerre. Pompée lui commanda ensuite de lui remettre ses forteresses, & d'écrire à ses Gouverneurs, afin qu'ils n'en fissent point de difficulté. Il le fit; mais avec tant de regret, qu'il se retira à Jerusalem, pour se mettre en état de résister. Pompée marcha aussi-tôt contre lui; & un courier qui venoit du Pont, lui apporta en chemin la nouvelle que le Roi Mithridate avoit été tué par Pharnacés son fils.

CHAPITRE VII.

Pompée assiége Jerusalem.

Le premier campement de Pompée, en s'avançant vers Jerusalem, fut à Jéricho, (*a*) dont le territoire est fort abondant en palmiers, & où croît le baume, qui est le plus précieux de tous les parfums, & qui distille d'un petit arbrisseau, après qu'on l'a incisé avec des pierres fort tranchantes. Le lendemain il s'avança vers Jerusalem. Alors Aristobule se repentit de ce qu'il avoit fait. Il l'alla trouver, lui offrit une somme d'argent, lui dit qu'il le recevroit dans Jerusalem, & le pria de faire de lui tout ce qu'il lui plairoit, sans en venir à la guerre. Pompée lui accorda ses demandes, & envoya Gabinius avec des troupes, pour recevoir cet argent, & pour entrer dans la ville : mais il s'en revint sans rien faire; on ne lui donna point d'argent, & on lui ferma les portes; parce que les soldats d'Aristobule ne voulurent point tenir le traité. Pompée s'en mit en telle colere, qu'il re-

(*a*) *Antiq. l. 14. c. 7.*

tint Ariſtobule priſonnier, & marcha en perſonne contre Jeruſalem. (a) Cette ville étoit extrêmement forte de tous côtés, excepté de celui du ſeptentrion, où une vallée large & profonde environnoit le Temple, qui étoit enfermé par une très-forte muraille. AN DU M. 3940. Avant J. C. 60 avant l'Ere vulg. 64.

Cependant toute la ville de Jeruſalem étoit diviſée. (b) Les uns diſoient qu'il falloit ouvrir les portes à Pompée. Ceux du parti d'Ariſtobule ſoutenoient au contraire qu'il falloit les lui fermer, & ſe préparer à la guerre, puiſqu'il retenoit leur Roi priſonnier; & ſans differer davantage, ils ſe ſaiſirent du Temple, rompirent le pont qui le joignoit à la ville, & ſe mirent en devoir de le défendre. Les autres reçurent l'armée de Pompée, & lui remirent la ville & le palais Royal. Pompée envoya auſſitôt Piſon ſon Lieutenant Général, avec des troupes, pour s'en aſſûrer; & lui de ſon côté fortifioit les maiſons & les autres lieux proches du Temple. Avant de l'attaquer, il offrit des conditions de paix à ceux qui avoient entrepris de le défendre : mais voyant qu'ils le refuſoient, il ferma de murailles tout le terrain d'alentour du Temple, pour réduire l'ennemi à n'en pouvoir ſortir, & à ne pouvoir

(a) Le quatriéme des Macc. ch 36 dit qu'Ariſtobule ſe retira de Damas droit à Jeruſalem, où Pompée le ſuivit, & aſſiégea la place; que voyant la force de ſes murailles, il voulut gagner Ariſtobule par ſes careſſes. Il lui manda de le venir trouver, & lui promit toute ſûreté. Ariſtobule y vint, & promit à Pompée toutes les richeſſes qui étoient dans le Temple. Mais les Prêtres refuſerent de les livrer à Gabinius que Pompée y avoit envoyé.

(b) *Antiq. l.* 14. *c.* 8.

An du M. 3940. Avant J. C. 60 avant l'Ere vulg. 64.

recevoir aucun secours du dehors. Hircan lui fournissoit avec joie tout ce qui étoit nécessaire. Pompée choisit pour attaquer le Temple, le côté du septentrion, qui étoit le plus foible, quoiqu'il fût fermé de hautes & fortes tours, & d'un grand fossé creusé avec beaucoup de travail dans une vallée très-profonde : car du côté de la ville où il avoit pris son quartier, ce n'étoit que des précipices, que l'on ne pouvoit plus passer, depuis que le pont étoit rompu.

Les Romains travaillerent avec beaucoup d'ardeur à élever des plattes-formes, & couperent pour cela tous les arbres d'alentour. Quand elles furent achevées, ils battirent le Temple avec des machines que Pompée avoit fait venir de Tyr, & qui jettoient de grosses pierres en forme de boulets. Mais ils n'auroient pû achever ces travaux & ces plattes formes, si les assiégés ne leur en eussent donné le loisir, en cessant de travailler le jour du Sabbat. (a) Car les Romains l'ayant remarqué, ne lançoient point alors de dards, & ne faisoient aucune attaque, mais continuoient seulement d'élever leurs plattes formes, & d'avancer leurs machines, dont ils devoient tirer le lendemain. Tels étoient le zele & la fidelité des Juifs à observer les loix de leurs peres. Les Prêtres ne manquerent pas un seul jour d'offrir à Dieu les sacrifices ordinaires du soir & du matin, sans que le péril, quelque grand qu'il fût, pût les leur faire interrompre. Et lorsqu'après trois mois de siége,

(a) Le quatriéme des Macc ch. 36. dit que la division s'étant mise dans Jerusalem, quelques uns de ceux qui tenoient le parti de Pompée, monterent sur les murs du Temple, & lui ouvrirent les portes, après avoir tué plusieurs Prêtres qui le vouloient défendre.

le Temple fut pris un jour de jeûne, (*a*) quoique les Romains tuassent tous ceux qu'ils rencontroient, la frayeur de la mort ne put empêcher ceux qui étoient occupés à ces saintes cérémonies, de les continuer; prêts à tout souffrir, plûtôt que d'abandonner le culte du Seigneur. Pompée lui-même admiroit la constance & la religion des Juifs.

An du M. 1940. Avant J. C. 60 avant l'Ere vulg 64.

Après que le Temple eut été battu pendant trois mois, & que la plus grande tour eut été ébranlée à coups de beliers, & qu'en tombant elle eut entraîné avec elle le mur qui en étoit proche, les Romains entrerent en foule par la bréche. Le premier qui y entra, fut Faustus Cornelius fils de Sylla, suivi de ceux qu'il commandoit. Furius entra d'un autre côté avec sa compagnie; & Fabius donna entre eux deux, & entra aussi avec la sienne. Le Temple fut aussi-tôt rempli de corps morts; une grande partie des Juifs furent tués par les Romains; les autres se tuoient eux-mêmes, ou se jettoient dans les précipices, ou mettoient le feu dans leurs demeures. Douze mille Juifs y périrent. Peu de Romains y furent tués. Absalon oncle & beau-pere d'Aristobule, y fut pris. La sainteté du Temple y fut violée d'une étrange sorte: car au lieu que les étrangers & les profanes non-seulement n'osoient mettre le pied dans le sanctuaire, mais n'y portoient pas même la vûë, Pompée y entra avec plusieurs de sa suite,

(*a*) An du Monde 1941. au 28. de Casleu, qui répond au mois de Decembre. C'est le même jour que la villle avoit été prise 54. ans auparavant par Nabuchodonosor, & que 26. ans après elle fut encore prise par Sosius, quand les Juifs furent réduits sous la domination d'Hérodes.

A. du M. 3940. avant J. C. 60. avant l'Ere vulg. 64.

& vit ce qu'il n'étoit permis de regarder qu'aux seuls sacrificateurs. Il y trouva la table, le chandelier & les coupes d'or, une grande quantité de parfums ; & dans le trésor sacré, environ deux mille talens. Sa pieté l'empêcha d'y vouloir toucher ; & il ne fit rien dans cette occasion qui ne fût digne de sa vertu.

Le lendemain il commanda aux ministres du Temple de le purifier, pour offrir à Dieu des sacrifices, & donna à Hircan la charge de grand sacrificateur, tant à cause de l'assistance qu'il avoit reçûe de lui durant le siége, qu'à cause qu'il avoit empêché les Juifs d'embrasser le parti d'Aristobule. Il fit ensuite trancher la tête à ceux qui avoient excité la guerre, & donna à Faustus & aux autres qui avoient les premiers monté sur la breche, des recompenses dignes de leur valeur. Quant à la ville de Jerusalem, il la rendit tributaire aux Romains, lui ôta les villes qu'elle avoit conquises dans la Célé-Syrie, donna à ces villes des Gouverneurs particuliers, & resserra ainsi dans ses premieres bornes la puissance des Juifs. Il rétablit Gadara en faveur de Demetrius son affranchi, qui en étoit originaire ; rendit à leurs anciens habitans celles de Hippos, Scythopolis, Pella, Dion, Samarie, Marissa, Azot, Jamnia & Arétuse, dont les Juifs s'étoient mis en possession. Il voulut que les villes maritimes, Gaza, Joppé, Dora & la tour de Straton, qui fût depuis nommée Césarée, demeurassent libres, & fissent partie de la province de Syrie.

Les Juifs sont assujettis aux Romains par Pompée.

Ainsi la division d'Hircan & d'Aristobule fut cause que les Juifs perdirent leur liberté, & qu'ils demeurerent assujettis aux Romains. Ces nouveaux maîtres laisserent à Hircan la souveraine sacrificature, & la qualité de Prince des Juifs : mais avec défense de porter le diadéme.

& de prendre le nom de Roi. (a) Peu de tems après, ils exigerent des Juifs plus de dix mille talens, & transfererent enfin à des hommes, dont la naissance n'étoit nullement illustre, le Royaume, qui avoit toûjours été dans la race sacerdotale, depuis le retour de la captivité de Babylone. C'est ce que nous verrons dans la suite. Pompée ayant laissé à Scaurus le Gouvernement de la basse Syrie, depuis l'Euphrate, jusqu'aux frontieres d'Egypte, prit son chemin par la Cilicie, avec deux légions, & s'en alla à Rome en diligence, menant avec lui Aristobule prisonnier, ses deux filles & ses deux fils, dont l'aîné nommé Alexandre, s'échappa, mais le plus jeune nommé Antigone, arriva à Rome avec ses sœurs.

AN DU M. 3940. avant J. C. 60. avant l'Ere vulg. 64.

Antipater (b) l'ami d'Hircan, dont on a parlé ci-devant, se ménageoit en habile politique l'amitié des Romains, & jettoit par là les fondemens de la grandeur de sa maison. Scaurus ayant marché contre Pétra capitale de l'Arabie Pétrée, (c) & son armée manquant de provisions, Antipater par le commandement d'Hir-

(a) *Antiq. l. 10 c. 8.* Le quatriéme des Macc. ch. 37. dit que Pompée donna le Royaume à Hircan, & qu'il mena Aristobule chargé de chaînes à Rome. Que le plus jeune des fils d'Aristobule ne put être pris; & que tous les ans Hircan devoit reconnoître qu'il tenoit sa dignité des Romains.

(b) *Antiq. l. 14. c. 9.*

(c) Le quatriéme des Macc. ch. 38. dit qu'Hircan & Antipater étant allés avec Scaurus pour assujettir les Arabes aux Romains, le jeune Alexandre fils d'Aristobule se saisit de Jerusalem, en fit réparer la breche que Pompée y avoit faite, leva des troupes, & marcha contre Hircan, qui revenoit de la guerre contre Arétas, lui livra la bataille, & le vainquit.

AN DU M. 1940. Avant J. C. 60. avant l'Ere vulg. 64.

can, lui fit porter des bleds, & autres choses nécessaires. Et comme Antipater étoit fort connu d'Arétas Roi d'Arabie, Scaurus l'envoya vers lui en ambassade; & il sçut si bien menager l'esprit de ce Prince, qu'il l'engagea de donner au Général Romain trois cens talens, pour empêcher le dégât de son pays. Ainsi cette guerre fut presque aussi-tôt finie, que commencée.

CHAPITRE VIII. Triomphe de Pompée Aristobule, & ses enfans menés en triomphe

Le Grand Pompée étant arrivé à Rome, y triompha de tous les Rois d'Orient qu'il avoit vaincus. Aristobule Roi des Juifs, parut dans son triomphe au nombre des Princes captifs. Appian dit que ce Prince fut mis à mort avec Tigrane: mais Josephe & Dion nous apprennent qu'il revint en Judée; & bien-tôt nous le reverrons dans ce pays donner de nouvelles inquietudes aux Romains. Dans ce triomphe, Pompée entre les autres dépouilles, porta cette magnifique vigne d'or, qui lui avoit été envoyée par Aristobule, & qui étoit estimée cinq cens talens, ou un million deux cens mille livres, en prenant le talent sur le pied de deux mille quatre cens livres. Pompée consacra cette vigne à Jupiter Capitolin, comme nous l'apprend Strabon, (a) & comme nous l'avons déja remarqué ci-devant.

Cependant Hircan délivré des inquiétudes que lui donnoit la presence de son frere Aristobule, se livra à son humeur fainéante, & laissa presque tout le Gouvernement à Antipater. Ce fut apparemment ce dernier qui merita à Hircan, par les services qu'il rendit aux Athéniens, l'honneur que ceux-ci lui firent, en dressant en sa faveur un decret honorable, qui

(a) *Apud Joseph. Antiq. l. XIV. c.* 5.

portoit qu'Hircan grand-facrificateur, & Prince des Juifs, ayant toujours témoigné (*a*) une très-grande affection pour toute la nation des Grecs, & pour les Athéniens en particulier; enforte qu'il n'avoit perdu aucune occafion de leur en donner des preuves, tant par la maniere dont il avoit reçû leurs Ambaffadeurs, que par le foin qu'il avoit eu de les faire reconduire fûrement: Que Theodore fils de Theodore Simias, ayant repreſenté au Sénat & au peuple d'Athénes quelle étoit la vertu de ce Prince, & fon inclination à rendre fervice à leur nation; il avoit été arrêté de l'honorer d'une couronne d'or, & de lui dreffer une ftatuë de bronze dans le Temple de Démus & des Graces, (*b*) (peut-être dans le Temple des Mufes & des Graces;) & de faire publier par un Héraut dans les lieux des exercices publics de la lutte & de la courfe, & fur le théatre, lorfqu'on y repreſenteroit de nouvelles tragédies ou comédies en l'honneur de Bacchus, ou de Cérès, ou des autres divinités, que cette couronne lui avoit été donnée à cauſe de fa vertu. Ils ordonnerent auffi qu'on nommeroit des Ambaffadeurs pour lui porter ce decret, & pour l'engager par ces marques de gratitude, à continuer de favorifer les Athéniens, & de leur rendre de bons offices. On verra dans la fuite de

(*a*) *Antiq. l.* XIV. *c.* 16.

(*b*) ἐν τῷ τεμένει τοῦ δήμου καὶ τῶν Χαρίτων Dans le Temple, ou le bois facré du Peuple & des Graces. Ou peutêtre, *dans le Temple d'Academus & des Graces; ou dans le Temple des Graces placé dans l'Academie.* Car Diogene Laërce dans la vie de Speufippe, dit qu'il y avoit dans l'Académie un Temple des Mufes, où Platon plaça auffi les ftatuës des Graces. Il n'y avoit dans Athénes aucun autre Temple des Mufes que celui-là.

cette histoire, qu'Hérode fils d'Antipater, donna aussi aux Athéniens plusieurs marques de sa liberalité & de son estime.

Depuis l'an 3941. jusqu'à 3947.

La Judée demeura assez paisible pendant les sept années qui suivirent la prise d'Aristobule, sous le gouvernement d'Hircan. Cependant le jeune Alexandre, fils du Roi Aristobule, s'étant échapé, comme nous l'avons dit, des mains de ceux qui le conduisoient à Rome, revint en Judée, & commença à y rassembler des troupes, & à s'y faire redouter, par les courses qu'il faisoit dans le pays. Le Grand-Prêtre Hircan pour se mettre à couvert de toute insulte, avoit voulu réparer les murs de Jerusalem, que Pompée avoit abattus: (a) mais il en avoit été empêché par les Romains, qui étoient les maîtres du pays. Alexandre se vit bien-tôt à la tête d'une petite armée, composée de dix mille hommes de pied, & de quinze cens chevaux. Soûtenu de ces troupes, & favorisé des anciens amis de son pere, il se mit à fortifier le château d'Alexandrion, situé près de Corée, comme aussi celui de Macheron, vers les montagnes d'Arabie, & commença à faire des courses dans la Judée, sans qu'Hircan pût l'empêcher. Mais Gabinius étant venu quelque tems auparavant en Syrie, fit marcher contre lui Marc Antoine avec d'autres Chefs, à qui se joignirent les Juifs demeurés fideles aux Romains, commandés par Pitolaus & Malchus, & fortifiés par les troupes d'Antipater. Gabinius les suivit avec le reste de l'armée; & Alexandre se retira près de Jerusalem, où la bataille se donna. Les Romains demeurerent victorieux, lui tuerent trois mille hommes, & prirent plusieurs prisonniers.

(a) *Antiq. l.* 14. *c.* 10.

Alexandre se sauva dans le château d'Alexandrion, où Gabinius l'assiégea. Les Romains défirent un corps de Juifs fort considérable qui faisoit garde hors du château ; & Gabinius ayant laissé des troupes suffisantes pour continuer le siége, s'avança avec le reste dans la Judée, & fit rebâtir toutes les villes qu'il y trouva ruinées. Ainsi Samarie, (*a*) Azot, Scythopolis, Anthédon, Raphia, Dora, Marissa, Gaza, & plusieurs autres furent réparées. Après cela Gabinius retourna au siége d'Alexandrion. Alexandre se trouvant extrémement pressé, envoya lui demanger la paix, (*b*) & promit de lui rendre non-seulement Alexandrion, mais aussi Hircan & Machéron. Gabinius accepta ses offres, & ruina toutes ces places.

An du M. 3943. Avant J. C. 57 avant l'Ere vulg. 61.

La femme d'Aristobule, mere d'Alexandre, laquelle étoit affectionnée aux Romains, & dont le mari & les autres prisonniers étoient encore arrêtés à Rome, vint trouver Gabinius, & obtint de lui ce qu'elle voulut. Après cela, ce Général conduisit à Jerusalem Hircan, qui l'avoit assisté dans ce siége ; & l'ayant remis dans l'exercice de sa charge de Grand-Prêtre, il divisa toute la province en cinq parties, & y établit autant de siéges pour rendre la justice. Le premier à Jerusalem ; le second à Gadara ; le troisiéme à Amath ; le quatriéme à Jeri-

(*a*) Samarie avoit été ruinée long-tems auparavant par Jean Hircan. Elle porta le nom de *Gabinienne* depuis que Gabinius l'eut rétablie, & prit enfin celui de Sébaste, lorsqu'Hérodes le Grand la remit dans un état plus florissant. Voyez *Syncell. Chronic. p.* 308. *Usser. ad an.* 3979.

(*b*) Le quatriéme des Macc. ch. 39. dit que ce fut Alexandra femme d'Aristobule, & mere d'Alexandre, qui vint demander la paix pour son fils.

An du M. 3948. avant J. C. 52. avant l'Ere vulg. 56.

cho, & le cinquiéme à Séphoris en Galilée. Ainsi les Juifs affranchis de la domination des Rois, se trouverent sous un gouvernement aristocratique.

Aristobule s'étant échappé de Rome, revint en Judée, dans le dessein d'y rétablir le château d'Alexandrion, (*a*) que Gabinius y avoit ruiné quelques années auparavant. Mais Gabinius envoya Cisenna, Marc-Antoine, & Servilius, pour l'empêcher de se saisir de cette place, & pour tâcher de le prendre. Plusieurs Juifs se rendirent auprès d'Aristobule, tant à cause de l'estime & du respect qu'ils avoient pour sa personne, que portés par leur inclination naturelle au changement & à la révolte. Pitolaus Gouverneur de Jerusalem, lui mena mille bons soldats. Il lui en vint aussi grand nombre d'autres: mais comme la plûpart étoient mal armés; il en renvoya plusieurs, & ne retint que huit mille hommes bien armés, & marcha contre Macheron, pour s'en rendre maître. Les Romains le suivirent, le joignirent, l'attaquerent & malgré la brave résistance de sa petite armée, ils le battirent, & lui tuerent cinq mille hommes. Le reste se sauva comme il put; & Aristobule avec mille hommes seulement se retira à Machéron, dans le dessein de le fortifier. (*b*)

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XIV. *c.* 11

(*b*) Cette circonstance n'est pas dans le quatriéme des Macc. ch. 40. Il y est dit que Gabinius l'ayant attaqué, perdit bien du monde, mais qu'il demoura sept mille hommes d'Aristobule sur la place, que mille se sauverent, que les autres ne cesserent de se défendre jusqu'à ce qu'ils furent tous défaits; & qu'Aristobule fut blessé, pris & conduit à Gabinius.

On ne lui en laissa pas le loisir. Il fut aussitôt assiégé; & après une résistance de deux jours, étant blessé en plusieurs endroits, il fut pris avec son fils Antigone, & mené à Gabinius, qui le renvoya une seconde fois prisonnier à Rome. Le Sénat mis ses enfans en liberté; & les renvoya en Judée, dit le quatriéme livre des Maccabées; parce que Gabinius avoit écrit qu'il l'avoit ainsi promis à leur mere, en considération des places qu'elle lui avoit remises entre les mains. Pour Aristobule il demeura à Rome dans les liens.

An du M. 3949
Avant J. C. 51.
avant l'Ere vulg. 55.

Gabinius avoit conçû le dessein de faire la guerre aux Parthes, croyant acquerir des richesses immenses dans cette guerre. Mais comme il avoit déja passé l'Euphrate, (a) Ptolemée Aulétes Roi d'Egypte, le vint trouver avec des lettres de Pompée, & l'engagea à force d'argent & de promesses, à venir en Egypte, pour le rétablir sur le trône de ses peres, qui étoit occupé par sa fille Bérénice, laquelle avoit d'abord épousé un nommé Séleucus, qui se disoit descendu des anciens Rois de Syrie; & ensuite Archélaus, qui se disoit fils de Mithridates Eupator. On dit que Gabinius reçut dix mille talens pour entreprendre cette expédition contre l'Egypte. (b) Antipater par l'ordre d'Hircan, lui fournit pour son armée du bled, des armes & de l'argent, & persuada aux Juifs qui demeuroient à Péluse, & qui étoient comme les gardes de l'entrée de l'Egypte, de favoriser les Romains. Marc-Antoine s'avança vers cette ville avec la cavalerie qu'il commandoit, &

(a) *Joseph. Antiq. lib.* XIV. c. 11.

(b) *Plutarch. in Antonio. Cicero Orat. pro Rabirio Posthumo.*

AN DU M. 3949. Avant J. C. 51. avant l'Ere vulg. 55.

s'en rendit maître, & par là de la clef de l'Egypte du côté de la Syrie. Gabinius entra ensuite dans le pays, & battit les Egyptiens qui vinrent à sa rencontre.

Voici comme le quatriéme livre des Maccabées, chap. 40. raconte cette affaire. Après le départ de Pompée, les Perses se révolterent contre les Romains. Gabinius marcha contre eux, les combattit, les vainquit, & les réduisit sous l'obéissance. Pendant ce tems-là, la terre d'Egypte se révolta contre Ptolemée son Roi, & le chassa de sa capitale, refusant de payer le tribut aux Romains. Ptolemée écrivit à Gabinius, pour le prier d'accourir à son secours, & de réduire l'Egypte à l'obéissance des Romains. Gabinius y vint donc, & écrivit à Hircan de le venir trouver avec ses troupes. Antipater s'avança au-devant de lui avec son armée jusqu'à Damas, & le félicita sur sa victoire contre les Parthes. Gabinius lui ordonna de se rendre en Egypte auprès de Ptolemée avec ses troupes. Antipater y alla, battit les Egyptiens, & en défit un grand nombre. Après quoi Gabinius vint en personne en Egypte, & rétablit Ptolemée sur le trône. De là il revint à Jerusalem, renouvella l'alliance avec le Roi Hircan, & s'en retourna à Rome.

CHAPITRE IX.

Troubles causés dans la Judée par Alexandre fils d'Aristobule, l'an du M 3949. avant J. C. 51. avant l'Ere vulg. 55.

Pendant que Gabinius étoit occupé à la guerre d'Egypte, Alexandre fils d'Aristobule, (a) causoit de nouveaux troubles dans la Judée. Il y avoit usurpé par force la premiere autorité, & avoit attiré grand nombre de Juifs à son parti, avec lesquels il se mit à courir le pays, & tua autant de Romains qu'il en put rencontrer. Les autres se retirerent sur la mon-

(a) *Antiq. l.* XIV. *c.* 11.

tagne de Garizim; & il les assiégea. Gabinius étant de retour de l'Egypte, trouva les choses en cet état dans la Judée. Il envoya d'abord Antipater, dont il connoissoit la sagesse & l'habileté, pour tâcher de ramener au devoir les Juifs qui suivoient Alexandre. Il s'y conduisit avec tant d'adresse, qu'il en ramena un grand nombre: mais il ne pût jamais gagner Alexandre. Ce Prince résolut au contraire avec trente mille hommes qu'il avoit, d'en venir à une bataille avec Gabinius. Elle se donna au pied du mont Thabor. Les Romains furent victorieux, & les Juifs y perdirent dix mille hommes.

An du M. 3949. Avant J. C. 51 avant l'Ere vulg. 55.

Gabinius ayant quitté le gouvernement de la Syrie, dans laquelle la Judée étoit comprise, s'en retourna à Rome; & Crassus lui succeda dans ce Gouvernement. Comme la Syrie étoit paisible, il résolut de faire la guerre aux Parthes, sans autre sujet, sinon qu'il avoit appris qu'ils étoient très-riches. Le vice dominant de Crassus étoit l'amour de l'argent. Ayant sçû qu'il y avoit de grandes sommes d'or & d'argent dans le Temple de Jerusalem, (*a*) il vint dans la Judée, entra dans le Temple, & enleva non-seulement les deux mille talens ausquels Pompée n'avoit pas voulu toucher, mais aussi tout l'or qu'il y trouva, qui montoit à huit mille talens. Il prit aussi une poutre d'or massif, qui pesoit trois cens mines; & chaque mine pese deux livres & demie. Ainsi les trois cens mines font sept cens cinquante livres d'or pesant. Cette poutre d'or étoit enfermée dans une autre poutre de bois, à laquelle on pendoit les voiles du Tem-

Crassus vient en Judée, l'an du M. 3950. avant J. C. 50.

(*a*) *Antiq. l.* XIV. *c.* 12.

An. du M. 3950. Avant J. C. 50 avant l'Ere vulg. 54.

ple, qui étoient d'un très-grand prix, & d'une beauté admirable. (*a*)

Ce fut le Prêtre Eléazar, qui avoit la garde des trésors du lieu saint, qui donna cette poutre à Crassus; & il ne la lui donna que pour sauver les tapisseries & les voiles dont on a parlé, & pour racheter par cette quantité d'or, ces autres ornemens du Temple. Eléazar seul sçavoit que la poutre d'or étoit enfermée dans celle de bois; & il ne la découvrit à Crassus, qu'après avoir exigé de lui le serment de ne point toucher à tout le reste. Mais Crassus ne se mit nullement en peine de sa promesse; il prit tout ce qu'il trouva de plus précieux dans le Temple, & qui y avoit été amassé depuis long-tems par les offrandes de tous les Juifs, tant de l'Asie, que de l'Europe, & par la liberalité des Rois de la nation, & même des Rois étrangers, qui y envoyoient souvent des dépoüilles qu'ils avoient prises sur leurs ennemis. (*b*)

L'entreprise de Crassus contre les Parthes, fut très-malheureuse: il y perdit la vie; & Cassius ramena les débris de son armée dans la Syrie, d'où il repoussoit les Parthes, lesquels enflés de leurs victoires, y faisoient des courses. Il vint à Tyr, & de là en Judée, où il prit d'assaut

(*a*) L'auteur du quatriéme des Macc. ch. 41. dit que cette poutre, ou cette barre d'or étoit travaillée, & que le bout en étoit enfermé dans le mur du trésor du Temple; que l'on y pendoit tous les ans les voiles du Temple qui avoient servi, quand on en mettoit de nouveaux aux portes du Saint & du Sanctuaire; que cette poutre étoit chargée d'un grand nombre de ces voiles, & qu'il n'y avoit qu'Eléazar qui sçut qu'elle étoit là. L'auteur ne met que deux mille talens enlevés par Crassus.

(*b*) *Vide* 4. *Macc.* c. 41.

la ville de Tarichée, & emmena captifs près de trente mille Juifs. Pitolaus, qui comme on l'a dit, avoit embrassé le parti d'Aristobule, s'étant trouvé parmi les captifs, fut mis à mort par le conseil d'Antipater. Le quatriéme livre des Maccabées, ch. 41. dit que Cassius vint à Jerusalem, & reconcilia Hircan avec ses sujets, qui lui faisoient la guerre.

AN DU M. 3952. Avant J. C. 48. avant l'Ere vulg. 52.

Cassius après avoir reduit Alexandre fils d'Aristobule, à demeurer en paix, quitta la province, & s'avança vers l'Euphrate, afin de s'opposer aux Parthes, qui le vouloient passer, pour entrer en Syrie. Ils le passerent en effet, & assiegerent Antioche: mais ils furent obligés de lever le siége, & de repasser l'Euphrate avec perte. Le quatriéme livre des Maccabées dit que Cassius passa l'Euphrate, & réduisit les Perses à l'obéissance des Romains, qu'il ramena aussi à l'obéissance vingt-deux Rois que Pompée avoit assujettis, & soumit aux Romains toutes les provinces d'Orient. (a)

Quelques années après, Jules César s'étant rendu maître de Rome, (b) & Pompée avec tout le Sénat s'étant retiré au-delà de la mer Ionienne, César mit en liberté Aristobule, & l'envoya avec deux légions en Syrie, pour s'assûrer de cette province. Mais ceux du parti de Pompée empoisonnerent Aristobule, &

Mort d'Aristobule.

(a) Ces particularités ne sont pas vraies.

(b) *Antiq. l.* XIV. *c.* 13. & *l.* I. *de Bello*, *c.* 7. Le quatriéme des Maccabées, ch. 40 dit que ce fut Antipater qui envoya des hommes au devant d'Aristobule jusqu'en Syrie pour l'empoisonner. Ce Prince les ayant reçu à sa table, & ayant pris confiance en eux, ils lui firent boire le poison, dont il mourut, & fut enterré en Syrie. L'auteur ajoûte qu'il avoit regné trois ans & demi avant sa premiere captivité.

An du M. 3952. Avant J. C. 48. avant l'Ere vulg. 52.

l'empêcherent d'exécuter les projets de César & les siens. Les partisans de César embaumerent son corps avec du miel, & le mirent dans un cercueil. Il demeura long-tems en cet état, jusqu'à ce qu'Antoine l'envoya en Judée, pour être mis dans le sépulcre des Rois. Telle fut la fin de ce malheureux Prince.

Alexandre son fils, ne fut pas plus heureux. Scipion par le commandement de Pompée, lui fit trancher la tête à Antioche, après l'avoir fait paroître devant son tribunal, pour répondre sur ce qu'il avoit fait contre les Romains. Ptolemée Mennæus Prince de Calcide, prit soin des deux sœurs d'Alexandre, & d'Antigone son frere. Il les envoya demander à Alexandra veuve d'Aristobule, qui demeuroit à Ascalon, & qui les lui envoya. Philippion fils de Mennæus, épousa l'une de ces deux Princesses, nommée Alexandra; & quelque tems après, Mennée lui-même fit mourir son fils, & épousa cette Princesse.

Chapitre X. Antipater fait la guerre pour César en Egypte.

La Judée demeura en paix, pendant que tout l'Empire Romain étoit en feu, par les guerres civiles entre César & Pompée; & encore après la mort de Pompée, entre César & les défenseurs de la liberté Romaine. César fut assez long-tems à faire la guerre en Egypte, pour réduire Achillas affranchi du Roi Ptolemée. Pendant ce tems, Antipater Gouverneur de Judée, l'assista fort par l'ordre d'Hircan: (a) Car Mithridate Per-

(a) *Antiq. lib.* XIV. *c.* 14. *Vide & 4. Maccab. c.* 42. Cet auteur suppose que Mithridate étoit un Roi d'Arménie qui amena du secours à Cesar qui étoit en Syrie; que César l'envoya en Egypte. Qu'au retour de l'expédition contre l'Egypte, Mithridate & Antipater vinrent trouver César à Damas. Mais on sçait certainement qu'alors César étoit en Egypte, & que Mithridate Roi d'Armenie étoit mort.

gaménien, qui amenoit du secours à César, ayant été contraint de s'arrêter près d'Ascalon, parce qu'il n'étoit pas assez fort pour forcer Péluse, qui étoit comme la porte de l'Egypte, Antipater se joignit à lui avec trois mille Juifs bien armés, attira à son service les Arabes, & plusieurs petits Princes de la Syrie & du mont Liban; de sorte que Mithridate fortifié de toutes ces troupes, s'avança à Péluse, l'assiegea, & la prit. Antipater monta le premier à l'assaut; & après avoir réduit la place, marcha avec Mithridate au secours de César. Il persuada aussi aux Juifs qui habitoient le canton d'Egypte qui portoit le nom d'Onias, & qui vouloient s'opposer au passage de Mithridate, d'embrasser le parti de César. Il se servit pour cela des lettres du Grand-Prêtre Hircan, qui les y exhortoit, & qui les prioit d'assister son armée de vivres, & des autres choses dont elle pourroit avoir besoin. Ce qui ayant été rapporté aux Juifs de Memphis, ils se joignirent à Mithridate, & l'appellerent dans leur ville. Il y en a qui croyent qu'Hircan lui-même vint en Egypte au secours de César, & qu'il lui amena quinze cens hommes: (*a*) mais il est assez croyable que l'on attribue à Hircan, ce qu'Antipater fit par ses ordres.

AN DU M. 3957
Avant J. C. 43.
avant l'Ere vulg. 47.

Le Roi Ptolemée ayant appris que Mithridate étoit arrivé au Delta, & qu'il s'approchoit d'Alexandrie, envoya contre lui un gros détachement, pour lui disputer le passage du Nil, & pour l'empêcher de faire la jonction de ses troupes à celles de César. Les troupes Egyptiennes

(*a*) *Julii Cæsaris tabulæ aneæ apud Joseph. l.* 14. *c.* 17. *Vide & Hipsicratem apud Strabo. Joseph. l.* 14. *c.* 17.

An du M 3957. Avant J. C. 43. avant l'Ere vulg. 47.

qui arriverent les premieres sur le Nil, se hâterent de passer, pour dérober aux autres la gloire de la victoire. (*a*) Mithridate se fortifia dans son camp à la maniere des Romains, & laissa jetter aux troupes Egyptiennes leur premier feu; après quoi, il fit sur eux une sortie avec tant de vigueur, qu'il les mit tous en fuite, & en tua une grande partie. Les fuyards s'étant réünis avec ceux qui venoient après, vinrent de nouveau attaquer Mithridate. Le combat se donna en un lieu nommé le camp des Juifs. (*b*) Mithridate commandoit l'aîle droite, & Antipater l'aîle gauche. Celle de Mithridate fut ébranlée, & couroit risque d'être entierement défaite, si Antipater n'étoit venu à son secours. Enfin les Egyptiens furent battus, & leur camp pillé. (*c*) Mithridate écrivit à César d'une maniere fort avantageuse à Antipater, & rendit justice à sa valeur & à sa conduite. César conçut une estime particuliere pour Antipater, le combla de loüanges, & lui donna des emplois très-considérables dans toute cette guerre. (*d*)

César ayant heureusement mis fin à la guerre d'Egypte, passa par mer en Syrie, & fit de

(*a*) *Hist. de Bello Alexand.*

(*b*) *Joseph. Antiq. lib.* XIV *c.* 15.

(*c*) Le quatriéme des Maccabées, ch. 42. dit que Mithridate fut entierement défait, & qu'étant poursuivi & enveloppé par les Egyptiens, il fut délivré par Antipater, qui vainquit les Egyptiens, & soumit toute l'Egypte à César.

(*d*) Le quatriéme des Maccabées, dit que César donna à Antipater le commandement de ses troupes, & qu'il le mena avec lui contre les Perses. Mais il se trompe. César ne fit pas la guerre aux Perses, & ne donna aucun commandement des troupes Romaines à Antipater.

grand

AN DU M. 3957. Avant J. C. 43. avant l'Ere vulg. 47.

grands honneurs à Hircan & à Antipater, confirma le premier dans la grande sacrificature, & donna à l'autre la qualité de citoyen Romain, avec les privileges qui en dépendent. En ce même tems, Antigone fils d'Aristobule, vint trouver César, & se plaignit de ce que son pere avoit été empoisonné, pour avoir suivi son parti, & de ce que Scipion avoit fait trancher la tête à son frere. Il le conjura d'avoir compassion de lui, & de lui rendre la principauté, qui étoit son héritage, & qui avoit été usurpée par Hircan & par Antipater. Celui-ci répondit qu'Antigone étoit un factieux, qui n'avoit jamais sçu demeurer en repos : Qu'Aristobule ayant toûjours été ennemi du peuple Romain, ç'avoit été avec justice qu'il avoit été mené prisonnier à Rome : Qu'Alexandre avoit mérité par ses brigandages que Scipion lui fit trancher la tête. Après cela Antipater représenta les services qu'il avoit rendus à César dans la guerre d'Egypte, & dont lui-même avoit été témoin. César sans avoir égard aux plaintes d'Antigone, confirma Hircan dans la grande sacrificature, & commit à Antipater l'administration des affaires de Judée, & offrit de lui donner tel gouvernement qu'il voudroit.

Voici le précis des décrets que Jules César fit en faveur d'Hircan, & de la nation Juive : (a) » Jules César, Empereur, Dictateur pour la se-

(a) *Antiq. lib.* x:v. c. 16. Le quatriéme des Maccabées ch.. 44. dit qu'Hircan ayant envoyé des Ambassadeurs à César pour renouveller avec lui l'alliance, César leur fit un honneur qu'il ne faisoit à personne, en leur permettant de s'asseoir en sa présence, & leur donna des lettres adressées aux Gouverneurs qui étoient à Tyr & à Sidon de la part des Romains.

An. du M. 3917. Avant J. C. 43 avant l'Ere vulg. 47.

» conde fois, & souverain Pontife. Nous avons, » après avoir pris conseil, ordonné ce qui suit : » Comme Hircan fils d'Alexandre, Juif de na- » tion, nous a donné diverses preuves de son » affection, tant dans la paix, que dans la » guerre ; & que dans la derniere guer- » re d'Alexandrie, il a mené par notre ordre à » Mithridate quinze cens soldats, & n'a cedé en » valeur à nul autre ; nous ordonnons que lui » & ses descendans soient à perpétuité Princes » & grand-sacrificateurs des Juifs, pour exercer » ces charges selon les Loix & coûtumes de leur » pays : Qu'ils soient nos alliés, & du nombre » de nos amis ; que s'il arrive quelque différend » touchant les Loix & les usages de sa nation, » il en soit le juge ; & qu'il soit exemt de quar- » tiers d'hiver & de tributs.

Il ordonna de plus qu'on lui envoyeroit des Ambassadeurs, pour contracter avec lui amitié & alliance, & que l'on mettroit dans le Capitole, & dans les Temples de Tyr, de Sidon & d'Ascalon des tables de cuivre, où toutes ces choses seroient gravées en caracteres latins & Grecs ; & que cet acte seroit signifié aux Magistrats de toutes les villes ; afin que tout le monde sçût que les Juifs étoient amis des Romains, & que leurs Ambassadeurs fussent bien reçus par tout. Il ordonna aussi que l'on fortifiât la ville de Jerusalem, & que l'on rétablit les murs que Pompée avoit fait abattre.

Le quatriéme livre des Maccabées, ch. 44. dit de plus qu'Antipater envoyé par Hircan à César avec des troupes auxiliaires, l'avoit accompagné dans la guerre contre les Parthes ; & qu'en reconnoissance de ces services, César avoit ordonné pour lui, & pour les Empereurs ses successeurs, que toute la province maritime depuis Gaze, jusqu'à Sidon, porteroit au Tem-

ple de Jerusalem chaque année tous les tributs qu'elle devoit à l'empire : Que les Sidoniens y porteroient chaque année leur tribut, qui consistoit en vingt mille cinq cens cinquante mesures de froment. Enfin il avoit commandé qu'on lui restitueroit Laodicée, & les places que ses peres possedoient, depuis le Jourdain jusqu'à l'Euphrate.

AN DU M. 3957
AVANT J. C. 43.
avant l'Ere vulg. 47.

Après que César eut mis ordre à tout ce qui regardoit la Syrie, & qu'il y eut laissé pour gouverneur Sextus César, son parent & son ami ; il en partit, & s'embarqua sur sa flotte, pour aller en Cilicie. Antipater l'accompagna par honneur, apparemment jusqu'à Tyr, & puis revint en Judée, (a) exhortant tout le monde par tout où il passoit, à la paix, se servant de menaces & de prieres, & leur représentant que s'ils vouloient vivre en paix sous le gouvernement présent, chacun pourroit jouir tranquillement de son bien; sinon qu'ils trouveroient en lui au lieu d'un Gouverneur, un maître qui les retiendroit par la force; dans Hircan, au lieu d'un Prince pacifique, un Roi absolu ; & dans les Romains, au lieu de Princes & de Protecteurs, des ennemis redoutables.

Etant arrivé à Jerusalem, la premiere chose qu'il fit, fut d'en relever les murs : (b) & voyant que la stupidité & l'indolence d'Hircan le rendoient incapable de gouverner, il résolut de profiter de cette occasion, pour établir sa

(a) *Antiq. l. 14. c. 16.*

(b) C'est ce que dit Josephe Antiq. liv. xiv. chap. 16. Mais au ch. 17. il ne rapporte le décret de César qui permet le rétablissement des murs de Jerusalem, qu'au cinquiéme consulat de César, en 3960.

CHAPITRE XI.

Crédit & puissance d'Antipater. Phazaël & Hérodes ses fils établis en dignité dans le pays.

famille, (a) & pour se rendre insensiblement maître du Gouvernement de tout le pays. Il établit Phazaël son fils aîné Gouverneur de Jerusalem, & de toute la province; & Hérode son second fils, Gouverneur de la Galilée, quoiqu'il n'eût encore que vingt-cinq ans. (b) Mais il avoit tant de valeur & d'esprit, que bien-tôt il nettoya la Galilée des voleurs qui la pilloient. Il prit Ezéchias leur chef, & le fit mourir avec tous ses compagnons. Ce qui lui attira l'estime & l'amitié de toute la province. Il eut aussi l'avantage d'acquerir la connoissance de Sextus César, parent du grand César, & Gouverneur de la Syrie. Phazaël poussé d'une noble émulation, ne négligea rien de son côté pour mériter l'affection & l'estime du peuple de Jerusalem. Il exerça sa charge de Gouverneur avec tant de sagesse & d'integrité, que personne n'eut lieu de se plaindre qu'il abusât de sa puissance. Et comme la gloire des enfans rejaillit sur le pere, les Juifs conçurent tant de respect pour Antipater, qu'ils ne lui rendoient pas moins d'honneur que s'il eût été leur Roi. Pour lui, il n'oublia jamais l'affection & la fidelité qu'il devoit à Hircan.

Mais les principaux des Juifs ne pûrent voir sans jalousie le crédit & les richesses d'Antipater. La conduite de ses fils, l'amitié de l'Empereur, le naturel hardi & entreprenant d'Hérode, l'insensibilité d'Hircan, étoient les principaux motifs de leur envie & de leur haine. (c) Ils

(a) *Joseph. Antiq. l.* XIV. c. 17

(b) Josephe ne met que 15. ans; mais Ptolemée & Nicolas de Damas portoient 25. au lieu de 15. & Ussérius montre qu'il avoit en effet 25. ans, sur l'an du Monde 3957.

(c) *Antiq. l.* 14. c. 17.

disoient qu'Antipater ayant persuadé à Hircan d'envoyer à l'Empereur une grande somme d'argent, il l'avoit fait présenter en son nom, au lieu de la faire offrir au nom d'Hircan. Et celui-ci en étant informé, au lieu de s'en fâcher, parut même l'approuver. Enfin les premiers de la nation vinrent trouver ce Prince, & lui représenterent qu'Antipater ne lui laissoit qu'un vain titre de Prince, joüissant lui-même avec ses fils de tous les honneurs de la souveraineté : Qu'Hérode venoit de faire mourir Ezéchias & ses compagnons, sans aucune forme de justice, & sans lui en demander la permission: Que lui-même n'étoit pas en sûreté, en leur laissant ainsi prendre une autorité sans bornes dans le pays.

An du M. 3958. Avant J. C. 41. avant l'Ere vulg. 45.

Les meres de ceux qu'Hérode avoit fait exécuter à mort, joignirent leurs plaintes à ces remontrances; car il ne se passoit point de jour qu'elles n'allassent dans le Temple le prier, & tout le peuple, d'obliger Hérode à venir devant les juges se justifier d'une action si hardie. Hircan lui ordonna donc de venir à Jerusalem, pour répondre à ces acccusations. Aussi-tôt qu'il eut pourvû aux affaires de Galilée, il partit pour se rendre à Jerusalem. Mais au lieu d'y paroître en équipage de particulier & d'accusé, il y vint, par le conseil de son pere, accompagné d'autant de gens qu'il crut en avoir besoin pour ne pas donner de soupçon à Hircan, & être néanmoins en état de se défendre, si on l'attaquoit. Sextus César, Gouverneur de Syrie, ne se contenta pas d'écrire en sa faveur à Hircan; il lui manda de l'absoudre, & usa de menaces, s'il y manquoit. Mais cette recommandation n'étoit nullement nécessaire, puisqu'Hircan n'aimoit pas moins Hérode, que s'il eût été son fils. Lorsqu'il fut devant

AN DU M. 3958 avant J. C. 42 avant l'Ere vulg. 46.

ses Juges, nul de ses accusateurs n'osa seulement ouvrir la bouche pour l'accuser. Mais Saméas, qui étoit un homme d'une très-grande autorité, se levant, leur représenta que contre toutes les Loix & l'usage de toutes les nations, Hérode au lieu de paroître devant ses juges en habit de suppliant, y paroissoit vêtu d'un habit de pourpre, bien peigné, d'un air menaçant & assûré, & accompagné d'une troupe de gens armés; qu'à la vérité il ne le blâmoit pas, puisqu'il s'agissoit de sauver sa vie; mais qu'il blâmoit le Prince & les juges de le souffrir. Mais sçachez, ajoûta-t-il, que Dieu n'est pas moins juste qu'il est puissant, & qu'il permettra que ce même Hérode que vous voulez absoudre, pour faire plaisir à Hircan, vous en punisse un jour, & l'en punisse lui-même.

Ces dernieres paroles furent comme une prophétie de ce qui devoit arriver dans la suite: car lorsqu'Hérode eut été établi Roi, il fit mourir tous ces juges, excepté Saméas, qu'il traita toûjours avec grand honneur. Cependant Hircan voyant que les juges penchoient à condamner Hérode, il remit l'affaire au lendemain, & lui fit secretement donner avis de s'enfuir. Ainsi il se retira à Damas, où étant sous la protection de Sextus César, il déclara hardiment que si l'on s'avisoit de le vouloir citer de nouveau, il ne comparoîtroit point. Les juges s'efforcerent en vain de réveiller Hircan de son assoupissement, en lui disant qu'Hérode tendoit à le ruiner; ce Prince demeura dans sa stupide indolence.

Saméas fameux Rabbin.

Puisque nous avons parlé en passant de Saméas, il est bon de dire ici un mot de lui, & d'Hillel autre fameux Docteur, qui vivoit dans ce même tems. Josephe (a) dit que Saméas étoit

(a) *Joseph. Antiq. l. XIV. c. 17. XV. c. 13. p. 541.*

disciple de Pollion, célébre Docteur fort estimé d'Hérode, & qui vivoit encore en 3984. seize ans avant Jesus-Christ. Saint Jerôme (*a*) dit que peu de tems avant la naissance de Jesus-Christ, ces deux Rabbins formerent deux partis parmi les Juifs, & furent maîtres des Scribes & des Phariſiens. Akiba leur succéda. Ils sont, dit toûjours saint Jerôme après les Rabbins, les auteurs de *la Misne*, ou des *Deuteroses* des Juifs, c'est-à-dire, de ces traditions écrites, que nous avons aujourd'hui dans les livres des Juifs, & à qui ils donnent une bien plus haute antiquité, puisqu'ils en rapportent l'origine à Moïse même. Saméas, ou Schamaï enseignoit en Judée avec réputation, lorsqu'Hillel y vint de Babylone. Les Docteurs Juifs disent qu'Hillel étoit si pauvre, qu'il gagnoit sa vie du travail de ses mais. Il distribuoit la moitié de son travail au Portier de l'Académie où professoit Saméas, & se nourrissoit de l'autre. Ayant manqué de travail, & ne pouvant gagner le portier, il se mit à la fenêtre pour écouter; & y étant demeuré la nuit, on le trouva le matin tout couvert de neige.

An du M. 3958. avant J. C. 42. avant l'Ere vulg. 46.

Saméas l'ayant apperçû en cet état, admira son ardeur pour l'étude. Il devint bien-tôt célébre, & ayant ouvert une école, il se vit en peu de tems à la tête d'un très-grand nombre d'écoliers. Les rabbins n'ont point d'éloges assez grands pour le relever. Il fut Patriarche de sa nation, Prince du Sanhédrin, & Chef d'un nouveau parti, opposé à celui de Saméas. On dit qu'il vêcut six-vingts ans comme Moïse. Toute la nation le pleura à sa mort; & on disoit à sa loüange: Où est le saint? Où est le disciple

(*a*) *Hieronym. in Isai. l. 3. c. 8.*

An du M. 3958. Avant J. C. 47. avant l'Ere vulg. 46.

d'Esdras? Hillel eut pour successeur Simeon; que quelques-uns ont voulu confondre avec Simeon le Juste, qui reçût Jesus-Christ entre ses bras dans le Temple. L'ordre de la chronologie n'a rien d'absolument contraire à cette opinion, puisque Jesus-Christ nâquit quarante-deux ans après ce que nous venons de voir du jugement qu'on vouloit rendre contre Hérode. Le fameux Jonathan fils d'Uziel, auteur des Paraphrases Caldaïques, fut aussi disciple d'Hillel.

Revenons à present à l'histoire générale des Juifs. Hérode ayant acheté de Sextus César le Gouvernement de la Célé-Syrie, ou Syrie creuse, se mit en campagne, & marcha contre Jerusalem, dans le dessein de se venger de l'insulte qu'on lui avoit faite, en l'appellant en jugement comme un criminel. Antipater son pere, & Phazaël son frere, l'allerent trouver, pour le détourner de ce dessein, en lui remontrant les obligations qu'il avoit à Hircan, à qui il étoit redevable de son élevation. Il s'en retourna donc, & se contenta d'avoir fait connoître à ses ennemis quelle étoit sa puissance.

CHAPITRE XII.

Decret de César en faveur des Juifs, l'an du M. 3959. avant J. C. 42. avant l'Ere vulg. 45.

Quelque tems après, Hircan envoya des Ambassadeurs à Jules César, pour le prier de renouveller l'alliance du peuple Romain avec les Juifs. César y consentit, & donna un decret, qui portoit que l'on fortifieroit la ville de Jerusalem; qu'Hircan gouverneroit la ville comme il le jugeroit plus à propos; que de deux en deux ans on quitteroit aux Juifs le tribut que l'on tiroit du revenu de leur commerce, (a) ou de

(a) *Antiq. lib* 14. *c.* 17. Ὅπως τε Ἰουδαίοις ἐν τῷ δευτέρῳ τῆς μισθώσεως ἔτει τῆς προσόδου φόρον ὑπεξέλωνται, μήτε ἐργολαβῶσί τινες, μήτε φόρους τοὺς αὐτοὺς τελῶσι.

leurs marchandises ; & qu'on ne les inquieteroit point pour les corvées, ni pour les autres impositions. An du M. 3960. Avant J. C. 40. avant l'Ere vulg. 40.

Dans un autre decret donné avant celui-là, César ordonnoit aux Juifs de payer un tribut, dont la ville de Joppé devoit être exemte : mais il les exemptoit la septiéme année, qu'ils nomment sabbatique, parce qu'en cette année ils ne sement, ni ne moissonnent. Il vouloit de plus que de deux en deux ans, ils payassent dans Sidon le tribut, qui consistoit au quart des semences ; & qu'outre cela ils continuassent de payer les dixmes à Hircan, & à ses enfans, comme leurs prédecesseurs les avoient payées. Il vouloit parler des dixmes qui sont dûës aux Prêtres. Il ordonnoit aussi que nuls Gouverneurs de provinces, ni Capitaines, ni Ambassadeurs ne pûssent lever des gens de guerre, ni faire aucunes impositions dans les terres des Juifs soit pour des quartiers d'hiver, ou pour quelque prétexte que ce fût : Que la ville de Joppé, qui étoit à eux lorsqu'ils avoient fait alliance avec les Romains, leur demeurât ; & qu'Hircan & ses enfans joüissent des revenus qui en proviendroient, tant de ce que payoient les laboureurs, que de ce qui se levoit pour le droit d'ancrage & de douanne des marchandises qui se transportoient à Sidon ; excepté en la septiéme année, dans laquelle les Juifs ne labourent point, & ne cueillent point les fruits de leurs arbres.

Quant aux villages qu'Hircan & ses prédecesseurs possedoient dans le grand champ, César ordonnoit qu'Hircan & les siens en joüissent comme auparavant : Que les Loix & conventions anciennes faites entre les Grands-Sacrificateurs & le peuple, subsistassent comme du passé. Quant aux terres & autres choses que les Romains avoient données aux Rois de Syrie &

An du M. 3960. avant J. C. 40. avant l'Ere vulg. 44.

de Phénicie, à cause de l'alliance qui étoit entre eux, le Sénat ordonnoit qu'Hircan Prince des Juifs, en joüiroit; comme aussi que lui, ses enfans & ses ambassadeurs auroient droit de s'asseoir avec les Sénateurs, pour voir les combats des gladiateurs, & autres spectacles publics: Que lorsqu'ils auroient quelque chose à demander au Sénat, le Dictateur, ou le Colonel de la cavalerie les y feroit introduire, & qu'on leur feroit sçavoir dans dix jours la réponse qu'on auroit à leur faire.

Le même César donna encore un autre decret en faveur des Juifs, dans lequel il dit qu'étant dans l'Isle de Délos, les Juifs étoient venus de divers endroits le trouver, & lui faire des plaintes de la défense que ceux de Paros leur avoient faite de vivre selon leurs Loix, & de contribuer entre eux pour offrir à Dieu des sacrifices dans son Temple. Ce qui est, dit César, une rigueur que nous ne devons point souffrir que l'on exerce envers nos amis & nos alliés; n'étant pas juste de les contraindre dans l'exercice de leur religion, & de les empêcher d'employer leur argent en sacrifices & en festins publics; puisqu'on le leur permet même dans Rome, & que dans l'édit que Caïus César donna pour défendre les assemblées publiques dans les villes, il en excepta les Juifs. Il ordonna ensuite à ceux de Paros de révoquer ce qu'ils avoient fait contre les Juifs, & permet à ceux-ci de continuer leurs assemblées comme du passé. Les Juifs n'offroient point de sacrifices hors du Temple de Jerusalem: mais dans les provinces chacun contribuoit selon ses facultés pour en faire offrir dans le Temple de Jerusalem, & on y envoyoit tous les ans ces offrandes au nom des Juifs des provinces éloignées.

Jules César ayant été mis à mort par Brutus &

Cassius, & par les autres conjurés, l'Empire Romain se vit de nouveau agité par des guerres sanglantes. Marc-Antoine & Dolabella étant alors Consuls, assemblerent le Sénat, (*a*) & y introduisirent les Ambassadeurs des Juifs. On leur accorda ce qu'ils demandoient, & on renouvella avec eux par un arrêt, le decret de confédération & d'alliance. Quelque tems après, comme on vouloit contraindre les Juifs d'Asie de s'enrôler, Hircan écrivit à Dolabella, pour le prier de maintenir les Hébreux dans l'usage où ils étoient de ne pas aller à la guerre, à cause du repos du Sabbat, qu'ils étoient obligés d'observer; & le Consul écrivit aux Magistrats, au Conseil & au peuple d'Ephese, Capitale de l'Asie mineure, de laisser les Juifs vivre selon leurs Loix, s'assembler à leur ordinaire, & de ne les pas contraindre d'aller à la guerre; de ne les pas empêcher de vaquer aux choses saintes, & de contribuer de leurs deniers pour faire offrir des sacrifices dans le Temple de Jerusalem. On faisoit ces cueillettes dans les Synagogues, & on les envoyoit tous les ans à Jerusalem, comme on l'a dit.

Mort de Jules César, l'an du M. 3960. avant J. C. 40. avant l'Ere vulg. 44.

Dès avant la mort de Jules César, Sextus César son parent, Gouverneur de Syrie, avoit été tué en trahison par Bassus. Celui-ci s'étoit emparé du Gouvernement de Syrie, & s'étoit fortifié dans Apamée. Il y fut bien-tôt assiégé par les troupes du parti de César, lesquelles étoient en Syrie; & Marc fut envoyé pour succeder à Sextus César. Mais après la mort de Jules César, Cassius, l'un des principaux con-

(*a*) *Antiq. lib.* 14. *c.* 17.

An du M. 3961. avant J. C. 40. avant l'Ere vulg. 44.

jurés, vint en Syrie, prit le commandement des troupes Romaines qui assiégeoient Apamée, leva le siége, & attira à son parti Marc & Bassus. Il alla ensuite de ville en ville, amassa des armes, leva des soldats, & exigea de grands tributs, principalement de la Judée, (a) d'où il tira plus de sept cens talens d'argent.

An du M. 3961. avant J. C. 39. avant l'Ere vulg. 43.

Antipater voyant les affaires dans une telle confusion, ordonna à ses deux fils de lever la moitié des sept cens talens que Cassius demandoit; & un nommé Malichus avec quelques autres, fut chargé de lever le reste. (b) Hérode fut le premier, qui jugeant qu'il étoit de la politique de gagner l'amitié des Romains aux dépens d'autrui, apporta à Cassius les cens talens qu'il avoit levés dans les terres de son Gouvernement; ce qui le fit aimer de Cassius. Les autres Gouverneurs n'en ayant pas usé avec la même diligence, Cassius fit exposer en vente les habitans des villes, dont les quatre principales étoient Gofna; Emmaüs, Lidda & Thamna; & il auroit fait tuer Malichus, si Hircan n'eût appaisé sa colere, en lui envoyant cent talens du sien.

Chapitre XIII. Mallichus conspire contre Antipater, & le fait empoisonner.

Après le départ de Cassius, Malichus qui étoit ennemi d'Antipater, conspira contre lui, voulant venger ses injures particulieres, & affermir la domination d'Hircan, par la mort d'Antipater, qui le tenoit comme en tutelle. (c) Mais Antipater en ayant eu avis, se re-

(a) *Antiq.* l. 14. c. 18

(b) *Antiq.* l. 14. c. 18.

(c) Le quatriéme des Maccabées, ch. 46. dit que ce furent les principaux des Juifs qui conspirerent contre Antipater, & qui engagerent Malichus à l'empoisonner.

tira au-delà du Jourdain, & y aſſembla des troupes, tant des habitans du pays, que des Arabes. Malichus voyant que ſes artifices étoient découverts, proteſta avec ſerment qu'il n'avoit jamais eu aucun mauvais deſſein contre Antipater, n'étant pas croyable que Phazaël étant Gouverneur de Jeruſalem, & Hérode étant Chef des gens de guerre, il eût oſé former une telle entrepriſe. Ainſi il ſe reconcilia avec Antipater. Mais Marc Gouverneur de Syrie, qui avoit découvert ſon deſſein, qui alloit à mettre le trouble dans toute la Judée, l'auroit fait mourir, ſi Antipater ne s'y fût oppoſé.

AN DU M. 3961. avant J. C. 39. avant l'Ere vulg. 43.

Malichus n'en demeura pas là. (*a*) Caſſius & Marc avoient établi Hérode Gouverneur de la baſſe-Syrie, & lui avoient donné le commandement des troupes de terre & de mer qu'ils avoient aſſemblées, lui promettant même de le faire Roi, lorſque la guerre commencée contre Marc-Antoine & le jeune Octavius, ſurnommé depuis Auguſte, ſeroit achevée. Malichus craignant l'autorité où il voyoit qu'alloit s'élever la maiſon d'Antipater, gagna un ſommelier d'Hircan, & le porta à empoiſonner Antipater, lorſqu'ils dînoient un jour enſemble chez le Grand-Sacrificateur Hircan. Hérode & Phazaël outrés de douleur de la mort de leur pere, & ayant découvert la méchanceté de ce ſommelier, comprirent aiſément que cela ne pouvoit venir que de Malichus: mais il le nia hardiment. Hérode vouloit marcher incontinent contre lui avec une armée: mais Phazaël jugea qu'il valoit mieux diſſimuler, afin de le faire périr ſans exciter une guerre civile.

(*a*) *Antiq. l.* 14. *c.* 19.

An du M 3961. avant J. C 39. avant l'Ere vulg. 43

Phazaël feignit donc de croire Malichus innocent, & s'occupa à faire bâtir à Antipater un somptueux tombeau. Hérode vint à Samarie, & s'appliqua à y pacifier les esprits des habitans, qui étoient fort divisés. Quelque tems après, il vint à Jerusalem à l'occasion d'une grande fête, qui étoit la Pentecôte, & y amena des gens de guerre. Malichus craignant ce grand nombre de soldats, persuada à Hircan de lui défendre d'entrer à Jerusalem en cet état, sous prétexte que des profanes tels qu'étoient les soldats d'Hérode, n'étoient pas dignes d'assister aux saintes cérémonies. Mais Hérode sans s'en mettre en peine, entra la nuit avec ses gens. Il ne voulut toutefois rien attenter alors contre Malichus. Cassius étant informé par Hérode de la noire trahison de Malichus, & de la mort d'Antipater, (a) manda à Hérode de venger la mort de son pere, & écrivit en secret aux Capitaines des troupes Romaines qui étoient à Tyr, de lui aider à tirer cette vengeance.

Quelque tems après, Cassius ayant pris Laodicée, comme les principaux de la province de Syrie lui envoyoient des couronnes & de l'argent, Hérode ne douta point que Malichus n'y allât comme les autres. En effet il n'y manqua pas. Mais comme il fut proche de Tyr en Phénicie, il conçut de la défiance, & se mit dans l'esprit d'enlever son fils, qui étoit à Tyr en ôtage, & d'usurper la Principauté de la Judée, pendant que Cassius étoit occupé à la guerre contre Marc Antoine. Alors Hérode prit son tems pour executer le dessein qu'il avoit de venger la mort de son pere. Il envoya un de

(a) *Antiq. lib.* 14. *c.* 20.

ſes gens à Tyr, ſous prétexte d'y faire préparer à ſouper pour pluſieurs de ſes amis; mais en effet pour prier les Capitaines des troupes Romaines de l'aider dans ſon deſſein, d'aller au-devant de Malichus hors de la ville, & de le tuer à coups de poignards. Ils partirent auſſitôt; & l'ayant rencontré hors de la ville, près de la riviere, ils le percerent de coups. Hircan ayant appris la nouvelle de ſa mort, en fut ſi effrayé, qu'il perdit la parole: mais étant revenu à lui, & ayant demandé à Hérode qui avoit commandé cette action? Hérode lui dit que c'étoit Caſſius. Il la loüa, & dit que Caſſius l'avoit délivré lui & ſa patrie, d'un très-dangereux ennemi.

AN DU M. 3961. AVANT J. C. 39 avant l'Ere vulg. 43.

Le quatriéme livre des Maccabées, ch. 47 raconte la choſe autrement. Il dit qu'Hérode ayant informé Caſſius du meurtre commis par Malichus contre Antipater, Caſſius l'exhorta d'en tirer vengeance, & lui fit dire: Lorſque je ſerai à Tyr, & qu'Hircan & Malichus y ſeront venus, ne manquez pas de faire périr Malichus. Caſſius vint donc à Tyr quelque tems après, & commanda à ſes gens de faire tout ce qu'Hérode leur diroit. Hircan & Malichus y étant venus auſſi, de même qu'Hérode & Phazaël, & leurs gens, Caſſius leur fit un feſtin; & après le repas on dormit à midi. Après cela Hircan fit apporter des tapis devant ſon appartement, & s'y étant aſſis avec Malichus, Hérode, Phazaël, & quelques Officiers de Caſſius, Hérode fit ſigne des yeux à ces Officiers, & auſſi-tôt ils ſe jetterent ſur Malichus, & le tuerent. Hircan en eut une telle frayeur, qu'il tomba en ſyncope. Après qu'il fut revenu de ſon évanouiſſement, il demanda à Hérode pourquoi on avoit tué cet homme: mais Hérode lui dit qu'il n'en ſçavoit rien. Hircan ſe tut,

& n'en dit pas davantage. De-là Cassius partit pour aller à Macédoine, pour y attendre Octavien fils du frere de César, & Antoine Général de ses troupes. Voilà comme parle cet auteur.

Troubles arrivés en Judée, l'an du M 3962 avant J. C 38. avant l'Ere vulg. 42.

Cassius ayant quitté la Syrie, pour aller joindre Brutus qui étoit en Asie, il arriva du trouble dans la Judée. (*a*) Car Felix, qui avoit été laissé à Jerusalem avec des troupes Romaines, attaqua Phazaël; & le peuple prit les armes pour le défendre. Hérode en avertit Fabius Gouverneur de Damas, n'ayant pû aller lui-même secourir son frere, à cause d'une maladie. Phazaël contraignit Felix de se retirer dans une tour, d'où il ne lui permit de sortir que par capitulation. D'un autre côté, le frere de Malichus s'étoit rendu maître de plusieurs places, entre autres, de Massada, qui est un château extrémement fort; & cela sans qu'Hircan s'y opposât. Mais Hérode étant guéri, reprit sur lui toutes ces places, & le laissa aller par composition.

Quelque tems après, Antigone second fils d'Aristobule frere d'Hircan, ayant gagné Fabius par de l'argent, assembla une armée. (*b*) Il étoit appuyé par Ptolemée Menneus Prince de Calcide, qui l'avoit adopté, & par Marion Prince de Tyr, qui avoit usurpé diverses places de la Galilée, qu'Hérode lui reprit. Antigone donc entra en Judée à la tête de ses troupes, voulant faire revivre les prétentions de son pere : mais Hérode marcha contre lui, & lorsqu'à peine il étoit entré sur la frontiere de la Judée, il lui livra bataille, le vainquit, & re-

(*a*) *Antiq.* l. 14. c. 20.

(*b*) *Antiq.* l. 14. c. 21.

tourna triomphant à Jerusalem. Le peuple lui présenta des couronnes ; & Hircan même lui en offrit, parce qu'il le considéroit alors comme étant de sa famille, à cause qu'il devoit épouser Mariamne fille d'Alexandre fils d'Aristobule, & d'Alexandra fille d'Hircan. Ce mariage se fit dans la suite, & Hérode en eut trois fils & deux filles.

CHAPITRE XIV. Bataille de Philippes, où Brutus & Cassius furent vaincus, l'an du M. 3963. avant J. C. 37. avant l'Ere vulg. 41.

Après la bataille de Philippes, où Brutus & Cassius furent vaincus par Marc-Antoine & par Octavius, surnommé depuis Auguste, ce dernier passa dans les Gaules, & Antoine vint en Asie. (*a*) Lorsqu'il fut arrivé en Bithynie, des Ambassadeurs de diverses nations l'allerent trouver. Il y vint aussi des principaux des Juifs, qui accuserent devant lui Phazaël & Hérode, disant qu'Hircan n'avoit que le vain titre de Prince de Judée, & que c'étoient eux qui regnoient véritablement. Hérode y vint aussi pour se justifier, & gagna tellement Antoine par une grande somme d'argent qu'il lui donna, que non-seulement il n'eut aucun égard à ce que disoient ses accusateurs, mais il le traita même avec beaucoup d'honneur.

Lorsqu'Antoine fut à Ephese, (*b*) Hircan Grand-Sacrificateur & le peuple Juif lui envoyerent des Ambassadeurs, qui lui présenterent une couronne d'or, & le prierent d'écrire dans les provinces, pour faire mettre en liberté ceux de leur nation que Cassius avoit emmenés captifs contre les droits de la guerre ; comme aussi de leur faire rendre les terres,

---

(*a*) *Antiq. l.* 14. *c.* 22.

(*b*) Le quatriéme des Macc. ch. 48. dit que ce fut à Auguste qu'Hircan & les Juifs envoyerent une ambassade, & la réponse qu'il rapporte, est de la part d'Auguste.

An du M. 3961. Avant J. C. 7. avant l'Ere vulg. 41.

qui leur avoient été ôtées injustement. Il trouva leur demande raisonnable, & écrivit à Hircan & aux Tyriens des lettres, qui portoient en substance, que les Dieux vengeurs de l'attentat commis sur la personne de César, comme aussi des injustices & des impietés exercées par Brutus & Cassius dans les provinces de l'Empire, lui ayant accordé la victoire contre eux, & l'état présent des affaires lui donnant lieu de se flatter d'une solide & heureuse paix, pour marquer aux Juifs la considération qu'il a pour eux, & pour leur témoigner sa reconnoissance de l'affection qu'ils ont toûjours euë pour lui, il envoye à toutes les villes un ordre de mettre en liberté tous les Juifs, tant libres qu'esclaves, que Cassius & ceux de son parti ont fait vendre publiquement à l'encan. Il ordonne de plus que toutes les graces que lui & Dolabella avoient accordées aux Juifs, ayent leur entier effet. Il défend aux Tyriens de rien entreprendre contre eux, & leur commande de leur rendre tout ce qu'ils ont occupé dans la Judée.

En même-tems il écrivit aux Tyriens, qu'Hircan lui ayant remontré qu'ils avoient occupé quelques terres de son domaine, pendant la guerre que Cassius faisoit en ce pays-là, il leur enjoignoit de les rendre à Hircan ; & que s'ils avoient quelques prétentions sur ces terres, ils pourroient lui dire leurs raisons, lorsqu'ils viendroient dans cette province ; & qu'après avoir aussi entendu celles des Juifs, il rendroit à chacun la justice qui lui seroit dûë. Il déclara qu'il entendoit que cette ordonnance fût écrite en lettres grecques & latines, mise dans leurs archives publiques, & affichée dans un lieu éminent, afin que chacun la pût lire. Antoine écrivit la même chose à ceux de Sidon, d'Arade & d'Antarade.

Marc-Antoine vint ensuite dans la Syrie, accompagné de Cléopatre, qui l'étoit venuë trouver à Tharse en Cilicie. Etant à Daphné, qui est comme le fauxbourg d'Antioche, cent des principaux des Juifs l'allerent trouver, pour accuser devant lui les deux freres Phazaël & Hérode. Messala entreprit la défense des deux freres, & fut assisté par Hircan. Antoine après les avoir entendus, demanda à Hircan lequel de ces deux partis étoit le plus capable de bien gouverner le pays. (*a*) Hircan répondit que c'étoit celui d'Hérode. Alors Antoine qui aimoit particulierement les deux freres, à cause qu'Antipater l'avoit autrefois très-bien reçu dans sa maison, du tems que Gabinius faisoit la guerre en Judée, les établit tétrarques des Juifs, & leur commit la conduite des affaires. Il écrivit au Sénat de Jerusalem des lettres en leur faveur, fit mettre en prison quelques-uns de leurs accusateurs, & les auroit mis à mort, si Hérode n'eût intercedé pour eux.

AN DU M. 3963. Avant J. C. 37 avant l'Ere vulg. 41.

Ces envoyés ne furent pas plûtôt retournés à Jerusalem, qu'ils envoyerent une autre ambassade de mille hommes de leur faction, qui allerent à Tyr y attendre Antoine. Mais Hérode & son frere l'avoient déja engagé dans leurs interêts, par une grande somme d'argent qu'ils lui avoient donnée. Ainsi il ordonna que l'on châtiât ces gens-là, & qu'on aidât Hérode dans tout ce qu'il auroit besoin, pour s'établir dans

(*a*) Le quatriéme des Macc. c. 18. dit qu'Antoine demanda à Hircan si les deux accusations que l'on formoit contre les deux freres, comme ayant usurpé toute l'autorité & ne lui laissant que le nom de Roi, étoient véritables, mais qu'Hircan les justifia, & prit leur défense.

AN DU M. 9'3. Avant J. C. 17. avant l'Ere vulg. 41.

sa térrarchie. Hérode & Hircan allerent trouver ces Députés, comme ils se promenoient sur le bord de la mer & leur conseillerent de s'en retourner : mais s'étant opiniâtrés à demeurer, aussi-tôt les Juifs mêlés avec des Tyriens, se jetterent sur eux, en tuerent quelques-uns & en blesserent un grand nombre. Les autres s'enfuirent & se retirerent à Jerusalem. Le peuple continua à crier contre Hérode; & Antoine s'en mit en telle colere, qu'il fit mourir ceux qu'il avoit retenus prisonniers.

CHAPITRE XV.

Antigone fils d'Aristobule suscite les Parthes contre Hircan, l'an du M 3964. avant J. C. 36. avant l'Ere vulg. 40

Cependant Antigone fils d'Aristobule, ne demeuroit point en repos. Il promit aux Parthes de leur donner mille talens, (a) & cinq cens femmes, (b) s'ils vouloient ôter le Royaume à Hircan, pour le lui donner. Pachorus fils du Roi des Parthes, qui s'étoit rendu maître de la Syrie, & Barzapharnés, un de ses Généraux, s'avancerent donc vers la Judée, dans la vûë d'établir Antigone sur le trône. Ce Prince fut bien-tôt suivi d'un grand nombre de Juifs, qui se joignirent à lui. Pachorus s'avança le long de la mer avec Antigone; & Barzapharnés conduisoit le corps de troupes qu'il commandoit, par le milieu du pays. Tyr refusa de recevoir Pachorus : mais Sidon & Ptolémaïde lui ouvrirent leurs portes. Les habitans du mont Carmel s'étant rendus auprès d'Antigone, pendant que l'échanson de Pachorus s'avançoit dans le pays avec un corps de cavalerie, Antigone se rendit maître du canton

(a) *Antiq.* l. 14. c. 24.

(b) Le quatriéme des Macc. ch. 49. met huit cens filles des mieux faites, & des mieux instruites.

nommé Druma ; (peut-être le même que Daroma, au midi de la Judée) & d'autres Juifs s'étant encore joints à lui, il alla assieger Phazaël & Hérode dans le palais Royal même de Jerusalem.

An du M. 3964. Avant J. C. 36. avant l'Ere vulg. 40.

Les deux freres firent une sortie sur eux dans le grand marché, les repousserent, les contraignirent de se retirer dans le Temple, & mirent des gens de guerre dans les maisons qui en étoient proches. Le peuple les y assiegea, mit le feu aux maisons, & brûla ceux qui y étoient enfermés. Il ne se passoit point de jour qu'il n'y eût quelque escarmouche entre les gens d'Hérode & ceux d'Antigone. Celuici attendoit avec impatience la fête de la Pentecôte, qui étoit proche ; parce qu'il y devoit venir de toute part un grand nombre de Juifs pour la célebrer, & qu'il ne doutoit point qu'ils ne dûssent prendre son parti, contre les deux fils d'Antipater. Cela ne manqua pas d'arriver. Mais comme c'étoit une multitude, la plûpart sans armes & sans expérience, Hérode & Phazaël réduits au seul palais qu'ils défendoient, Hérode en gardant le dedans, & Phazaël le dehors, firent une sortie sur ceux qui étoient dans les fauxbourgs, les mirent en fuite, & les obligerent de se retirer les uns dans le Temple, & les autres dans la ville.

Alors le grand échanson de Pachorus avec peu de suite étant entré dans la ville, à la priere d'Antigone, sous prétexte d'appaiser le trouble, mais en effet pour l'établir Roi, Phazaël alla au-devant de lui, & le reçut très-civilement dans le palais. L'échanson lui conseilla d'aller trouver Barzapharnés, (*a*) & il lui don-

(*a*) Josephe ne dit pas l'endroit où étoit Barzapharnés. Il dit simplement qu'il étoit en Ga-

An du M. 3964. Avant J. C. 36 avant l'Ere vulg 40.

na une escorte de deux cens chevaux, & de dix volontaires. Phazaël se mit en chemin avec Hircan, quoique contre l'avis d'Hérode, qui ne pouvoit se fier à ces barbares. Lorsqu'ils furent arrivés en Galilée, les Gouverneurs des places vinrent en armes au-devant d'eux, & Barzapharnés les reçut assez bien d'abord, & leur fit même des présens On les conduisit dans une maison proche de la mer, où Phazaël apprit qu'Antigone avoit promis aux Parthes mille talens & cinq cens femmes. Alors il commença à entrer en défiance; & on l'avertit aussi qu'on vouloit cette même nuit lui donner des gardes, pour s'assûrer de sa personne. On conseilla à Phazaël de se sauver, & on lui offrit des vaisseaux pour ce sujet : mais il ne voulut pas abandonner Hircan, & laisser Hérode son frere dans le péril; car il étoit averti qu'on vouloit aussi l'arrêter. En même-tems Phazaël fut trouver Barzapharnés, & lui remontra l'injustice qu'il y auroit de faire arrêter des gens qui l'étoient venus trouver dans la bonne foi. Il ajouta que si c'étoit qu'il eût besoin d'argent, il pouvoit lui en donner plus qu'Antigone. Barzapharnés protesta avec serment qu'il n'y avoit rien de plus faux que ce qu'on lui avoit rapporté : mais en même-tems étant parti pour aller trouver Pachorus, on arrêta Hircan & Phazael.

Barzapharnés envoya aussi-tôt à Jerusalem (a)

lilée, & près de la mer. Le quatriéme des Macc. dit que Phazaël & Hircan l'allerent trouver à Damas. Josephe dans le premier livre de la guerre des Juifs, ch. 11. p. 711. dit que ce fut à Ecdippe sur la mer, au nord de Ptolémaïde.

(a) *Antiq.* l. 14. c. 25.

un eunuque, avec ordre d'attirer Hérode hors du palais, & de l'arrêter. Mais Hérode sçavoit déja ce qui s'étoit arrivé à son frere; & Alexardra fille d'Hircan, dont il devoit épouser la fille, le lui avoit confirmé. Il prit donc la résolution de se retirer le soir même. Il prit tout ce qu'il avoit de gens armés, mit sur des chariots & des chevaux sa mere, sa sœur, Mariamne sa fiancée, Alexandra mere de Mariamne, Pheroras son jeune frere, avec tous ses serviteurs, & prit le chemin de l'Idumée, sans que ses ennemis en eussent avis. Dans le chemin le chariot de sa mere versa, & elle fut si blessée de sa chûte, que l'on crut qu'elle en mourroit. Hérode en fut si vivement touché, qu'il tira son épée pour s'en percer: mais il fut arrêté par ceux qui étoient autour de lui. Il marcha vers la forteresse de Massada: (a) mais en chemin il eut plusieurs combats à soutenir contre les Parthes, qui l'attaquerent plusieurs fois; & même contre Antigone & les Juifs, qui l'attaquerent à soixante stades de Jerusalem. Il les battit; & ce fut au même lieu, où il fit depuis bâtir une ville & un palais du nom d'Hérodion.

AN DU M. 3964. Avant J. C. 36 avant l'Ere vulg. 40.

Etant arrivé à Tressa, (b) qui est un village d'Idumée, Joseph son frere le vint trouver avec grand nombre de gens. Mais comme le château de Massada, où il avoit dessein de se retirer, n'étoit pas assez grand pour contenir

(a) Le quatriéme des Macc. ch. 49. dit qu'il envoya devant lui les femmes & le bagage à son frere Joseph qui étoit en l'Idumée, & que pour lui il demeura derriere, pour tenir tête aux ennemis qui le poursuivoient.

(b) *Lib.* 1. c. 11. p. 7 a *de Bello.* Ailleurs il l'appelle Ressa. *Antiq. lib.* 14. c. 25.

An du M. 3964. Avant J.C. 36 avant l'Ere vulg. 30.

tout ce monde, il en renvoya la plus grande partie, qui se trouva monter à plus de neuf mille hommes. Après avoir mis dans Massada les femmes & les personnes nécessaires pour les servir, qui étoient au nombre de huit cens, comme la place étoit bien pourvûë de tout ce qui étoit nécessaire à leur subsistance, il eut l'esprit en repos, & alla à Pétra capitale de l'Arabie Pétrée, auprès de Malc, qui en étoit Roi. Hérode avoit dessein de lui demander de l'argent pour la rançon de son frere Phazaël, & il avoit amené avec lui le fils de Phazaël, âgé seulement de sept ans, pour le donner en ôtage aux Arabes : mais des gens envoyés par Malc, vinrent lui commander de sa part de sortir de ses terres, parce que les Parthes lui avoient défendu de le recevoir. Ainsi il fut contraint de se retirer vers l'Egypte.

Lorsque le jour fut venu, & que les Parthes eurent appris la retraite d'Hérode, ils pillerent tout ce qu'il avoit laissé à Jerusalem, & même le palais : mais ils ne toucherent point à l'argent d'Hircan, qui montoit à trois cens talens. Une partie de ce qui appartenoit à Hérode, fut aussi sauvé, avec tout ce qu'il avoit envoyé auparavant en Idumée. Ils ravagerent la campagne, & ruinerent entierement Marissa, qui étoit une ville très-riche. Ainsi Antigone fut mis en possession de la Judée par le Roi des Parthes; & on lui remit aussi entre les mains Hircan & Phazaël prisonniers : & dans la crainte que le peuple ne rétablît Hircan dans le Royaume & dans la grande sacrificature, il lui fit couper les oreilles, afin de le rendre incapable d'exercer les fonctions du sacerdoce; (a) par-

(a) *Levit.* XXI. 17. 18.

ce que la Loi défend de recevoir dans le miniſtere ſacré ceux qui ont quelque défaut corporel. Les Parthes ayant ainſi ſatisfait à ce qu'ils avoient promis à Antigone, quoique celui-ci n'eût pû leur livrer les cinq cens femmes, parce qu'Hérode les avoit emmenées dans ſa retraite, ils ſe retirerent dans leur pays, & y menerent Hircan priſonnier.

AN DU M. 3964. Avant J. C. 36 avant l'Ere vulg. 40.

Phazaël jugeant bien qu'il ne pouvoit éviter la mort, ne pouvant ſe tuer lui même, à cauſe qu'il étoit enchaîné, ſe caſſa la tête contre une pierre. On dit qu'Antigone lui envoya des medecins, qui au lieu d'employer des remédes pour le guérir, empoiſonnerent ſes plaies. Il eut la conſolation avant ſa mort, d'apprendre qu'Hérode ſon frere s'étoit ſauvé. Hérode étoit à Rinocorure, lorſqu'il apprit la mort de Phazaël. Le Roi des Arabes ayant honte de ſa propre lâcheté, fit courir après lui, pour lui faire offre de ſes ſervices : mais Hérode s'étoit déja avancé juſqu'à Péluſe. Là il voulut s'embarquer, pour aller à Rome : mais les matelots refuſerent de le recevoir ſur leur vaiſſeau. Il s'adreſſa aux magiſtrats, qui lui firent beaucoup d'honneur. Cléopatre vouloit le retenir; (a) mais elle ne put lui perſuader de demeurer. Ainſi il s'embarqua malgré le mauvais tems. (b) Le vaiſſeau

(a) Le quatriéme des Macc. dit que Cléopatre le reçut fort bien, lui offrit le commandement de ſes troupes, & l'intendance de ſes états, mais qu'Hérode étant réſolu d'aller à Rome, elle lui donna de l'argent & des vaiſſeaux pour ſon voyage.

(b) *Antiq. l. 14. c. 25.* ὄντος χειμῶνος. Uſſérius croit que ces termes ne ſignifient que le gros tems, la tempête ; & que le tems d'hyver n'étoit pas encore venu. *Ad annum M. 3964. & Salian. ad an. M. 4014. n. 26. 27.*

qu'il montoit, prit la route de Pamphilie: mais ayant été battu d'une violente tempête, il fut obligé de relâcher à Rhodes.

CHAPITRE XVI.

Hérode va à Rome, & obtient le Royaume de Judée, l'an du M. 3964. avant J. C. 36. avant l'Ere vulg. 40.

Hérode y trouva quelques-uns de ses amis, fit du bien à cette ville, qu'il trouva presque ruinée par la guerre faite contre Cassius, équippa une galere, s'embarqua dessus avec ses amis, arriva à Brunduze, & de-là à Rome. Il s'adressa à Antoine, lui raconta tout ce qui lui étoit arrivé en Judée, & comme Antigone avoit usurpé la royauté. (*a*) Antoine & Auguste touchés de sa disgrace, résolurent de l'assister de tout leur pouvoir. Ils assemblerent le Sénat. Messala & Atratinus y introduisirent Hérode, & loüerent les services qu'il avoit rendus au peuple Romain; dépeignirent Antigone comme l'ennemi des Romains, comme un esprit séditieux, & qui n'avoit pas feint de recevoir la couronne de la main des Parthes. Antoine representa qu'il seroit avantageux à l'Empire, dans la guerre qu'on avoit contre les Parthes, d'établir Hérode Roi de Judée. Tous embrasserent cet avis. Au sortir du Sénat, (*b*) Auguste & Antoine mene-

(*a*) *Antiq. l.* 15. *c.* 16.

(*b*) Le quatriéme des Macc. ch. 50. dit que le Sénat ordonna, qu'on donneroit à Hérode une couronne d'or, qu'on le feroit monter sur un cheval, & qu'on feroit crier devant lui: Vive Hérode Roi des Juifs, & de la ville sainte. Ce qui fut executé. Il revint à cheval avec Auguste & Antoine en la maison de ce dernier, où on lui fit un festin avec les principaux du Sénat, & des grands de la ville de Rome. Après cela Antoine s'embarqua avec Hérode menant une grande armée. Antoine étant arrivé à Antioche, partagea son armée, & en mena une partie contre les Parthes, & donna l'autre partie à Hérode, qui prit le chemin de Ptolémaïde. C'est ce que dit cet écrivain.

tent Hérode au milieu d'eux, & accompagné des Consuls & des Sénateurs, au Capitole, où ils offrirent des sacrifices, & y mirent comme dans un sacré dépôt l'arrêt du Sénat. Antoine fit ensuite un festin à ce nouveau Prince. Ainsi Hérode devint Roi des Juifs l'an du Monde 3964. sous le Consulat de Caïus Domitius Calvinus & de Caïus Asinius Pollion.

AN DU M. 3964. Avant J.C. 36 avant l'Ere vulg. 40.

Pendant que ces choses se passoient à Rome, Antigone assiégeoit la forteresse de Massada, & Joseph frere d'Hérode, la défendoit. Elle étoit très-bien pourvûë de toutes choses; mais elle manquoit d'eau. Joseph qui sçavoit que Malc Roi des Arabes, se repentoit de la conduite qu'il avoit tenue envers Hérode son frere, résolut de se retirer auprès de lui avec deux cens hommes. Mais la même nuit il tomba une si grande pluie, que les citernes se remplirent. Ainsi n'ayant plus besoin d'eau, il ne pensa qu'à se bien défendre. Il faisoit de fréquentes sorties sur les ennemis, & en tuoit plusieurs.

AN DU M. 3965. Avant J.C. 35. avant l'Ere vulg. 39.

Ventidius Général d'une armée Romaine qui étoit en Syrie, ayant chassé les Parthes de cette province, vint en Judée, se campa près de Jerusalem, sous prétexte de secourir Joseph; mais en effet pour tirer de l'argent d'Antigone. En effet aussi-tôt qu'il en eut reçû, il se retira, laissant dans le pays Silon avec une partie de son armée. Antigone acheta encore la paix de ce dernier, esperant toûjours de recevoir du secours des Parthes. (a)

Cependant Hérode ayant obtenu à Rome plus qu'il n'eût osé esperer, revint promtement en Judée. (b) Etant arrivé à Ptolémaïde, il assem-

(a) Antiq. l. 14. c. 26.

(b) Antiq. l. 14. c. 27.

An du M. 3965. Avant J C. 39. avant l'Ere vulg 39.

bla quantité de troupes, tant de Juifs, que d'étrangers qu'il prit à sa solde; & étant encore appuyé par Ventidius & par Silon, à qui Dellius avoit apporté un ordre d'Antoine de se joindre à lui, il entra dans la Galilée, pour marcher contre Antigone. A mesure qu'il s'avançoit, son armée se grossissoit; & déja presque toute la Galilée avoit pris son parti. Il alla d'abord droit à Massada, pour dégager ses proches, qui y étoient enfermés. Mais sa marche fut retardée par le siége de Joppé, qu'il fut obligé de faire, pour ne pas laisser derriere lui une place de cette conséquence. Silon prit cette occasion pour se retirer. Ceux du parti d'Antigone le poursuivirent; mais Hérode les battit, & sauva Silon, qui ne pouvoit plus leur résister. Après cela il prit Joppé, s'avança vers Massada; & malgré les embûches qu'Antigone lui fit dresser sur le chemin, il y arriva heureusement, & en fit lever le siége. (*a*)

Fortifié par divers renforts qui lui venoient de toute part, & par les troupes qu'il avoit tirées de Massada, il prit le château de Ressa, & s'avança vers Jerusalem, suivi des troupes de Silon. Il se campa du côté de l'occident. Il fit publier par un Héraut qu'il n'étoit venu que pour le bien de la ville, & qu'il accordoit une amnistie générale, sans aucune exception, à tous ceux qui quitteroient le parti d'Antigone, & qui reviendroient à lui. Antigone ré-

(*a*) Le quatriéme des Macc. ch. 50. dit qu'Herode surprit Antigone devant Massada, & l'attaqua vivement; & Joseph ayant en même-tems fait une sortie sur Antigone, celui-ci fut battu, & obligé de se sauver à Jerusalem. Hérode l'y poursuivit, & l'y assiégea.

pondit qu'il étoit honteux aux Romains de mettre ſur le trône un ſimple particulier, qui n'y avoit aucun droit, & qui n'étoit qu'Iduméen, c'eſt-à-dire, demi Juif: Que pour lui, ſi les Romains étoient fâchés qu'il eût reçû la couronne de la main des Parthes, il y avoit d'autres Princes de la famille Royale, à qui ils pouvoient la donner. Après quelques conteſtations on en vint aux injures; & enfin Antigone donna ordre à ſes gens de donner ſur les ennemis. Ils leur tirerent tant de fléches, & leur lancerent tant de dards du haut des tours, qu'ils les obligerent de ſe retirer. En même-tems pluſieurs des ſoldats Romains que commandoit Silon, commencerent à crier qu'on leur donnât des vivres, de l'argent, & des quartiers d'hiver, parce que les troupes d'Antigone avoient ruiné la campagne. Cette mutinerie ébranla tout le camp, & ils ſe préparoient à ſe retirer : mais Hérode les pria avec tant d'inſtance, & ſçût faire venir dans l'armée des vivres avec tant d'abondance, que les troupes ne pûrent avoir aucun prétexte de l'abandonner.

AN DU M. 3965. Avant J. C. 35. avant l'Ere vulg. 39.

Jeruſalem ne fut pas alors aſſiégée, parce que la ſaiſon étoit trop avancée. Il fit venir de Samarie à Jericho une très-grande quantité de blé, de vin, d'huile & de bétail; & Antigone ayant envoyé des troupes pour ſe ſaiſir des défilés, & pour arrêter ces proviſions, Hérode avec cinq cohortes Romaines, autant de Juifs, quelques ſoldats étrangers, & un peu de cavalerie, alla vers Jericho, trouva la ville abandonnée, & cinq cens de ſes habitans, qui s'étoient ſauvés ſur les montagnes : il les fit prendre, & après les laiſſa aller. Les Romains trouverent la ville pleine de toute ſorte de biens, & la pillerent. Hérode y laiſſa garniſon, & donna

AN DU M. 3565. Avant J. C. 35. avant l'Ere vulg. 39.

des quartiers d'hiver aux troupes Romaines dans l'Idumée, la Galilée, & la Samarie. Antigone lui-même, pour gagner l'amitié d'Antoine, obtint de Silon comme une grace, de mettre une partie de l'armée Romaine à Lydda, qui lui obéissoit.

Hérode envoya Joseph son frere en Idumée avec mille hommes de pied, & quatre cens chevaux, & lui s'en alla à Samarie, où il laissa sa mere & ses proches, qu'il avoit retirés de Massada. Il passa ensuite en Galilée, où il prit quelques places où Antigone avoit mis garnison. Il se saisit entre autres de Séphoris, les troupes d'Antigone ayant pris la fuite. Il envoya de-là quelques troupes contre des voleurs qui se retiroient dans des cavernes, proche du village d'Arbéle. Il marcha lui-même de ce côté-là quatre jours après, avec son armée. Les ennemis vinrent au-devant de lui avec beaucoup de hardiesse. Il se donna un très-grand combat. L'aîle gauche de l'armée d'Hérode fut ébranlée : mais il la secourut si à propos, qu'il remporta une victoire complette. Cette action le rendit maître de toute la Galilée, à l'exception de ceux qui s'étoient retirés dans les cavernes. Après cela il donna à ses soldats cent cinquante dragmes par tête, traita les capitaines à proportion, & les envoya dans de bons quartiers d'hiver.

Antigone ayant défendu à ses sujets de fournir des vivres aux troupes Romaines commandées par Silon, & leur ayant même ordonné de se sauver avec toutes leurs provisions dans les montagnes, si on vouloit les contraindre à en fournir, Silon fut obligé de sortir de ses quartiers, & de venir trouver Hérode, afin qu'il y pourvût. Hérode donna ce soin à Phéroras son plus jeune frere, & lui commanda

auſſi de faire réparer le château d'Alexandrion, qui étoit entierement abandonné. Silon ne demeura pas long-tems dans le pays ; il alla joindre l'armée de Ventidius, pour marcher avec lui contre les Parthes.

CHAPITRE XVII. Hérode fait périr les voleurs de la Galilée.

Hérode mena ſes troupes contre les voleurs (a) qui occupoient les cavernes, & qui s'y retiroient avec toutes leurs familles. La difficulté étoit d'y aborder, parce que les avenuës en étoient très-étroites, & la ſituation fort eſcarpée. Hérode pour remedier à cette difficulté, fit faire des coffres attachés à des chaînes de fer, que l'on deſcendoit des montagnes par des machines. Ces coffres étoient pleins de ſoldats armés de hallebardes, pour acrocher ceux qui réſiſtoient. Un ſoldat étant deſcendu à l'entrée de ces cavernes, en tua pluſieurs à coups de dards, acrocha avec ſa hallebarde quelques-uns de ceux qui oſerent lui réſiſter, & les précipita du haut des rochers. Il entra après dans la caverne, où il en tua pluſieurs, & rentra enſuite dans ſon coffre. La nuit obligea les gens d'Hérode à ſe retirer ; & il fit publier qu'il pardonnoit à tous les voleurs, s'ils ſe vouloient rendre. Le lendemain on recommença à les attaquer de la même ſorte ; & pluſieurs ſoldats ſortirent de leurs coffres, pour combatre à l'entrée des cavernes, & pour y jetter du feu, ſçachant qu'il y avoit dedans quantité de matieres combuſtibles.

Il ſe rencontra dans l'une de ces cavernes un vieillard, qui s'y étoit retiré avec ſa femme & ſept de ſes fils. Ceux-ci le prierent de leur permettre de ſe rendre aux ennemis : mais ce

(a) 4. *Maccab.* c. 31. & *Joſeph. Antiq.* l. 14. c. 27.

An du M. 3965
Avant J.C. 35.
avant l'Ere vulg. 39.

pere au lieu de leur accorder ce qu'ils lui demandoient, se mit à l'entrée de la caverne, les tua les uns après les autres, à mesure qu'ils sortoient, sa femme aussi, jetta leurs corps du haut en bas de la montagne, & se précipita enfin lui-même après eux. Mais avant cela, il fit mille imprécations contre Hérode, qui lui faisoit signe de la main qu'il étoit prêt de lui pardonner. Après avoir ainsi réduit tous ces voleurs qui occupoient ces cavernes, il laissa dans le pays autant de troupes qu'il jugea nécessaires pour empêcher les révoltes, & en donna le gouvernement à Ptolemée. Après cela il reprit le chemin de Jerusalem avec six cens chevaux, & six mille hommes de pied, dans le dessein de combattre Antigone. Ptolemée ne réussit pas dans son gouvernement; il fut attaqué & tué par ceux qui avoient auparavant troublé la Galilée, & après cela ils s'enfuirent dans des marais & des lieux inaccessibles. Hérode revint contre eux, les força, les fit mourir, ruina leur fort, & condamna les villes à lui payer une amende de cent talens, & coupa ainsi la racine aux soulevemens.

Cependant les Parthes ayant été vaincus par Ventidius dans une grande bataille, où Pachorus leur Roi avoit été tué, Ventidius envoya par l'ordre d'Antoine, Machæra, au Roi Hérode, avec deux legions & mille chevaux. Antigone le gagna par de l'argent, & ainsi quoi qu'Hérode pût faire pour l'empêcher d'aller trouver Antigone, il voulut y aller, sous prétexte de reconnoître l'état de ses forces. Mais Antigone n'osa s'y fier; & lorsqu'il s'approcha, il fit tirer sur lui. Machæra en colere se retira à Emmaüs, & fit tuer dans son chemin tout ce qu'il trouva de Juifs, sans distinction d'amis ou d'ennemis. Hérode irrité du procedé de Ma-

chæra, alla à Samarie, résolu d'aller trouver Antoine pour le prier de ne lui plus envoyer de tels secours, qui lui étoient plus à charge qu'à ses ennemis. Machæra le conjura de demeurer, ou du moins de lui donner son frere Joseph, pour faire ensemble la guerre à Antigone. Hérode le lui accorda, & lui laissa une partie de son armée avec son frere.

An du M 3965 Avant J C. 35 avant l'Ere vulg. 39.

Il partit ensuite avec un corps de cavalerie & d'infanterie, pour aller trouver Antoine, qui assiégeoit Samosate sur l'Euphrate. Il prit en chemin une troupe de gens, qui alloient aussi trouver Antoine, mais qui n'osoient se mettre en chemin, par la crainte des barbares, qui tuoient tous ceux qui tomboient entre leurs mains. (*a*) Comme ils étoient à deux journées de Samosate, ils furent attaqués par des barbares, qui donnerent sur l'arriere-garde, ou la derniere troupe, que conduisoit Hérode. Il les reçût avec tant de courage, qu'il les mit en désordre, les tailla en pieces, & les força d'abandonner les captifs & le butin qu'ils avoient pris dans le premier choc, où ils avoient eu quelque avantage. Etant arrivé à Samosate, Antoine le combla de caresses & d'honneurs; & quelque tems après, la ville ayant été renduë, & la guerre finie, Antoine laissa à Sosius le commandement de l'armée, & le gouvernement de la province de Syrie, avec ordre d'as-

(*a*) Le quatriéme des Macc. ch. 52. dit que c'étoient des Arabes qui fermoient les chemins, [illegible] qui arrêtoient ceux [illegible] vouloient aller vers [illegible]ne. Antoine ayant [illegible] Hérode les avoit dissipés, lui envoya une couronne d'or & plusieurs chevaux; & lorsqu'il fut arrivé à son armée, il le combla d'honneur & de loüanges.

sister Hérode dans tout ce qu'il pourroit, & s'en alla en Egypte.

AN DU M. 3966. Avant J. C. 34. avant l'Ere vulg. 38.

Sosius envoya devant en Judée avec Hérode deux légions de l'armée Romaine, & les suivit avec le reste de l'armée. Pendant que ces choses se passoient, Joseph frere d'Hérode, emporté par une ardeur peu considerée, (*a*) & ne faisant point assez d'attention aux ordres exprès que son frere lui avoit donnés de ne rien entreprendre contre Antigone jusqu'à son retour, marcha vers Jéricho avec ses troupes, & cinq compagnies de cavalerie que Machæra lui avoit données, à dessein d'aller faire la récolte des bleds, & se campa sur les montagnes. Mais cette cavalerie Romaine n'étant composée que de jeunes gens peu aguerris, & dont la plûpart avoient été levés dans la Syrie, les ennemis (*b*) attaquerent Joseph dans ces lieux si désavantageux, le défirent avec son armée; & lui-même fut tué, en combattant très-vaillamment. Antigone fit couper la tête à Joseph, & Phéroras son frere la racheta cinquante talens. (*c*) Ensuite de ce combat, les Galiléens se révolterent contre leur Gouverneur, & jetterent dans le lac de Tibériade les plus qualifiés de ceux qui suivoient le parti d'Hérode. Il arriva aussi de grands changemens dans l'Idumée, où Machæra faisoit fortifier le château de Geth.

(*a*) *Antiq lib.* 14. *c.* 27.

(*b*) Le quatriéme des Macc. ch. 52. dit que ce fut Pappus Général de l'armée d'Antigone, qui défit Joseph & les troupes Romaines au nombre de trente mille hommes.

(*c*) Cinquante talens, à 2400. livres l'un, font 120000 livres. Le quatriéme des Macc. ch. 52. porte cinq cens talens.

Hérode apprit ces nouvelles étant à Daphné, près d'Antioche. Il hâta sa marche, prit huit cens hommes dans le mont Liban, & avec une légion Romaine, alla à Ptolémaïde, d'où il partit la même nuit, pour aller dans la Galilée. Il y battit ses ennemis, (a) les contraignit de s'enfermer dans un château. Il les assiegea : mais un grand orage l'obligea de se retirer. Une seconde légion Romaine s'étant jointe à lui, les ennemis abandonnerent le fort pendant la nuit. De-là il vint à Jéricho, & y traita les principaux de la ville : mais à peine les conviés s'étoient-ils retirés chez eux, que la sale du festin tomba. Le lendemain six mille hommes du parti d'Antigone descendirent de la montagne, & escarmoucherent contre son avant-garde. Il y fut blessé au côté, & plusieurs soldats Romains furent incommodés des coups de traits & de pierres qu'ils jettoient. En même-tems Antigone envoya Pappus avec un corps de troupes du côté de Samarie, à dessein d'attaquer Machæra : mais celui-ci soutint l'effort de ces troupes, pendant qu'Hérode prit cinq villes à Antigone, & lui tua deux mille hommes. Son armée grossissant tous les jours, il marcha hardiment contre Pappus. Il le vainquit, tailla en pieces son armée, & brûlant d'ardeur de venger la mort de

AN DU M. 3966. Avan. J. C. 34. avant l'Ere vulg. 33.

(a) Le quatriéme des Macc. ch. 52. dit qu'Hérode & Antigone s'étant rencontrés avec leurs armées dans les montagnes de Galilée, se battirent depuis midi jusqu'au soir ; & que la nuit les ayant séparés, Hérode se retira dans une maison qui fondit sous lui, sans que ni lui, ni aucun de ses gens en souffrissent le moindre mal. On voit bien qu'il confond. Voyez Josephe.

AN DU M. 3966. Avant J.C 31. avant l'Ere vulg. 38.

son frere, il poursuivit les ennemis jusques dans un village. On les y tua sans pitié sur les toits & dans les maisons. Ce fut un carnage horrible. Sans un grand orage qui arriva, les vainqueurs pouvoient aller à Jerusalem, avec assûrance de l'emporter; car Antigone pensoit déja à s'enfuir, & à abandonner la ville. Le lendemain Hérode fit couper la tête à Pappus, qui se trouva être du nombre des morts, & l'envoya à Phéroras, pour le consoler de la perte de son frere; parce que c'étoit Pappus qui avoit tué Joseph de sa propre main.

CHAPITRE XVIII Siége de Jerusalem par Hérode.

Après que l'orage fut cessé, Hérode marcha contre Jerusalem, pour en faire le siege. Il se campa devant le Temple, au nord de la ville, comme avoit fait autrefois Pompée, parce que c'étoit l'endroit le plus propre pour emporter la place. Il fit élever trois plattes-formes, bâtir des tours, & abattre grand nombre d'arbres, pour servir à tous ces travaux; & pendant qu'on les continuoit, il alla à Samarie épouser Mariamne, fille d'Alexandre, & petite-fille d'Aristobule. Après ses noces, (a) il revint au siége avec un renfort de trente mille hommes; & Sosius qui avoit envoyé devant lui ses troupes, vint en même-tems par la Phénicie. L'armée des assiegeans se trouva extrémement forte, étant composée tant des troupes d'Hérode, que de celles de Sosius, envoyé par Antoine avec onze légions & six mille chevaux, outre les troupes auxiliaires de Syrie. Les assiegés n'étoient ni en moindre nombre, ni moins résolus. Il s'étoit jetté dans la ville des Juifs de tous les endroits du Royaume. Ils faisoient secretement des sorties, pour gâter les vivres

(a) *Antiq. lib.* 14. c. 28.

AN DU M. 3966. Avant J.C. 34. avant l'Ere vulg. 38.

& les fourages, & en faire manquer aux assiegeans. Ils se confioient en la sainteté du Temple, & se flattoient que Dieu les délivreroit. Mais malgré leur résistance, le quarantiéme jour du siége, vingt soldats Romains monterent sur la premiere muraille, & étant suivis d'un de leurs Capitaines, & soutenus d'autres troupes, ils s'en rendirent maitres. Quinze jours après, le second mur fut emporté, & quelques-uns des portiques du Temple furent brûlés. Mais Hérode en accusa Antigone, afin de le rendre odieux au peuple.

Les dehors du Temple & la basse ville ayant aussi été pris, les assiegés se retirerent dans la haute ville & dans le Temple. Ils prierent les assiegeans de leur permettre d'y faire entrer seulement les animaux nécessaires pour les sacrifices; ce qui leur fut accordé par Hérode. Alors les assiegeans redoublerent leurs efforts pour se rendre maîtres du Temple. Antigone désespérant de se défendre plus long-tems, descendit de la tour où il étoit, & vint se jetter aux pieds de Sosius. Ce général au lieu d'être touché de son infortune, lui insulta dans son malheur, en l'appellant non *Antigone*, mais *Antigona*; comme pour lui reprocher qu'il n'avoit non plus de courage qu'une femme. Il l'arrêta, & le fit garder avec grand soin. (*a*) Le Temple fut pris, le soldat s'y jetta en foule, & voulut même entrer dans le sanctuaire. Hérode employa pour l'en empêcher, non seule-

(*a*) Le quatriéme des Macc. ch. 52. dit au contraire qu'après la prise de la ville, on fit chercher Antigone; & que l'ayant trouvé, on le mit dans les liens, & qu'on l'envoya à Antoine en Egypte. Hérode fit prier Antoine de le faire mourir, ce qui fut executé.

An du M. 3966. Avant J.C. 34. avant l'Ere vulg. 38.

ment les prieres & les menaces, mais aussi la force, se croyant plus malheureux d'être victorieux, que d'être vaincu, si sa victoire donnoit lieu à la profanation des choses sacrées, & à exposer aux yeux des étrangers, ce qu'il n'étoit pas permis de voir même aux Juifs.

Il employa aussi tout son crédit auprès de Sosius, pour empêcher qu'on abandonnât la ville au pillage, en lui remontrant que si les Romains la pilloient & la saccageoient, il ne seroit donc Roi que d'un désert : & comme Sosius lui disoit que l'on ne pouvoit refuser au soldat le pillage d'une ville prise d'assaut, il répondit qu'il les récompenseroit du sien. Ainsi il sauva la ville du pillage, & executa magnifiquement ses promesses, tant à l'égard du soldat, que de l'officier, & particulierement de Sosius. La prise de Jerusalem arriva l'an du Monde 3967. du troisiéme mois, & durant le jeûne solemnel, au même jour que Pompée l'avoit prise vingt-sept ans auparavant, & trois ans après qu'Hérode eut été nommé Roi par les Romains. C'étoit une année sabbatique ; ce qui fut cause que le peuple souffrit beaucoup de la famine. Pollio Pharisien, & Saméas son disciple, (*a*) furent les seuls qu'Hérode traita favorablement, en récompense de ce que pendant le siége, ils conseilloient aux Juifs qu'on le reçût dans la ville, disant que pour leurs péchés, Dieu les avoit livrés entre ses mains, & qu'ils ne pourroient éviter de tomber sous sa domination. C'est ce même Saméas (*b*) qui avoit prédit à Hircan & aux autres juges, qui

(*a*) *Antiq. l.* 15. *c.* 1.

(*b*) Dans le livre 15. c. 1. des Antiquités, il dit que ce fut Pollio qui fit cette prédiction.

avoient fait citer Hérode devant eux, que s'ils le laissoient aller, il les feroit un jour tous mourir : ce qui arriva comme il l'avoit prédit.

An du M. 3967 Avant J. C. 33. avant l'Ere vulg. 37.

Sosius après avoir consacré à Dieu une couronne d'or, (*a*) partit de Jerusalem, & mena Antigone prisonnier à Antoine, qui étoit à Antioche. Cela mit Hérode en grande peine, craignant qu'Antoine ne laissât aller ce prisonnier ; ou qu'étant arrivé à Rome, il ne représentât au Sénat qu'il étoit de la race Royale, & que le Royaume lui appartenoit ; & que quand même il auroit mérité par sa révolte d'en être privé, ses enfans qui n'y avoient point eu de part, ne devoient point être privés d'un héritage qui leur appartenoit, & dont on ne les dépoüilloit, que pour en revêtir un étranger, qui n'y avoit aucun droit.

Hérode pour se délivrer de ces inquiétudes, obtint d'Antoine par une grande somme d'argent, de faire mourir Antigone. Antoine lui fit trancher la tête à Antioche, après l'avoir toûjours entretenu d'une vaine espérance de lui sauver la vie, jusqu'au jour qu'il le fit mourir. Les historiens étrangers (*a*) ont parlé de la mort ignominieuse d'Antigone, comme d'une action inoüie jusqu'alors parmi les Romains. On lia ce misérable Prince à un poteau, on le foüetta publiquement de verges; & enfin on lui trancha la tête. Antoine crut qu'il ne pourroit autrement assûrer le Royaume à Hérode, à cause de l'attachement des Juifs à la famille de leurs anciens Rois, & de leur haine contre Hérode, qui étoit étranger, & établi Roi par

(*a*) *Antiq. l.* 14. *c. ult.*
(*b*) *Vide Dion l.* 49. *Strabon apud Joseph. l.* 15. *c.* 1. *Plutarch. in Antonio.*

An du M. 3967 les Romains, que les Hébreux haïssoient souverainement.

Avant J. C. 33. avant l'Ere vulg. 37.

Ainsi la race des Asmonéens, après avoir regné cent vingt six ans, perdit le Royaume. Elle avoit gouverné la nation des Juifs depuis le commencement de Judas Maccabée, jusqu'à la mort d'Antigone. Mais les Asmonéens ne prirent le titre de Rois que depuis Aristobule, ou même depuis Alexandre Jannée. Cette famille a eu cet avantage, qu'elle a toûjours possedé la souveraine sacrificature avec la souveraine puissance, & qu'elle a réüni le Sacerdoce & la Royauté. Les services qu'elle a rendus à la nation des Juifs, & la valeur de ses premiers chefs, l'avoient renduë chere à sa patrie, & lui avoient mérité de très-grands honneurs. Les divisions domestiques, & l'ambition démesurée d'Aristobule, furent les causes de sa ruine.

Après la prise de Jerusalem, Hérode fit porter dans le palais tout ce qui se trouva de meubles précieux, avec l'or & l'argent qu'il prit aux riches, & amassa ainsi une grande somme, dont il fit présent à Antoine & à ceux qu'Antoine aimoit le plus. (a) Il fit mourir quarante-cinq des principaux du parti d'Antigone, & établit des gardes aux portes, pour voir si lorsqu'on emportoit leurs corps pour les ensevelir hors de la ville, suivant la coûtume, ils étoient morts en effet, & si l'on n'emportoit point quelque argent. Si on leur en trouvoit, on le leur enlevoit, & on le donnoit au Roi. Il confisqua les biens des partisans d'Antigone; & rien ne pouvoit suffire à ce nouveau Roi, dont les finances étoient absolument épuisées. A ces

(a) *Antiq. l. 15. c. 1. 2. & 4. Macc. c. 53.*

maux on craignoit que la famine ne succedât ; parce que la ville avoit été prise au commencement de l'année sabbatique, & que toutes les terres étoient en friche, & la campagne ravagée par les troupes.

AN DU M. 3968. Avant J. C. 32. avant l'Ere vulg. 36.

Or Hircan, qui comme nous l'avons dit, avoit été emmené captif par les Parthes, après qu'Antigone lui eut fait couper les oreilles, fut présenté à Phraates Roi des Parthes. Ce Prince le traita très-bien, en considération de la noblesse de sa race, & lui ayant ôté ses chaînes, lui permit de demeurer dans Babylone, où il y avoit un grand nombre de Juifs. Non-seulement les Juifs de Babylone l'honoroient & le consideroient comme leur Roi & leur grand-sacrificateur, mais aussi tous les Juifs de de-là l'Euphrate le réveroient de la même sorte ; & il se trouvoit heureux dans sa disgrace. Quand il sçût qu'Hérode étoit monté sur le trône, il conçût de plus grandes espérances. Il désira avec ardeur de l'aller trouver, & en parla à ceux en qui il se confioit davantage. Ils lui conseillerent de demeurer, disant qu'il ne pouvoit esperer dans la Judée ni plus d'honneur, ni plus d'agrement qu'il en recevoit à Babylone. Mais il ne se rendit point à leurs raisons. Hérode de son côté lui écrivit, pour l'inviter à venir partager avec lui l'honneur de la royauté, & recevoir les marques de la juste reconnoissance qu'il conservoit pour tout ce qu'il avoit autrefois fait pour lui. Il envoya même à Phraates un Ambassadeur, nommé Sarancalla, avec de grands présens, pour obtenir de lui la liberté de son bienfacteur. Mais toutes ces démarches n'étoient que dissimulation & que feinte. Son véritable dessein étoit de s'assûrer d'Hircan, qui étoit le légitime Prince des Juifs.

An du M. 35'8.
Avant J. C. 32.
avant l'Ere vulg 36.

Chapitre XIX.
Hircan retourne en Judée. Ananel Grand-Prêtre.

Hircan fut donc mis en liberté par Phraates; & les Juifs de Babylone fournirent aux frais de son voyage. Hérode le combla d'honneur, lui donna toujours le premier rang dans les assemblées & dans les festins, l'appella son pere, & n'oublia rien pour lui ôter le soupçon de la trahison qu'il tramoit secretement contre lui. Mais comme Hircan n'étoit plus en état, à cause de l'insulte qu'on avoit faite à son corps, en lui coupant les oreilles, d'exercer la souveraine sacrificature, Hérode fit venir de Babylone un Prêtre Juif, nommé Ananel, son ancien ami, d'une famille obscure, à qui il donna cette charge.

Alexandra fille d'Hircan, qui avoit un fils nommé Aristobule, dont Hérode avoit épousé la sœur, nommée Mariamne, fut très-sensiblement touchée du tort qu'on faisoit à son fils, de lui préferer un homme de nulle considération. Elle écrivit à Cléopatre, pour la prier de demander à Antoine cette dignité pour son fils. Cléopatre en parla : mais elle ne put rien obtenir. *(a)* Quelque tems après, Dellius ami d'Antoine, *(b)* étant venu en Judée pour quel-

(a) Le quatriéme des Macc. ch. 55. dit qu'Antoine écrivit à Hérode en faveur d'Aristobule, & envoya sa lettre par Gellius. Mais Hérode répondit que la Loi des Juifs ne permettoit pas de dépoüiller du sacerdoce celui qui en étoit revêtu. Gellius ayant vû Aristobule, envoya son portrait à Antoine, &c.

(b) Le texte de Josephe & du quatriéme des Macc. le nomme Gellius en plus d'un endroit. Mais son vrai nom étoit Dellius; c'étoit un Historien attaché à Antoine, & qui est connu chez les anciens par ses honteuses débauches. *Plut. in Antonio. M. Senec. orat. 1. suasor. Dio l. 49. p. 415. Usser. ad an M. 3968.*

ques affaires, admira la beauté extraordinaire d'Ariſtobule & de Mariamne, & conſeilla à Alexandra leur mere, d'envoyer leurs portraits à Antoine; ne doutant pas qu'après les avoir vûs, il ne fit tout ce qu'elle ſouhaiteroit. Elle le fit; & Antoine n'oſant par conſidération pour Hérode, lui demander qu'il lui envoyât Mariamne, lui écrivit de lui envoyer Ariſtobule, ſous quelque honnête prétexte; & il ajoûta, pourvû que cela ne lui fit point de peine.

AN DU M. 3968.
Avant J. C. 32.
avant l'Ere vulg. 36.

Hérode qui connoiſſoit l'intempérance d'Antoine, ne jugea pas à propos de lui envoyer un jeune homme de la beauté & de l'âge d'Ariſtobule, qui n'avoit alors que ſeize ans. Ainſi il lui répondit qu'Ariſtobule ne pourroit ſortir de la Judée, ſans y cauſer la guerre, à cauſe de l'affection que les Juifs lui portoient. Cependant pour ne pas déſobliger entiérement Alexandra & Mariamne, & pour ne pas donner à Ariſtobule occaſion de ſortir de ſon pays, il aſſembla ſes amis, ſe plaignit du procedé d'Alexandra, & déclara que pour lui montrer qu'il oublioit le tort qu'elle avoit, il vouloit bien accorder à Ariſtobule la grande ſacrificature, qu'Ananel avoit exercée juſqu'alors, à cauſe du bas âge du jeune Prince. En même-tems il dépoſa Ananel, & revêtit Ariſtobule de cette dignité. (*a*)

(*a*) *Antiq. l.* 15. *c.* 3. Le quatriéme des Macc. ch. 55. dit qu'Antoine ayant écrit à Hérode d'une maniere très-preſſante, & avec menaces, lui demandant qu'il lui envoyât Ariſtobule, Hérode ſe hâta de dépoſer Ananel, & de mettre en ſa place Ariſtobule. Puis il écrivit à Antoine qu'avant qu'il eût reçu ſa lettre, il avoit déja donné la ſacrificature à Ariſtobule; & qu'étant ſouverain ſacrificateur de ſa nation, il ne lui étoit plus permis de ſortir de Jeruſalem.

An du M. 3958. Avant J. C. 32. Avant l'Ere vulg. 36.

C'étoit le troisiéme exemple qu'on eût vû de la dépoſition d'un Grand-Prêtre vivant ; car, ſelon la Loi, cette dignité étoit à vie. Antiochus Epiphanes avoit dépoſé Jeſus ou Jaſon, pour mettre en ſa place Onias IV. ou Ménelaüs. Ariſtobule avoit dépoſé ſon oncle Hircan, & avoit uſurpé pour lui-même la ſouveraine ſacrificature. Enfin Hérode dépoſa Ananel, ou Hananéel, pour donner cette dignité à Ariſtobule, frere de ſa femme. Mais dans la ſuite ces ſortes de dépoſitions, ou de tranſlations, devinrent ſi communes, qu'on ne connut preſque plus d'autres voies pour parvenir au Pontificat.

An du M. 3969. Avant J. C. 31. avant l'Ere vulg. 35.

La réconciliation entre Hérode & Alexandra n'étoit nullement ſincere. Ce Prince lui defendit de ſortir du palais, & de ſe mêler de quoi que ce fût. Il la fit même obſerver de ſi près, qu'elle ne pouvoit rien faire, qui ne lui fût auſſi-tôt rapporté. Comme elle ſouffroit très-impatiemment cette contrainte, elle écrivit à Cléopatre, pour la prier de la vouloir aſſiſter. Cette Princeſſe lui fit dire de tâcher de ſe ſauver avec ſon fils, & de s'en venir en Egypte. Alexandra approuva ce conſeil, & ordonna à deux de ſes ſerviteurs de préparer deux coffres en forme de bierre, dans l'un deſquels on l'enfermeroit, & ſon fils dans l'autre, pour les emporter la nuit dans un vaiſſeau, qui étoit tout préparé pour paſſer en Egypte. Eſope, un de ces ſerviteurs, en parla à Sabion, autre ſerviteur d'Alexandra, qu'il croyoit ſçavoir l'affaire, parce qu'il paſſoit pour être fort ami de ſa maîtreſſe, & grand ennemi d'Hérode. Cet homme ravi d'avoir trouvé cette occaſion de gagner l'affection du Roi, lui découvrit tout le complot. Hérode attendit qu'Alexandra & Ariſtobule ſe fuſſent mis daus ces coffres, pour les

CHAPITRE XX. Mort d'Aristobule dernier Grand-Prêtre de la race des Asmonéens, l'an du M. 3970. avant J. C. 30. avant l'Ere vulg. 34.

faire arrêter. Dès lors il résolut de se defaire d'Aristobule à quelque prix que ce fût. La fête des Tabernacles, qui est une des plus solemnelles des Juifs, étant venuë, Hérode voulut la passer en festins avec le peuple : & il arriva dans cette occasion une chose qui le détermina à ne pas différer plus long-tems de faire périr Aristobule.

Quand ce jeune Prince, qui n'avoit encore que dix-sept ans, monta à l'autel revêtu des ornemens de Grand-Sacrificateur, pour offrir à Dieu les sacrifices ordonnés par la Loi, & pour bénir le peuple, sa beauté extraordinaire, & la grandeur de sa taille, qui étoit beaucoup au-dessus de son âge, (*a*) attirerent les yeux & l'admiration de toute la multitude, qui crut revoir en lui toute la majesté de sa race, & toute la valeur de ses ayeux. Le peuple en témoigna sa joie par des acclamations & des vœux, qui donnerent à Hérode une telle jalousie, qu'il ne put se résoudre de différer davantage à exécuter ce qu'il avoit dans l'esprit. Aussi-tôt que la fête fut passée, il alla à un festin qu'Alexandra lui fit à Jéricho. Aristobule s'y trouva ; & Hérode l'engagea à voir des jeunes gens qui se baignoient, & qui se divertissoient dans un étang de fort belles eaux. Il l'invita ensuite à se baigner avec les autres. (*b*) Comme la chaleur étoit grande, il s'y détermina aisément ; & ceux qu'Herode avoit gagnés pour le noyer, se plongerent comme par maniere de jeu, & firent aussi plonger ce jeune Prince : mais ils ne le

(*a*) *Antiq. l.* 15. *c.* 3.

(*b*) Le quatriéme des Macc ch. 55. dit que ce fut Aristobule qui sollicita Hérode de lui permettre de se baigner, & d'aller jouer dans l'eau avec les jeunes gens de son âge qui y étoient déja.

AN DU M. 3970. Avant J. C. 30 avant l'Ere vulg. 34.

quitterent point, jusqu'à ce qu'il fût noyé. Ainsi finit Aristobule, âgé seulement de dix-huit ans, (*a*) n'ayant exercé qu'un an la grande sacrificature.

La nouvelle de cette mort changea la fête en un deüil inexpliquable. La mere & la sœur d'Aristobule firent éclater leur douleur par toutes les marques les plus sensibles. Le bruit s'en étant répandu à Jerusalem, la ville fut plongée dans la tristesse, chaque famille considérant cette perte publique comme sa perte particuliere. Hérode n'oublia rien pour persuader à tout le monde qu'il n'avoit aucune part à ce malheur. Il fit faire au jeune Aristobule de magnifiques funérailles, & lui fit dresser un monument somptueux. Alexandra quoique percée de douleur, étoit obligée de dissimuler l'attentat d'Hérode, attendant l'occasion de s'en venger. (*b*) Elle en écrivit à Cléopatre. Cette Reine touchée de l'infortune de son amie, n'omit rien pour engager Antoine à tirer vengeance d'une action si noire. Antoine se laissa persuader, & manda à Herode de le venir trouver à Laodicée de Syrie, pour se justifier de ce crime. Quelque répugnance qu'il eût d'y aller, il fallut obéir. Il laissa le gouvernement du Royaume à Joseph son beau-frere, & lui donna un ordre secret de tuer Mariamne, si Antoine le condamnoit. La violente passion qu'il avoit pour cette Princesse, lui dicta un commandement si peu raisonnable. Joseph étant obligé d'aller souvent voir Mariamne, tant pour lui rendre l'honneur qui lui étoit dû, que pour lui

(*a*) Le quatriéme des Macc. dit qu'il n'avoit que seize ans, & qu'il n'avoit joüi de sa dignité que peu de jours.

(*b*) *Antiq. lib.* 15. c. 4.

communiquer les affaires du Royaume, lui parloit continuellement de l'extrême amour que le Roi son mari avoit pour elle : & lorsqu'il vit que Mariamne & Alexandra s'en mocquoient, il eut l'imprudence de leur alleguer l'ordre qu'il lui avoit donné en partant, comme une preuve certaine de son excessive passion. Ce discours au lieu de les persuader de son affection, redoubla leur haine, & leur inspira de l'horreur de son inhumanité.

An du M. 3970. Avant J. C. 30. avant l'Ere vulg. 34.

Cependant les ennemis d'Hérode firent courir le bruit qu'Antoine l'avoit fait mourir, après lui avoir fait souffrir divers tourmens. Toute la ville de Jerusalem en fut troublée ; mais principalement le palais des Princesses. Alexandra exhorta Joseph de sortir avec elle & avec Mariamne,& de s'aller mettre sous la protection des aigles Romaines de la légion commandée par Julius, qui étoit hors de la ville, pour y être en sûreté, s'il arrivoit quelque tumulte. Les aigles étoient les principales enseignes des armées Romaines. Elles étoient placées dans un endroit du camp, où elles recevoient les adorations des troupes. C'étoit un asile inviolable pour tous ceux qui s'y réfugioient. Pendant qu'on déliberoit sur cela, on reçut des lettres d'Hérode toutes contraires au bruit qui avoit couru. Elles marquoient qu'Hérode ayant parlé à Antoine, avoit beaucoup adouci son esprit ; qu'il se l'étoit rendu favorable par des présens, & qu'il n'y avoit point d'honneur qu'il n'en reçût ; que ce Général l'appelloit tous les jours à ses festins ; qu'il le faisoit assister à ses conseils. Il ajoûtoit qu'il reviendroit bien-tôt mieux affermi que jamais dans son Royaume, malgré toutes les poursuites de Cléopatre, à qui Antoine avoit donné la Célé-Syrie, à condition de se désister des prétentions qu'elle pouvoit avoir sur la Judée.

An du M. 3970.
Avant J. C. 30
avant l'Ere vulg. 34

Ces lettres firent changer à Alexandra & à Mariamne le dessein de se mettre sous la protection des Romains. Mais il ne put être si secret, qu'Hérode n'en eût connoissance. Il en fut informé par Salomé sa sœur, aussi-tôt qu'il fut arrivé à Jerusalem. Salomé, à qui Mariamne avoit fait quelques reproches sur la bassesse de sa naissance, porta son ressentiment jusqu'à l'accuser d'avoir eu trop de familiarité avec Joseph son propre mari. Hérode demanda en particulier à Mariamne quel commerce elle avoit donc eu avec Joseph. Elle protesta avec tous les sermens, qu'elle n'en avoit eu aucun dont il pût avoir le moindre sujet de se plaindre. Hérode s'appaisa, & demanda même pardon à Mariamne de l'avoir soupçonnée de quelque chose, & lui fit de nouvelles protestations de son extrême affection. Alors elle ne put s'empêcher de lui dire : Est-ce donc une grande marque d'amitié, d'avoir commandé de me faire mourir, au cas qu'Antoine vous ôtât la vie, encore que je ne vous eusse donné aucun sujet d'être mal satisfait de moi ? Ces paroles furent comme un coup de poignard, qui perça le cœur d'Hérode. Il ne douta plus que Joseph ne fût coupable du crime dont l'accusoit Salomé, puisqu'il étoit impossible autrement qu'il eût découvert à Mariamne un secret de cette importance. Il l'auroit tuée à l'heure même, si la violence de son amour n'eût combattu sa jalousie. Mais il envoya sur le champ faire mourir Joseph, sans vouloir seulement le voir, ni l'entendre ; & il fit mettre Alexandra en prison, comme étant la cause de tout le mal.

Cléopatre avoit obtenu d'Antoine plusieurs villes, quelques isles & quelques provinces, qui avoient été démembrées des Royaumes & des états dépendans de la Syrie, & elle les

An du M. 3970. Avant J. C. 30. avant l'Ere vulg. 34.

avoit réunies à son domaine. (*a*) Elle obtint en particulier le territoire de Jéricho, qui avoit été séparé du Royaume d'Hérode, & qui en étoit la plus belle & la plus précieuse partie, à cause du revenu du baume qui y croissoit, & des palmiers qui y étoient en abondance. Pline dit qu'il n'y avoit que deux jardins où le baume vînt : l'un d'environ vingt arpens, & l'autre de moins. Ils étoient tous deux du domaine d'Hérode. Il n'y en avoit dans aucun autre endroit du monde, que dans le territoire de Jéricho. On en fit ensuite venir dans l'Egypte ; & on dit qu'il y en a encore à présent.

Cléopatre ayant accompagné Antoine jusqu'à l'Euphrate, revint en Egypte. En passant elle désira de voir la Judée. Hérode la reçut avec grand honneur, & tratia avec elle du revenu de cette partie de l'Arabie qu'Antoine lui avoit donnée, & du territoire de Jéricho. Dans divers entretiens qu'elle eut avec Hérode, elle fit tout ce qu'elle put pour lui inspirer de l'amour, soit qu'elle en eût en effet conçû pour lui, soit qu'elle voulût se servir de ce moyen pour le perdre. Mais Hérode n'eut que de l'horreur pour ses caresses, & il délibera même avec ses amis s'il ne la feroit point mourir : mais ils lui conseillerent de n'en rien faire. Il lui fit de grands présens, & la conduisit jusqu'à Péluse, à l'entrée de l'Egypte. Mais il crut se devoir défier, d'elle, & il commença à faire fortifier le château de Massada, & d'y mettre des armes pour dix mille soldats ; afin d'avoir un lieu de refuge dans le besoin. Cependant il payoit exactement à Cléopatre les tributs des terres qu'Antoine lui avoit cedées, sçachant de quelle

(*a*) *Antiq. l.* 15. *c.* 5.

importance il lui étoit de ne lui pas donner lieu de se plaindre, & de le haïr. Mais le Roi des Arabes, depuis qu'Hérode fut entré dans les droits de Cléopatre, ne payoit plus ces tributs avec la même exactitude, ni la même diligence; ce qui fut l'origine de la guerre que nous allons voir.

CHAPITRE XXI.

Guerre civile entre Auguste & Antoine, l'an du M. 3972. avant J. C. 28.

Bien-tôt après s'alluma dans l'empire Romain une grande guerre civile entre Auguste & Antoine, pour sçavoir auquel des deux demeureroit l'empire du monde: ce que la bataille d'Actium décida en faveur d'Auguste. Comme Hérode avoit les dernieres obligations à Antoine, il ne put se dispenser de prendre son parti. Il prépara de grandes forces, & se disposa à les lui mener en personne: mais Antoine lui manda qu'il n'en avoit pas besoin, & qu'ayant appris par la Reine Cléopatre que les Arabes refusoient de lui payer exactement les tributs qu'il avoit accordés à cette Princesse, il aimoit mieux qu'il marchât contre eux. Il entra donc en Arabie, livra bataille aux Arabes, & remporta une grande victoire. Les Arabes assemblerent une nouvelle armée près de Cana (*a*) dans la Célé-Syrie. Hérode s'avança contre eux: & comme il vouloit laisser reposer son armée, les soldats lui demanderent avec de grands cris, qu'il les menât à l'ennemi. Il livra le combat: la plûpart des ennemis prirent la fuite; & la victoire auroit été complette, sans Athénion Général des troupes de Cléopatre en ce pays-là. Comme il haïssoit (*b*)

(*a*) Peutêtre *Cunna* dans la Syrie, au-delà du Liban.

(*b*) Le quatriéme des Macc. ch. 56. dit qu'Athénion avoit ordre de donner sur Hérode, & de l'envelopper quand il seroit aux mains avec les Arabes.

extrémement Hérode, il attendit avec ses troupes en bon ordre, pour voir le succès de la bataille, & résolut de demeurer neutre, si les Arabes avoient l'avantage. Mais voyant qu'ils étoient défaits, il chargea les Juifs, qui se croyant la victoire assûrée, ne se défioient de rien, & ne gardoient plus aucun ordre. Il en tua un grand nombre : & en même-tems les Arabes reprenant courage, tomberent encore sur eux ; de maniere qu'il n'en échappa que peu de toute l'armée d'Hérode. Ce Prince courut à toutes brides, pour amener de nouvelles troupes au secours des siens, qui s'étoient sauvés dans le camp : mais il ne put arriver assez-tôt, pour empêcher que le camp ne fût pillé.

AN DU M. 3972. Avant J. C. 27. avant l'Ere vulg. 28.

Depuis ce tems, il évita d'en venir à une bataille avec les Arabes : mais il se contenta de les harceler, & de faire des courses dans leur pays, campant sur les montagnes, & accoutumant ses troupes à la fatigue, & aux exercices militaires, sans les exposer à un combat. Par ce moyen il remporta de grands avantages contre ses ennemis, sans courir aucun danger. Vers ce même tems, il arriva en Judée le plus grand tremblement de terre qu'on y eût encore vû. (*a*) La plûpart du bétail fut tué, & il y eut plus de dix mille hommes écrasés sous les ruines des maisons. Mais les gens de guerre ne reçurent point de mal, parce qu'ils étoient campés en pleine campagne. Le bruit qui s'en répandit parmi les peuples ennemis des Juifs, ayant encore exageré le mal, les Arabes avec qui Hérode étoit en guerre, s'imaginant que tout le pays étoit ruiné, tuerent les Ambassadeurs des Juifs, qui étoient venus pour demander la paix, & en

AN DU M. 3973. Avant J. C. 27 avant l'Ere vu'g. 31.

(*a*) *Antiq. l.* 15. *c.* 7.

An du M. 3973 Avant J. C. 27. avant l'Ere vulg. 31.

même-tems marcherent contre Hérode, pour le combattre. Les Juifs étoient si consternés de ce malheur, qu'ils étoient prêts de s'abandonner au désespoir, & de prendre tous la fuite: mais Hérode rassûra d'abord les Chefs, puis parla à toute l'armée d'une maniere si pathétique & si forte, qu'enfin il releva leur courage; & ils ne demandoient plus qu'à venir à un combat.

Après avoir donc offert les sacrifices, selon la coutume, il fit promtement passer le Jourdain à son armée; & s'étant campé près de Philadelphie, il résolut de se rendre maître d'un château, qui étoit entre les deux armées, & qu'il lui étoit très-important d'emporter. Les Arabes avoient le même dessein & le même interêt. Ainsi après quelques légeres escarmouches, la bataille se donna. Les Arabes après quelque résistance, lâcherent le pied. Les Juifs les poursuivirent avec ardeur. Se voyant poursuivis, ils voulurent faire ferme: mais ils furent battus, & obligés de nouveau à prendre la fuite. Il y en eut cinq mille de tués, tant par les Juifs, que par eux-mêmes, dans la précipitation de leur fuite. Le reste se retira dans leur camp, quoiqu'ils y manquassent de vivres & d'eau. (a) Hérode les y assiegea; & bien-tôt les ennemis furent réduits à une telle extrémité, qu'ils envoyerent témoigner à Hérode, qu'ils étoient disposés à faire tout ce qu'il ordonneroit, pourvû qu'il leur permît de se re-

(a) Le quatriéme des Macc. ch. 56 dit qu'au premier choc il y eut cinq mille Arabes de tués, & ensuite quatre mille; & qu'enfin ils se retirerent dans leur camp. Ces Arabes, dit l'auteur, étoient de ceux qui demeurent dans les montagnes d'Idumée, jusqu'à Hegiaz; c'est-à-dire jusqu'à Médine, & la Méque.

tirer, & d'étancher leur soif. Mais il ne voulut ni écouter leurs Ambassadeurs, ni recevoir l'argent qu'ils offroient, ni accepter aucune autre condition, qu'ils ne se rendissent entre ses mains. Alors ne pouvant plus souffrir une si ardente soif, quatre mille se présenterent le cinquiéme jour du siége, pour être enchaînés comme esclaves. (*a*) Le lendemain le reste sortit l'épée à la main, résolu de mourir plûtôt que de se réduire à la servitude. Mais leurs corps étoient si exténués, & leurs esprits si abattus, qu'ils ne pûrent faire aucun effort tant soit peu considérable. Dès le premier choc, il y en eut près de sept mille de tués. Aussi ne cherchoient-ils qu'à mourir, & ne craignoient-ils rien tant que de vivre dans l'esclavage. Depuis ce temps, les Arabes prirent Hérode pour leur protecteur, & ne penserent plus à lui faire la guerre.

AN DU M. 3973. Avant J. C. 27. avant l'Ere vulg. 31.

Cependant la bataille d'Actium gagnée par Auguste contre Antoine, le deuxiéme de Septembre de cette année, apporta un grand changement aux affaires d'Hérode. Ce Prince devoit tout à Antoine ; & tout le monde sçavoit qu'il lui avoit toûjours été très-attaché. Après la défaite de son protecteur, il ne douta plus qu'il ne fût perdu. (*b*) Il écrivit à Antoine, pour lui conseiller de faire mourir Cléopatre, (*c*) lui remontrant que par ce moyen, il se trouveroit maître des grandes richesses de cette Reine, & que par-là il pourroit obtenir d'Auguste de meilleures conditions de paix. Mais Antoine

(*a*) Cette particularité n'est pas dans le quatriéme des Maccab. On y lit que les Arabes firent une sortie où ils perdirent neuf mille hommes.

(*b*) *Antiq. l.* 15. *c.* 10.

(*c*) *Antiq. l.* 15. *c.* 10.

An du M. 3973. Avant J. C. 17. avant l'Ere vulg. 31.

ne put se résoudre à suivre cet avis ; & Hérode peu de tems après, envoya sous main du secours à Didius, pour arrêter des gladiateurs, qui venoient au secours d'Antoine ; (a) ce qui lui servit dans la suite pour entrer dans les bonnes graces d'Auguste.

Chapitre XXII.

Hircan veut se retirer vers le Roi des Arabes ; Hérode découvre ce dessein, & le fait arrêter.

Pendant qu'Hérode étoit flottant entre la crainte & l'esperance, Alexandra fille d'Hircan, & mere de Mariamne, crut trouver dans ce changement des affaires de l'empire, une occasion de se venger d'Hérode, ou du moins de se délivrer de l'assujettissement où il tenoit sa famille. Elle se mit à solliciter Hircan son pere, de se retirer en un lieu de sûreté, & de se réserver à une meilleure fortune, exagérant les mauvais traitemens d'Herode, & les violences qu'il avoit exercées contre Aristobule, & contre elle-même. Elle ajoûta qu'elle lui conseilloit d'écrire à Malc, Roi de l'Arabie Pétrée, pour lui demander sa protection, & une retraite auprès de lui. Hircan, qui étoit d'un naturel indolent & pacifique, rejetta d'abord ces propositions : mais ensuite il se laissa vaincre aux importunités de sa fille. Il écrivit à Malc, & donna la lettre à Dosithée, frere de Joseph, qu'Hérode avoit fait mourir, & dont Antoine avoit tué deux autres freres dans la ville de Tyr. Dosithée, de la fidélité duquel on se croyoit sûr, rendit la lettre à Hérode, pour se remettre bien avec lui. Ce Prince vit qu'Hircan demandoit à Malc qu'il lui envoyât quelques cavaliers, qui le vinssent prendre en un certain lieu, près de Jerusalem, & qui le conduisissent jusqu'au-delà du lac Asphaltite, autrement nommé la mer morte, à dix lieuës de Jerusalem.

(a) *Joseph. l. 1. de Bello. c. 15. & Antiq. l. 15. c. 10.*

Hérode ayant vû ces lettres, les referma, les rendit à Dosithée, & le pria de les porter à Malc. Dosithée executa toutes ces choses; & Malc récrivit par lui à Hircan qu'il le recevroit avec plaisir, lui & tous ses gens, & qu'il lui envoyeroit une escorte pour l'amener sûrement à Pétra. La réponse de Malc fut rapportée à Hérode; & aussi-tôt ayant fait venir Hircan dans son conseil, il lui demanda quel traité il avoit fait avec Malc. Il répondit qu'il n'en avoit fait aucun. En même-tems Hérode lui présenta la lettre, & ordonna qu'on le fit mourir. (*a*) C'est ainsi qu'Hérode rapportoit lui-même cette affaire dans ses commentaires, dit Josephe l'historien. D'autres disoient qu'Hérode dans un festin ayant demandé à Hircan, s'il n'avoit point reçu de lettres de Malc, Hircan lui répondit qu'il n'en avoit reçu aucune, mais seulement des complimens. Et n'avez-vous point reçu de présens de lui, répliqua Hérode? J'en ai reçu quatre chevaux pour mon chariot, répondit Hircan. Sur quoi Hérode prit occasion de l'accuser de trahison, & commanda qu'on le fit mourir. Ainsi finit ses jours ce Roi & ce Grand-Prêtre des Juifs, dont la vie avoit été agitée par tant de traverses. Il avoit vêcu jusqu'à une très-grande vieillesse, ayant d'abord été établi Grand-Prêtre sous le regne d'Alexandra sa mere. Il succeda ensuite à sa mere dans le Royaume, & en fut dépossedé trois mois après par Aristobule son frere. Pompée l'y rétablit, & il en jouit pendant quarante ans. Il fut depuis chassé par Antigone, qui lui fit couper les

AN DU M. 3973.
Avant J. C. 27.
avant l'Ere vulg. 31.

(*a*) Le quatriéme des Macc ch. 54. dit qu'Hérode fit trancher la tête à Hircan, qui avoit alors quatre-vingt ans.

An du M. 3973. avant J. C. 27. avant l'Ere vulg. 31.

oreilles, & le livra aux Parthes. Il revint en Judée, & fut mis à mort par Hérode, qui lui devoit presque toute sa fortune.

Après qu'Hérode se fut ainsi défait d'Hircan, il se disposa pour aller à Rhodes trouver Auguste, de qui il n'esperoit rien de favorable, à cause de l'amitié qu'il avoit toûjours euë pour Antoine. Mais craignant qu'Alexandra ne prît occasion de son absence, pour troubler l'état, il laissa la conduite des affaires à Phéroras son frere, mit Cypros sa mere, Salomé sa sœur, & tous ses proches dans le château de Massada, & Mariamne avec sa mere Alexandra, dans le château d'Alexandrion, dont il commit la garde à Joseph son trésorier, & à Sohéme Ituréen, en qui il avoit toûjours eu une entiere confiance. Il leur ordonna, si son voyage réüssissoit mal, de les tuer aussi-tôt qu'ils auroient reçu la nouvelle de sa mort, & d'assister Phéroras son frere, pour conserver le Royaume à ses enfans.

An. du M. 3974. Avant J. C. 26. avant l'Ere vulg. 30.

Après avoir ainsi donné ordre à toutes choses, (a) il s'embarqua; & étant arrivé à Rhodes, il parut devant Auguste avec tous les ornemens royaux, excepté sa couronne, (b) & fit paroître une entiere assûrance dans le discours qu'il lui fit. Il lui avoüa qu'il avoit toûjours eu un parfait attachement pour la personne & pour

(a) *Antiq. l. 15. c. 10.*

(b) Le quatriéme des Macc. ch. 57. dit au contraire qu'Auguste avoit résolu de faire mourir Hérode; & qu'ayant sçu son arrivée à Rhodes, il lui défendit de paroître en sa présence avec les ornemens royaux, excepté le diadême. Qu'Hérode étant présenté à l'Empereur, ôta son diadême, & lui fit son discours.

les interêts d'Antoine : Qu'il s'étoit employé de tout son pouvoir, pour lui conserver l'empire du monde ; & que s'il n'eût point été occupé à la guerre contre les Arabes, il auroit joint ses armes aux siennes : Que n'ayant pû l'assister en personne, il lui avoit envoyé du bled & de l'argent : Qu'il auroit desiré en faire beaucoup davantage : Que depuis sa défaite, il lui avoit conseillé de faire mourir Cléopatre, de s'emparer de son Royaume, & de se mettre par-là en état de faire une paix avantageuse : Qu'Antoine avoit méprisé cet avis. Mais, ajoûta-t'il, si sans avoir égard à ce qui s'est passé entre lui & moi, vous voulez éprouver quel ami je suis, & quelle est ma reconnoissance pour mes bienfaicteurs, vous pouvez me mettre dans l'occasion : il n'y aura qu'à changer les noms ; & l'on verra toûjours dans moi la même amitié & le même devoüement.

An du M. 3974. Avant J. C. 26. avant l'Ere vulg. 30.

Auguste fut si touché du discours & de la générosité d'Hérode, qu'il lui donna son affection, lui fit reprendre sa couronne, & l'exhorta à n'être pas moins son ami, qu'il l'avoit été d'Antoine, le traita avec honneur, & témoigna lui savoir gré de ce qu'il avoit assisté Didius ; & pour lui donner des preuves effectives de son estime, il le fit confirmer par un arrêt du Sénat dans la possession de son Royaume. Après cela Hérode fit à Auguste & à ceux qui étoient le mieux auprès de lui, des présens si magnifiques, qu'ils surpassoient même son pouvoir. Il revint ensuite en Judée avec un nouvel accroissement d'honneur & d'autorité. Mais au lieu de goûter à son retour les douceurs de la paix, il ne trouva que du trouble dans sa propre famille, à cause du mécontentement de Mariamne & d'Alexandra. Ces Princesses crurent qu'Hérode ne les avoit fait mettre dans le châ-

CHAPITRE XXII. Auguste confirme Hérode dans le Roy aume de Judée.

AN DU M. 3974. Avant J. C. 26. avant l'Ere vulg. 30.

teau d'Alexandrion, que comme dans une honnête prison, sous prétexte de pourvoir à leur sûreté. Mariamne ne pouvoit songer sans horreur à l'ordre qu'Hérode avoit donné autrefois de la faire mourir, au cas qu'il ne revînt pas. Elle le soupçonna d'en avoir donné un pareil à Sohéme Gouverneur du château; & elle sçut si bien le gagner par ses présens & par ses caresses, qu'enfin il lui découvrit le secret qu'Hérode lui avoit confié.

Dès que ce Prince fut arrivé en Judée, il alla trouver Mariamne, l'embrassa avec des marques de la plus tendre affection, & lui raconta l'heureux succès de son voyage. Mais ayant remarqué que ces discours lui donnoient plus de tristesse que de joye, il se trouva dans une étrange agitation, combattu par la haine & l'amour, qui prenoient tour à tour le dessus dans son cœur. Alors Cypros sa mere, & Salomé sa sœur, qui avoient conçu depuis long-tems une forte aversion contre Mariamne & Alexandra, prirent cette occasion pour les perdre. Elles les noircirent par toutes les calomnies, dont elles pûrent s'aviser, & indisposerent insensiblement Hérode contre Mariamne; de sorte qu'il passa enfin de l'extrême amour à une haine déclarée.

Auguste allant en Egypte contre Antoine & Cléopatre, passa par la Syrie. Hérode le reçut à Ptolémaïde avec une magnificence incroyable, & il fournit à toute son armée des vivres en abondance; & pendant tout le voyage, jusqu'à Péluse, il donna ordre à cent cinquante de ceux sur qui il se reposoit le plus, de le servir & ses amis, avec toute la somptuosité & la politesse imaginable: de sorte qu'Auguste charmé des belles manieres de ce Prince, le faisoit marcher à cheval à côté de lui, lorsqu'il faisoit

la revûë de ses troupes, ou qu'il alloit par la campagne. Hérode fit aussi présent à Auguste de huit cens talens d'argent; & lorsque l'armée fut obligée de passer dans des déserts si stériles, qu'il n'y avoit pas même de l'eau, il eut soin qu'elle ne manquât de rien, & que non-seulement elle eût de l'eau en abondance, mais encore du vin. Il traita de même les Officiers Romains à leur retour d'Egypte; ce qui lui acquit la réputation du plus magnifique & du plus libéral Prince de l'Asie.

AN DU M. 3864. Avant J. C. 26 avant l'Ere vulg. 30.

Après qu'Auguste se fut rendu maître de l'Egypte par la mort d'Antoine & de Cléopatre, & qu'il voulut s'en retourner en Syrie par la Judée, Hérode se disposa à aller au-devant de lui. Il recommanda Mariamne à Sohéme, à qui il donna un gouvernement dans la Judée, & partit pour se rendre auprès de l'Empereur. Il reçut de lui non-seulement de grands honneurs, mais aussi de grands bienfaits. Auguste lui donna quatre cens Gaulois, qui servoient de garde à Cléopatre, & lui rendit la plaine de Jéricho, qu'Antoine avoit donnée à Cléopatre. Il ajouta à ses états les places de Gadare, d'Hippos, de Samarie; & sur la côte de la mer, Gaze, Anthédon, Joppé, & la tour de Straton; ce qui augmenta considérablement son Royaume. (*a*) Hérode accompagna Auguste jusqu'à Antioche, & revint à Jerusalem, où il trouva Mariamne étrangement aliénée contre lui.

AN DU M. 3675 Avant J. C. 25. avant l'Ere vulg 29.

Cette Princesse, qui d'ailleurs étoit extrémement sage, & très-chaste, étoit de si mauvaise humeur, & abusoit tellement de l'affection que le Roi avoit pour elle, qu'elle le traitoit quelquefois avec mépris, & avec des railleries

(*a*) *Antiq* l. 15 c. 11.

offenſantes. Il les diſſimuloit néanmoins, vaincu par l'amour dont il étoit tranſporté pour elle. Cependant ſon eſprit s'aigriſſoit inſenſiblement; & un jour s'étant retiré dans ſa chambre, pour ſe repoſer, il envoya querir Mariamne, & la pria de ſe mettre auprès de lui. Mais quelque inſtance qu'il lui en fit, elle ne voulut jamais lui obéir, & lui reprocha la mort de ſon pere & de ſon frere. Hérode irrité de ces paroles fut ſur le point de la tuer. Salomé ſa ſœur, ayant appris ce qui s'étoit paſſé, fit entrer dans la chambre un échanſon d'Hérode, qu'elle avoit gagné. Cet homme dit que la Reine lui avoit offert une grande récompenſe, pour le porter à lui donner un certain breuvage. (a) Le Roi lui ayant demandé ce que c'étoit que ce breuvage, l'échanſon répondit que la reine ne lui avoit point donné ce qu'elle vouloit mettre dedans, mais qu'elle avoit ſimplement déſiré qu'elle le lui préſentât; & que ne ſçachant la force de ce breuvage, il s'étoit crû obligé d'en donner avis à ſa majeſté.

An du M. 3976. Avant J. C. 24. avant l'Ere vulg. 28.

Chapitre XXIV. Accuſation & la mort de Mariamne.

En même-tems Hérode fit donner la queſtion à un eunuque de Mariamne, qu'il ſçavoit être fort avant dans ſa confidence. L'eunuque ne déclara rien: mais au milieu des tourmens, il lui échappa de dire que la haine de Mariamne venoit de ce qu'elle avoit appris de Sohéme. (a) A

(a) Le quatriéme des Macc. dit que la ſœur d'Hérode donna le poiſon à l'échanſon avec de l'argent, afin qu'il fit voir l'un & l'autre à Hérode, & qu'il lui dît que Mariamne les lui avoit donnés, pour l'engager à empoiſonner ſa majeſté.

(b) Selon le quatriéme des Macc. ce fut Mariamne elle même qui dit à Hérode, qu'une grande preuve de l'amour qu'il avoit pour elle, étoit qu'il avoit commandé qu'on la tuât. Qu'auſſi tôt Hérode ſoupçonna

ces mots Hérode s'écria que Sohéme n'auroit jamais révelé son secret, s'il n'avoit abusé de Mariamne, & en même-tems il le fit tuer. Quant à la Reine, il voulut la faire juger; & ayant assemblé ses principaux amis, il la fit comparoître devant eux, & lui commanda de se défendre. Après cela, il l'accusa lui-même, & parla avec tant de véhémence, que tout le monde comprit qu'il vouloit qu'on la condamnât à mort. Toutefois les Juges ne crurent pas qu'il fallût user de précipitation; ils conclurent seulement que la Reine seroit mise en prison dans le palais. Mais Salomé, qui étoit sa partie secrette, ne s'accommodant pas de ce retardement, fit appréhender à Hérode que le peuple ne se soûlevât, s'il apprenoit que la Reine fût encore en vie. Ainsi on la mena au supplice.

An du M. 3976. Avant J. C. 24. avant l'Ere vulg. 28.

Alexandra comprit bien qu'elle ne pouvoit esperer d'être traitée plus favorablement que sa fille. Alors changeant ces airs de fierté, & ce courage qu'elle avoit fait paroître jusqu'alors, en une lâche timidité, elle commença à blâmer publiquement Mariamne, & à la traiter outrageusement; ensorte qu'elle paroissoit vouloir se jetter sur elle, & lui arracher les cheveux. Mariamne ne s'en émut en aucune sorte; elle ne daigna pas lui répondre, & alla à la mort avec un visage assûré, & sans changer seulement de couleur, témoignant jusqu'au dernier soupir, la même générosité qu'elle avoit fait paroître toute sa vie.

Joseph (& non pas Sohéme) d'avoir abusé d'elle, & qu'en même-tems il fit trancher la tête à Joseph son beau frere, en attendant qu'il fit condamner Mariamne par le Sanhédrin.

AN DU M. 3976. Avant J. C. 24. avant l'Ere vulg. 20.

Hérode, dont la passion pour Mariamne alloit presque jusqu'à la folie, ne la put oublier après sa mort. Son absence ne fit qu'augmenter son amour. Il fut tourmenté de cruels remords, & il crût que Dieu lui demandoit à tout moment le sang de cette Princesse. On l'entendoit à toute heure répéter le nom de Mariamne. Il faisoit des plaintes indignes de la majesté d'un Roi. Il cherchoit en vain dans les festins & dans les divertissemens, du soulagement à sa douleur. Elle passa même jusqu'à lui faire abandonner le soin de son Royaume, & il commandoit quelquefois aux siens d'appeller Mariamne, comme si elle eût été vivante. Peu de tems après il arriva dans le pays une si furieuse peste, qu'elle emporta non-seulement une grande partie du peuple, mais aussi plusieurs personnes de qualité: ensorte que tout le monde considéra ce fleau comme la juste punition de la mort de Mariamne. Hérode en fut accablé de douleur & de désespoir; & pour se dérober à la vuë des hommes, il fut se cacher dans les déserts, sous prétexte d'aller à la chasse. Il tomba malade à la mort d'une inflammation d'entrailles, & d'une douleur si violente, qu'elle lui troubla l'esprit. Il étoit alors à Samarie; & les médecins voyant que leurs remedes ne servoient qu'à augmenter le mal, parce que le malade vouloit se conduire à sa fantaisie, furent obligés de l'abandonner à lui-même, & à l'évenement de la maladie.

Quand Alexandra, qui étoit à Jerusalem, eut appris le danger où étoit le Roi, elle fit ce qu'elle put pour se rendre maîtresse des deux forteresses, dont l'une étoit dans la ville, & l'autre tout proche du Temple; ensorte qu'on pouvoit les regarder comme les deux clefs du pays, l'une dominant sur la ville, & l'autre sur

le Temple. Or il étoit de la derniere consé-
quence à un Prince, d'être maître au moins An du M. 3976.
des avenuës du Temple, parce que les Juifs Avant J. C. 24.
avoient un si grand attachement à leurs prati-
ques & à leurs cerémonies, qu'ils les préfé- avant l'Ere vulg. 28.
roient à tous les autres devoirs, & même à la conservation de leur propre vie. Ainsi Alexandra pressa les Gouverneurs de ces deux forteresses de les lui remettre, & aux enfans d'Hérode & de Mariamne. Ces Gouverneurs n'écouterent point ses raisons; & l'un d'eux envoya incontinent donner avis à ce Prince, de ce que faisoit Alexandra: ce qui fut cause qu'il envoya sur le champ ordre de la faire mourir.

Enfin il revint petit à petit de sa maladie: mais lorsque les forces de son corps & de son esprit commençoient à se rétablir, il étoit d'une humeur si colere & si farouche, qu'il n'y avoit point de cruautés, où il ne se portât, pour la moindre occasion. Il n'épargna pas ses plus intimes amis. Il fit mourir Costobare, Lysimaque, Gadias surnommé Antipater, & Dosithée, pour les raisons que nous allons dire. Costobare étoit d'une des plus anciennes & des plus considerables maisons de l'Idumée. Ses ancêtres avoient été Sacrificateurs de Cozé, (*a*) qui

---

Antiq. l. 15. *c.* 11. Κοσόβαρος ἦν γένει μὲν Ἰδουμαῖος, ἀξιώματος τῶν πρώτων παρ' αὐτοῖς, καὶ προγόνων ἱερατευσάντων τῷ Κοζέ. Θεὸν δὲ τοῦτον Ἰδουμαῖον νομίζουσι Je pense que ce Dieu *Cose* n'est autre que Moyse, le Voyant, חזה, ou le Prophéte, ou le Législateur des Hébreux Saint Epiphane, *Hæresi* 55 *p.* 459. dit que les Arabes de l'Arabie pétrée & de l'Idumée adorent Moyse, & rendent les honneurs divins à sa statuë. Οἱ μὲν γὰρ ἐν τῇ Ἀραβίᾳ τῇ Πετραίων Ῥωκὼμ τε καὶ Ἐδὼμ καλουμένῃ

An du M. 1976. Avant J. C. 24. avant l'Ere Vulg. 28.

étoit la divinité que ces peuples adoroient ; avant que Jean Hircan les eût contraints de recevoir la circoncision, & les cérémonies des Juifs. Dès qu'Hérode eut été établi Roi, il donna à Costobare le Gouvernement de l'Idumée & de Gaza, & lui fit épouser Salomé sa sœur, après qu'il eut fait mourir Joseph son premier mari, pour la raison que nous avons dite. Costobare enflé d'une si haute fortune ne daignoit plus dépendre d'Hérode, s'imaginant que les Iduméens faisant profession de la même religion que les Juifs, il leur étoit honteux de le reconnoître pour Roi. Il envoya donc à Cléopatre, pour lui representer que l'Idumée ayant toûjours été du domaine des Rois d'Egypte, elle pouvoit la demander à Antoine ; & que pour lui, il étoit prêt de lui obéir. Ce n'est pas qu'il souhaitât d'avoir Cléopatre pour maitresse : mais il se flattoit que par ce moyen, il s'en rendroit lui-même plus aisément le maître. Cléopatre fit inutilement tous ses efforts pour l'obtenir ; Antoine ne put se résoudre à l'ôter à Hérode. Ce Prince auroit dès lors fait mourir Costobare, si sa mere & sa femme ne l'en eussent empêché.

Dans la suite Costobare se broüilla avec Salomé ; & celle-ci lui envoya l'écrit de divorce, contre l'usage de la Loi des Juifs, dit Josephe, qui ne donne ce pouvoir qu'aux maris, (a) & ne permet pas même aux femmes séparées de leurs maris, de se remarier, sans avoir reçu d'eux des lettres de divorce. Celle-ci entre-

τὸν Μωύσην διὰ τὰ θεοσήμεια Θεὸν νομίζουσι, προσκυνοῦσί τε τὴν αὐτοῦ εἰκόνα, καὶ ἀνατυπωσάμενοι απεπλανήθησαν.

(a) Deut. XXIV. 1. 2. 3.

prit toutefois de sa propre autorité, ce qu'elle n'avoit pas droit de faire ; & étant allée trouver le Roi son frere, elle lui dit que l'affection qu'elle avoit pour lui, l'avoit obligée de faire divorce avec Costobare, ayant sçû qu'il tramoit quelque chose contre son service avec Antipater, Lysimaque & Dosithée. Et pour preuve de cela, ajoûta-t-elle, il y a douze ans qu'il retire les enfans de Babas à qui vous avez voulu ôter la vie. Ces enfans de Babas étoient des habitans de Jerusalem d'un grand crédit parmi le peuple, qui empêcherent que les Juifs n'ouvrissent la porte à Hérode, lorsqu'il assiégeoit Antigone dans Jerusalem. Hérode ayant pris la ville, avoit ordonné à Costobare d'en garder les portes, avec ordre de lui remettre ces gens-là : mais il les laissa échapper, & les envoya dans ses terres. Hérode avoit eu sur cela quelques soupçons : mais Costobare l'ayant assûré qu'il ne sçavoit ce qu'ils étoient devenus ; cela s'étoit effacé de sa mémoire. Hérode ayant donc appris que Costobare avoit donné retraite à ses ennemis, le fit mourir avec ses complices, & envoya en même-tems mettre à mort les enfans de Babas, dans les lieux où on lui avoit dit qu'ils étoient.

An du M. 3978. Avant J. C. 22. avant l'Ere vulg. 26.

Hérode n'avoit jamais fait paroître beaucoup de Religion; il n'avoit suivi dans sa conduite, que son humeur guerriere & ambitieuse ; il avoit tout sacrifié à sa passion de dominer : mais lorsqu'il se vit délivré de tous ceux qui pouvoient lui contester la couronne, par la mort d'Hircan & de toute sa famille, & qu'il put dans une pleine liberté faire tout ce qu'il vouloit, il ne craignit point de faire éclater son peu d'attachement à la religion des Juifs, & aux anciennes cérémonies de sa nation. Il abolit les anciens usages, qui devoient demeurer inviolables, pour en introduire de nouveaux ; & ap-

Chapitre XXV. Hérode témoigne peu d'attachement à la religion des Juifs.

AN DU M. 3978. Avant J. C. 22 avant l'Ere vulg. 26.

porta par ce moyen un étrange changement dans la discipline, qui contenoit le peuple dans le devoir. Il commença par établir des jeux de lutte & de course, qui se faisoient de cinq en cinq ans, en l'honneur d'Auguste. Il fit bâtir à cet effet un théatre dans Jerusalem, & un fort grand amphithéatre hors de la ville. Ces deux édifices étoient superbes, mais contraires à nos mœurs, dit Josephe, qui ne nous permettent pas d'assister à de semblables spectacles. Comme Hérode vouloit que la pompe de ces jeux fût très-célébre, il les fit publier non-seulement dans les provinces voisines, mais aussi dans les pays les plus éloignés ; promettant de grandes récompenses à ceux qui demeureroient victorieux. Ces promesses y attirerent de toutes parts tous ceux qui excelloient à la lutte & à la course, des musiciens, des joueurs de toutes sortes d'instrumens, des hommes exercés à courir sur des chariots, les uns à deux, les autres à trois, & les autres à quatre chevaux ; & les autres couroient sur des chevaux extrêmement vîtes.

On ne peut rien ajoûter à la magnificence & aux soins que ce Prince employoit pour rendre ces spectacles les plus beaux & les plus agréables du monde. Le théatre étoit environné d'inscriptions en l'honneur d'Auguste, & de trophées des nations qu'il avoit vaincuës. L'or, l'argent, les pierres précieuses, les riches étoffes y brilloient de toute part. Il fit venir des animaux farouches, comme des lions & autres bêtes, dont la force ou la grandeur donne de l'étonnement. Il les faisoit combattre tantôt les uns contre les autres, & tantôt contre des hommes condamnés à mort. Ces spectacles étoient admirés des étrangers : mais les Juifs zélés les considéroient comme un ren-

verſement & une corruption de la diſcipline de leurs ancêtres. Ils ne pouvoient ſouffrir qu'on expoſât ainſi des hommes à la furie bes bêtes ſauvages, ni que l'on introduisit dans leur pays les coûtumes des idolâtres. Les trophées, qui leur paroiſſoient des figures d'hommes couvertes d'armes, étoient auſſi contraires à leurs loix, qui défendent les ſtatuës en relief, en boſſe, & même en peinture. Pluſieurs s'en plaignirent & s'écrierent hautement, qu'ils ne ſouffriroient jamais dans leur ville des figures d'hommes; ce qui étoit expreſſement défendu par leurs Loix.

AN DU M. 3978. avant J. C. 22. avant l'Ere vulg. 26.

Hérode eſſaya de les appaiſer par ſes diſcours: mais voyant qu'il n'y gagnoit rien, il mena les principaux d'entre eux au théatre, fit dépoüiller en leur preſence les trophées, qui paroiſſoient être des figures d'hommes, & leur fit voir que ce n'étoit que des poteaux, que l'on avoit revêtus de ces armes. Cela en ramena quelques-uns: mais les autres ne changerent point de ſentiment; & la conſidération de ces coûtumes étrangeres priſes des idolâtres, leur parut abſolument incompatible avec la ſainteté de leurs loix; & ils commencerent à regarder Hérode, non comme leur Roi, mais comme leur ennemi, & réſolurent de s'expoſer aux plus grands périls, plûtôt que de ſouffrir ces abus. Dix d'entre eux cacherent des poignards ſous leurs habits; & un aveugle même ne pouvant avoir part à leur action, voulut en avoir au danger auquel ils s'expoſoient. Ils allerent au théatre, dans le deſſein d'y tuer ou le Roi, qui ne ſe défioit de rien, ou au moins pluſieurs de ceux qui l'accompagnoient. S'ils manquoient leur coup, & périſſoient dans l'action, ils étoient ſûrs au moins de rendre le Roi odieux au peuple; & ils ne doutoient point

AN DU M. 3979. Avant J. C. 21 avant l'Ere vulg. 25.

An du M. 3979. Avant J. C. 21. avant l'Ere vulg. 25.

que leur exemple n'en animât plusieurs à les imiter.

Comme Hérode avoit plusieurs personnes, qui observoient tout ce qui se passoit, il y en eut un qui l'informa de cette conspiration, comme il alloit au théatre. Le Roi se retira dans son palais, fit arrêter ces conjurés; & les ayant fait venir en sa présence, ils y parurent avec un visage assuré, avouerent leur dessein, montrerent leurs poignards, & allerent à la mort avec une constance qui étonna tout le monde. La haine que le peuple conçut contre leur délateur fut telle qu'ils le saisirent, le tuerent, le mirent en pieces, & le donnerent à manger aux chiens, sans qu'aucun de ceux qui en furent témoins, osât s'en rendre accusateur. Mais Hérode fit une exacte recherche des auteurs de cette violence, les découvrit par des femmes, que la violence des tourmens contraignit de le confesser, fit mourir ceux qui furent accusés avec toute leur famille. Et comme le peuple s'irritoit de plus en plus, & qu'il craignoit un soulevement général, il fit fortifier Samarie, qui n'étant éloignée de Jerusalem que d'une journée, (a) pouvoit retenir dans leur devoir tant ceux de la ville, que ceux de la campagne. Il fortifia aussi tellement la tour de Straton, à qui il donna le nom de Césarée, qu'elle sembloit commander à tout le pays. Il bâtit aussi dans le grand champ un château, où il mit une garnison de gens de cheval. Il en bâtit un autre à Gabala de Galilée, & encore un autre dans l'Ettmonite, dans la Pérée. Ces forte-

(a) Ainsi parle Joseph Antiq. l. 15. ch. 11. Mais on ne peut guéres mettre Samarie à moins de quinze lieuës de Jerusalem.

resses ainsi disposées, & munies de bonnes garnisons, étoient comme des brides, qui tenoient le peuple en respect dans tous les endroits du pays.

An du M. 3979. Avant J. C. 21. avant l'Ere vulg. 25.

Mais il s'attacha principalement à embellir Samarie, que sa situation sur une colline rendoit propre à devenir une forteresse importante, & dont le terroir d'alentour, qui est extrémement fertile, étoit très-capable d'y attirer grand nombre d'habitans, tant du pays, que des étrangers. Il l'environna de bonnes murailles, & lui donna de circuit vingt stades, ou deux mille cinq cens pas, & fit au milieu de la ville une place qui contenoit une stade & demie, c'est-à-dire, cent quatre-vingt-huit pas; au milieu de laquelle il bâtit un Temple superbe. Il donna à la ville le nom de Sébaste en l'honneur d'Auguste, car en Grec *Sebastos*, est le même qu'*Augustus* en Latin. Il se fit un plaisir de rendre cette ville une des plus magnifiques & des plus belles de ses états. Il la regardoit comme son ouvrage chéri.

CHAPITRE XXVI. Famine & peste qui désolent la Judée, l'an du M. 3979. avant J. C. 21.

En cette même année qui étoit la treizième de son regne, (a) la Judée fut agitée de très-grands maux, soit par la vengeance de Dieu, ou par ces accidens qui sont des suites ordinaires des causes naturelles, quoique toûjours gouvernées par une providence supérieure. Le mal commença par une sécheresse, qui fut telle, que la terre ne produisoit pas même les choses qu'elle a accoûtumé de produire d'elle-même, & sans culture. Ainsi les hommes étant obligés d'employer pour leur nourriture des alimens, dont ils n'avoient pas accoûtumé d'user, & qui étoient contraires à

(a) *Antiq. lib. 15. c. 12.*

AN DU M. 3979. Avant J. C. 21 avant l'Ere vulg. 25.

leur santé, ils tomberent dans de violentes maladies, lesquelles par un enchaînement tout naturel, produisirent dans le pays une dangereuse peste. Ce terrible fleau augmentoit de jour en jour, parce que ceux qui en étoient frappés, manquoient de secours, & de la nourriture convenable. Les sains n'avoient pas le courage d'entreprendre de soulager les malades, voyant que leurs soins y seroient inutiles. Les fruits des années précedentes étoient consumés; on n'en avoit point recueilli en celle-là. En vain auroit-on semé la terre; elle étoit si aride, qu'elle laissoit périr dans son sein les semences que l'on y jettoit. Ainsi le mal alloit toûjours en s'augmentant.

Hérode épuisé par les dépenses excessives, qu'il avoit faites dans la construction de tant de places, & ne pouvant toucher ses revenus, à cause de la mort de ses sujets, & de la sterilité de la terre, ne pouvoit apporter aucun reméde à ces malheurs. Pour surcroît d'infortune, il voyoit la haine de ses sujets se fortifier contre lui, selon la coûtume des peuples, qui rejettent toûjours sur ceux qui commandent, la cause de tout ce qu'ils souffrent. Il auroit été inutile d'avoir recours à ses voisins : ils étoient dans le même embarras que lui. Enfin il prit une résolution digne de sa magnanimité. Il fit fondre tout ce qu'il avoit d'or & d'argent, sans épargner même les ouvrages des plus excellens maîtres. Ainsi il amassa une grande somme, qu'il envoya en Egypte, où Pétrone commandoit pour Auguste, afin d'acheter du froment. Ce Gouverneur, quoiqu'accablé par la multitude de ceux qui lui faisoient la même demande, ne put refuser à Hérode, qui étoit son ami particulier, le secours qu'il lui demandoit. Il accorda à tous ses sujets une traite de bled, préferablement à tous

les autres ; & le peuple Juif pénetré du ressentiment d'un si grand bienfait, non-seulement oublia la haine qu'il portoit à Hérode, mais il le combla des loüanges que méritoit sa bonté. Hérode fit éclater sa prudence dans la distribution qu'il fit de ces bleds, comme il avoit fait voir son amour pour ses sujets, en les leur faisant amener.

An du M. 3980. Avan J C. 24. avant l'Ere vulg. 24.

Il les soulagea aussi contre la rigueur de l'hiver, par les habits qu'il leur fit donner, & dont ils avoient grand besoin ; parce que la plûpart des bestiaux étant morts, ils manquoient de laine pour faire des étoffes ; & la terre ne produisant rien, ils ne pouvoient avoir les toiles nécessaires pour se vêtir. Après avoir pourvû aux nécessités de ses sujets, il songea à procurer les mêmes secours aux villes de Syrie voisines de la Judée. Il leur fit donner du bled pour semer. Mais sa libéralité ne demeura pas sans récompense. La terre ayant enfin recouvré sa premiere fécondité, rendit avec usure le grain qu'on lui confia. Hérode envoya cinquante mille hommes, que la peste avoit épargnés, & à qui il avoit sauvé la vie, pour faire la moisson. Ainsi il ramena l'abondance dans son pays. On compta jusqu'à quatre-vingt mille cores de froment qu'il avoit distribuez dans la Judée, & dix mille cores qu'il avoit fournis aux étrangers, & qui lui furent rendus avec usure. Le core contient dix médimnes Attiques, selon Josephe. Chaque médimne contient six boisseaux ; & selon la supputation que nous suivons, le core contient deux cens quatre-vingt-dix-huit pintes, chopine, demi-setier, & un peu plus, mesure de Paris.

Auguste ayant ordonné à Ælius Gallus d'entrer dans l'Arabie, & d'en faire la conquête, Hérode envoya à Gallus cinq cens des plus vaillans de ses gardes. Cette guerre ne fut

An du M. 3980. Avant J. C. 20 avant l'Ere vulg. 24.

pas fort heureuse : (a) mais le secours d'Herod fut d'une grande utilité à Gallus, dans un pays où tout étoit contraire aux Romains ; l'air, les eaux, la terre & les peuples. Vers le même tems, il fit bâtir à Jerusalem, près du Temple, un superbe palais, où l'or & le marbre brilloient de tous côtés. Il y fit deux grands appartemens, dont l'un portoit le nom d'Auguste, & l'autre celui d'Agrippa. La même année il épousa, à cause de son extrême beauté, Mariamne fille d'un Grand-Prêtre nommé Simon, fils de Boëthus Alexandrin. Et comme ce Simon n'étoit point de qualité à prétendre à une si haute alliance, Hérode le fit Grand-Sacrificateur en la place de Jesus fils de Phabée, qui possedoit cette grande dignité. Aussi-tôt après ses nôces, il fit bâtir à soixante stades de Jerusalem un château, au lieu où il avoit autrefois vaincu les Juifs du parti d'Antigone. Il lui donna le nom d'Hérodion ; & il se forma autour du château, qui étoit sur une colline, une belle ville, qui porta le même nom d'Hérodion. (b)

Chapitre XXVII. Divers bâtimens d'Hérode, l'an du M. 3981. avant J. C. 18. avant l'Ere vulg. 4.

Hérode sembloit n'avoir plus rien à désirer, se voyant paisible possesseur d'un Royaume florissant, aimé de ses sujets, redouté de ses voisins, chéri & estimé de l'Empereur Auguste. Mais son ambition, & l'envie qu'il avoit de rendre son nom célebre, le transportoient de telle sorte, qu'il n'y avoit rien qu'il ne fit pour parvenir à ses fins. Cela le porta même à négliger l'observation des loix des Juifs, & à faire plusieurs

(a) On en peut voir quelques étails dans Strabon, liv 16. p. 777. & suivantes.

(b) Plin. l 5. c 14. *Joseph. Antiq. l. 15. c. 12.*

chofes

choses contraires à leurs coûtumes. Il bâtit en l'honneur d'Auguste des villes, & même des Temples; mais non pas dans la Judée, ne voulant pas irriter les Juifs, qui ne l'auroient jamais souffert; mais dans les provinces de sa dépendance, & dans des villes qui ne lui appartenoient pas; alléguant pour excuse que ce n'étoit pas volontairement qu'il faisoit ces entreprises, mais pour obéïr aux Princes, qui avoient droit de lui commander. Ainsi il fit bâtir, au lieu où étoit la tour de Straton, une ville magnifique, accompagnée de palais superbes bâtis de marbre blanc, & d'une très-riche architecture. Les maisons mêmes des particuliers étoient construites avec art; & il y avoit un port somptueux, de la grandeur de celui de Pyrée, où les vaisseaux pouvoient demeurer en sûreté. Il y avoit au-dedans de grands magasins propres à retirer les équipages & les marchandises. Cette ville est située sur la côte de la Méditerranée, entre Joppé & Dora.

An du M. 3982. Avant J. C. 18. avant l'Ere vulg. 22.

Le port étoit en forme de cercle, capable de contenir un assez grand nombre de vaisseaux. Et comme la mer en cet endroit avoit vingt brasses de profondeur, il y fit jetter des pierres, dont la plûpart avoient cinquante pieds de long, dix-huit de large, & neuf d'épaisseur, pour en former un mole de la longueur de deux cens pieds, dont la moitié servoit à rompre les flots; & on bâtit sur l'autre moitié un mur fortifié de tours, à la plus grande desquelles il donna le nom de Drusus, en l'honneur du fils d'Auguste & de l'Impératrice Livie. Il fit bâtir sur une colline qui étoit au milieu de la ville, un Temple en l'honneur d'Auguste. Ceux qui navigeoient, pouvoient l'appercevoir de fort loin; & il y avoit dans le Temple deux statuës: l'une de la ville de Rome, & l'autre d'Auguste. Il y fit aussi

An du M. 3 8 :. Avant J. C. 18. avant l'Ere vulg. 22.

construire un théatre & un amphithéatre, pour le divertissement du peuple. Il n'employa que douze ans pour mettre ces ouvrages en leur perfection.

Après cela Hérode envoya à Rome Alexandre & Aristobule ses fils, qu'il avoit eus de Mariamne, pour faire leur cour à Auguste. (a) Pollion son intime ami, leur avoit préparé un beau logement : mais ils n'en eurent pas besoin, parce qu'Auguste leur en donna un dans son palais. Cet Empereur les reçut avec de grands témoignages d'affection, & laissa à leur pere la liberté de prendre pour successeur, celui de ses enfans qu'il voudroit choisir. Il augmenta aussi son Royaume de trois provinces, par la rencontre que je vas dire. Zénodore ayant pris à ferme le bien de Lysanias seigneur d'Abyla, dans le Liban, favorisoit les voleries de ceux de la Trachonite, située au-delà du Jourdain, dont les habitans demeuroient pour la plûpart dans des trous de rochers, & faisant des courses dans les campagnes de Damas, enlevoient tout ce qu'ils trouvoient, & se retiroient ensuite dans leurs cavernes. Zénodore les favorisoit sous main, & partageoit avec eux le profit de leurs brigandages. On s'en plaignit à Varus Gouverneur de la province, qui en écrivit à Auguste. L'Empereur lui ordonna d'exterminer tous ces voleurs, & de donner leur pays à Hérode, qui sçauroit bien arrêter le cours d'un semblable désordre. Hérode ne fut pas plûtôt maître de ce pays, qu'il trouva moyen de repri-

(a) Le quatriéme des Macc. dit que ces deux Princes étoient à Rome lorsqu'Hérode fit mourir leur mere ; & qu'en ayant eu avis, ils revinrent à Jerusalem, & ne voulurent rendre aucun honneur à leur pere.

mer ces voleurs, & de mettre en repos tout le pays d'alentour. Zénodore outré de dépit, alla à Rome pour accuser Hérode, & pour se plaindre qu'on lui eût ôté ce pays: mais Auguste ne voulut point l'écouter.

Hérode va saluer Agrippa à Mitylene, l'an du M. 3981. avant J. C. 17. avant l'Ere vulg. 21.

En ce même-tems Auguste ayant envoyé Agrippa en Asie, avec la qualité de Gouverneur, Hérode l'alla saluer à Mityléne, & revint ensuite à Jerusalem. Ceux de Gadara étant venus faire de grandes plaintes de lui à Agrippa, non-seulement il ne les écouta pas, mais il les lui renvoya enchaînés. Hérode leur pardonna, & les remit en liberté. Zénodore, dont nous avons parlé, voyant ses affaires ruinées, vendit aux Arabes, pour le prix de cinquante talens, l'Auranite, petit pays au-delà du Jourdain, qui lui appartenoit auparavant. Mais comme Hérode prétendoit que l'Auranite étoit comprise dans le don qu'Auguste lui avoit fait de la Trachonite; les Arabes d'un autre côté prétendant s'y maintenir, tantôt par les armes, & tantôt en plaidant en justice réglée; Hérode souhaitoit de terminer ce different à l'amiable, plûtôt que d'en venir aux armes. (a) Mais il arriva une chose qui lui en assûra la possession sans procès & sans guerre. Auguste étant venu en Syrie, plusieurs habitans de Gadara accuserent Hérode devant ce Prince d'être un tyran. Hérode sans s'émouvoir, se disposoit à leur répondre : mais Auguste ne parut nullement touché de ces plaintes, & reçut Hérode avec beaucoup de témoignages d'amitié; de maniere que ses accusateurs se tuerent la nuit suivante, de peur d'être livrés à sa discrétion. Ainsi s'étant condamnés eux-mêmes, Auguste

(a) Antiq. lib. 15. c. 13.

An du M. 3984. Avant J. C. 16 avant l'Ere vulg. 20.

ne trouva nulle difficulté à absoudre Hérode. Zénodore qui étoit le principal auteur de ces troubles & de ces accusations, étant mort quelque tems après à Antioche, Auguste donna à Hérode tout le reste du bien que son ennemi avoit possédé dans la Galilée & dans la Trachonite, & qui étoit fort à sa bienséance, parce qu'il comprenoit Ulatha, Panéas & les campagnes voisines.

Auguste ajouta à tout cela une autre faveur, qui n'étoit pas moins considérable, mais qui faisoit beaucoup plus d'honneur à Hérode. Il ordonna aux Gouverneurs de Syrie de ne rien entreprendre que par son avis. Ce grand Empereur avoit conçu une si haute estime du Roi des Juifs, qu'après Agrippa, il n'aimoit personne plus qu'Hérode ; & Agrippa lui-même n'avoit après Auguste, aucune personne plus chere qu'Hérode. Avec ces appuis, il n'y avoit rien qu'Hérode ne pût esperer. Il demanda à Auguste, & obtint pour son frere Phéroras une tétrarchie, ou Gouvernement dans son Royaume. (a) Et pour lui donner un revenu proportionné à sa dignité, & lui assûrer après sa mort de quoi subsister indépendamment des Rois ses successeurs, il lui assigna cent talens, à prendre sur les revenus de la Judée. Il accompagna Auguste jusqu'à son embarquement, & bâtit en son honneur un superbe Temple de marbre blanc, tout proche de Panium. Or ce Panium est une grande caverne sous une montagne très-agréable, d'où viennent les sources du Jourdain.

(a) Josephe ne dit pas d'où il étoit tétrarque. Mais il paroît par le livre 17. ch. 5. des antiquités, qu'elle étoit assez éloignée de Jerusalem. Ce pouvoit être au-de là du Jourdain.

En ce même tems Hérode déchargea ses peuples de la troisiéme partie des tributs, & prit pour prétexte que c'étoit pour leur donner moyen de se remettre des maux, que la famine leur avoit causés. Mais son vrai motif étoit d'adoucir leurs esprits, aigris par tous ces ouvrages si contraires à leur religion, qu'il avoit entrepris. Et comme il n'ignoroit pas que le peuple en étoit très-mécontent, il fit défenses sous de grosses peines, de faire des assemblées, & de grands festins dans Jerusalem; & il avoit des gens dispersés dans les divers quartiers de la ville, pour observer & pour arrêter ceux qui y contreviendroient. On assûre même qu'il se travestissoit souvent, & se méloit parmi le peuple, pour sçavoir ce que l'on pensoit du Gouvernement. Il faisoit rigoureusement punir ceux qui condamnoient sa conduite, & obligeoit les autres à lui promettre par serment une entiere fidelité. Il voulut exiger ce serment de Pollion Pharisien, de Saméas, & de plusieurs de leurs disciples: mais encore qu'ils le refusassent, il ne les punit pas comme les autres, à cause du respect qu'il avoit pour Pollion. Il dispensa aussi de ce serment les Esséniens, dont la maniere de vie a assez de rapport à celle des Pythagoriciens, ainsi qu'on l'a dit ci-devant.

An du M. 3981. avant J. C. 1. avant l'Ere vulg. 23.

Il avoit pour cette secte des Esséniens une véneration toute particuliere, à cause d'un nommé Manahem, qui avoit reçu de Dieu le don de prédire l'avenir, & qui le voyant un jour comme il étudioit avec les enfans de son âge, lui avoit prédit qu'il régneroit sur les Juifs. Hérode lui dit alors: Je vois bien que vous ignorez qui je suis; je ne suis pas d'une naissance assez illustre pour pouvoir prétendre à cet honneur. Manahem souriant, & lui touchant sur l'épaule,

An du M. 3984. Avant J. C. 16. avant l'Ere vulg. 20.

lui repliqua : Je vous l'ai dit, & je vous le dis encore : vous serez Roi, & vous régnerez heureusement, parce que Dieu le veut ainsi. Souvenez-vous alors de ce coup que je viens de vous donner, afin de vous représenter les divers changemens de la fortune ; & n'oubliez jamais qu'un Roi doit avoir continuellement devant les yeux la piété que Dieu lui demande, la justice qu'il doit rendre à ses sujets, & l'amour qu'il est obligé d'avoir pour eux. Je sçai que vous ne le ferez pas, lorsque vous serez élevé à ce haut degré de puissance : car autant que vous serez heureux dans tout le reste, autant vous serez malheureux par votre impiété envers Dieu, & par votre injustice envers les hommes. Mais vous ne vous déroberez point à la vûë du souverain Juge : il verra vos injustices, & il vous fera éprouver les effets de sa rigueur à la fin de votre vie. Hérode ne tint pas alors grand compte de ce discours : mais quand il se vit élevé sur le trône, il fit venir Manahem, & lui demanda combien de tems il regneroit, & si son regne seroit bien de dix ans. Manahem sans lui rien dire de positif, lui répondit : Et de vingt, & de trente. Hérode fort satisfait de cette réponse, le renvoya avec honneur, & traita toûjours depuis favorablement les Esséniens.

CHAPITRE XXVIII.

Hérode entreprend de rebâtir tout à neuf le temple de Jerusalem, l'an du M. 3985. avant J. C. 15. avant l'Ere vulg. 19.

La dix-huitiéme année du regne d'Hérode est remarquable, par le dessein que ce Prince conçut de construire un Temple au Dieu d'Israël, plus grand & plus magnifique que celui qui étoit à Jerusalem, (a) & qui avoit été bâti depuis la captivité de Babylone. Il crut, & avec raison, que nulle autre entreprise ne se-

(a) *Antiq. lib. 15. c. 14.*

An du M. 3985. Avant J. C. 15. avant l'Ere vulg. 19.

roit plus capable ni d'éterniser sa mémoire, ni de lui acquerir la bien-veillance du peuple: mais il craignoit que le peuple étonné d'un si grand ouvrage, n'eût peine à se résoudre à l'entreprendre. Il l'assembla, & lui dit qu'après tant de grandes choses qu'il avoit faites au-dedans & au-dehors de la Judée, tant pour la commodité de la nation, que pour la splendeur du pays, il lui restoit une chose à faire, qui étoit d'une plus grande importance que tout le reste, puisqu'elle regardoit le culte de Dieu, & l'accroissement de la religion. Vous sçavez, leur dit-il, que le Temple que nos peres ont bâti au Seigneur, après le retour de la captivité de Babylone, est moins élevé de soixante coudées que n'étoit celui qui fut construit par Salomon, (*a*) & il ne leur en faut pas attribuer la faute. Ils avoient tout le zele & toute la bonne volonté de le rendre égal au premier: mais étant alors assujettis aux Perses, comme ils l'ont été depuis aux Macédoniens, ils furent obligés de suivre les mesures, que les Rois Cyrus & Darius fils d'Hystaspe, leur en donnerent. Mais maintenant que je me trouve, par la faveur de Dieu, assis sur le trône d'Israël, joüissant d'une profonde paix, & comblé de richesses; & ce qui est encore plus considérable, appuyé de l'amitié des Romains, qui sont aujourd'hui les maîtres du monde, je m'éforce-

---

(*a*) Cela n'est pas dans l'exacte vérité. Le Temple de Salomon n'avoit que trente coudées de haut 3. *Reg.* VI. 2. & celui que Cyrus & Darius fils d'Hystaspe permirent de rebâtir, avoit soixante coudées de haut, & autant de large 1. *Esdr.* VI. 3. Mais apparemment qu'Hérode parle des portiques, qui pouvoient n'être pas si hauts, que ceux qu'avoit fait faire Salomon.

AN DU M. 3985. Avant J. C. 15. avant l'Ere vulg. 19.

rai de témoigner ma reconnoissance à Dieu, en donnant la derniere perfection à ce grand ouvrage.

Tout le peuple fut fort surpris de lui entendre faire cette proposition. La grandeur du dessein les effrayoit, & ils en regardoient l'exécution comme impossible, & quand même elle ne l'auroit pas été, ils craignoient qu'après avoir démoli l'ancien Temple, il ne pût achever le nouveau qu'il vouloit construire. Ainsi la chose leur paroissoit très-périlleuse. Mais il les rassûra, en leur disant qu'il ne toucheroit point à l'ancien Temple, qu'il n'eût amassé tout ce qui étoit nécessaire pour bâtir le nouveau; & l'effet suivit sa promesse. Il employa mille charettes pour porter les pierres, amassa tous les matériaux, choisit dix mille excellens ouvriers, & établit sur eux mille sacrificateurs, vêtus à ses dépens, & intelligens dans les ouvrages de maçonnerie & de charpenterie; & lorsque tout fut ainsi disposé, il fit abattre les anciens fondemens, pour en mettre de nouveaux, & l'on bâtit dessus le Temple, dont la face avoit d'abord cent coudées de longueur, & six vingt coudées de hauteur: mais les fondemens s'étant depuis affaissés, cette hauteur se trouva réduite à cent coudées. L'on avoit voulu sous Néron rehausser le Temple de ces vingt coudées dont il s'étoit abaissé; mais cela ne fut point executé.

Le Temple proprement dit, n'avoit que soixante coudées de haut, & autant de large; mais il y avoit des deux côtés de la face, comme deux bras, ou épaulemens qui s'avançoient de vingt coudées de chaque côté; (a)

(a) *De Bello, lib. 6. p. 917.*

ce qui donnoit en tout à sa face cent coudées de large, comme de hauteur. Les pierres qui furent employées à ce bâtiment, étoient blanches & dures, longues de vingt-cinq coudées, hautes de huit, & larges de douze.

An du M. 3987. Avant J. C. 13. avant l'Ere vulg. 17.

La face de ce superbe bâtiment ressembloit à un palais Royal. Les deux extrémités de chaque face étoient plus basses que le milieu, & ce milieu étoit si élevé, que ceux qui se trouvoient vis-à-vis du Temple, ou qui y venoient de loin, le pouvoient voir, quoiqu'ils en fussent éloignés de plusieurs stades. Les portes étoient presque de la hauteur du Temple, & du haut de la porte pendoient des voiles, ou des tapisseries de diverses couleurs, embellies de fleurs de pourpre. Aux deux côtés de la porte, étoient deux colomnes, aux corniches desquelles pendoient des branches de vigne d'or, avec leurs grappes & leurs raisins, si bien travaillés, que l'art ne cédoit point à la nature. Hérode fit faire autour du Temple des galeries si larges & si hautes, qu'elles répondoient à la magnificence du reste, & surpassoient en beauté toutes celles qu'on avoit vûes auparavant.

Le Temple étoit bâti sur une montagne fort rude; (*a*) & à peine y avoit-il au commencement sur son sommet assez de plain pour la place du Temple & de l'Autel. Le reste étoit penchant & escarpé. Mais quand le Roi Salomon le bâtit, il fit faire un mur du côté de l'orient, pour soutenir les terres de cette partie; & après qu'on eut comblé ce côté-là, il y fit construire un des portiques. Il n'y avoit alors

(*a*) *Joseph de Bello, l. 6. p. 915. 916. reg. 10°. Et Antiq. l. xv. c. 14.*

An du M. 987. Avant J. C. 1. avant l'Ere vulg. 17.

que cette face qui fût revêtuë : mais dans la suite des tems, le peuple ayant travaillé pour élargir cet espace, le sommet de la montagne se trouva de beaucoup accru ; & ayant rompu le mur qui étoit du côté du septentrion, ils enfermerent un second espace aussi grand que celui que contenoit au commencement tout le contour du Temple. Enfin ce travail fut contre toute espérance, poussé si avant, que l'on environna d'un triple mur toute la montagne. Mais pour achever ces travaux, il fallut des siécles entiers ; & on y employa tous les trésors sacrés, que la dévotion des peuples avoit apportés dans le Temple, de toutes les provinces du monde. Dans quelques endroits, ces murailles avoient plus de trois cens coudées de hauteur ; & les pierres que l'on employa à cet ouvrage, avoient jusqu'à quarante coudées de long. Elles étoient liées ensemble avec du fer & du plomb, pour pouvoir résister à toutes les injures du tems. La platte-forme où étoit bâti le Temple, avoit une stade, ou cent vingt-cinq pas en quarré. Voyez le plan.

On entroit dans la premiere enceinte quarrée d'une stade en tout sens A, par une porte du côté de l'orient, une du côté du midi, & une du côté du septentrion B : mais elle en avoit quatre du côté de l'occident, dont l'une alloit au palais, l'autre dans la ville, & les deux autres dans les champs C. Voyez le plan. Cette enceinte étoit fermée en dehors par un mur fort haut & fort solide ; & par dedans il y avoit tout autour aux quatre côtés, des portiques ou galeries magnifiques, soûtenuës de colonnes si grosses, que c'étoit tout ce que pouvoient faire trois hommes de les embrasser, ayant chacune vingt-sept pieds de grosseur. Ces colomnes étoient au nombre de cent soixante

deux. Voyez le plan D. Elles portoient un lambris de cédre fort bien travaillé, & formoient trois galeries, dont celle du milieu étoit la plus haute & la plus large, ayant quarante-cinq pieds de largeur, & cent pieds de hauteur. Celles des deux côtés n'avoient que trente pieds de largeur, & cinquante de haut.

An du M. 3987. Avant J. C. 13. avant l'Ere vulg. 17.

La cour ou le parvis qui étoit devant ces galeries, étoit pavé de marbre de diverses couleurs; & à une petite distance des galeries, étoit une seconde enceinte E, fermée par une belle balustrade de pierres, avec des colomnes d'espace en espace F, chargées d'inscriptions en grec & en latin, pour avertir les étrangers, & ceux qui n'étoient pas purifiés, qu'il leur étoit défendu sous peine de mort, d'avancer plus avant. Cette enceinte n'avoit qu'une porte du côté de l'orient : mais du côté du nord, & du côté du midi, elle en avoit trois, placées à distances égales. Voyez le plan.

La troisiéme enceinte, qui comprenoit le Temple & l'Autel des holocaustes, étoit fermée d'un mur haut de quarante coudées. Elle étoit quarrée comme les précedentes G; & la hauteur du mur ne paroissoit pas au-dehors telle qu'elle étoit réellement, parce qu'elle se perdoit derriere les degrés H, dont elle étoit environnée, & couverte en partie. On trouvoit d'abord quatorze degrés, au dessus desquels étoit une terrasse d'environ dix coudées de large I, qui regnoit tout autour de l'enceinte. Voyez le Plan. De-là on montoit encore cinq degrés, pour parvenir au plein-pied de la porte K: de maniere qu'en dedans le mur n'avoit que vingt-cinq coudées de haut. On entroit dans ce portique par une porte du côté de l'orient, par quatre du côté du midi, & par autant du côté du nord N. Il n'y avoit point de porte au cou-

An du M. 3987. avant J. C. 13 avant l'Ere vulg. 17.

chant; mais un grand mur y regnoit tout le long du nord au midi. A l'entrée de chaque porte endedans, il y avoit des salons en forme de pavillons, de trente coudées en quarré, & de quarante de haut, soutenus chacun d'une colomne de douze coudées, ou dix-huit pieds de circonférence. Voyez M.

Au dedans de cette enceinte, il y avoit aussi des galeries couvertes, & doubles, ou à deux rangs de colomnes, à l'orient, au septentrion, & au midi : mais il n'y en avoit point du côté de l'occident L. On peut consulter notre plan. Les femmes avoient une porte particuliere du côté de l'orient, & une du côté du midi & du septentrion, pour entrer dans le lieu qui leur étoit destiné, & qui étoit séparé de celui des hommes O.

L'Autel des Holocaustes étoit haut de quinze coudées, & large de quarante en tous sens. On y montoit par une rampe sans dégrés du côté du midi R. Aux quatre coins s'élevoient quatre éminences, comme autant de cornes; & il avoit été bâti de pierres brutes, sans qu'on y employât le fer, ni aucun instrument de métal.

La façade du Temple, qui, comme on l'a déja dit, avoit cent coudées de haut, & autant de large S, étoit ornée de quantité de riches dépoüilles que les Rois des Juifs avoient consacrées à Dieu, comme des monumens de leurs victoires. Hérode après avoir achevé le Temple, les consacra de nouveau, & y en ajouta des siennes, qu'il avoit prises dans les guerres contre les barbares.

Le vestibule du Temple avoit quatre-vingtdix coudées de haut, & cent de longueur, du septentrion au midi T. La porte étoit de soixante-dix coudées de haut, & de vingt-

cinq de large. Je ne parle pas du saint & du sanctuaire, ni des chambres qui regnoient aux deux côtés du Temple; tout cela n'a rien de singulier, que l'on n'ait déja vû ailleurs. Josephe remarque que dès qu'il fut question de bâtir le Temple & l'Autel, Hérode n'osa entrer dans le parvis des Prêtres, n'étant que laïc. Il laissa aux Sacrificateurs le soin de travailler seuls à cet ouvrage. Ils l'acheverent en dix-huit mois; & on avoit été huit ans à faire tout le reste.

An du M. 3987. avant J. C. 13. avant l'Ere vulg. 17.

Au-dedans de cette enceinte, il y avoit un mur haut d'une coudée, qui environnoit le Temple & l'Autel des Holocaustes Q, & qui séparoit les Prêtres du reste des Hébreux. Cet endroit étoit inaccessible aux laïcs. Ils venoient jusqu'à ce mur, pour offrir leurs hosties & leurs offrandes; mais ils n'avançoient pas plus avant.

CHAPITRE XXIX. Dédicace du Temple bâti par Hérode, l'an du M. 3996. avant J. C. 4.

Josephe raconte une chose, qu'il disoit tenir de la tradition de ses peres, qui est que tout le tems qu'on travailla à la construction du Temple, il ne tomba point de pluye pendant le jour, mais seulement pendant la nuit; afin que les ouvriers ne fussent point empêchés de travailler. Lorsque le Temple fut achevé de bâtir, on en fit la dédicace avec beaucoup de solemnité. Le peuple rendit à Dieu de grandes actions de graces, & combla le Roi de toutes les loüanges qu'il avoit méritées dans l'exécution de ce grand travail. Hérode offrit à Dieu trois cens bœufs en sacrifice, & tout le peuple à l'envi amena des victimes pour célébrer cette auguste cérémonie. Le nombre en fut si grand, qu'il seroit mal-aisé d'en faire le dénombrement. Ce qui contribua encore à rendre cette fête plus célébre, c'est qu'elle arriva le même jour que le Roi Hérode étoit monté sur

AN DU M. 3987.
Avant J. C. 13.
avant l'Ere vulg. 17.

le trône, & qu'il solemnisoit tous les ans en grande pompe.

Au coin du côté septentrional de la premiere enceinte du Temple, étoit une tour extrêmement forte, bâtie par les Rois Asmonéens, qui possédoient ensemble la Royauté & la grande sacrificature. C'est là où ils gardoient les ornemens sacrés dont se servoit le Grand-Prêtre dans les grandes cérémonies. Après eux, Hérode continua à les y conserver; & après Hérode, les Romains les eurent en leur pouvoir, jusqu'au tems de l'Empereur Tibere. Mais durant son regne, Vitellius étant venu à Jerusalem en qualité de Gouverneur de Syrie, les habitans de Jerusalem le reçurent avec tant d'honneur, que pour leur en témoigner sa reconnoissance, il obtint de Tibere qu'on leur remît la garde de ce sacré dépôt. Ils joüirent de cette grace jusqu'après la mort du Roi Agrippa. Alors Cassius Longinus Gouverneur de Syrie, & Cuspius Fadus Gouverneur de Judée, commanderent aux Juifs de le mettre dans la tour Antonia, afin qu'il fût comme auparavant au pouvoir des Romains. Les Juifs l'envoyerent redemander à l'Empereur Claude; & le jeune Roi Agrippa s'étant alors trouvé à Rome, demanda d'en avoir la garde : ce qui lui fut accordé.

Avant cela, voici la maniere dont on en usoit à l'égard de ce précieux vêtement. Il étoit gardé dans la tour Antonia, sous le sceau du Grand-Prêtre & des Trésoriers du Temple. La veille des fêtes solemnelles, ils alloient trouver celui qui commandoit dans la tour de la part des Romains, où après avoir visité & reconnu si leurs sceaux étoient entiers, ils recevoient de sa main ce saint habit; & le lui reportoient, après que la fête étoit passée, & le

Icelloient de même comme auparavant. Cette tour étoit déja très-forte : mais Hérode la fortifia encore davantage, & la nomma Antonia, en memoire d'Antoine son protecteur. Hérode avoit fait pratiquer sous terre une allée en voûte, qui alloit depuis la tour Antonia, jusqu'à la porte orientale du Temple, près de laquelle il fit aussi bâtir une tour; afin que s'il arrivoit quelque sédition, lui ou les Rois ses successeurs pûssent s'y retirer.

An du M. 398-. Avant J. C. 13. avant l'Ere vulg. 17.

Mais il faut reprendre le fil de notre histoire. Hérode pour réprimer les voleries qui se commettoient tant dans la ville, qu'à la campagne, fit une loi nouvelle, que ceux qui perceroient les murailles pour entrer dans les maisons, seroient traités en esclaves, & vendus hors du Royaume. (a) Cette loi fut regardée par les zélés observateurs des ordonnances de Moyse, comme une plaie que l'on faisoit aux anciennes coûtumes de la nation; Moyse permettoit à la vérité de vendre pour esclaves ceux qui n'avoient pas de quoi restituer leur vol: (b) mais on ne pouvoit les vendre qu'à des Hébreux, & par conséquent leur servitude n'étoit point perpétuelle: ils recouvroient leur liberté en l'année sabbatique, ou en l'année du Jubilé. D'ailleurs ils n'étoient point exposés au danger de renoncer à leur religion, ni de s'abandonner à l'idolâtrie, puisqu'ils ne sortoient point de leur pays, ni du milieu de leurs freres. Ainsi cette loi fut trouvée très-injuste; on en parla hautement, & cela lui attira la haine du peuple.

En ce même-tems Hérode alla à Rome, pour faire sa cour à Auguste, & pour voir ses en-

(a) Antiq. l. 16, c. 1. (b) Exod. XXII. 3.

Hérode va à Rome. l'an du M. 3988. avant J. C. 12 avant l'Ere vulg. 16.

fans, qu'il y faisoit élever, & qui étoient déja assez instruits dans les lettres. (*a*) Auguste le reçut avec de grands témoignages d'amitié, & les lui remit entre les mains, pour les remener dans son pays. Lorsque ces deux Princes Alexandre & Aristobule, arriverent en Judée, le peuple les reçut avec beaucoup de joie, parce qu'ils étoient fort beaux, de belle taille, & d'un air noble & majestueux. Salomé, & tous ceux qui avoient contribué à la mort de Mariamne, furent saisis de crainte, en voyant ces deux Princes. Ils craignirent que dès qu'ils seroient élevés en autorité, ils ne vengeassent la mort de leur mere. Ils résolurent d'employer contre eux les mêmes moyens qui leur avoient si bien réussi contre Mariamne. Ils firent courir le bruit qu'Alexandre & Aristobule ne pouvoient souffrir le Roi leur pere, parce qu'ils le consideroient comme ayant encore les mains teintes du sang de leur mere. Ils n'oserent toutefois en parler directement au Roi. Ils se contentoient de répandre ce bruit, ne doutant pas qu'il ne vînt jusqu'aux oreilles d'Hérode, & qu'insensiblement il ne l'indisposât contre eux.

An du M. 3990. avant J. C. 10. à 11 avant l'Ere vulg. 14.

Cependant ce Prince songea à les marier. Il donna à Alexandre Glaphyra, fille d'Archélaüs Roi de Cappadoce; & à Aristobule Bérénice, fille de Salomé. (*b*) Vers ce même-tems, il apprit qu'Agrippa étoit venu d'Italie en Asie. Il l'alla trouver, & le convia par leur amitié, de venir en son Royaume. Il y vint, & Hérode le reçut lui & ses amis avec toute la magnificence imaginable. Il le mena dans les nouvelles villes qu'il avoit bâties; il lui fit voir les forteresses d'Aléxandrion & d'Hircania; & en-

(*a*) *Antiq.* l. 16. c. 1. (*b*) *Antiq.* l. 16. c. 2.

On le conduisit à Jerusalem, où tout le peuple vêtu comme en un jour de fête, vint au-devant de lui avec de grandes acclamations. Agrippa offrit à Dieu, par la main des Prêtres, un hécatombe, ou un sacrifice de cent victimes, fit un festin à tout le peuple, & fut si satisfait de la maniere dont il avoit été reçû, qu'il témoigna qu'il auroit désiré de demeurer encore quelquesjours. Mais parce que l'hiver approchoit, & qu'il y auroit eu du danger, s'il eût différé de se mettre en mer, il se hâta de s'embarquer pour l'Ionie. Ainsi il partit après qu'Hérode lui eut fait de grands présens, & aux principaux de ceux qui l'accompagnoient.

An du M. 3990
Avant J. C. 10.
avant l'Ere vulg. 14.

Les peuples des villes par où il passoit le conduisirent en foule, jusqu'à la mer, répandant des fleurs & de la verdure par tout où il alloit; (a) & après son retour, il n'avoit point de plus grand plaisir que de raconter ce qu'il avoit vû dans le Temple de Jerusalem; la majesté du Grand-Prêtre revêtu de ses ornemens, l'ordre des sacrifices, la somptuosité des bâtimens, & la beauté des ornemens. Philon dit qu'Agrippa y fit de riches présens, & qu'il fit au peuple tout le plaisir qu'il put, sans interesser les droits du Roi.

CHAPITRE XXX.
Hérode va joindre Agrippa, & l'accompagne partout.

Le printems suivant (b) Hérode ayant appris qu'Agrippa alloit vers le Bosphore avec sa flotte, il s'embarqua, pour l'aller joindre à Lesbos, où il croyoit le trouver; mais après avoir passé Rhodes & Coos, un vent de nord le poussa vers Chio, où il fut contraint de demeurer quelques jours. Plusieurs l'y vinrent saluer, & il leur fit de magnifiques présens Il donna aussi

(a) Philo Leg. ad Caïum, p. 1033.

(b) Antiq. lib. 16. c. 3.

AN DU M. 55—. Avant J.C. 10. avant l'Ere vulg. 14.

à la ville une grande somme pour rétablir les portiques, qui avoient été renversés dans la guerre de Mithridates, & que la ville n'étoit pas alors en état de rebâtir. Les vents étant cessés, il se rembarqua, & aborda premierement à Mitylene, puis à Bizance, où il sçut qu'Agrippa avoit déja passé les rochers Cyanéens. Il le suivit en diligence, & le joignit à Sinope ville de Pont. Agrippa agréablement surpris de son arrivée, & fort réjoui du puissant renfort qu'il lui amenoit avec sa flotte, le reçut avec toutes les marques possibles de reconnoissance & d'amitié. Agrippa ne faisoit rien sans sa participation, l'appelloit à tous ses conseils, & il étoit de tous ses plaisirs.

Hérode l'accompagna dans tout ce voyage; & après qu'Agrippa eut terminé les affaires du Pont, il résolut de prendre son chemin par terre, pour revenir à Ephése. Ainsi il traversa la Paphlagonie, la Cappadoce & la haute Phrygie. Dans tout ce voyage, Hérode témoigna sa magnificence, par les biens qu'il fit à toutes les villes par où il passa, & qui en avoient besoin. Il leur fit des présens en argent, & leur obtint des graces d'Agrippa, qui n'avoit pas moins de penchant que lui à faire du bien, pourvû que personne n'en souffrît de dommage. A la priere d'Hérode, il pardonna aux Iliens, contre lesquels il étoit fort irrité, & qu'il avoit condamnés à une amende de cent mille dragmes d'argent, à cause qu'ils n'avoient point secouru Julie son épouse, & fille d'Auguste; qui avoit failli de se noyer dans le débordement du fleuve qui coule près d'Ilium. (*a*) Hérode paya

(*a*) *Nicol. Damasc. l. de vita sua, in excerptis Valesii*, p. 418.

aussi au trésor de l'Empereur ce que ceux de Chio devoient, & qu'ils n'étoient pas en état de payer.

An du M. 3990. Avant J. C. 10. avant l'Ere vulg. 14.

Agrippa & Hérode étant arrivés en Ionie, (*a*) un grand nombre de Juifs qui demeuroient dans cette province, vinrent se plaindre de ce qu'au préjudice, des privileges qui leur avoient été accordés par les Romains, & de la liberté qu'ils leur avoient donnée de vivre selon leurs loix, on les obligeoit aux jours de fêtes de leur religion, de comparoître devant les juges, on les contraignoit d'aller à la guerre, & on les forçoit de contribuer aux charges publiques; ce qui leur ôtoit le moyen d'envoyer à Jerusalem l'argent destiné pour de saints usages.

Hérode prit le parti de ces Juifs, leur donna un de ses amis nommé Nicolas, pour défendre leur droit : & Agrippa ayant assemblé les principaux des Romains qui étoient auprès de lui, & les Rois qui l'accompagnoient, écouta les plaintes des Juifs, & les raisons de leurs ennemis. Mais ceux-ci, n'ayant rien à leur objecter, sinon qu'ils étoient des étrangers qui leur étoient à charge, Agrippa confirma les Juifs dans leurs anciens privileges & immunités, & donna ordre qu'on ne les y troublât plus à l'avenir. Après cela Hérode se sépara d'Agrippa. Il partit de Lesbos, pour revenir en Judée; & ayant eu le vent favorable, il arriva heureusement à Césarée, & peu de tems après, à Jerusalem, où ayant assemblé le peuple, il leur raconta l'heureux succès de son voyage; & ce qu'il avoit fait en faveur des Juifs d'Asie. Il ajoûta que pour leur donner de nouvelles preu-

(*a*) *Antiq. lib.* 16. *c.* 4.

ves de sa bonté, il leur remettoit la quatriéme partie des impositions qu'ils lui payoient auparavant.

CHAPITRE XXXI. Divisions domestiques de la maison d'Hérode, l'an du M. 3991. avant J. C. 9. avant l'Ere vulg. 13.

Cependant les divisions domestiques de la famille d'Hérode s'augmentoient de jour en jour, par la haine de Salomé contre Alexandre & Aristobule. Ces deux Princes parloient d'elle & de Phéroras son frere d'une maniere fort offençante; & elle avoit lieu de craindre qu'ils ne vengeassent un jour sur elle la mort de Mariamne leur mere. Alexandre & Aristobule ne lui fournissoient que trop d'occasions de les noircir auprès du Roi leur pere, par le peu d'affection qu'ils lui témoignoient, & par des discours indiscrets qu'ils tenoient quelquefois sur la maniere dont leur mere avoit été condamnée à mort. Salomé & Phéroras, qui n'ignoroient pas les dispositions de leur cœur, ne cherchoient qu'à les aigrir, & à les faire parler, & profitoient de tout ce que leur passion leur faisoit dire, pour le rapporter à Hérode, & pour l'animer contre eux. A son retour, ce Prince trouva les esprits étrangemens aigris. Phéroras & Salomé lui dirent que ses deux fils se vantoient publiquement qu'ils vengeroient la mort de leur mere, & qu'ils se flattoient par le moyen d'Archélaus Roi de Cappadoce, d'avoir accès auprès d'Auguste, & de l'accuser un jour devant lui. Hérode ajoûta d'autant plus aisément foi à ces accusations, que les mêmes choses lui revenoient d'ailleurs, & qu'il connoissoit l'humeur hardie & entreprenante de ses fils.

Pour réprimer leur insolence, & les rendre plus sages, il fit venir à Jerusalem Antipater, un de ses fils, qu'il avoit eu de Doris, (a) une

(a) Le quatriéme des Macc ch. dernier, appelle Dosithée la mere d'Antipater.

de ses femmes, & qu'il avoit fait jusques-là élever comme un particulier. Il le fit venir, afin de le porter dans les honneurs, & l'opposer à ses freres. Mais ceux-ci au lieu d'en devenir plus moderés, en conçurent plus de dépit, & firent éclater plus hautement leur ressentiment. Antipater de son côté songea à occuper la premiere place dans l'affection de son pere, & n'oublia rien pour augmenter l'aversion qu'il avoit déja conçûë contre ses fils. Il s'y prit avec adresse, ne disant jamais rien contre eux: mais il avoit mis auprès du Roi des personnes qui ne pouvoient lui être suspectes, & qui ne cessoient de rapporter à Hérode tout ce qu'ils entendoient dire à Alexandre & à Aristobule, ajoûtant toûjours beaucoup à la vérité, & encherissant sur tout le mal qu'ils pouvoient avoir dit.

An du M. 3991. Avant J. C. 9. avant l'Ere vulg. 13.

Hérode ainsi animé par les calomnies de Salomé, de Phéroras & d'Antipater, traita Alexandre & Aristobule avec plus de froideur & d'indifférence, & éleva Antipater à de nouveaux honneurs. Il accorda même à ses instantes prieres, que Doris sa mere qu'Hérode avoit répudiée pour épouser Mariamne fille du Grand-Prêtre Simon, fût rappellée dans le palais. Il écrivit souvent en faveur d'Antipater à Auguste; & lorsqu'il s'embarqua pour aller voir Agrippa, qui avoit été Gouverneur de l'Asie pendant dix ans, Antipater fut le seul de ses fils qu'il mena avec lui. Il pria Agrippa de vouloir bien qu'Antipater lui tînt compagnie dans ce voyage, de le présenter à Auguste, à qui il envoyoit par lui de grands présens, & de l'introduire dans ses bonnes graces: tellement que personne ne doutoit plus qu'Antipater ne dût succeder à Hérode, à l'exclusion de ses freres. Ce Prince étant arrivé à Rome avec des

An du M. 3992. avant J. C. 8. avant l'Ere vulg. 12.

AN DU M. 3992. Avant J. C. 8. avant l'Ere vulg. 12.

lettres de recommandation de son pere à Auguste & à tous ses amis, reçut beaucoup d'honneur. Mais dans la crainte que pendant son absence, Hérode ne reprît pour ses freres des sentimens plus favorables, il ne cessa point d'aigrir son esprit par ses lettres : de sorte qu'Hérode perdit enfin toute l'affection qu'il avoit pour ses deux fils, & qu'il ne les considera plus que comme ses ennemis.

Hérode va à Rome, & accuse ses fils devant Auguste, l'an du M. 3993. avant J. C. 7. avant l'Ere vulg 11.

Il prit donc résolution de les mener à Rome, pour les accuser devant Auguste. (a) Il fit embarquer avec lui Nicolas de Damas dans le même vaisseau, (b) afin qu'il pût s'entretenir avec lui durant le voyage. Il ne rencontra pas Auguste à Rome, & il fut obligé de le venir trouver à Aquilée. Il y accusa ses fils Alexandre & Aristobule, comme l'ayant voulu faire tuer en trahison. Il conjura Auguste de ne pas laisser leur crime impuni, & de vouloir être le Juge entre lui & eux. Les deux jeunes Princes ne purent entendre l'accusation dont leur pere les chargeoit, sans fondre en larmes. Après cela Alexandre se justifia lui & son frere, d'une maniere qui satisfit l'Empereur, & tous les assistans. Auguste les réconcilia avec leur pere, & les exhorta à l'union. Il dit à Hérode qu'il ne devoit pas croire trop légérement les accusations, & les rapports que l'on formeroit contre eux; & à ses fils, qu'ils devoient se conduire avec plus de prudence, & marquer plus de considération & plus de tendresse à leur pere. Antipater, aussi bien que tous les autres fit semblant d'être bien-aise de cette reconciliation.

(a) *Antiq. l. 16. c. 7.*

(b) *Nicol. Damascen. in vita sua, in excerptis Valesii, pag. 422.*

Hérode & ses fils en rendirent de grandes actions de graces à l'Empereur. (a)

Quelques jours après, Hérode fit un présent de trois cens talens à Auguste qui donnoit alors des spectacles, & faisoit des largesses au peuple Romain. Auguste de son côté lui donna la moitié du revenu des mines de Chypre, & la di ection de l'autre moitié. Il y ajouta divers autres présens, & lui permit de choisir pour son successeur tel de ses fils qu'il lui plairoit; & même de partager, s'il vouloit, le Royaume entre eux; mais non pas pour en joüir de son vivant, n'étant pas juste qu'il se dépoüillât, ou qu'il mît ses enfans hors de sa dépendance. Hérode partit ensuite pour s'en retourner en Judée avec ses trois fils.

AN DU M. 3991. avant J. C. 7. avant l'Ere vulg. 11.

Pendant qu'Hérode étoit à Rome, la nouvelle s'étant répanduë qu'il étoit mort, les peuples de la Trachonite, qui étoient de son Royaume, se révolterent, & recommencerent à exercer leurs brigandages comme auparavant. Mais les Capitaines de ses troupes les réprimerent, & les réduisirent à l'obéissance. Il y eut cependant quarante des principaux chefs des voleurs, qui voyant la rigueur qu'on avoit exercée contre ceux qui étoient tombés entre les mains des Juifs, se retirerent de la Trachonite, allerent se rendre à Syllæus Roi des Nabathéens, qui étoit ennemi d'Hérode, parce qu'il lui avoit refusé sa sœur en mariage; & ce Prince leur donna retraite dans un lieu fort d'assiette, où ils se retirerent.

Hérode & ses fils étant arrivés à Euleuse en Cilicie, y trouverent Archélaüs Roi de Cappadoce, qui les y reçut avec grand honneur, &

(a) *Antiq. lib. 16. c. 8.*

An du M. 3993. avant J. C. 7. avant l'Ere vulg. 11.

témoigna beaucoup de joie de ce que les deux Princes étoient rentrés dans les bonnes graces de leur pere, & de ce qu'Alexandre son gendre s'étoit si bien justifié des calomnies qu'on avoit avancées contre eux. Ces deux Rois se séparerent, après s'être fait de grands présens; & lorsqu'Hérode fut arrivé à Jerusalem, il assembla le peuple dans le Temple, & lui parla de son voyage, & de ce qu'il avoit fait à Rome. Il exhorta tous ceux de sa cour à vivre dans une grande union, & déclara que ses fils regneroient après lui, à commencer par Antipater, & à continuer par Alexandre & Aristobule; mais que tandis qu'il vivroit, il n'en éleveroit aucun à la Royauté, voulant conserver seul jusqu'à la fin le titre de Roi. Plusieurs personnes sages de l'assemblée n'approuverent point le discours du Roi, jugeant que l'esperance de regner qu'il avoit donnée à ses enfans, pourroit causer entre eux des contestations fâcheuses: ce qui ne manqua pas d'arriver en effet.

CHAPITRE XXXII. Dédicace de la ville de Césarée, l'an du M. 3994. avant J. C. 6. avant l'Ere vulg. 10.

En ce même tems, la ville de Césarée, dont les fondemens avoient été jettés il y avoit dix ans, fut achevée; (a) & Hérode en voulut faire la dédicace avec toute la somptuosité & la magnificence possibles. Il fit venir de tous côtés ceux qui étoient en réputation d'exceller en la science de la musique, & dans les exercices de la lutte, de la course, & de tous les autres exercices; & assembla un grand nombre de gladiateurs, de bêtes farouches, de chevaux exercés à la course, & de tout ce qui pouvoit illustrer cette fête. Il consacra ces jeux à Auguste, & ordonna qu'ils seroient renouvellés tous les

(a) Antiq. l. 16. c. 9.

ans.

ans. L'Imperatrice Livie voulut contribuer à cette dépense, & envoya de Rome à Hérode des choses précieuses, dont la valeur fut estimée cinq cens talens. Outre une infinité de peuples qui y accoururent, il y vint divers Ambassadeurs, qui furent logés & traités superbement par Hérode. Les divertissemens étoient tous les jours nouveaux ; & on assûre qu'Auguste & Agrippa disoient d'Hérode, que son ame étoit si élevée au-dessus de sa couronne, qu'il auroit mérité de regner sur toute la Syrie & sur l'Egypte. La force & l'agilité de son corps, l'adresse qu'il avoit dans tous les exercices militaires, sa valeur dans les combats, & son bonheur constant presque dans toutes ses entreprises, soutenoient très-avantageusement toutes les autres qualités du cœur & de l'esprit qu'on admiroit dans lui.

An du M. 3994. Avant J. C. 6. avant l'Ere vulg. 10.

Après cela, il bâtit dans la campagne appellée Caphar-Saba ou Caphar-Salama, une ville nommée Antipatride, en mémoire de son pere Antipater; & au-dessus de Jéricho, un château nommé Cypron, en l'honneur de sa mere ; & dans Jerusalem, une tour nommée Phazaïle, à cause de son frere du même nom; & encore une ville appellée Phazaïle, dans la campagne de Jéricho, vers le nord. Il seroit presque impossible de rapporter les biens que ce Prince fit non-seulement à plusieurs villes de la Syrie & de la Grece, mais encore à celles des autres pays par où il passoit dans ses voyages. Il y faisoit faire de nouveaux ouvrages publics, ou achevoit ceux qui étoient commencés, & que l'impuissance des habitans avoit laissés imparfaits. On remarque entre autres le Temple d'Apollon Pythien à Rhodes. Il donna une grande somme pour perfectionner les ouvrages publics de Nicopolis, qu'Auguste avoit fait bâtir près d'Actium.

An du M. 3995. Avant J. C. 5. avant l'Ere vulg. 9.

An du M. 3995. avant J. C. 5. avant l'Ere vulg. 9.

Il fit bâtir à Tripoli, à Damas & à Ptolémaïde des écoles pour y instruire la jeunesse; à Biblos, de fortes murailles; à Bérite & à Tyr, des lieux d'assemblée, des magasins publics, des marchés & des temples; à Sidon & à Damas, des théatres: à Laodicée, qui est près de la mer, des aqueducs, pour y conduire des eaux; à Ascalon, des bains, des fontaines & des portiques d'une beauté extraordinaire. Il fit faire des galeries aux deux côtés de la place qui traverse Antioche, & qui a vingt stades de longueur, & il la fit paver avec une pierre fort polie. Il donna un revenu annuel pour célébrer magnifiquement les jeux olympiques, qui étoient fort déchûs de leur ancienne réputation, parce que le fond manquoit pour en faire la dépense, & pour la distribution des prix; ce qui lui fit déférer l'honneur de surintendant perpétuel de ces jeux. Mais ce qui ternissoit l'éclat de toutes ces grandes actions, c'étoit la cruauté qu'il exerçoit envers ses proches, & la dureté avec laquelle il traitoit ses sujets: car pour fournir aux dépenses qu'il faisoit au-dehors de ses états, il étoit obligé de vexer son peuple, & de l'accabler d'impositions.

Les Juifs d'Asie, & ceux d'Afrique, (a) à qui les Rois avoient accordé le droit de bourgeoisie, étoient si maltraités par les Grecs, qui les accusoient de transporter l'argent, & de leur être à charge en toutes choses; qu'ils furent obligés d'avoir recours à la justice d'Auguste. Ce Prince écrivit dans les provinces qu'il entendoit qu'ils fussent maintenus dans leurs privileges; & voici la copie de sa lettre:

(a) *Antiq. lib. 16. c. 10.*

» César Auguste, Souverain Pontife, & Dicta- An du M. 3995.
» teur de la republique,a ordonné ce qui s'ensuit: Avant J. C. 5. avant l'Er vulg. 9.
» Parce que la nation Juive a toûjours été af-
» fectionnée au peuple Romain, & particulie-
» rement à l'Empereur César mon pere, lors-
» qu'Hircan étoit leur Grand-Sacrificateur,
» nous ordonnons avec l'avis du Sénat, que les
» Juifs vivront selon leurs loix, ainsi qu'ils fai-
» soient du tems d'Hircan Grand-Sacrificateur
» du Dieu très haut: que le Temple joüira du
» droit d'asile; qu'il leur sera permis d'envoyer
» à Jerusalem de l'argent qu'ils voudront consa-
» crer à Dieu; qu'ils ne seront point con-
» traints de comparoître en jugement le jour,
» ni la veille du Sabbat, (a) depuis la neuvié-
» me heure: (b) que si quelqu'un dérobe des livres
» saints des Juifs, ou l'argent destiné au service
» de Dieu, il sera traité comme sacrilege, &
» son bien sera confisqué au profit du peuple
» Romain. » Cet argent est le demi-sicle par tête, qu'ils payoient tous les ans au Temple, & les sommes qu'ils envoyoient en Judée, pour être employées à offrir des sacrifices à leur intention. Auguste veut que l'on place cet arrêt dans le Temple d'Argyre, que toute l'Asie lui avoit consacré.

Agrippa écrivit aussi au peuple d'Ephése en faveur des Juifs, & il déclara qu'il vouloit que les Juifs continuassent de porter à Jerusalem l'argent qu'ils avoient accoutumé d'y porter sans que personne pût les empêcher. Il ajoute: Que

(a) *Grec.* Ἐν σάββασιν καὶ τῇ πρὸ ταύτης Παρασκευῇ. La Parascéve est le Vendredi.

(b) Depuis les trois heures après midi dans l'équinoxe, & dans les autres tems à proportion.

An du M. 3995. Avant J. C. 5. avant l'Ere vulg. 9.

si quelqu'un après avoir dérobé cet argent, se retire dans un lieu d'asile, qu'il en soit arraché comme sacrilege, & qu'on le remette entre les mains des Juifs, pour le punir. Le même Agrippa écrivit aussi au Sénat de Cyréne en faveur des Juifs, qui demeuroient dans la Cyrénaïque, en Libye. Il déclare qu'il entend qu'ils demeurent en possession de leurs droits, qu'ils ayent la liberté de porter leur argent à Jerusalem, comme dans le tems passé, & qu'ils ne puissent en être empêchés sous prétexte de quelques tributs, dont on prétendroit qu'ils fussent redevables; & que s'il se trouve que dans quelque ville on ait diverti l'argent destiné aux usages sacrés, qu'on le restituë aux Juifs. On trouve des lettres du Proconsul Caïus Norbanus Flaccus aux Magistrats de Sardes, & de Jules Antoine aux Magistrats d'Ephése, sur le même sujet. Cela prouve d'une part la haine presque générale des Payens contre les Juifs; & de l'autre, leur exactitude à envoyer à Jerusalem leur demi-sicle & leurs offrandes, de toutes les provinces de l'Empire Romain; & enfin la considération que l'Empereur Auguste & Agrippa avoient pour cette nation, particulierement à cause d'Hérode.

CHAPITRE XXXIII. Hérode fait ouvrir le tombeau de David pour en tirer de l'argent, l'an du M. 3995. avant J. C. 5. avant l'Ere vulg. 9

Josephe raconte qu'en ce tems-là Hérode épuisé par les dépenses excessives, qu'il faisoit tant au dedans qu'au dehors de son Royaume, (a) & sçachant que Jean Hircan un de ses prédécesseurs, avoit autrefois tiré trois mille talens d'argent du tombeau de David, (b) crut qu'il y en restoit encore beaucoup, & que c'étoit pour lui une ressource assurée dans le besoin

(a) *Antiq. l.* 15. *c.* 11.

(b) Voyez *Antiq l.* 7 *c. ult. &* XIII. *c.* 16. *&* 4. *Maccab. c.* 2.

qu'il avoit d'argent. Il prit donc toutes les mesures pour empêcher que le peuple n'eût connoissance de son dessein. Ensuite il fit ouvrir le tombeau durant la nuit, & y entra accompagné seulement de ses amis les plus confidens. Il n'y trouva pas de l'argent monnoyé, comme avoit fait Hircan ; mais seulement beaucoup d'or mis en œuvre, soit en vases ou autres ouvrages très-bien travaillés. Il fit tout emporter. Et comme rien ne suffisoit à ses profusions, il commanda qu'on fouillât jusques dans les cercüeils, où étoient enfermés les corps de David & de Salomon : mais une flamme qui en sortit, consuma deux de ses gardes. Ce prodige l'épouvanta ; & pour expier un tel sacrilege, il fit bâtir depuis à l'entrée du sépulcre, un superbe monument de marbre blanc.

An du M. 3995. Avan J C. 5 avant l'Ere vulg 9.

Josephe remarque que Nicolas de Damas, qui a écrit l'histoire d'Hérode de son vivant, parle bien du monument bâti à l'entrée du sepulcre de David, mais qu'il ne dit rien de son entrée dans le sepulcre ; parce qu'il sçavoit bien, dit-il, que cela ne seroit point glorieux à sa mémoire. Mais d'autres jugent, ce me semble, avec bien plus de raison, que le recit de Josephe est entierement fabuleux, de même que ce qu'il raconte de Jean Hircan sur le même sujet. Il n'y a nulle apparence que ni David ni Salomon eussent voulu mettre des trésors dans leurs tombeaux ; & s'il y eût eu véritablement autant d'or & d'argent qu'il le veut faire croire, ces trésors auroient ils été épargnés par tant de Rois impies qui ont regné dans Juda, & par les Rois d'Assyrie & de Caldée, qui ont pris tant de fois Jerusalem ? Si l'on dit qu'ils ne les connoissoient point ? d'où Hérode a-t-il pû les connoître ? L'auteur du quatriéme livre des Maccabées, d'où Josephe semble avoir pris ce qu'il

raconte de Jean Hircan, ne dit pas que ce Grand-Sacrificateur ait tiré de l'argent du tombeau de David, mais seulement d'un trésor qui avoit appartenu à quelques-uns des descendans de ce Prince.

Cependant Antipater ne perdoit point de vûë son grand objet, qui étoit de perdre ses freres dans l'esprit de leur pere, & de demeurer seul héritier de sa couronne. Le principal artifice dont il se servit, fut de témoigner de l'affection à ces deux Princes, & de prendre souvent leur défense en présence d'Hérode, pendant que sous main il les faisoit accuser des actions les plus noires. Hérode prenoit en lui de jour en jour plus de confiance, & lui donnoit de nouvelles marques de sa prédilection. Il ordonna à Ptolemée son premier ministre, de ne rien faire dans la conduite du Royaume, sans le communiquer à Antipater. D'un autre côté, Alexandre & Aristobule, dont le cœur répondoit à la naissance, ne pouvoient souffrir de se voir ainsi traités par des gens qui leur étoient si inférieurs. Leurs femmes entroient dans tous ces sentimens; & Glaphyra haïssoit mortellement Salomé, parce que celle-ci prétendoit faire rendre à sa fille, qui avoit épousé Aristobule, les mêmes honneurs qu'à elle, qui étoit fille de Roi.

Phéroras frere d'Hérode, contribuoit aussi à augmenter la mauvaise humeur du Roi, par l'attachement qu'il avoit à une servante qu'il aimoit éperduëment, & par le refus qu'il faisoit d'épouser sa fille, & ensuite la fille de Phazaël sa niéce. Salomé se servoit de sa fille, qui avoit épousé Aristobule, pour sçavoir les sentimens les plus secrets de ce jeune Prince, pour les rapporter ensuite à Hérode, & pour les envenimer dans son esprit.

Un jour l'épouse d'Ariſtobule dit à ſa mere, que lorſqu'Alexandre & Ariſtobule étoient enſemble, & qu'ils parloient à cœur ouvert de la Reine Mariamne leur mere, & de l'averſion qu'ils avoient pour Hérode leur pere, ils diſoient que s'ils arrivoient jamais à la couronne, ils ne donneroient point d'autre emploi aux fils, que le Roi avoit eu de ſes autres femmes, que des charges de Greffiers dans des villages; la maniere dont ils avoient été inſtruits dans les lettres, les rendant propres à ces exercices; & que s'ils voyoient les femmes d'Hérode ſe parer avec les ornemens de la Reine leur mere, ils ne leur donneroient pour habits que des cilices, & les enfermeroient dans des lieux, d'où elles ne verroient jamais le ſoleil. Salomé ne manqua pas de rapporter tout cela à Hérode; & quoique ce Prince devînt tous les jours plus chagrin, & plus ſoupçonneux, il ſe contenta pour cette fois de les reprendre ſévérement, & demeura ſatisfait de leur juſtification.

An du M. 3995. Avant J. C. 5. Avant l'Ere vulg. 9.

Les troubles recommencerent bien-tôt. Phéroras déclara à Alexandre qu'il avoit appris qu'Hérode avoit conçû pour Glaphyra une ſi violente paſſion, qu'il lui étoit impoſſible de la vaincre. Alexandre en conçut une telle jalouſie, que depuis ce tems, il interprétoit en mal tous les témoignages d'affection que le Roi donnoit pour l'amour de lui à ſa belle fille. Vaincu par ſa douleur, il alla trouver le Roi ſon pere, & lui raconta avec larmes ce que Phéroras lui avoit dit. Jamais ſurpriſe ne fut plus grande que celle d'Hérode. Il fit venir Phéroras, lui reprocha ſon ingratitude & ſa malice, & lui parla avec une véhémence telle que le demandoit une accuſation ſi noire & ſi atroce. Phéroras ne pouvant nier le fait, en rejetta la faute ſur Salomé, diſant que cela étoit venu

d'elle. Comme elle étoit présente, elle nia hardiment qu'elle en eût jamais parlé, & s'écria qu'il sembloit que tout le monde eût conspiré à la mettre mal avec le Roi son frere. Après bien des contestations de part & d'autre ; le Roi chassa Salomé & Phéroras, loüa la modération d'Alexandre, & alla se mettre à table.

CHAPITRE XXXIV. Nouvelles broüilleries dans la cour d'Hérode, l'an du M. 3996. avant J. C. 4. avant l'Ere vulg. 8.

La bonne intelligence qui étoit entre Hérode & Alexandre, fut bien-tôt troublée par de mauvais rapports que l'on fit au Roi. On lui dit qu'Alexandre avoit corrompu deux de ses eunuques, en qui il avoit beaucoup de confiance, & qu'il employoit même à des affaires importantes. L'un étoit son échanson, & l'autre son maître-d'hôtel. On prétendoit que le jeune Prince les avoit gagnés par une grande somme d'argent, & les avoit engagés à entreprendre contre la vie du Roi. On leur fit donner la question; & ils confesserent qu'ils avoient reçû de l'argent d'Alexandre, mais ils nierent qu'il les eût portés à rien entreprendre contre le Roi. On les mit une seconde fois à la question, & on la leur donna avec tant de violence, pour faire plaisir à Antipater, que ne pouvant résister aux tourmens, ils confesserent qu'Alexandre conservoit toûjours dans son cœur toute la haine qu'il avoit toûjours euë pour le Roi son pere ; qu'il les avoit exhortés à l'abandonner, comme un homme désormais inutile à tout, à cause de sa vieillesse, qu'il s'efforçoit en vain de cacher, en se faisant peindre les cheveux & la barbe : Que s'ils vouloient s'attacher à lui, il leur promettoit de les élever aux premieres charges, lorsqu'il regneroit : Que cela n'étoit pas bien éloigné, quand même son pere ne mourroit pas, puisqu'outre que le Royaume lui appartenoit, plusieurs de ses amis étoient prêts de tout entreprendre pour l'amour de lui.

Ces indices renouvellerent les soupçons & les inquiétudes d'Hérode. Il ne sçavoit plus à qui se fier. Ses meilleurs amis lui devenoient suspects. Tous les jours on arrêtoit quelqu'un ; & ceux-ci pour essayer de se sauver, en accusoient d'autres. Les calomnies & les accusations, & ensuite les supplices & les condamnations se multiplioient. Bien-tôt le Roi se repentoit d'avoir fait mourir ceux qui étoient morts, & puis il en faisoit mourir d'autres. Il bannit de son palais quelques-uns de ses anciens amis ; entre autres, Andromaque & Gemellus, uniquement parce qu'ils avoient à son gré trop d'affection pour les Princes ses fils. Il fit donner la question à la plûpart des amis & des domestiques d'Alexandre ; & ces malheureux mouroient dans les tourmens, soûtenant qu'ils étoient innocens, aussi-bien que leur maître. Enfin il y en eut un, qui succombant sous la violence des douleurs, déposa qu'il avoit oüi dire diverses fois à Alexandre, lorsqu'on le loüoit de la grandeur & de la beauté de sa taille, & de son adresse à tirer de l'arc, que c'étoit plûtôt des disgraces que des faveurs qu'il avoit reçûë de la nature, parce qu'elles donnoient de la jalousie au Roi son pere ; que lorsqu'il alloit à la chasse avec lui, il étoit obligé de se courber, pour ne pas paroître plus grand que lui ; qu'enfin il ne pouvoit souffrir qu'on le louât en sa présence.

An du M. 3995. Avant J. C. 4. avant l'Ere vulg. 8.

Lorsqu'il eut ainsi parlé, on le délia ; & se sentant soulagé, il dit qu'Aristobule avoit conspiré avec son frere de tuer le Roi, lorsqu'il iroit à la chasse ; & si ce dessein lui réussissoit, de s'enfuir, & de s'en aller à Rome demander le Royaume. On trouva aussi des lettres d'Aristobule à Alexandre, par lesquelles il se plaignoit qu'Hérode eût donné à Antipater

An du M. 3996. Avant J.C. 4. avant l'Ere vulg. 8.

des terres de deux cens talens de revenu. Tout cela joint ensemble, fit croire à Hérode qu'il y en avoit assez pour concevoir de justes soupçons contre ces jeunes Princes. Ainsi il fit arrêter Alexandre prisonnier. Mais comme ces dépositions ne suffisoient pas, pour justifier cette rigueur qu'il exerçoit envers son fils, il fit donner la question aux principaux amis de ce Prince, & en fit mourir plusieurs dans les tourmens. Il y eut un jeune homme qui dit, qu'Alexandre avoit fait préparer du poison dans Ascalon, & qu'il avoit écrit à Rome à ses amis, pour les prier de faire ensorte qu'Auguste lui commandât de l'aller trouver ; parce qu'il avoit à lui donner avis, que le Roi son pere abandonnoit le parti des Romains, pour traiter avec Mithridate Roi des Parthes. Hérode se sçavoit bon gré de cette découverte, à laquelle il ajoûtoit foi : mais quelque recherche que l'on fit de ce poison, on n'en put rien trouver.

Alexandre ne se laissa point abattre dans sa mauvaise fortune. Il envoya au Roi quatre écrits, qui portoient qu'il étoit inutile de donner la question à tant de personnes, pour sçavoir si l'on conspiroit contre lui : Que la chose n'étoit point douteuse : Que ses amis les plus confidens, & Phéroras même avoient part à cette conspiration: Que Salomé étoit venuë la nuit se coucher malgré lui dans son lit : Que tous généralement ne songeoient qu'à se délivrer de lui, pour vivre en paix après sa mort. Il accusoit nommément Ptolemée & Sapinius, qui étoient ceux à qui le Roi se fioit le plus, d'être du nombre des complices. Ces accusations vraies ou fausses, mirent toute la cour dans une étrange confusion. Hérode ne sçachant à qui se fier, vivoit dans des appréhensions continuelles, qui lui rendoient la vie ennuyeuse

An du M. 3996. Avant J. C. 4. Avant l'Ere vulg. 8.

On ne voyoit qu'emprisonnemens & que supplices de personnes condamnées sans être ouïes. Hérode lui-même pendant la nuit s'imaginoit souvent voir son fils venir à lui l'épée à la main, pour le tuer; & peu s'en fallut que ces frayeurs continuelles ne lui fissent perdre l'esprit.

Archélaüs Roi de Cappadoce, (*a*) beau-pere d'Alexandre, ayant appris que les choses étoient réduites à de telles extrémités, crut ne pouvoir se dispenser de venir en Judée, pour essayer de rétablir Alexandre dans l'esprit de son pere. Lorsqu'il eut examiné à fond la conduite du Roi, & celle de son gendre, il ne douta pas qu'Hérode n'eût cru trop legerement aux accusations formées contre Alexandre : mais il ne jugea pas à propos de le blâmer, & de l'en reprendre, de peur de l'aigrir encore davantage. Il témoigna au contraire d'être dans une extrême colere contre son gendre, & d'approuver tout ce que le Roi avoit fait pour le punir. Il dit même qu'il étoit prêt de rompre le mariage, & d'emmener sa fille, & même de la châtier s'il découvroit qu'elle eût en quelque part à la conjuration d'Alexandre, sans en donner avis au Roi son beau-pere. Hérode fort surpris de rencontrer ces dispositions dans Archélaus, commença à se radoucir, & à sentir les sentimens de pere reprendre la place de ceux qu'il avoit fait paroître jusqu'alors. Il pria Archélaüs avec larmes de ne point porter les choses à l'extrémité, & de ne point rompre le mariage.

Archélaüs voulant profiter de ces dispositions du Roi, rejetta adroitement les accusations formées contre Alexandre, sur ceux qui par leurs

(*a*) *Antiq. l.* 16. *c.* 12.

An du M. 3995. Avant J.C. 4. avant l'Ere vulg. 8.

mauvais conseils corrompoient l'esprit du jeune Prince. Il accusa principalement Phéroras, qui étoit déja assez mal auprès du Roi. Phéroras ayant appris cela, se crut perdu, s'il ne gagnoit Archélaüs. Il le vint trouver en habit de deüil, & avec toutes les marques de la plus vive douleur il le conjura de s'employer, pour le remettre bien avec le Roi son frere. Archélaüs le lui promit, pourvû qu'il voulût lui-même faire une démarche difficile, mais nécessaire, qui étoit d'aller se jetter aux pieds d'Hérode lui confesser qu'il étoit auteur de tout le mal, & lui en demander pardon. Phéroras s'y résolut, y alla, & rentra dans les bonnes graces du Roi. Alexandre se trouva par-là tout d'un coup purgé de tout ce que l'on avoit dit contre lui: Hérode ne pouvant assez estimer Archélaüs, d'avoir si heureusement rétabli par sa prudence la paix dans sa cour, le considera dans la suite comme le meilleur de ses amis. Ils résolurent ensemble d'aller à Rome, pour rendre compte à Auguste de ce qui s'étoit passé, & de sa réconciliation avec son fils. Archélaüs étant parti pour s'en retourner en Cappadoce, Hérode le conduisit jusqu'à Antioche, le remit bien avec Tite Gouverneur de Syrie, & s'en revint en Judée.

CHAPITRE XXXV. Hérode va à Rome avec Archélaüs Roi de Capadoce.

Quelque tems après, il partit pour aller à Rome avec Archélaüs, ainsi qu'ils en étoient convenu; (*a*) & pendant son absence, les Trachonites, qui comme on l'a vû ci-devant, s'étoient retirés auprès de Sillæus Arabe, qui les avoit reçûs, recommencerent à exercer leurs pilleries & leurs brigandages, tant dans les états d'Hérode, que dans la basse Syrie. A son

(*a*) *Antiq. l. 16. c. 13.*

retour de Rome, Hérode entra dans la Trachonite, & tua tous ceux de ces voleurs qu'il put rencontrer. Les autres en furent si irrités, & une de leurs loix, qui oblige à venger la mort de leurs proches, les anima de telle sorte, qu'ils entrerent dans les états d'Hérode, & les ravagerent, sans que personne fût capable de les en empêcher. Ce Prince s'adressa à Saturninus & à Volumnius, établis par Auguste Gouverneurs de la Célé-Syrie & de la Phénicie, pour les prier de les châtier. Mais les voleurs n'en devinrent que plus insolens. Ils s'assemblerent au nombre de mille, & se mirent à piller dans les campagnes & dans les villages, ne faisant grace à aucun de ceux qui tomboient entre leurs mains. Hérode fit en vain de grandes instances auprès des Arabes, afin qu'on lui abandonnât ces voleurs, & qu'on lui payât soixante talens qu'il avoit prêtés au Roi Obodas. Mais Sillæus, qui avoit chassé Obodas, & qui s'étoit emparé du gouvernement, différoit toûjours de payer, & soûtenoit qu'il n'avoit point reçu les Trachonites dans ses terres. Cependant Saturninus & Volumnius ordonnerent qu'il payeroit dans trente jours, & qu'il rendroit les Trachonites qui s'étoient retirés chez lui; & qu'Hérode de son côté rendroit les Arabes, s'il y en avoit quelques-uns qui fussent venus dans ses états. Sillæus s'y engagea par serment en présence des deux Gouverneurs à Béryte.

An du M. 3997. Avant J. C. 3. avant l'Ere vulg. 7.

Mais le terme du payement étant arrivé, Sillæus ne voulut rien exécuter de tout ce qui avoit été ordonné, & s'en alla trouver Auguste. (a) Alors Hérode, du consentement de Sa-

Hérode fait la guerre en Arabie.

(a) Antiq. lib. 16. c. 1.

An du M. 3997. Avant J. C. 3 avant l'Ere vulg. 7.

turninus & de Volumnius, entra avec une armée en Arabie, usa de tant de diligence, qu'il fit en trois jours autant de chemin, que l'on en fait d'ordinaire en sept, & attaqua ces voleurs dans le château de Repta, où ils s'étoient retirés, le prit, & le fit raser; mais il ne fit aucun mal aux habitans du pays. Naceb Général des troupes des Arabes, marcha contre lui, & lui livra bataille; mais ce Général demeura sur la place avec vingt cinq des siens. Tout le reste prit la fuite;& Hérode ne perdit presque personne. Ayant ainsi réprimé ces voleurs, il envoya trois mille Iduméens dans la Trachonite, pour les empêcher de continuer leurs brigandages. Il écrivit en même-tems aux chefs des troupes Romaines dans la Phénicie ce qu'il avoit fait, & qu'ayant exécuté ce dont il étoit convenu avec eux, il n'avoit rien entrepris davantage. Ils s'en informérent, & trouverent que la chose étoit comme il le disoit.

Mais les Arabes dépêcherent en diligence des couriers à Rome, (a) & manderent à Sillæus les choses tout autrement qu'elles n'étoient. Sillæus étoit déja connu d'Auguste; & il arriva que lorsqu'on lui rendit ces lettres, il se promenoit devant son palais. Aussi-tôt il prit un habit de deüil, & alla se jetter aux pieds de l'Empereur, en lui disant avec larmes, qu'Hérode étoit entré avec une armée en Arabie; qu'il l'avoit entierement ruinée; que deux mille cinq cens des principaux Arabes, & entre autres Naceb leur chef, qui étoit son parent & son ami, y avoient été tués; que l'on avoit pillé de grandes richesses dans le château de Repta. Il ajoûta que sans la confian-

(a) *Antiq. lib. 16. c. 15.*

ce qu'il avoit aux soins de l'Empereur, qui vouloit que toutes les provinces demeurassent en paix, il ne seroit pas venu à Rome; mais qu'il se seroit tenu dans son pays, pour tenir tête à Hérode, s'il se fût avisé de l'attaquer.

An du M. 3998. Avant J. C. 2. avant l'Ere vulg. 6.

Auguste ayant reçû ces plaintes, se contenta de s'informer de quelques amis d'Hérode, & de ceux qui étoient venus de Syrie, s'il étoit vrai qu'Hérode fût entré en armes dans l'Arabie. Comme la chose étoit publique, on ne put la nier. Ainsi sans entrer dans l'examen des raisons qu'il avoit euës d'y entrer, il lui écrivit des lettres menaçantes, où il lui disoit entre autres choses, que jusqu'ici il l'avoit traité en ami; mais que dans la suite il le traiteroit en sujet. Sillæus de son côté écrivit en Arabie ce qu'il avoit fait à Rome auprès de l'Empereur. Ces nouvelles enflerent si fort le courage des Arabes, qu'ils ne voulurent plus ni rendre les fugitifs à Hérode, ni payer l'argent qu'ils lui devoient, ni rien donner pour les pâturages qu'ils tenoient à ferme. D'un autre côté, les Trachonites se joignant aux Arabes, pillerent le pays, & y firent de très-grands maux. Hérode étoit obligé de souffrir toutes ces choses, craignant d'irriter Auguste, qui n'avoit pas daigné écouter les premiers Ambassadeurs qu'il lui avoit envoyés, & qui en avoit renvoyé d'autres, sans leur rendre aucune réponse. Enfin las de souffrir, il se détermina à lui envoyer une troisiéme ambassade, pour tâcher par le moyen de ses amis, de se le rendre plus favorable. Il choisit pour ce sujet Nicolas de Damas, qui lui étoit fort attaché depuis long-tems.

Pendant ces troubles extérieurs, les divisions domestiques de la maison d'Hérode s'augmen-

CHAPITRE XXXVI. Nouvelles brouilleries domestiques dans la cour d'Hérode.

toient de jour en jour. Un nommé Euricles Lacédémonien, homme de qualité, mais mauvais esprit, & grand courtisan, vint trouver Hérode, & sçut gagner son amitié & sa confiance. (a) Il demeuroit chez Antipater, & s'insinua dans l'affection d'Alexandre, disant qu'il étoit fort connu d'Archélaüs son beau-pere. Alexandre qui ne se défioit pas de cet homme, eut l'imprudence de lui ouvrir son cœur avec trop de franchise. Il lui témoigna sa douleur de l'éloignement, que le Roi son pere avoit de lui, de la mort de la Reine sa mere, & de ce qu'Antipater joüissoit seul des honneurs, que lui & son frere avoient lieu de prétendre. Euricles rapporta tout ceci à Antipater; & Antipater l'engagea à en faire aussi le récit au Roi son pere. Il le fit; & Hérode déja indisposé contre Alexandre & Aristobule, conçut contre eux une haine irréconciliable, & donna cinquante talens à Euricles. Celui-ci partit ensuite de Judée, alla trouver Archélaüs, lui parla avantageusement d'Alexandre, lui dit qu'il avoit eu le bonheur de le remettre bien avec le Roi son pere, tira encore de grands présens d'Archélaüs, & se retira à Lacédémone. Mais sa méchanceté ayant été connuë dans son pays, il fut chassé & envoyé en éxil.

Hérode ne dissimuloit plus sa haine & son mécontentement contre ses deux fils. Il les faisoit observer, & écoutoit avec plaisir tout ce qu'on lui rapportoit contre eux. Ayant un jour éloigné pour quelque mécontentement deux de ses gardes, nommés Jucundus & Tyrannus, Alexandre les reçut dans la compagnie de ses gar-

(a) *Antiq. lib.* 16. *c.* 16.

des; & parce que c'étoient de très-braves gens, & d'une grandeur & d'une force extraordinaire, il leur étoit très-libéral. Le Roi en conçut du soupçon, & leur fit donner la question. Ne pouvant résister à la force des tourmens, ils déposerent qu'Alexandre les avoit sollicités de tuer le Roi, lorsqu'il iroit à la chasse; & qu'il leur avoit dit que l'on feroit aisément croire au peuple, qu'il s'étoit tué lui-même de ses propres armes, en tombant de cheval; puisque quelque tems auparavant, il ne s'en étoit rien fallu que cela ne lui arrivât. Ils ajoûterent que l'on trouveroit de l'argent caché dans l'écurie de ce Prince. Ils accuserent de plus le grand veneur de leur avoir donné, & à quelques autres des domestiques d'Alexandre, des dards dont le Roi se servoit à la chasse.

An du M. 3998. Avant J.C. 2. avant l'Ere vulg. 6.

On accusoit aussi le Gouverneur du château d'Alexandrion, d'avoir promis aux deux jeunes Princes de les recevoir dans cette place, & de leur remettre l'argent qu'Hérode y faisoit conserver. Ce Prince le fit arrêter, & appliquer à la question. Il ne confessa rien : mais son fils déclara que la chose étoit vraie, & en mêmetems produisit des lettres, qui paroissoient écrites de la main d'Alexandre, qui portoient: Aussi-tôt que nous aurons exécuté ce que nous avons résolu, nous vous irons trouver; & nous ne doutons point, que vous ne nous receviez dans votre place, ainsi que vous me l'avez promis. Ces lettres acheverent de persuader Hérode, que ses fils avoient conspiré contre lui. Mais Alexandre soûtenoit que les lettres avoient été contrefaites par Diophante son sécrétaire, à la sollicitation d'Antipater. En effet ce Diophante étoit un grand faussaire; & il fut puni depuis, pour avoir commis un crime semblable. Mais pour lors on n'écouta point Alexandre.

An du M. 3998. Avant J.C. 2. avant l'Ere vulg. 6.

Le Roi étoit alors à Jéricho ; & y ayant fait venir les accusateurs de ses fils, le peuple les tua à coups de pierres. Il vouloit aussi tuer Alexandre : mais Hérode envoya Ptolemée & Phéroras, qui l'empêcherent. Il se contenta de faire mettre ces deux Princes dans une étroite prison, où personne ne pouvoit les approcher, & où l'on observoit jusqu'à leurs moindres paroles. Aristobule ennuyé d'un état si triste, dit un jour à Salomé, qui étoit tout ensemble sa tante & sa belle-mere: Croyez-vous vous-même être en sûreté, après que l'on a dit au Roi, que dans l'espérance d'épouser Sillæus, vous lui donniez avis de tout ce qui se passe dans le Royaume? Elle alla aussi-tôt le raconter à Hérode, qui en fut si irrité, qu'il commanda qu'à l'heure même on liât les deux freres, qu'on les séparât l'un de l'autre, & qu'on les obligeât de déclarer par écrit tout ce qui s'étoit passé dans le complot qu'ils avoient fait contre lui. Alexandre & Aristobule firent donc leur déclaration, qui portoit qu'ils n'avoient pas même eu la pensée de conspirer contre la vie du Roi, mais qu'il étoit vrai que les soupçons qu'il avoit d'eux, leur rendant la vie ennuyeuse, ils avoient résolu de s'enfuir.

En ce tems-là Archélaüs Roi de Cappadoce, ayant envoyé un Seigneur de sa cour, nommé Méla, en ambassade à Hérode, ce Prince fit venir Alexandre en la présence de cet Ambassadeur, & lui demanda comment, & en quel lieu il avoit résolu de s'enfuir? Alexandre lui répondit qu'il avoit résolu de se retirer auprès du Roi son beau-pere, qui lui avoit promis de l'envoyer à Rome : Qu'au reste il n'avoit jamais formé aucun mauvais dessein contre lui, & qu'il n'y avoit pas un mot de vrai dans toutes les accusations dont on l'avoit noirci : Qu'il

auroit fort souhaité que Tyrannus & ses compagnons fussent plus exactement examinés; mais qu'Antipater, qui n'avoit pas interêt à cela, avoit par le moyen de ses gens, excité le peuple à les lapider. En même-tems Hérode fit mener ce Prince, chargé de chaînes comme il étoit, à la Princesse Glaphyra son épouse, avec le même Méla Ambassadeur, dont on vient de parler. La Princesse frappé d'un spectacle si triste, fit éclater sa douleur par ses cris & ses larmes; elle se donnoit des coups contre la tête: & Alexandre de son côté fondoit en larmes. Enfin Ptolemée demanda à cette Princesse, si elle n'avoit point eu de connoissance de ce qu'avoit fait Alexandre. Elle déclara qu'elle étoit très-innocente; mais que si en se déclarant coupable, elle étoit capable de délivrer son mari, elle étoit prête d'avouer tout ce qu'on voudroit. Alexandre lui dit ensuite: Il est vrai que vous & moi n'avons rien fait de ce qu'on nous impute; mais vous sçavez que nous avions résolu de nous retirer auprès du Roi votre pere, pour aller de là à Rome. Elle en demeura d'accord.

AN DU M. 3998. Avant J. C. 2. avant l'Ere vulg. 6.

Hérode se sentit très-offensé de ce qu'Archélaüs ayant eu connoissance de la mauvaise volonté de ses fils, ne lui en eût pas donné avis; il le considéra comme complice de leur crime. Il dépêcha aussi-tôt vers lui Olympe & Volumnius, pour se plaindre. Il leur ordonna de prendre terre à Eluze, qui est une ville de Cilicie; & qu'après avoir rendu ses lettres à Archélaüs, ils passassent à Rome, où ils devoient présenter à Auguste d'autres lettres, avec des mémoires, pour prouver que ses fils étoient coupables. Archélaüs reconnut qu'il avoit promis à Alexandre & à Aristobule de les recevoir dans son Royaume, croyant que ce parti étoit avantageux & au

AN DU M. 3998. Avant J. C. 2. avant l'Ere vulg. 6.

pere & aux enfans, & craignant qu'Hérode ne se laissât aller à sa colere, & n'écoutât trop les rapports qu'on lui faisoit contre ses fils: mais qu'il n'étoit pas vrai qu'il eût dessein de les renvoyer à Rome, ni de les entretenir dans aucune mauvaise volonté contre lui.

Nicolas de Damas, qu'Hérode avoit député vers Auguste, pour le faire revenir de la prévention où il étoit contre lui, à cause de la guerre qu'il avoit été obligé de faire aux Arabes, avoit heureusement réüssi dans sa negociation, & avoit par-là disposé l'Empereur à bien recevoir les lettres, qu'Hérode lui écrivoit contre ses fils. Voici de quelle maniere Nicolas s'y prit, pour justifier Hérode dans l'esprit d'Auguste. Il apprit que les Arabes qui étoient à Rome, n'étoient pas tous de bonne intelligence avec Sillæus; qu'il y en avoit de mécontens, qui étoient prêts de l'accuser devant Auguste de plusieurs crimes. Nicolas se joignit à eux, & se chargea de porter la parole, & de former l'accusation. On avoit des lettres de Sillæus, par lesquelles on prouvoit qu'il avoit fait mourir Obodas Roi d'Arabie, son seigneur, avec plusieurs Arabes. On montroit qu'il avoit emprunté de grandes sommes, pour troubler l'état; qu'il avoit commis plusieurs adulteres, tant en Arabie, qu'à Rome. Lorsque le jour pour plaider la cause devant l'Empereur, fut venu, Nicolas de Damas, assisté des Ambassadeurs d'Arétas Roi d'Arabie, commença par accuser Sillæus des crimes dont on vient de parler. Il ajoûta que pour comble de malice & de mauvaise foi, il avoit essayé de surprendre l'Empereur par ses impostures, en accusant Hérode de plusieurs choses, dont il n'y en avoit pas une seule de véritable.

A ces mots Auguste l'arrêta, & lui demanda

s'il n'étoit pas vrai qu'Hérode étoit entré en Arabie avec une armée, qu'il y avoit tué deux mille cinq cens hommes, emmené un grand nombre de captifs, & pillé le pays? Nicolas répondit que tous ces chefs étoient de pures impostures de Sillæus: Qu'Hérode ayant prêté cinq cens talens aux Arabes, (a) il étoit dit expressément dans l'obligation, qu'après l'échéance du terme, il pourroit en recouvrer le payement sur tout le pays: Qu'il l'avoit fait en y envoyant quelques troupes; mais que ce n'étoit qu'après en avoir parlé diverses fois à Saturninus & à Volumnius, Gouverneurs de Syrie: Que Sillæus avoit juré en leur présence par la fortune de César, dans la ville de Béryte, de rendre cette somme dans le terme de trente jours; & qu'ayant manqué de parole, Hérode étoit venu de nouveau trouver ces Gouverneurs, qui lui avoient permis d'user du droit qu'il avoit de se faire payer à main armée; & qu'alors seulement il étoit entré dans l'Arabie. Quant aux prisonniers qu'on accuse Hérode d'avoir emmenés, dit-il, ce sont des transfuges ses sujets, sortis de la Trachonite, pour éviter le châtiment dû à leurs crimes, & à qui Sillæus a donné retraite, partageant avec eux leurs voleries. Et pour les deux mille cinq cens hommes, que l'on accuse Hérode d'avoir tués, le fait est qu'aucun de ses gens ne mit l'épée à la main, qu'après avoir été attaqué par Naceb Prince des Arabes, lequel fut tué dans l'attaque avec vingt cinq des siens. Voilà tout ce qui s'est passé dans cette occasion, & que l'on a si étrangement exageré & déguisé

AN DU M. 3958. Avant J. C. 2 avant l'Ere vulg. 6.

(a) Il n'est parlé ci-devant que de 60. talens. *Joseph, Antiq. l. 15. c. 13.*

An du M. 1998.
Avant J. C. 2.
avant l'Ere vulg. 6.

aux yeux de l'Empereur. C'est ce qu'avança Nicolas.

Auguste ému de colere, se tournant vers Sillæus, lui demanda combien il y avoit d'Arabes tués dans le combat? Il dit, ne sçachant quoi répondre, que l'on s'étoit trompé au nombre. On fit ensuite la lecture des pieces, qui justifioient tout ce qui avoit été avancé par Nicolas. L'Empereur condamna Sillæus à mort, & ordonna qu'il seroit remené en Arabie, pour satisfaire à ce qu'il devoit à ses créanciers, avant que d'être exécuté. Il donna à Arétas le Royaume d'Arabie, ou plûtôt il le lui confirma; car dès auparavant il s'en étoit mis en possession, comme de son propre héritage; ce qui avoit été trouvé d'abord fort mauvais par Auguste, parce qu'il n'avoit point attendu ses ordres pour cela. L'Empereur répondit ensuite aux lettres d'Hérode. Il le plaignoit extrêmement de ce que ses enfans lui donnoient tant de peines, lui permettoit de les traiter comme parricides, supposé qu'ils eussent attenté à sa vie: Que s'ils n'avoient eu dessein que de s'enfuir, de se contenter d'un léger châtiment. Mais de peur qu'il ne donnât peut-être un peu trop à son ressentiment, il lui conseilloit de faire une assemblée dans Béryte, & que là en présence des Romains, des Gouverneurs de Syrie, d'Archélaüs Roi de Cappadoce, & de ses principaux amis, on examinât, & on décidât cette affaire.

Fin du huitiéme Livre.

[illegible]





EXPLICATION DU PLAN DU TEMPLE *rebâti par Hérode le Grand, selon les dimensions données par Josephe.*

LE Temple avoit quatre stades de tour, ou une stade en quarré. La stade est de cent vingt-cinq pas ou de six cens vingt-cinq pieds. *Josephe Antiq. l.* xv. *c.* 14. *p.* 544. b. c. AAAA.

Il y avoit quatre grandes portes, larges de quinze coudées & hautes de trente. Elles étoient placées aux quatre côtés du Temple, à l'orient, au couchant, au septentrion, & au midi. *Josephe de la guerre des Juifs*, *l.* VI. *c.* 6. *ou* ιδ. *p.* 916. 917. BBBB.

Mais ailleurs il dit, que du côté du couchant il y avoit quatre grandes portes, dont l'une conduisoit au palais, l'autre à la ville, & les autres aux champs. *Antiq. l.* xv. *c.* 14. *p.* 544. g. & 545. a. CCCC.

Autour de la premiere enceinte du Temple en dedans il y avoit aux quatre côtés du parvis, quatre grandes galeries soûtenuës par quatre rangs de colomnes, dont il y en avoit un rang attaché au mur, & les trois autres dégagés. Il y avoit en tout cent soixante-deux colomnes, ayant vingt-sept pieds de grosseur, autant que trois hommes pouvoient embrasser. La galerie du milieu étoit la plus haute & la plus large, ayant quarante-cinq pieds de large, & cent pieds de haut. Celles des deux côtés n'avoient que trente pieds de large & cinquante de haut. Leur lambris étoit de bois de cédre travaillé, & orné de moulures & de dorures. *Antiq. l.* xv. *c.* 14. *p.* 545. a. b. c. d. DDDD.

Au-delà du portique, dont on vient de parler, étoit une séparation ou balustrade de pier- EEEE

re, avec des colomnes d'espace en espace, chargées d'inscriptions en latin & en grec, qui défendoient sous peine de la vie aux étrangers qui n'étoient pas purifiés, d'entrer plus avant. *Antiq. l.* xv. *c.* 14. *p.* 545. d. e. *Et de la guerre des Juifs*, *l.* vi. *c.* 6. *ou* 1ↄ. *p.* 916. c. d.

FFFF. Cette balustrade avoit trois portes à distances égales, tant du côté du midi, que du septentrion. Mais du côté de l'orient elle n'avoit qu'une seule porte, par laquelle tous les Juifs qui étoient purifiés, pouvoient entrer, hommes & femmes indifferemment. *Antiq. l.* xv. *c.* 14. *p.* 545. e. f.

GGGG. Le parvis des Prêtres, qui étoit une seconde enceinte du Temple, où les Prêtres faisoient leurs fonctions, & qui enfermoit le Temple proprement dit, & l'autel des holocaustes, ce parvis, dis-je, étoit quarré, & fermé d'un mur haut de quarante coudées par le dehors; mais une partie de cette hauteur étoit occupée, ou couverte par des degrés; ensorte qu'en dedans le mur n'avoit que vingt-cinq coudées de haut;
HH. car il y avoit d'abord quatorze degrés (H) que l'on montoit, puis on trouvoit une terrasse de
II. dix coudées de large; (I) de-là on entroit dans la porte, & on montoit encore cinq degrés,
K. (K) pour parvenir au plein pied du parvis, & de ses portiques, lesquels n'avoient que vingt-cinq coudées de haut, non plus que le mur en dedans. *Josephe de la guerre des Juifs*, *l.* vi. *c.* 6. *ou* 1ↄ. *p.* 916. d. *Comparez aussi l.* v. *c.* 5. *p.* 906. e. f.

LLL. Ce parvis étoit quarré & environné de galeries doubles de trois côtés, sçavoir du côté de l'orient, du septentrion & du midi. Mais il n'y avoit point de galerie du côté du couchant. Les colomnes étoient sans ornemens, hautes de vingt-cinq coudées, d'une seule pierre; les galeries

leries étoient de trente coudées de large. *De la guerre des Juifs. l.* VI. *c.* 6. *ou id. p.* 916. b. c. f. g. *& Antiq. l.* XV. *c.* 14. *p.* 554. b. c.

Joignant les portes du parvis des Prêtres MMM.
en dedans, il y avoit deux sâlons de forme de tours quarrées, soutenus de deux colomnes, ayant chacune douze coudées, ou dix-huit pieds de diametre ou de grosseur. Ces salons avoient trente coudées en quarré, & quarante de haut. *De la guerre des Juifs, l.* VI. *c.* 6. *p.* 917. a. b.

Ce parvis n'avoit point de portes du côté de NNNN.
l'occident; mais il en avoit une du côté de l'orient, quatre du côté du septentrion & quatre du côté du midi. Celle qui étoit à l'orient, étoit pour les femmes; & du côté du nord & du midi, il y en avoit encore une de chaque côté pour les femmes. *De la guerre des Juifs. l.* VI. *c.* 6. *p.* 916. e. f. g. Ensorte qu'elles avoient trois portes pour entrer dans leur lieu de priere.

Le lieu où les femmes se tenoient dans le OO.
Temple, étoit à l'orient vis-à-vis l'Autel des holocaustes, & le vestibule du Temple.

Les côtés du septentrion & du midi, étoient PP.
pour les hommes. *Voyez de la guerre des Juifs, l.* VI. *c.* 6. *p.* 916. e. f. 917. a.

Les Prêtres étoient séparés du peuple par QQQQ.
un mur, qui avoit trois coudées de haut, selon Josephe. *Antiq. l.* VIII. *c.* 2. *p.* 262. ou seulement une coudée. *De la guerre des Juifs, l.* VI. *c.* 6. *p.* 918. d. e.

L'autel des holocaustes avoit quinze cou- RR.
dées de haut, & quarante de long, & autant de large. On y montoit par une rampe du côté du midi. *De la guerre des Juifs, l.* VI. *p.* 918. d. e.

La façade du Temple du côté de l'orient, SS.

avoit cent coudées en quarré. *De la guerre des Juifs*, *l.* VI. *c.* 6. *p.* 917. Ailleurs Joſephe dit, que le Temple avoit eu cent coudées de largeur & cent-vingt de hauteur; mais que s'étant affaiſſé de vingt coudées, il fut réduit à cent coudées de haut. *Antiq. l.* XV. *c.* 14. *p.* 543. e. f.

Cette façade étoit celle du veſtibule du Temple, lequel avoit beaucoup moins de largeur. Car la façade avoit cent coudées de large, & le Temple n'en avoit que vingt dans œuvre.

T. La porte du veſtibule avoit ſoixante-dix coudées de haut, & vingt-cinq de large. *De la guerre des Juifs*, *l.* VI. *p.* 916. d. e.

V. Le ſaint avoit quarante coudées de long, & vingt de large. *La même*, *p.* 917. b. e.

X. Le ſanctuaire n'avoit que vingt coudées en quarré. *La même*, *p.* 918. a.

YYY. Il y avoit à côté du Temple des chambres qui lui étoient contiguës en grand nombre, & de différentes grandeurs. *De la guerre des Juifs*, *l.* VI. *c.* 6. *p.* 918. b.

Fin du Tome troiſième.



